
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1910

Volume 75: 1910

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/Annales>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 75: 1910, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/Annales/75>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Digital Commons@DePaul. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Digital Commons@DePaul. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

1910 —

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION



M. NICOLAS PIERRON

• QUATRIÈME SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION
DE 1697 A 1703

SAINT VINCENT DE PAUL
—
ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
OU
RECUEIL DE LETTRES ÉDIFIANTES
ÉCRITES PAR LES PRÊTRES DE CETTE CONGRÉGATION
ET PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ
PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME 75 — ANNÉE 1910, N° 1

N° 296



45723

A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

AUTRES ÉDITIONS DES ANNALES

ÉDITION ALLEMANDE

GRAZ (Styrie), Mariengasse, 48.

ÉDITION ANGLAISE

EMMITTSBURG (Maryland, États-Unis),
St-Joseph.

EDITION POLONAISE : CRACOVIE (Galicie, Autriche), faubourg Kleparz, 19

ÉDITION ESPAGNOLE

MADRID. García Paredes, 41

ÉDITION ITALIENNE

TURIN, via Nizza, 18.

1910

EUROPE

FRANCE

SAINT VINCENT DE PAUL

ET LE DIOCÈSE DE VERSAILLES.

Des fêtes solennelles viennent d'avoir lieu dans le diocèse de Versailles; elles ont été organisées par Mgr Gibier, évêque de Versailles, afin de raviver en des fêtes religieuses le souvenir de saint Vincent de Paul. Nombre de paroisses qui faisaient autrefois partie du diocèse de Paris et qui ont servi à constituer, depuis, celui de Versailles, ont été évangélisées et secourues par saint Vincent. A l'occasion de ces fêtes, *le Temps* a publié, quelques jours auparavant, d'intéressants détails concernant « M. Vincent en Seine-et-Oise ». Le département de Seine-et-Oise qui s'étend autour de Paris a les mêmes limites, civilement, que, religieusement, le diocèse de Versailles. Voici ce que ce journal disait (13 septembre 1909) :

Des fêtes religieuses commencent demain dans un certain nombre de paroisses de l'arrondissement d'Etampes : à Bouville, Valpuiseaux, Orveau, Puisselet-le-Marais, la Forêt-Sainte-Croix, etc., en l'honneur de saint Vincent de Paul, qui au cours de sa laborieuse existence, notamment pendant la Fronde, séjourna dans cette contrée, prêcha, fonda des œuvres, fit des prosélytes. Mais l'activité de Monsieur Vincent fut si grande que les historiens ne prirent pas grande attention à son passage en Seine-et-Oise. Là même où l'on va le fêter, le souvenir s'en était peu à peu dissipé. On a voulu, dans le diocèse de Versailles, ressusciter ce souvenir. La petite chapelle de Varennes, entre Bouville et Valpuiseaux, où saint Vincent de Paul avait l'habitude de dire la messe, vient d'être achetée et restaurée par l'évêque de Versailles. Elle connut des vicissitudes diverses; elle était mise à

l'encan en 1791; on y vendait du vin en 1798; reconstruite en 1872, elle était tombée dans un état lamentable de délabrement. Restaurée, elle sera le point d'attraction des fêtes religieuses qui commencent.

M. Pagès, curé de Bures, chargé de recueillir les souvenirs de saint Vincent dans cette région, a découvert des lettres, des témoignages versés au procès de la canonisation de saint Vincent de Paul, tous documents, les uns inédits, les autres à peu près inconnus et perdus dans les archives.

C'est la présidente de Herse, à laquelle Monsieur Vincent avait souvent recours pour ses œuvres, qui fit don à Vincent de Paul de la ferme de Frenneville, paroisse de Valpuseaux.

« Dame Charlotte de Ligny, veuve de feu messire Michel Vialard, vivant seigneur de Laforest, Herse et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, son ambassadeur en Suisse », avait tenu dans l'acte de donation à exposer les motifs de sa générosité :

« Laquelle dame ayant considéré que par la grâce de Dieu, les habitants des villes, outre l'assistance spirituelle qu'ils ont de leurs curés, ont encore celle de quantité de bons docteurs et religieux, et qu'il n'y a que le pauvre peuple des champs qui est déstitué de ce secours et que à faute de cela ils vivent, la plupart, dans l'ignorance des choses nécessaires au salut et le mésusage des saints sacrements.

« Les prêtres de la Congrégation suppléent autant qu'il leur est possible à ce besoin, s'en allant de village en village prêcher, catéchiser et faire faire confession générale au pauvre peuple sans aucune rétribution ni bienfait de ces pauvres gens.

« Ils font leur possible d'accorder les différends qu'ils y trouvent et d'établir la confrérie de la charité pour assister les pauvres malades de ces lieux et ils ont fait tout cela jusqu'à présent avec bénédiction comme cette dame a reconnu par les effets en sa terre de Laforest et autres, où ces messieurs ont travaillé avec une charité tout apostolique. C'est pourquoi ladite dame aurait désiré procurer ce bien aux sujets et habitants de ses terres à perpétuité. »

M. Vincent établit aussitôt à Frenneville quelques-unes de ses « filles ». Il aimait à venir s'y reposer de loin en loin. M. Pagès a retrouvé un certain nombre de lettres datées de cet endroit; elles sont adressées à M^{lle} Le Gras, fondatrice et première supérieure de la compagnie des Filles de la Charité, à M. de La Salle, à M. Marseille, à M. Bécu, à M. Jean d'Horgny, ses premiers compagnons comme prêtres de la Mission. Elles ont toutes trait aux multiples affaires dont il s'occupe. Il y règne de la bonne humeur même quand il s'agit de soucis tout matériels. Le fils du paysan des Landes,

resté passionné pour la terre, s'y retrouve par échappées. Il parle en vrai fermier.

Il ne faut point faire rompre le foin, tandis que ce temps pluvieux durera, quoi que les ouvriers vous disent.

C'est à Frenneville que Vincent de Paul se retira en 1649, pendant les troubles de la Fronde, après la tentative inutile qu'il avait faite auprès de Mazarin. Il ne lui demandait pas moins que de se sacrifier pour la paix publique, en quittant le pouvoir ! Il passa un mois à Frenneville dans la tristesse et dans la pauvreté, car l'hiver était très rigoureux et la subsistance nulle. Pendant ce temps la maison de Saint-Lazare à Paris et les autres fermes que la compagnie possédait ailleurs étaient pillées par des soldats. Il accepte tout avec sérénité :

« Nos péchés nous ont rendus coupables de toutes ces pertes. » D'ailleurs, en attendant l'heure propice de repartir, il se consacre aux cultivateurs du voisinage et dirige par correspondance ses missionnaires, ses Filles de la Charité et ses diverses confréries.

C'est au plus fort de la tourmente. Il écrit aux dames de la Charité :

Que ferons-nous des œuvres que le bon Dieu vous a commises, particulièrement de la Charité, de l'Hôtel-Dieu et des pauvres enfants trouvés ? De vérité, il semble que les misères particulières vous dispensent du soin des publiques, et que nous aurions un bon prétexte devant les hommes, pour nous retirer de ce soin ; mais certes, mesdames, je ne sais pas comment il en irait devant Dieu, lequel nous pourrait dire ce que Saint Paul disait aux Corinthiens qui se trouvaient en pareil accessoire : « Avez-vous encore résisté jusqu'au sang ? » ou pour le moins avez-vous encore vendu une partie des joyaux que vous avez ?

De Paris, plus tard, il gardera toujours contact avec les sœurs de Valpuiseaux pour lesquelles il témoigne un attachement particulier. En 1652, il les félicite d'avoir servi les malades et les blessés à l'hôpital d'Etampes.

Elles ont fort à faire à Valpuseaux où elles sont revenues. Il a bien songé à leur envoyer une compagne pour les aider.

Mais vous savez, dit-il, quelle est la difficulté des chemins; d'ailleurs, les misères sont si grandes à Paris, que M^{me} Le Gras n'en a pas assez pour assister les malades et les pauvres réfugiés, partout où on lui en demande; on leur fait des potages en quantité de paroisses; nos sœurs de Saint-Paul en donnent tous les jours à près de huit mille pauvres tant honteux que réfugiés, sans comprendre soixante ou quatre-vingts malades qu'elles ont sur les bras. Jamais votre compagnie n'a tant travaillé qu'elle fait à cette heure, ni plus utilement : j'espère qu'en cette considération Dieu la bénira beaucoup.

M. Pagès a pu retrouver un certain nombre de témoignages rendus en faveur de M. Vincent, au cours du procès de canonisation, par plusieurs habitants de Valpuseaux et des paroisses voisines. Ils ont une forme simple et naïve d'un charme particulier. Pierre Gatineau déclare :

J'ai vu ce qui suit : 1° Après les guerres de Paris, le village de Valpuseaux était ruiné comme beaucoup d'autres lieux; la maison de Saint-Lazare ayant deux fermes dans ladite paroisse en un hameau appelé Frenneville, le serviteur de Dieu y vint. Là, voyant que plusieurs habitants de ladite paroisse de Valpuseaux n'ensemencèrent pas leurs terres, il leur en demanda la raison. Ils lui répondirent qu'ils n'avaient pas de graines. Le serviteur de Dieu leur en fit donner. Et moi qui témoigne, je me rappelle que le serviteur de Dieu vint trouver mon père et il lui posa la même question; mon père fit la même réponse et il lui fit donner des graines. En outre, le serviteur de Dieu lui donna encore deux mesures pour l'aider à vivre. Je n'ai pas vu moi-même ce dernier fait, mais je l'ai entendu raconter à mon père et à ma mère tel que je le rapporte ici.

2° J'ai vu à cette même époque le serviteur de Dieu faisant donner à beaucoup de pauvres des instruments de travail pour les aider à gagner leur vie. Il fit faire autour de diverses terres des fossés, bien qu'ils ne fussent pas nécessaires, mais il voulait donner aux pauvres l'occasion de gagner leur pain.

3° J'ai vu que le serviteur de Dieu faisait donner des vêtements aux pauvres du pays qui n'en avaient pas ou bien de l'argent pour en acheter.

4° Je sais qu'en ces temps-là un pauvre agriculteur d'une desdites fermes de la maison de Saint-Lazare à Frenneville devant de 40 à 50 écus, le serviteur de Dieu lui donna un reçu et lui remit sa dette.

5° Une grande charité que le serviteur de Dieu fit à la paroisse

de Valpuseaux, ce fut de lui envoyer deux Filles de la Charité qui avaient soin des pauvres malades, leur donnaient les remèdes nécessaires. Le serviteur de Dieu les maintint de longues années dans ce pays.

6° J'ai vu en diverses occasions que le serviteur de Dieu achetant quelques pièces de terres à de pauvres habitants du pays, il leur donnait toujours quelque chose de plus que ce qui avait été convenu dans le marché.

Thomas Gadée témoigne des mêmes faits et dit aussi :

J'ai vu que quand il y avait dans le pays des personnes en différend, le serviteur de Dieu les accordait et les empêchait de plaider.

M. Vincent, calmant l'humeur procédurière des paysans, la basoche n'aurait sans doute pas vu là un titre à la sainteté; mais le brave cultivateur de Valpuseaux en pensait autrement, d'accord avec le bon sens populaire. — *Le Temps*.

On aura peut-être remarqué aussi cette phrase sur M. Vincent :

« Il voulait donner aux pauvres l'occasion de gagner leur pain, et pour cela, il fit faire autour de diverses terres des fossés, bien qu'ils ne fussent pas nécessaires. » Cette remarque fait venir à la pensée la formule de l'« Assistance par le travail » qui a été très louée en notre temps — justement, d'ailleurs; — on voit que dès lors saint Vincent de Paul préférerait à l'aumône ce mode d'assistance qui est moralisateur et qui n'humilie pas celui que l'on aide. Il donnait aux pauvres du blé et des vêtements quand c'était nécessaire, mais plus volontiers encore « des instruments de travail pour les aider à gagner leur vie ».

* * *

Des fêtes religieuses où l'on rappelait le souvenir de saint Vincent de Paul furent célébrées successivement en plusieurs paroisses de l'arrondissement d'Etampes. Mais c'est à Valpuseaux qu'eut lieu la plus magnifique solennité.

La semaine précédente, la *Semaine religieuse du diocèse de Versailles* portait cette notification :

« Monseigneur l'Évêque passera à *Valpuseaux* la journée tout entière du dimanche 26 septembre. A dix

heures et demie, la messe pontificale sera célébrée en plein air, et à deux heures aura lieu la procession solennelle à la chapelle des Varennes nouvellement restaurée, dans laquelle saint Vincent de Paul a célébré la sainte messe. A l'issue de la grand'messe, bénédiction papale. »

Pour la restauration de cette chapelle de Varennes et pour concourir à ces solennités, M. le Supérieur général des Lazaristes et la Supérieure générale des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul avaient fait parvenir leur offrande. M. Méout, assistant de M. le Supérieur général, représentait la Congrégation.

Nous donnons maintenant le compte rendu publié par la *Semaine religieuse de Versailles* (n° du 3 octobre 1909) des solennités de Valpuseaux, présidées par Mgr Gibier, évêque de Versailles.

FÊTES DE SAINT VINCENT DE PAUL

Valpuseaux.

Valpuseaux! Elle peut être fière, la petite paroisse, perdue au fond d'un vallon qu'enserrent les derniers plis de la forêt de Fontainebleau, d'être sortie de l'oubli des siècles. La gloire l'illumine et, frappante leçon des choses, c'est la religion qu'elle pouvait croire à jamais épuisée, qui la tire du sommeil et la ramène à la vie.

Valpuseaux! Ce nom s'échappe des lèvres des milliers de pèlerins qui, dès le matin, sont accourus vénérer la mémoire de saint Vincent de Paul.

Le fracas des voitures trouble le silence séculaire de la contrée; le château de Farcheville qui surveille la bifurcation des routes d'Etampes à Milly et à la Ferté-Alais croit, un instant, au retour des combats antiques, mais il se rassure en pensant que ce n'est pas là le tumulte ni des hommes d'armes ni des machines de guerre, mais le bruit plus pacifique d'automobiles, de

breaks, de camions, de voitures de laitiers, de trains Renard, de bicyclettes qui, tous, cherchent leur route et se hâtent pour la prière vers Valpuiseaux. Il ne faut point manquer le rare spectacle d'une messe pontificale en plein air. Un coup d'œil en passant à la chapelle des Varennes, fort bien restaurée, qui s'élève en bordure de la route, et vite l'on débarque dans le vallon où se pelotonnent les maisons du village à l'ombre de sa vieille église. Mais, si curieux et si puissamment situé que soit l'édifice de pierre, il passe au second plan : le regard est attiré par une tente-autel dressée dans un champ contigu à l'église par les soins d'un tapissier d'Etampes. Quelques trophées de drapeaux suspendus à des poteaux indiquent la majesté du lieu. La nature se charge de la décoration; le cadre austère du paysage a tôt fait d'inspirer au croyant des émotions religieuses.

Deux mille cinq cents personnes sont déjà massées dans ce lieu de culte, ancien comme le monde, lorsque à dix heures et demie le cortège pontifical y pénètre : enfants de chœurs, séminaristes, chapiers précèdent Monseigneur Gibier, évêque de Versailles, qu'entourent M. l'abbé Millot, vicaire général; M. l'abbé de la Porte, supérieur du grand séminaire; M.^e le chanoine Féron, MM. les Archiprêtres d'Etampes, de Corbeil et de Rambouillet, M. le Vicaire de Ballancourt et un nombreux clergé.

La fanfare de l'usine Brinon, de Pussay, salue l'entrée de Monseigneur, puis les rites toujours émouvants de la messe pontificale se déroulent dans ce cadre grandiose et pittoresque. Le temps se met à l'unisson de la fête; point d'eau, peu de soleil. Le bon saint Vincent a bien fait les choses.

Les chants de la grand'messe sont artistement exécutés par la maîtrise de Pussay, sous la direction de M. l'abbé Mainfroid, curé de cette paroisse; à l'har-

monium, M. l'abbé Lefèvre, vicaire de La Ferté-Alais. Le propre de la messe est en grégorien; les chants usuels sont tirés de la Messe spéciale de Dumont que toute l'assistance exécute avec foi; le *Credo*, qu'accompagne la fanfare, produit un effet saisissant; l'Acte de Foi par excellence, clamé par des centaines de poitrines à ces échos qui, depuis longtemps ne renvoyaient plus de chants sacrés; quel contraste, mais quel espoir pour l'avenir! A l'Offertoire, la fanfare exécute un des plus brillants morceaux de son répertoire. A l'Elévation, les clairons sonnent, les tambours battent aux champs, soulignant ainsi la majesté du mystère chrétien. A la fin de l'office, nous eûmes la joie de recevoir, à nouveau, la bénédiction papale, que Sa Sainteté Pie X avait bien voulu, dans cette circonstance, accorder aux pèlerins de Valpuiseaux, comme dimanche dernier, à ceux de Bouville, par l'intermédiaire de Monseigneur l'Evêque de Versailles.

Puis chacun se retire, heureux et présageant pour l'après-midi une cérémonie digne d'un si beau début. C'est l'heure du déjeuner. Sous les tentes, dans les voitures au repos, les pèlerins, mis en appétit par le voyage matinal, déballent joyeusement leurs provisions, qu'ils complètent, si besoin est, par des achats aux marchands de la localité ou des environs.

A peine le repas touche-t-il à sa fin, qu'on aperçoit sur les lacets des routes de nouvelles files de voitures. Ce sont les pèlerins de la dernière heure. Empêchés le matin, ils tiennent à faire acte de religion, et c'est par centaines qu'ils arrivent, principalement des localités voisines, grossir le nombre des fidèles. A deux heures, sous la présidence de Monseigneur, dans le champ, lieu du culte, l'assemblée chante les petites vêpres. Mais dès ce moment, la procession vers la chapelle des Varennes s'organise. MM. les Missionnaires diocésains de Paris

en prennent la direction, avec le concours d'une douzaine de commissaires, choisis parmi les jeunes gens d'Etampes, de La Ferté-Alais, de Pussay, sous la conduite de MM. Pétel et Pontabry. Quatre mille personnes prennent part à ce gigantesque défilé, qui n'occupe pas moins d'une demi-lieue. La croix prend la tête. A sa suite viennent les paroisses de l'arrondissement d'Etampes, presque toutes largement représentées, sous la conduite de leurs curés respectifs, puis les nombreux patronages de jeunes filles de Paris et de Versailles, amenés par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont les blanches cornettes ondulent joyeusement au milieu de cette marée humaine; la fanfare de Pussay, le groupe portant la statue de saint Vincent, les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Paris et de Versailles, la *Jeanne d'Arc* d'Orsay, le cortège pontifical qu'encadrent les jeunes gens de la gymnastique de Pussay, admirables de tenue religieuse; enfin, les dames qui terminent la procession.

Pendant plus d'une heure, les chants retentissent dans les sinuosités du vallon, en l'honneur de saint Vincent et en l'honneur du pays qui lui donna l'hospitalité : au petit Frenneville, la gloire du premier rejaillit sur le second : c'est ce que disait bien un couplet de circonstance; dont le tour fait penser aux naïfs cantiques d'antan :

Vincent est ta gloire,
Ton puissant secours;
Bénis sa mémoire,
Valpuiseaux, toujours.

La foule grossit sans cesse sur le parcours du cortège religieux : les cinq paroisses de Bouville, Valpuiseaux, La Forêt-Sainte-Croix, Puiset-le-Marais, Orveau, sont là, ayant à cœur de couronner dignement les exercices

de la mission qu'ils ont si bien suivis pendant la quinzaine précédente.

Enfin, la foule se masse dans une vaste prairie, auprès de l'antique chapelle des Varennes, vieille de six cents ans, et témoin de la grande piété de saint Vincent qui y célébra plusieurs fois la messe. L'édicule restauré est à nouveau béni par Monseigneur, qui y fait placer la statue du saint. A ce moment un prêtre entonne le *Magnificat* auquel répond l'immense clameur de la foule : l'effet est incomparable. Monseigneur prend place dans une chaire improvisée : derrière lui un épais rideau de sapins, en face et au loin les sombres collines qui bordent le vallon ; aux pieds de la tribune une foule compacte de cinq mille personnes qui, peu à peu, s'apaise et attend dans le silence la parole du chef du diocèse.

Notre évêque est heureux : son visage l'annonce. Depuis longtemps son amour pour les humbles de son troupeau méditait le relèvement religieux de ces paroisses lointaines. L'organisation d'un pèlerinage à saint Vincent de Paul, précédé de missions dans le groupement de Bouville fut décidée. Vu le manque de moyens de communications, les difficultés s'annonçaient énormes ; mais tel est le zèle de l'apôtre que rien ne l'arrête, et aujourd'hui que le succès couronne les efforts dépensés, notre évêque laisse déborder la joie qui remplit son cœur.

C'est, comme de juste, un hymne d'actions de grâces qui monte aux lèvres du pasteur : actions de grâces à Dieu, à Notre-Dame des Varennes, à Saint Vincent de Paul, qui ont béni l'entreprise et ont écarté du Val, pour cette journée de clôture, les orages et la pluie qui eussent compromis le succès de l'entreprise. Monseigneur remercie ensuite tous ceux qui ont collaboré dans le temps, à cette œuvre divine. D'abord, M. l'abbé Vavasseur, vicaire général, dont le zèle et l'initiative ont mené

à bien l'organisation si difficile des transports; puis M. l'abbé Grandmontagne, curé du groupement de Bouville, et son vicaire, M. l'abbé Grefier, qui ont tous deux porté allégrement une tâche écrasante; MM. les Missionnaires diocésains de Paris, qui, sous la direction de M. le chanoine Harmois, se sont employés à l'évangélisation simultanée de cinq communes différentes, avec l'aide intelligente et active de cinq grands séminaristes, dont Monseigneur fait un vif éloge. Notre évêque remercie enfin cette immense foule d'être accourue de si loin vénérer saint Vincent, l'apôtre de la charité chrétienne, et donner à ces contrées le spectacle d'une foi ardente, gaie et courageuse. C'est là vraiment l'armée pacifique de la religion; aucun trouble n'est sorti de ses rangs, et Monseigneur se plaît à reconnaître que ce n'est point parmi cette foule de croyants paisibles qu'il faut feindre de redouter le bruit ou l'émeute. En exaltant saint Vincent de Paul, l'évêque rend un hommage ému aux Sœurs de charité, aussi humbles que dévouées aux petits; l'assemblée frémit d'enthousiasme et un immense cri de : « Vivent les Sœurs ! » retentit à tous les échos du vallon. En terminant, Monseigneur demande en termes touchants, aux habitants si honnêtes de la contrée, de revenir à la religion de leurs pères, assurés qu'ils sont de trouver, pour les aider dans cette tâche, le concours d'un clergé dévoué et actif, concours qui se fortifiera lui-même par l'association et le groupement, conditions indispensables de succès. Sa Grandeur bénit la foule, à laquelle il souhaite un heureux retour, lui disant non adieu, mais à l'année prochaine.

Alors l'assemblée se disperse joyeuse et calme, tout ensemble. La dislocation offre un tableau des plus pittoresques. Pendant une heure c'est, sur les routes d'Etampes, de Milly, de La Ferté-Alais, un encombrement d'automobiles, de breaks, d'omnibus, de bicyclettes,

de trains Renard qui faisait dire à des paysans qui avaient vu Paris : « Mais on dirait vraiment les Champs-Elysées ! »

Les Champs-Elysées à Valpuiseaux, c'était vraiment du neuf, en effet ! Cependant le silence descendit peu à peu dans le vallon ; la brume du soir montait au loin sur les sapinières, noyant peu à peu les contours des collines. Valpuiseaux redevenait Valpuiseaux, mais seulement du dehors. Dans l'âme de ces braves paysans, il y avait quelque chose de changé. La certitude que la foi chrétienne était toujours vivante, malgré bien des attaques, s'affirmait dans leur esprit, et l'offre qu'elle leur faisait de ses éternelles espérances touchait leur cœur, disposait leur volonté.

Inoubliable journée, dans laquelle la grandeur de Dieu a passé ! Ordre, multitude, beau temps, foi, tels en furent les signes caractéristiques.

Avant de quitter le pays, Monseigneur l'Evêque se rendit en personne au domicile de M. Darblay, maire de Valpuiseaux, pour le féliciter et le remercier de la bienveillance qu'il n'avait cessé, en maintes circonstances, de témoigner aux organisateurs de cette fête, pour le plus grand bien de ses administrés.

Le 26 septembre 1909 sera une date mémorable pour Valpuiseaux et l'arrondissement d'Etampes.

MARSEILLE

*Lettre de M. GARROS, Prêtre de la Mission,
à M. MILON, Secrétaire général.*

Toursainte, près Marseille, 15 octobre 1909.

Vous m'avez demandé quelques renseignements sur l'Œuvre des servantes chrétiennes de Marseille, lors de mon voyage à Paris. Je vous les envoie très volontiers,

pour vous d'abord, et aussi pour ceux qui pourraient avoir intérêt à connaître cette œuvre.

Notre Œuvre n'est pas la première de ce genre établie à Marseille, mais elle a ceci de particulier qu'elle a pour but spécial la préservation de la jeune fille. Elle a été fondée en 1857 par un vicaire général de Marseille, M. l'abbé Conties, de sainte mémoire, avec collaboration de la vénérable Sœur Agau, Supérieure des Filles de la Charité de l'établissement de la Bienfaisance; elle est placée sous le vocable de « Notre-Dame de Nazareth ».

L'Œuvre est reconnue d' « utilité publique »; c'est une garantie de plus dans les vicissitudes des temps que nous traversons. Elle est placée sous la direction de la Supérieure de la maison de la Bienfaisance, laquelle est assistée de deux Filles de la Charité qui s'occupent des associées, soit pour les recevoir quand elles arrivent, soit pour les soigner quand elles sont malades, soit surtout pour leur trouver des places convenables chez des maîtres honnêtes. Un aumônier est chargé des soins spirituels.

Pour être reçue membre de l'Œuvre, il faut :

- 1° N'avoir pas plus de vingt-cinq ans;
- 2 Etre présentée par une personne recommandable;
- 3° Donner une cotisation de six francs par an. Au moyen de cette offrande, les associées, quand elles sont malades, sont soignées gratuitement pendant trois mois dans la maison de l'Œuvre; et quand elles n'ont pas de place, elles sont reçues dans la même maison pendant que les Sœurs s'occupent à leur chercher une place : dans ce cas elles paient un franc vingt-cinq par jour.

L'Œuvre possède une maison où il y a un grand dortoir pour les filles valides, une infirmerie pour les malades ou pour celles qui auraient besoin de soins particuliers.

Divers secours religieux sont offerts aux associées de l'Œuvre :

1° A partir du 1^{er} novembre jusqu'au mois de juin, il y a réunion de piété tous les premiers dimanches du mois et tous les mercredis de chaque semaine. L'aumônier est à la disposition des associées qui désirent se confesser soit avant, soit après l'exercice ;

2° Depuis le mois de juin jusqu'à la Toussaint, les réunions ont lieu seulement deux fois le mois.

3° Chaque année, une retraite est prêchée du quatrième au cinquième dimanche après Pâques. Elle est clôturée le mardi suivant par un pèlerinage à Notre-Dame de la Garde ; cette cérémonie est des plus belles : on y voit réunies plus de quatre cents associées qui s'approchent toutes de la sainte table.

Au décès de chaque associée, une messe particulière est dite à son intention ; et si le décès a lieu à Marseille, l'association y assiste avec son drapeau d'honneur et sa bannière.

Cette association, qui compte huit cents membres, a rendu de grands services. Beaucoup d'associées regardent l'Œuvre comme une seconde famille.

Veillez agréer, etc.

M. GARROS.

RUGLES

On remarquera à la fin de la lettre suivante l'intéressant essai qui a pour objet de préparer les jeunes filles élevées dans les orphelinats à la vie réelle qu'elles auront à mener ensuite.

*Lettre de la Sœur BOMPARD, Fille de la Charité,
à la très honorée Mère KIEFFER.*

Rugles (Eure), Orphelinat de Marie-Immaculée, 20 juin 1909.

Je ne puis m'empêcher de vous faire un récit qui sera pour vous, j'en suis sûre, une consolation.

Il s'agit du mariage d'une de nos anciennes orphelines qui était depuis un an, avec deux compagnes, dans un petit logement à Rugles, et continuait à venir travailler à notre atelier. Elle vient d'épouser un des meilleurs ouvriers du pays et très bon chrétien. Notre digne fondateur, M. Martin, a voulu donner à cette première noce de l'Orphelinat le plus d'éclat possible. Lui-même était le témoin de la jeune fille et, la considérant comme sa propre fille, il a agi en conséquence. (Suit le récit de cette belle journée. Les orphelines, qui avaient contribué par leurs chants à la cérémonie religieuse, furent associées à la fête par un agréable goûter l'après-midi.)

Cet excellent M. Martin nous disait, tout ému, au soir de cette journée : « Enfin, je viens de voir ce que je rêvais depuis vingt ans ! »

Une autre consolation lui est donnée, en même temps qu'à nous, Ma Très Honorée Mère, par l'entrée chez les Clarisses, au mois de septembre, de la seconde orpheline ainsi placée dans Rugles ! Combien nous remercions la Très Sainte Vierge de sa visible protection sur cette petite Œuvre complémentaire de l'Orphelinat et comme nous la supplions de continuer à la bénir !

Voici, ma Mère, les quelques détails que vous désirez sur son fonctionnement :

Pour l'organiser, il est indispensable :

1° D'avoir un travail suffisamment rémunéré à offrir aux jeunes filles.

2° Qu'elles aient passé pendant quelques années, à l'Orphelinat, par toutes les branches de l'École ménagère : cuisine, lavage, repassage, nettoyage, raccommodage, etc.

Voici comment nous avons procédé :

Choisissant trois orphelines, dont l'aînée atteignait sa majorité et les autres 18 et 19 ans, nous les avons

placées dans un petit logement monté de tout ce qui est nécessaire dans un ménage en tant que meubles, linge, vaisselle, etc.

Ces jeunes filles, continuant à venir travailler à l'atelier de l'Orphelinat, doivent, avec leur gain, payer leur loyer, leur nourriture, leurs vêtements.

L'une d'entre elles, à tour de rôle, quitte l'atelier une demi-heure avant la sortie, tant le matin que le soir, pour préparer le repas.

Elles ont toute liberté pour les dimanches et jours de fête. Etant, d'ailleurs, accueillies, non pas au patronage, mais à l'Orphelinat même, elles n'ont d'autres désirs de se distraire, grâce à cette latitude, que ceux de leurs anciennes compagnes et passent avec elles leurs congés.

On les invite souvent à l'Orphelinat pour leurs repas les jours de fête; mais ce n'est pas une chose convenue, une fois pour toutes, ce qui fait qu'à chaque invitation nouvelle, c'est une vraie joie.

Tout en laissant à ces enfants la charge complète de leur entretien et toute liberté pour leurs achats et provisions, on se met à leur disposition pour leur venir en aide quand elles le désirent. Ainsi elles recourent volontiers aux conseils des Sœurs qui les guident, soit pour leurs acquisitions, soit pour la confection de leurs vêtements. La buanderie est mise à leur disposition pour leur lessive.

En un mot, par ces premiers essais d'initiative et de responsabilité, nous nous efforçons de ménager doucement et sagement pour nos enfants la transition entre l'existence facile et insouciante de l'Orphelinat et les devoirs et les difficultés de la vie réelle.

Veillez excuser, ma Mère, cette longue lettre et agréer, etc.

Sœur BOMPARD.

NOS ANNALES

On nous a demandé si, pour les dix années écoulées depuis la publication de la précédente Table des *Annales*, nous ne publierions pas une nouvelle Table.

C'est là notre intention. En effet, les Revues du genre de nos *Annales*, qui sont des recueils où furent amassés des renseignements intéressants et importants, sont eu même temps des recueils presque inutilisables si l'on n'a pas entre les mains l'indication et des documents et de l'endroit où ils se trouvent : c'est la Table générale.

Notamment durant les dix dernières années, nous nous sommes appliqué à faire entrer dans les *Annales* le plus grand nombre possible de documents et de renseignements, non seulement actuels, mais aussi rétrospectifs, lorsqu'ils intéressent l'une ou l'autre des deux familles religieuses de saint Vincent de Paul. Nous y avons inséré beaucoup de renseignements historiques : renseignements anciens par la publication des Histoires de la Congrégation, par M. J. Lacour et M. Perboyre ; renseignements contemporains en notant l'apparition ou le progrès ainsi que les diverses épreuves pour les œuvres de chacune de nos provinces en Europe ou à l'étranger.

Les décisions des Congrégations romaines qui nous intéressent ont été enregistrées au fur et à mesure qu'elles paraissaient.

C'est de tout cela, pour qu'on puisse le retrouver, que nous nous proposons de rédiger une Table cette année : Table des dix dernières années. Et même nous préférons fondre ensemble la Table précédente et celle que nous allons préparer. En y joignant les cartes de chacune de nos provinces que nous avons successivement fait dresser et que nous avons publiées dans les *Annales*, et

même quelques vues de nos principaux établissements, on aurait en main un Répertoire et un Guide de toute l'histoire de la Congrégation qui serait, nous semble-t-il, à la fois agréable, instructif et facilement utilisable. — A. M.

ITALIE

LES FÊTES D'AOSTE

Nous lisons dans l'édition italienne des *Annales de la Congrégation de la Mission* le compte rendu suivant :

Parce que Mgr Tasso, évêque d'Aoste depuis 1908, a gardé avec la Congrégation de la Mission, dont il reste le fils très affectionné, des relations intimes, il a voulu que sa famille religieuse fût associée aux fêtes solennelles qu'il a célébrées en septembre 1909 à Aoste en l'honneur de saint Anselme. Ne comptant pas que M. le Supérieur général pût venir y assister, il l'a prié de se faire représenter par M. Milon, secrétaire général de la Congrégation de la Mission.

Témoin de ces fêtes, il est donc juste que nous en retracions ici le souvenir.

Les solennités s'étendirent du samedi 4 septembre au mercredi 8. L'objet en était la célébration du huitième centenaire de la mort de saint Anselme, originaire d'Aoste, et la tenue d'un Congrès marial.

Un cardinal, l'archevêque de Turin, avec le titre de légat du pape pour ces solennités, présidait. On comptait deux archevêques, une dizaine d'évêques, quatre abbés mitrés, avec un nombreux clergé, soit de la ville, soit du dehors¹. Un temps splendide favorisa pen-

1. Le journal *le Duché d'Aoste*, 8 septembre 1909, donne la liste suivante des prélats et abbés de monastères :

Son Eminence le cardinal Augustin Richelmy, archevêque de Turin, qui représentait le Souverain Pontife; Mgr François Bourne, arche-

dant toute leur durée les solennités religieuses et les fêtes civiles qui occupèrent sans trêve ces belles journées. Chaque jour, office pontifical, sermon et procession dans la ville, le matin; séances dans l'après-midi, soit pour des « Académies » en l'honneur de Saint Anselme, soit pour des séances du Congrès marial. Et, à la fin du jour, les Vêpres ou au moins le salut du saint Sacrement.

L'autorité civile d'Aoste, avec qui l'autorité religieuse avait concerté ces fêtes dans un sentiment d'entente parfaite, organisa la décoration et le pavoisement de la ville.

Chaque jour aussi, les membres du clergé se trouvaient réunis pour les repas, dans la belle salle de la maison Saint-Louis, dépendance du grand Séminaire. Platon a dit que « la table est l'entremetteuse de l'amitié », et, de fait, c'était une fête du cœur et de l'intelligence que les aimables conversations qui s'engageaient alors : le très distingué clergé d'Aoste, par son empressement et son affabilité, servit aussitôt de lien entre tous les prêtres venus du dehors. Comme dans une famille d'élite, les entretiens où l'on échangeait, à table, l'expression de sa satisfaction sur les fêtes du jour, ou bien ses vues générales sur des sujets divers,

vêque de Westminster, à Londres, primat d'Angleterre et, à ce titre, successeur d'Anselme; Mgr Théodore Valfré di Bonzo, archevêque de Verceil; Mgr Bourton, évêque de Clifton, en Angleterre; Mgr Joseph Capecci, évêque d'Alexandrie (Italie); Mgr François-Joseph Re, évêque d'Alba; Mgr Jean-Baptiste Ressa, évêque de Mondovì; Mgr André Fiore, évêque de Cuneo; Mgr Mathieu Phillipello, évêque d'Ivrée; Mgr Louis Gavotti, évêque de Casale; Mgr Charles Marozio, évêque de Suse; Mgr Louis Spandre, évêque élu d'Asti; Mgr André Masera, évêque de Bielle; Mgr Pierre Berruti, évêque de Vigevano; Mgr Constant Castrale, évêque titulaire de Gaza; Mgr Bourgeois, prévôt du Grand-Saint-Bernard; Dom Gauthey, abbé mitré de l'Ordre des Bénédictins (Como); Dom Maréchaux, abbé mitré des Bénédictins Olivétains (Rome); Dom Kerkowe, abbé mitré des Bénédictins du mont César, à Louvain; Révérendissime Don Michel Rua, supérieur général des Salésiens de Turin.

étaient pleins de joie aimable et d'enseignements pour chacun. Ces quelques jours avaient suffi pour nouer avec des prêtres venus de Rome ou de Turin, comme avec ceux d'Aoste, des relations dont nous gardons le plus agréable souvenir.

Les quelques moments qui restaient libres étaient consacrés à visiter les ruines romaines ou celles du moyen âge, comme la Tour du lépreux qui devint le théâtre du touchant et historique récit de Xavier de Maistre, *le Lépreux de la cité d'Aoste*.

Le journal *l'Univers* (numéro du 13 septembre 1909) a donné le compte rendu des fêtes d'Aoste. Après la mention de fêtes civiles célébrées à Milan, le correspondant du journal écrit :

Les fêtes d'Aoste ont eu un caractère très différent. Leur signification est, sans conteste, plus élevée.

Il s'agissait de commémorer le huitième centenaire de saint Anselme, dans la ville qui fut son berceau. Le Pape avait accueilli dès le début, avec empressement, le projet que lui en avait soumis S. G. Mgr Tasso, — le nouvel évêque d'Aoste, — et il ne lui a pas ménagé, depuis, ses encouragements.

La petite ville d'Aoste a présenté durant ces fêtes un spectacle saisissant. Décorée tout entière de bannières, de draperies, de verdure, ornée d'arcs de triomphe, elle semblait se consacrer tout entière, passé et présent, à la glorification du plus illustre de ses fils.

De fait, la statue qui s'élève non loin du Séminaire et de la maison de Saint-Louis embrasse toute la ville dans un large geste de protection. Tant de souvenirs y sont vivants ! La ville romaine, l'*Augusta Pratoria*, fondée vingt-quatre ans avant l'ère chrétienne, subsiste par ses fortifications, son pont, son théâtre, son arc de triomphe; la ville du moyen âge dresse toujours sa cathédrale, ses tours du Lépreux, — du Bailliage, — du Bramafam, et cette collégiale de Saint Orso où se sont tenues les séances des « académies » et du Congrès marial.

Un peuple énorme se pressait dans ce cadre pittoresque, les jours où les évêques et les abbés mitrés, rangés à la suite du cardinal Richelmy, archevêque de Turin et légat du Pape, de Mgr Bourne, archevêque de Westminster et de Mgr Valfré di Bonzo, archevêque de Verceil prirent part aux cortèges, en l'honneur de saint Anselme, et des saints de la vallée d'Aoste.

Les organisateurs populaires ont largement tenu leur place en ces fêtes religieuses. Le diocèse d'Aoste est un des diocèses d'Italie où les associations ouvrières et les institutions agricoles sont le plus développées. Groupements de la ville et groupements de la cam-

pagne ont pris rang dans le cortège; on les a vus aussi autour du monument de saint Anselme le jour où la statue du saint fut solennellement découverte.

C'est ce jour-là que la signification des fêtes d'Aoste éclata dans les discours qui furent prononcés. Il est impossible de les analyser tous, mais il ne serait pas admissible non plus qu'on n'en recueillît pas les pensées principales. M. le chanoine Vuillemin a rendu hommage à tous ceux qui ont concouru à la glorification de saint Anselme. Après ce discours français, Mgr Bourton, évêque de Clifton, prononça en italien une improvisation. Puis, M. Milon, secrétaire général de la Congrégation de la Mission, parla au nom de la France. Il dit la reconnaissance des catholiques français pour la municipalité et pour l'évêque d'Aoste qui ont su glorifier d'une façon si éclatante le saint abbé du Bec. Et, rappelant que saint Anselme se forma dans cette abbaye normande, l'orateur constata la haute influence des abbayes du moyen âge, qui étaient des foyers de science, et auxquelles la nation française doit, en grande partie, sa civilisation. « La France, continua-t-il, lutte en ce moment; or, la lutte est un signe de vitalité. » Cette parole d'espérance, il l'adressa spécialement aux Bénédictins français qui l'entouraient en grand nombre, et que la persécution a présentement chassés de la patrie française. Il termina en priant saint Anselme de bénir, avec le pays où il naquit, les peuples parmi lesquels il vécut.

Quand les applaudissements eurent cessé, M. Julien Charrey, syndic d'Aoste, prononça en français un très beau discours. Prenant possession, au nom de la cité, du monument que ses concitoyens ont élevé à Anselme, il félicita l'artiste qui avait si heureusement exprimé dans le bronze la puissante personnalité du moine-évêque; il poursuivit en ces termes : « Que de marbres décernés, dans nos temps de trouble, sur l'impulsion d'un caprice et de la passion d'un jour, et qui ne jouiront que d'un triomphe éphémère ! Mais cette statue, — n'est-ce pas, Valdotains qui m'écoutez, — cette statue ne tombera pas comme celle du héros d'un moment. Saint Anselme demeurera debout sur son piédestal élevé par le pieux et légitime orgueil de ses concitoyens. Il demeurera entouré de l'admiration et du respect universels. Et l'hommage que nous lui rendons ne s'adresse pas seulement au penseur, au philosophe, à cette trempe d'acier qui dictait le Droit aux puissances de la terre, mais encore à la doctrine d'Anselme, qui fut celle du Christ, doctrine que notre héros a, pour ainsi dire, incarnée dans sa vie !... »

Mgr Bourne, archevêque de Westminster, rappela, dans son éloquent discours, les incomparables services qu'Anselme rendit à l'Angleterre; il fit le vœu qu'Anselme gardât à l'Italie, sa première patrie, le trésor de la foi à laquelle elle est demeurée fidèle dans le passé, et qu'il ramenât l'Angleterre à l'Eglise, dont elle est depuis trop longtemps séparée.

S. Em. le cardinal Richelmy résuma les leçons de force et de confiance qui jaillissaient de ces fêtes; s'adressant plus particulièrement aux Valdotains, il exprima l'assurance que, dociles aux exemples de saint Anselme, leur protecteur, ils donneront toujours au Pontife romain des sujets de consolation.

Reproduisons ici, pour terminer, l'inscription qui, en 1900, fut placée sur la façade de la maison où saint Anselme naquit :

ICI

VIT LE JOUR EN 1033
SAINT ANSELME

ARCHEVÊQUE DE CANTORBERY, PRIMAT D'ANGLETERRE,
DOCTEUR DE L'ÉGLISE,

MÉTAPHYSICIEN ET THÉOLOGIEN PROFOND,
LE PLUS GRAND GÉNIE DE SON SIÈCLE.

DANS SA DOCTRINE ET DANS SES ŒUVRES
IL SUT ADMIRABLEMENT

ALLIER AUX SPLENDEURS DE LA FOI
LE CULTE DE LA RAISON.

IL COMBATTIT L'ERREUR
AVEC L'ÉLOQUENCE DU PHILOSOPHE
ET L'ARDEUR DES APÔTRES.

IL LUTTA AVEC LES GRANDS DE LA TERRE
AVEC UNE ÉNERGIE INDOMPTABLE
POUR LE DROIT, LA JUSTICE ET LA LIBERTÉ.

VALDOTAINS!

SALUEZ, VÉNÉREZ

LA PLUS HAUTE ILLUSTRATION DU PAYS.

LA VILLE D'AOSTE.

1900.

* * *

Voici maintenant quelques impressions plus personnelles sur ces fêtes. Elles sont datées d'Aoste.

*Lettre de M. MILON, Prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Aoste, le 7 septembre 1909.

Encore un jour de fête, demain 8 septembre, et les

solennités d'Aoste seront terminées. On avait, parmi les plus affectionnés à Mgr Tasso, émis quelques appréhensions sur la réussite d'une entreprise si largement conçue : venue d'un Cardinal, d'Archevêques, d'Evêques, d'étrangers; presque huit jours de fêtes. On craignait que ce fût trop. Aujourd'hui la bataille est gagnée. Ce n'est pas un succès pour Mgr Tasso, c'est un triomphe.

La cathédrale et la ville sont magnifiquement parées. Le pouvoir civil a apporté son concours, il s'est chargé des illuminations (très réussies), des feux de joie dans la montagne, aujourd'hui; du feu d'artifice demain.

Et l'on peut dire pour les fêtes religieuses que Mgr Tasso n'a rien épargné, et aussi qu'il n'a épargné personne. Pendant quatre jours nous aurons fait des processions dans la ville, portant successivement chaque jour les reliques de saint Anselme et des divers saints du pays d'Aoste. Demain, fête de la Nativité, on portera l'image de la sainte Vierge. Pendant que tout près de nous, nous voyons les sommets des montagnes couverts de neige, la chaleur est brûlante dans la vallée; malgré cela, les évêques et les abbés mitrés portent les lourdes chapes et, la crosse à la main, suivent le très long parcours de la procession. Près d'eux la musique joue inlassablement, et en tête du cortège les cantiques se succèdent sans s'arrêter. Chaque jour, discours d'évêque à l'office pontifical.

Le jour de l'inauguration de la statue de saint Anselme, — statue vraiment très réussie, en bronze, — il y a eu des discours. L'autorité civile a reçu le monument et le maire a prononcé un très beau discours. Parce que la vie religieuse de saint Anselme s'écoula et en Italie et en France à l'abbaye du Bec, et à Cantorbery, en Angleterre, ces trois nations furent représentées : un chanoine d'Aoste prit la parole au nom de Mgr Tasso; j'ai été prié de la prendre au nom de la France;

Mgr Bourne a parlé au nom de l'Angleterre. Le Cardinal-Archevêque de Turin, délégué du Pape, a parlé pour conclure.

Le soir, réception du clergé à l'hôtel de ville. Lecture fut donnée de l'acte d'érection du monument avec les noms de ceux qui sont intervenus dans la cérémonie. J'étais mentionné comme ayant représenté la France et j'ai été heureux et honoré de mettre mon nom à la suite de celui des prélats sur l'acte qui restera aux archives municipales d'Aoste.

Les fêtes se termineront par une procession en l'honneur de la sainte Vierge, le jour de la Nativité, comme je l'ai dit plus haut. Au soir aura lieu la dernière séance du Congrès marial. A la procession, Mgr Tasso fera porter la statue de la Vierge Immaculée. Le soir, je dois prendre la parole à la séance du Congrès; le sujet, naturel pour moi et pour nous, de mon discours, sera la Vierge de la Médaille miraculeuse, à laquelle on aura fait cortège le matin.

Après cela, un feu d'artifice pour clôturer les fêtes, et l'on se dispersera. Il restera certainement une grande impression de ces fêtes sur le peuple qui y aura trouvé joie et édification et sur le clergé d'Aoste qui s'en tiendra honoré et s'en souviendra avec une juste fierté. Mgr Tasso vient d'écrire une page historique dans les Annales du diocèse et de la ville d'Aoste.

Veillez agréer, etc.

A. MILON.

* * *

Voici le début du discours prononcé par M. Milon, secrétaire général de la Congrégation de la Mission, dont il a été fait mention plus haut :

Au nom de la France, ma patrie, qui fut douce à Anselme aux jours de paix, et qui lui fut un refuge aux jours d'épreuve, je viens

déposer mon hommage devant le monument élevé à ce grand homme.

D'abord, je salue avec admiration la cité d'Aoste, qui fut le berceau d'Anselme, et qui, sous nos yeux, se développe en ces splendeurs de la nature dont la grande âme d'Anselme garda le reflet.

Je salue ceux qui ont concouru à ériger ce magnifique monument, autour duquel nous nous pressons tous avec joie aujourd'hui, et notamment l'administration municipale, représentée ici par l'homme éminent qui la préside, M. le syndic d'Aoste.

Qu'il me soit permis, ô habitants de la ville et du diocèse d'Aoste, de saluer particulièrement votre évêque, à cause de l'amitié dont il m'honore, parce que je suis, comme lui, un fils de saint Vincent de Paul. Le Supérieur général de notre Communauté garde à votre prélat un respectueux et paternel attachement, et nous, ses frères, lui conservons un inviolable souvenir, vous enviant le bonheur de le posséder aujourd'hui, nous qui le possédions dans nos rangs hier.

Et maintenant, je me tourne vers la grande figure d'Anselme, dont l'admirable image de bronze vient d'être dévoilée devant notre regard.

Il y a un instant, on a salué son berceau en Italie; tout à l'heure, on saluera sa tombe en Angleterre. Je salue les trente années de glorieux et fécond labeur qu'il a vécues dans un monastère de mon pays, à l'abbaye du Bec, en France. C'est là qu'il s'est formé à la science et à la grandeur morale qui sont l'auréole de sa vie; c'est de là qu'a rayonné l'action puissante qu'il exerça sur son époque; c'est pour cela que je suis heureux d'unir ici le souvenir de la France au souvenir d'Anselme.

Les *Annales* italiennes donnent la suite du discours où M. Milon montra le caractère spécial de l'enseignement de saint Anselme au point de vue scientifique et son rôle et celui des abbayes du moyen âge pour le progrès de la civilisation.

* * *

Le 8 septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge, fut le dernier jour des fêtes d'Aoste. De nouveau, le cortège des pontifes, des prêtres et du peuple se déroula, après la messe pontificale, dans les rues de la cité. L'image de la Vierge portée en triomphe au milieu des fleurs et de l'encens était celle de l'Immaculée telle qu'elle est représentée sur la Médaille miraculeuse.

Dans l'après-midi eut lieu la dernière séance du Congrès marial. On y lut différentes études à l'honneur de la Vierge Marie. M. Milon, dans l'intention de payer à la piété mariale un tribut au nom des deux familles religieuses de saint Vincent de Paul, lut une étude sur *la Vierge de la Médaille miraculeuse*.

Ce sujet a été souvent traité devant les lecteurs des *Annales*, c'est pourquoi nous ne reproduirons pas ici cette étude; les *Annales* italiennes en donnent le texte, nous en transcrivons seulement la conclusion :

J'ai dit. — Mais on a coutume de terminer par un vœu; voici le mien :

J'ai appris de l'Évangile que le joug de mon divin Maître est doux et que son fardeau est léger : *Jugum enim meum suave est, et onus leve*; j'imagine qu'il doit en être ainsi quand il s'agit de sa divine Mère; ce n'est pas un fardeau pesant que je voudrais, de sa part, placer sur vos épaules; il est léger, et je voudrais qu'il fût placé sur votre cœur. Mon vœu, c'est que tous, vous, Mesdames, nous, Messieurs, nous portions avec amour la miraculeuse médaille de l'Immaculée Vierge Marie : fardeau léger et bien doux, n'est-il pas vrai ?

Ne vous étonnez pas, d'ailleurs, et ne croyez pas que je vous demande trop peu. Quand David dut combattre contre un géant, Dieu lui dit : « Prends une petite pierre dans le torrent et mets-la dans ta fronde. » David le fit et, frappé par cette petite pierre, le géant s'éroula. Chrétiens, je vous dis : « Mettez sur vos poitrines la petite médaille de la très douce et puissante Vierge Marie, et ce que l'on raconte d'elle peut vous donner confiance que, par elle, quand viendront les dangers du dehors ou les périls de l'âme, vous serez vainqueurs.

Le soir du dernier jour des fêtes d'Aoste, 8 septembre, à la tombée de la nuit, l'administration municipale offrit aux étrangers et aux habitants un feu d'artifice. Des places d'honneur étaient réservées au cardinal, aux évêques et aux principaux étrangers. Toute la population était présente.

Quand le bouquet du feu d'artifice eut été admiré, il resta, en lettres de feu, le salut : *Vive Saint Anselme*. Ainsi s'achevèrent ces solennités empreintes pendant toute leur durée de sentiments élevés, de religieuse et sincère cordialité.

POLOGNE AUTRICHIENNE

LE CINQUANTENAIRE

DE LA MAISON CENTRALE DES FILLES DE LA CHARITÉ ET DE LEUR PROVINCE DE CRACOVIE

(Extrait des *Roczniki* ou *Annales* polonaises, année 1909, page 225 ; traduction.)

Les Filles de la Charité de la province de Cracovie ont célébré, le 15 octobre de cette année 1909, le cinquantenaire de l'ouverture de leur maison centrale et de la fondation de leur province de Cracovie.

L'ancienne province de Galicie était peu florissante : elle se composait de cent treize Sœurs réparties en treize maisons. A la tête de cette province se trouvait alors la Sœur visitatrice Lucie Borowska, déjà épuisée par l'âge et d'une santé débile; elle avait sa résidence dans la maison Saint-Vincent à Léopol : c'était la maison centrale de cette province.

M. Etienne, le grand restaurateur de toute la Compagnie des Filles de la Charité, était de passage à Léopol en 1857. Il constata la situation de cette province et jugea qu'il fallait essayer d'y répandre une nouvelle vie. C'est pourquoi il résolut de réorganiser la province avec une autre maison centrale et un séminaire.

M. Klinger, alors directeur des Sœurs, fut chargé, par le Supérieur général, de chercher à établir la nouvelle maison centrale à Cracovie. Le Directeur cherchait; la divine Providence fit trouver ce qu'on cherchait et procura le moyen de réaliser l'œuvre qu'on avait en vue.

Il y avait alors à Cracovie Mgr l'évêque Louis

Letowski¹, autrefois administrateur du diocèse et maintenant doyen du chapitre. C'était le type du gentilhomme et du soldat polonais; après avoir passé une partie de sa vie sur les champs de bataille pour la cause de la patrie, Dieu lui avait permis de consacrer encore un demi-siècle au service de l'autel, et d'occuper pendant vingt-trois ans le siège épiscopal.

Ce prélat avait amassé pendant son administration un capital considérable et, chaque année, il l'augmentait par ses revenus qui étaient fort importants.

Un jour que le prélat venait de recevoir une nouvelle somme d'argent, il fut préoccupé du compte que Dieu lui demanderait de l'emploi de ses richesses. Il sortit pour faire une promenade et prit la direction de Kleparz, faubourg de Cracovie. Il passa à côté de l'église de Saint-Florian et arriva à l'endroit où se trouvait la petite église de Saint-Simon et Saint-Jude; cette église, qui menaçait ruine, avait été changée en dépôt de blé. A quelque distance de l'église était une maison à un seul étage et avec neuf fenêtres au rez-de-chaussée; il y avait dans cette maison une auberge et un lieu de corruption. A côté de l'église on voyait une troupe d'enfants couverts de haillons et s'amusant à crier et à sauter. A ce triste spectacle, l'évêque s'arrêta tout à coup; la même inspiration qui l'avait rempli de tant de confusion à la vue de la cassette pleine d'argent s'empara de son âme devant cette misère. Le prélat s'approcha des enfants pour les interroger : « Je demandai, dit-il dans ses Mémoires, à l'un d'eux, puis à un autre, s'il savait le « Notre Père », mais les enfants savaient à peine faire le signe de la croix. « Où est ta mère? ne t'a-t-elle pas appris les prières? » L'une des

1. Gams, *Series episcoporum* : Evêques de Cracovie : 1845. Mgr Louis Letowski, évêque de Joppée, mort le 25 août 1868; 1862. Mgr Mathieu Majerczak.

enfants était orpheline; une autre me répondit que sa mère était toute la journée dehors pour vendre des fruits ou pour aller travailler. Il n'y avait donc personne pour s'occuper de ces enfants et pour leur apprendre à prier. De retour à la maison, je fus saisi encore plus profondément par la honte de cet argent qui était là devant moi dans la cassette. Je connaissais bien les Sœurs de Charité et Dieu m'inspira ce qu'il y avait à faire. » Ainsi l'évêque résolut d'employer son argent au soulagement des pauvres et des misérables de Kleparz où il était allé d'une manière si providentielle. Alors l'évêque acheta l'église qui tombait en ruine, ainsi que la misérable maison qui se trouvait non loin de là, puis il s'adressa à M. Etienne, Supérieur général à Paris, pour lui demander des Filles de la Charité. Monseigneur leur offrait l'église et la maison dont nous venons de parler pour les mettre en état de secourir les pauvres enfants. Ainsi était trouvée la maison centrale que le Supérieur général faisait chercher.

Il y avait à Paris à cette époque plusieurs Sœurs polonaises, entres autres, la Sœur Agnès Wasalska, qui se préparait à la charge de Directrice de Séminaire; la Sœur Jeanne Swietorzecka, qui venait de prendre l'habit, et la Sœur Ostrowska, qui se préparait à faire les vœux : ces trois sœurs furent désignées par M. le Supérieur général pour aller établir la nouvelle maison. Et comme la Sœur Borowska demanda à être déchargée de la fonction de Visitatrice, on en choisit une autre; ce fut la Sœur Marie Talbot. Nous trouvons dans la biographie de Mgr Letowski par Louis Debicki un grand éloge de cette première Supérieure de la nouvelle maison de Cracovie; elle se distingua par son zèle et son dévouement pour les pauvres enfants de Kleparz, par sa charité pour les malheureux.

Comme assistante lui fut encore donnée une autre

Sœur qui se trouvait alors à Paris, la Sœur Marie Swietczka. La petite communauté, avec sa Supérieure à la tête, arriva à Cracovie le 24 septembre 1859. La petite église en ruine et la maison voisine n'étant pas assez bien arrangées pour recevoir ses habitants, les Sœurs prirent leur demeure provisoire dans la maison de Saint-Lazare, où la Supérieure, la Sœur Caroline Kohlrus, les reçut avec cordialité. A ce moment une autre Sœur venait encore se joindre à la petite communauté, ce fut la Sœur Marie Kulesza, venue de Léopol et désignée comme secrétaire de la nouvelle maison centrale à Cracovie.

Le 15 octobre, fête de sainte Hedwige, patronne de Pologne, le samedi (c'est ainsi qu'on lit dans l'acte de fondation) était le jour marqué pour l'ouverture et la bénédiction de cette nouvelle maison centrale d'une nouvelle province, qui s'appellerait désormais la province de Cracovie. A deux heures de l'après-midi, la Sœur Talbot, accompagnée des autres Sœurs au nombre de six, attendait l'arrivée de M. Klinger, le Directeur des Sœurs, qui devait bénir la maison. C'est dans l'intimité qu'eut lieu cette cérémonie.

La consécration de la chapelle, c'est-à-dire de cette petite église délaissée, à laquelle on avait rendu la décence convenable, grâce à la générosité de l'illustre bienfaiteur, fut faite d'une manière très solennelle par Monseigneur lui-même, le 21 octobre, à neuf heures du matin.

Cette même année, le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, le 21 novembre, le Séminaire des Sœurs fut ouvert dans la maison centrale. Ainsi la nouvelle province était entièrement établie.

Avec le capital donné par Mgr l'évêque, on avait fait beaucoup, mais il ne pouvait suffire à tout, et surtout à l'extension rapide de la nouvelle maison centrale. Celle-ci, en effet, se développa d'une manière étonnante. Dès

l'année 1861, la Sœur Talbot acheta un terrain devant l'église pour y bâtir un orphelinat, et cette maison fut agrandie successivement les années suivantes. La maison des Sœurs devint, elle aussi, trop petite et il fallut l'agrandir en 1867. Cette même année on commença un autre bâtiment pour servir d'école.

Enfin la petite église était devenue trop étroite pour le nombreux personnel que réunissaient les divers établissements des Sœurs. Alors l'intrépide Sœur Visitatrice, ne reculant pas devant une pareille entreprise, résolut de bâtir une nouvelle église. Le 3 mai 1869, on commença la nouvelle construction; on avait choisi le style roman. La première pierre fut posée le 28 juin suivant par M. Soubieille, Visiteur de la province.

Le 14 septembre 1871, cette belle église fut consacrée par le nonce apostolique de Vienne, Mgr Falcinelli.

L'éminent bienfaiteur, Mgr Letowski, qui se réjouissait beaucoup de l'extension de son œuvre, n'eut pas la consolation de voir la nouvelle église. En 1868, l'année avant que l'on commençât à bâtir, le vénérable vieillard, âgé de 82 ans, avait célébré sa cinquantaine de sacerdoce au milieu de son peuple chéri. Les Sœurs eurent leur part dans ces fêtes : le 10 mai, au jour de la fête, Mgr l'évêque, après avoir célébré la sainte messe à la cathédrale en présence d'une foule immense, se rendit à la maison des Sœurs. La maison était ornée pour la circonstance ainsi que la chapelle, où s'étaient groupés les Missionnaires et les Sœurs supérieures de la province en attendant l'arrivée de l'illustre prélat; M. Soubieille, le Directeur des Filles de la Charité, adressa à Monseigneur les vœux reconnaissants des deux familles de saint Vincent de Paul; après quoi on chanta un solennel *Te Deum* pour remercier Dieu de tous les bienfaits accordés par la main de son évêque Mgr Letowski.

Après la réception à l'église, on se rendit au jardin, où les orphelins de la maison centrale, ainsi qu'une cinquantaine de pauvres vieillards et autant de pauvres vieilles, attendaient Mgr l'évêque. Grande fut la reconnaissance de tous ces pauvres gens envers leur bienfaiteur lorsque celui-ci voulut bien les inviter tous à dîner avec lui dans la maison centrale, et ils ne savaient comment exprimer leur gratitude à l'égard de leur illustre hôte. Les Sœurs, de leur côté, n'avaient rien omis pour rendre cette fête aussi brillante que possible : elles se faisaient un honneur de servir les pauvres et de leur procurer tout ce qui pouvait leur être agréable. A la fin du repas, Monseigneur s'entretint encore un peu avec les pauvres qui faisaient sa joie et sa consolation, et ainsi finit cette belle fête dont le souvenir reste toujours conservé par les Sœurs qui en furent les heureux témoins.

Trois mois après, le 25 août, fête de son patron, le saint évêque acheva sa belle et longue carrière sur cette terre, après avoir été soigné dans sa maladie par les Sœurs de Kleparz. Le désir du défunt était que son corps fût placé dans la nouvelle église des Sœurs; mais, en attendant, on déposa sa dépouille mortelle dans le tombeau royal à Wawel.

Au mois de septembre de l'année 1872, on transporta en procession solennelle les restes de l'évêque de Cracovie pour être déposés dans un caveau de la nouvelle église; auparavant déjà on y avait placé, enfermé dans une châsse à part, son cœur qui fut si plein de charité pour les pauvres. « Si la fondation de cette œuvre, écrit son biographe, était la consolation de l'illustre évêque Mgr Letowski, son esprit et son cœur doivent se réjouir de voir que l'œuvre commencée par lui pour la gloire de Dieu et le bien du prochain a pris une si grande extension. »

En effet, après ses premiers et rapides développements, l'œuvre a grandi encore. En même temps que la maison centrale s'étendait, la province, elle aussi, s'est développée d'une manière merveilleuse pendant ces cinquante années. A la fin de l'année 1859 il y avait dans cette nouvelle province quatorze maisons de Sœurs avec un personnel de cent vingt-trois Filles de la Charité, et maintenant, à la fin de l'année 1908, cette province compte cinquante-neuf établissements avec six cent soixante-cinq Sœurs.

Durant ces cinquante années, on a vu d'une manière frappante, comme l'écrit le même biographe de Mgr Letowski, « que Dieu protège visiblement cette œuvre ». C'est pourquoi les Filles de la Charité, voulant montrer leur reconnaissance envers la divine Providence, ont chanté, le 15 octobre dernier, un solennel *Te Deum* et ont prié avec ferveur pour les âmes de ceux qui ont été, entre les mains de la Providence, les instruments de tant de bien, nous voulons dire pour l'âme de feu Mgr l'évêque Letowski et pour l'âme de la Sœur Talbot.

TURQUIE D'EUROPE

CAVALLA

Les Prêtres de la Mission sont établis à Cavalla depuis l'année 1887, et les Filles de la Charité viennent d'y ouvrir une école. — Voici d'abord quelques renseignements sur cette ville.

CAVALLA OU KAVALLA est une ville maritime de la province de Salonique, située à 125 kilomètres est-nord-est de Salonique (Macédoine, Turquie d'Europe). Population, 5 000 habitants, dont quelques-uns seulement sont catholiques. Située au fond de l'ancien golfe Pierie, Cavalla est bâtie sur une petite île rocheuse qui se détache de la côte. Il n'y a pas de

port, mais seulement une plage de sable, le long de laquelle viennent s'aligner les bateaux du pays. Aujourd'hui, Cavalla est l'une des échelles où touchent les navires qui vont de Salonique à Constantinople. Kavalla, en français levantin « la Cavalle », est l'ancienne Néopolis des Grecs, Néapolis des Byzantins, et le port de l'ancienne Philippiques, distante de 13 kilomètres et dont il ne reste plus que des ruines.

Au point de vue des souvenirs religieux, on remarque que Cavalla, l'antique Néapolis, est la première ville du continent européen qu'ait touchée l'apôtre saint Paul. On lit, en effet, aux *Actes des Apôtres*, ce qui suit (chap. XVI, vers. 9) :

« Et Paul eut une vision pendant la nuit : c'était un homme macédonien qui se tenait devant lui, le priant et lui disant : « Passe dans la Macédoine et viens à notre secours. » Et aussitôt qu'il eut vu cette vision, nous cherchâmes à passer en Macédoine, certain que Dieu nous appelait à les évangéliser. Or, quittant la Troade, nous vinmes en droite ligne à Samothrace et le jour suivant à Neapolis et de là à Philippiques. »

*Lettre de M. Etienne JOUGLA, Prêtre de la Mission,
à M. Ant. FIAT, Supérieur général.*

Cavalla, le 1^{er} novembre 1909.

Depuis longtemps les Missionnaires de Cavalla désiraient avoir l'aide des Filles de la Charité pour l'évangélisation de ce pays. Leurs désirs se sont enfin réalisés. Quatre Filles de la Charité sont arrivées dans cette ville le 6 octobre dernier.

Elles ont été bien accueillies par la population et elles se sont mises à l'œuvre sans délai. Les premiers jours, à la vue des cornettes qu'ils ne connaissaient pas, les enfants se groupaient sur leur passage et manifestaient un peu leur étonnement ; mais cela n'a duré que quelques jours. Nous rendons grâce à Dieu de tout notre cœur et nous espérons que l'arrivée des Sœurs sera pour cette ville et le pays environnant le commencement d'une ère de salut.

Voilà déjà vingt-deux ans qu'arriva le regretté M. Hypert pour fonder cette mission, dans cette ville où saint Paul a foulé pour la première fois le sol de l'Europe, lorsqu'il se rendait, par l'ordre de Dieu, de Troade en Macédoine. La parole du grand apôtre tomba sur une terre bien disposée à la recevoir. En effet, la *Neapolis* des Actes des Apôtres fut bientôt appelée *Christopolis* et les saints furent nombreux dans cette partie de la Macédoine. Mais depuis ces temps glorieux, les hérétiques, les païens, les musulmans avaient renversé l'œuvre de saint Paul. La grande ville de Philippes dont Cavalla est le port n'est plus qu'une ruine, et M. Hypert ne trouva, à son arrivée ici, à l'ancienne Christopolis, qu'un très petit nombre de catholiques privés de tout secours religieux.

Les débuts de la Mission furent pénibles et difficiles. M. Hypert dut rester quelques mois l'hôte d'une famille catholique. Il put enfin louer une maison où il s'installa et où il ouvrit une école et une petite chapelle. C'est dans cette maison de louage, très incommode, que les Missionnaires sont restés l'espace de treize ans. Ils purent, après ce temps, grâce à votre appui, bâtir une maison et une école convenables.

Les catholiques venaient petit à petit se grouper autour de nous; mais si, par notre ministère et notre école, nous avons quelque influence sur les hommes et les enfants, notre action sur le reste de la population était à peu près nulle. Les jeunes personnes fréquentaient les écoles grecques et israélites. Quelques-unes n'apparaissaient presque jamais dans notre chapelle.

Affligés de cet état de choses, nous avons réuni toutes nos économies afin de pouvoir construire une maison pour les Filles de la Charité.

Grâce à Dieu, cette maison a été construite dans le courant de cette année; les Sœurs sont arrivées et, depuis

quelques jours, les choses ont bien changé. L'école que les Sœurs ont ouverte sans retard a reçu toutes les jeunes personnes catholiques. Il nous sera ainsi facile de les instruire. Plusieurs Grecques et israélites fréquentent aussi l'école, qui compte déjà quatre-vingts élèves des meilleures familles de la ville. Nous espérons en voir le nombre s'augmenter.

Lorsque les Filles de la Charité auront pu ouvrir un dispensaire, l'influence de notre sainte religion s'étendra aussi un peu parmi le peuple.

Nous n'espérons pas immédiatement une riche récolte, car nous nous trouvons dans un pays où les yeux s'ouvrent difficilement à la lumière; nous aurons cependant quelques consolations spirituelles. Nous commençons, en effet, quelques associations qui paraissent devoir porter des fruits de salut.

Notre seul désir est de voir reflourir dans ce pays les temps de l'apôtre saint Paul.

Ernest JOUGLA.

ASIE

TURQUIE D'ASIE

CAUSES ET PRÉTEXTES DES DERNIERS MASSACRES D'ASIE MINEURE COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

Sous ce titre, nous lisons dans les *Missions Catholiques* (numéro du 11 novembre 1909) ce qui suit :

Voici un dernier mot à propos des terribles événements d'Asie-Mineure. Nous en sommes redevables à l'un des témoins de ces journées sanglantes, où le dévouement des missionnaires a si admirablement brillé, et sur l'origine desquelles la lettre suivante va nous fournir d'intéressantes explications.

*Lettre de M. DILLANGE, Lazariste,
Supérieur des Lazaristes d'Akkès.*

L'ex-sultan Hamid, et avec lui tous ses partisans, ne s'étaient jamais repentis des mesures sanglantes de 1895, en partie provoquées par les coups d'audace des jeunes Arméniens, c'est-à-dire des Comités secrets révolutionnaires. Une haine terrible s'est conservée vivace dans le cœur de tout pur musulman contre la race arménienne, ne demandant qu'une occasion pour éclater et faire encore des milliers de victimes.

L'étincelle qui a allumé un si grand incendie a été jetée par l'ex-sultan et son entourage.

Furieux de voir les Arméniens réclamer le régime constitutionnel plus vivement encore que les autres chré-

tiens de Turquie, Abd-ul-Hamid avait juré de se venger. Des ordres secrets avaient été donnés à tous les gouverneurs, préfets et sous-préfets de procéder à un nouveau massacre.

Dix mille Arméniens, sans parler des Grecs et des autres, s'étaient joints à l'armée libératrice qui délivra Constantinople du joug hamidien. De plus, pour exciter encore davantage la fureur sanguinaire de l'ex-sultan, un bruit avait circulé partout. On disait que Hamid descendait d'une Arménienne et, en effet, il ressemble fort à un Arménien.

* * *

Les Arméniens, de leur côté, n'avaient pas oublié les boucheries de 1895. Ils rêvaient peut-être d'un royaume indépendant. Leurs chefs spirituels en même temps que temporels (patriarche grégorien schismatique de Constantinople, évêques schismatiques, etc.), par leurs écrits, leur conduite, leurs émissaires, les sommes considérables d'argent envoyées, encourageaient l'insurrection. L'évêque grégorien schismatique d'Adana était parmi les plus ardents. Mais, voyant que les événements prenaient une tournure sanglante, il s'enfuit au Caire, où il se trouve encore, après avoir été condamné à cent un ans de prison. Bien lui en prit, car il aurait été la première victime, comme l'ont été, du reste, partout les prêtres grégoriens, voire même les pasteurs protestants, tandis qu'à ma connaissance, on ne parle pas de prêtres arméniens catholiques massacrés. Il est vrai qu'un peu partout, les Ordres religieux et les Missionnaires prêchaient au contraire à leurs ouailles le calme et l'obéissance au gouvernement.

* * *

Déjà en février et mars 1909, on disait que partout

les Arméniens s'armaient; ostensiblement ils portaient des revolvers, des fusils, des ceintures garnies de balles. Leurs maisons étaient remplies d'engins meurtriers et les musulmans voyaient tout cela!!!

Depuis quelque temps j'avais informé nos représentants à Alep et à Adana de cet état de choses : l'attitude pleine de réserves des autorités gouvernementales d'Adana et des environs me semblait très inquiétante. Evidemment quelque chose se préparait; mais qui aurait pu deviner les horreurs que nous avons vues?

* * *

Comme un coup de foudre, l'orage a éclaté, nous prenant tous au dépourvu. Une panique épouvantable s'empara de tous nos chrétiens et, le 15 avril, notre maison d'Abkès et le monastère des Trappistes étaient envahis par une foule affolée. Les villages dans un rayon de six à dix lieues avaient été incendiés, leurs habitants égorgés ou en fuite, les jeunes filles enlevées, les femmes outragées.

Tout cela était l'œuvre des Kurdes accourus d'un peu partout pour procéder au massacre, au pillage et à la dévastation. Ils eurent largement le temps d'accomplir leur œuvre sanguinaire, car les secours n'arrivèrent d'Europe que plus tard.

* * *

C'est à notre regretté consul, M. Roqueferrier, que nous avons dû notre délivrance, ainsi qu'aux représentations énergiques de l'amiral Pivet et des commandants de la division navale envoyée dans nos parages. Mais que l'avenir est encore triste!

CHINE

ÉTAT GÉNÉRAL

DES ŒUVRES RELIGIEUSES

EXISTANT DANS LES VICARIATS DE CHINE

DESSERVIS PAR LES LAZARISTES

Exercice 1908-1909.

On lit dans les *Missions Catholiques*, n° du 19 novembre 1909 :

En outre du tableau ci-joint qui expose en détail l'état des Missions confiées à la Congrégation des Lazaristes (3 vicariats au Tché-ly, le Tchékiang et les 3 vicariats du Kiangsi), voici quelques renseignements généraux :

En 1894-1895, que nous prenons pour point de départ de cette vue d'ensemble, ces Vicariats réunis ne comprenaient encore que 99 600 chrétiens baptisés, formant alors 1 498 chrétientés, et le nombre des baptêmes d'adultes (non compris les baptêmes *in articulo mortis*) n'atteignait pas 2 000 (1892).

A partir de cette époque, on remarque un progrès croissant d'année en année, et qui semble pouvoir s'expliquer providentiellement par les résultats humiliants de la guerre sino-japonaise : les Chinois commencèrent à comprendre qu'ils feraient bien, eux aussi, de ne pas se soustraire à l'influence européenne, en matière de religion comme au point de vue des progrès matériels.

Cependant le mouvement était encore bien lent, si on

le compare à celui qui a suivi les troubles des Boxeurs. Ainsi, en 1899, le nombre de chrétiens ne dépassait guère 115 000, celui des chrétientés était de 1 789, et il y avait 3 828 baptêmes d'adultes, chiffre déjà remarquable à cette date, mais qui paraît minime actuellement.

C'est surtout à partir de l'exercice 1901-1902 que le mouvement s'accélère : le troupeau dispersé a pu se réunir, les ruines ont fait place à de plus belles églises, les Missions se sont réorganisées plus fortes qu'auparavant, le sang de nos milliers de martyrs a fait germer de nouveaux chrétiens, et nous comptons dès cette année-là 6 500 baptêmes d'adultes, dont l'instruction fut facilitée par le versement des indemnités. On pourrait donc dire que le démon qui avait essayé de détruire la religion catholique en Chine a été pris dans ses propres pièges.

Depuis lors, les progrès se sont accentués encore davantage chaque année, et tout le monde se rappelle le chiffre prodigieux de 32 000 baptêmes d'adultes obtenu à Pékin en 1907-1908, et qui porte le nombre des chrétiens de ce Vicariat à 138 000, alors qu'il avait été réduit à 39 800 à la suite de la formation du Vicariat du Tchély oriental et surtout par le massacre de 5 800 martyrs. Evidemment une moisson aussi merveilleuse ne pouvait pas se renouveler, faute d'ouvriers pour la cueillir !

Cette année-ci le nombre de nos chers chrétiens s'est encore accru de 26 000, et de ces 286 000 néophytes, baptisés dans les Vicariats administrés par les Lazaristes, sont dispersés dans 3 580 chrétientés ; il y a pour les diriger, les perfectionner et en former d'autres, 300 prêtres. Nous voudrions en avoir bien plus encore : *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam !*

CHINE. — TABLEAU GÉNÉRAL COMPARATIF DE L'ÉTAT DES MISSIONS

CONFIÉES A LA CONGRÉGATION DES LAZARISTES ET DES RÉSULTATS OBTENUS DE 1908 A 1909

(Suite.)

DÉSIGNATION	TCHÉ-LY SEPT.		TCHÉ-LY OCT.		TCHÉ-LY OR.		KIANG-SI SEPT.		KIANG-SI OR.		KIANG-SI MÉR.		SHANG-HAI MI-SING		CHA-LA		TOTAL		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	TCHÉ-LY SEPT.	TCHÉ-LY OCT.	TCHÉ-LY OR.	TCHÉ-LY SEPT.	TCHÉ-LY OR.	KIANG-SI SEPT.	KIANG-SI OR.	KIANG-SI MÉR.	KIANG-SI OR.	KIANG-SI MÉR.	SHANG-HAI MI-SING	CHA-LA	TOTAL	ANNÉE PRÉCÉDENTE						
Communions annuelles	65,349	21,564	4,258	11,180	6,261	8,953	5,388	20,007	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
Extrêmes-Onctions	219,311	106,471	38,286	88,178	34,351	30,890	31,997	26,007	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mariages	1,443	738	50	379	145	197	92	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121
Retraites ou Mariages (garçons)	711	401	72	213	121	132	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54
Ex. spirituels Femmes, Filles	1,080	382	*	404	745	132	113	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37
Associations et confréries	10	12	1	9	6	8	8	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
et confréries de reçus dans l'année	2,718	2,574	51	1,248	554	106	106	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107

I. ASSOCIATIONS de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, des Enfants de Marie, de St-Joseph (pour les hommes), de Sainte-Anne (pour les femmes). — ARCHICONGRÈS de la Très-Sainte-Trinité, du Très-Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur-de-Jésus, du Saint-Cœur-de-Marie, du Saint-Rosaire, de la Sainte-Agnès. — SCAPULAIRES de la Passion, du Mont-Carmel, de l'Immaculée-Conception, des Sept-Douleurs.

PROFES SPIRITUELS

TABLEAU SPÉCIAL DE L'ÉTAT DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

ET DES RÉSULTATS OBTENUS PENDANT L'EXERCICE 1908 A 1909

DÉSIGNATION	TCHÉ- LY SEPT.	TCHÉ- LY OCT.	TCHÉ- LY NOV.	TCHÉ- LY DÉC.	KIANG- SI SEPT.	KIANG- SI OCT.	KIANG- SI NOV.	KIANG- SI DÉC.	KIANG- SI TOTAL.	SIANG- MAI	CHAI- LING	TOTAL.	ANNÉE PRÉCÉ- DENTE
BAPTÊMES d'enfants de parents	9,806	34,407	1,051	5,360	2,482	2,975	1,726	2,975	58,126	280		58,126	59,228
ENFANTS rachetés	"	1,823	21	"	319	463	285	18	3,970	"	"	3,970	3,723
ENFANTS en nourrice	593	1	"	6	1	"	1	"	19	"	"	19	11
ORPHELINATS	40	60	5	146	24	3	42	5	312	"	"	312	283
} Filles	16	54	2	140	20	1	37	1	266	"	"	266	238
ÉCOLES	690	22	486	882	475	453	354	41	790	"	"	6,203	1,448
} Filles	357	153	153	500	93	90	67	14	1,548	"	"	1,548	9,337
FEMMES, ATEL. Garçons	2,020	472	360	797	905	862	314	6	1,554	"	"	6,188	8,828
Ouvroirs	411	600	5	675	435	441	124	17	2,686	"	"	2,686	2,492
} Filles	401	589	4	668	427	433	116	9	2,678	"	"	2,678	2,484
ENFANTS confiés à des familles chrétiennes dans l'année	43	36	5	41	23	92	17	17	257	"	"	257	280
} de	18	15	2	17	10	23	7	7	12	"	"	12	7
} dans les années pré- } cédentes	25	21	"	24	13	69	10	10	145	"	"	145	215
TOTAL GÉNÉRAL des enfants appartenant à la Sainte- Enfance	5,905	5,819	940	2,967	1,733	3,892	1,395	3,892	22,641	"	"	22,641	27,730
PHARMACIES	10	7	"	8	4	4	5	4	38	"	"	38	38

Voici maintenant des renseignements se rapportant en particulier à quelques-uns de ces vicariats.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

LE SEMINAIRE DE CHA-LA-EUL

Nous recevons les renseignements suivants sur l'établissement d'un séminaire pour les jeunes gens de la Congrégation de la Mission, qui vient d'être établi à Cha-La, près Pékin.

Comme l'a annoncé M. le Supérieur général dans sa circulaire du 1^{er} janvier de cette année 1909, les postulants du nord de la Chine ayant beaucoup de difficultés à se faire au climat de Kiashing, nous avons été autorisés par le Saint-Siège à ouvrir un Séminaire interne dans le Tché-ly. Là, en effet, nos trois Vicariats comptent maintenant plus de 210 000 chrétiens baptisés, et les vocations à l'état ecclésiastique s'y manifestent en proportion du mouvement de conversions; nous avons donc tout lieu d'y espérer également d'assez nombreuses vocations pour la famille de Saint Vincent, et il s'agissait de les favoriser.

Au mois de mars dernier, le Visiteur de la province fit un voyage dans le Nord (Tché-ly) pour s'entendre avec les trois Vicaires apostoliques de la région sur le choix d'un emplacement pour la nouvelle maison de formation. A l'unanimité, on regarda *Cha-La* comme étant tout naturellement désigné pour cette œuvre.

Ce nom, qui est une corruption du mot *tcha-lann* (palissade), rappelle la clôture du cimetière qui fut donné aux RR. PP. Jésuites par l'empereur Kang-Hi. La palissade n'existant plus, les Chinois connaissent plutôt cette vaste propriété de la Mission catholique sous le nom de *Che-Menn* (porte de pierre), à cause d'une

énorme porte à deux battants, en marbre, qui fait face à la nouvelle église.

Cha-La, situé à l'ouest de Pékin, à un kilomètre environ de la porte *Ping-tse-Menn*, se trouve tout à fait dans la campagne; on y a bon air et surtout de la bonne eau, grâce aux montagnes qui n'en sont pas très éloignées. En même temps, la proximité de la capitale facilite tout approvisionnement et, en cas de maladie, on pourrait avoir promptement le secours d'un médecin européen.

Mais ce qui rend Cha-La encore plus intéressant, ce sont les grands souvenirs, anciens et récents, qui s'y rattachent. Dans la propriété de la Mission est renfermé l'ancien cimetière où furent déposés les corps des Missionnaires les plus illustres : des Mathieu Ricci, des Longobardi, des Adam Schall, des Verbiest, etc. Comme toutes les tombes, au nombre de plus de 80, avaient été ouvertes et profanées par les Boxeurs en 1900, le gouvernement français obtint pour la Mission de Pékin une indemnité spéciale en vue d'élever un monument expiatoire à la mémoire des anciens morts.

Ce monument consiste en une belle église romane, bâtie en avant du cimetière et autour de laquelle, à l'extérieur, ont été incrustées les stèles, pour la plupart brisées, des anciens tombeaux; sous chacune d'elles reposent les restes qui ont pu être retrouvés du Missionnaire Jésuite ou autre dont elle rappelle le nom. Quelques tombes des plus célèbres ont été conservées et relevées dans le cimetière même.

A l'intérieur de l'église, à la hauteur de six pieds environ, une ceinture de marbre noir fait tout le tour des nefs latérales et contient, par préfectures, sous-préfectures, villages et familles, les noms des 5 800 chrétiens massacrés par les Boxeurs dans le Vicariat de Pékin.

Au nord de ce monument, que l'on peut bien appeler l'église des Martyrs, et au fond du cimetière s'élève un dôme sous lequel un caveau renferme tous les corps des victimes que l'on a pu retrouver après les troubles, surtout dans les puits de la propriété.

Voilà à peu près ce qui donne à Cha-La un intérêt tout particulier, et ce qui l'a fait choisir pour la nouvelle maison de formation.

Ajoutons que, depuis 1900, deux corps de bâtiments, de 45 à 50 mètres de long, avaient été construits à l'est et tout près de l'église; celui du sud servait de résidence au Missionnaire de l'endroit, et de maison de campagne au Séminaire de Pékin; celui du nord, séparé du premier par une vaste cour, était occupé par une grande école de catéchumènes. Mgr Jarlin a bien voulu les vendre à la Congrégation en vue du Séminaire interne et des études : ce qui facilita notablement l'installation.

L'époque du transfert fut fixée au commencement de juillet dernier : tous les jeunes gens venus précédemment du Nord, clercs et frères coadjuteurs, au nombre de neuf, devaient quitter Kiashing pour Cha-La avec M. Dutilleul pour directeur et M. Serre pour sous-directeur. Ainsi l'esprit de Kiashing, qui fait de cette maison une vraie famille, se transmettrait tout naturellement à la maison de Cha-La, ou plutôt les deux maisons n'en feraient qu'une.

Dès le milieu de juin, M. Serre, nommé procureur, se rendit à son nouveau poste avec deux Frères coadjuteurs, pour y faire les préparatifs les plus urgents, emportant de Shanghai et de Tientsin les provisions les plus indispensables au début. Déjà, par les soins de Mgr Jarlin et des confrères de Pékin, une bonne partie du mobilier avait été fabriquée sur place. Le bâtiment du sud fut de suite aménagé pour le Séminaire interne;

et quand la petite colonie, partie de Kiashing le 28 juin, arriva à Cha-La le 3 juillet à sept heures et demie du soir, elle fut agréablement surprise d'y trouver une installation presque complète. La nouvelle ligne de chemin de fer, qui va de Fong-Tai à Kalgan en longeant Pékin à l'ouest, lui avait permis de débarquer à cinq minutes du nouveau Séminaire : la divine Providence avait béni le voyage et il avait été pourvu à tout. Aussi une messe d'actions de grâce fut-elle célébrée le lendemain, en la fête du Précieux Sang, source de tant de bienfaits.

Le Visiteur provincial de Chine, M. Guilloux, qui avait accompagné la colonie, profita de son séjour à Cha-La pour régler avec Mgr Jarlin la situation de la nouvelle maison, et pour faire commencer les constructions nécessaires surtout en vue des études. Sa Grandeur, qui n'a cessé de témoigner la plus touchante bienveillance pour l'œuvre de Cha-La, condescendit à tous les désirs de M. le Visiteur : au nom du Vicariat de Pékin, il consentit à vendre à la Congrégation de la Mission, en vue de la maison de formation, non seulement l'emplacement des bâtiments et des cours, mais encore une certaine étendue de terrain, qui sera plantée d'arbres pour purifier l'air et éloigner les voisinages gênants. Mgr Jarlin ne pouvait pas aliéner l'église, monument trop précieux, mais il a bien voulu nous en donner l'usage. Il a même poussé la générosité jusqu'à nous offrir provisoirement pour maison de campagne le cimetière de Tcheng-fou-se, situé à six kilomètres de là, non loin du Palais d'été, et qui est presque aussi riche que Cha-La en souvenirs. C'est là que se trouvent presque tous les tombeaux des anciens Missionnaires Lazaristes de Pékin.

Malgré la chaleur du mois de juillet, les Vicaires Apostoliques du Tché-ly sud-ouest et du Tché-ly est,

Mgr Coqset et Mgr Geurts, ne craignirent pas de faire le voyage de Pékin pour manifester, eux aussi, en l'honorant de leur visite, l'intérêt qu'ils portent au nouveau Séminaire. Mgr Coqset y envoya même de suite deux bons prêtres et deux des meilleurs élèves du Séminaire de Tcheng-ting-fou. Je dois mentionner également la visite de Mgr Ciceri, qui se trouvait alors à Pékin.

En ce moment le Séminaire compte deux prêtres, huit clercs et trois frères coadjuteurs n'ayant pas fait les vœux : tous sont indigènes, ainsi qu'un autre frère coadjuteur qui a déjà cinq ans de vocation. Nous espérons bien que ce petit troupeau grandira et que le bon Dieu lui continuera ses premières bénédictions. Le personnel européen est composé de trois prêtres : un des nouveaux venus, M. Hubrecht, a été adjoint à ceux que nous avons déjà nommés. Ainsi les plus anciens Séminaristes pourront continuer leurs études en novembre, dès que les nouvelles constructions seront terminées. On élève un étage sur le bâtiment du nord, où seront les chambres des étudiants, et l'on bâtit deux ailes qui formeront une cour carrée avec les anciennes constructions.

Enfin, la nouvelle maison de Cha-La compte sur la Providence, non seulement pour se remplir de bonnes vocations, mais aussi pour compléter son ameublement et surtout pour garnir sa bibliothèque. Puisse-t-elle trouver, à cet effet, autant de bienfaiteurs que son aînée, la maison de Kiashing!

QUELQUES NOUVELLES DU TCHE-LY NORD

PÉKIN, 5 septembre 1909. — Malgré l'énorme travail des Missions, etc., les Missionnaires du Vicariat font des livres. Nous avons eu dix ouvrages nouveaux en un an, et le Frère Maes a tiré plus de trois cent mille volumes. — Mgr JARLIN, Vic. ap.

PÉKIN, 4 septembre 1909. — Notre Grand Séminaire, divisé du petit depuis deux ans, comptera cette année 34 séminaristes : 11 philosophes et 23 théologiens. Durant l'année qui vient de s'écouler, il

a présenté au sacerdoce 8 séminaristes; et 6 diacres seront encore ordonnés prêtres, nous l'espérons, en février. Donc, depuis 1900, nous avons eu 35 prêtres chinois ordonnés ici.

Jusqu'en 1904, les rentrées au Petit Séminaire n'ayant lieu que chaque deux ou trois ans, nous n'avions d'ordinations sacerdotales que tous les trois ans. Désormais, nous espérons avoir une ordination de prêtres presque tous les ans, ordination de sept à huit jeunes gens, je pense.

Nous sommes deux prêtres au Grand Séminaire, M. Barrault et moi; de plus, M. Dumond, notre vicaire général, fait le cours de morale. — J. de VIENNE, C. M.

LES NOCES D'OR

DU VICARIAT DU TCHE-LY SUD-OUEST.

Sous ce titre, Mgr Coqset, Vicaire apostolique de ce Vicariat, a publié (à l'imprimerie des Lazaristes de Pékin, 1909) une importante étude sur le Tche-ly Sud-Ouest dont l'administration religieuse lui est confiée. C'est cette étude que nous reproduisons ici. Nous souhaitons que pour nos autres Missions, à l'occasion de circonstances analogues, des travaux d'ensemble de cette nature soient aussi publiés.

I

LE TCHE-LY MÉRIDIO-OCCIDENTAL

AVANT SON ÉRECTION EN VICARIAT APOSTOLIQUE

La Mission du Tche-ly appartient d'abord au diocèse de Macao. L'évêché de cette ville, fut érigé en 1585, par Grégoire XIII, à la demande du Portugal, comme suffragant de Goa, et comprenait toute la Chine.

Les Portugais avaient découvert les Indes Orientales et montré du zèle pour la propagation de la Foi, aussi reçurent-ils du Saint-Siège un certain droit de Patronage sur les Missions d'Extrême-Orient. Le Portugal revendiquait, pour lui, le privilège de pourvoir aux missions des Indes et de la Chine : sans lui aucun siège épiscopal ne pouvait être créé, ni aucun évêque nommé; sans lui aucun missionnaire ne pouvait entrer en Chine.

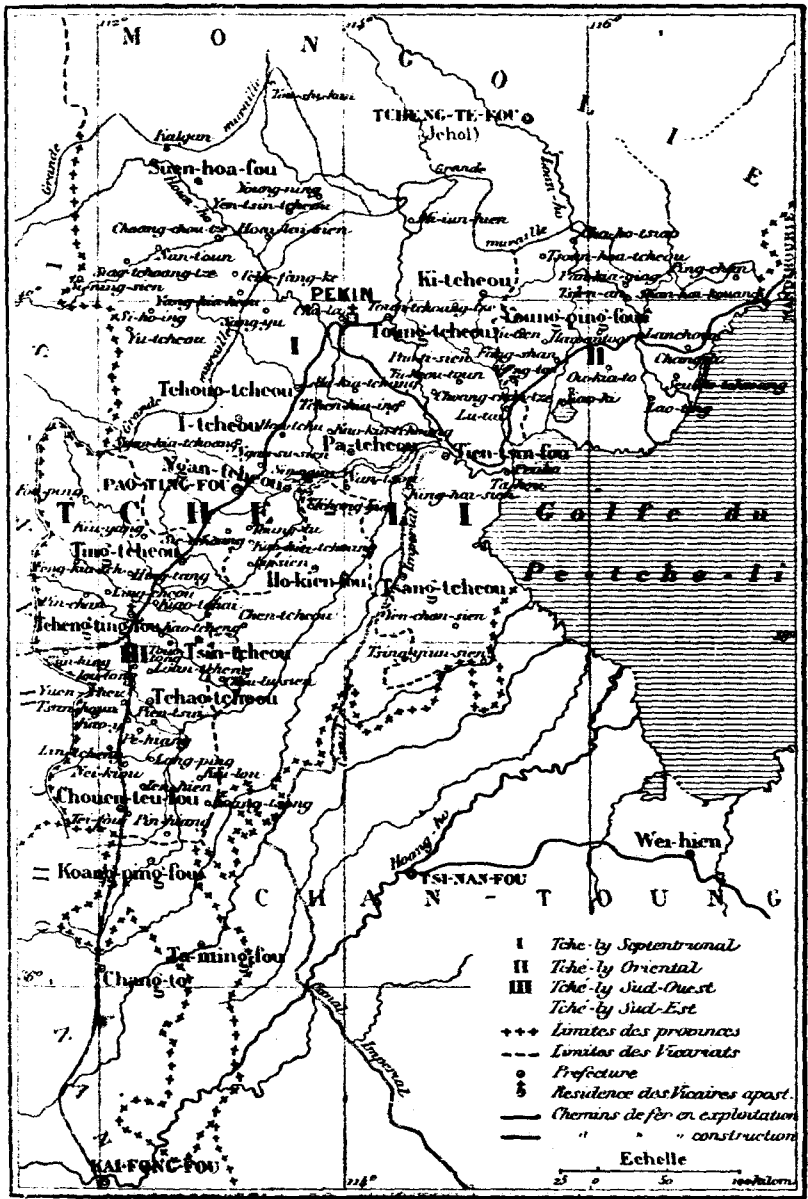
Pour éviter les inconvénients de ce monopole, Alexandre VII, en 1656, nomma trois Vicaires apostoliques indépendants de Goa, auxquels il confia la Chine et les pays voisins. Le troisième de ces Vicaires apostoliques, Monseigneur Cotelendi qui avait sous sa juridiction Nanking, Péking et tout le Nord de l'Empire, mourut en route. Sur la proposition des deux Vicaires apostoliques survivants, Rome donna pour successeur au défunt un religieux dominicain indigène, Grégoire Lopez, natif du Fo-kien; ce prélat, déjà âgé, ne vint jamais dans le Nord. Le champ qui lui était confié était d'ailleurs trop vaste; heureusement des ouvriers évangéliques le cultivaient depuis longtemps.

Les Pères de la Compagnie de Jésus de la province portugaise s'étaient introduits jusqu'à la capitale de la Chine dès la fin du seizième siècle. Le P. Ricci mourut à Péking en 1610; déjà de son temps il y avait des chrétiens à la capitale et dans cette partie du Tche-ly.

Un ministre nommé Fong, originaire de Tchao-ping-kiou au Ning-tsing-hien, goûta la doctrine chrétienne: il ne l'embrassa pas lui-même parce qu'il avait deux femmes, mais la répandit parmi ses amis et c'est là l'origine des anciennes chrétientés du Ning-tsing. Quelques-uns de nos villages du Tcheng-ting-fou, par exemple le Pai-t'ang, peuvent faire remonter leur conversion au temps des Ming et d'autres au commencement de la dynastie des Ts'ing.

Dès 1650, les Jésuites avaient bâti une belle église à Péking, avec la permission de l'empereur. Cette église, dédiée à l'Immaculée-Conception, fut érigée en cathédrale par Alexandre VIII. En 1690, en effet, la cour du Portugal obtint la création des deux sièges épiscopaux, de Péking et de Nanking, qu'elle promit de doter.

Deux ans auparavant, en 1688, des Jésuites français étaient arrivés à Péking en qualité de savants, sous les



CARTE DU TCHÉ-LY (CHINE) 1909

auspices de Louis XIV. Kang-hi les reçut avec de grands égards et même, en 1693, leur donna un emplacement dans la ville jaune et leur permit de bâtir une église près de son palais. Cette église fut dédiée au Saint Sauveur. Dès lors il y eut à Péking l'église du Nord (Pé-t'ang, appelée aussi Mission française) et la cathédrale ou église du Sud (Nan-t'ang, appelée aussi Mission portugaise). Les Chrétientés du Tche-ly méridio-occidental ont toujours dépendu de la Mission portugaise, car, autrefois, les chrétiens continuaient à être soignés par ceux qui les avaient engendrés à la Foi.

En 1784, les Lazaristes français et portugais furent substitués aux Jésuites de Chine. Mais les temps étaient malheureux; d'Europe il ne venait guère de Missionnaires, la persécution était pour ainsi dire continuelle. L'Evêque de Péking, comme les Vicaires apostoliques dans le reste de l'empire, ne recevant presque plus personne d'Europe, confiaient le soin des chrétiens presque exclusivement à des prêtres indigènes. Une quarantaine de ces prêtres élevés par les Lazaristes, de M. Raux à M. Torrette, desservirent les missions qui relevaient du Pé-t'ang. A Macao, le collège Saint-Joseph était spécialement le Séminaire diocésain de Péking. Les prêtres qui en sortaient restaient séculiers pour la plupart et administraient les chrétientés du Nan-t'ang. Dans cinq de nos vieilles chrétientés, on montre encore les tombeaux de prêtres indigènes venus du Séminaire de Macao. Nous avons connu les derniers survivants du clergé diocésain de Péking, les PP. Senna, Pinna, Mello qui ont travaillé au Tche-ly sud-ouest avec plusieurs d'entre nous; ils avaient reçu des noms portugais selon la coutume de Macao.

Le dernier Lazariste européen du Pé-t'ang fut M. Lamiot qui, à l'occasion de l'interrogatoire de B. Clet, dut sortir de Péking pour être confronté avec

le martyr. Le Pé-t'ang fut, peu après, confisqué. M. Lamiot établit à Macao, où il s'était réfugié, la procure et un séminaire pour les différentes Missions qui relevaient du Pé-t'ang.

Le dernier Lazariste européen du Nan-t'ang fut Monseigneur Pirès, évêque de Nanking, qui fut toujours empêché de se rendre à son siège et demeura administrateur du diocèse de Péking jusqu'à sa mort, 2 novembre 1838. Le Nan-tang fut confisqué à la mort de Mgr Pirès. Son Vicaire général était M. Castro, qui a laissé tant et de si bons souvenirs dans cette Mission. Resté seul Européen au Tche-ly, n'ayant plus d'espoir de recevoir des Missionnaires du Portugal, il avait songé à demander du secours à ses confrères français. Le 8 avril 1840, M. Borja, Missionnaire portugais, écrivait à Lisbonne : « M. Perboyre, Lazariste français, souffre un glorieux martyr dans la province du Hou-pé; ce Missionnaire devait être envoyé dans le diocèse de Péking pour aider aux Missions, il y était attendu par M. Castro, infatigable Missionnaire portugais, qui travaillait caché au milieu des chrétiens ¹. »

M. Castro fut nommé évêque de Péking par la cour de Lisbonne qui voulait toujours maintenir son vieux privilège; mais depuis longtemps Rome savait que ce patronage était devenu plus onéreux qu'avantageux aux Missions. La volonté arrêtée du Pape Pie IX était de supprimer le siège de Péking et de nommer Monseigneur Castro Vicaire apostolique du Tche-ly. Ce prélat, pour ne pas déplaire à son souverain et aussi pour ne pas désobéir au Pape, préféra retourner au Portugal, ce qu'il fit avec la permission du Saint-Siège. Pie IX nomma en qualité d'administrateur du diocèse de Péking

1. En avril 1840, le Bienheureux Perboyre confessait la Foi dans les tortures et les prisons déjà depuis sept mois. Son martyr ne devait se consommer que le 11 septembre suivant.

Mgr Mouly, de la Congrégation de la Mission, déjà Vicaire apostolique de Mongolie et Supérieur des Missions françaises du Pé-t'ang. Cet humble évêque fit mille efforts pour retenir Mgr Castro et l'engager à accepter le titre de Vicaire apostolique; tout fut inutile; ce qui n'empêcha pas les chrétiens et les prêtres attachés à l'ancienne administration, ne comprenant pas les motifs des changements qui s'opéraient, d'accuser Mgr Mouly d'avoir fait partir Mgr Castro. Ces difficultés ne s'évanouirent que peu à peu.

En 1851, M. Etienne, Supérieur des Lazaristes, envoya en Chine son premier assistant, M. Poussou, comme visiteur extraordinaire, et les chefs de nos Missions durent se rendre à Ning-po où ils étaient convoqués. Ce fut l'occasion pour Mgr Mouly de se chercher un coadjuteur avant de partir pour un si lointain voyage. En vertu d'un Bref de Rome, il était autorisé à l'élire lui-même et à le sacrer sous le titre d'évêque d'Abydos. Mgr Mouly choisit M. Anouilh, qui faisait alors Mission au Tchao-tcheou. Le prélat consécrateur était assisté par MM. Simiand et Talmier; la cérémonie se fit aussi simplement que possible au village de Siao-ing-ly; trois jours après le sacre, Mgr Mouly partit avec M. Simiand pour Ning-po.

Les affaires de Ning-po terminées, Mgr Mouly se rendit à Shang-hai où se tint une assemblée d'évêques sous la présidence de Mgr Maresca, administrateur du Kiang-nan. Etaient présents à cette réunion Mgr Maresca, Mgr Mouly, Mgr Baldus, Vicaire apostolique du Ho-nan, Mgr Forcade, administrateur de Hong-kong, Mgr Daguin, coadjuteur de Mongolie, Mgr Danicourt, Vicaire apostolique du Tché-kiang, Mgr Spelta, coadjuteur du Kiang-nan; tous délibérèrent sur les questions envoyées de Rome et proposées aux Vicaires apostoliques. C'est dans cette réunion qu'il fut résolu qu'on

demanderait au Saint-Siège la division de certaines provinces en plusieurs Vicariats.

Le plan d'une division en trois Vicariats du Tche-ly proposé par Mgr Mouly fut accepté et envoyé à Rome qui le ratifia seulement en 1856. Le Vicariat septentrional restait à Mgr Mouly. Mgr Languillat S. J. était nommé Vicaire apostolique du Tche-ly méridio-oriental. Le troisième Vicariat, celui qui nous occupe, n'étant pas pourvu immédiatement d'un titulaire, restait à Mgr Mouly qui le fit administrer par son coadjuteur.

Le 14 décembre 1858, le Saint-Siège donna à Monseigneur Anouilh le titre définitif de Vicaire apostolique de ce Vicariat, mais les pièces de Rome ne lui arrivèrent qu'en 1859.

Tcheng-ting-fou, le 25 mars 1909.

II

NOCES D'OR

DU VICARIAT DU TCHE-LY SUD-OUEST

14 décembre 1858—14 décembre 1908.

Le diocèse de Péking, qui ne comprenait plus que la province du Tche-ly fut divisé en trois vicariats par bulles du 30 mai 1856. Le Tche-ly Nord resta confié à la Congrégation de la Mission avec Mgr Mouly comme Vicaire apostolique; le Tche-ly sud-est fut cédé aux RR. PP. Jésuites, et le Tche-ly sud-ouest offert aux Missions étrangères qui le refusèrent. Après deux années, il fut donné à la même Congrégation de la Mission, par lettres apostoliques du 14 décembre 1858, et Mgr Jean-Baptiste Anouilh¹, évêque d'Abydos, déjà

1. Le 22 juin 1851, dans la chapelle du village de Siao-ing-ly, Mgr Mouly, alors administrateur du diocèse de Péking, consacra Mgr Anouilh, évêque d'Abydos, qu'il avait choisi pour coadjuteur.

coadjuteur de Mgr Mouly depuis le 22 juin 1851, en fut nommé Vicaire apostolique.

C'est cet anniversaire du 14 décembre 1858 que nous célébrons pour remercier Dieu des grâces accordées pendant ces longues années et nous encourager à continuer et développer le bien commencé par nos prédécesseurs.

Le nouveau Vicariat est situé entre le 36° et le 39° degré de latitude nord et les 111° et 113° degrés de longitude, il compte environ 250 kilomètres de long sur 160 de large : il est limité au sud par la province du Ho-nan, à l'ouest par celle du Chan-si, au nord, à l'est et au sud-est par les deux autres Vicariats; il comprend deux villes de premier ordre : Tcheng-ting-fou et Choen-te-fou; deux de deuxième ordre : Ting-tcheou et Tchao-tcheou, et 29 de troisième ordre. C'est un pays de plaines, à part quelques petites montagnes qui se rattachent à l'ouest aux chaînes du Chan-si. Il compte environ 8 millions d'habitants.

Lorsque Mgr Anouilh en prit possession, les missionnaires étaient au nombre de 9, c'est-à-dire M. Simiand, cinq confrères chinois et trois prêtres séculiers. Le nombre des chrétiens était de 14 000 répartis dans 70 à 80 chrétientés, dont les plus importantes : T'ang-Kiou, Pien-ts'uen, You-tong, Ly-ts'uen, Tovo-toen, Koanting se relevaient à peine du schisme occasionné par le départ de Mgr Castro en 1847. Est-il besoin de dire que leur petit nombre et la persécution permanente ne permettaient aux Missionnaires que de rares visites aux chrétiens, tout au plus le strict nécessaire pour leur faire accomplir les devoirs indispensables de la religion.

Cette persécution, quoique rarement sanglante, était très réelle. Il suffisait de se montrer chrétien pour subir des vexations de toutes sortes. Il y avait bien un traité de Tien-tsin de cette même année 1858 qui déclarait les Chinois libres d'embrasser la religion chrétienne,

mais dans les villages il restait lettre morte. C'est aux Européens que les Chinois en voulaient et spécialement aux Missionnaires, ces propagateurs d'une religion si contraire à leurs mœurs. Mgr Anouilh lui-même, étant à Tché-kiu pour les fêtes de Noël de l'année 1858, faillit être pris par le mandarin de Ting-tcheou. Averti juste à temps, au milieu de la nuit, il dut passer par-dessus un mur et se sauver sur un char à bœuf. Ses deux catéchistes furent enchaînés. Pour les délivrer et traiter l'affaire alors pendante des chrétiens de Siou-kia-tchoang, Monseigneur dut aller à Pao-ting-fou. Il eut gain de cause, mais le vice-roi le fit reconduire à Shanghai¹.

La divine Providence le ramena de cet exil forcé d'une façon inattendue. Les vaisseaux de l'expédition anglo-française montaient précisément à Ta-kou quand Mgr d'Abydos arriva à Shanghai, et l'amiral Protet offrit au Vicaire apostolique expulsé l'hospitalité à son bord et le ramena à Tien-tsin. — Or le prince Kong, frère de l'empereur, cherchait alors un intermédiaire pour faciliter les négociations entre le gouvernement chinois et les alliés. Mgr Anouilh semblait arriver fort

1. En 1843, M. de Lagrenée conclut un traité dans lequel il fit insérer quelques articles qui amélioraient un peu la condition des Missions de Chine. Un article stipulait que les missionnaires étrangers qui seraient saisis dans l'intérieur de l'Empire seraient reconduits sous escorte et aux frais de l'Etat à leurs consuls respectifs. C'est en vertu de cette clause que plusieurs Lazaristes furent ramenés à Canton. En 1844, ce fut M. Carayon, qui fut traité en prisonnier et eut beaucoup à souffrir en route. Il mourut peu après des suites des mauvais traitements qu'il avait supportés. En 1846, MM. Huc et Gabet furent ramenés du Thibet avec plus d'égards. — En 1851, M. Montels fut pris au Kiang-si et reconduit à Macao; plus tard, il fut de nouveau saisi par les soldats impériaux et décapité. — En 1853, Mgr Mouly se livra aux autorités chinoises pour arrêter une persécution et fut reconduit à Shanghai. — En 1860, Mgr Anouilh fut le dernier Lazariste qui ait été reconduit en vertu du traité « Lagrenée ».

à propos pour remplir ce rôle. Le prince ayant été avisé par un émissaire de la présence de cet évêque à Tientsin le fit mander à Péking. Mgr Anouilh accepta de rendre ce service, mais en compagnie de Mgr Mouly, dont il était le coadjuteur, et c'est ainsi que les deux prélats firent publiquement leur entrée à Péking.

Le 29 octobre, Mgr Anouilh assista à la réouverture de la vieille cathédrale du Nan-tang et au *Te Deum* chanté par Mgr Mouly. Désormais les ouvriers de l'Évangile ne sont plus obligés de se cacher. La liberté de l'apostolat est reconnue par les traités.

La plus sérieuse difficulté d'évangélisation venait de disparaître : la plus sérieuse, car les Chinois sont peu disposés à embrasser une religion où il n'y a que des avanies et des coups à recevoir, mais cette difficulté n'était pas la seule ni la plus douloureuse au cœur des Missionnaires. Ils en rencontraient une autre chez les vieux chrétiens attiédés, encore sous l'influence de l'esprit schismatique. Le schisme mentionné plus haut n'avait été qu'une aberration, en somme, et les auteurs en étaient plus dignes de pitié que de blâme.

Une lettre de Mgr Castro, écrite d'Europe, où ce respectable Missionnaire exprimait son affection et donnait quelques conseils à ses anciens compagnons d'armes, fut mal interprétée. On y vit un désir de retour et l'on crut plus fermement que Mgr Castro avait été chassé par Mgr Mouly. La résistance organisée par quelques prêtres séculiers se fit plus opiniâtre ; après un salut et le *Veni Creator* chanté l'on jura solennellement de ne jamais obéir à l'usurpateur et de s'employer de toutes ses forces à faire revenir le dépossédé. On réunit à cet effet une somme importante et l'on envoya à Rome une ambassade. Les meneurs et les chrétiens rebelles furent excommuniés, interdits. Mais en même temps les Missionnaires s'efforçaient de ramener ces égarés. Mgr Anouilh s'y

était employé avec énergie en compagnie de M. Simiand et de M. Talmier, non sans succès; en sorte que Mgr Tagliabue a pu écrire qu'en 1858, lorsque Mgr d'Abydos reçut la charge de son nouveau Vicariat apostolique, il ne restait plus que quelques individualités obstinément rebelles : les villages s'étaient soumis et étaient rentrés en communion avec l'Eglise. Mais l'esprit de ces chrétiens ne changea pas en un jour et leurs exemples et leur relâchement n'encourageaient guère leurs voisins païens à se convertir. Il y avait donc là une œuvre de renouvellement dans la foi et la vertu que le nouveau Vicaire apostolique ne pouvait négliger : c'est à elle, en particulier, que, sous son autorité, se consacra M. Simiand

Les Missionnaires étaient encore aux prises avec des difficultés matérielles qui, bien que supportées avec joie, étaient parfois bien dures. « Le Vicariat à peine formé n'avait ni résidence pour les Missionnaires ni chapelles pour les chrétiens »; tout au plus quelques pied-à-terre dans les plus importantes chrétientés. Selon une relation du P. Wang, il y avait environ 74 chapelles ou oratoires détruits par les mandarins, brûlés par les païens ou tombés d'eux-mêmes en ruine, qui n'avaient pas été reconstruits. Pour faire face à ces besoins, Mgr Anouilh avait 9 ou 10 000 francs d'allocation annuelle. Cette année de 1858, dit la même relation, on divisa l'argent de la Sainte Enfance, et l'année suivante le budget de la Mission. On acheta à Pien-ts'uen, qui était le refuge le plus habituel des Missionnaires, une maison pour les enfants de la Sainte Enfance. Les ressources n'étaient évidemment pas proportionnées aux besoins.

Tel était l'état général de la Mission lorsqu'elle fut confiée à Mgr Anouilh, telles étaient les difficultés avec lesquelles il avait à lutter : il le fit avec un entrain et

une énergie admirables; mais c'est spécialement à la conversion des infidèles qu'il s'attacha.

Son mode d'évangélisation était très simple. Suivi d'un prêtre chinois et de deux catéchistes, il parcourait les villages, s'arrêtait sur les places publiques, descendait dans les auberges. La curiosité attirait d'ordinaire beaucoup de monde. Si le seul désir de le voir ne suffisait pas, Monseigneur avait d'autres moyens ingénieux et irrésistibles, il faisait jouer son catéchiste d'un orgue de Barbarie ou montrait des objets européens. Quand la place, les rues, les toits des maisons étaient bondés de monde, Monseigneur montait sur une table et prêchait. Il prêchait des journées entières jusqu'au complet épuisement des forces, jusqu'à l'extinction de la voix. Après avoir prêché il demandait qui voulait se faire chrétien. Les uns disaient oui; les autres non; les autres : on verra plus tard. Les catéchistes passaient dans la foule, inscrivaient les noms des adhérents : si leur nombre était suffisant, Monseigneur envoyait un maître d'école pour les instruire et passait à un autre village.

Son éloquence n'était pas seule persuasive. Il avait un autre moyen de gagner les Chinois, beaucoup plus efficace : il traitait leurs affaires. Il arrive souvent dans les villages que les paysans, d'ordinaire peu instruits, sont opprimés par quelques bacheliers de cinquième ordre ou par quelque richard ou bien encore quelquefois par les mandarins eux-mêmes dont les exigences sont insatiables; et ces malheureux n'ont aucun moyen de défense, car au tribunal on n'écoute guère que les gens qui ont bonne langue et qui paient honnêtement. Monseigneur prenait en main la cause des opprimés, dès qu'ils se déclaraient chrétiens, courait de tribunal en tribunal, de la sous-préfecture à la préfecture, de la préfecture au vice-roi, à Péking, jusqu'à ce qu'il eût gain de cause. En quelques années sa réputation était

considérable, on venait le chercher de partout : des masses entières se déclaraient chrétiennes dès qu'elles étaient assurées de la protection du « Tong ta jen » et qu'elles avaient quelque profit temporel à espérer. C'est ainsi que plusieurs villages embrassaient la religion dans le Pai-hiang, dans le Loung-ping, dans le Cha-ho, dans le Sin-lao, dans le Ping-chan, etc. Ces motifs de conversion étaient loin d'être surnaturels et l'on peut déplorer que les vérités éternelles magnifiquement exposées aient eu quelquefois moins d'influence que de misérables avantages terrestres en perspective. Mais on ne saurait blâmer Mgr Anouilh d'avoir employé ces moyens humains. Outre qu'il accomplissait œuvre de justice, il a ainsi provoqué un mouvement de conversions qui dure encore dans toute la région. Jusqu'à 1869, date de sa mort, Mgr Anouilh a évangélisé plus de 100 villages ; plus de 30 000 catéchumènes se sont inscrits sur ses registres. Un grand nombre n'a pas persévéré, il est vrai, mais à quoi l'attribuer ? Ce n'est assurément pas la faute de l'infatigable apôtre.

Il prêchait sans cesse, ouvrait à la foi de nouveaux villages, mais il n'avait pas les moyens indispensables pour assurer à ses travaux tout le succès désirable. Il manquait de catéchistes, de maîtres d'école : il en avait pris un grand nombre chez les vieux chrétiens, mais les conversions augmentant ils ne suffisaient pas. Il manquait surtout de Missionnaires et de ressources pécuniaires.

Alors il passait ses nuit à écrire d'innombrables lettres en Europe. Il suppliait sa congrégation d'envoyer du monde ; il quêtaït ici, là, pour ses nouveaux chrétiens, pour ses églises, pour sa résidence encore à l'état de projet ; il demandait un architecte pour sa cathédrale. Le Frère Génin, à Paris, était son pourvoyeur habituel. Peu à peu ses prières étaient exaucées, les ressources

arrivaient et de Paris on envoyait des Missionnaires, en 1861 M. Erdely, en 1863 M. Moscarella, en 1864 M. Prammagiore qui mourut la même année, à peine arrivé. En 1866, la Mongolie étant confiée aux Missionnaires belges, arrivèrent à la fois M. Bray et plusieurs confrères chinois dont les PP. Tchang Paul et Kouo Pierre, qui vivent encore.

Au commencement de 1863, le vieux palais impérial de Tcheng-ting-fou lui fut cédé par le gouvernement chinois en indemnité des chapelles brûlées ou détruites. Ce n'était que ruines : l'emplacement est cependant le plus beau de la ville. Monseigneur y entra le 2 mai 1863. Il y installa une dizaine et plus d'orphelins de la Sainte Enfance; se mit à réparer un peu, au moins pour pouvoir habiter; on put acheter à l'ouest un terrain et l'on s'occupa de l'église. Il en posa la première pierre le 8 décembre 1867 et la dédia à Marie Immaculée. Mgr Anouilh n'eut pas le bonheur de la voir finie. Lorsque sa mort arriva en février 1869, l'édifice atteignait seulement aux fenêtres des bas côtés.

Le Tche-ly sud-ouest comptait, à la mort de Mgr Anouilh, environ 20 000 chrétiens. Si l'on considère les difficultés de tout genre qu'il eut à résoudre, avec les mandarins, avec les chrétiens eux-mêmes, on ne saurait trop le louer d'avoir obtenu ce résultat déjà considérable. La Mission était solidement établie dans une ville qui avait été autrefois la capitale de la province. Mgr Tagliabue¹, nommé Vicaire apostolique en 1870, allait s'efforcer de parfaire son œuvre.

Dans la foule de ceux qui accouraient à Mgr Anouilh,

1. Mgr Tagliabue, évêque de Pompeiopolis, d'abord nommé coadjuteur du Kiang-si, fut transféré en qualité de Vicaire apostolique du Tche-ly méridio-occidental et sacré par Mgr Delaplace, le 11 décembre 1870, dans la nouvelle église de Tcheng-ting-fou, à peine achevée.

il se trouvait des chicaneurs qui espéraient des traités de 1860 des avantages personnels appréciables. Ils furent déçus et, voyant que le Missionnaire ne traitait plus les procès, qui n'avaient aucun rapport avec la religion, ils se retirèrent et reprirent leurs anciennes habitudes. Ce fut une première cause de défection.

Une autre cause, Mgr Anouilh le disait lui-même, c'était le manque d'instruction. Il ne suffit pas, en effet, d'obtenir une conversion passagère, il faut instruire, et c'est le plus difficile. C'est à quoi consacra son zèle Mgr Tagliabue.

Ce fut d'abord au moyen des retraites. Accompagné d'un ou deux Missionnaires européens, de deux ou trois prêtres chinois, de quelques catéchistes, il se rendait dans une chrétienté importante. On appelait les chrétiens des environs et les exercices commençaient. On donnait une retraite aux hommes, une autre aux femmes, souvent une troisième spéciale aux vierges, quelquefois une encore aux jeunes gens. Pendant cinq jours on soumettait les retraitants à un règlement de moines. Silence absolu, méditation trois fois par jour, deux lectures spirituelles, trois ou quatre instructions, examens particuliers; défense de retourner chez soi, de fumer, etc.; confession générale, communion. Ces exercices produisaient les meilleurs résultats : aujourd'hui l'expérience en est faite; dans les villages où ces retraites avaient lieu, les chrétiens étaient améliorés et pour longtemps.

Afin de subvenir à l'instruction des nouveaux chrétiens, Mgr Tagliabue établit une école de catéchistes enseignants. Sous l'impulsion de quelques excellents Missionnaires cette école prospéra. Envoyés pour instruire les néophytes, ces maîtres d'école, ayant eux-mêmes reçu une forte et pieuse éducation, surent donner le bon exemple et affermir la foi parfois chancelante de leurs disciples. On trouve encore aujourd'hui dans

quelques chrétientés de ces respectables catéchistes qui sont l'honneur de ceux qui les ont formés.

En même temps, Monseigneur institua la Congrégation des Joséphines dont il confia la direction à M. Moscarella. On les chargea d'abord des Orphelinats des filles de la Sainte Enfance, puis de l'éducation de quelques jeunes filles, qui désiraient garder la chasteté dans leur famille, mais leur principale raison d'être étaient les catéchuménats de femmes à l'extérieur et depuis, consacrées à cette œuvre si importante, elles ont abondamment prouvé la nécessité de leur institution.

Mgr Tagliabue ne pouvait oublier l'œuvre par excellence de toute Mission qui désire se perpétuer, l'Œuvre des Séminaires, qu'il confia aussi à M. Moscarella. Il y eut au début une quinzaine de Séminaristes. On comprend sans peine les soins, les attentions, la prudence, le discernement, le temps, la patience qu'exige une œuvre si délicate. M. Moscarella y consacra tout son zèle, tout son cœur et il réussit à former quelques bons prêtres. Mgr Tagliabue eut la joie d'en ordonner six.

Enfin les Filles de la Charité déjà demandées par Mgr Anouilh, attendues pendant plus de douze ans, arrivèrent au mois d'octobre 1882, au nombre de six, ayant à leur tête Sœur Guerlain, aujourd'hui toujours pleine de vie, d'entrain et de zèle. A l'ouest de la cathédrale, on avait acheté un vaste terrain. C'est là que Monseigneur construisit leurs établissements. Elles furent d'abord chargées des filles de la Sainte Enfance : puis leurs œuvres se développèrent peu à peu. Elles créèrent un hospice pour les vieillards infirmes ou trop âgés et, pour cette raison, rejetés de leurs familles ; un asile pour les aveugles, les muets ; un ouvroir, un catéchuménat de femmes ; un hôpital, un dispensaire, etc. Ces œuvres prospérèrent rapidement ; aujourd'hui

d'hui elles ont une extension de plus en plus considérable.

Un Missionnaire italien, M. Catella, dont l'humilité égalait le zèle, donnait pendant ce temps, à l'Œuvre des Baptêmes des enfants païens à l'article de la mort, un développement des plus heureux. « Je suis venu en Chine, disait-il, pour la conversion des païens. Malheureusement, en général, les Chinois comprennent peu les bienfaits de la Religion et, s'ils ne sont attirés par quelque avantage palpable, ils ne sont guère disposés à l'embrasser. Attaquons-nous aux enfants. » Il organisa une Compagnie de catéchistes baptiseurs, fit rédiger une nomenclature de remèdes pour enfants malades, distribua des récompenses, dont la valeur étoit proportionnée au nombre des baptêmes, exhorta les chrétiens à ne jamais perdre une occasion de donner à ces petits êtres innocents la grâce du salut. Son initiative eut du succès : les autres Missionnaires l'imitèrent : aujourd'hui les baptêmes des enfants païens moribonds s'élèvent chaque année de 28 à 32 000.

Au milieu de ces occupations Mgr Tagliabue ne négligeait pas les besoins matériels du Vicariat. C'est à ses débuts que la cathédrale de Tcheng-ting-fou put être achevée. Il organisa peu à peu la résidence, bâtit quelques chambres pour le logement ou le repos des Missionnaires pendant leurs maladies ou durant leurs quelques jours de vacances. Lorsqu'il fut appelé, en 1884, au gouvernement du Vicariat apostolique de Péking, il laissait celui du Tche-ly sud-ouest en pleine prospérité. On peut lire dans les *Annales* de la Congrégation ses comptes rendus annuels : ils sont consolants. Il laissait à son successeur, Mgr Sarthou, 25 000 chrétiens¹.

1. Mgr Sarthou, évêque de Myriophyte, fut sacré à Tcheng-ting-fou, le 24 avril 1885, par Mgr Tagliabue, transféré à Pékin.

« Je continuerai les œuvres du Vicariat dans le même sens que mon prédécesseur », disait Mgr Sarthou en arrivant. Ce fut là en effet son application constante. Il visita avec zèle tout son Vicariat, continua à donner des retraites, perfectionna ce qui avait été commencé. Le peu de temps qu'il passa dans le Vicariat, à peine cinq ans, et les ressources diminuées de la Mission ne lui fournirent pas l'occasion de créer de nouvelles œuvres ni de donner un cachet très personnel à celles qui existaient déjà. C'est pourtant avec lui que les églises de T'ang-Kiou, de Choang-tsing, de Fong-kia-tchoang furent construites et lorsqu'il fut nommé Vicaire apostolique du Tche-ly septentrional, en 1890, en remplacement de Mgr Tagliabue qui venait de mourir, il laissait dans le Tche-ly sud-ouest 3 000 chrétiens de plus qu'à son arrivée.

Mgr Bruguière¹, qui lui succéda, avait l'avantage d'avoir travaillé pendant quatorze ans comme simple missionnaire dans ce Vicariat et de bien connaître les usages et l'idiome du pays. Tout en ne s'écartant pas des bons exemples de ses prédécesseurs, il s'efforça de donner une nouvelle impulsion aux œuvres de la Mission, d'en créer d'autres.

Un de ses premiers soins fut de transférer les restes de Mgr Anouilh dans la petite chapelle mortuaire du Pai-t'ang récemment construite. Puis tout près du tombeau du premier Vicaire apostolique il établit le petit séminaire. Dans la ville de Tcheng-ting-fou, soit manque de missionnaires pour donner aux enfants une formation suffisante, soit fusion du grand et du petit séminaires, l'œuvre avait périclité durant quelques années. Mgr Bruguière bâtit au Pai-t'ang les locaux nécessaires et confia à M. Ramon la direction de son

1. Mgr Bruguière, évêque de Cina, fut sacré à Tcheng-ting-fou, le 13 décembre 1891, par Mgr Sarthou, transféré à Péking.

petit séminaire. M. Ramon mourut peu de temps après, hélas ! trop tôt, et M. Hercouet fut chargé de l'éducation des jeunes séminaristes ; leur nombre augmentait chaque année. Grâce à des soins constants, Mgr Brugière eut la joie d'ordonner vingt prêtres indigènes.

En 1895 il institua une société de catéchistes enseignants sous le nom de « Frères de Saint Paul ». L'expérience avait sans doute prouvé que parmi les catéchistes auxquels on donnait une éducation presque gratuite, la plupart se souciaient peu de devenir maîtres d'école chez les nouveaux chrétiens et préféraient consacrer leurs talents à un métier plus lucratif. Il fallait remédier à cet inconvénient et c'est à ce but que tendit la nouvelle société. On choisit d'ordinaire des enfants de familles nombreuses et pauvres ; on les nourrit, on les habille, on les instruit gratuitement : au bout de quelques années on leur permet de faire des vœux pour un an. Malgré de nombreuses difficultés, cette œuvre presque encore à ses débuts a réussi et prend chaque année un nouvel essor. Les Frères de Saint Paul sont aujourd'hui au nombre de vingt-neuf et rendent d'excellents services.

On construisait en même temps quelques églises dont la nécessité se faisait de plus en plus sentir. M. Lescure travaillait avec une ardeur infatigable à celle de Pient's'uen, M. Morelli à celles de Tchou-kia-tchoang, de Siou-ts'ai-ing-ly, etc. Monseigneur déterminait lui-même celles de Ki-ts'uen, de Ly-ts'uen, etc.

L'on travaillait sans relâche à la conversion des infidèles, on multipliait les écoles, les catéchuménats, quand, en 1900, les Boxers vinrent interrompre ces travaux. Malgré tout, le Vicariat fut assez épargné. Aucun missionnaire ne fut massacré ; à part une soixantaine de chrétiens qui succombèrent dans deux échauffourées, à Pei-ou-tan et à Tché-kiu, on en fut quitte pour la peur. Les dégâts matériels furent considérables. Les chrétiens

s'étaient réunis dans les grands centres autour de leurs missionnaires ; en rentrant chez eux, le calme revenu, ils trouvèrent leurs maisons et leurs chapelles détruites. Le choléra qui suivit fut meurtrier : il emporta deux missionnaires et des centaines de chrétiens.

Après les luttes, l'on se remit à l'œuvre avec un nouvel entrain et l'on éprouva une fois de plus que la persécution attire les bénédictions de Dieu. De nouveaux missionnaires arrivèrent ; le nombre des baptêmes d'adultes augmenta ; de nouvelles églises furent construites, celles de Choen-te-fou, de Tch'e-kiu, de In-ts'uen, de Siao-li, etc. ; les chapelles des Chrétiens réparées. Mais tant de travaux, d'angoisses vaillamment supportées, le poids de sa responsabilité lourdement senti avaient ruiné la santé de Mgr Bruguière. Il succomba le 19 octobre 1906, plus chargé de mérites que d'années : il n'avait que cinquante-cinq ans. Il laissait le Vicariat augmenté de 15 000 chrétiens.

En résumé, ces cinquante ans de Mission n'ont pas été stériles. Les œuvres du Vicariat ont progressé lentement, parfois très péniblement mais sûrement. Cette année 1908 le compte rendu de la mission indique 48 500 chrétiens, 348 églises ou chapelles, 81 annexes : 44 missionnaires dont 25 chinois, un grand et un petit séminaire avec 100 séminaristes : 3 911 adultes ont été baptisés dans l'année. Les Filles de la Charité sont au nombre de douze : sans parler de leurs autres œuvres, 672 malades ont été soignés à leur hôpital, 27 300 visités, 29 548 enfants païens ont été baptisés à l'article de la mort.

Louanges et gloire à Dieu qui avec de faibles instruments a produit de grandes choses ! Honneur à Marie Immaculée, la Patronne du Vicariat, dont la protection a été si efficace !

Rendons aussi un juste tribut de reconnaissance aux

vallants missionnaires qui nous ont précédés, et qui ont fécondé de leurs sueurs, de leurs privations, de leurs souffrances ce champ en friche du Père de famille, trente-six d'entre eux dont deux Vicaires apostoliques, Mgr Anouilh et Mgr Bruguière, dorment leur dernier sommeil au cimetièrè du Pai-t'ang. La plupart sont morts bien jeunes. En ce cinquantenaire d'heureux augure, ne les oublions pas dans nos prières.

III

STATISTIQUES DU VICARIAT DE TCHÉ-LY MÉRIDIO-OCIDENTAL 1908-1909

1°. — *Nombre des chrétiens par préfectures et sous-préfectures.*

1. TCHENG-TING-FOU. — En 1908, 21 069 chrétiens ,
ainsi répartis :

Tcheng-ting-shien.	2745
Loang-tcheng.	1591
Hoai-lou.	688
Kao-tcheng.	5593
Tsin-Tcheou.	2687
Yuen-che.	1148
Tsan-hoang.	504
Fou-Ping.	
Ling-cheou.	797
Shing-t'ang.	210
Tsing-shing.	99
P'ing-chan.	2160
Sin-lao.	1718
Ou-ki.	1129

2. TING-TCHEOU. — En 1908, 3 333 chrétiens ainsi
répartis :

Ting-Tcheou.	2380
Kiu-Yang.	212
Chenn-tch'ai.	741

3. TCHAO-TCHEOU. — En 1908, 19 664 chrétiens ainsi répartis :

Tchao-Tcheou.	4 472
Ning-tsin.	8 570
Kao-i.	1 823
Pai-hiang.	2 628
Ling-tcheng.	409
Loung-P'ing.	1 762

4. CHOEN-TE-FOU. — En 1908, 4 434 chrétiens ainsi répartis :

Hing-tai.	598
T'ang-chan.	616
Nei-kiou.	156
Kiu-lou.	428
Jen-bien.	860
Koang-tsong.	592
Ping-hiang.	118
Nan-ho.	81
Cha-ho.	985

TOTAL GÉNÉRAL. 48 500

2°. — *Nombre des chrétiens aux principales années.*

1858.	Mgr ANOUILH.	14 000
1869.	—	20 000
1870.	Mgr TAGLIABUE.	20 591
1884.	—	25 035
1885.	Mgr SARTHOU.	25 555
1890.	—	28 005
1891.	Mgr BRUGUIERE.	28 549
1906.	—	41 880
1907.	Mgr COQSET.	44 358
1908.	—	48 500

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de Mgr FERRANT, Vicaire apostolique,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Kou-ling, près Kiu-Kiang, 5 août 1909.

Kou-ling est un nom que vous ignorez peut-être. Il me semble opportun de vous renseigner sur notre nouvelle propriété en cet endroit.

En face de Kiu-Kiang, à trois lieues environ, se trouve une chaîne de hautes montagnes appelées *Luchan*. Il y a une quinzaine d'années, une sorte de ville européenne s'est formée sur un des plateaux, à un endroit nommé *Kou-ling* ; ville déserte en hiver, mais très fréquentée durant les quatre ou cinq mois de l'été. Un grand nombre d'Européens habitant la Chine, surtout la vallée du fleuve Bleu, viennent y chercher un refuge contre les chaleurs torrides de la plaine : il y a, en moyenne de 1 200 à 1 500 personnes qui, chaque année, s'y rendent en villégiature. Jusqu'ici la Mission catholique n'avait pas de propriété en cette station. C'était une lacune que regrettaient les docteurs appelés à soigner les missionnaires malades. Nous avons, chaque année, quelques confrères fatigués et anémiés par les privations et les travaux du ministère, pour lesquels l'époque des fortes chaleurs (juillet-août) est non seulement pénible mais dangereuse, critique. La canicule, dans la plaine, finit par les épuiser et leur donne des maladies, fièvres, malaria, dysenterie, etc., qui souvent, passent à l'état chronique et résistent ensuite à tous les traitements.

Le meilleur remède, préventif ou curatif, est un refuge contre les chaleurs excessives de la plaine. Ils le savent bien, tous ces Européens, commerçants, ministres protes-

tants, etc., qui, chaque année, abandonnent leurs postes pour passer ici au moins deux ou trois mois. Une saison sur ces hauteurs vaut presque un voyage en Europe pour la santé des étrangers de Chine.

Dans l'intérêt de la santé des confrères, de l'avis des membres de mon conseil, j'ai, en janvier dernier, fait l'acquisition d'une propriété avec *bungalow* (villa) à un des meilleurs endroits de Kou-ling. Terrain assez vaste, colline boisée, maison meublée, le tout a coûté à la Mission 5 000 taëls, soit environ 15 000 francs.

Nous venons de faire une première expérience des avantages de ce sanatorium, et nous remercions Dieu de nous avoir inspirés d'en faire l'acquisition. Depuis un mois, quatre missionnaires malades (deux de la dysenterie, qui, pour l'un d'eux, durait depuis cinq mois, un troisième de malaria très tenace, un quatrième d'une pleurésie) y ont retrouvé la santé d'une manière aussi parfaite que rapide.

Effectivement, Kou-ling, pendant l'été, est une station on ne peut plus salubre pour les personnes malades ou fatiguées, autant qu'agréable pour les bien portants. La température y est délicieuse. Sur ces hauteurs, qui sont à 1 200 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, la moyenne est entre 18 et 25 degrés centigrades, alors que dans la plaine, à Kiu-Kiang par exemple, la chaleur, dans les appartements, est souvent 35 et 37 degrés, et d'une chaleur humide qui étouffe, non seulement le jour mais la nuit, au point qu'il faut se résigner, en juillet-août, à passer presque toutes les nuits blanches : c'est épuisant pour tous, mais surtout pour les malades. Ici, il fait toujours frais ; les nuits sont même froides, et il faut se bien couvrir.

Notre propriété est, du reste, fort bien placée, dans une petite vallée, à l'écart. Nos confrères y sont très tranquilles et peuvent y faire leurs exercices et suivre

nos Règles. Nous lui donnerons le nom de *Sanatorium Marianum*, et nous espérons que la Vierge Immaculée couvrira de sa protection et la propriété et les Missionnaires qui viendront y chercher le renouveau de santé dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur laborieux ministère.

Veillez agréer, etc.

† P. FERRANT, C. M., Ev. Vic. Ap.

KIANG-SI-ORIENTAL

Nous lisons dans les *Missions Catholiques*, n° du 19 novembre 1909 :

« M. Henri Crapez, Lazariste, nous écrit :

« SING-CHENG. En cet intéressant pays de Chine, je vis déjà depuis trois ans, et je vis content, laissant chaque jour de côté quelque'un des nombreux préjugés que j'avais contre les Célestes.

« Sin-Cheng, mon poste pour le bon combat, n'est pourvu de missionnaires que depuis sept ans. Pendant quatre ans, un excellent prêtre indigène y fit un premier travail dont j'ai hérité : quelques centaines de chrétiens en ville et huit groupes de missions à la campagne. Sur les terrains achetés, j'ai employé toutes mes ressources pour bâtir de modestes maisons d'œuvres. Les hommes ont le nécessaire ; mais je n'ai plus rien pour les femmes. Je supplie les généreuses chrétiennes de venir à l'aide de leurs sœurs chinoises. »

PERSE

*Lettre du frère LÉON BROUTIN,
à M. MILON, Secrétaire général.*

Téhéran, le 4 octobre 1909.

Maintenant que je suis arrivé et installé dans mon nouveau poste, et que j'en ai l'occasion par M. Delteil, qui part pour la France, j'en profite pour vous donner quelques nouvelles de mon voyage.

La traversée a été excellente, Notre-Dame de la Garde nous a bien gardés, nous étions d'autre part favorisés par la bonne saison.

Le bateau a stoppé à Smyrne et à Constantinople, où naturellement nous avons trouvé bon accueil, bon gîte et bon pain chez les confrères. J'ai eu le plaisir de visiter à Constantinople l'église Sainte-Sophie toujours ouverte au public depuis la nouvelle Constitution. C'est vraiment un monument remarquable et l'ordonnance des coupoles est merveilleuse : les catholiques d'autrefois devaient en être fiers.

Après le défilé du Bosphore et le joli coup d'œil dont on jouit par un beau coucher de soleil, ce fut la mer Noire où nous longeâmes les côtes d'Asie jusqu'à Batoum. Là, eut lieu la visite des individus et de leurs bagages, et je vous assure qu'en Russie les douaniers ont l'œil ouvert et la police aussi. Nous fûmes plusieurs fois obligés de déboucler nos bagages en route et surtout dans les ports de la mer Caspienne ; heureusement que nous avions nos passeports bien en règle.

Après ces petites difficultés inhérentes à tout voyage et surtout en Orient, nous traversâmes les monts Cau-

case, soit environ une trentaine d'heures en chemin de fer, et, à Tiflis, nous nous sommes séparés de M. Clarys qui, lui aussi, avait hâte d'arriver à son poste, Khosrowa. Nous ne sommes pas pour cela restés seuls, car depuis Paris, nous voyagions avec deux charmants messieurs qui étaient envoyés en mission scientifique en Perse, au nom et aux frais du gouvernement français ; ils sont en train de faire des fouilles aux environs de Téhéran.

Enfin après environ trois semaines de voyage, nous sommes arrivés, M. Saint-Germain et moi, au poste qui nous était assigné. Nous nous étions embarqués le 21 août à Marseille et nous sommes arrivés ici le 14 septembre assez tard dans la soirée, c'était vers minuit.

Vous me direz peut-être que ce n'est pas à cette heure indue que des enfants bien sages traversent une capitale, mais vous comprendrez que nous étions à la merci du postillon ; car, en Perse, pas de chemins de fer. Les quelque quatre cents kilomètres de la frontière à Téhéran, nous avons dû les franchir en diligence, et je vous prie de croire que la voiture n'était pas précisément garantie.

Malgré tout, nous n'avons pas eu trop à nous plaindre. Seuls, nos petits bagages en ont souffert un peu.

Quant à Téhéran, c'est une ville tranquillement assise sur un plateau élevé de 1 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, et de plus entourée d'un joli cercle de montagnes, grands remparts naturels qui auraient fait sourire Vauban et le Roi-Soleil. Comme capitale, cela ne répond pas à l'idée que nous nous faisons en Europe et il faut que je me dise : Souviens-toi que tu es en Asie, en Perse, et non plus à Lille, ni même à Valenciennes, ta chère petite ville.

Le climat est assez bon. En ce moment la température

est modérée ; mais en été, m'a-t-on dit, on pivote généralement entre 40 à 45 degrés.

Vous comprendrez facilement qu'il nous a été fait ici bon accueil. Je m'étais demandé un peu ce que c'était que la mission de Téhéran ; je puis vous dire, Monsieur le secrétaire général, que la maison ici a vraiment bien la forme de communauté.

Vous connaissez notre petite œuvre et le *modus vivendi* ; vous savez que c'est une école qui, grâce aux derniers secours reçus, s'est agrandie un peu, surtout du côté des classes qui ont été bâties d'une façon ingénieuse et pratique.

A l'entrée, il y a notre maison et la petite église qui, à part la chapelle des Sœurs, est la seule catholique de cette ville ; et elle est bien suffisante pour les habitués aux messes des dimanches et fêtes, car pour la messe latine il n'y a guère que quelques Européens et surtout les légations étrangères et leurs familles. M. Lecomte, ministre de France, s'intéresse beaucoup à notre petite école.

Ici, il y a naturellement aussi les rites orientaux. Nous avons un prêtre chaldéen et un arménien ; ils ont chacun un nombre assez restreint de paroissiens qu'il faut soutenir pour ne pas les voir disparaître dans le troupeau des musulmans, des guèbres et des schismatiques.

Je suis heureux par ici d'entendre assez souvent parler français et c'est grâce naturellement aux écoles, car il y en a trois ; l'école israélite, l'Alliance française et l'école Saint-Louis qui est la nôtre ; c'est dans l'ordre des choses de se faire toujours plus ou moins concurrence, mais cela ne nous empêche pas d'avoir un bon nombre d'élèves. La rentrée de nos écoles avait lieu le lendemain de notre arrivée ; elle ne sera complète qu'après le ramazan et on compte alors sur environ 300 élèves.

Je ne m'attendais nullement à venir si loin et à me retrouver avec de la jeunesse. A ce point de vue, je puis dire que je n'ai fait que tomber de Charybde en Scylla en changeant le fusil d'épaule. Ce n'est pourtant pas une tâche ingrate.

Avec nos petits Lazaristes en herbe d'Ingelmunster, je n'avais que des surveillances; ici, je l'entrevois bien, il me faut un autre bagage et de la préparation. Mais j'ai confiance que cela marchera, puisque c'est par obéissance que je suis ici. Je travaillerai pour Dieu, pour saint Vincent et pour notre beau pays de France.

Veillez me croire, etc.

Léon BROUTIN.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

CONSHOHOCKEN

(*Roczniki*, ou *Annales* polonaises, année 1909, page 70. Traduction.)

*Extrait d'une lettre de M. Jean OSADNIK,
Prêtre de la Mission.*

24 décembre 1908.

Notre travail dans les écoles va assez bien. M. Slupinski y travaille avec beaucoup d'ardeur. Il va aussi à notre petite église de Swedesburg; il y a fondé une école où sont maintenant, je crois, plus de 60 enfants; mais tous les Polonais n'envoient pas leurs enfants à l'école polonaise, bien qu'ils l'aient réclamée eux-mêmes auparavant; il y a pourtant environ 80 familles.

M. Slupinski donne aussi beaucoup de sermons et il exerce son influence sur les hommes autant qu'il le peut. D'une manière générale, le travail s'étend de plus en plus comme dans une véritable paroisse bien organisée.

Ici, à Conshohocken, le peuple n'est pas aussi généreux et peut-être pas aussi pieux que chez mon confrère à Swedesburg. Dans notre paroisse il y a environ 240 à 250 familles. Nous comptons en ce moment, à Conshohocken plus de 1 300 âmes, car il est arrivé beaucoup d'autres émigrants dont un grand nombre non mariés. A l'école, il y a 115 enfants; nous prêtres,

nous enseignons en polonais tandis qu'une institutrice enseigne toutes les autres matières en anglais. Nous avons en ce moment une institutrice assez énergique, d'une bonne et pieuse famille. Chaque jour elle vient de Philadelphie pour donner ses leçons à l'école : les classes durent de huit heures à onze heures et demie le matin, et de une heure et demie jusqu'à quatre heures du soir. Chaque matin à huit heures il y a la sainte messe pour les enfants de l'école. Le samedi, toute la journée est libre; alors, il y a catéchisme pour préparer à la sainte Communion.

Le peuple vient à l'église en assez grand nombre ; aux deux messes il y a environ 600 et quelquefois 700 hommes. La quête du dimanche rapporte depuis 40 jusqu'à 47 dollars (environ 225 francs). Il y a aussi quelques incrédules dans notre paroisse qui ne viennent pas du tout à l'église.

Nous avons encore une école du soir, où l'anglais et le polonais sont enseignés trois fois par semaine.

Les usines sont ici très nombreuses, surtout à Philadelphie ; elles sont continuellement en activité, et le salaire est un peu plus élevé qu'autrefois. Dans l'une, les ouvriers gagnent environ 25 dollars (125 francs) par semaine, mais dans une autre, ils n'ont que 10 dollars tout au plus, quelquefois même 15 dollars ; ils espèrent une amélioration pour le printemps prochain quand le nouveau président arrivera au pouvoir.

Nous aurons bientôt une mission ; elle est fixée au premier dimanche après le nouvel an ; elle durera depuis le 3 jusqu'au 10 janvier ; à Swedesburg elle ne durera que quatre jours.

Nous préparons aussi une adoration de quarante heures pour la fin de la mission. Il est seulement à regretter que M. Buchhorn ne puisse pas prendre part à notre mission ; il doit partir pour l'Europe le 6 janvier.

En ce moment, il y a mission à Philadelphie ; chaque jour nous y allons pour aider nos confrères, et nous passerons la fête de Noël avec eux dans cette ville.

MEXIQUE

Des tremblements de terre et des inondations d'une grande étendue ont ravagé le Mexique durant la dernière moitié de l'année 1909. Un journal du 1^{er} août 1909 donnait ces renseignements :

On a ressenti vendredi matin (30 juillet), à Mexico, deux violentes secousses de tremblement de terre, la première, à 4 h. 20, la seconde à 4 h. 25.

Un grand nombre d'habitations des quartiers pauvres de Mexico se sont effondrées, tuant cinq personnes et en blessant mortellement trois.

A Mexico même, les dégâts matériels ont été peu importants. Les murs de la cathédrale ont souffert, et plusieurs constructions légères se sont abattues.

Des télégrammes reçus de différents points du Mexique montrent que les secousses ont été ressenties sur de très nombreux points et qu'elles ont été violentes.

La ville d'Acapulco a été à moitié détruite; il y a eu de nombreux morts et blessés.

Les accidents de personnes seraient aussi très nombreux dans l'Etat de Guerrero; quinze personnes auraient été tuées à Santa Julia.

Les communications sont coupées entre le littoral occidental et l'intérieur.

Cilpancingo et Cilapa ont été détruites; il y a eu plusieurs centaines de tués. Les survivants campent en plein air.

Les dégâts matériels sont très grands. Les secousses ont continué dans la soirée.

Le soir, il y a eu de nouvelles secousses à Acapulco, où tous les bâtiments élevés au bord de l'eau et les églises se sont effondrés. Les habitations et les hôtels sont rendus inhabitables; pas une seule maison n'est restée indemne.

De Puebla, de Vera Cruz, d'Oajaca, de Tlacotalpam et de Hachica, on signale des dégâts matériels sans qu'il y ait eu de victimes.

On trouvera quelques autres détails dans la lettre suivante.

*Lettre de M. Bruno ALVAREZ,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Mexico, le 5 septembre 1909.

Je crois de mon devoir de vous faire connaître notre situation au milieu des calamités qui éprouvent ce pays. Les tremblements de terre continuent ; ici, on a ressenti hier une autre secousse à quatre heures trois quarts du matin, quoique non aussi forte que les secousses de juillet.

A Monterrey, a eu lieu une épouvantable inondation ; de deux mille cinq cents à trois mille personnes ont péri, et de quinze à seize mille sont restées dans la misère. Nos confrères se sont comportés comme de bons Missionnaires, puisqu'ils ont recueilli 450 personnes ; ils les ont soutenues, leur donnant l'hospitalité et la nourriture pendant huit jours, et outre cela, de l'instruction religieuse ; et aujourd'hui, 5 septembre, que commence l'année scolaire dans le Séminaire, nos confrères congédient ces infortunés, mais après leur avoir procuré du travail et de l'occupation, et des aliments encore pour huit jours.

Le 1^{er} de ce mois, quand j'ai connu par le télégraphe cette situation, j'ai envoyé d'ici quelques secours à nos confrères, et j'ai averti les autres maisons de la Province, de venir à leur secours ; puisque ces confrères imitent si parfaitement saint Vincent, ils se rendent bien dignes de cela.

Daignez, etc.

B. ALVAREZ.

PANAMA

M. Allot nous écrit :

EMPIRE (Canal-Zone). Octobre 1909 : Nous avons eu ce mois-ci la visite de Mgr l'évêque de Panama, venu

pour l'association catholique des *Knight of Columbus*.

Il y a un mois, j'ai commencé définitivement à Empire nos catéchismes avec trois Filles de la Charité qui viennent chaque dimanche de Panama. C'est un beau pas en avant. Il y a une Sœur anglaise, une espagnole et une française. La Commission du Canal m'a accordé pour les Sœurs des *pass* (c'est-à-dire permis de circulation) sur le chemin de fer, autant que j'en aurai besoin. Le dernier dimanche nous avons déjà 45 enfants pour le catéchisme anglais, 36 pour celui en espagnol, une quinzaine pour celui en français ; les enfants maintenant n'ont plus, au Canal-Zone, que l'anglais dans les classes

COLOMBIE

IBAGUÉ

*Lettre de M. BRET, Prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Girardot, le 20 février 1909.

Pendant les quelques jours que j'ai passés à Ibagué, j'ai pu constater que, grâce à Dieu, tout va bien.

Le séminaire compte 42 enfants et 16 jeunes gens, tous bien choisis et très bien disposés. Malgré l'exiguïté du local, on a pu, dès le commencement de l'année scolaire, séparer complètement les grands séminaristes des petits. Au grand séminaire, les cours sont au complet ; au petit séminaire, les cours seront complétés par la seconde et la rhétorique dès que les élèves seront assez avancés. Mgr l'évêque d'Ibagué paraît satisfait de la marche de son séminaire.

J.-F. BRET.

PÉROU

*Lettre de M. P. DE LA GARDE, Prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Lima, 30 octobre 1909.

Vos deux fils désignés pour l'épiscopat, M. Emile Lizon, promu à l'évêché de Chachapoyas, et M. Valentin Ampuero, promu à l'évêché de Puno, ont été consacrés le 19 septembre. Cet événement si heureux pour l'avenir de deux diocèses et de la République péruvienne a donné lieu à de belles et bien religieuses fêtes, dont je voudrais faire arriver jusqu'à vous un écho, si lointain soit-il.

D'abord a eu lieu la remise officielle des Bulles. Le président de la République en ayant pris connaissance, les envoie aux élus par l'entremise du Directeur des cultes et de l'un de ses aides de camp. Ces deux messieurs arrivent en voiture de gala et descendent à la modeste résidence qui est de toute la rue la plus humble des maisons ; leur présence attire bientôt les curieux, qui se massent devant notre porte, respectueux et attentifs. L'austère parloir n'est guère égayé que par la moire violette des deux élus, qui attendent environnés de quelques amis et du Supérieur de la maison.

M. le Directeur des cultes et M. l'aide de camp, en quelques paroles dont la note religieuse me frappe, félicitent les évêques et leur promettent le concours bienveillant de l'Etat. Nosseigneurs répondent ensuite et, dans leurs réponses, laissent vibrer leurs âmes de prêtres et de patriotes.

Un parrain généreux offre le champagne et, après une chaleureuse poignée de main, les invités s'éloignent.

Et je me dis que cette simple cérémonie laissera dans

notre quartier des souvenirs et que l'épiscopat, ainsi entouré d'honneurs par les pouvoirs publics, n'en sera que plus capable de remplir sa divine mission.

Deux jours après, c'était la prestation de serment à la Cour de cassation, où, environnés de leurs amis et de toute la communauté exceptionnellement nombreuse en cette circonstance, les évêques étaient reçus dans le cabinet de M. le premier Président qui nous a accueillis avec la dignité convenable à ses hautes fonctions en la tempérant d'une grande bonté. Il a simplement causé avec nous jusqu'au moment de l'audience solennelle, à laquelle nos évêques ont pris part assis auprès des conseillers et sur les grands fauteuils rouges réservés à ces magistrats. Une place spéciale nous fut donnée. La prestation du serment attira aussi beaucoup de monde et fut encore plus impressionnante que la remise des Bulles.

Monseigneur l'Archevêque de Lima a fait lui-même la consécration ; par cet acte, les deux nouveaux évêques deviennent ses deux premiers fils dans l'épiscopat et il paraît, avec raison, très fier de ces deux jumeaux. Les deux évêques assistants ont été Mgr Ballon, ancien évêque d'Aréquipa, et Mgr Drinot, de la Congrégation des Sacrés-Cœurs, évêque de Huanuco. Assistaient à la cérémonie, Son Excellence Mgr le Délégué apostolique et Mgr Puirrédon, ancien évêque de Puno.

M. le président de la République a bien voulu servir de parrain aux deux évêques, et, à l'offertoire, il envoie un officier d'ordonnance présenter les offrandes symboliques portées solennellement.

Les cérémonies se poursuivent alors aux chants d'une splendide messe de Mgr Perosi ; elles sont dirigées par trois jeunes Missionnaires récemment venus de la maison-mère, avec cette solennité, cette précision et cette foi que vous connaissez.

Vous seul nous manquez, mon Très Honoré Père, mais nous pensons que votre cœur est bien près de nous, et ce n'est certainement pas une illusion.

Tout à coup éclatent, accompagnés par un orchestre choisi, les accents d'un *Te Deum* triomphal ; les évêques descendent à pas lents les marches du chœur pour répandre leurs bénédictions. La première descend sur le chef de l'Etat, tandis qu'aux premiers rangs, enveloppée de sa robe de deuil et entourée de Filles de la Charité, une femme pleure de joie : c'est la mère vénérée de Monseigneur Lizon. Veuve toute jeune, elle ne craignit pas d'offrir son fils unique à Notre-Seigneur et à saint Vincent de Paul, et voici que saint Vincent de Paul et Notre-Seigneur le lui rendent couvert de la gloire du Pontife.

C'est fini, et voici que ce peuple, jusque-là immobile et muet, envahit, comme un fleuve débordé, le sanctuaire pour baiser les mains ruisselantes de saint-chrême des nouveaux évêques ; c'est de l'enthousiasme. On se dispute leurs mains, leurs vêtements, tout ce qui les a touchés pour les baiser avec cette foi que nous a léguée la noble Espagne.

Graves et cependant fières, les nombreuses Filles de la Charité contemplant ce spectacle avec leurs pieux bataillons d'enfants de Marie qu'elles commandent d'un geste bref et discret.

Pendant ce temps, je reçois dans la cathédrale même les félicitations des évêques, du Chapitre et des nombreux religieux. C'est à vous que toutes allaient, c'est à vous, Mon Très Honoré Père, que je les envoie.

Une heure après, nous nous asseyions à la table du président de la République où un dîner était offert au Consécrateur, au Délégué apostolique, aux évêques assistants, aux sénateurs et députés des immenses diocèses de Puno et de Chachapoyas. Une attention déli-

cate du président nous avait valu, à M. Peña et à moi, l'honneur d'une place en cette réunion distinguée.

Huit jours après, un modeste banquet simple et de très bon goût réunissait, chez nous, les principaux amis des nouveaux évêques. L'Archevêque, le délégué apostolique, deux ministres dont le président du Conseil, y assistaient.

M. Bulhon accompagne Mgr Ampuero à Puno, M. Villavicencio est parti pour Sucre, M. Marino pour Santiago, M. Carrera va à la Paz et M. Ortiz reste en attendant à Lima, et je souhaite que ce soit longtemps.

Notre petite maison va rentrer dans la paix ou mieux dans l'obscurité, car tous ces mouvements ne nous ont pas fait perdre la paix.

Veillez agréer, etc.

P.-C. DE LA GARDE.

BRÉSIL

*Lettre de la Sœur SOUZA,
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

Bahia, Asile de mendicité, 3 juin 1909.

Une de nos Sœurs de Espirito-Santo, Sœur Aguiar, étant arrivée ici au mois de février bien malade de *beriberi*, maladie du pays qui fait beaucoup souffrir et empêche de marcher, a été guérie spontanément après une neuvaine faite à Notre-Dame de la Médaille miraculeuse, le 15 du mois dernier.

Voici simplement comment cela s'est passé : ma Sœur Aguiar est une jeune Sœur de deux ans de vocation ; elle avait déjà fait différentes neuvaines pour obtenir sa guérison, mais sans résultat ; et au dernier jour de

cette dernière neuvaine, pendant laquelle elle avait souffert horriblement de vomissements et de douleurs, après avoir fait la sainte communion dans son lit, elle s'est trouvée tout à fait guérie et a ressenti une grande faim, chose qu'elle n'éprouvait pas depuis plusieurs mois ; ce même jour, elle a mangé plus que tout le monde, elle est allée visiter nos Sœurs de différentes maisons de la ville, marchant facilement comme si elle n'avait jamais été malade ; depuis elle continue à se bien porter.

J'ai fait appeler le docteur qui, la veille de la guérison, avait dit qu'elle avait le *beriberi* paralytique ; en la voyant, il a été stupéfait, et il est allé à la chapelle remercier la sainte Vierge.

Nous la remercions nous aussi de tout cœur.

Sœur SOUZA.

SOUVENIRS DE VOYAGES

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD

24 octobre 1905—15 avril 1908.

*Compte rendu de la Sœur PINAT, Visitatrice,
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

(Suite ; voyez ci-dessus, t. 74, p. 508.)

CHILI

Le 29 décembre, ma Sœur Mollenhoff nous installait sur le *Guatemala*, bon et grand vapeur américain, qui devait nous conduire au Chili ; nous allions bientôt y terminer l'année, en commencer une autre, et ces jours, qui sont à eux seuls l'occasion de réflexions profondes, prirent, en face de l'immensité, un caractère plus pénétrant. Nous n'étions que nous deux pour échanger nos vœux, mais, puisant à la source du vrai et saint cou-

rage, nous nous en fimes le souhait réciproque, voulant continuer sans défaillir cette vie errante et toute d'inconnu, la confiant tout entière au cœur du Divin Maître.

Nous entrions dans un pays qui avait beaucoup souffert par suite des tremblements de terre.

Notre voyage se fit sans incidents; les ports, petits et grands, se succédèrent assez rapidement depuis Arica, qui s'abrite gracieusement contre un immense rocher, Pisagua, tout en hauteur, Galeta, d'aspect assez sauvage, Iquique, intéressant par son mouvement commercial, Antofagosta, qui lui ressemble, Talca et Chanaro, dont la richesse est le salpêtre qui s'extrait des montagnes environnantes.

Le 4 janvier 1907, premier vendredi du mois, arrivées de très bonne heure à Caldera, la bonne Sœur Cernighaud vint nous prendre au bateau et la mer, toujours calme dans ce port, nous permit de descendre facilement.

Notre première visite fut pour Notre-Seigneur, dans la charmante église de Caldera, où nous avons eu le bonheur d'entendre la messe. L'après-dîner, nous arrivions à Copiapo, où les Filles de la Charité ont, assez loin de la ville, un hôpital, un hospice et quelques orphelins. C'est un pays très aride à cause du manque d'eau. Il y a beaucoup de mines d'or et d'argent qui ne sont pas exploitées, faute de ressources.

C'est dans cette petite oasis que nous avons passé la fête de l'Épiphanie, et nous aurions aimé y rester plus longtemps encore, si l'arrivée du *Panama* n'avait un peu précipité le départ pour Coquimbo, où nous arrivions le 10.

La Serena, où sont l'hôpital et l'hospice des Filles de la Charité, n'est qu'à une distance de trois quarts d'heure, en chemin de fer, de Coquimbo. C'est le pays

des fleurs, et nous en avons respiré le parfum dans le cordial accueil de la petite famille de la Serena. Un nouvel hôpital est en construction; il sera très beau et plus commode que l'actuel; mais, quand sera-t-il fini ?

Ce fut le vapeur la *Loa* qui nous conduisit à Valparaiso. Il y avait grande affluence de monde, et nous n'avions pas de cabine; nous étions décidées à dormir au salon quand, à neuf heures du soir, on vint nous offrir celui des... *señoritas*. La mer était très mauvaise, et la nuit s'en ressentit. C'est dans ce petit voyage qu'un choc plus violent fit sauter l'ancre, du pont dans la mer, il fallut bien une heure et demie pour la remonter et reprendre équilibre.

Nous arrivions à Valparaiso le lendemain à neuf heures et demie; un temps brumeux voilait en partie la ville. Valparaiso est un port magnifique, bâti en amphithéâtre qui, malheureusement alors, à la suite du tremblement de terre, ne présentait qu'un amas de ruines. Au loin, nous apercevons sur une barque la silhouette de deux cornettes qui viennent au devant de nous, la bonne Sœur Duchesne et ma Sœur Puech de Saint-Augustin. Pauvres Sœurs ! Pendant trois heures et plus, elles furent ballottées en tous sens. Le débarquement ne se fit qu'à onze heures et demie, et l'on sut après qu'un malfaiteur qu'on cherchait à bord était la cause de ce retard.

A terre nous attendaient ma Sœur Fournial, Visitatrice de la province, les Sœurs supérieures de Valparaiso et un bon nombre d'autres Sœurs qui nous firent un affectueux accueil.

On se rendit de suite chez la bonne Sœur Duchesne, et déjà nous pûmes constater les grands désastres du tremblement de terre dans l'hôpital de Saint-Jean de Dieu. Les décombres remplissaient les cours; les salles des malades étaient tombées; la chapelle, petit chef-

d'œuvre d'architecture, était complètement démolie, les vitraux, les statues fracassés, c'était lamentable. Cependant, les Sœurs s'étaient à peu près organisées au milieu de leurs ruines; mais qu'il leur fallut de patience pour supporter et faire accepter à leurs malades les inconvénients de ces installations provisoires !

Ma Sœur Sénac, bien souffrante depuis plusieurs mois déjà, était à toute extrémité. Je ne voulus pas passer à Valparaiso sans lui donner un souvenir de la Communauté, elle en fut bien touchée et me donna ses commissions pour vous, ma Mère. La fin de ses souffrances n'était pas encore venue, et quand je la revis, quelques semaines plus tard, je compris facilement ce qui avait dû se passer dans cette âme dont l'activité était si grande, car, en même temps que ses forces diminuaient, sa résignation, sa conformité à la volonté de Dieu augmentaient, et ses derniers moments, qui auront pu compter dans la balance, ont été bien édifiants pour tous.

Le lendemain, 17, départ pour Santiago. Pendant l'espace de six heures, nous ne vîmes que des ruines, causées par le tremblement de terre; chaque petite ville où nous passions nous offrait les siennes, avec ses tristesses et ses mystères. Que de maisons abandonnées, que de cabanes mutilées sous lesquelles il fallait, malgré tout, abriter la misère ! Chacune de ces ruines, sans doute, avait son histoire et celles des pauvres, plus douloureuses encore.

Que le monde est peu de chose devant cette puissance de Dieu qui, en si peu d'instants, peut tout réduire en poussière.

Ma Sœur Fournial nous raconta ses angoisses, les douleurs de chacune et aussi, et surtout, la providentielle protection qui couvrit toutes nos maisons.

Si les dégâts matériels furent considérables, la Pro-

vidence sembla s'établir gardienne visible des pauvres, des malades, des enfants, des Sœurs, car personne ne périt dans cette terrible catastrophe, tandis qu'à côté de nous, chez les Petites Sœurs des Pauvres, 40 vieillards et 8 religieuses furent ensevelis sous les décombres, et tant d'autres dont nous avons vu les tristes épaves.

A notre arrivée à Santiago, ma Sœur Montigny, assistante de la province, vint nous prendre à la gare avec les Sœurs supérieures de Santiago, et nous nous rendîmes à la Maison centrale, toujours heureuses de nous retrouver au milieu de la chère famille qui, bien vite, devint la nôtre.

Les Sœurs supérieures s'étaient également réunies à l'occasion de la fête de M. Fargues, directeur de la Province et des Sœurs du Chili. Ensemble, nous sommes allées lui exprimer nos vœux, et son accueil, si paternel et si délicat, fut l'aurore des bons jours que nous devions passer dans cette chère province.

Le lendemain, M. Fargues vint dire la messe à la Maison centrale, les vœux se firent en famille; une jeune Sœur dit un compliment en français, une Sœur du Séminaire un autre en espagnol, et M. le directeur répondit par un mot cordial, souhaitant paternellement à toutes les Sœurs de profiter de la visite faite au nom de la Communauté, et dont il espérait beaucoup de bien.

Je fis les visites d'arrivée dans chaque maison et, en même temps que les beaux établissements de nos Sœurs, nous admirions la ville de Santiago, gracieuse, claire, spacieuse et gaie. Les églises y sont nombreuses et très intéressantes par leurs peintures et leurs sculptures anciennes. Il y a de belles et grandes avenues, de jolies habitations et, dans certains quartiers, on se croirait à Paris. Santiago a été beaucoup moins éprouvé que Val-

paraiso. C'est la résidence du président de la République; les dégâts furent réparés de suite.

Ce fut l'hôpital Saint-Jean de Dieu qui eut notre première visite. Fondé en 1854, il y a encore deux Sœurs qui sont de l'époque de la fondation. Deux fois par an, une mission est donnée aux malades au nombre de 400, et c'est toujours l'occasion de retours sérieux. Attenant à l'hôpital, un dispensaire est organisé où, tous les jours, une dizaine de médecins spécialistes reçoivent quatre à cinq cents malades, auxquels on donne les médicaments gratuits. A un quart d'heure de l'hôpital, la petite maison de la Sainte-Agonie abrite une trentaine de veuves et une vingtaine d'orphelines. L'église que l'on a fait construire est le centre de l'archiconfrérie, et les réunions se font régulièrement.

Vint le tour de la Maison centrale des Sœurs. Là, des classes nombreuses d'enfants pauvres, un orphelinat, différents dispensaires font un bien immense. Le dispensaire de la Maison centrale est particulièrement achalandé : c'est par centaines que l'on distribue bons et remèdes; le résultat en baptêmes, en mariages est aussi très fructueux. On distribue la soupe en hiver à une soixantaine de familles pauvres et aux enfants des classes externes.

Dépendent aussi de la Maison centrale deux asiles de veuves, un avec des petites filles, l'autre avec des petits garçons. Ces veuves, réunies dans une même grande habitation, occupent chacune une chambre assez vaste, avec leur petit mobilier, où elles font leur ménage, essayant de gagner leur vie comme elles peuvent. Grâce à la bonne Sœur Thérèse, qui s'occupe de ces asiles depuis plus de vingt ans, elles peuvent se procurer certains aliments en gros et à bon compte; souvent, sa charité pourvoit au reste.

La chapelle de la Maison centrale est tout à fait

artistique; d'aspect un peu sombre, elle n'en semble que plus mystérieuse et plus recueillie. La Vierge Immaculée qui la domine est de toute beauté et invite à la confiance, et les vitraux qui l'entourent rappellent magnifiquement les glorieux et consolants souvenirs de nos deux familles religieuses.

25 janvier, fête de la Conversion de Saint Paul. — Quel grand merci nous avons dit ce jour-là à Notre-Seigneur pour le bienfait de cette compagnie qui, à travers le monde entier, nous aide si puissamment de son zèle pieux et prudent.

Ma Sœur Babboutin, de la maison de la « Charité », eut, ce jour-là, notre visite; son bon cœur fait régner dans sa maison cette charité qui vérifie bien son nom.

En plus d'un dispensaire et d'une pharmacie, on a établi dans cette maison une œuvre d'un genre un peu spécial : c'est une boulangerie dont les produits sont très recherchés; on y occupe les orphelines qui n'ont pas d'aptitude pour la couture. — La société des Dames de Charité a son centre dans cette maison. M. le directeur préside les réunions, qui ont lieu tous les mois. Ces dames fournissent tous les médicaments pour les quatre pharmacies qu'elles ont dans la ville.

Le 30, nous étions à Belen (maison de Filles de la Charité dans la ville de Santiago). Il y a là un asile, un dispensaire, un orphelinat de filles, un autre de garçons, un lavoir, un asile de veuves; maison d'activité qui réclame du dévouement et qu'une jeunesse abondante et joyeuse ne rend pas monotone.

Le 1^{er} février, départ de Santiago pour Chillan, à sept heures du matin; arrivée à une heure et demie. C'est un voyage relativement court et cependant un peu fatigant à cause de la chaleur et de la poussière. Encore là, sur le parcours, nous trouvons des ruines du tremblement de terre, ainsi qu'à Chillan même, chez les Filles

de la Charité. Dans cette grande maison d'œuvres, il y a un hôpital, un hospice, un orphelinat, une crèche, des enfants trouvés, un dispensaire; il a fallu réparer beaucoup de petits dégâts. C'est là que nous passons la fête de la Purification; nous y avons un jour complet d'adoration du saint Sacrement. C'est une consolation pour nos âmes.

Comme Chillan, Conception est une petite ville où les Filles de la Charité ont certainement la plus belle place par leurs œuvres et par le bien qu'elles font. L'hôpital est assez vaste pour contenir 350 malades. Le dispensaire, qui est ouvert trois fois la semaine, est très suivi; on a donné, pendant l'année, des remèdes gratuits à 11 880 personnes.

L'hospice est un bâtiment magnifique, tout à fait moderne, qui tient l'espace de quatre rues, et tout y reluit d'ordre et de propreté; la chapelle est immense; chaque misère y a sa place, depuis le petit enfant abandonné jusqu'aux vieillards infirmes; ceux et celles dont les jambes sont encore jeunes ont une montagne pour se divertir. On a établi un lavoir, où 40 jeunes filles environ travaillent pour le dehors; on peut recevoir 400 enfants aux classes externes, elles sont nourries dans la maison.

Los Angeles est un petit hôpital au milieu de la campagne, connu sous le vocable de Saint-Sébastien. Il ne peut qu'être agréable par la belle nature qui l'entoure et les transformations qui le complètent.

Nous voici à Talca, hôpital encore, mais très vaste, bel établissement que le tremblement de terre n'a malheureusement pas épargné, et qui attendait des réparations urgentes.

Le jour des Cendres, nous arrivions à Curico, petit hôpital charmant, véritable bouquet de fleurs, qui réjouit

les yeux, épanouit les cœurs et où le zèle des ouvrières supplée au nombre et aux forces.

San Fernando a aussi un petit hôpital, qui compte à peu près 200 malades, et qui a souffert du tremblement de terre; la chapelle, qui avait les dimensions d'une église, a dû être complètement délaissée et, comme la plupart des parties de cet établissement, elle devra subir une grande réparation.

A Rancagua, est un petit hôpital pouvant recevoir 200 malades. La bonne Sœur supérieure, bien âgée et bien fatiguée déjà à notre passage, succomba quelques mois après; son âme, toute de piété et de dévouement, était prête pour le Ciel.

Toutes ces petites étapes se firent en chemin de fer; nous nous rapprochions petit à petit de Santiago, où nous sommes arrivées le 20.

Inutile de vous dire, ma Mère, le bon accueil que nous avons reçu dans toutes ces maisons. Nos Sœurs étaient avides d'entendre parler des deux familles de saint Vincent, et pour nous, c'était un nouveau bonheur chaque fois de montrer votre photographie, ma Mère, et aussi la collection de la maison-mère que ma respectable Sœur Hannezo avait bien voulu me donner, à mon départ de Paris. Vous aurez ainsi fait le tour de l'Amérique avec nous, ma Mère, et votre cœur a dû comprendre et sentir la filiale affection de vos filles.

Nous passons une journée seulement à la Maison centrale de Santiago, et nous partons pour Valparaiso.

A Valparaiso, l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu, que nous n'avions fait qu'entrevoir à l'arrivée, eut notre première visite. Du côté de l'habitation des Sœurs, la chambre de la Communauté, les dortoirs étaient tellement ébranlés qu'on ne pouvait y entrer. Du côté des malades, même désordre, confusion générale, et quand on voit le bouleversement complet de cet hôpital, on se

demande comment tant de malades, des amputés de la veille, des opérés, des gens affligés de toutes les misères, fuyant dans les cours et dans les jardins, ont pu, d'eux-mêmes, sortir de leur lit et échapper au danger.

La respectable Sœur Duchesne, revenant de France, apprit sur le vapeur la catastrophe qui venait d'arriver; on ne lui ménagea pas les émotions, lui faisant les tableaux les plus noirs, disant que pas une de ses compagnes n'avait été retrouvée, que l'aumônier était enseveli sous les décombres, qu'on ne pouvait calculer le nombre de malades disparus; tout cela était absolument faux, mais quand cette bonne Sœur aperçut la place qui fait face à l'hôpital chargée de décombres, l'hôpital lui-même tombé en partie, on se figure aisément l'angoisse de son cœur; cependant, au milieu des récits émouvants que chacune lui contait à son tour, elle ne put qu'admirer et remercier la Providence qui avait su garder la vie sauve à tous, et louer la vaillance de ses Sœurs.

La montagne où se trouve l'hôpital militaire dépendant de cette maison a été aussi bien bouleversée; la salle d'opérations, qui venait d'être terminée, a été presque entièrement détruite, la chapelle très endommagée.

A quelques minutes de l'hôpital, le petit orphelinat *del Carmen* n'était plus qu'un monceau de ruines; on a bâti des espèces de hangars pour abriter les quelques orphelines que l'on a gardées.

A côté, un petit hôpital d'enfants, que l'on venait de terminer et qui fonctionnait depuis six semaines, a eu le même sort.

On attend l'heure de la Providence pour réédifier ces deux petites maisons.

L'hôpital Saint-Augustin a été tout autant maltraité; les dégâts sont cependant moins apparents. Une pharmacie toute neuve, qu'on avait inaugurée la veille, est

tombée en miettes; la maternité, qui tenait toute une aile de ce grand bâtiment, a été complètement démolie et son immense escalier, suspendu comme par miracle pour laisser descendre tout un monde habitant cet étage, les plafonds et les planchers des salles ont été tout ouverts ou fortement ébranlés. Quel aspect lamentable ! Le dispensaire, où l'on recevait des malades à toute heure du jour, n'offrant plus la sécurité suffisante, a été fermé en partie.

Pour parer à tous ces désastres, on installa des hangars où l'on entassa le plus de monde possible; la chapelle, qui avait été préservée, fut prise pour recevoir les malades et chacun sut faire son petit nid, voire même dans les sous-sols.

Bien des traits de protection ont été racontés : on cite, entre autres, une mère de famille qui, au moment de la secousse, avait dans ses bras son petit garçon de trois jours. Le choc violent lui fit lâcher l'enfant, qui alla rouler on ne sait où. Le premier moment de stupeur passé, cette pauvre mère le chercha, mais en vain. Trois jours après, on le retrouva frais et rose sous les décombres. Il vit encore, et la femme de l'intendant, n'ayant pas d'enfant, l'adopta, car sa mère mourut quelques jours après.

Dans cette maison, comme dans toutes les autres, les secours spirituels n'ont pas manqué. Deux missionnaires, M. George et M. Rigaud, bravant tous les dangers, parcouraient les rues dévastées, semant des absolutions dans les âmes que les événements avaient fortement remuées et par leurs paroles de paix, de consolation, ramenant du calme et du courage dans les cœurs.

Je voulus donner aux compagnes de ma Sœur Sénac (Saint-Jean-de-Dieu), la consolation de passer quelques heures au milieu d'elles et de m'intéresser à leurs œuvres. Dans cette maison que Mme Edwards fit bâtir

deux fois et qui actuellement devait subir de grandes réparations, on abrite une multitude d'enfants, des orphelines de différentes catégories; il y a un lavoir, un repassage, des classes externes, un dispensaire, un fourneau où l'on sert chaque jour plus de 800 portions aux pauvres et où tous les enfants des classes sont nourris. Les deux maisons de veuves qui dépendaient de cette maison ont été complètement détruites.

Le 1^{er} mars, nous allâmes à Vina del Mar; l'hospice Saint-Vincent y est très vaste et très bien situé. On se rend à Vina del Mar par un tramway qui longe la mer, depuis Valparaiso, pendant une heure environ. Le tremblement de terre y a fait quelques dégâts, mais tout était réparé déjà, et la chapelle, complètement transformée, est merveilleuse. Les vieillards ont été, eux aussi, bien protégés pendant la catastrophe. Grâce à l'activité des Sœurs, le plus grand nombre avait été mis en sûreté quand, tout à coup, on s'aperçut qu'il en manquait à l'appel; bien vite, on courut pour les secourir, et on en trouva une douzaine sous les décombres, attendant patiemment qu'on vint les délivrer, souriant tous à la bonne Providence qui les avait ainsi gardés.

Vina del Mar a aussi des classes, et un asile comprenant 350 enfants.

L'orphelinat Notre-Dame-des-Douleurs, à Valparaiso, portait bien son nom au moment où nous l'avons visité. Le tremblement l'avait rendu inhabitable, et les enfants, obligées de fuir pendant la terrible nuit, passèrent deux nuits sur la place de l'Eglise, attendant un local, que la Providence leur envoya par l'intermédiaire de M. le curé, lequel donna aux Sœurs plusieurs petites maisons sur la montagne, où elles s'installèrent comme elles purent.

Nous avons assisté à la messe qui s'est dite en plein air; la mer d'un côté, la montagne de l'autre, y ajou-

taient un charme tout pittoresque. Les enfants s'y trouvaient si bien qu'elles auraient bien voulu que cette installation provisoire durât toujours.

En attendant une nouvelle organisation, on a installé le dispensaire chez les Frères de la Doctrine chrétienne, et la bonne Sœur Fages descend tous les jours de sa montagne pour distribuer des médicaments et donner la soupe à plus de 400 pauvres.

Il faut citer ici un trait de protection de saint Raphaël. Nous avons pris l'ascenseur le matin pour aller à la montagne; quand, le soir, nous nous présentons pour le reprendre, on nous dit que la corde s'était cassée pendant le voyage qui avait suivi le nôtre. Nous n'avons pu que remercier une fois encore notre fidèle Conducteur.

Le 4 mars, nous sommes à la maison de Notre-Dame-de-Lourdes de Valparaiso, où sont réunies des œuvres bien intéressantes, dues en partie à la générosité d'une insigne bienfaitrice, et qui sont groupées dans trois maisons différentes; il y a un orphelinat de garçons et de filles, plusieurs dispensaires, une distribution de soupes, et enfin, une maison de campagne pour les enfants débiles. Dans ces trois maisons, la Providence a pris soin de tous les enfants et des Sœurs, lors du tremblement de terre. Au moment de la première secousse, les orphelins déjà couchés se levèrent à la hâte et vinrent se réfugier à la chambre de la Communauté. La bonne Sœur Pinto, les ayant un peu calmés, leur fit prendre à chacun une couverture sous le bras, et, dans un silence de mort, ces pauvres enfants terrifiés, les cheveux hérissés, descendirent deux à deux l'escalier qui avait résisté (celui par lequel ils passaient ordinairement venait de s'écrouler). Ils allèrent se réfugier sur la place. Quelque temps après, on les fit remonter dix par dix, pour prendre leurs vêtements, qu'ils endossèrent

en double. Après être restés plusieurs jours et plusieurs nuits à la belle étoile, ils purent enfin trouver un abri. Les réparations de cette maison se firent peu à peu.

Nous ne devons plus revoir Valparaiso, mais le souvenir de cette ville en ruines ne pourra s'effacer de notre mémoire.

Le 7 mars, à huit heures du matin, départ pour Los Andes, où l'on arrive à deux heures de l'après-midi. Là est un gracieux sanatorium des mieux conditionnés, que Mme Edwards, insigne bienfaitrice du Chili, fit construire en 1901.

Le parcours qui se fait en chemin de fer n'est qu'une suite de montagnes que l'on gravit peu à peu, variant à l'infini les aspects les plus pittoresques, côtoyant les cours d'eau bordés de verdure, découvrant aussi ce beau commencement des Cordillères, qui put nous faire présenter l'enchantement de la fin.

Je ne puis passer sous silence l'immense bonté de cette bienfaitrice, Mme Edwards, pieuse et généreuse dame, qui étend sa bienfaisante charité sur presque toutes les maisons des Filles de la Charité de cette chère Province du Chili, soit qu'elle les ait fait construire entièrement, soit qu'elle y ait contribué par de généreux dons. Le tremblement détruisit en grande partie ses propriétés, et on évalua ses pertes à plusieurs millions; mais, avant de penser à relever ses ruines, cette bonne dame prit souci de réparer et même de construire à nouveau les maisons de nos Sœurs. C'est bien la Providence visible du Chili.

De retour à Santiago, le 9, nous nous rendîmes à l'hôpital Saint-Vincent, immense établissement qui commença, en 1874, avec 6 sœurs. Aujourd'hui, il y en a 35. Cela laisse entendre le développement considérable des œuvres et des constructions qui furent faites. C'est tout un monde d'hommes, de femmes, d'enfants, auquel il

faut ajouter des cliniques, des dispensaires et, lors de notre passage, l'on construisait encore un nouveau pensionnat pour les hommes. Du côté des femmes, le tremblement a causé plusieurs désastres; à l'hôpital d'hommes, rien n'a souffert, mais la chapelle exigeait quelques réparations. Le bien que l'on fait dans cet hôpital est à la hauteur de la besogne, et ce n'est pas peu dire.

La respectable Sœur Giffart, qui fait partie du conseil de la Province des Sœurs, n'a heureusement qu'à indiquer ce qui convient pour l'obtenir de l'administration, qui se montre aussi bienveillante, aussi large que possible; les Sœurs peuvent ainsi parfaitement soigner leurs malades et leur donner tout le nécessaire.

Nous célébrons la fête du bienheureux martyr François Clet dans cette chère maison; les liens de cette bonne et grande famille se resserrent encore sous les auspices de notre bienheureux frère.

L'hôpital San Salvador de Santiago commença petitement et pauvrement, comme le précédent; c'est aujourd'hui un magnifique hôpital bâti tout en pierres et dans toutes les conditions d'hygiène exigées; c'est ce qu'on peut appeler un Hôpital général, car on y reçoit toute espèce de maladies. Il est organisé par pavillons bien aérés et spacieux. Ses dépendances sont immenses, les jardins très bien entretenus et, dans celui de la Communauté, on a établi la statue de la Vierge qui vint avec les premières Sœurs au Chili, il y a plus de 50 ans.

Pour fêter l'anniversaire de la mort de notre vénérable Mère, Louise de Marillac, nous allons à la Maison Centrale entendre la conférence qu'y donnait M. le Visiteur, revenu de sa tournée au Pérou; c'était le début de belles et pratiques conférences que ce respectable Père devait donner dans une retraite qu'il fit aux Sœurs supérieures, où il sut, en termes clairs, énergiques et précis,

les éclairer sur leurs devoirs et leur indiquer les moyens pour les remplir selon l'esprit de saint Vincent.

Le 21 mars, nous allions à Colina, petite maison succursale de la Maison Centrale. On s'y rend en une heure de voiture, à travers une délicieuse campagne. Nos Sœurs y sont un peu isolées, mais leur petite œuvre d'orphelines, de classes et de dispensaire anime ce petit nid, qu'elles aiment parce qu'elles y font du bien.

Après cette petite visite, nous allons à l'hôpital Saint-Borgia, de Santiago, qui rivalise d'étendue et de bonne organisation avec les hôpitaux Saint-Vincent et de Salvador.

L'hôpital Saint-Borgia, un des plus anciens, a été fondé en 1854. Il compte plus de 900 lits pour femmes seulement; il est immense, parfaitement tenu, les salles sont bien conditionnées, et la partie réservée aux Sœurs ne laisse rien à désirer.

Le Chili est riche de beaux hôpitaux, et les Sœurs peuvent se flatter d'y pouvoir agir librement et largement.

Dans tous ces établissements, les chapelles sont plutôt des églises, et il les faudrait plus grandes encore, à certains jours. Les Missionnaires ont, dans ce pays, un vaste champ pour exercer leur zèle; des missions se donnent chaque année dans ces différents hôpitaux et apportent avec elles des retours, des conversions, des consolations.

Nous passons une partie de la semaine sainte à l'hospice de Dolores, et nous y avons tous les offices qui s'y font solennellement.

Comme dans tout hospice, c'est la réunion des misères, des infirmités : elles sont particulièrement nombreuses à Notre-Dame-des-Douleurs, qui compte 1 120 malades, ou de corps ou d'esprit. Le local est très considérable. Il y a en plus un asile, cinq classes et un

ouvrir externe; presque tous ces enfants prennent un repas que la maison peut leur fournir, grâce aux aumônes.

La fête de Pâques se passe en famille, à la Maison centrale, où l'on se souhaite réciproquement le bon *Alleluia*. Nous avons chanté cet *Alleluia* à la grand' messe et aux vêpres solennelles, que présidait M. le Visiteur et auxquelles assistaient les séminaristes, c'était Saint-Lazare en petit, aussi fervent, aussi consolant.

Il nous fallait voir encore les œuvres de la maison de la Sainte-Famille : ce sont un dispensaire, des orphelins, la soupe aux pauvres, des classes externes de garçons et de filles, et enfin un pensionnat de jeunes filles.

Le lazaret Saint-Joseph fut notre dernière visite avant de quitter le Chili. La bonne Sœur Guerra nous fit voir 10 salles de 40 lits chacune, prêtes pour recevoir des malades qu'elle et ses Sœurs attendaient. Peu après notre départ, on décida d'y envoyer tous les poitrinaires qui remplissaient les hôpitaux; aujourd'hui, au lazaret, très bien situé, assez loin de la ville, s'exerce une véritable mission de charité et de compassion pour les victimes de cette si longue et si cruelle maladie.

Il nous restait peu de jours à passer au Chili, et nous devions les consacrer aux adieux dans les maisons.

Comme toute épreuve attire bénédiction, je ne doutais pas qu'après celle, si terrible, du récent tremblement de terre, il n'y eût, pour les œuvres au Chili, un élan tout nouveau. Je gardais le souvenir des consolations que j'y avais goûtées, l'espérance que, bientôt, la Providence amènerait les ressources nécessaires pour rétablir ce qui avait été détruit et l'assurance que Dieu maintiendrait dans les âmes la bonne harmonie, l'union que l'esprit de saint Vincent y faisait régner.

Le 8 avril 1907 était le jour de la rénovation des

vœux. Ce jour-là, à cinq heures du soir, l'âme toute renouvelée des promesses du matin, après avoir salué et remercié M. le Visiteur, après avoir fait nos adieux aux Sœurs supérieures et une dernière fois été demander la bénédiction de Notre-Seigneur, nous quittâmes, non sans peine et regret, la chère Maison centrale de Santiago, accompagnées de ma Sœur Fournial, qui avait désiré nous conduire jusqu'aux Andes.

Nous allions entreprendre cet admirable et inoubliable voyage des Cordillères, pour continuer notre mission dans la République Argentine.

(A suivre.)

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

37. M. Ly (Pierre), prêtre, décédé en 1909 en Chine; 54 ans d'âge, 22 de vocation.
38. Frère Jung (Jean), coadjuteur, décédé le 29 août 1909, à la maison-mère à Paris; 74 ans d'âge, 40 de vocation.
39. M. Richen (Edmond), prêtre, décédé le 31 août 1909, à Theux (Belgique); 47 ans d'âge, 22 de vocation.
40. Frère Vadillo (Moïse), coadjuteur, décédé le 8 septembre 1909, à Madrid (Espagne); 27 ans d'âge, 10 de vocation.
41. M. Morandi (Joseph), prêtre, décédé le 14 septembre 1909, à Sassari (Italie); 34 ans d'âge, 14 de vocation.
42. Frère Ortiz (Jean), clerc, décédé le 27 septembre 1909, à Madrid (Espagne), 20 ans d'âge, 4 de vocation.

43. M. Leyden (Denis), prêtre, décédé le 21 août 1909, à Perryville (Etats-Unis); 77 ans d'âge, 56 de vocation.
44. M. Serra (Antoine-Jacques), prêtre, décédé le 24 septembre 1909, en Espagne; 80 ans d'âge, 50 de vocation.
45. M. Garcia (Félix), prêtre, décédé le 28 septembre 1909, à Mexico (Mexique); 74 ans d'âge, 45 de vocation.
46. M. Hopkins (Edouard), prêtre, décédé le 22 septembre 1909, à Saint-Louis (Etats-Unis); 63 ans d'âge, 40 de vocation.
47. Frère Maher (Joseph), coadjuteur, décédé le 11 octobre 1909, à Vienne (Autriche); 81 ans d'âge, 56 de vocation.
48. M. Barberet (Emile), prêtre, décédé le 16 octobre 1909, à Tauris (Perse); 47 ans d'âge, 30 de vocation.
49. M. Costy (Joseph), prêtre, décédé le 16 octobre 1909, à la maison-mère à Paris; 56 ans, 32 de vocation.
50. Frère Schmalbrock (Arnauld), coadjuteur, décédé le 19 octobre 1909, à Rio de Janeiro (Brésil); 51 ans d'âge, 28 de vocation.
51. M. Torres (Nicolas), prêtre, décédé le 13 septembre 1909, à Nueva Caceres (Iles Philippines); 71 ans d'âge, 42 de vocation.
52. M. Heck (Godefroy), prêtre, décédé le 22 octobre, à Forst (Allemagne); 70 ans d'âge, 40 de vocation.
53. M. Gasiorowski (Antoine), prêtre, décédé le 1^{er} novembre 1909, à Cracovie (Galicie, Autriche); 70 ans d'âge, 48 de vocation.
54. Frère Castro (Andrée), coadjuteur, décédé le 6 novembre 1909, à Milagros (Espagne); 75 ans d'âge, 34 de vocation.

55. Frère Rachez (Apollinaire), coadjuteur, décédé le 24 novembre 1909, à la maison-mère à Paris; 73 ans d'âge, 40 de vocation.
56. Frère Teyssandier (Durand), coadjuteur, décédé le 27 novembre 1909, à la maison-mère à Paris; 67 ans d'âge, 50 de vocation.

NOS CHÈRES SŒURS

Septembre 1909.

- Jeanne Chantelauze, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Joseph, à Paris; 64 ans d'âge, 42 de vocation.
- Julienne Gimel, décédée à l'Hôpital Général de Riom, France; 36 ans d'âge, 17 de vocation.
- Louise Chantrel, décédée à la Maison Centrale de Rio-de-Janeiro, Brésil; 82 ans d'âge, 61 de vocation.
- Adeline Aymeric, décédée à l'Hôpital Saint-Eloi de Montpellier, France; 28 ans d'âge, 2 de vocation.
- Julie Sol, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Projet, à Bordeaux, France; 72 ans d'âge, 40 de vocation.
- Anne Tomsic, décédée à l'Hôpital Général de Laibach, Autriche; 32 ans d'âge, 11 de vocation.
- Elisabeth O'Neill, décédée à la Maison Centrale d'Emmitsburg, Etats-Unis; 55 ans d'âge, 37 de vocation.
- Alice Hall, décédée à la Miséricorde de Tripoli, Syrie; 70 ans d'âge, 45 de vocation.
- Francisca Guiberman, décédée au Collège de Saragosse, Espagne; 32 ans d'âge, 3 de vocation.
- Rosa Aimerich, décédée à l'Hospice Saint-Louis de Séville, Espagne, 64 ans d'âge, 42 de vocation.
- Agueda Zepeda, décédée à l'Asile des Enfants Trouvés d'Albacète, Espagne; 57 ans d'âge, 34 de vocation.
- Marie Banko, décédée à l'Hôpital Wilhelmina de Vienne, Autriche; 23 ans d'âge, 2 de vocation.
- Anne Siredey, décédée à l'Asile Saint-Vincent de La Teppe, France; 27 ans d'âge, 2 de vocation.
- Maria Carvalho, décédée à l'Orphelinat de Santa-Quiteria, Portugal; 30 ans d'âge, 5 de vocation.
- Marie Collinot, décédée à la Maison de Charité de Montolieu, France; 68 ans d'âge, 42 de vocation.

- Hélène Swope, décédée à la Maison Centrale d'Emmitsburg, Etats-Unis, 83 ans d'âge, 62 de vocation.
- Maria Barreiro, décédée à la Maison Centrale de Madrid, Espagne; 28 ans d'âge, 4 de vocation.
- Maria Botella, décédée à l'Hôpital de Jaén, Espagne; 58 ans d'âge, 33 de vocation.
- Rufina Ansunes, décédée au Collège Saint-Vincent de Rio-de-Janeiro, Brésil; 67 ans d'âge, 44 de vocation.
- Louise Savio, décédée à la Maison Saint-Joseph de Grugliasco, Italie; 66 ans d'âge, 48 de vocation.
- Florine Maczollek, décédée à l'Hospice de Mülheim, Prusse; 20 ans d'âge, 15 jours de vocation.
- Anne Challier, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Michel, du Havre; 67 ans d'âge, 45 de vocation.
- Rosa Rosi, décédée à la Maison Centrale de Sienne, Italie; 38 ans d'âge, 19 de vocation.
- Catherine Hostanska, décédée à la Maison Centrale de Cracovie; 53 ans d'âge, 30 de vocation.
- Marie Ajé, décédée à la Maison Centrale de Beyrouth; 72 ans d'âge, 49 de vocation.
- Anne Eder, décédée à la Maison Centrale de Salzburg; 33 ans d'âge, 13 de vocation.
- Rosalie Alessi, décédée à la Maison Centrale de Naples; 64 ans d'âge, 33 de vocation.
- Marie Murray, décédée à l'Orphelinat Saint-Vincent de Detroit, Etats-Unis; 51 ans d'âge, 33 de vocation.
- Marie Horváth, décédée à l'Ecole de Varpalota, Hongrie; 30 ans d'âge, 4 de vocation.
- Marie Leblieu, décédée à la Maison de Charité de Saint-Brieux, France; 30 ans d'âge, 7 de vocation.
- Jeanne Morice, décédée à la Miséricorde de Damas; 58 ans d'âge, 40 de vocation.
- Julia Giadas, décédée à l'Hôpital Saint-Roch de Buenos-Ayres, 42 ans d'âge, 15 de vocation.
- Marie Roché, décédée à la Maison de Charité de Panhelin, France; 73 ans d'âge, 48 de vocation.
- Maria Castella, décédée à la Maison Centrale de Sienne; 82 ans d'âge, 55 de vocation.
- Trinidad Álvarez, décédée à la Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne; 28 ans d'âge, 7 de vocation.
- Petra Aviz, décédée à l'Hospice de Zamora, Espagne; 68 ans d'âge, 45 de vocation.

- Felisa Carrasco, décédée à l'Hôpital de Bujalance, Espagne; 24 ans d'âge, 2 de vocation.
- Antoinette Poujade, décédée à la Maison de Charité de Montolieu, France; 74 ans d'âge, 53 de vocation.
- Marie Boulle, décédée à la Miséricorde d'Arles, France; 75 ans d'âge, 54 de vocation.
- Hortense de Montalembert, décédée à la Maison Saint-Vincent de l'Hay, France; 87 ans d'âge, 45 de vocation.
- Marie Kante, décédée à l'Hospice des Incurables de Laibach, Autriche; 31 ans d'âge, 10 de vocation.
- Marie Lhuillier, décédée à la Maison de Charité de Clichy, France; 77 ans d'âge, 49 de vocation.
- Charlotte Jacquier, décédée à l'Hospice de Marmande, France; 80 ans d'âge, 59 de vocation.
- Julie Burgazzi, décédée à la Maison Centrale de Turin; 42 ans d'âge, 24 de vocation.
- Thérèse Argoud, décédée à la Maison de Charité de Drancy, France; 41 ans d'âge, 19 de vocation.
- Marie Dufoure, décédée à la Maison de Charité de Montolieu, France; 74 ans d'âge, 53 de vocation.
- Maria Lensi, décédée à la Maison Centrale de Sienne, 64 ans d'âge, 33 de vocation.
- Joseph Schmid, décédée à la Prison de Lankowitz, Autriche; 51 ans d'âge, 29 de vocation.
- Jeanne Raczynsky, décédée à la Maison Centrale de Cologne, Prusse; 22 ans d'âge, 11 mois de vocation.
- Maria Egger, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Etienne, à Limoges, France; 41 ans d'âge, 17 de vocation.
- Natalia Bujanda, décédée à la Maison Centrale de Madrid, 54 ans d'âge, 32 de vocation.
- Maria Goñi, décédée à l'Hôpital de Sanlucar de Barrameda, Espagne; 75 ans d'âge, 49 de vocation.
- Fanny Stainforth, décédée à la Maison de Charité de Barcelone; 70 ans d'âge, 46 de vocation.
- Lucie Dehandschoewerker, décédée à la Maison de Charité de Montolieu, France; 65 ans d'âge, 43 de vocation.
- Françoise Clavière, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Firmin, à Amiens; 70 ans d'âge, 45 de vocation.
- Marie Cecere, décédée à l'École de Cerignola, Italie; 63 ans d'âge, 37 de vocation.
- Marie Chrismer, décédée à l'Hôpital Saint-Vincent de Bridgeport, Etats-Unis; 45 ans d'âge, 21 de vocation.

- Pierrette Rosier, décédée à l'Hôpital Général de Castres, France; 77 ans d'âge, 59 de vocation.
- Marie Poncet, décédée à la Maison de Charité de Château-l'Evêque, France; 39 ans d'âge, 17 de vocation.
- Joseph Lafer, décédée à l'Hospice des Incurables de Hobenegg, Autriche; 48 ans d'âge, 23 de vocation.
- Foi Tabalgayre, décédée à la Maison Principale, à Paris, 65 ans d'âge, 47 de vocation.
- Marie Lachinger, décédée à la Maison Centrale de Salzburg, Autriche; 58 ans d'âge, 32 de vocation.
- Marie Pagliano, décédée à la Maison Sainte-Geneviève de l'Hay, France; 73 ans d'âge, 46 de vocation.
- Joséphine Duchêne, décédée à la Maison Saint-Vincent de Palerme; 61 ans d'âge, 34 de vocation.
- Pauline Pirhard, décédée à la Maison Saint-Vincent de Quito; 59 ans d'âge, 40 de vocation.
- Thérèse Pons, décédée à l'Hospice des Enfants Trouvés de Bahia; 70 ans d'âge, 36 de vocation.
- Anne Faisandier, décédée à la Maison Marie Immaculée de Smyrne; 76 ans d'âge, 56 de vocation.
- Maria Guarnieri, décédée à l'Asile de Ronta, Italie; 68 ans d'âge, 46 de vocation.
- Marie Adamietz, décédée à l'Hôpital Saint-Etienne de Budapest, Hongrie; 27 ans d'âge, 7 de vocation.
- Marie Martin, décédée à la Maison Saint-Vincent de Lyon; 73 ans d'âge, 50 de vocation.
- Marie Peyret, décédée à la Maison de Béthanie, à Bruxelles, 70 ans d'âge, 40 de vocation.
- Marie Piette, décédée à l'Hospice Civil de Mustapha, Algérie; 71 ans d'âge, 41 de vocation.
- Juana Arin, décédée à l'Hôpital de la Miséricorde, à Tolède, Espagne; 77 ans d'âge, 51 de vocation.
- Maria de Ayerza, décédée à l'Hôpital de Santander, Espagne; 32 ans d'âge, 6 de vocation.
- Maria Gamazo, décédée à l'Hôpital de Puerto de Santa-Maria, Espagne; 31 ans d'âge, 10 de vocation.
- Ramona Llopis, décédée au Collège Saint-Vincent de La Havane, Ile de Cuba; 71 ans d'âge, 52 de vocation.
- Marie Carbon, décédée à la Maison Centrale de Guatemala; 70 ans d'âge, 48 de vocation.
- Catherine Noville, décédée à l'Orphelinat Saint-Vincent de Syracuse, Etats-Unis; 69 ans d'âge, 51 de vocation.

- Anne Tobin, décédée à l'Hôpital Saint-Joseph de Chicago, Etats-Unis; 71 ans d'âge, 43 de vocation.
- Maria Aspetti, décédée à la Maison Centrale de Sienne; 81 ans d'âge, 57 de vocation.
- Zélénie Laurent, décédée à l'Asile de l'Union de Montevideo; 74 ans d'âge, 49 de vocation.
- Marie Lieu, décédée à la Maison Centrale de Shang-Hai; 24 ans d'âge, 1 de vocation.
- Annette Allin, décédée à la Maison de Charité de Clichy, France; 80 ans d'âge, 58 de vocation.
- Léontine Ouvrard, décédée à l'Hôpital de Rochefort-sur-Mer, France; 36 ans d'âge, 13 de vocation.
- O'Connor, décédée à l'Hôpital d'Evansville, Etats-Unis; 66 ans d'âge, 38 de vocation.
- Marie Demelya, décédée à l'Hôpital Saint-Roch de Budapest, Hongrie; 56 ans d'âge, 38 de vocation.
- Emma Steinsdorfer, décédée à la Maison Centrale de Cracovie; 30 ans d'âge, 9 de vocation.
- Anne Buber, décédée à la Maison Centrale de Salzburg; 31 ans d'âge, 9 de vocation.
- Marie Bogensperger, décédée à l'Hôpital de Schwarzach, Autriche; 77 ans d'âge, 51 de vocation.
- Anne Dualé, décédée à l'Hôpital de Vic-Bigorre, France; 82 ans d'âge, 53 de vocation.
- Marie Seignourel, décédée à la Maison Saint-Vincent de Lyon; 79 ans d'âge, 55 de vocation.
- Thérèse Canoles, décédée à l'Hôpital de Cuenca, Equateur; 75 ans d'âge, 43 de vocation.
- Sophie Grañam, décédée à l'Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans; 24 ans d'âge, 5 de vocation.
- Jeanne Comet, décédée à la Maison de Charité, paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Marseille; 69 ans d'âge, 47 de vocation.
- Joséphine Tcotini, décédée à la Miséricorde de Ruffano, Italie; 55 ans d'âge, 37 de vocation.
- Marie Bony, décédée à l'Hôpital de la Charité de Langres, France; 80 ans d'âge, 54 de vocation.
- Marie Guillodo, décédée à la Maison de Charité de Saint-Brieuc, France; 36 ans d'âge, 15 de vocation.
- Marie Magat, décédée à la Maison de Charité de Bézenet, France; 71 ans d'âge, 49 de vocation.

Augustine Neyret, décédée à l'Hôpital de Vannes, France;
69 ans d'âge. 43 de vocation.

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

79. — CORRECTION AU TEXTE DE L'OFFICE DU BIENHEUREUX JEAN-GABRIEL PERBOYRE. — 22 avril 1909.

Au Propre de la Congrégation de la Mission, dans le Bréviaire, à la date du 7 novembre, se trouve l'Office du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, martyr.

Par une lettre du 22 avril 1909, le Cardinal Gotti a fait connaître que la S. C. des Rites a ordonné de changer une parole à la cinquième leçon de cet Office.

Au mot *barbaras*, il faut substituer le mot *remotas*.

80. — LETTRES APOSTOLIQUES DU SOUVERAIN PONTIFE PIE X POUR L'ÉTABLISSEMENT DE L'ASSOCIATION DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE. — 8 juillet 1909 (*Acta apostolicæ Sedis*, t. I, p. 669).

LITTERÆ APOSTOLICÆ

SUPERIOR GENERALIS PRO TEMPORE CONGREGATIONIS MISSIONIS
DECLARATUR GENERALIS DIRECTOR SODALITATIS IMMACULATÆ CON-
CEPTIONIS A S. NUMISMATE.

PIUS PP. X.

Ad perpetuam rei memoriam. — Dilectus filius, Antonius Fiat, Superior generalis Congregationis Missionis nec non Puellarum Caritatis, retulit ad Nos, in pluribus catholici orbis diœcesibus erectam extare piam Sodalitatem Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate, vulgo appellatam « Association de la Médaille miraculeuse », atque huius Societatis finem et statuta sequentibus articulis contineri. Nimirum :

Articulus I. — Sodalitas immaculatæ Virginis a Sacro Numismate exstat sicuti vivens et perenne mnemosynon Manifestationis immaculatæ Virginis Mariæ, anni MDCCCXXX, cujus festum quotannis agitur die XXVII novembris mensis; qua in manifestatione eadem Virgo numismatis ipsius, exem-

plar ostendit, quod mox, in universum terrarum orbem diffusum, a populis « miraculosum » appellatur, ob prodigia quæ per illud quotidie divinitus patrata feruntur.

Art. II. — Associatio propositum sibi finem habet, Mariam sine originali labe conceptam debito honore recolendi, tum sanctificationis propriæ, tum apostolatus studio, sicuti monet ejus sacrum numisma, et symbolo quod præfert et virtute qua pollet, exemplar simul et adjumentum ad hoc præbens.

Art. III. — In singulis diœcesibus, directores diœcesani a respectivis Ordinariis designati Associationem canonicè erectam regunt juxta spiritum, leges et consuetudines ei propria, sub auctoritate tamen unius Directoris Generalis.

Art. IV. — Per concessionem a Nobis factam die III junii mensis, anno MDCCCXCV, Societas Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate eisdem pollet indulgentiis atque iisdem utitur privilegiis, quibus gaudet societas « a Scapulari cæruleo » nuncupata.

Art. V. — Omnes ex utroque sexu fideles, hanc associationem adire et privilegiorum ipsius participes effici possunt, dummodo e collo pendens supra pectus gestent Sacrum Numisma benedictum et sibi impositum a sacerdote ad hoc deputato, juxta ritum a decessore Nostro Leone PP. XIII rec. mem., die XIX Aprilis, anno MDCCCLXXXV adprobatum.

Art. VI. — Princeps Associationis festum est dies novembris mensis vicesimus septimus, quo Manifestationis Immaculatæ Virginis Mariæ a Sacro Numismate memoria recolitur.

Art. VII. — Sodales nulla exterius nova obligatione adstricti, sæpe sæpius repetere student invocationem Sacro Numismati inscriptam : « O Maria, sine labe concepta, ora pro nobis ad te recurrentibus. »

Nunc autem, cum hujus tam frugiferæ Associationis in plures etiam longo terrarum marisque tractu dissitas nationes ac gentes, Deo favente, diffusæ, spirituale emolumentum exoptulet, ut illius regimen committatur Moderatori Generali ab Apostolica Sede designato, Nos super expositis dictæ societatis tabulis hæc, quæ sequuntur, addenda censemus. Scilicet, de apostolicæ nostræ potestatis plenitudine, præsentium vi, perpetuumque in modum, ut Sodalitatis Immaculatæ Conceptionis a Sacro Numismate unitati non minus quam perennitati consulamus, decernimus ac præcipimus, ut ejus Director Generalis sit nunc et in posterum Superior Generalis Congregationis Missionis nec non et Puellarum Caritatis pro tempore existens, præsertim quum dictum Numisma uni ex his Puellis, nempe ven. Dei Famulæ, Catharinæ Labouré, a Deipara fuerit revelatum.

Tandem, ob difficultatem, quam præbet sodalium inscriptio

in Albo Societatis, potissimum tempore Missionum, super dictam inscriptionem, apostolica pariter Nostra auctoritate, benigne, præsentium tenore, dispensamus.

Decernentes, præsentibus litteras firmas, validas et efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectabit in omnibus et per omnia plenissima suffragari, sicque in præmissis per quoscumque Judices ordinarios et delegatos judicari et definiri debere, atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter, contigerit attentari. Non obstantibus apostolicis ordinationibus et constitutionibus, etiam speciali ac individua mentione dignis, ceterisque contrariis quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris.

Volumus autem, ut præsentium litterarum transsumtis seu exemplis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, ac sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur, quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si fuerint exhibitæ vel ostensæ.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die VIII juliü MCMIX, Pontificatus Nostri anno sexto.

L. † S. R. Card. MERRY DEL VAL, *a secretis Status.*

81. — CIRCA DEBITA ET OBLIGATIONES ŒCONOMICAS RELIGIOSIS FAMILIIS SUSCIPIENDA.

Sous le titre que nous venons de transcrire est émané de la S. Congrégation des Religieux, sous la date du 30 juillet 1909, et a été publié dans le recueil *Acta apostolice Sedis*, le document suivant :

*Sacra Congregatio
de Religiosis.*

INSTRUCTIO.

Inter ea, quæ religiosis Familiis majus detrimentum afferunt, quæque sicut earum tranquillitatem perturbant, ita bonam existimationem in discrimen vocant, præcipue est numeranda nimia facilitas, qua aliquando debita contrahuntur.

Sæpe enim aes alienum inconsulto et intemperate suscipitur, sive ad excitandas domos, sive ad eas augendas et ampliandas, sive ad tyrones plus æquo recipiendos, sive ad manum apponendam operibus vel instituendæ juventutis, vel sublevandæ miseræ.

Quæ quidem omnia, licet vel in se, vel ratione præstituti

finis, sint opera laude digna, quum tamen regulis christianæ prudentiæ et æquæ administrationis non semper respondeant, ideoque apostolicarum præscriptionum verbis et spiritui contraria sint, Deo esse grata non possunt, nec proximo valent permansuram afferre utilitatem.

Quum autem in dies misere succrescat hujusmodi abusus, debita contrahendi absque prudentibus cautelis, et frequenter sine venia, sive Superioris Generalis sive hujus Apostolicæ Sedis; attentis peculiaribus et extraordinariis sane circumstantiis, in quibus publicæ et privatæ res œconomicæ versantur; ne domus quæcumque religiosæ, ex sua leviori agendi ratione, in ære alieno contrahendo damnum in posterum persentiant; sanctissimus Dominus noster Pius Papa X, habitis suffragiis Eminentissimorum Patrum Cardinalium hujus sacrae Congregationis negotiis Religiosorum Sodalium præpositæ, in plenario cœtu ad Vaticanum habito, die 30 julii 1909, post maturum examen, hæc decernere, statuere et præscribere dignatus est, a singulis Ordinibus, Congregationibus, Institutis, utriusque sexus, sive votorum solemnium sive simplicium, a Monasteriis, Collegiis et Domibus religiosis, sui quoque juris, vel Ordinariis locorum subjectis, apprime servanda :

I. — Moderatores, sive generales sive provinciales seu regionales sive locales nulla debita notabilia contrahant, nullasque notabiles obligationes œconomicas suscipiant, directe vel indirecte, formaliter vel fiducialiter, hypothecarie vel simpliciter, cum onere vel absque onere reddituum seu fructuum, per publicum vel privatum instrumentum, oretenus vel aliter :

a) Absque prævio consensu Consilii generalis seu Definitorii, si agatur de Curia generali, aut de domo vel domibus, immediate jurisdictioni seu directioni Curia generalis subjectis;

b) Vel absque prævio consensu Consilii seu Definitorii provincialis, et expressa licentia Moderatoris generalis, si agatur de debitis vel obligationibus a Superioribus provincialibus vel regionalibus contrahendis seu suscipiendis;

c) Vel absque prævio consensu Consilii localis seu monasterii sive domus, quocumque nomine designetur, sub nullo Superiore provinciali seu regionali positæ, et expressa licentia Moderatoris generalis, ejusque Consilii seu Definitorii generalis. Quod si Ordo in varias congregationes seu familias, proprium Præsidem seu Moderatorem generalem seu quasi generalem habentes, divisus sit, hujus Præsidis seu Moderatoris ejusque Consilii licentia necessaria omnino erit;

d) Vel absque prævio consensu Consilii localis, si agatur de monasteriis vel domibus nulli Moderatori generali subjectis, accedente tamen licentia in scriptis Ordinarii loci, si monas-

Sedis venia erit expetenda, si ob gravissimas circumstantias perutilis judicetur etiam unius tantum dotis alienatio.

XIII. — Donationes, etiam titulo eleemosynæ vel subsidii, non fiant, nisi juxta condiciones a Sancta Sede præscriptas, et juxta mensuram in singulis constitutionibus ordinatam, vel a capitulis, et in eorum defectu, a Superioribus generalibus cum respectivis Consiliis legitime determinatam.

XIV. — Omnia, quæ in hac Instructione præscribuntur, non solum Ordines, congregationes et instituta virorum, sed etiam monialium et sororum respiciunt. Violatores autem earumdem præscriptionum graviter puniantur, et si violatio sit de iis, quæ de jure communi vel juxta præsentem Instructionem apostolicum beneplacitum requirunt, pænis ipso facto subjaceant, alienatoribus bonorum ecclesiasticorum inflictis.

Contrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, non obstantibus.

I. S.

Fr. I. C. Card. VIVES, *Præfectus*.

D. L. JANSSENS, O. S. B., *Secretarius*.

82. — LE SÉMINAIRE. POUR LA CHINE. — S. C. des Religieux, 6 août 1909; pour dix ans.

BEATISSIMO PADRE.

Il Superiore Generale della Congregazione della Missione, espone alla S. V. che in parecchi Vicariati Apostolici della Cina vi sono Sacerdoti secolari desiderosi di entrare nella Congregazione della Missione, consenzienti i loro Vicarii Apostolici, i quali hanno fondata speranza di riaverli in ajuto del loro Vicariato dopo compiuta la loro probazione; che però ad impedire che i popoli, di cui attualmente si curano, restino abbandonati e non possano adempiere al dovere pasquale, sarebbe necessario di permetter loro d'interrompere a tal fine per sei mesi il corso del loro Noviziato.

Implora perciò un benigno indulto, perche non ostante la detta interruzione, il loro Noviziato possa considerarsi come non interrotto, e dopo averlo regolarmente compiuto possano pronunciare i santi voti.

Che ecc.

Vigore specialium facultatum a SSmo Dno Nostro concessarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, attentis expositis, P. Superiori Generali Missionis facultatem tribuit super præmissis providendi ad decennium,

suppleto tempore absentiaë; contrariis quibuscumque non obstantibus.

Romæ, 6 Augusti 1909.

Fr. S. C. Card. VIVES, Præf.
Vinc. La Puma.

VARIÉTÉS

I. — LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-FLOUR DEVANT LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ EN 1771

Le très distingué archiprêtre, curé de Notre-Dame-aux-Neiges, à Aurillac, M. Boyer, a bien voulu recueillir et nous communiquer la pièce suivante; elle est très honorable pour nos confrères, les Lazaristes, directeurs du séminaire de Saint-Flour, au temps de la Révolution, et très précieuse pour nous. Nous en exprimons au vénéré M. Boyer notre sincère reconnaissance. — A. MILON.

*Extrait au registre des délibérations du Directoire
du département du Cantal, siégeant à Saint-Flour.*

Du 20 janvier 1791, séant : MM. Vidalenc, vice-président, Célarier, Teillard, Capelle, Destaing, Marmontel, Henry et Benoid, tous administrateurs, composant le Directoire du département du Cantal, et M. Coffinhal, procureur général syndic.

Lecture faite du procès-verbal de la précédente séance.

Il a été mis sur le bureau la lettre, datée de ce jour, écrite à ce Directoire par les sieurs Supérieur et Directeurs du séminaire de Saint-Flour, portant avis qu'ils cesseront leurs fonctions publiques au jour marqué, c'est-à-dire le dimanche, 23 de ce mois, parce que, disent ces fonctionnaires publics, *leur conscience et leur religion ne leur permettent pas de prêter le serment exigé par les décrets.*

Le Directoire s'occupait de délibérer sur le contenu



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING

RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

teria seu domus hujusmodi ab Ordinarii jurisdictione vere exempta non sint.

II. — In debitis vel obligationibus œconomicis contrahendis, habenda est notabilis quantitas, quæ superat 500 libellas, nec attingit 1 000, si agatur de monasteriis vel domibus singulis: quæ superat 1 000 libellas, nec attingit 5 000, si agatur de provinciis vel quasi provinciis: quæ superat 5 000 libellas, si de Curiiis generalibus. Quod si domus, provincia vel Curia generalis debita vel obligationes contrahere intendat, quæ valorem 10 000 libellarum excedant, præter licentiam respectivi Consilii, ut supra, requiritur beneplacitum apostolicum.

III. — Non licet per diversa debita vel per obligationes diversas, quæ quomodolibet contracta sint vel contrahantur, summam respectivam in præcedenti articulo expressam superare; sed omnia et singula debita omnesque et singulæ obligationes, quomodolibet contracta, semper coalescunt. Ideoque nullæ omnino erunt licentiæ ad nova debita contrahenda nevasque obligationes suscipiendas, si anteacta debita vel obligationes nondum extincta sint.

IV. — Pariter nulla erunt indulta seu beneplacita apostolica ad contrahenda debita vel ad suscipiendas obligationes, valorem 10 000 libellarum excedentia, si domus, provincia vel Curia generalis oratrix in precibus reticeat alia debita vel alias obligationes, quibus forsitan adhuc gravatur.

V. — Si qua autem congregatio et institutum votorum simplicium aliæque religiosæ Familiæ Consilia generalia, provincialia et localia non habeant, illa intra tres menses constituent ad hunc finem vigilandæ administrationis œconomicæ. Monasteria autem seu domus, quæ sunt sui juris, nec Consilium libera capituli localis electione constitutum habeant, illud pariter intra tres menses sibi eligant. Consilarii autem per triennium in officio permaneant, et sint quatuor in monasteriis vel domibus, quæ saltem duodecim electores habent, et duo ad minus in aliis.

VI. — Suffragia, de quibus agitur in articulo I, toties quoties exquirantur, et semper secreta atque deliberativa sint, non mere consultiva: licentiæ autem, virtute suffragiorum concessæ, numquam oretenus, sed in scriptis dentur. Acta vero Consilii subscribantur tum a Moderatore tum a singulis consiliariis.

VII. — Graviter operatur Moderatorum conscientia, ne per se vel œconomum, vel aliter, consiliariis occultent, ex toto vel ex parte, bona quæcumque, redditus, pecunias, titulos, donationes, eleemosynas et alia valorem aliquem œconomicum habentia, etiamsi data sint Moderatori intuitu personæ; neque de debitis vel obligationibus quomodolibet contractis taceant;

sed omnia plene, exacte, sincere, fideliter revisioni, examini et adprobationi Consilii committantur: omnia etiam documenta, bona temporalia vel œconomicam respicientia, pariter consiliariis examinanda tradantur.

VIII. — Nulla fundatio monasterii vel domus, nullaque fundationis amplificatio vel mutatio fiat, si pecunia solvenda non habeatur, et hac de causa debita vel obligationes œconomicæ contrahenda sint, etiamsi fundus vel materia ad ædificandum, vel aliqua pars ædificii gratuito donetur, vel construatur; nec sufficit promissio pecuniæ etiam in magna quantitate ab uno vel pluribus benefactoribus tribuendæ, quia hujusmodi promissiones sæpe non adimplentur, cum periculo gravis nocu-menti materialis et morales Religiosorum.

IX. — Ut pecuniæ, redditus aliique proventus legitime collocentur in aliquo tuto, licito ac fructifero investimento, et ut potius in uno quam in alio investimento ponantur, requiritur votum Consilii, toties quoties exquirendum, exhibitis præfato Consilio omnibus notiis circa formam, modum et alias investmenti circumstantias. Quod item valet pro qualibet investmenti mutatione, servatis aliis de jure servandis.

X. — Quæ de triplici clavi capsam claudente deque ipsius capsæ visitatione, necnon de recta administratione rerum temporalium præscribuntur in constitutionibus singularum Familiarum religiosarum, si severiori ratione, quam in singulis articulis præsentis Instructionis ordinentur, accurate serventur in iis, quæ ipsi instructioni contraria non sint. Et ubi administratio temporalis per propria statuta ordinata non fuerit, omnia quamprimum, ordinentur, præ oculis habitis quæ in *Normis, cap. VI*, continentur, quæque non solum sorores, sed et viros religiosos respiciunt, ut habetur in *nota* in fine pag. 3 earumdem *Normarum* posita, salvis semper præscriptionibus hujus Instructionis.

XI. — Fundus, legata et alia quæcumque bona, quæ quomodolibet Missas annexas habent, eorumque fructus vel redditus nullo pacto debitis vel obligationibus œconomicis cujuscumque conditionis sint, ne quidem ad breve tempus, gravari possunt; et pecuniæ pro Missis manualibus vel aliis celebrandis acceptæ, ante ipsarum celebrationem, nullo pacto nullaque de causa, neque ex toto neque ex parte expendi possunt, sed integre servari debent. Qua in re speciali vigilantia procedant tum moderatores tum consilarii. Quæ de dotibus monialium et sororum non alienandis ab apostolica Sede jamdudum statuta sunt, erunt apprime servanda. Nullo igitur pacto neque cujusvis utilitatis intuitu fas erit capitalia hujusmodi dotum consumere, quousque respectivæ moniales vel sorores vivant; sub pœnis a jure determinatis. Et Apostolicæ

Sedis venia erit expetenda, si ob gravissimas circumstantias perutilis iudicetur etiam unius tantum dotis alienatio.

XIII. — Donationes, etiam titulo eleemosynæ vel subsidii, non fiant, nisi juxta conditiones a Sancta Sede præscriptas, et juxta mensuram in singulis constitutionibus ordinatam, vel a capitulis, et in eorum defectu, a Superioribus generalibus cum respectivis Consiliis legitime determinatam.

XIV. — Omnia, quæ in hac Instructione præscribuntur, non solum Ordines, congregationes et instituta virorum, sed etiam monialium et sororum respiciunt. Violatores autem earumdem præscriptionum graviter puniantur, et si violatio sit de iis, quæ de jure communi vel juxta præsentem Instructionem apostolicum beneplacitum requirunt, pœnis ipso facto subjaceant, alienatoribus honorum ecclesiasticorum inflictis.

Centrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, non obstantibus.

L. S.

FR. I. C. CARD. VIVES, *Præfectus.*

D. L. JANSSENS, O. S. B., *Secretarius.*

82. — LE SÉMINAIRE. POUR LA CHINE. — S. C. des Religieux, 6 août 1909; pour dix ans.

BEATISSIMO PADRE.

Il Superiore Generale della Congregazione della Missione, espone alla S. V. che in parecchi Vicariati Apostolici della Cina vi sono Sacerdoti secolari desiderosi di entrare nella Congregazione della Missione, consenzienti i loro Vicarii Apostolici, i quali hanno fondata speranza di riaverli in ajuto del loro Vicariato dopo compiuta la loro probazione; che però ad impedire che i popoli, di cui attualmente si curano, restino abbandonati e non possano adempiere al dovere pasquale, sarebbe necessario di permetter loro d'interrompere a tal fine per sei mesi il corso del loro Noviziato.

Implora perciò un benigno indulto, perche non ostante la detta interruzione, il loro Noviziato possa considerarsi come non interrotto, e dopo averlo regolarmente compiuto possano pronunciare i santi voti.

Che ecc.

Vigore specialium facultatum a SSmo Dno Nostro concessarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium præposita, attentis expositis, P. Superiori Generali Missionis facultatem tribuit super præmissis providendi ad decennium,

suppleto tempore absentiae; contrariis quibuscumque non obstantibus.

Romæ, 6 Augusti 1909.

Fr. S. C. Card. VIVES, Præf.
Vinc. La Puma.

VARIÉTÉS

I. — LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-FOUR DEVANT LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ EN 1771

Le très distingué archiprêtre, curé de Notre-Dame-aux-Neiges, à Aurillac, M. Boyer, a bien voulu recueillir et nous communiquer la pièce suivante; elle est très honorable pour nos confrères, les Lazaristes, directeurs du séminaire de Saint-Flour, au temps de la Révolution, et très précieuse pour nous. Nous en exprimons au vénéré M. Boyer notre sincère reconnaissance. — A. MILON.

*Extrait au registre des délibérations du Directoire
du département du Cantal, siégeant à Saint-Flour.*

Du 20 janvier 1791, séant : MM. Vidalenc, vice-président, Célariet, Teillard, Capelle, Destaing, Marmontel, Henry et Benoid, tous administrateurs, composant le Directoire du département du Cantal, et M. Coffinhal, procureur général syndic.

Lecture faite du procès-verbal de la précédente séance.

Il a été mis sur le bureau la lettre, datée de ce jour, écrite à ce Directoire par les sieurs Supérieur et Directeurs du séminaire de Saint-Flour, portant avis qu'ils cesseront leurs fonctions publiques au jour marqué, c'est-à-dire le dimanche, 23 de ce mois, parce que, disent ces fonctionnaires publics, *leur conscience et leur religion ne leur permettent pas de prêter le serment exigé par les décrets.*

Le Directoire s'occupait de délibérer sur le contenu

de cette lettre lorsque MM. Chapus et Vayron, membre du Directoire et procureur du district de Saint-Flour, et MM. Borel, maire, Rouget et Beauvils, officiers municipaux, composant le bureau municipal de Saint-Flour, ont été successivement annoncés.

Ces messieurs introduits dans la salle ont été invités à la séance du Directoire.

En conséquence, il leur a été donné communication de cette lettre et fait part des réflexions déjà faites par le Directoire au sujet de cette lettre et des démarches qu'il a faites pour se procurer des professeurs qui puissent continuer de donner les instructions aux séminaristes et leur faire voir les mêmes traités qu'on leur explique actuellement et que deux ecclésiastiques, qui sont les ci-devant gardien et syndic du ci-devant couvent des Cordeliers de Saint-Flour, reconnus très éclairés et fortement attachés à la Constitution, se sont offerts pour remplacer le supérieur et les directeurs actuels du séminaire, ajoutant qu'ils s'adjoindraient d'autres ecclésiastiques du ci-devant ordre des Cordeliers, très instruits et capables de les seconder dans l'exercice des nouvelles fonctions qu'ils s'imposent.

La matière mise en délibération, après que le procureur général a été sur ce oui, il a été à l'unanimité arrêté, qu'attendu l'avis que les séminaristes, sans doute excités par les insinuations perfides, ont déjà dit vouloir se retirer tous, que MM. Teillard, Capelle, Benoid et Coffinhal, commissaires nommés par le Directoire, se rendront de suite, avec MM. Capus et Vayron et MM. Borel, Rouget et Beauvils, au séminaire de Saint-Flour pour tâcher d'y retenir les séminaristes, leur faire à cet effet telles exhortations qu'ils croiront nécessaires et les prévenir même que, vu l'intention des supérieur et directeurs actuels dudit séminaire de cesser leurs fonctions, ces messieurs seraient remplacés au moment

même de cette cessation par des ecclésiastiques éclairés et reconnus très capables de leur continuer les mêmes instructions qui leur sont données par les directeurs et professeurs actuels.

MM. les commissaires sont autorisés et aussi chargés de faire inventaire du mobilier de la maison dudit séminaire et des provisions qui peuvent s'y trouver en sus de ce qui se trouvera détaillé dans l'inventaire qui a été ci-devant fait par la municipalité de Saint-Flour et d'apposer les scellés partout où ils jugeront à propos, après que les supérieur et directeurs actuels auront été entendus, et de faire tout ce que les circonstances et la prudence pourront leur dicter.

Et, au même instant, les commissaires sont sortis accompagnés de MM. Capus et Vayron, de MM. du bureau principal et du secrétaire général du département, qui s'est muni du sceau du département, après que la précédente délibération a été signée par MM. les membres composant le Directoire du département, M. le Procureur général syndic et M. le Secrétaire général.

Ont signé : MM. Célurier, Capelle, Marmontel, Vidalenc, Benoid, Destaing, Henry, Coffinhal et Bertrand.

Du 21 janvier 1791, séant : MM. Vidalenc, etc., (*comme ci-dessus*). Le Secrétaire général ayant remis sur le bureau le procès-verbal dressé par MM. les commissaires du Directoire nommés par la précédente délibération, contenant le résultat des opérations faites dans la maison du séminaire de Saint-Flour par MM. les commissaires, le Directoire a arrêté que ce procès-verbal demeurerait déposé aux archives pour être pris incessamment en considération.

Ensuite, le Directoire s'est occupé de la vérification de plusieurs mémoires et d'y faire droit.

Sur l'observation faite par un membre que *tous les*

séminaristes étaient sortis depuis ce matin, que certains étaient déjà partis pour se rendre chez eux et que d'autres se disposaient à partir, le Directoire, considérant que plusieurs habitants de ce département, surtout les parents des séminaristes, seront alarmés de l'émigration de ces derniers, a arrêté le projet d'une lettre circulaire aux municipalités du département pour les prévenir des démarches du Directoire auprès des séminaristes, de leur peu d'effet et de leur coalition et pour inviter les bons patriotes à moraliser ceux des séminaristes émigrés qu'ils auront l'occasion de voir et à les déterminer à revenir au séminaire.

Et de suite ce projet de lettre a été remis à l'impression pour en être tiré 1 500 exemplaires, afin de lui donner toute publicité.

Ont signé : MM. Vidalenc, Célariet, Teillard, Capelle, Destaing, Marmontel, Benoid, Henry et Coffinhal.

(Archives du département du Cantal; fonds de la Révolution, L. 28.)

II. — ICONOGRAPHIE DE SAINT VINCENT

(Suite; voy. ci-dessus, t. 74, p. 571.)

Nous avons reproduit précédemment (*Annales*, tome 74, page 571) les remarquables et très justes observations du regretté M. l'abbé Ch. Lemonnier sur les premiers portraits de Saint Vincent de Paul, la peinture de François et les gravures de Pitau et d'Edelinck.

Le portrait peint par François du vivant du Saint, qu'est-il devenu? Nul ne saurait le dire. Il y a quelques années, en 1902, on a nourri la pensée de l'avoir retrouvé chez le notaire de la Congrégation de la Mission, à Paris. Le très compétent écrivain en matière d'art, M. Ed. Didron, fils du célèbre archéologue et peintre verrier, M. Ch. Didron, a bien voulu résumer et présenter au lecteur les raisons qui sont en faveur de cette appréciation. Il déclare d'ailleurs loyalement « qu'une certitude absolue manque évidemment sur l'authenticité de cette peinture en tant qu'elle serait l'œuvre de la main de Simon François ».

Il reste intéressant néanmoins de suivre l'histoire du portrait de saint Vincent de Paul qui se trouve, actuellement encore, chez le

notaire de la Congrégation de la Mission. Nous empruntons ce récit aux *Petites Annales de Saint Vincent de Paul*, n° de janvier 1902.

Récemment, un prêtre de la Mission, se trouvant chez le notaire de la Société, à Paris, M. Durant des Aulnois, aperçut une peinture appendue au mur du cabinet de l'officier ministériel et reconnut le portrait de saint Vincent de Paul. Il en témoigna son contentement, et posa quelques questions qui amenèrent M. Durant des Aulnois à raconter comment le tableau se trouvait dans l'étude et à dire que, d'après certaines notes, il était de tradition que c'était bien un portrait authentique de saint Vincent de Paul. Très obligeamment, le notaire voulut bien laisser faire une étude plus approfondie, en prêtant le tableau qui, nettoyé, confirma la pensée que l'on était bien en présence de l'œuvre de François. Malgré quelques retouches fâcheuses, l'œuvre est belle, bien dessinée, d'une bonne couleur, et se rapporte avec exactitude à la gravure de Pitau montrant le Saint en soutane, coiffé d'une calotte. La tête est tournée à droite, quand, dans la gravure, elle regarde à gauche. Cette différence s'explique naturellement, Pitau ayant copié son modèle dans le même sens et, à l'impression, la planche s'étant reproduite en sens contraire dans les épreuves. La peinture n'est pas signée, ce qui ne prouve rien.

Une certitude absolue manque évidemment sur l'authenticité de cette peinture, en tant qu'elle serait l'œuvre de la main même de Simon François. Est-ce une copie ancienne de l'original ? La qualité n'autorise guère à le supposer. Tout au plus pourrait-on croire à une répétition, ce qui ne diminuerait pas sa valeur. Il est aussi admissible de penser que l'ouvrage est l'unique portrait exécuté par le maître de Tours, à la demande des disciples du Saint, et que l'on croyait perdu. Les variantes en habit de chœur doivent être attribuées aux seuls gra-

veurs Pitau et Van Schuppen, à moins que les études dessinées à Saint-Lazare par François en aient été les modèles. D'ailleurs, la vérité de la peinture appartenant à l'étude de maître Durant des Aulnois apparaît clairement lorsque l'on connaît l'histoire authentique du portrait depuis la Révolution. Nous en devons les éléments au vénérable M. Barre, ancien titulaire de l'étude. Nous les reproduisons dans leurs parties essentielles, avec la pensée que ces renseignements intéresseront le lecteur.

Le corps de saint Vincent de Paul reposait, on le sait, dans la maison de la Société de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Denis. Or, le 30 août 1792, après une première dévastation par la populace qui avait épargné la chapelle, les commissaires des biens dits nationaux pénétrèrent dans l'établissement, afin d'enlever les vases sacrés, l'argenterie et la châsse qui contenait les reliques du saint bienfaiteur des pauvres. Les Prêtres de la Mission obtinrent du commissaire Devitry d'extraire de la châsse le corps, qu'ils placèrent pieusement dans une caisse en bois de chêne, avec le coussin, l'aube, l'étole, les pantoufles et les gants du Saint.

Les scellés furent apposés sur cette caisse par le Supérieur général et ses quatre assistants; puis, M. Daudet, procureur général de la Congrégation, pria maître Louis-André Claret, notaire de la maison de Saint-Lazare, de recevoir en dépôt la précieuse boîte jusqu'au retour de temps moins orageux.

En 1795 ou 1796, maître Claret, à qui ce dépôt sacré porta bonheur, car il fut l'un des rares notaires de Paris qui évitèrent la guillotine ou la prison, restitua la sainte relique à MM. de Saint-Lazare.

C'est vraisemblablement à cette époque que, par reconnaissance pour le grand et si dangereux service rendu, la Congrégation de la Mission offrit à son notaire le portrait de son saint fondateur. Il est possible que le

don ait été fait à maître Mailand, successeur de maître Clairet, lors de la translation solennelle des reliques de Saint Vincent de Paul, en avril 1830; mais toutes les probabilités sont pour la première date. On comprend le sentiment qui voulut assurer la conservation du précieux portrait, au moment où l'on se préoccupait de soustraire les reliques du saint à la profanation qui les menaçait.

En confirmant à maître Barre, l'un des derniers titulaires de la charge, le fait du don du portrait à l'étude, maître Jean-Baptiste-André Clairet, fils du dépositaire du corps de saint Vincent de Paul, racontait les terreurs de sa première enfance en songeant que les restes du Saint étaient placés près de l'alcôve abritant son petit lit.

Maître Mailand, successeur de Louis-André Clairet, considérant le portrait de saint Vincent comme sa propriété personnelle, le légua, par testament, à son propre successeur, maître Bouclier. Celui-ci, prenant sa retraite, acquit une maison à Bougival où il transporta l'œuvre présumée de Simon François. Lorsque Paris fut investi, en 1870, cette maison de campagne, abandonnée par ses habitants, fut occupée par les Allemands et dévastée. Le portrait disparut. Plus tard, on retrouva dans le parc la toile pliée en quatre et assez gravement endommagée; elle fut longtemps conservée en cet état par Mme veuve Bouclier. Sa fille, Mme de la Fizelière, la montra au titulaire de la charge, maître Bouvin; celui-ci sollicita sa remise à l'étude, qui était restée au service de la Congrégation de Saint-Lazare et conservait le souvenir du dépôt des reliques de saint Vincent pendant la Révolution. La demande de maître Bouvin fut agréée, et le portrait du saint, restauré par M. Haro, l'expert bien connu, retourna définitivement dans le cabinet du notaire de MM. les Lazaristes.

Il n'était pas inutile de donner ces détails sur l'histoire de la peinture qui nous occupe; ils nous permettent



D'APRÈS LE TABLEAU DE M. DURANT DES AULNOIS

d'en suivre les péripéties certaines depuis 1792, et cela est fort important. Or, il ne faut pas un grand effort de raisonnement pour faire remonter cette œuvre, entière-

ment conforme à l'estampe de Pitau, jusqu'à l'époque où Simon François fut chargé de l'exécution du por-



D'APRÈS LA GRAVURE DE PITAU

trait. La facture est évidemment ancienne, malgré quelques repeints, heureusement maladroits; elle est remarquable et présente la solidité de touche des maîtres

du dix-septième siècle. Les qualités de l'ouvrage, nous l'avons dit, ne permettent pas de supposer que nous sommes en présence d'une copie; celle-ci, d'ailleurs, serait contemporaine de l'original. D'autre part, la Congrégation de la Mission attribuait, en toute certitude, une grande valeur à ce portrait, pour avoir eu le souci de le remettre à maître Clairet, en même temps que les reliques de Saint Vincent de Paul, soit également à titre de dépôt, pour le sauver d'une spoliation criminelle, soit même, dès ce moment, comme un don, en reconnaissance d'un très éminent service. Le dépôt ou l'offrande d'une copie sans valeur morale sérieuse ne s'expliquerait pas. — ED. DIDRON.

* * *

Telles sont les appréciations de M. Edouard Didron, peintre sérieux et écrivain d'art, dont les appréciations sont très autorisées sur cette matière, formé comme il l'était par son oncle, M. Didron aîné, le célèbre archéologue (*Petites Annales de Saint Vincent de Paul*, 15 mai 1902).

On l'a vu, M. Didron n'a pas de conclusion ferme.

Est-ce l'original du portrait peint par François? Nous ne le croyons pas. La reproduction que nous donnons ne concorde pas suffisamment, nous semble-t-il, avec la gravure de Pitau. Or, la gravure de Pitau a été faite d'après la peinture de François, c'est inscrit sur la gravure même; de plus, les gravures d'Edelinck et de Lochon, qui ont été, elles aussi, faites d'après la même peinture, concordent parfaitement entre elles et avec celle de Pitau, tandis que la physionomie du tableau récemment retrouvé, tout en étant la physionomie connue de saint Vincent, diffère sensiblement de celle des trois gravures reproduisant le tableau de François.

Il nous semble donc qu'on est en présence d'un

tableau ancien, fort apprécié des Missionnaires du dix-huitième siècle, mais qu'on ne peut affirmer être celui qui a été peint par le célèbre peintre tourangeau, Simon François, dans les circonstances exposées précédemment.

On nous a écrit pour nous demander des renseignements « sur le buste et sur le portrait de Saint Vincent de Paul par Philippe de Champaigne », le célèbre peintre du dix-septième siècle.

Quoique nous connaissions d'une manière générale ce qui a été dit sur l'iconographie de saint Vincent de Paul, nous avons dû répondre que nous ne pouvions fournir aucun renseignement. Au sujet du portrait, nous pensons qu'il s'agit de celui où un personnage est représenté avec des glands à son manteau et un anneau au doigt; est-ce le portrait de saint Vincent de Paul ? Au sujet du buste, nous pensons aussi qu'il s'agit d'un buste dont nous avons sous les yeux une photographie au-dessous de laquelle sont imprimées les paroles suivantes : « SAINT VINCENT DE PAUL, d'après le buste original exécuté sur les ordres de Louis XIV, en 1657. » Peut-être aussi qu'il est question d'un autre buste d'après lequel aurait été faite une statue du Saint dont nous avons une reproduction en similligravure portant au bas ces paroles : *S. Vincenzo Dé Paoli, 1576-1660. Ricavato da un busto del 1657 esistente nel Palazzo Reale di Versailles* (S. Vincent de Paul, 1576-1660. Sculpté d'après un buste de 1657 existant au palais de Versailles).

Nous serions bien aise que ceux qui ont mis en circulation ces mentions d'un portrait de saint Vincent de Paul peint par Philippe de Champaigne et d'un buste du Saint exécuté par les ordres de Louis XIV en 1657,

et existant au palais royal de Versailles, nous fassent connaître sur quelles données historiques ils s'appuient. La présente étude sur l'Iconographie de saint Vincent, que nous nous proposons de poursuivre en est une occasion toute naturelle. Dans le prochain numéro des *Annales*, nous ferons connaître à notre tour à nos lecteurs les renseignements qui nous seront parvenus.

A. MILON.

III. — LA CONGRÉGATION DE LA MISSION ET LA PROVINCE D'IRLANDE

Sous ce titre : *Saint Vincent de Paul et les Prêtres de la Mission en Irlande, en Ecosse et en Angleterre, de 1638 à 1909* (1), M. Patrice Boyle, Supérieur du Séminaire des Irlandais à Paris, vient de publier en anglais un ouvrage particulièrement intéressant.

Ce serait une œuvre digne d'éloges que, dans chacune de nos provinces, un travail analogue fût exécuté. Nous allons citer la Préface de celui-ci, et nous transcrivons la Table des matières : ce sera le plus sûr éloge du livre, et ce serait un cadre tout tracé pour qui voudrait entreprendre, dans nos autres provinces, un travail analogue.

PRÉFACE.

Les biographes de saint Vincent de Paul ont présenté à leurs lecteurs l'ensemble de la vie et des œuvres du Saint. Ils n'ont pu parler en détail des services qu'il a rendus à chaque pays en particulier. Le présent ouvrage donnera aux lecteurs des renseignements plus spéciaux sur le rôle rempli dans l'Église des Iles Britanniques par saint Vincent de Paul au dix-septième siècle, et sur celui de ses enfants spirituels au dix-neuvième siècle, dans le même pays.

L'ouvrage est divisé en trois livres.

Le premier livre traite de la part que les Irlandais

(1) *Saint Vincent de Paul and the Vincentians in Ireland, Scotland and England, A. D. 1638-1909, by the Rev. Patrick Boyle.* Washbourn, 4, Paternoster row, London, 1909. In-8 de 318 pages.

ont eue dans les commencements de la Congrégation de la Mission, et de leurs œuvres en Irlande et en Ecosse, du vivant du fondateur. Il traite aussi des membres irlandais qui se sont succédé dans la Congrégation, au dix-huitième siècle, et du rétablissement de la Congrégation en Irlande, en Angleterre et en Ecosse, au dix-neuvième siècle. Il contient enfin un récit de l'établissement, du développement et des œuvres, dans le même pays, des Filles de la Charité, des Dames de la Charité et des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Le deuxième livre contient un choix de lettres de saint Vincent adressées à certains prêtres irlandais de sa Congrégation. Toutes les lettres sont précédées d'un court résumé de la vie des prêtres à qui elles sont adressées. Les lettres dont nous donnons ici la traduction n'ont pas une aussi grande importance que beaucoup d'autres de la correspondance du Saint. Nous les avons choisies parce qu'elles sont adressées à des Irlandais. Elles parlent des détails de l'administration ordinaire de la Communauté, et elle nous donnent un tableau très juste du génie de saint Vincent pour la conduite des affaires et pour les détails de la vie ordinaire.

Le troisième livre contient de courtes notices biographiques des membres les plus éminents de la province irlandaise de la Congrégation de la Mission au dix-neuvième siècle.

On trouvera dans l'Appendice quelques documents de caractère officiel mentionnés dans les trois livres, et aussi la liste des Irlandais qui furent membres de la Congrégation depuis sa fondation, en 1625, jusqu'à la Révolution française, en 1793.

Voici les sources principales de cet ouvrage :

1° Les *Vies de saint Vincent de Paul*, par Abelly, par Collet et par Maynard.

2° La collection des *Lettres de saint Vincent de*

Paul, imprimées en quatre volumes in-8, avec un Supplément.

3° Les *Annales de la Congrégation de la Mission*. Les renseignements insérés dans les *Annales* ont été fournis par M. Thomas Mac Namara, et c'est sur eux que l'auteur s'est basé pour faire l'histoire du rétablissement de la Congrégation dans les Iles Britanniques, au dix-neuvième siècle.

Ce livre ne sera pas tout à fait inutile, s'il fait connaître davantage la vie et l'esprit d'un Saint à qui a pu être appliquée, à juste titre, cette parole qu'il fut « le géant à cent bras » de la charité. — Patrice Boyle, C. M.; Paris, Collège des Irlandais, 25 avril 1909.

Après un court sommaire ou vue d'ensemble de la vie de Saint Vincent de Paul, de ses œuvres, de ses écrits, voici ce que contient cet ouvrage.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I. — Les Irlandais de la Congrégation de la Mission au dix-septième siècle.	25
CHAPITRE II. — Les Lazaristes en Irlande au dix-septième siècle.	31
CHAPITRE III. — Les services rendus par Saint Vincent aux Irlandais chassés par la persécution et réfugiés en France.	55
CHAPITRE IV. — Les Lazaristes en Ecosse au dix-septième siècle.	77
CHAPITRE V. — Les Lazaristes en Angleterre au dix-septième siècle.	96
CHAPITRE VI. — Les Lazaristes irlandais au dix-huitième siècle.	102
CHAPITRE VII. — Le rétablissement des Lazaristes en Irlande au dix-neuvième siècle.	110
CHAPITRE VIII. — Les Filles de la Charité.	124

CHAPITRE IX. — Les Dames de la Charité.	135
CHAPITRE X. — La Société de Saint-Vincent-de-Paul.	141

LIVRE DEUXIÈME.

Le deuxième livre contient les lettres adressées par Saint Vincent de Paul à quelques prêtres irlandais de la Congrégation; elles sont précédées de notices biographiques sur chacun; de ces prêtres. En voici la liste :

M. Geraud Brin (Byrne), C. M.	153
M. Edmond Barry, C. M.	163
M. Donat Cruoly, C. M.	178
M. Marc Coglée (Quigley), C. M.	199
M. Patrice Valois (Walsh), C. M.	241
M. Luc Plunket, C. M.	245
M. Philippe Dalton, C. M.	250

LIVRE TROISIÈME.

Ce livre contient quelques biographies de Lazaristes irlandais du dix-neuvième siècle. Elles sont courtes, mais fort intéressantes. En voici la liste :

M. Philippe Dowley, C. M. (mort en 1864).	253
M. Thomas Mac Namara, C. M. (mort en 1892).	256
M. Pierre Duff, C. M. (mort en 1890).	268
M. Jean Gawan, C. M. (mort en 1897).	269
M. Jean Meyers, C. M. (mort en 1896).	273
Mgr Jacques Lynch, C. M., évêque de Kildare et de Leighlin (mort en 1896).	275
Mgr Laurence Gillooly, C. M., évêque d'Elphin (mort en 1895).	280
Mgr Jean-Joseph Lynch, C. M., archevêque de Toronto (mort en 1889).	290
Mgr Neal Mac Cabe, C. M. évêque d'Ardagh (mort en 1870).	298

APPENDICE.

Dans cet Appendice sont publiés plusieurs documents importants et intéressants :

Epistolæ ad S. D. N. Papam Clementem Papam XI pro beatificatione et canonizatione Ven. Servi Dei Vincentii a Paulo :	
La Congrégation de la Propagation demande à saint Vincent d'envoyer quelques prêtres en Irlande, 14 février 1645.	303
Lettre de Mgr l'évêque de Waterford à Clément XI, 4 février 1706.	303
Lettre de Jacques III dit « Le Prétendant », Saint-Germain, 1 ^{er} septembre 1706.	305
Lettre de la reine Marie, veuve de Jacques II, Saint-Germain, 1 ^{er} septembre 1706.	306
Lettres des évêques irlandais à Léon XIII, demandant qu'il déclare saint Vincent de Paul patron de toutes les œuvres de charité, 20 octobre 1883.	307
Décret de Léon XIII.	308
Liste des Irlandais qui furent membres de la Congrégation de la Mission, de 1625 à 1790.	309
Liste des Frères coadjuteurs.	315
Inscription du tombeau de M. Edouard Ferris, C. M.	316
Bibliographie.	317

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS
DES FILLES DE LA CHARITÉ

XVI. — SOUS M. ANTOINE FIAT

(Suite.)

1891. Agde (Hérault), Asile Lachaud.
Alcaniz (Espagne), Bienfaisance.
Arcos de la Frontera (Espagne), Hôpital.
Armentières (Nord), Notre-Dame, Ecole.
Armentières (Nord), Saint-Waast, Ecole.
Avallon (Yonne), M. C.
Ayamonte (Espagne, Huelva), Crèche, Asile.
Avila (Espagne, Castilla la Vieja), Bienfaisance.
Barcelone (Espagne, Catalogne), Asile.
Benavente (Espagne, Zamora), Hôpital.
Benevento (Italie), Ecole normale.
Bisceglie (Italie, Terra di Bari), Asile San Lorenzo.
Bitonto (Italie, Terra di Bari), Pharmacie.
Brzezani, par Léopol (Galicie), Hôpital.
Cadiz (Espagne, Andalousie), Asile.
Cadiz (Espagne, Andalousie), Ecole.
Calimera (Italie, Lecce), M. C.
Carabanchel (Espagne, Madrid), Asile d'enfants.
Catane (Italie, Sicile), Hospice Marie de Jésus.
Cha-la-eul (Chine, Tcheli), Hospice.
Csurgo (Feher, Hongrie), M. C.
Dobritschan (Autriche, Bohême), Asile.
Drewnica (Pologne russe), Succursale de Varsovie,
Orphelinat de garçons.
Finalmarina (Italie, Genova), Ouvroir, M. C.
Florence (Italie), Hospice des Innocens.
Foth, par Budapest (Hongrie), M. C.
Guyaquil (Equateur), Hôpital militaire.
Gyula, par Csaba (Bekeser comitat, Hongrie), Hôpital.
Heinsberg (Prusse Rhénane), Hospice.
Hollister (Etats-Unis, Californie), Ecole du Sacré-
Cœur.
Jerez de la Frontera (Espagne, Cadix), Crèche.

- Londres, Stepney (Angleterre), M. C.
Marin (Espagne, Andalousie), Ecole Saint-Joseph.
Marseille (Bouches-du-Rhône), Dispensaire.
Medicina (Italie, Bologne), Hôpital.
Mesztegnye (Hongrie, Somogy), M. C.
Mont-de-Marsan (Landes), Ecole.
Montefiore dell' Aso (Italie, Ascoli Piceno), Ecole.
Montesa (Espagne, Andalousie), Ecole.
Monte San Giusto (Italie, Macerata), Hôpital.
Paris, Sainte-Rosalie (boulevard d'Italie, 50), M. C.
Podhajce, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital.
Quadrath (Prusse Rhénane), Ouvroir.
Robecco sul naviglio (Italie, Milano), Asile.
Roccadaspide (Italie, Salerno), Orphelinat.
Rome (Italie), Hospice pour les prêtres.
San Jose (Costa Rica), Orphelinat.
Scarnafigi (Italie, Cuneo), Asile.
Seckau (Autriche, Styrie), Asile.
Steinamanger ou Szombathely (Vas, Hongrie), Hôpital.
Tworki, près Varsovie (Pologne russe), Hôpital de femmes.
Varsovie (Pologne russe), Ouvroir.
Vienne (Autriche), Ottakring-Wilhelminenspital, Montleartstrasse, Hôpital.
Villach (Autriche, Carinthie), Hôpital.
Villareal (Espagne, Guipuzcoa), Ecoles.
Vivero (Espagne, Lugo), Hôpital.
1892. Agde (Hérault), Ecole agricole.
Aleixar (Espagne, Catalogne), Hôpital.
Badgastein (Autriche), Hospice.
Bar-sur-Seine (Aube), Orphelinat.
Bonorva (Italie, Sassari), Asile.
Bromberg (Pologne prussienne), M. C.
Budapest, Sainte-Elisabeth, M. C.
Budapest, Sainte-Christine, M. C.
Cabra (Espagne, Cordoba), Asile.
Caceres (Espagne, Estramad.), Hôpital.
Canillas (Espagne, Andalousie, par Malaga), Maison Saint-Joseph.
Cannes (Alpes-Maritimes), M. C. •
Carabanchel (Espagne, Madrid), Asile.

- Cartagena (Espagne, Murcia), Hôpital militaire.
Cartago (Colombie), Hospice.
Castleknock, près Dublin (Irlande), Saint-Vincent's home.
Celbridge (Irlande), Hospice.
Cerignola (Italie, Foggia), M. C.
Châteauvieux (Loir-et-Cher), Asile.
Châtel-Saint-Denis, près Vevey (Suisse), Hospice Monney.
Corte Concepcion (Espagne), Ecole.
Dos-Hermanas (Espagne, Sévilla), Ecole Sainte-Famille.
Dumfries (Ecosse), M. C.
Durango (Espagne, Biscaye), Hôpital.
El Paso (Etats-Unis, Texas), Hospice.
Fagnano sul naviglio, par Gaggiano (Italie, Milano), Asile.
Fano (Italie, Marches), Hospice.
Friedland, près Reichenberg (Autriche, Bohême), Asile.
Graz (Autriche, Styrie), Réfectoire des ouvriers.
Graz (Autriche, Styrie), Hospice d'aveugles.
Gruchet-le-Valasse (Seine-Inférieure), M. C.
La Havane (Cuba), Ecole de l'Immaculée-Conception.
Madrid (Espagne), Asile des anciennes cigarières.
Malaga (Espagne, Andalousie), Hospice.
Marglan, près Salzburg (Autriche), Asile du Sacré-Cœur.
Mesztegnye (Hongrie), Ecole.
Mirambeau (Charente-Inférieure), Hospice.
Mittersill (Autriche, Pinzgau), Hôpital.
Molteno (Italie, Como), Asile.
Montluel (Ain), Ecole.
Montmirail (Marne), Orphelinat.
Mosony (Hongrie, Ováda), M. C.
Moulins-lès-Metz (Alsace-Lorraine), M. C.
Muruzabal (Espagne, Valence), Ecole.
Newcastle on Tyne (Angleterre), Orphelinat.
Pallanza (Italie, Novara), Asile.
Pescina (Italie), M. C.
Pescopagano (Italie, Potenza), M. C.
Réalmont (Tarn).

- Rechel (Ardennes), Crèche.
Rottenmann (Autriche, Styrie), Hôpital.
Sabagun (Espagne, Léon), Hôpital.
Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Ecole.
Saint-Martin, île de Ré (Charente-Inférieure), Ecole.
San Isidro (République Argentine), Asile.
Sankt-Margarethen, par Taken a. d. Raab (Autriche, Styrie), Ecole.
Scansano (Italie, Grosseto), Hospice.
Schwanberg (Autriche Styrie), Aliénés.
Sonsonate (Salvador), Hospice.
Tso-fou-pan (Chine, Tché-Kiang), Orphelinat.
Tworki (Pologne autrichienne), Hospice.
Turin (Italie), Ouvroir Saint-Joachim.
Valdemoro (Espagne, Madrid), Maison Saint-Nicolas
Varsovie (Pologne russe), Femmes aliénées.
Vienne (Autriche), Absersstrasse, 23, Enfants trouvés.
1893. Almazan (Espagne, Soria), Hôpital.
Aguila (Italie, Abruzzes), Hôpital.
Arnedo (Espagne, Logrono), Hôpital, Ecole.
Assomption (Paraguay), Asile de vieillards.
Barcelone (Espagne, Catalogne), Ecole.
Barceloneta (Espagne, Catalogne), Asile.
Barcena de Carriedo (Espagne, Santander), Asile
Saint-Joseph.
Barge (Italie), Ouvroir.
Branne (Gironde), Hospice.
Bouzonville (Lorraine allemande), Hospice.
Brixlegg (Autriche, Pinzgau), Ouvroir.
Brustave (Allemagne, Silésie), M. C.
Budapest (Hongrie), Hôpital François-Joseph, Betlen-
platz, 1.
Budapest (Hongrie), Hôpital des aliénés, Léopoldfeld.
Caloto (Colombie), Ecole.
Canneto-sull' Oglio (Italie, Mantova), Ouvroir.
Casamicciola (Italie, île d'Ischia), M. C.
Constantinople (Turquie), Maison Saint-Vincent, Ecole.
Corrales (République Argentine), M. C.
Cracovie, Fondation Prince Alexandre Lubomirski,
Orphelinat.
Csurgo-Stuhlweissenburg (Hongrie), Asile.

- Enröd (Autriche), Asile.
Fermo (Italie, Marches), Ecole Industrielle.
Franklin (Etats-Unis, Mass.), Ecole Sainte-Marie.
Fünfkirchen (Hongrie), voy. *Pecs*.
Grenade (Espagne, Andalousie), Colegio San José.
Grenade (Espagne, Andalousie), Orphelinat.
Gueñes (Espagne, Viscaya), Ecole de la Purissima.
Jaslo, par Tarnow (Autriche, Galicie), Hôpital.
Jeres (Espagne, Cadix), Asile d'enfants.
Léopold (Autriche, Galicie), Asile incurables et pauvres.
Malaga (Espagne, Andalousie), Hospice.
Martano (Italie, Lecce), Asile Immaculée-Conception.
Messine (Italie, Sicile), Hôpital civil.
Milazzo (Italie, Messine), Hospice.
Moquega (Pérou), Hôpital.
Nagyszombat (Hongrie, Porsony), Hôpital.
Pecs ou Fünfkirchen (Hongrie, Porsony), Hôpital.
Peretola, par Florence (Italie), Orphelinat.
Posen (Prusse), Orphelinat.
Posen (Prusse), Ophtalmie.
Pressburg ou Poszony (Hongrie), Orphelinat.
Rome (Italie), M. C. et Ouvroir Saint-Joachim.
Rugles (Eure), M. C.
Saint-Michel, près Alger (Algérie), M. C.
Sant-Elpidio al mare (Italie, Ascoli), Orphelinat.
Sant-Elpidio al mare (Italie, Ascoli), Hospice.
Sars-Poteries (Nord), M. C.
Spinetta-Marengo (Italie, Alessandria), Asile.
Tyrnau (Hongrie, comitat Spita), Hôpital.
Vienne (Autriche), Asile d'enfants, Grundsteingasse.
Yecla (Espagne, Murcia), Orphelinat.
1894. Agreda (Espagne, Soria), Hôpital San Andrés.
Amarante (Portugal), Hôpital.
Barcelone (Espagne, Catalogne), Asile de Vieillesse.
Barlin (Nord), M. C.
Besozzo (Italie, Como), Asile.
Bilbao (Espagne, Biscaye), Hôpital succursale.
Brignais (Rhône), Orphelinat.
Budapest (Hongrie), Szt. Laszlo Spital, Ulloerstrasse,
Hôpital épidémique.

- Budapest (Hongrie), Hôpital, Atillagasse, 115, M. C.
Carrion de los Condes (Espagne, Palencia), Collège
Saint-Joseph.
Castelpulci (Italie, Firenze), Aliénés.
Cointe (Belgique), Asile Vieille Montagne.
Cerignola (Italie, Foggia), Hôpital.
Corropoli (Italie méridionale), Asile.
Deusto (Espagne, Bilbao), Institution de sourds-muets
et aveugles.
Dusseidorf (Prusse rhénane), M. C.
Edimburg (Ecosse), M. C.
Fontenay-Saint-Père (Seine-et-Oise), M. C.
Frévent (Pas-de-Calais), Hospice de Fourmont.
Gênes (Italie, Ligurie), Aveugles.
Gijon (Espagne, Oviedo), Collège Saint-Vincent.
Gordejuela (Espagne, Biscaye), Asile de vieillards.
Gran (Hongrie), Hospice.
Grenade (Espagne, Andalousie), Hôpital Saint-Lazare.
Greve (Italie, Florence), Hôpital.
Grumo-Nevano (Italie, Naples), Pensionnat Saint-
Gabriel.
Guaranda (Equateur), Hôpital.
Haubourdin, voy. Santes (1894).
La Havane (Cuba), Ecole.
Hundl (Autriche), Ecole.
Kolomea, par Léopold (Autriche, Galicie), Hôpital.
Las Palmas (Iles Canaries), Ecole.
Lauro (Italie, Avellino), Orphelinat du Sacré-Cœur,
garçons.
Lyon (Rhône), Hôpital Saint-Joseph.
Macotera (Espagne), Hôpital Salamanca.
Madrid (Espagne), Asile Maria-Christina.
Madrid (Espagne), Asile d'enfants incurables.
Mairbofen (Autriche, Tyrol), Ecole Zillerthal.
Mogente (Espagne, Valence), Collège.
Monaco (Principauté), Hôpital.
Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Ouvroir.
Mortara (Italie, Pavia), Hôpital.
Muhlheim (Prusse rhénane), Hospice.
Nacqueville (Manche), M. C.
Neuilly (Seine), Œuvre espagnole.
Neutra ou Nyitra (Hongrie), Hôpital

- Oria (Italie, Lecce), Hôpital Martini.
Origny (Aisne), Hospice Saint-Vincent.
Palerme (Sicile), Infirmerie.
Palma (île Majorque), Ecole.
Palmyra (Colombie), Ecole.
Puerto de Luz (Canaries), Ecole Saint-Joseph.
Reinosa (Espagne, Santander), Asile.
Sacuny-Brignais (Rhône), Ecole d'apprentissage.
Salonique (Turquie, Macédoine), Hôpital italien.
San Juan (Porto Rico, Antilles), Hôpital.
San Martin de Provencals (Espagne, Barcelone), Ecole.
Santa Cruz de la Palma (Iles Canaries), Hôpital,
Crèche.
Santes, par Haubourdin (Nord), Ouvroir.
Scutari (Turquie d'Asie), Orphelinat.
Serraveza (Italie, Lucca), Hôpital.
Soncillo (Espagne, Burgos), Ecole.
Stanislawow, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital.
Stzyj, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital général.
Sueca (Espagne, Valence), Asile.
Syra (Grèce), Ecole.
Tourcoing (Nord), Bienfaisance et Orphelinat.
Toursainte, près Marseille (Bouches-du-Rhône), Orphelinat de garçons.
Tudhoe (Angleterre), Orphelinat.
Turin (Italie), M. C. Santa Giulia.
Turin (Italie), Asile Maria Gazelli.
Vailate, par Caraggio (Italie, Cremona), Hôpital.
Varsovie (Pologne russe), Clinique du D^r Solman, rue Szucha.
Villasana (Espagne, Burgos), Asile Valle di Mena.
Villers-lez-Hest, près Rhisme (Belgique), Institut Sainte-Hortense.
Voldepp (Autriche, Tyrol), Ecole.
Wildbad Gastein, près Salzburg (Autriche), Hôpital.
1895. Alcorisa (Espagne, Saragosse), Hôpital et Ecole.
Alexandrie (Italie, Alessandria), Sourds-muets.
Alfortville (Seine), M. C.
Amiens (Somme), Paroisse du Sacré-Cœur, M. C.
Amiens (Somme), Paroisse Saint-Maurice, M. C.
Aramon (Gard), M. C.

- Arezzo (Italie, Toscane), Aliénés.
Arezzo (Italie, Toscane), Hôpital.
Barcelone (Espagne, Catalogne), Prison.
Bédarieux (Gard), Hospice.
Birmingham (Angleterre), Saint-Antony house.
Budapest (Hongrie), Angyalfold, Hôpital des aliénés.
Burjasot (Espagne, Valence), Orphelinat.
Caceres (Espagne, Estramadure), Hospice.
Cadix (Espagne, Andalousie), Asile de vieilles femmes.
Cadix (Espagne, Andalousie), Ecole du Patronage
Saint-Joseph.
Campano (Espagne, Cadix), Ecole de la colonie
viticole.
Canneto-sull' Oglio (Italie, Mantova), Hôpital.
Ricovero.
Cébu (Philippines), Collège de l'Immaculée Conception.
Chiavari (Italie, Genova), Orphelinat Marie-Louise.
Corbeil (Seine-et-Oise), Ecole Saint-Vincent.
Coulanges (Yonne), Hospice.
Croix (Nord), M. C.
Czortkow, par Léopol (Autriche, Galicie), Fondation
Sadowski, Orphelinat.
Dallas (Etats-Unis, Texas), Orphelinat Saint-Joseph.
Engelsfeld, près Budapest (Hongrie), Aliénés.
Gottischee, par Laibach (Autriche, Carniole), Orphe-
linat.
Hoheneegg, près Cilli (Autriche, Styrie), Hospice.
Huete (Espagne, Andalousie), Hôpital.
Ignacy, district de Nowoma (Russie), Ecole d'agricul-
ture, jeunes filles.
Lautschin, près Nimburg (Autriche, Bohême), Asile.
Laredo (Espagne, Santander), Hôpital du Saint-
Esprit.
Lucca (Italie, Toscane), Hôpital.
Mayaguez (Porto-Rico), Asile des pauvres.
Mobile (Etats-Unis, Alabama), City Hôpital.
Monte San Giuliano (Sicile, Trapani), Hospice.
Naples (Italie), rue Capodichino, Orphelinat.
Nowy Sacz, près Tarnow (Autriche, Galicie), Hôpital.
Ostende (Belgique), Dispensaire.
Oviedo (Espagne, Asturies), Hôpital Saint-Lazare.

- Punitz (Prusse, duché de Posen), Hôpital Saint-Stanislas.
Rivoli (Italie, Torino), Institut Salotto.
Sadowa Wiszma, par Léopol (Autriche, Galicie),
Fondation Bakowska, Asile.
Sainte-Foy-lez-Lyon (Rhône), Hospice.
Santa-Clara (Cuba), Hôpital militaire.
Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), M. C.
Santiago de los Vegas (Cuba), Hôpital militaire.
Santiago (Espagne, Galicie), Hôpital Saint-Lazare.
San Juan de Los Remedios (Cuba), Hôpital militaire.
Sant'Omero (Italie, Teramo), M. C.
Sancti Spiritu (Cuba), Hôpital militaire.
Sully-sur-Loire (Loiret); Ecole.
Sulzy-Cologne (Prusse rhénane), M. C.
Taranto ou Tarente (Italie, Lecce), Hôpital Sainte-Thérèse.
Thurn, près Mulheim (Prusse), Hospice.
Turin (Italie), Petit Hôpital via Nizza.
Turin (Italie), M. C. San-Secundo.
Uj Pest (Pest, Hongrie), Hôpital.
Utica (Etats-Unis, New-York), Enfants trouvés.
Varsovie (Pologne russe), Hôpital de femmes.
Vejer de la Frontera (Espagne, Cadix), Collège.
Vigo (Espagne, Galice). Ecole Oliva.
Ville-la-Grand (Haute-Savoie), Orphelinat, précédemment à Mornex.
Watten (Nord), Hospice.
Yao-tcheou-fou (Chine, Kiang-si oriental), M. C.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

345. — Ruben L. OLIVARES, C. M. : *Moral practica redactata conforme al programa oficial*. 2^a edición. Texto autorizado por el ministerio de instruccion por decreto del 21 de abril 1906, para que pueda adoptarse en los colegios de la Republica. Lima, 1909. Un vol. in-8 de 273 pages.

En tout temps, on a rédigé des Traités de morale; que serait la société, si les lois de la morale et de l'honnêteté en disparaissaient? Cicéron a écrit son Traité des Devoirs (*de Officiis*) où il rend hommage aux lois de la morale et indique les obligations sociales et individuelles qui en découlent. Son harmonieux langage, certes, charme l'âme de quiconque a été formé à goûter la langue de l'ancienne Rome. Mais le lecteur attentif éprouve un sentiment de déception lorsque, tout en goûtant le charme littéraire, il voit, à mesure qu'il approche du terme de l'ouvrage, les conséquences s'amoinrir et les conclusions ne pas répondre à l'élan du début : c'est, prise sur le fait, l'impuissance partielle de la morale purement philosophique, et la réalisation du mot de Fénelon que « la raison ne saurait aller par elle seule jusqu'au bout d'elle-même ». Complétés par les données religieuses, combien les principes de la morale et les conséquences satisfont davantage ! Qu'on lise ce qu'on appellerait, s'il s'agissait de tableaux « la réplique », c'est-à-dire la reproduction du *de Officiis* de Cicéron dans le *de Officiis* de Saint Ambroise; c'est le même sujet traité sous les mêmes divisions, mais animé, en plus, et soutenu par les données nouvelles de la morale chrétienne. Ce n'est évidemment plus la phrase de Cicéron avec son nombre et son harmonie, quoique la phrase d'Ambroise soit belle aussi, et d'une richesse d'expression peu commune; mais combien le philosophe chrétien de Milan répond plus pleinement et plus facilement que le philosophe païen de Rome aux questions qui surgissent dans l'esprit du lecteur sur la nature du Devoir et sur les règles de conduite de la vie!

Dans les temps modernes, les philosophes se sont aussi exercés sur cette doctrine des devoirs développée dans les traités de Cicéron et d'Ambroise. Qui ne nommerait ici ce joyau de la littérature et de la philosophie, le gracieux petit traité des *Devoirs des hommes* tracé par la plume aimable de Silvio Pellico?

Aujourd'hui, c'est jusque dans les écoles d'enfants que, sous la forme de manuels, sont enseignées ces doctrines, et l'on a des « Manuels de morale », des « Manuels d'éducation civique », etc. Ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses rédigent de ces manuels; c'est aux philosophes et aux moralistes chrétiens de ne pas se laisser devancer en ce travail.

Ce que nous venons de dire est, par soi-même l'éloge du livre annoncé plus haut, le *Cours de Morale pratique*, rédigé par M. Olivares, C. M., pour les écoles de son pays, le Pérou. Ce livre, conforme au programme de l'Etat, est pleinement chrétien; il est précis, riche de citations et d'exemples judicieusement choisis. Il a été exécuté d'une manière si heureuse que le gouvernement de la République du Pérou a approuvé l'ouvrage, autorisant tous les collèges à le prendre comme texte. Presque tous les collèges de la République ont suivi l'indication du ministère.

Parmi les hommes d'élite que M. Olivares présente dans son livre à l'admiration de la jeunesse, se trouve M. Dubamel, prêtre de la Mission de Saint Vincent de Paul, mort au Pérou, dans le cours de l'année 1908. L'auteur nous écrit à ce sujet : « Vous trouverez dans l'ouvrage quelques mots sur M. Dubamel. Comme ses mérites sont très connus dans tout le Pérou, et que sa réputation d'éducateur de la jeunesse péruvienne et de formateur du clergé est reconnue de

tous, il ne semblera pas étrange que je l'aie placé parmi les hommes que je propose comme des modèles et des bienfaiteurs de la société à l'admiration de la jeunesse. » Nous nous réjouissons de la publication de ce livre, et nous félicitons l'auteur du succès de son ouvrage.

346. — C'est après de longues recherches que M. Edouard Rosset, C. M., a publié son intéressant volume des *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*. In-8, Angoulême, 1878. Ça et là, on rencontre encore quelque ouvrage qu'il a ignoré. Nous en signalons un dont voici le titre :

Histoire et phénomènes du volcan et des îles volcaniques de Santorin, suivis d'un Coup d'œil sur l'état moral et religieux de la Grèce moderne, composés en 1837, par M. l'abbé Pègues, ancien Missionnaire apostolique dans le Levant et Supérieur de la Mission de Santorin. Paris, imprimé par autorisation du roi, à l'Imprimerie royale. MDCCCXLII. Un vol. in-8 de VII-667 pages avec une carte.

M. Pègues (Louis), né à Marcillac, département de l'Aveyron, le 28 juillet 1794, fut reçu par la Congrégation de la Mission, le 22 novembre 1817 et fit les vœux le 1^{er} mai 1821. — Envoyé à Constantinople, il séjourna ensuite quelque temps à Smyrne, et fut envoyé enfin à Santorin pour avoir soin de cette Mission, dont il fut chargé jusqu'en 1837.

Le livre dont nous venons de donner le titre renferme de curieux renseignements scientifiques, des statistiques et d'importantes indications sur Santorin, Naxie, et sur la Grèce en général. On peut y recueillir aussi divers renseignements sur plusieurs Lazaristes employés au ministère religieux dans ces contrées.

347. — *Explicación de las Epistolas de San Pablo á Timoteo acomodada á la explicación del Nuevo Testamento que se acostumbra hacer a los Sacerdotes durante los ejercicios espirituales, por D. Miguel Pérez Anton, sacerdote de la Congregación de la Misión*. — Madrid, imprenta de la casa central de la Congregación de la Misión. 1909. (Explication des Epîtres de saint Paul à Timothée, par M. Perez.) In-12 de 340 pages.

La préface indique ce que l'auteur a eu en vue.

« Cette première lettre, aussi bien que la deuxième à Timothée et celle qui est adressée à Tite, ont été appelées « Epîtres pastorales » parce qu'elles s'adressent à tous les pasteurs des âmes. Saint Augustin exhorte tous les Prélats et Ministres de l'Eglise à avoir toujours devant les yeux ces lettres, à les lire et les méditer continuellement, comme écrites pour eux; ils y trouveront une règle sacerdotale.

« Comme pendant la retraite spirituelle la vérité produit une plus

salutaire impression dans notre esprit, il m'a paru profitable, vénérables Prêtres, pendant ces jours de retraite, de remettre sous vos yeux quelques points importants de la première lettre de Saint Paul à Timothée ; nous allons nous instruire ensemble par la lecture et la méditation, chaque jour de cette retraite, de quelqu'un des chapitres de cette épître. »

L'éditeur littéraire, M. Horcajada, ajoute (p. 159) : « A ce livre, j'ai joint deux autres petits ouvrages. Le titre du premier est : *Explicacion del Nuevo Testamento ó sean algunas reflexiones morales*, etc., c'est-à-dire : Explication du Nouveau Testament, ou Quelques réflexions morales tirées des trois premiers chapitres de la première épître de Saint Paul à son disciple Timothée, pour la retraite de MM. les Ordinands. Ces réflexions ont été écrites par un Missionnaire dont j'ignore le nom.

« Le second écrit porte en tête ce titre : *Novenario Apostolico sobre S. Pablo y Timoteo para la Juventud Eclesiastica* (Neuvaine apostolique sur Saint Paul et Timothée pour la jeunesse ecclésiastique). Ce petit volume fut écrit par M. Gabriel Angel, Prêtre de la Congrégation de la Mission ; il le dédia à Mgr Antoine-Ferdinand Eschauove Zaldibar, archevêque de Tarragone, comme témoignage de gratitude et de reconnaissance. Au moment où M. Angel fit imprimer cet opuscule, en l'année 1847, il était directeur du Séminaire conciliaire de la ville de Tarragone. »

348. — *Konferencye i przestrogi Sw. Wincentiego* (Conférences de Saint Vincent de Paul aux Prêtres de la Mission). Traduit du français. Un vol. in-4 de XII-536 pages. Cracovie, 1909.

Wyjatki z okólnikow przelozonych generalnych. (Extraits des Circulaires des Supérieurs généraux sur les principaux devoirs des Missionnaires). Traduit du français. Un vol. in-8 de 212 pages. Cracovie, 1909.

C'est une bonne fortune rare pour une Communauté religieuse d'avoir les enseignements de son fondateur, recueillis au jour le jour, tels qu'il les donnait à ses premiers disciples. La Communauté des Missionnaires de Saint Vincent de Paul a cet avantage. Elle le doit au zèle de quelques-uns des auditeurs du Saint, qui recueillaient et notaient aussitôt après les avoir entendues, avec leur physionomie exacte et parfois pittoresque, les instructions ou les avis et recommandations du Saint à sa Communauté. Publiés à plusieurs reprises en français, ces *Avis et Conférences* ont été traduits déjà en italien (1898) pour la commodité et le profit des provinces italiennes des Missionnaires de Saint Vincent de Paul ; de même en espagnol (1903). C'est cet ouvrage qui vient d'être traduit et publié en polonais (1909).

Le titre à lui seul indique que c'est le second ouvrage que nous venons de mentionner. Ce recueil d'extraits a été fait à Paris en 1897. Il fut aussi traduit en italien en 1899.

349. — Sous ce titre *Napoléon et l'abbé Hanon, Supérieur des Missions étrangères et des Sœurs de Saint Vincent de Paul*, a paru dans la *Revue historique*, numéros de septembre et de novembre 1909 (Félix Alcan, éditeur, Paris, boulevard Saint-Germain, 108), une intéressante étude. Elle a pour auteur M. G. Canton, un érudit, décédé avant que son étude fût publiée dans la *Revue historique*.

L'abbé Hanon mentionné ici est M. Hanon qui fut vicaire général de la Congrégation de la Mission (Lazaristes) de 1807 à 1816. Le titre de « Supérieur des Missions étrangères » qui lui est donné ici, s'explique par le fait que, dans les documents que l'auteur a eus entre les mains, la Congrégation des Lazaristes étant reconnue par le gouvernement au commencement du dix-neuvième siècle à cause des Missions étrangères auxquelles elle fournissait des sujets, cette dénomination des « Missions étrangères » est de temps à autre employée pour la désigner.

Il y a, dans ce travail, de curieux renseignements pris sur des documents inédits, déposés aux Archives nationales de Paris, F⁷ 6539 et F⁷ 7935. Quelques renseignements doivent être rectifiés; mais, en définitive, il y a profit à nous instruire sur notre histoire, non seulement en lisant ce qui a été dit sur nous par nous, mais aussi en étudiant ce qui a été écrit sur nous par ceux qui nous sont étrangers : chacun en voit la raison.

C'est le 15 février 1811 que Napoléon ordonnait à son ministre de la police, Savary, de faire arrêter M. Hanon. Il fut incarcéré à Fenestrelle où étaient déjà détenus plusieurs cardinaux qui avaient déplu à l'empereur. Il ne retrouva sa liberté qu'à l'époque de la première abdication de Napoléon.

350. — Souvent nous avons pensé, et de temps à autre nous avons dit, que la valeur des publications syriaques de M. Bedjan, Prêtre de la Mission, serait décuplée si, à côté des nombreux volumes de textes inédits qu'il a publiés, pouvait être placée une traduction, soit en latin, soit en une des langues européennes qui sont usitées dans le monde scientifique. Celui de ses confrères qui se fût voué à cette tâche eût certes rendu un grand service. Mais ce qui n'a pu être fait ni par M. Bedjan, à qui le temps n'aurait pas suffi, ni par un collaborateur attiré, s'accomplit de temps à autre par circonstance. C'est ce qui a eu lieu pour sa publication, faite en 1888, du texte chaldéen de l'*Histoire de Mar-Jabalaa, patriarche, et de Raban Sauma* (un volume in-12, Imprimerie orientale de Druguïn, Leipzig).

Un savant orientaliste français, M. J.-B. Chabot, en a publié une traduction il y a plusieurs années; nous tenons à la signaler : *Histoire de Mar-Jabalaha III, patriarche des Nestoriens (1281-1317) et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287), traduite du syriaque et annotée par J.-B. Chabot*. In-8, Paris, Leroux, 1895.

Voici quelques passages de l'*Avant-Propos* mis par M. Chabot en tête de sa traduction : « Un prêtre missionnaire Lazariste d'origine chaldéenne, M. Bedjan, bien connu des Orientalistes par les nombreuses éditions dont il enrichit depuis quelques années la littérature

syriaque, publiait, en 1888, sous le titre d'*Histoire de Mar-Jabalaha, patriarche, et de Rabban Çauma*, un document inédit du plus haut intérêt.

« Une grande partie de cette Histoire, celle qui intéresse spécialement les lecteurs de la *Revue de l'Orient latin*, est consacrée à raconter le voyage en Occident du moine Rabban Sauma, envoyé comme ambassadeur auprès des princes chrétiens de l'Europe par Argoun, roi des Mongols.

« L'édition de M. Bedjan a été faite d'après une copie exécutée à Ourmiah, en Perse, en 1887, sur un manuscrit dont il ignore l'âge et la provenance et que fit copier un de ses confrères Lazaristes, M. Salomon. On ne sait même ce qu'est devenu ce manuscrit, car le jeune homme entre les mains duquel il se trouvait alors a disparu depuis avec son volume. On sait toutefois qu'un exemplaire de cet ouvrage — peut-être le même — existe à la Mission américaine d'Ourmiah.

« Le livre a dû être composé dans l'Adherbeidjan, par un écrivain nestorien, et peu de temps après la mort du patriarche Jabalaha III (1317), à en juger par les détails minutieux avec lesquels certains événements sont racontés. L'auteur est bien au courant des usages pratiqués chez les Mongols et suppose ses lecteurs chrétiens suffisamment renseignés à cet égard. Il semble même, d'après ses propres paroles, qu'il a été témoin oculaire de faits qui se sont passés au couvent de Maragha au mois de septembre 1295.

« La parfaite concordance de certains points du récit avec les données historiques connues d'autre part inspire, du reste, pleine confiance dans la véracité de l'écrivain; et quant à la narration du voyage de Mar Sauma en Europe, l'auteur nous dit formellement qu'il l'a abrégé du journal de ce saint personnage. Il lui est même arrivé plusieurs fois, comme on le verra, de reprendre le récit à la première personne.

« Dès son apparition, ce petit volume a attiré l'attention des Orientalistes. M. Rubens Duval en a donné une analyse détaillée dans le *Journal Asiatique* (1889, VIII^e série, tome XIII, pp. 313 et suiv.). Mgr Lamy, professeur à l'Université de Louvain, en a fait l'objet d'une lecture à l'Académie royale de Belgique, 3^e série, tome XVII, n^o 3, pp. 223-243, 1889). Le D^r Van Honnacker, professeur à la même Université, lui a consacré un article dans le *Muséon* (tome VIII, n^o 2, avril 1889). M. Th. Noeldecke en a donné un compte rendu dans le *Litterarisches Centralblatt* (1889, coll. 842-844).

« Tous sont unanimes à regretter qu'une traduction complète de cette Histoire ne la rende pas accessible à un plus grand nombre de lecteurs.

« Je me suis imposé la tâche de faire cette traduction, et le public saura gré à la *Revue de l'Orient latin* d'avoir bien voulu publier mon travail. L'intérêt qui s'attache à ce récit est d'autant plus grand qu'il nous éclaire sur un point de l'histoire des rois mongols, complètement négligée par les écrivains mahométans, savoir : les relations de ces princes avec les chrétiens.

« J'ai joint à la traduction des notes explicatives, empruntées soit aux comptes rendus dont je viens de parler, soit aux notes syriaques

ajoutées au texte par M. Bedjan lui-même, soit aux ouvrages spéciaux sur l'histoire des Mongols.

« C'est à M. Bedjan qu'est due la division de l'ouvrage en chapitres, et c'est lui qui a composé les titres de ceux-ci. Que ce docte ami reçoive ici l'expression de mes remerciements pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu revoir les épreuves de ma traduction.

« D' J.-B. CHABOT. »

Paris, le 1^{er} octobre 1893.

351. — *De Martelaren van Gorcum* door Hubert Meuffels, C. M., uit het fransch vertaald door Ignace M. P. A. Wils, Kapelan te Langelaar (Les Martyrs de Gorcum, par Hubert Meuffels, C. M., traduit du français par Ignace Wils, vicaire à Langelaar). Avec une introduction par le rev. M. Taskin. Un vol. in-8. Van Leeuwen, Hoogewoerd, 89, Leyde, 1909.

Il nous est agréable de mentionner cette traduction du beau livre de M. Meuffels précédemment mentionné dans les *Annales*. Le distingué Président ou Supérieur du Grand Séminaire du diocèse de Harlem, à Warmond, présente cette traduction au lecteur dans les termes les plus honorables pour le livre et pour l'auteur.

352. — *Iao ly tsien Kiai* [Brevis explicatio doctrinæ christianæ]. In-8; en chinois.

Ce livre a été composé par Mgr Bray, Lazariste, qui fut Vicaire apostolique au Kiang-si septentrional. Il a été publié par Mgr Ferrant, Lazariste lui aussi, et qui, à la mort de Mgr Bray, lui a succédé, à la tête du même Vicariat apostolique. Ce volume a été imprimé à Ning-Po, en 1909. La publication de cet ouvrage, faite par le successeur de Mgr Bray, est un bel hommage au zèle de Mgr Bray. L'impression du livre est faite avec beaucoup de netteté; elle fait honneur, pensons-nous, à ceux qui ont exécuté ce travail.

353. — *Monographie de la paroisse de Chouang-chou-tze* (Tché-ly, préfecture de Suen-hoa-fou), par M. Jean-Marie Planchet, Lazariste. In-4. En chinois.

Cette étude, qui ne peut manquer d'être d'un grand intérêt, forme un volume parfaitement autographié en caractères chinois, et l'exemplaire que nous avons sous les yeux contient d'intéressantes photographies. Ces photographies représentent l'église de Chouang-chou-tze et la chrétienté de Sou-Kia-fang-tze, derrière le pic de Ky-ming-chan,

refuge des chrétiens lors de la persécution, en 1900. On donne aussi en photographie les portraits de tous les curés catholiques de Chang-chou-tze : MM. Eliacin Bel, François Geurts, Alfred Ducoulombier, Gustave Vanhersecke, Jean-Marie Planchet, Crépinien Tison, Charles Chocquel, Jean-Marie Planchet de nouveau, et Henri Beaubis. Malheureusement, faute de numéros, correspondant sur les photographies à cette liste, nous n'avons pu identifier tous les portraits. D'autres planches donnent les portraits et les noms (en caractères chinois) des prêtres originaires de Chouang-chou-tze, ainsi que le portrait de Mgr Barone, d'abord missionnaire en Chine, puis évêque de Casale en Piémont, aujourd'hui archevêque du titre de Mélithène.

Ce travail est fort important, puisqu'il donne l'histoire d'une intéressante chrétienté. C'est aussi une indication de ce que peuvent faire les Missionnaires placés à la tête des différentes paroisses ou chrétientés; il importe alors qu'ils laissent un exemplaire de ces Mémoires quand ils les ont écrits, au siège de la chrétienté, et qu'ils en envoient un autre aux archives de leur Vicariat apostolique.

Les illustrations photographiques disparaissent malheureusement très vite; il serait bon de les faire exécuter en similitravure. Pour une vingtaine de francs, on fait faire, en Europe, le cliché d'une similitravure pour format in-12, lequel sert à tirer plusieurs milliers d'exemplaires; ou bien, à un prix un peu plus élevé, en belle gravure sur bois, un cliché qui permet de tirer indéfiniment les exemplaires qu'on désire. Nous nous chargerons, quand on nous le demandera, de faire faire, à Paris, ces clichés.

Nous souhaiterions aussi que se généralisât l'usage introduit depuis quelque temps pour les livres écrits en caractères étrangers à la littérature européenne : chinois, arméniens, chaldéens, etc.; on prend de plus en plus, pour ces livres, l'habitude de mettre sur la couverture et sur le dos la traduction en langue latine et caractères romains au-dessous du titre de langue indigène, et aussi la traduction du lieu d'impression et l'année. Ces renseignements permettent de classer les livres étrangers dans les bibliothèques européennes où ils parviennent; cela prévient aussi souvent leur destruction, car, combien de fois des livres importants et intéressants n'ont-ils pas été lacrés comme inutiles, parce qu'on ne savait pas de quoi ils parlaient ! On les regrettait ensuite lorsque des hommes instruits les cherchaient comme des sources à consulter.

A. MILON.

Le Gérant : C. SCHMEYER.



Le mercredi, 2 mars dernier, est décédée, dans la maison-mère de la Compagnie des Filles de la Charité, à Paris, la sœur Marie-Julie Kieffer, qui, depuis le 22 mai 1899, était à la tête de la Compagnie.

Elle s'est éteinte doucement, après une maladie qui n'a duré que quelques jours et après avoir reçu tous les secours de la religion.

A la cérémonie des obsèques, qui a eu lieu le samedi 5 mars, dans la chapelle de la maison-mère des Filles de la Charité, au milieu d'une nombreuse assistance, Mgr l'archevêque de Paris et Mgr l'évêque d'Évreux étaient présents. Mgr l'archevêque de Paris a présidé et a donné l'absoute.

Un très nombreux cortège a accompagné au cimetière la dépouille mortelle de la très regrettée Mère Kieffer.

Aux qualités de la piété, elle joignait les dons naturels d'une belle intelligence et d'un caractère très bienveillant. Elle était âgée de soixante-quatorze ans.

R. I. P.

EUROPE

FRANCE

L'INONDATION

DU MOIS DE JANVIER 1910 A PARIS.

Sur une grande partie de l'Europe des inondations ont exercé leurs ravages au cours de l'hiver de 1910, mais c'est surtout en France et, en particulier, à Paris et dans les environs de cette grande capitale qu'elles sont devenues un désastre.

I. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

« Nous venons, disait une Revue qui se publie à Paris, d'avoir un spectacle terrible : nos fleuves, nos rivières débordant sur plusieurs régions ; la Seine inondant Paris et sa banlieue ; prête, dans Paris, à renverser, face à face, le palais Mazarin et le Louvre, la gare du quai d'Orsay et le pavillon de Flore ; dans la banlieue cernant les maisons, isolant les habitants ou les chassant de leurs foyers, les ruinant, les livrant au froid, à la faim, à la maladie.

« Tout un peuple curieux, inquiet, résigné, errait sur les bords de la Seine, avec le sentiment accablant de l'inconnu, avec l'horreur secrète de la fatalité, et se demandant, dans sa perception tragique de la faiblesse humaine, quand il plairait au ciel et à l'eau d'apaiser leurs pouvoirs mystérieux.

« Il y avait là une diversion qui ramenait les esprits à la simplicité, à la bonne foi, et les cœurs à la concorde,

à la fraternité, dans la communauté de la défense générale. Ce fleuve qui, hier, passait tranquille, comme à travers Byzance occupée de ses disputes, de ses thèses, de ses vanités, de ses plaisirs, a trouvé sur ses rives, quand irrité, tumultueux, il les a menacées, un Paris actif, vaillant, humain, digne de la France. Pendant qu'on essayait, ici, énergiquement, de conjurer le péril, on s'attendrissait, là, devant tant de douleurs, tant de misères, et on s'empressait de les soulager. Il y a eu un admirable élan de générosité universelle. C'était une superbe et douce émulation de tous les braves gens, dans toutes les classes et dans tous les partis, oublieux, Dieu merci, de leurs divisions; un incomparable dévouement des soldats, des marins, des agents et de leurs chefs; un zèle et une charité infatigables des évêques et du clergé. La « Croix Rouge », si heureusement devenue une des puissances de la bienfaisance française; le syndicat de la presse et les journaux, à l'envi l'un de l'autre; la préfecture de police et celle de la Seine; mille administrations, mille comités; et, pour l'honneur de notre temps, l'étranger avec ses souverains, ses gouvernements, ses parlements, ses municipalités, ont recueilli des millions. A côté du spectacle terrible, c'était le spectacle consolant et, ce semble, le spectacle instructif. » — Auguste BOUCHER, *le Correspondant*, 10 fév.

* * *

Par suite d'un automne très pluvieux, la terre, saturée d'eau, n'était plus apte à absorber les pluies qui tombaient ou l'eau qui s'écoulait, plus abondante, des montagnes. La vallée de la Seine, habituellement si fertile et si riante, allait devenir le théâtre d'un désastre; les affluents de la Seine : la Marne, l'Oise, l'Yonne, grossissaient en même temps.

Le vendredi 21 janvier, les journaux disaient : la crue de la Seine inquiète Paris. Le 22, ils écrivaient : la Seine déborde. Le 23, le 24, le 25 : l'inondation s'étend, et il pleut toujours.

Bientôt l'eau envahit les rues de la capitale, de chaque côté de la Seine. Et, pendant que, dans la banlieue, les usines qui envoient dans Paris l'électricité pour la force motrice et l'éclairage étaient submergées et cessaient de fonctionner, dans la capitale les grandes administrations groupées au long des bords du fleuve étaient en partie paralysées : le *Journal officiel* cessa un instant de paraître, la Chambre des députés était cernée par les eaux, le palais du ministère des affaires étrangères était en partie exposé à l'éroulement. Paris n'était pas seul atteint, mais, dans cette ville où la vie est si intense, le désarroi subit et inévitable prit immédiatement l'aspect d'un désastre lorsque moyens de transport, éclairage, tout fit défaut en même temps. Voici quelques détails.

* * *

La cote normale de la hauteur des eaux est, au pont de la Tournelle, non loin de Notre-Dame de Paris, en cette saison, de 1 m. 66; bientôt, le fleuve monta à trois mètres, à quatre mètres, à cinq; le dimanche 23, l'eau était à 6 m. 32; le lundi 24, à cinq heures du soir, à 6 m. 65. A Paris et autour de Paris, on avait à déplorer d'immenses pertes matérielles, la mort de nombreuses victimes (*Cosmos*).

* * *

Heureusement, des nombreux ponts de la ville, battus par les eaux et par les épaves qui venaient frapper leurs arches, pas un ne broncha. En plusieurs endroits, l'eau contenue entre les parapets des quais roulait plus

haut que les passants qui la considéraient : pas un de ces parapets de pierre ne céda. En quelques endroits seulement, au Cours-la-Reine et au quai Debilly où, pour des raisons d'esthétique, les parapets étaient moins élevés, l'eau passa par-dessus. Dans l'ensemble, c'est par des voies souterraines que l'eau produisit ses ravages. L'une des lignes du Métropolitain qui passe sous la ville, la ligne « Nord-Sud » encore en construction, avait des issues sur le fleuve pour y faire passer les matériaux provenant du creusement souterrain ; le fleuve s'engouffra dans ce canal et remonta loin dans la ville, jaillissant par la bouche des égouts. D'autre part, plusieurs de nos lecteurs ont parcouru en chemin de fer électrique le tunnel qui relie la gare d'Austerlitz à la gare du quai d'Orsay, au cœur de Paris, en longeant la Seine ; ils ont pu remarquer les fenêtres ou « regards » qui, dans ce tunnel, ouvrent sur la Seine et donnent de l'air et du jour. L'eau atteignit ces regards béants et s'y engouffra ; elle dépassa sur la ligne des Invalides à Versailles, le mur qui protège la voie en contre-bas du fleuve, de sorte que ces voies et trois gares de chemin de fer devinrent comme des lacs profonds, par l'envahissement des eaux.

Dans la rue de l'Université, dans la rue Saint-Dominique, dans la rue de Lille, sur la rive gauche, dans une partie de la rue du Bac et de la rue des Saints-Pères, on ne circulait plus qu'en bateau ; de même dans nombre de rues de la rive droite. Un journal que nous avons sous les yeux écrivait le 28 janvier : « La circulation se fait dans des barques dans plus de cinquante rues de Paris. »

* * *

Dans la banlieue et le long du cours de la Seine, ce fut un spectacle plus lamentable encore. De l'im-

mense nappe d'eau qui couvrait la campagne émergeaient des maisons, soit isolées, soit par rues tout entières, d'où il avait fallu fuir en hâte, parfois au milieu de la nuit, abandonnant aux ravages de l'eau et la maison parfois prête à s'écrouler, et les meubles, et le petit avoir, souvent seule fortune des infortunés qui s'enfuyaient.

Ayant eu l'occasion de suivre le cours de la Seine jusque dans le département de l'Eure, nous avons vu cet étrange spectacle de navires qui semblaient dispersés dans la campagne. C'était auprès des Andelys, ville que longe la Seine; on ne discernait plus dans la vaste nappe d'eau ce qui constituait le fleuve; les péniches qui remontaient la Seine, pour porter à Paris leurs marchandises, avaient dû s'arrêter, car l'élévation des eaux ne permettait plus de passer sous les ponts : par groupes, elles avaient jeté l'ancre et comme, autour d'elles, émergeaient les arbres des terrains inondés, on avait un fantastique spectacle : on eût dit une flotte égarée au milieu des forêts. Hélas ! les maisons et l'église de la partie basse de la ville étaient envahies par les eaux et, le dimanche, il fallut se réfugier dans une chapelle placée sur un terrain plus élevé pour y célébrer les offices religieux.

* * *

Il y eut des scènes tragiques et douloureuses. Un journal du 28 janvier écrivait :

Un pénible incident de la crue est celui auquel nous avons assisté hier, à Neuilly. Dans l'une des petites rues aboutissant à la Seine, et où l'eau monte jusqu'à la moitié environ des rez-de-chaussée, une personne était décédée depuis quatre jours. On avait dû la garder dans la maison mortuaire, dans l'espoir d'un retrait des eaux, qui eût permis de célébrer les funérailles.

En désespoir de cause, il a fallu, hier matin, descendre le cercueil par la fenêtre et le mettre dans une barque, qui le

transporta jusqu'au corbillard, stationné dans une rue voisine, encore épargnée par l'inondation. La famille, en vêtements de deuil, suivait avec les couronnes dans d'autres barques.

Sous le ciel chargé de neige, devant la vaste étendue bourbeuse de l'eau, avec les réverbères allumés — car, depuis trois jours, on n'a pu les éteindre — qui ajoutaient leur note lugubre à la désolation du décor, ce spectacle était profondément poignant.

Il y eut aussi des scènes touchantes. On avait fait venir des ports de guerre, Cherbourg, Rochefort, des marins de l'Etat et des canots légers appelés, du nom de l'inventeur, « canots berthons ». Ces marins se dévouèrent avec un entrain admirable. Ils racontaient avec humour les circonstances où ils étaient intervenus :

« — Oh ! disait l'un d'eux, habitué aux tempêtes de l'Océan, ce n'était pas très dur ! L'eau était un peu froide, mais ce qui est drôle, c'est les femmes qui criaient comme si l'eau passait sur les toits.

« Seulement, ce qui vous faisait plaisir, ajoutait-il, c'est qu'elles préféraient monter dans nos « berthons », plutôt que d'aller avec les mariniers, « rapport sans doute qu'elles avaient plus confiance ». Et cela le flattait.

Un autre, le gabier breveté Saint-Saulieu, place Maubert, se jeta à l'eau et sauva deux personnes sur le point de se noyer. Un autre, Totavin, sauva à lui seul, sur ses épaules, l'eau lui arrivant à la poitrine, seize personnes !

Un autre enfin, le quartier-maître Lefur, a raconté aussi le sauvetage qu'il fit de cinq jeunes enfants abandonnés dans une maison, et que leur mère éplorée, n'ayant pu regagner sa demeure, était venue le supplier de secourir.

Par la fenêtre, en brisant les carreaux, il pénétra dans l'appartement. Les enfants étaient là, couchés, hurlant de peur. Alors, bravement, il commença à les habiller les uns après les autres et à les descendre dans son embarcation. Comme il ne savait de quelle manière transporter le dernier qui n'avait pas un an, il prit un panier à provisions et improvisa un berceau. Eh bien, ce sauvetage lui avait fait plaisir, disait-il, parce qu'il croyait être chez lui à habiller ses enfants. — *Le Matin*, 3 février.

A côté et au-dessus de ces scènes touchantes, il y en

eut d'autres dont la grandeur mérite que la mémoire en soit conservée. Tel est ce trait :

Le 22 janvier, à huit heures et demie du soir, une formidable masse d'eau s'abattait sur Juvigny, ensevelissant presque subitement le bétail, les maisons, les champs, tout ce qui faisait la richesse et la prospérité de ce petit pays.

Que faire ?...

Affoibés, certains habitants proposèrent un moyen de rendre moins irréparable le désastre en facilitant l'écoulement des eaux. Il suffisait de faire une trouée dans la digue du canal, au-dessous de Juvigny, dont le sol, formant cuvette, devait contenir près de six millions de mètres cubes d'eau. Ainsi, les eaux s'échapperaient de l'autre côté du mont de Vraux. Ou, mais... jusqu'où s'étendraient-elles ? Une telle masse d'eau, s'écoulant de la cuvette de Juvigny en un torrent impétueux, devait fatalement amener la perte de trois autres communes : Vraux, Aigny et Condé.

Angoissant dilemme : ou se résigner au désastre, le contenir, le garder pour soi tout seul ; ou s'en libérer aux dépens des villages voisins.

Le maire de Juvigny, M. Goujard, n'hésita pas. Il sut s'élever au-dessus de l'intérêt particulier de ses administrés, les exhorter à se sacrifier à l'intérêt général, enfin vaincre la résistance de plusieurs : la digue ne fut pas percée.

La commune de Juvigny, stoïque et résignée, assista à sa propre ruine. Mais les autres étaient sauvées.

Le journal qui a raconté ce beau fait, conclut avec raison : « Est-il une plus belle compréhension du devoir, du dévouement social ?... Et cela ne doit-il pas valoir à ces humbles héros notre plus pure et plus profonde admiration ?... » — *L'Eveil démocratique*, 20 février 1910.

* * *

Le spectacle fut souvent, on le voit, terrible ; grâce à Dieu, il n'y eut d'affolement nulle part.

Les autorités civiles et les autorités religieuses se portèrent avec empressement aux endroits où leur présence leur parut le plus utile, pour relever les âmes et pour encourager le dévouement. Le président de la République, les ministres, le préfet de la Seine visitèrent en barque ou en voiture les localités sinistrées.

L'archevêque de Paris, les évêques, notamment ceux de Versailles et d'Evreux, dont les diocèses furent le plus éprouvés, portèrent aussi à leurs diocésains, avec empressement, leurs encouragements et de premiers secours; partout, ils furent accueillis avec respect et avec reconnaissance, ainsi que les prêtres des paroisses.

Qu'il nous suffise, par exemple, de citer la visite faite par l'archevêque de Paris, Mgr Amette, à la commune d'Issy, qui est contiguë à la capitale. Voici à peu près le récit de la *Semaine religieuse de Paris* :

Prévenu de la venue de l'archevêque, le curé de la paroisse en avait, à son tour, informé le maire d'Issy et la municipalité avec qui, dès le début du fléau, il s'était toujours parfaitement entendu pour une commune action. Ce fut à cette action combinée que les sinistrés durent de pouvoir être secourus immédiatement et le plus efficacement possible.

M. le maire d'Issy, apprenant la venue prochaine de l'archevêque, en témoigna son contentement à M. le Curé. Aussi, en arrivant à Issy, l'archevêque voulut-il gagner d'abord la mairie avant toute autre visite. Reçu par M. le maire et par plusieurs conseillers municipaux, Mgr Amette dit qu'il avait voulu, en venant personnellement à Issy, donner une preuve de sa sympathie pour la population si éprouvée. Le maire répondit en exprimant sa reconnaissance pour le dévouement avec lequel le clergé, les Communautés religieuses et en particulier le Grand Séminaire, s'étaient unis à la municipalité pour porter secours aux victimes.

Mgr l'archevêque visita alors les principaux groupements qui prêtaient leur concours en faveur des sinistrés.

Il serait trop long d'énumérer tous les concours généreux qui facilitèrent, à Issy, ces prompts secours. Le Grand-Séminaire, par exemple, s'engagea à nourrir, sur un bon signé de la mairie, plus de 100 sinistrés, pendant qu'on s'y occupait encore de faire la cuisine pour un grand nombre d'autres. Le lycée Michelet avait mis à la disposition de la municipalité 120 fournitures de literie, et distribuait, chaque jour, 100 repas, matin et soir. Grâce à tous ces concours, les autres groupements de sinistrés n'eurent pas trop à souffrir, ou leurs souffrances, du moins, furent toujours adoucies dans la mesure du possible.

Mgr l'archevêque apprend tous ces détails en se rendant à l'hospice des Petits-Ménages, où l'inondation a fait aussi de grands ravages. M. le Directeur de l'Assistance publique, qui

s'y trouvait, vint saluer l'archevêque et lui exprimer ses remerciements pour les services que le Séminaire a rendus en faisant, depuis huit jours, la cuisine pour les 1 800 personnes de ce grand établissement. Conduit alors par M. l'Econome, Mgr Amette visite quelques salles, puis gagne l'ancien couvent des Sœurs Blanches ; et enfin, vers cinq heures, il termine cette longue visite en entrant quelques instants au Grand-Séminaire.

* * *

Asnières, Bois-Colombes, Clichy, furent le théâtre de semblables désastres et aussi de semblables dévouements. A Gentilly, où se trouve la maison de campagne des Lazaristes, la ville ne fut pas inondée, mais on eut à recueillir des sinistrés de la commune voisine, Ivry. Les habitants de Gentilly, dès qu'on leur fit appel, s'offrirent et accueillirent dans leurs demeures les sinistrés d'Ivry. Aussitôt que M. Fiat, Supérieur général, en fut informé, il envoya un des prêtres de notre procure de Paris, M. Hertault, pour informer M. le maire de Gentilly que nous mettions notre maison de Gentilly à sa disposition, pour y loger des sinistrés. Celui-ci s'en montra reconnaissant ; il vint, avec le missionnaire qui lui avait été envoyé, et, accompagné d'un autre membre de la municipalité, il visita la maison, examina la disposition des locaux, afin de juger combien on y pourrait recevoir de personnes. Il annonça qu'il y enverrait les victimes du désastre qu'on dirigerait sur Gentilly. La crue du fleuve cessa à ce moment, et la commune de Gentilly n'eut pas à hospitaliser de nouvelles victimes de l'inondation.

Parfois, comme à Ivry, on vit, dans des sentiments communs d'empressement et de dévouement, le curé catholique et le maire socialiste se prodiguer pour procurer des encouragements et des secours aux sinistrés. Les associations de toute nature ont été animées d'une émulation commune et honorable, celle de procurer le

plus promptement possible, et le plus abondamment qu'on le pouvait, tous les secours nécessaires. On peut dire qu'elles y ont réussi.

II. — LES FILLES DE LA CHARITÉ.

Nous tenant à une vue générale, nous n'avons pas mentionné jusqu'ici dans notre récit ce qui se rapporte particulièrement à la Communauté des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Elles ont eu leur large part de l'épreuve; elles se sont aussi fait largement la place du courage et du dévouement, à Paris, dans la banlieue de la capitale et dans les départements voisins.

On en jugera par les fragments que nous allons citer des lettres adressées par elles à la maison-mère de leur communauté.

PARIS ET LA BANLIEUE.

Paris, paroisse Saint-Gervais, 30, rue Geoffroy-Lasnier;
3 février 1910.

Quelle semaine d'angoisses, ma très honorée Mère ! Vendredi, l'eau montait, toujours menaçante, et, par-dessous, remplissait toutes les caves du bas de notre rue. Sur le quai de la Seine, un égout crevait, la chaussée s'affaissait, l'eau filtrait à travers notre haut parapet, examiné à tout instant par une commission d'ingénieurs. Une sentinelle y veillait nuit et jour pour donner l'alarme. Notre quai formait cuvette; si une seule pierre glissait, c'était, en cinq minutes, un accident terrible ! Les pauvres que nous hospitalisons étaient épouvantés; nous tâchions de leur rendre courage.

A quatre heures, je suis appelée au bureau de bienfaisance, où l'on me donne pain, vêtements, bons, etc., pour les sinistrés qui nous arrivent d'Ivry, d'Alfortville, de Vitry, etc. Je demande au rapporteur ce qu'on dit à la mairie : « C'est terrifiant, me dit-il, pas de

bachots en ce moment, pas de sauveteurs, ils sont pris ailleurs; pas de téléphone ! Et si notre parapet cède sous la pression de l'eau, c'est par centaines que les habitants se noieront dans la rue et sur le quai de l'Hôtel-de-Ville. A six heures, M. le curé se préoccupe, avec la mairie, des moyens de sauvetage. Notre maison, placée plus haut dans la rue, peut hospitaliser. Nous préparons des lits et cherchons des radeaux. A huit heures, M. le curé, très alarmé du péril, veut que j'envoie la nuit même nos enfants à la colonie de vacances, et elles partent, par une pluie battante, avec nos deux plus jeunes Sœurs, bien généreuses, pour rejoindre le chemin de fer du Nord à travers les dangers.

Ce fut une nuit d'angoisses. Mais quelle reconnaissance à Dieu, le lendemain matin ! Le parapet n'a pas cédé, l'eau est stationnaire; puis, elle décroît, le péril est conjuré.

Nous n'hospitalisons que dix sinistrés, mais, au fourneau, il en vient de deux à trois cents tous les jours, sans compter les pauvres du quartier, qui sont aussi dans la misère par le chômage.

De huit heures du matin à une heure et demie, puis de quatre heures à six heures et demie, nous distribuons soupes et portions chaudes, avec un mot d'encouragement à ces infortunés. Ce sont de braves ouvriers; pour la plupart, ils n'ont jamais tendu la main, et je ne veux pas qu'ils la tendent. Nos Sœurs s'appliquent à prévenir, autant qu'on le peut, leurs besoins. Pauvres gens ! ils manquent de tout; heureusement, nous recevons au jour le jour linge, vêtements, etc., pour des distributions.

Deux baptêmes, trois premières communions, un mariage sont acquis ici, et nous en aurons d'autres. On revient au bon Dieu.

A l'instant, M. le maire et son adjoint sont venus

visiter réfectoires, cuisine et salle de travail. Ils ont dit un mot d'encouragement partout, et ils ont exprimé toutes leurs félicitations pour le concours apporté par les Sœurs. « Nous n'avons fait que notre devoir, Messieurs, leur ai-je dit, nous ne sommes là que pour soulager les infortunes. »

J'ai cru bien faire en vous donnant ces détails, ma Mère, ne pouvant aller vers vous.

Sœur SÉNÉCHAL.

Paris, 26, place Jeanne-d'Arc; 24 janvier 1910.

Notre pauvre quartier subit durement les désastres de l'inondation. M. le curé vient de me demander si nous pourrions recueillir des sinistrés, la nuit. Il a à sa disposition une immense salle de catéchisme qu'il vient de faire construire, et inaugurée en novembre dernier, où il pourra recevoir un grand nombre de victimes. Au besoin, nous pourrions abriter dans nos préaux femmes ou filles.

Sœur HARDY.

Paroisse Notre-Dame de Paris, rue des Ursins;
29 janvier 1910.

Que je vous remercie, ma très honorée Mère, de nous avoir envoyé ma Sœur Officière et ma Sœur Chesnelong ! Elles nous ont apporté, avec un généreux secours pour les pauvres, de précieuses paroles de consolation. Notre situation est bien triste; mais pouvons-nous nous plaindre, puisque nous avons encore la possibilité de soulager plus malheureux que nous !

La position de l'île de la Cité au centre de Paris, entre les deux bras de la Seine, rend le nombre des submergés très considérable. Toute la journée, hier, nos Sœurs sont allées, en s'aidant de barques et de passerelles, visiter les vieillards et les infirmes et leur porter des provi-

sions Grâce à vous, ma très honorée Mère, elles ont pu, dans la soirée, être plus généreuses, et, de cela encore, je vous remercie bien filialement.

Hier, aussitôt après le départ de ma Sœur Officière, j'ai reçu la visite de deux architectes de la ville, envoyés par M. le préfet de police. Ils m'ont certifié la solidité de la maison, mais leur avis, tout différent au sujet du parti que nous devions prendre, m'a rendue un peu perplexe : l'un conseillait notre départ immédiat, sans voir, cependant, d'autre danger que celui d'être bloqués pendant huit ou quinze jours; l'autre insistait pour nous dissuader de partir; moi, j'étais de l'avis du dernier : une Fille de la Charité doit rester au poste jusqu'au bout. Cependant, ne voulant pas encourir la responsabilité de la vie de mes compagnes et de quelques enfants que je n'ai pu renvoyer dans leurs familles, j'ai pris l'avis de M. l'archiprêtre. Sans hésiter, il m'a dit que nous pouvions rester. Je lui ai demandé l'autorisation de donner asile à ceux qui se trouveraient sans gîte; malheureusement, personne ne veut venir chez nous, tout le monde a peur que la maison tombe ou que l'eau nous envahisse complètement. « Nous ne serions pas en sûreté chez vous », me dit-on. C'est là ma plus grande peine; j'aurais tant voulu recevoir dans nos classes bon nombre de malheureux !

Sœur BESSON.

NEUILLY-SUR-SEINE.

NEUILLY-SUR-SEINE, ville aujourd'hui de 37 000 habitants, est contiguë à Paris, auprès du Bois de Boulogne, sur les bords de la Seine.

Neully, rue des Poissonniers, 11; le 30 janvier 1910.

Hier au soir, nous avons reçu quatre-vingt-une personnes, qui sont venues souper et coucher. Ce matin,

cent trois sont venues déjeuner. Nous avons fait de grandes marmites de soupe. Ces pauvres gens sont affamés; heureusement, on est venu à notre aide, entre autres, M. le maire et les conseillers municipaux. La Providence nous secourt de tout côté. Je la remercie. Que je suis heureuse d'être Fille de la Charité !

Sœur GODILLOT

1^{er} février 1910.

Nous sommes toujours avec nos inondés. Ces pauvres gens ne peuvent guère rentrer chez eux; nous en avons reçu plus de cent vingt, que nous avons nourris et logés. Heureusement, les familles riches nous ont envoyé du pain, de la viande, des légumes, que nous faisons parvenir à ceux qui n'ont pu venir à la maison. Il nous en arrive de partout.

Que c'est triste de voir cette misère ! On nous a amené une petite fille qui a à peine deux ans; elle s'est trouvée séparée de sa mère dans leur fuite précipitée. Je la garde jusqu'à ce que sa mère soit retrouvée.

Sœur GODILLOT.

Neuilly, Orphelinat Quenessen; 25 janvier 1910.

Notre maison, voisine de la Seine, menace d'être inondée; notre cave est pleine d'eau, qui risque d'envahir la cuisine et le rez-de-chaussée. J'ai écrit à la mairie, les pompiers sont venus ce matin et trouvent inutile de chercher à lutter contre l'eau, qui envahit tout notre quartier, car on n'arrive chez nous qu'en barque. Nous travaillons depuis hier à nous garantir, et depuis ce matin à trois heures, nous faisons la chaîne, comme quand il y a l'incendie, pour empêcher l'eau d'entrer dans la cuisine. Je fais déménager toutes les provisions, et le plus possible du rez-de-chaussée, qui sera inhabitable ce soir. Dieu merci, les courages sont à la hau-

teur de la peine. Cela, pourtant, ne suffit pas; il ne s'agit pas de nous seulement, ce serait peu; ce sont nos pauvres enfants qu'il faut mettre à l'abri avant tout.

M. le supérieur du collège ecclésiastique serait, je crois, disposé à me donner l'hospitalité pour nos garçons; il a des dortoirs et un réfectoire que, volontiers, le cas échéant, il mettrait à ma disposition. Je me propose d'accepter et de placer, avec eux, deux sous-maîtresses sérieuses qui les surveilleraient la nuit et les accompagneraient en classe.

J'ai, Dieu merci, des provisions de conserve pour plusieurs jours pour nous, qui resterons ici, car je resterai tant qu'il y aura un enfant.

Pour nos fillettes, une demoiselle de pension est venue hier m'offrir de prendre nos plus petites; mais aujourd'hui, elle aussi, a l'eau chez elle. Il me sera plus aisé de garder nos filles au premier étage, étant donné que j'ai quelques provisions, et je fais cuire, depuis hier, force légumes.

Je me propose donc d'envoyer nos garçons au collège, quitte à y envoyer en barque une Sœur, une ou deux fois le jour, pour les repas.

Sœur PICRON.

NANTERRE.

NANTERRE, autrefois village, est aujourd'hui une ville de 14 000 habitants, du département de la Seine, à 15 kilomètres à l'ouest de Paris. C'est la patrie de sainte Geneviève. Il y a une maison des Filles de la Charité; la Sœur Supérieure a écrit ce qui suit :

Nanterre, le 28 janvier 1910.

Il y a trois jours, M. le curé venait nous demander de vouloir bien nous charger de préparer et de distribuer la nourriture aux inondés de Nanterre, qui sont au nombre de sept cents. La chose pressait, j'ai accepté, ma très honorée Mère, présumant bien votre autorisation.

C'est près de quinze cents repas, soupe, légumes, viande, vin, que nous distribuons tous les jours.

Ces pauvres gens, que l'inondation a chassés de chez eux, la plupart d'une façon subite et imprévue, sont recueillis dans les appartements libres de la ville, et n'ont pu sauver ni leurs meubles, ni leurs vêtements. La vue de ces petites habitations, construites par ces pauvres gens au prix de tant d'industrie, d'économie et de fatigue, et qui n'émergent de cet immense lac que par leur misérable toit est un spectacle navrant... et l'envahissement augmente d'heure en heure.

Sœur DUCHATEAU.

PUTEAUX.

PUTEAUX, sur la rive gauche de la Seine, à 11 kilomètres de Paris, sur la route de Paris à Versailles. 14 000 habitants.

Puteaux, 29 janvier 1910.

Quelques lignes seulement, pour vous tranquilliser, ma très honorée Mère. Notre maison émerge à la façon d'une île; elle est tout inondée aussi à l'intérieur. J'ai fait faire des passerelles dans les cours, pour arriver aux différents offices, et des trouées dans quelques murs, aux étages du premier, pour aboutir dans les dortoirs des enfants sans passer par le bas.

Les Sœurs chargées de la visite des pauvres vont en bateau dans les rues, pour les malades pressés, ainsi que nos Sœurs de Suresnes pour les leurs. Je vous avoue, ma très honorée Mère, qu'on croit rêver en voyant ces choses : il y a une rivière navigable sous nos fenêtres !

Nous ne manquons, jusqu'ici, de rien; nos fournisseurs sont on ne peut plus complaisants. Ils viennent en bateau nous porter les provisions, autant qu'il nous en faut, car ils sont touchés de voir que nous gardons tant d'enfants à notre charge, dans cette circonstance.

Notre seule peine, c'est de ne pouvoir soulager tant

de familles qui errent de çà et de là, et qu'on ne peut atteindre.

J'ai mis notre immeuble de Saint-Germain à la disposition des Petites Sœurs de l'Assomption, pour y recueillir quelques-unes des familles pauvres qu'elles visitent, qui ont dû quitter leurs maisonnettes chancelantes.

Sœur BOURGUIGNON.

DÉPARTEMENTS

AUBE. — DIENVILLE.

DIENVILLE, commune du département de l'Aube (Champagne). Petite ville agréablement située au pied d'une colline baignée par l'Aube, rivière qui est l'un des affluents de la Seine. Population, 900 habitants.

Dienville, le 25 janvier 1910.

Quelles nuits et quelles journées, depuis le 19 janvier ! Pluie torrentielle, vent à déraciner les arbres, foudre, rien ne manque pour ouvrir les yeux à qui n'aurait pas su encore reconnaître la puissance de Dieu.

Dans la nuit du 19 au 20, l'eau mugissante augmentait toujours, tenant tout le monde en éveil. A une heure et demie, un grand coup de sonnette à notre porte nous avertit que l'eau envahit la rue. Nous descendîmes en hâte, pour déménager le rez-de-chaussée, où se trouve la chapelle. La sainte Réserve qui se trouve dans le tabernacle, surtout m'inquiétait; nous fîmes un pont avec des bancs, et M. le curé, venu sur un chariot dont le cheval avait de l'eau jusqu'au poitrail, put la mettre en sûreté dans une petite chambre ornée de notre mieux, malgré les circonstances. Nous nous sentîmes, dès lors, plus tranquilles. La nuit du 20 au 21 fut terrible : le mugissement des eaux circulant au-dessous de nous, entre les portes, uni au bruit du vent, était effrayant.

Enfin, le samedi 22, dans l'après-midi, l'eau commença à se retirer. Le dimanche matin, dès la première heure, nous pûmes enlever la vase, haute de vingt centimètres dans la chapelle, et, à dix heures, M. le curé célébra la sainte messe.

Vous vous demandez, ma très honorée Mère, de quoi nous avons vécu pendant ces quatre jours, avec nos enfants. Nos bons Dienvillois y ont pourvu, et nous avons pu constater combien la population nous est attachée. Ce sont les ouvriers, avec les employés du château, qui ont organisé le sauvetage. Chaque famille fournissait des provisions. Deux hommes en barque nous apportaient soupe chaude et autres vivres, que les femmes avaient assaisonnés de leur mieux; ces braves gens n'arrivaient jusqu'à nous qu'en barque, et au moyen d'une échelle. Le vendredi, je les priai de ne pas revenir le soir, car ils nous faisaient mal à voir, luttant contre le courant si impétueux. Mais ils nous répondaient : « Laissez-nous faire »; et, le soir, ils nous apportèrent des œufs cuits, tout chauds, pour les quarante-deux personnes de la maison. Mais à quel prix ! Le courant effroyable formé au coin de la chapelle poussa leur barque à contresens, l'entraînant sur la rivière, et nous les perdions de vue. Ils furent obligés de sauter hors de la barque et de la tirer à force de bras, l'eau leur arrivait au cou. Le samedi, même dévouement, mais le cheval fut remis au chariot, ce qui offrait moins de danger.

Il n'est pas jusqu'aux enfants de Marie de Brienne qui n'aient voulu prendre part à cet assaut de charité. Elles devaient avoir un petit goûter à l'occasion du mariage d'une de leurs compagnes, elles en ont fait le sacrifice pour nous en destiner le prix.

Sœur NOË.

SEINE-ET-MARNE. — NEMOURS.

NEMOURS, ville du département de Seine-et-Marne, à 17 kilomètres au sud de Fontainebleau. Nemours est situé dans une vallée entourée de collines et de rochers, d'où descendent de nombreux ruisseaux qui se perdent dans le Loing. Cette ville est entourée par le canal du Loing et par la rivière de ce nom. Population, 5 000 habitants.

Nemours, orphelinat; vendredi 21 janvier 1910.

Vos filles de Nemours, ma très honorée Mère, renaissent à l'espérance, après une journée et une nuit passées dans de cruelles angoisses. Une crue de la rivière (le Loing) est survenue très rapidement. Chacun s'est hâté de faire ce qui était possible pour sauvegarder l'indispensable. C'était un spectacle navrant, dont je ne puis donner de détails exacts. Nous espérons qu'il y aura peu de victimes, nous ne le saurons que dans la journée; je tiens seulement à vous dire, ma très honorée Mère, que nos Sœurs se sont montrées bien calmes et courageuses, et prêtes à tout pour sauver les chères enfants qui nous sont confiées.

A l'exception d'une seule, toutes les mamans ont pu venir chercher leurs bébés à la crèche. J'avais pris mes précautions hier si, comme on l'avait annoncé, le clairon devait avertir de fuir : une ferme située sur la colline devait recevoir provisoirement tout le monde. Mais la bonne Providence a eu pitié de nous.

Le jardin n'est qu'une rivière, les sous-sols sont pleins jusqu'au plafond; plus de cuisine, de dépense, de réfectoires; l'eau montait avec une rapidité effrayante, déjà sept marches de l'escalier étaient inondées; de nouveau, à chaque marche encore libre (trois) nous posons une médaille; l'eau n'a pas monté plus haut, il était onze heures et demie. Depuis minuit, l'eau a diminué d'un mètre environ. Il me tarde de voir arriver le jour, pour savoir s'il sera possible de traverser la ville pour aller

voir nos chères Sœurs de l'hospice. Que de fois ma pensée s'est reportée vers elles ! Leurs salles de malades sont au rez-de-chaussée, elles ont dû avoir bien du mal aussi.

Je ne cachetterai cette lettre qu'à la dernière minute, je serai si consolée de pouvoir vous donner de bonnes nouvelles de nos Sœurs de l'hospice si une voiture peut m'y conduire, car je doute fort que la ville soit suffisamment dégagée...

Six heures et demie. — Un gendarme arrive dans notre quartier, réquisitionner tous les tombereaux pour porter les vivres en ville ; je vais en profiter pour aller voir nos Sœurs. Il m'assure qu'elles ne manquent de rien, pour elles et pour leurs malades, la ville, naturellement, s'occupe tout d'abord de l'hospice. Les boulangers sont allés faire leur pain en dehors de Nemours. En attendant, je vais partager avec elles ; j'ai encore, d'hier, dix pains. Si le bon Maître était là, il ferait la multiplication des cinq pains, nous avons la confiance qu'Il la fera à sa manière.

Onze heures. — J'arrive de l'hospice, nos Sœurs ne manquent de rien, toutes sont bien. Les malades ont pu être portés dans un couloir du deuxième étage, l'eau n'étant entrée que trois heures plus tard. Et aujourd'hui, elles en sont débarrassées, tandis que nous sommes encore dans l'eau.

Je suis bien préoccupée pour nos pauvres Sœurs de Souppes, et pas moyen d'aller à leur aide, la route pour y aller est devenue une mer ! Que le bon Maître les prenne en pitié !...

Sœur DUTILLEUL.

P.-S. — Malgré tout mon désir de vous envoyer ces lignes, personne ne peut aller jusqu'à la gare ; le pont du canal est endommagé, et le chemin de fer ne cir-

cule plus. Je me demande si, à Paris, vous êtes en assurance ?

S^r D.

Nemours, hôpital; le 23 janvier 1910.

Nous n'avons qu'à remercier Dieu, puisqu'il n'y a ici, à Nemours, ni catastrophe, ni accident grave à déplorer; mais quelle misère pour les pauvres ! quel désastre pour les petits commerçants !

A l'heure où je vous écris, il y a encore des rues où l'on ne peut circuler qu'en bateau ! L'eau s'est élevée, en certains endroits, à un mètre cinquante. Tout notre rez-de-chaussée a été complètement envahi. Heureusement, nous nous étions mises en mesure, dès le commencement de la crue : tous les lits des malades et des vieillards avaient été transportés aux étages supérieurs.

Nous avons monté également toutes les provisions, charbon, etc., et installé des lits de camp en prévision des blessés, malades ou pauvres sans asile qu'on ne manquerait pas de nous amener, trop heureuses de pouvoir rendre quelques services. Nous n'avons pas senti la fatigue, je vous assure ! et nous avons trouvé un tel dévouement autour de nous, soit dans tout le personnel de l'hôpital, soit dans la ville, que nous en avons béni le bon Dieu.

Gendarmes et pompiers se succédèrent pendant ces jours, soit dans de hauts chariots, soit en bateaux, pour nous apporter des vivres, qu'ils nous faisaient passer par les fenêtres du premier étage. Avant que l'eau soit complètement montée, nous avons eu la consolation de pouvoir recueillir dans les rues de pauvres femmes et des enfants sur le point de se noyer !

M le maire est venu hier nous remercier. Oh ! c'était bien inutile. Nous ne pensions, nous, qu'à remercier le bon Dieu; mais enfin, nous avons accepté ce témoi-

gnage de reconnaissance pour notre chère Communauté.

On a bien raison de dire que le danger resserre encore les liens de la famille et de l'affection. Nous étions mutuellement très inquiètes les unes des autres, avec nos chères Sœurs de l'orphelinat, et nous avons été bien heureuses de pouvoir nous prêter secours.

Sœur FOURNEREAU.

LA GENEVRAYE.

LA GENEVRAYE, commune du département de Seine-et-Marne, à 13 kilomètres au sud de Fontainebleau. Population, 400 habitants.

La Genevraye, par Montigny-sur-Loing;
le 23 janvier 1910.

Ma Sœur Dutilleul m'a fait demander de vous rassurer; il n'y a eu, dans aucune de nos deux maisons, aucun accident regrettable. Mais l'orphelinat a été plus malmené que l'hôpital; les sous-sols, où se trouvent cuisine et réfectoire des enfants, celui-ci de plain-pied avec le jardin bordé par la rivière, étaient envahis, et l'eau montait jusqu'aux fenêtres du rez-de-chaussée, formant premier étage de ce côté.

Hier, j'ai pu envoyer notre voiture, pour les provisions, et pour prendre des nouvelles de nos pauvres Sœurs; elles étaient occupées à enlever l'eau de leur cuisine, leur Sœur supérieure en tête; toutes étaient bien fatiguées d'un travail aussi pénible, joint à la frayeur des jours précédents. Comme je regrette de n'avoir pu leur faire donner un coup de main; mais la crue est venue si vite, nous cernant de tous côtés! Et puis, nous sommes à huit kilomètres.

Pour nous, ma très honorée Mère, nous sommes à l'abri, mais notre retour de Paris n'a pas eu lieu sans inquiétude. Nous avons dû coucher dans un hôtel de Montigny, une mer immense séparait La Genevraye de

ce petit bourg et sur tous les points. Le lendemain, vendredi, nous dûmes faire route par un autre village où le courant, disait-on, était moins rapide. Un homme courageux nous passa à l'autre bord, dans une petite barque qu'il manœuvrait avec peine, à l'aide d'une grande perche, lui servant en même temps à sonder. Il disait : « Si nous rencontrons un arbre, nous sommes perdus ! » Mais la sainte Vierge nous a gardées et, après une demi-heure de traversée, nous débarquions heureusement ; une heure de marche encore, et nous étions chez nous, pour tranquilliser Sœurs et enfants, qui ne vivaient plus

Sœur SCORNAUX.

SOUPPES.

SOUPPES, commune du département de Seine-et-Marne, à 89 kilomètres au sud-est de Paris. Population, 3 400 habitants. Station du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Souppes, le 7 février 1910.

Vous avez peut-être appris que notre petite ville a été cruellement éprouvée par les inondations du Loing et de la Cléry. La place de l'Église, une des principales rues et un village qui se trouve au pied de la colline où est bâtie notre maison sont restés pendant quatre jours ensevelis sous trois mètres d'eau. Les pauvres habitants ont dû percer des trous dans le plafond, pour se sauver par la toiture.

En présence de ce désastre, ma très honorée Mère, je suis allée offrir à M. le maire des lits et un abri pour ses administrés qui n'auraient pas de gîte pour la nuit. Le soir, les gendarmes nous amenaient toutes ces pauvres familles sinistrées ; nous avions jusqu'à des petits bébés de deux mois, c'était navrant.

M. le maire et les conseillers municipaux sont venus

plusieurs fois visiter nos réfugiés et nous ont apporté des secours.

Le comité de la « Croix Rouge » a ouvert, dans notre asile, un fourneau qui fonctionne depuis huit jours; nous distribuons, à chaque repas, près de trois cents portions. Comme toutes nos Sœurs ont plus d'ouvrage qu'elles ne peuvent en faire, en raison de leur santé si délicate, je me suis constituée cuisinière et j'éprouve une véritable consolation, ma très honorée Mère, de me trouver en rapports directs avec les pauvres, parmi lesquels je retrouve mes anciennes filles que j'ai élevées; en soignant leurs corps, j'espère arriver à faire un peu de bien à leur âmes.

En face de notre maison, nous avons un petit Messine : une montagne vient de glisser dans le canal du Loing, entraînant dans sa chute cinq maisons; sept personnes ont été trouvées mortes sous les décombres, et cinq ont été retirées avec de graves blessures. Les arbres sont restés plantés dans le canal, qui est obstrué. La navigation est interrompue, on prétend qu'il va falloir longtemps pour déblayer les décombres. Vous jugez, ma très honorée Mère, de la panique qui règne dans notre contrée. Fasse le ciel que ces malheurs ramènent un peu les âmes à Dieu !

Malgré ces désastres, nous avons bien prié pour la chère maison-mère et pour toutes les maisons de nos Sœurs qui ont été éprouvées par le terrible fléau, et surtout pour les pauvres qui vont se trouver dans la misère la plus profonde.

Sœur BERCHE.

SEINE-ET-OISE. — BELLEVUE.

BELLEVUE. Cette localité, qui fait partie de la commune de Meudon, dans le département de Seine-et-Oise, est située dans une des positions les plus agréables sur la rive gauche de la

Seine, entre Paris et Versailles. Station du chemin de fer.
Population, 600 habitants.

Bellevue, le 31 janvier 1910.

Votre bonne lettre est venue me rappeler que j'aurais dû vous tenir moi-même au courant de la triste situation de notre Bas-Meudon. Nous sommes absorbées par les secours à donner à nos pauvres inondés.

Avec l'approbation de M. le curé, en nous entendant avec la directrice de l'école libre, qu'il a priée de recevoir, dans notre ancien local, un groupe de pauvres familles, nous avons pu, dès le premier jour, en nourrir un certain nombre, puis nous occuper d'en caser d'autres dans différentes maisons, tout en pourvoyant à leur nourriture et à leur habillement. De plus, un ménage et quelques enfants ont été recueillis dans le bâtiment de la crèche et à l'orphelinat.

Vendredi soir, M. le maire est venu nous remercier, et samedi, nous avons eu la visite de notre évêque, Mgr Gibier, qui parcourt en ce moment son diocèse de Versailles, pour encourager les familles éprouvées.

Je crois pouvoir vous assurer, ma très honorée Mère, que nos Sœurs mettent tout le dévouement possible pour faire, en cette pénible circonstance, le bien qu'il nous est encore permis de faire.

Sœur GROSGUREN.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, commune du département de Seine-et-Oise ; jolie petite ville sur la rive droite de la Seine, au confluent de l'Yerre, à 15 kilomètres au sud-est de Paris. Le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée y a une station et une gare de triage des marchandises. Population, 8 000 habitants.

Villeneuve-Saint-Georges, Triage; le 26 janvier 1910.

Avez-vous reçu la dépêche que je vous ai adressée hier ? Je puis en douter. Aussi, un employé se risquant

à aller à Paris pour nous approvisionner, moitié en barque, moitié en chemin de fer, j'en profite pour vous dire un peu notre situation et pour vous demander des prières, afin que Dieu arrête les eaux, avant qu'elles ne submergent notre île, car nous sommes absolument dans une île.

Nous n'avons rien à craindre personnellement, mais c'est pour nos réfugiés qu'il nous faut craindre. Nous avons une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants, et il en arrive toujours; de plus, cinquante soldats, zouaves et soldats du génie, qui s'occupent des sauvetages et de l'approvisionnement, car il faut nourrir tout ce monde. La Providence nous aide, c'est visible. Mais c'est la crue de l'eau que je crains, au cas où elle gagnerait les murs du réfectoire des ouvriers, car ils ne sont pas solides comme l'est notre maison; et alors, où mettrions-nous tout ce monde? Excusez mon écriture, j'écris à la lueur d'un bout de bougie (le gaz a disparu), et l'on m'appelle à chaque instant.

Priez pour nous, ma très honorée Mère.

Sœur GUILLEMINE.

Villeneuve-Saint-Georges, Triage; le 4 février 1910.

Je viens vous remercier de votre si bonne lettre, que je viens de recevoir, et vous donner de nos nouvelles, non pas bonnes, mais un peu moins mauvaises. Les communications postales s'améliorent un peu, puisque votre lettre n'a mis que quatre jours à venir de Paris (le trajet est de vingt-cinq minutes en temps ordinaire), et comme, demain, quelques trains seront réorganisés, j'espère que celle-ci ne sera pas si longtemps à vous parvenir.

La Seine décroît lentement, très lentement. Nous sommes encore, en partie, entourées d'eau; on peut, cependant, aborder ici sans barque. Mais quelles affreuses ruines apparaissent!

Mgr l'évêque de Versailles est venu avant-hier soir, il m'a dit que de tout son diocèse certainement Triage était un des endroits les plus éprouvés. Il m'a laissé une généreuse offrande pour parer aux premières nécessités, mais après? La Compagnie du P.-L.-M. fera certainement beaucoup pour ses employés, mais ce beaucoup sera bien peu pour chacun. Et, à côté de ceux-là, il y a des habitants à Triage, tout petits commerçants absolument ruinés, puis des pauvres honteux, qui ne demanderont rien à personne et qu'il nous faudra prévenir. Priez pour nous.

Sœur GUILLEMINE.

YONNE. — SENS.

Sens, école Saint-Maurice; le 28 janvier 1910.

Veillez me pardonner mon retard involontaire à venir vous apprendre les tristes événements qui se sont passés ici depuis dix jours.

Notre maison est, vous le savez, ma Mère, située dans l'île d'Yonne, c'est-à-dire entourée d'un côté par la vraie rivière de l'Yonne et, de l'autre, par la fausse rivière; aussi, nous avons à redouter les inondations. J'en ai vu beaucoup durant les quarante-quatre années passées à Sens; néanmoins, aucune n'a été terrible comme celle qui vient d'avoir lieu. Elle a commencé surtout le mercredi 19 janvier, jour où nos malheureux voisins ont commencé à déménager; quelques rares maisons ayant un premier étage, ces étages furent bientôt envahis par plusieurs familles réunies; l'eau montait, au rez-de-chaussée, à une hauteur de un à deux mètres. Notre maison, habitée par la Communauté, a eu un mètre d'eau. Dieu, dans sa bonté, a préservé nos classes et l'orphelinat, qui sont dans une situation plus élevée; nous nous y

sommes toutes réfugiées. Des hommes dévoués, montés sur des barques, nous procuraient, ainsi qu'aux autres habitants, les vivres nécessaires, pain, etc.; nous avions des légumes.

Les nuits, surtout, étaient lugubres, le bruit de l'eau furieuse, se heurtant contre les arches des ponts, était effrayant. Les pompiers, les gendarmes, les militaires, gardaient sévèrement l'entrée de ces ponts, défendant, même aux piétons, de les traverser; on craignait que l'un d'eux vint à s'écrouler. Les journées du samedi 22 et du dimanche 23 furent pleines d'angoisses; elles se passèrent également, pour nous, sans messe ni communion, mais notre Sauveur et Marie Immaculée furent souvent invoqués. Je les suppliai avec larmes, pour nos pauvres et pour nous, car l'eau affleurait les classes et, suivant le cours ordinaire des choses, elle devait y pénétrer dans la nuit. Le matin du lundi, la main du Seigneur l'avait arrêtée sur le seuil. Que d'actions de grâces suivirent ce bienfait !...

Le même jour, à la tombée de la nuit, le tocsin se fait entendre. Nous croyons à un incendie, mais des cris affreux nous arrivent : « L'île est menacée, il faut partir ! » Le tumulte est affreux. En quelques minutes, il faut réunir sœurs et orphelines et aller, au plus vite, demander l'hospitalité aux religieuses du Bon Pasteur, dont la charité à notre égard ne peut s'exprimer; elles s'estimaient heureuses de nous rendre, disaient-elles un peu des services que nos sœurs de Messine avaient rendus aux leurs. Les malheureux habitants furent recueillis dans les locaux des Œuvres catholiques.

Maintenant, nous sommes rentrées, ma Mère. Dieu soit béni ! L'eau, bien grande encore, s'est un peu retirée; mais nos pauvres voisins ne peuvent pénétrer dans leurs demeures, à cause de l'humidité. Leur misère est affreuse, les lits et les autres meubles gisent dans la vase; je leur

viens en aide autant que Dieu me le permet. J'ose recourir à votre charité, ma Mère.

Sœur GUILLOT.

III. — LES SECOURS.

Dès les premières heures du fléau, les initiatives privées ont multiplié, à côté des initiatives officielles, les inépuisables ressources de leurs forces secourables. On a constaté, et les feuilles publiques ont redit au jour le jour, ce que fut la vaillance, souvent héroïque, des milliers de sauveteurs volontaires, le courage tranquille et habituel des agents, l'infatigable belle humeur des soldats et des marins, mobilisés et surmenés, comme en des jours de siège.

Mais il ne suffisait pas de sauver toute une population de la catastrophe. Il fallait aussi la nourrir, la vêtir, la reconforter, la remettre en état de reprendre, une fois le fléau passé, le cours de la vie normale. Et c'est alors que, de toutes parts, se sont improvisés des abris, se sont ouverts des foyers, ont afflué des vêtements, des combustibles, du pain, de l'argent.

Les souverains, y compris le pape, envoyèrent leurs souscriptions, ainsi que les grandes associations des diverses nations et les villes de France qui n'étaient pas atteintes par le fléau. Tous ces secours furent utilisés aussitôt, avec une promptitude et une intelligence à laquelle il est juste de rendre hommage.

Voici ce qu'a fait le gouvernement :

Il demanda, dès le début, au Parlement de voter un secours de deux millions d'abord, pour les nécessités immédiates.

Il demanda ensuite vingt millions, et la création d'une caisse de crédit de cent millions, que la Banque de France s'engagea à avancer.

Pour les premiers fonds provenant soit des fonds votés par le Parlement, soit des souscriptions volontaires, ils furent employés avec promptitude et de la meilleure manière, c'est-à-dire en secours en nature.

« On s'est abstenu, dans les premiers jours, sur la demande même des maires, de procéder à des distributions d'argent qui, souvent, ne profitent qu'aux professionnels de la mendicité. On a estimé que ce qui s'imposait avant tout, c'était d'assurer des asiles aux pauvres gens chassés de leur demeure, de les recueillir, eux et leurs enfants, de leur procurer des boissons chaudes, des aliments chauds, des couvertures, du linge, des vêtements. C'est à quoi ont tendu les premiers secours. »

On se trouvait, en outre, en présence d'ouvriers qui subissaient un chômage dont la durée ne peut être encore déterminée; en face de ménages qui ont été chassés par l'eau des maisons qu'ils habitaient; leurs habitations ont été dévastées, et les objets mobiliers qui les garnissaient ont été détruits ou mis hors d'usage. Il faut donner à ces sinistrés les secours en argent qui leur sont indispensables pour leur subsistance pendant le chômage forcé, pour la reconstitution de leur foyer. C'est à cet emploi que sont destinés les vingt millions qui furent votés ensuite. Ils seront *donnés*, et recevront une double affectation : secourir le chômage et reconstituer un mobilier familial.

De plus, il y avait des petits industriels, des petits agriculteurs, dont les moyens de travail ont été anéantis. Il n'est pas possible de songer pour eux à une indemnité en argent : ce qu'il leur faut, c'est un large crédit, de longue durée, et à un taux d'intérêt infime, afin qu'ils puissent reconstituer leur commerce, leur industrie, leur culture. C'est en leur faveur qu'a été créée la caisse de crédit de cent millions, avancés, sans intérêts, par la Banque de France.

De cette caisse de crédit, il sera fait deux parts : l'une, des trois quarts, à prêter aux petits commerçants et industriels, à concurrence des sommes pouvant atteindre, pour chacun d'eux, un maximum de trois mille francs; l'autre, de 25 millions, destinée aux propriétaires, pour la réparation ou la reconstitution de leurs immeubles.

Nous avons donné ces détails parce qu'ils indiquent ce qui peut être fait, sagement semble-t-il, dans des malheurs publics. L'Etat n'y doit pas prétendre au rôle de Providence universelle, faisant disparaître à lui seul les conséquences d'un désastre; mais il doit prêter son concours en encourageant et en aidant, dans la mesure du possible, chacun de ceux qui ont souffert un dommage, à réparer leurs pertes et à se refaire une situation. Les mesures que nous avons mentionnées nous paraissent aptes à obtenir, dans la mesure du possible, le but à atteindre.

* * *

Nous terminerons le récit qu'on vient de lire par ces religieuses considérations.

« Les évêques gouvernant les diocèses situés dans le bassin fluvial de la Seine eurent encore, plus que les autres, la douloureuse occasion de faire entendre les appels à la charité, pour secourir de si nombreuses misères, et leurs accents religieux pour fortifier les cœurs et animer tous les courages : « Plusieurs régions « de notre diocèse, écrivait Mgr Dadolle, évêque de « Dijon, telles que la plaine, le Châtillonnais, l'arrière- « côte, ont subi leur trop large part des désastreuses « inondations. Pouvons-nous prévoir même quel sera, « pour les populations éprouvées, le lendemain des « ruines déjà accomplies ? » Mgr Dadolle rappelait alors qu'il y a un an environ, c'étaient les terres loin-

taines du midi de l'Italie qui s'effondraient dans le cataclysme d'un tremblement de terre, et qu'à l'appel des évêques de France répondit une magnifique offrande en faveur des sinistrés de Messine et de la Calabre. Aujourd'hui, nous avons participé à la charité de nos frères au nom de la foi, au nom d'une solidarité patriotique et chrétienne. Car il importe, selon Mgr Dadolle, que l'on se souvienne que la solidarité est d'origine chrétienne, et qu'avant l'Évangile nul n'avait songé à dire pratiquement le mot de saint Paul : « Qui est-ce qui souffre, sans que je compatisse ? » Et nous n'avons pas le droit de laisser tomber dans l'oubli ce mérite de notre divine foi, qui a été d'unir les hommes dans l'efficace fraternité sous la paternité du Père céleste. » — *Semaine religieuse de Paris*

A. M.

DEPARTS DE MISSIONNAIRES

On lit dans les *Missions catholiques*, numéro du 10 septembre 1909 :

Se sont embarqués :

A Saint-Nazaire, le 9 juillet, pour l'Equateur, MM. Bret (Lyon), Carrera Victor (Equateur), Ortiz Antoine (Equateur), Villavicencio Charles (Equateur), Van Bussel François (Hollande);

A La Pallice, pour le Brésil, le 15 août, Bros Léon (Rodez), Peyré Léon (Bayonne), Onclin Pierre (Rotterdam) et Sarneel Pierre (Hollande);

Et pour la Chine, MM. Hubrecht Alphonse (Cambrai), Tiberghien Emile (Cambrai), Fleury Louis (La Chaux-de-Fonds, Suisse), Estampe Pierre (Rodez), Verdini Humbert (Plaisance, Italie), Zigenhorn Clément (Hollande), Smet Théophile (Hollande), Roussez Emile (Nord), Boisard François (Maine-et-Loire);

A Marseille, le 21 août, pour Madagascar-Sud, MM. Huguet Lucien (Longwy, Nancy), Gracia Michel (Bayonne);

Et pour la Perse, MM. Saint-Germain Paul (Belgique), Clarys Antoine (Hollande) et le frère Broutin Léon, coadjuteur (Cambrai).

Tous ces missionnaires appartiennent à la congrégation des Lazaristes.

SOUVENIR A UNE FILLE DE CHARITE

LA SŒUR MARIE BOSSAN.

Les Missionnaires et les Sœurs qui partent pour les pays lointains savent quel précieux concours ils trouvent à l'« Office des Missions », chez les Filles de la Charité, rue du Bac, 140. Leur souvenir reconnaissant accueillera, nous n'en doutons pas, avec un vif intérêt auquel ils joindront une prière, les

lignes suivantes consacrées à la respectable Sœur Marie Bossan, décédée récemment, et qui se dévoua si longtemps à l'« Office des Missions ».

L'office des Missions n'était qu'à son commencement lorsque la Sœur Marie Bossan fut appelée à en faire partie, et nous rappellerons ici comment elle y a collaboré.

Après sa prise d'habit, la Sœur Bossan resta à la maison-mère, à Paris, et elle fut destinée aux Missions, pour être la dévouée collaboratrice de la Sœur Cailhe. A cette époque (1852), cet office faisait partie de celui du secrétariat; on ne s'y occupait guère que de l'organisation des départs, de la correspondance avec les missionnaires; mais M. Etienne, touché de compassion de voir les missionnaires parfois si peu pourvus des choses les plus nécessaires pour de si longs voyages, en conféra avec la Sœur Cailhe qui, avec son intelligence et son dévouement bien connus, entra dans les vues de M. Etienne.

En raison de l'accroissement que devait prendre cet office, et du maniement matériel qu'il occasionnait, il fut détaché du secrétariat et, jusqu'à la mort de la Sœur Cailhe, il fut sous son entière direction, sanctionnée par la Sœur économiste. Ce n'est qu'en 1871, après sa mort, que cet office fut réuni à l'économat.

La Sœur Demaude et la Sœur Bossan furent de puissants auxiliaires de la Sœur Cailhe. La Sœur Bossan avait toujours désiré l'étranger, et elle trouvait à la maison-mère les moyens de satisfaire cette ambition en travaillant avec ardeur, et de tout son cœur, pour ceux et celles qui partaient en missions.

Au début, on organisa une réserve de lingerie. Le premier emplacement choisi fut le dessous d'escalier vis-à-vis la porte du cabinet de M. le Directeur; puis, dans une chambre, auprès de la coupole de la chapelle;

ensuite, dans la pièce qui est maintenant affectée au bureau des écoles, et enfin au premier étage du numéro 136 de la rue du Bac, à proximité du magasin des Missions.

C'est la Sœur Bossan qui veillait à ce que, pour chaque missionnaire, fut préparé, au départ, tout ce qu'il lui fallait, et sa charité ingénieuse savait glisser dans les malles « des surprises ». Que rien ne manquât était sa préoccupation de tous les instants. Elle faisait toutes choses avec soin, mais, avec quel recueillement elle préparait les chapelles de voyage ! C'était pour elle un bonheur inappréciable, et son grand âge l'ayant obligée de laisser à ses compagnes l'initiative de plusieurs autres choses, elle voulut garder encore ce privilège. Et qui pourrait dire sa douleur le jour auquel elle oublia de mettre la pierre sacrée dans une de ces chapelles ! Elle pria, elle promit des messes aux âmes du purgatoire, elle passa une nuit sans sommeil, dans une inquiétude qui ne fut calmée que lorsqu'elle apprit, par dépêche, qu'une maison de Filles de Charité, au port d'embarquement, avait pu fournir ce précieux objet aux missionnaires partants.

Quelques mois seulement avant sa mort, elle taillait encore elle-même les aubes, le linge d'autel qu'elle faisait confectionner, et Dieu sait avec quel soin des détails : c'étaient des choses saintes !

Aux premiers départs des Sœurs qui eurent lieu, la Communauté ne se contentait pas de les faire accompagner aux gares de Paris seulement ; c'est jusqu'au bateau à vapeur qu'on les conduisait, et la chère Sœur Bossan, à qui cette faveur fut accordée plusieurs fois, racontait avec enthousiasme ces voyages, ces embarquements bénis par la sainte messe célébrée à bord du navire, au matin du départ, toutes choses qui lui avaient laissé de si douces impressions.

A mesure que la Communauté envoya plus de Sœurs à l'étranger, l'office des Missions s'organisa pour servir d'intermédiaire aux établissements d'outre-mer pour leurs divers achats. La Sœur Bossan était chargée des emballages, et qui pourrait dire avec quelle intelligente bonté les trous des caisses étaient bouchés par mille petits riens, gracieux présents qui faisaient, à leur arrivée, le bonheur des destinataires. Déjà avancée en âge, elle faisait encore les pesées, la répartition de chaque emballage, marquait les caisses, veillait aux expéditions avec la plus grande sollicitude; et il était touchant de voir avec quelle humilité elle acceptait les conséquences des petits oublis qui se glissent, inévitablement, dans la manipulation d'un si grand nombre de choses.

C'est ainsi qu'elle vécut et travailla sans relâche dans cet office des Missions, sous le regard de Dieu, avec une invariable égalité de ferveur et de dévouement. Dans l'humilité et l'obscurité, elle a su cacher des goûts artistiques distingués, un talent remarquable pour la peinture, et c'est à peine si, de temps à autre, on a obtenu d'elle l'aveu que le sacrifice qu'elle avait fait de son art en entrant en communauté avait été un de ceux qui lui avaient coûté davantage.

Puissent ces quelques lignes provoquer pour elle un souvenir au saint autel.

Sœur TERRIS, économiste.

SYNDICATS PROFESSIONNELS FEMININS

DE LA RUE DE L'ABBAYE, 5, A PARIS.

Nous avons exposé précédemment dans les *Annales* l'organisation et le but de ces syndicats féminins auxquels la communauté des Filles de la Charité porte un particulier intérêt (*Annales*, année 1908, page 224). Aussi nous publions volontiers le compte rendu suivant où l'on peut trouver d'utiles indications.

SÉANCE INTERSYNDICALE DU 23 JANVIER 1910

Le dimanche 23 janvier, les représentantes des cinq syndicats professionnels et de leurs principales sections se réunissaient au siège social, pour la lecture de leurs rapports de l'année 1909.

Les amis les plus dévoués des syndicats, venus nombreux, témoignaient, par la bienveillante attention prêtée à cette lecture, de l'intérêt profond qu'ils portent aux associations professionnelles. Remarqué dans l'assistance : M^{me} Goyau-Félix-Faure, vice-présidente de l'Association des syndicats professionnels, Corbin, de Contenson, Caubert de Cléry, Achille Fould, Charles Milcent, M^{lle} Poucet; MM. Henri Lorin, Louis Milcent, de Contenson, Raoul Jay, M. le comte de Mun s'est fait excuser, en exprimant, une fois de plus, la grande sympathie qu'il porte aux syndicats féminins. M^{me} la comtesse Jean de Castellane est retenue dans le Midi par la convalescence de M. de Castellane, mais sa pensée est parmi nous, nous le savons, et notre reconnaissance en est grande.

Le rapport du *Syndicat des institutrices privées*, lu par M^{lle} Decaux, constate que les institutrices sont au nombre de 935; que leur secrétariat a réalisé 212 placements en 1909; que les cours du jeudi ont été suivis par 106 syndiquées. Aux différents examens professionnels, le syndicat a obtenu 17 certificats d'aptitude pédagogique, 11 brevets supérieurs et 9 brevets élémentaires

Les institutrices demandent que plus d'égalité soit établie dans le traitement des directrices d'écoles, que les adjointes soient mieux rétribuées et puissent espérer un avancement basé sur l'acquisition des grades, sur l'ancienneté et le mérite.

Très respectueusement, le syndicat exprime le vœu

que le choix des adjointes soit conservé aux directrices, qu'il n'y ait pas de changement fixé d'école à école, et que les institutrices libres ne soient pas disqualifiées quand elles se marient. Le rapport attire l'attention sur la situation des institutrices dans les pensionnats ou les écoles où elles sont internes, regrettant que, parfois, la somme allouée pour la nourriture soit insuffisante et le travail trop constant.

La part prise au Congrès de la Fédération des Syndicats de l'enseignement libre par les déléguées du syndicat, et les succès obtenus à l'Exposition de Saint-Etienne sont signalés.

M^{me} Couronne, présidente du *Syndicat des dames employées*, donne ensuite lecture d'un très intéressant rapport. Nous y relevons que les employées y sont au nombre de 1 730 et ont fait 359 placements; que les commissions sont fort actives, notamment celle des cours professionnels qui vient d'instituer un examen de français, pour les jeunes filles, avant leur admission au cours de sténographie, et prépare l'institution d'un certificat d'études commerciales. La commission de la coopération a distribué 684 fr. 65 d'escomptes, correspondant à 17 000 francs d'achats. Le syndicat a réussi à faire entrer sa secrétaire, M^{me} Delétang, dans la commission départementale du travail des femmes et des jeunes filles. Sur l'initiative de la Fédération des syndicats de l'enseignement libre, il a présenté au Congrès de Saint-Etienne un rapport sur l'orientation des cours supérieurs primaires vers l'enseignement commercial et industriel et sur le « préapprentissage ».

Les employées réclament : la coutume de la « semaine anglaise » qui, seule, pourra assurer l'application de la loi sur le repos hebdomadaire et la fixation du repos du dimanche; l'interdiction de l'installation des bureaux dans les sous-sols; la diminution des heures

de travail des caissières de cafés et de restaurants; une réglementation des *rendus*, dans les grands magasins, qui n'enlève pas, en cas d'échange, la « guelte » à la première vendeuse. Elles demandent aux catholiques de s'abstenir d'achats et de commandes le dimanche, dans les magasins ouverts, afin de démontrer aux commerçants la possibilité d'une fermeture générale.

M^{lle} Beckmans, présidente du *Syndicat des ouvrières de l'habillement*, commence son rapport par un remerciement très profondément senti et très délicatement exprimé à M. le comte de Mun pour le dépôt de son projet de loi sur le salaire minimum des femmes. Elle annonce que le syndicat compte 650 membres et félicite les jeunes filles de leur assiduité aux cours professionnels de coupe et aux cours de français du soir, après leur laborieuse journée. Elle aussi préconise le pré-apprentissage, permettant à la jeune fille d'être « débrouillée » et mise en état de choisir en connaissance de cause entre les différentes professions féminines, dans l'année qui suit sa sortie de l'école. Les ouvrières de l'habillement souhaitent que la loi sur les veillées soit partout appliquée, et que les ouvrières ne se fassent pas complices des ruses par lesquelles les patronnes trompent parfois l'inspection du travail. Le syndicat réclame aussi, pour les jeunes filles de la banlieue, qui prennent les trains du matin et du soir, des wagons réservés où elles puissent échapper aux voisinages gênants ou dangereux.

Le rapport du *Syndicat Le Ménage*, lu par M^{lle} Briquet, réclame contre les veillées, trop longues quelquefois, imposées aux personnes de service, et demande qu'il soit défendu que les portes des chambres du sixième étage puissent être ouvertes par une même clef.

Le *Syndicat des gardes-malades*, dont le porte-parole est M^{lle} Grare, forme le vœu que ses adhérentes puissent

suivre les cours professionnels fondés à la Glacière.

Les rapports les plus intéressants des sections syndicales furent ceux de la rue Caulaincourt, de la rue de la Tour-d'Auvergne, de la rue des Bernardins, de la rue d'Hauteville, de Plaisance (rue de Vanves). Dans cette dernière section, les employées ont prospéré, et leur rapport fait voir quel intérêt elles apportent à la discussion des questions professionnelles; les ouvrières exposent en toute franchise les causes qui ont ralenti leur développement, et souhaitent de recevoir, du siège social, une impulsion plus accentuée.

Le rapport de la section de la mode, rue Chomel, est plein de vie et d'intérêt. M^{lle} Richard y expose la difficulté, pour l'apprentie modiste, d'acquérir le goût, l'inspiration, ainsi que la dextérité manuelle qui fait de sa profession un art véritable, sans passer par certains ateliers dangereux pour la jeunesse. L'atelier de la rue Chomel, véritable école des modes, ouvert aux syndiquées, leur assure, dans un milieu honnête et sain, la direction d'un professeur aussi expérimenté que remarquablement doué.

Cette séance intersyndicale marque, depuis un an, des progrès remarquables de chacun des syndicats et, dans les sections, une compréhension plus complète des idées syndicales et des études professionnelles.

Avant de se séparer, l'assistance peut entendre la parole autorisée et pleine de vie de M^{lle} Poncelet, fondatrice des syndicats féminins de Grenoble et de Voiron, qui comptent plus de 2 000 ouvrières de la grande industrie.

PARIS

Nous publions avec plaisir la lettre suivante, qui donne la physiologie d'un des intéressants orphelinats dirigés à Paris par les Filles de la Charité.

*Lettre de la Sœur PRESSAC, Fille de la Charité,
à M. MILON, secrétaire général de la Congrégation
de la Mission, à Paris.*

Maison de Charité de Saint-Augustin, 9, boulevard de Courcelles
à Paris; le 19 janvier 1910.

Puisque vous me demandez de vous dire un mot du bien qui se réalise dans notre ouvroir interne, je crois pouvoir vous répondre que nous tâchons d'honorer la charité de Notre-Seigneur, qui veut que l'on soit heureux à son service.

Nous avons essayé de donner à nos chères orphelines toute la latitude possible dans leur situation, de stimuler le goût qu'elles doivent avoir pour leur métier de lingères, et de réveiller le sentiment légitime de l'intérêt matériel qu'elles doivent en retirer. Ceci leur crée une petite responsabilité qui les relève à leurs propres yeux et les place au même rang que les jeunes filles qui travaillent dans les ateliers, leur en évitant seulement les dangers. Pour cela, un petit règlement a été mis en vigueur, chacune l'a écrit à la première page de son livre de comptes, en voici la copie :

« Le travail doit être consciencieux et soigné; on le fait plus légèrement et plus vite si la commande est telle: mais, en général, l'ouvrière intelligente et habile prend le temps nécessaire pour la perfection et le fini de son travail: il est juste qu'on lui confie ce qui a plus de valeur et de difficulté.

« La maîtresse distribue l'ouvrage selon qu'elle le juge convenable, et elle le confie à deux, trois ou plus

d'ouvrières, si elle le croit utile, quitte à partager le gain en raison du travail de chacune.

« Chacune achète son fil et ses aiguilles, sauf pour les travaux exceptionnels.

« La journée de couture commence dès que les ménages sont entièrement finis, c'est-à-dire ordinairement à huit heures et demie. On suit les règlements habituels de l'ouvrier et on ne peut ni veiller, ni travailler en récréation, ni forcer le travail sans une permission spéciale de la Supérieure de la maison.

« La maison étant surtout une maison de famille, chacune doit tenir à honneur de contribuer au soin du meilleur entretien. On retardera l'ouvrage, on le suspendra même entièrement, pour les grands ménages, aider à des travaux communs tels que lavage, repassage, aller au marché ou à la cuisine, porter de l'ouvrage en ville ou remplir toute autre obligation, au jugement des maîtresses.

« Chacune tiendra un compte exact du travail qu'elle a fait, du prix de revient, des petites dépenses de fournitures qu'il lui a occasionnées et qu'elle doit soustraire du gain. Elle doit aussi calculer un tant par jour, qu'elle laisse pour sa nourriture et son entretien. Ce compte doit être fait chaque samedi, c'est-à-dire le total de ce qu'elle a gagné et de ce qu'elle a dépensé. L'excédent lui appartient et lui sera remis à la fin de chaque mois.

« L'argent ainsi mis en réserve sera placé à la caisse d'épargne, chaque fois que la somme des économies atteindra 50 ou 60 francs.

« On ne pourra en disposer autrement sans une autorisation spéciale et très motivée. »

Tel est le petit règlement

Les résultats sont que l'ouvrier s'est peuplé de jeunes filles qui désirent y demeurer jusqu'à 21 ans, et plus

encore, s'il est possible. Le travail est tenu par des mains indépendantes, qui le font parce qu'elles veulent le faire, il n'y a point de tâche fixe, tant pis pour les paresseuses. Leurs visages annoncent l'entrain et la gaieté, le bon esprit est général, les communions sont beaucoup plus fréquentes, et tout nous porte à croire que c'est leur bonne conscience qui leur fait dire qu'elles sont au paradis des internats.

J'ai l'honneur, Monsieur, etc...

Sœur PRESSAC.

ESPAGNE

NOTES HISTORIQUES

SUR LA CONGREGATION DE LA MISSION EN ESPAGNE

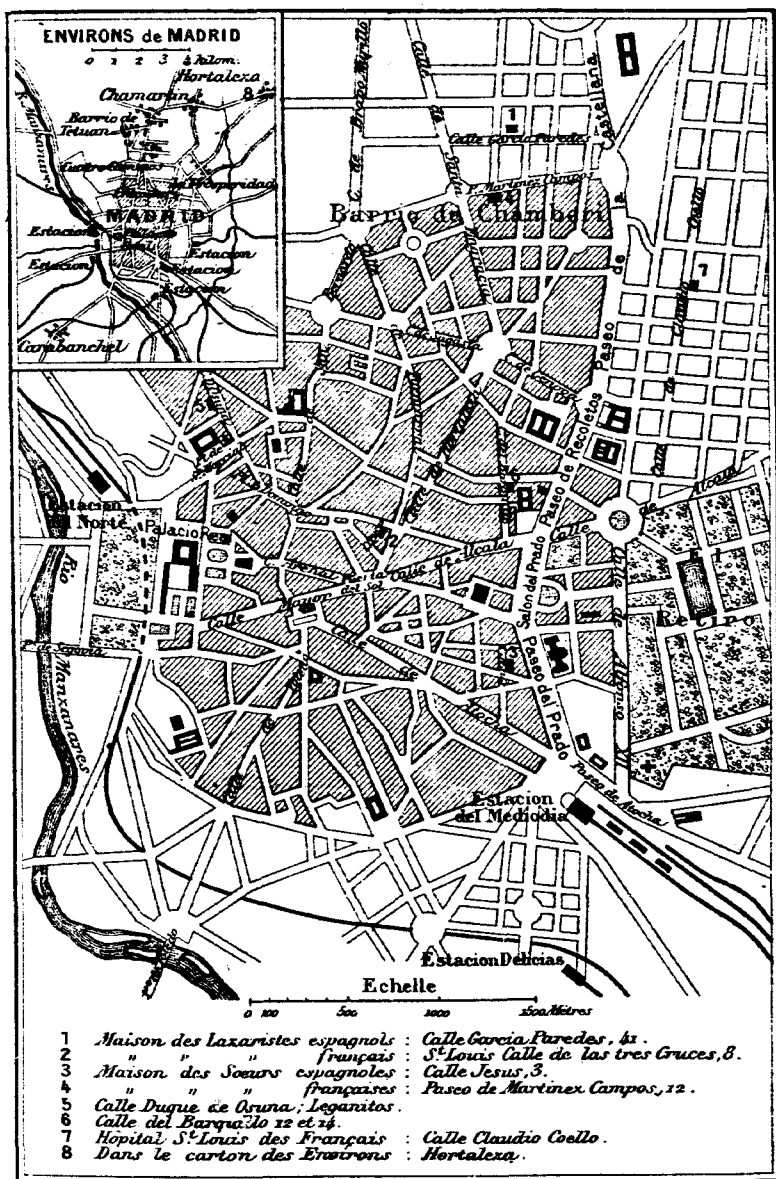
Les principales périodes de l'histoire de la Congrégation de la Mission en Espagne se groupent autour de ces dates principales : 1° l'établissement à Barcelone, et la maison de Barcelone devenant centre provincial des autres établissements (dix-huitième siècle); 2° Madrid, et le transfert de l'administration provinciale en cette capitale, où les missionnaires résidèrent successivement dans les maisons de Barquillo, de la rue d'Osuna et, aujourd'hui, du quartier de Chamberi (dix-neuvième siècle); 3° Enfin, vu la prospérité et l'accroissement du nombre des maisons, la répartition des maisons en deux provinces : celle de Madrid et celle de Barcelone (vingtième siècle).

Les notes historiques suivantes donnent principalement le récit de la fondation des divers établissements.

PREMIÈRE ÉPOQUE

L'ESPAGNE ; CENTRE PROVINCIAL A BARCELONE

Dès 1657, les évêques d'Espagne avaient exprimé à



PLAN DE MADRID

saint Vincent lui-même le désir d'avoir des missionnaires Leur vœu fut exaucé en 1704. Barcelone fut la terre natale de la Congrégation en Espagne.

Dans son *Histoire de la Congrégation de la Mission*, qui va jusqu'en 1721, M. Joseph Lacour écrit ceci (*Annales*, t. 66, p. 571) : « A la demande de l'évêque, en 1704, on envoya des missionnaires à Barcelone en Catalogne. Le nom de l'évêque était Salaz, ci-devant religieux bénédictin et puis cardinal, nommé par l'empereur Charles II, ayant embrassé son parti avec chaleur, dans le temps qu'il disputait la couronne d'Espagne. » « A l'instance de deux des plus illustres de son clergé, — l'un était M. de Pages, chanoine de la cathédrale, qui mourut quelque temps après, — Mgr de Barcelone, dit M. Watel, ayant demandé à Sa Sainteté des prêtres de notre Congrégation, elle leur en envoya trois avec deux frères; nous avons fait supérieur de cette nouvelle maison M. Orseze, qui est Génois. Ils ont déjà un petit séminaire interne composé de deux ou trois ecclésiastiques de bonne espérance et de deux laïcs; M. Balcone, Milanais, en est le directeur, et le procureur est M. Navarese, Espagnol, qui était entré depuis environ dix ans dans la Compagnie, au séminaire de Rome. Ils s'exercent déjà aux fonctions pour les retraites, le séminaire et les ordinations. » Ils logeaient dans une maison assez près du palais où Charles II tenait sa cour; ce prince allait assez souvent dans leur petite église, et il a eu là occasion de connaître la Mission, tandis qu'il a fait son séjour à Barcelone.

« Le Pape voulut que ce nouvel établissement, tout comme les Missionnaires qu'il avait envoyés à Avignon, dépendît de la province romaine et du visiteur d'Italie, jusqu'à ce qu'il y eût un nombre suffisant de maisons en Espagne, pour en faire une province particulière. »

La maison de Barcelone appartient à la province d'Ita-

lie ou de Rome jusqu'en 1736, comme toutes les autres maisons d'Espagne. Mais, en 1736, elles ont été toutes rattachées à celles de la Lombardie, province que M. Watel avait formée en 1704, sur l'avis de l'Assemblée générale. (*Circ.* I, 241.) C'est en 1774 que fut formée la province constituée par les maisons d'Espagne, ayant son Visiteur provincial qui résidait à Barcelone.

Nous donnons d'abord ce qui concerne la maison elle-même de Barcelone.

I. — BARCELONE, 1704.

(*Annales*, édit. espagnole, 1909, p. 65; traduct.).

Barcelone, en espagnol *Barcelona*, en latin *Barcino*, grande cité d'Espagne (Catalogne), autrefois capitale de la capitainerie générale de la Catalogne, aujourd'hui chef-lieu de la province de Barcelone, est une ville de 273 000 habitants et de 500 000 avec ses faubourgs. C'est un port de mer sur la Méditerranée, à l'embouchure du Llobregat, et à 500 kilomètres au nord-est de Madrid. Fondée vers 230 avant Jésus-Christ, par Hamilcar *Barca*, Barcelone appartient successivement aux Carthaginois, aux Romains, aux Goths, aux Français, aux Arabes; elle fut prise par Philippe V, en 1714.

Ce que nous avons à exposer ici, c'est comment, à Barcelone, fut établie la première maison des prêtres de la Mission créée en Espagne.

Origine. — Le fondateur de cette maison fut le très vertueux prêtre barcelonais D. Francisco Sent-Just y Pagès, qui fut chanoine d'Urgel, prieur de Santa Oliva, enfin, membre de la Congrégation de la Mission et archidiacre de la sainte église cathédrale de Bar, dignité à laquelle il fut élevé par Sa Sainteté le pape Clément XI, en récompense de son dévouement pour introduire la Congrégation de la Mission dans la péninsule Ibérique.

Voici l'occasion de cette fondation. Le nonce de Sa Sainteté ayant publié, en 1680, un Bref du pape Innocent XI qui prescrivait aux évêques de ne donner, dorénavant, les saints ordres qu'à ceux qui auraient fait les exercices spirituels dans quelque maison religieuse, ainsi que cela se pratiquait déjà à Rome et en d'autres endroits, M. Sent-Just y Pagès crut que, pour obtenir desdits exercices les résultats que le Pape désirait, il fallait un institut spécialement appliqué à cet emploi.

Il consacra à cette entreprise toute son activité et tout son zèle, renonçant au canonical d'Urgel et aux autres dignités, et se réservant uniquement le prieuré de Santa Oliva, afin de travailler à la réalisation d'une œuvre si importante.

M. Sent-Just y Pagès avait aussi le désir ardent de voir des prêtres particulièrement appliqués à évangéliser les habitants des campagnes. Dans ce but, il acheta une maison à Barcelone, afin de réunir les ecclésiastiques qui voudraient se joindre à lui pour ce ministère. Mais dix-huit ans s'écoulèrent sans qu'aucun prêtre vînt s'unir à lui : son œuvre devait se réaliser par un moyen différent.

Voici comment cela arriva. Le 10 août 1697, Barcelone fut prise par le duc de Vendôme, général de Louis XIV. Des troubles succédèrent. Comme on était près de l'année 1700, M. Sent-Just partit pour Rome, en pèlerinage, afin de gagner le jubilé. Il quitta Barcelone le 17 septembre 1698, et, après avoir visité diverses églises célèbres d'Espagne, de France et d'Italie, il arriva à Rome en octobre 1699 ; il y resta sept mois, visitant avec beaucoup de ferveur tous les principaux sanctuaires.

Il y avait peu de jours que M. Sent-Just était à Rome quand Don Benito Vadella, archidiacre de Besalu, lui parla de la Congrégation de la Mission et le conduisit

à la maison de Montecitorio. Les missionnaires le reçurent avec égards; plusieurs fois, il y alla célébrer la messe et, informé du but et des fins de leur institut, il rendit grâces à Dieu d'avoir rencontré dans l'Eglise une congrégation qui s'employait précisément au ministère qu'il aimait tant, et, sans rien dire aux missionnaires, il résolut de travailler avec ardeur, à son retour en Espagne, pour fonder une maison de leur congrégation à Barcelone.

En effet, de retour en Espagne, M. Sent-Just mit la main à l'œuvre. Après avoir obtenu la permission du roi et surmonté les grandes difficultés que lui suscita Mgr Benito Sala, évêque de Barcelone, à qui déplaisaient les privilèges dont jouissent les Missionnaires, et celles qui lui vinrent de la part du conseil de la ville, M. Sent-Just vit enfin ses désirs accomplis. Il eut la consolation de voir arriver à Barcelone, le 8 juillet 1704, MM. Dominique Orsesse et Jean-Baptiste Balconi, Italiens, et Luis Narvaez, Espagnol, prêtres de la Congrégation de la Mission, qui venaient d'Italie, envoyés par M. Lazare-Marie Figari, Visiteur de cette province.

Ils s'installèrent dans la propre maison de M. Sent-Just, située dans la rue de Taller. Cette maison, petite alors, fut, plus tard, agrandie par les Missionnaires et devint un beau et vaste édifice, qui subsiste encore, converti en hôpital militaire depuis la guerre de l'Indépendance.

Ainsi, en substance, se fit la fondation de la maison de Barcelone ¹.

Œuvres des missionnaires de cette maison. — Les

1. On peut voir la relation avec tous ses détails dans l'édition espagnole des *Annales* de notre Congrégation, tome I, page 524; tome II, page 312 et tome XII, pages 62 et suivantes. On peut aussi voir au tome X des *Annales* françaises, pages 44 et suivantes, mais il faut avertir que dans cette relation se sont glissées quelques inexactitudes dans les noms et dans les dates.

prêtres de la Congrégation de la Mission nommés plus haut, qui vinrent fonder la maison de Barcelone, que bientôt le peuple appela la Sainte Maison, étaient des hommes exemplaires et zélés. Ils s'appliquèrent à l'exercice des emplois propres à la Congrégation de la Mission : exercices spirituels aux ordinands, aux prêtres et aux séculiers ; conférences ecclésiastiques ; enfin, en 1717, ils commencèrent les missions. A la fin du dix-huitième siècle, les missionnaires de cette maison de Barcelone avaient prêché environ un millier de missions⁴.

I. SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE BARCELONE

MM. ORSESE (Domingo)	1704
BARRERA (Salvador)	1712
FERRARI (Policarpo)	1732
TORT (José)	1736
TELLA (Gaspar)	1748
PINELL (Esteban)	1752
MELCION (Victor)	1763
FERRER (Vicente), 1 ^{er} visiteur de la province d'Espagne	1770

M. Ferrer (Vicente) fut le premier Visiteur de la province d'Espagne. Il fut nommé en 1774 par lettre de M. Jacquier, supérieur général, en date du 30 juin (Circul. II, 99). Cette lettre porte à la connaissance des autres provinces l'érection de la province d'Espagne. Il fut remplacé par M. Nualart en 1781.

MM. PI (Rafael)	1775
NUALART (Fernando), 2 ^e visiteur	1781

M. Nualart (Fernand) fut le deuxième Visiteur d'Espagne. Il succéda à M. Ferrer dans cet emploi le 18 avril 1781 (Circul. II, 148). M. Pi lui succéda en 1789.

MM. PI (Rafael) pour la 2 ^e fois, 3 ^e visiteur	1789
SOBIES (Felipe), 4 ^e visiteur	1796

M. Sobies (Philippe) fut nommé le 6 octobre 1810 « Vicaire général des maisons de la Congrégation en Espagne ». On employa cette appellation à cause des difficiles circonstances où se trouvait l'Espagne par suite de la guerre de l'Indépendance. M. Sobies occupa cette charge jusqu'en 1814, date probable de sa mort.

M. Segura (Antoine) eut après M. Sobies, en 1814, le titre de Vicaire général des maisons de la Congrégation en Espagne, et il le garda jusqu'en 1819 où la province d'Espagne fut de nouveau soumise à la juridiction du Vicaire général, M. Antoine Bac-

Les missionnaires n'osèrent pas d'ouvrir un séminaire, pour l'éducation de ceux qui voudraient appartenir à la Congrégation de la Mission. Ainsi, nous lisons dans un document du 1^{er} janvier 1705, que ledit séminaire se composait de trois prêtres novices de bon esprit et de grandes espérances, et de deux frères coadjuteurs. C'était le petit grain de sénévé qui, plus tard, devait se changer en un arbre robuste et fertile en fruits. Nous voulons parler des maisons de Palma de Majorque, de Guisona, de Barbastro, de Badajoz, de Valencia et de Madrid. Celle-ci fut fondée en 1828, et fut constituée maison centrale de la province d'Espagne.

Suppression et restauration. — Les œuvres de Dieu doivent être éprouvées. Il en fut ainsi pour la maison de Barcelone. Née dans des temps difficiles, à cause de

cari, nommé cette même année. M. Segura mourut le 6 janvier 1830 ayant 90 ans d'âge et 65 de vocation.

MM. RIBOLLEDA (N.)	1811
ROIG (Juan)	1813
CAMPRONDON (Francisco), 5 ^e visiteur	1817
FEU (Fortunato), 6 ^e visiteur	1825

M. Feu (Fortuné) fut supérieur de la maison de Barbastro; en 1825, il fut nommé supérieur de la maison de Barcelone. Enfin, en 1828, il vint à Madrid fonder la maison de la Mission dont il fut le premier supérieur; il y mourut le 27 novembre 1833, ayant 64 ans d'âge et 43 de vocation.

VILERA (Juan), jusqu'à la Révolution d'Espagne . 1828

RESTAURATION

SANZ (Ramon), Restauration	1867
BOSCH (Francisco)	1868
RIBAS (Benito)	1875
MASFERRER (Francisco)	1890
CASARRAMONA (José)	1895
JAUME (Juan), 1 ^{er} visiteur de la province de Catalogne	1902
ORRIOLS (Manuel), 2 ^e visiteur de la province de Catalogne	1905
GELABERT (Jaime), 3 ^e visiteur de la province de Catalogne	1907

la guerre de succession à la couronne d'Espagne entre Philippe V et Charles III d'Autriche, elle fut exposée à beaucoup de périls et, dans certaines occasions, à manquer du nécessaire pour vivre, ainsi qu'on le remarque dans une note du 1^{er} janvier 1723. Mais Dieu les aida, et pendant environ cent trente et un ans, depuis juillet 1704 jusqu'à juillet 1835, les missionnaires de Barcelone travaillèrent avec zèle dans les divers ministères de la Congrégation de la Mission.

Une plus grande épreuve encore était réservée à la maison de Barcelone. On connaît les tristes événements qui suivirent la mort de Ferdinand VII, arrivée en septembre 1833. La guerre civile, le massacre des religieux, les iniquités commises par les gouvernements libéraux, tous ces événements obligèrent les missionnaires de Barcelone à fermer leur maison, ce qui dut se réaliser en juillet 1835, car le *Livre des messes* de cette maison, que j'ai entre les mains, se termine en juin de cette année-là. Les prêtres de cette maison, ainsi qu'il est écrit dans ledit livre, sont les suivants : MM. Vilere, Daviu, Coll, Iacinto, Costa, Perucho, Figuerola, Armengol, Sampera, Perramon, Serreta, Herrera, Rogent, Casajuana, Marsal, Serrato, Vives, Peregri, Sersa, Puigeanet, Cardona, Campas, Aguilar, Puig et Soley.

Pendant trente-deux années depuis 1835 jusqu'à 1867, la maison de Barcelone fut fermée. En 1852, la Congrégation de la Mission fut rétablie en Espagne, et les Missionnaires pensèrent à ouvrir de nouveau l'établissement de Barcelone, mais ils ne le purent qu'en 1867; l'évêché de Barcelone était occupé alors par Mgr Pantaléon Monserrat, et le Visiteur de la province d'Espagne était M. Maller.

Depuis lors, on vit toujours Barcelone dans le Catalogue des maisons de la Congrégation de la Mission, et quoique à cause de la révolution de 1868 cette

maison eût de grandes difficultés à surmonter, elle se soutint avec plus ou moins de vie jusqu'à l'avènement du roi Alphonse XII au trône d'Espagne (décembre 1874).

Alors, on commença à jouir d'un peu de tranquillité, et les missionnaires ont pu donner plus d'activité aux diverses fonctions de l'institut.

Ils édifièrent la maison et la belle église de Saint-Vincent-de-Paul, situées dans la rue de Provenza, 212.

En 1902, la province de Catalogne étant formée, la maison de Barcelone fut constituée maison centrale de la nouvelle province, qui comprend les régions de Catalogne, Valence et les îles Baléares. Jusqu'à l'année 1908, le noviciat a été dans Barcelone même, et maintenant, on l'a transféré, provisoirement, à Majorque. Pour maison d'études, on a choisi la maison de Bellpuig, dans la province de Lérida.

ASIE

CHINE

Nous lisons, dans les *Missions catholiques*, numéro du 4 mars 1910 :

Sur la proposition de la Sacrée Congrégation de la Propagande, S. S. le pape Pie X a nommé :

3. Vicaire apostolique du Tché-li Central (Chine), M. Joseph Fabrègues, des prêtres de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul (Lazaristes).

Le Vicariat apostolique du Tché-ly Central, nouvellement érigé aux dépens du Tché-ly septentrional, comprend le district de Pao-ting-fou et compte 225 églises ou chapelles, 38 prêtres lazaristes (européens ou indigènes) et 70 000 catholiques. L'évêque résidera à Pao-ting-fou.

Nous donnerons dans le prochain numéro des *Annales des renseignements* sur le nouveau Vicariat.

LES CONDITIONS ACTUELLES DE L'ÉVANGÉLISATION DE LA CHINE

Les considérations qui suivent ont été publiées par la *Semaine religieuse* de Paris (18 décembre 1909) et sont empruntées en partie à la *Semaine religieuse* de Rome.

Ce sont des vues générales qui sont utiles pour apprécier certains détails particuliers des œuvres. Celles-ci, suivant les temps, prennent nécessairement des aspects particuliers.

Pour quiconque étudie, au point de vue religieux et social, la répartition de la population de notre globe, deux remarques s'imposent à l'esprit. La moitié, ou à

peu près, de la race humaine — 700 millions d'êtres vivants sur les 1 400 accordés par les géographes à la population de la terre — se trouvent rassemblés en Chine et dans l'Hindoustan. De plus, ces deux empires qui n'occupent, sur la carte, que la dixième partie des trois continents et qui recèlent, le premier 400 millions de Chinois et le second plus de 300 millions d'Hindous, restent inféodés, pour une très notable partie, aux deux fausses religions qui ont été les plus anciennement suivies par l'humanité : la religion de Confucius et la religion de Brahma.

Le mahométisme a pu entamer ces pays à son tour, mais il est loin, bien loin, de les avoir conquis. On ne connaît pas le chiffre des adhérents que Mahomet a pu recruter dans ces immenses agglomérations asiatiques, mais il n'est probablement pas supérieur à 100 millions d'hommes, et, si nous en croyons les voyageurs, le rôle du mahométisme paraîtrait déjà terminé en Asie. C'est qu'il a maintenant affaire à des populations de plus en plus en contact avec l'Européen; et l'espèce de supériorité qu'il s'était acquise sur le bouddhisme et le brahmanisme, par les emprunts que Mahomet avait eu l'habileté de faire au christianisme, n'en impose plus aux Chinois et aux Hindous.

Quant au christianisme, dernier venu sur ces terres d'Extrême-Orient¹, le nombre des chrétiens catho-

1. Une intéressante étude composée par un missionnaire lazariste, M. d'Addosio, nous a été communiquée (Pékin, 96 pages in-8). C'est un sommaire chronologique qui donne une utile vue d'ensemble sur la marche des missions de Chine jusqu'au XIX^e siècle. Nous en publions la table des matières. — Note des *Annales*.

NOTES HISTORIQUES SUR LES MISSIONS DE CHINE DEPUIS L'ORIGINE
JUSQU'À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

TABLE

Article premier. — LES ORIGINES.

Les traditions relatives à l'apôtre saint Thomas en Chine. — Au VI^e siècle, les nestoriens en Chine.

liques de l'Inde et de la Chine est à peine de deux millions aujourd'hui. Celui des protestants est moindre

Suite à la note de la page précédente.

Article II. — AU XIII^e SIÈCLE; LES MISSIONNAIRES FRANCISCAINS.

L'apostolat des Missionnaires franciscains en Chine : 1246. Jean de Plan Carpin. — 1253. Rubruquis ou Ruybrock. — 1290. Jean de Mont-Corvin. — 1307. Jean de Mont-Corvin, premier évêque de Péking. — Chrétientés de Fou-kien. — 1314. B. Odéric de Frioul. — 1330. Mort de Mont-Corvin. — 1333. Frère Nicolas. — 1370. Guillaume de Prato. — 1391. Dernier envoi de missionnaires : FF. Roger d'Angleterre et Ambroise de Sienne. — Etat florissant de l'Eglise de Chine à la fin du XIV^e siècle.

Article III. — AU XVI^e SIÈCLE, DIVERSES TENTATIVES D'APOSTOLAT.

Nouvelles conditions géographiques des voyages d'Européens en Chine. — 1552. Saint François-Xavier à San-tziang. — 1556. Gaspard de la Croix, dominicain, à Canton. — 1575. Martin de Rada, de l'ordre de Saint-Augustin, au Fou-kien.

Article IV. — LES PÈRES JÉSUITES EN CHINE.

1580. Les Pères Jésuites de Macao résolus à s'appliquer à l'évangélisation en Chine. — 1581. Le Père Ruggiero. — 1582. Les Pères Ruggiero, Pasio et Ricci. — 1583. Première résidence à Tchao-king-fou. — 1598. Deuxième résidence à Tchao-tcheou-fou. — Le costume chinois. — Le P. Ricci parmi les bonzes. — 1594. Le P. Ricci à Nan-king. — 1594. Chrétienté de Nan-tchang-fou. — 1598. Chrétienté de Nan-king. — 1599. Première tentative du P. Ricci à Péking. — 1600. Deuxième tentative du P. Ricci à Péking. — Le docteur Ly (Léon). — 1610. Mort du P. Ricci. — Sépulture à Che-men, vulgairement Cha-la-eul. — 1615. Persécution. — 1617. Décret d'expulsion des missionnaires. — Le docteur Yang Michel au Tché-kiang. — 1625. Requête des docteurs Shu et Ly. — 1625. Rentrée des Pères à Péking. — 1627. Etat prospère des chrétientés.

Article V. — APRÈS LA DYNASTIE DES MING, AVÈNEMENT DE LA DYNASTIE ACTUELLE DES TSIING.

1664. Avènement de la dynastie des Tsiing. — 1646-1662. L'empereur Choun-tje. — 1657. Première église de l'Immaculée-Conception, dite du *Nan-t'ang*. — Progrès du christianisme dans le Sud. — 1658. Institution des Vicaires apostoliques. — 1663. Commencement des Missions étrangères, à Paris. — 1665-1671. Persécution. — Grégoire Lou, premier évêque chinois. — 1666. Kangsi, empereur. — Le Père Verbiest, jésuite. — 1671. Premier Edit en faveur de la religion. — 1680. Arrivée de nouveaux missionnaires : franciscains, dominicains, missionnaires de la Propagande, prêtres des Missions

encore, bien que ceux-ci aient bénéficié de divers avantages : 1° de l'appui de l'occupation anglaise dans

Etrangères. — 1685. Mission française de Péking. — 1688. Mort du P. Verbiest. — 1690. Evêchés de Péking et Nanking. — 1692. Deuxième Edit en faveur de la religion. — 1693. Deuxième résidence à Péking. — 1699. Deuxième église ou Saint-Sauveur, dite église du *Pé-l'ang*. — Troisième église, Saint-Joseph, dite église du *Tcung-l'ang*.

Article VI. — QUESTION DES RITES CHINOIS.

Origine de la question des Rites chinois ; Controverse. — 1697. Venue de Missionnaires lazarisites : MM. Appiani et Mullener. — 1704. Première condamnation des Rites chinois par un décret du Saint-Office confirmé par le pape Clément XI.

Article VII. — QUESTION DES RITES CHINOIS (suite).

1705. Légation de Mgr de Tournon. — 1706. Edits de persécution. — 1707. Promulgation de la Condamnation des Rites chinois. — Emprisonnement du Légat. — 1706. Emprisonnement de M. Appiani. — M. Pedrini, lazariste, en Chine. — 1710. Mgr de Tournon promu cardinal. — Mort du Cardinal de Tournon. — 1711. M. Pedrini à Péking. — 1710. Clément XI confirme le décret de condamnation des Rites chinois. — 1715. Deuxième condamnation des Rites chinois par la Constitution *Ex illa die* de Clément XI (19 mars). — 1716. L'évêque de Péking promulgue la Constitution.

Article VIII. — QUESTION DES RITES CHINOIS (suite).

1719. Légation de Mgr Mezzabarba. — 1721. Mandement de Mgr Mezzabarba. Les huit permissions. — Suites de la légation de Mgr Mezzabarba. — 1722. Mort de Kang-si. — Young-tcheng, empereur. — 1723. Eglise Notre-Dame des Sept-Douleurs, dite du *Si-l'ang*. — M. Appiani; sa captivité. — M. Mullener; son apostolat dans la mission du Sse-tchuen. — 1724. Edit de persécution. — Exil de la famille du prince Sourmia. — 1725. Benoît XIII envoie une lettre à l'empereur Young-tcheng pour le féliciter de son avènement au trône. — 1732. Déportation des missionnaires à Macao. Mort de M. Appiani. — 1735. Kien-loung, empereur. — Premier Edit de persécution. — 1742. Troisième condamnation des Rites chinois par la Constitution *Ex quo* de Benoît XIV (11 juillet). — 1742. Mort de Mgr Mullener. — 1746. Mort de M. Pedrini. — Les missionnaires lazarisites chinois, Paul Sou et Etienne Shu.

Article IX. — RECRUESCENCE DE LA PERSÉCUTION.

1747. Martyre des Pères Sanz, vicaire apostolique du Fo-kien, et de ses quatre compagnons. — Mort de M. Paul Sou. — 1748. Martyre des Pères Henriquez et Athémis, jésuites. — Effets des persécutions. — Services rendus par les missionnaires de Péking à l'em-

l'Inde; 2° des sommes immenses se chiffrant par centaines de millions dont disposent les missionnaires de la Réforme pour leur apostolat; 3° de ce fait que les pasteurs protestants, mariés, pères de famille, commerçants et hommes d'affaires mènent un mode d'existence, un genre de vie compréhensible et abordable aux Chinois qui sont, comme on le sait, les premiers trafiquants du globe. D'autre part, ce qu'on reproche aux catholiques, ce n'est pas seulement le petit nombre relatif de leurs coreligionnaires en Chine et dans l'Inde, c'est encore la qualité même de ces adhérents, surnommés dédaigneusement les « chrétiens de riz » parce que, trop souvent, dit-on, ils appartiennent aux classes les moins élevées, les plus nécessiteuses, et ne vont chez le missionnaire que pour manger à leur faim. Quant aux classes supérieures de la population, non seulement elles ne se sont pas converties, mais, obstinées dans leur orgueil, elles auront continué, jusqu'à ces derniers temps, à mépriser les « nouveautés » de ceux qu'elles appellent les « diables de l'Occident ».

Cependant, tout arrive, même en Extrême-Orient. Un réveil a semblé se produire au sein de ce vieux corps, endormi dans les traditions de quatre mille ans. A l'exemple des Japonais, voici que les Hindous, les Chinois, s'efforcent d'étudier, puis d'imiter l'Européen, dans ses usages et ses organisations militaires et administra-

peur. — Confesseurs de la foi de la Société des Missions Etrangères. — André Ly, souffrances endurées pour la foi. — Mgr Pottier persécuté. — Le christianisme confondu avec les sociétés secrètes. — 1769. M. Gléyo, des Missions étrangères, jeté en prison.

Article X. — LA MISSION DE CHINE A LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE.

1773. La suppression de la Compagnie de Jésus. — 1775. Incendie de la première église de l'Immaculée-Conception ou du Nan-t'ang. — Dons de l'empereur Kien-loung aux missionnaires du Nan-t'ang. — 1774-1784. Décadence de la mission de Péking. — 1784. La mission de Péking est confiée à la Congrégation de la Mission des Lazaristes.

tives Hier, ne nous annonçait-on pas que le gouvernement chinois adoptait jusqu'à notre système métrique ?

Bref, une révolution s'accomplit, qui pose, pour nous, catholiques, un problème nouveau dans l'essai d'évangélisation du monde oriental. La modification des mœurs, qui ira vite maintenant, rendra-t-elle moins périlleuse l'action des missionnaires ? Peut-être. On comptera sans doute parmi eux moins de martyrs, au sens tragique et sanglant du mot. Mais l'évangélisation du missionnaire sera-t-elle plus fructueuse ? Tout est là. Il est possible qu'avec la disparition de leur profond attachement aux coutumes erronées de leurs ancêtres, disparaisse un premier obstacle. Mais les nouvelles mœurs ne les empêcheront pas de voir que, sans avoir la religion des Européens, ils ont pu cependant les égaler, même les dépasser quelquefois, dans les choses positives et pratiques du commerce, de l'industrie et de la guerre. Il s'agira, pour les missionnaires, de prêcher le catholicisme à des gens que leurs propres progrès auront rendus sceptiques, ou dont l'esprit patriotique, nouvellement éveillé, accordera moins d'attention encore à des prédicateurs étrangers, et ne voudra entendre qu'un clergé national. Enfin, il y a lieu de réfléchir au grand nombre de voyageurs de toutes sortes : touristes, hommes d'affaires, Européens, Américains, qui iront visiter ces contrées devenues plus abordables à l'Européen, et qui porteront avec eux, non seulement de l'argent, mais des idées et des mœurs nouvelles, plus ou moins saines. Ils seront, ces voyageurs, dans une certaine mesure, de véritables missionnaires, représentatifs des idées et des doctrines actuelles de l'Europe ou de l'Amérique.

Ne nous plaignons pas, au contraire.

Et d'abord, le prêtre du vrai Dieu, le missionnaire sans patrie terrestre, qui s'était fait Chinois parce qu'il croyait ainsi mieux pénétrer l'impénétrable Empire du

Milieu, trouvera intérêt à redevenir quelque peu Européen, afin d'utiliser, au profit de Jésus-Christ, cette force nouvelle que présente ce compatriote, ce coreligionnaire venu en Extrême-Orient.

« Il est certain, dit à ce sujet la *Semaine religieuse de Rome* (n° du 4 décembre 1909), que, pour annoncer la Bonne Nouvelle, il faut aujourd'hui, dans le monde entier, employer des moyens un peu plus complets qu'autrefois. Le niveau intellectuel des populations s'est élevé, les esprits sont plus curieux et, en même temps, plus envahis par les soucis et les difficultés matérielles de la vie... A mesure que les progrès industriels, scientifiques, politiques se développent, les exigences intellectuelles, les objections de tous genres se multiplient, et il convient de pouvoir y satisfaire d'une façon péremptoire. L'esprit positif que réclament les mœurs et les nécessités de la vie moderne, n'est pas, en général, un obstacle pour recevoir la foi. Saint Paul a trouvé plus d'écho à Corinthe, ville de commerce, qu'à Athènes, ville de philosophes et de rhéteurs. Les hommes d'affaires, en effet, ont une tendance à toujours chercher le côté sérieux des choses, et il est indispensable de le leur bien exposer. »

En outre, il était naturel que les peuples, dits contemplatifs, que les tribus nomadisantes de l'Arabie et du nord de l'Afrique, se soient laissés prendre au vague fatalisme et aux promesses fantasmagoriques de l'Islam.

Mais il est logique d'admettre que les peuples à esprit calculateur et positif, comme les Chinois et les Japonais, et, à un moindre degré, les Hindous, doivent être accessibles aux dogmes chrétiens, étayés sur les plus solides assises du raisonnement. Aussi bien, réjouissons-nous, en somme, des victoires que la civilisation européenne et américaine remporte enfin, dans le domaine

du simple progrès matériel et industriel, sur la routine quatre fois millénaire des Orientaux. C'est le premier coup de pioche donné dans la muraille de la Chine. Et là où le Progrès réussit à passer, la Religion catholique passera. La mère suivra son enfant.

H. FERRIÈRE.

LES CONVERSIONS EN CHINE.

Dans sa Circulaire du 1^{er} janvier 1910, M. le Supérieur général dit :

« La Chine est notre plus grande et plus consolante mission ; elle compte, pour le moment, sept vicariats. Les bénédictions de Dieu continuent d'y féconder les rudes travaux des ouvriers évangéliques. L'année qui vient de s'écouler a vu s'accroître le nombre des catholiques de vingt-quatre mille adultes, admis au saint baptême après leur catéchuménat, non compris plus de deux mille convertis à l'heure de la mort. Bien que le chiffre des baptêmes d'adultes soit inférieur à celui de l'année dernière, il s'élève pourtant à près de vingt-six mille, et celui des enfants païens à cinquante-six mille. Ce sont vraiment des fruits bien consolants.

LES DEUX SÉMINAIRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN CHINE

M. le Supérieur général, dans la Circulaire précédemment citée, dit aussi : « Je dois ajouter que l'ouverture d'un second séminaire interne, à Cha-La, près Pékin, s'annonce comme devant notablement favoriser les vocations »

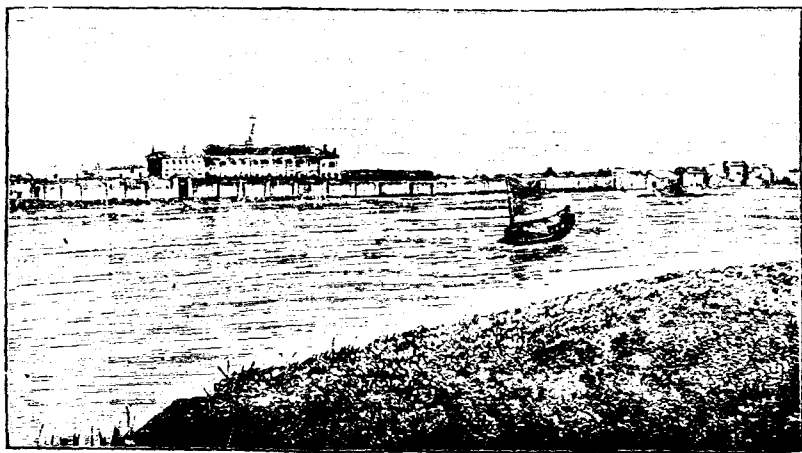
Kia-shing, dont la création fut décidée en 1902, et Cha-la-eul, ouvert en 1909, sont donc les deux maisons

de formation qui contribueront particulièrement au recrutement du personnel, pour desservir les Missions confiées à notre Congrégation en Chine, l'une, Cha-la-eul, pour les vicariats du nord, l'autre, Kia-shing, pour les vicariats du sud.

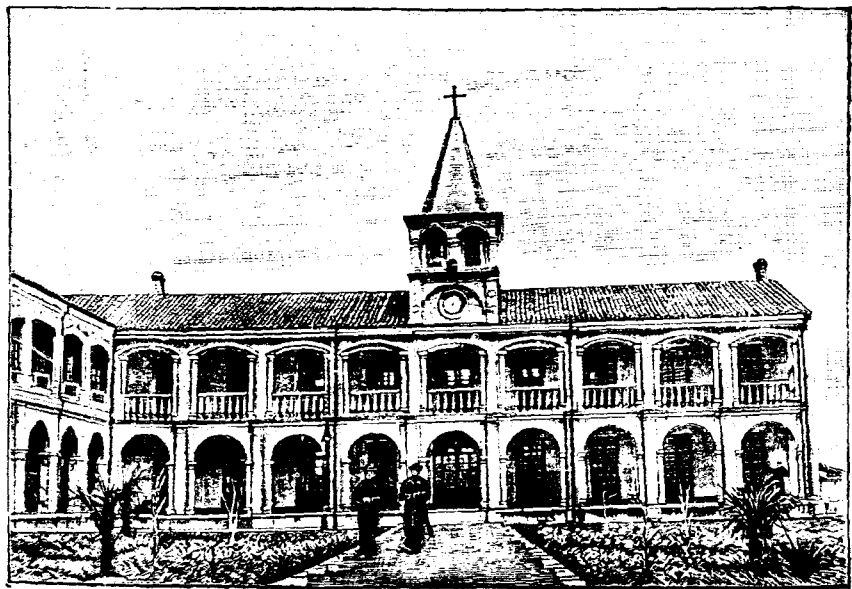
Toutes deux achetées aux frais de la Congrégation de la Mission, ces maisons sont la propriété de la Congrégation. Par cette constatation, on entre dans les vues de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui a recommandé à plusieurs reprises, aux Vicariats apostoliques de faire avec soin la distinction des diverses propriétés : d'une part, les biens, meubles ou immeubles, qui sont la propriété du Vicariat ou de la mission, parce qu'ils ont été donnés au Vicariat ou proviennent d'argent fourni soit par la Propagande, soit par l'Œuvre de la Propagation de la foi; d'autre part, les biens, meubles ou immeubles, qui sont la propriété soit de personnes privées, religieuses ou missionnaires, soit de diverses communautés religieuses, parce qu'ils ont été acquis avec l'argent qui appartenait à ces personnes ou à ces communautés, lesquelles ont tout naturellement droit d'en garder la propriété.

On voit facilement combien sont sages ces recommandations de la S. C. de la Propagande.

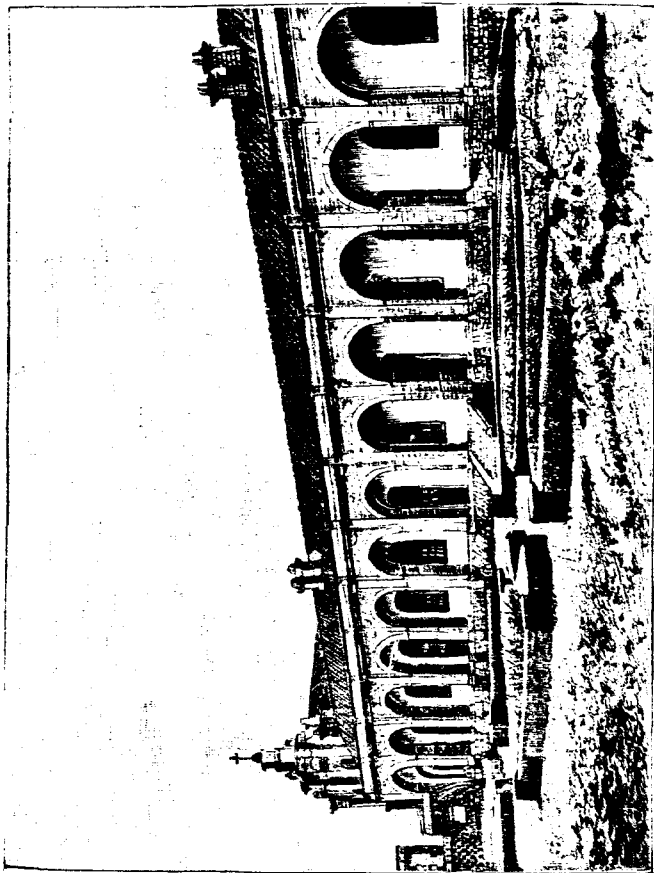
Nous avons donné, précédemment, quelques renseignements historiques sur ces deux maisons. Celle de Cha-la-eul, on le sait, a été bâtie à l'endroit où se trouvait l'ancien cimetière des missionnaires européens au dix-huitième siècle, cimetière dont les tombes ont été détruites et profanées par les Boxeurs, en 1900, et où l'on a élevé une chapelle expiatoire; celle de Kia-shing a été construite au Tché-Kiang, auprès de cette grande ville, sur les bords du canal impérial. Les bâtiments du séminaire de Kia-shing furent bénits et inaugurés le 25 janvier 1904. C'est le 3 juillet 1909 que les sémina-



KIA-SHING ; LE CANAL IMPÉRIAL
LE SÉMINAIRE DES LAZARISTES (1905)



KIA-SHING (TCHÉ-KIANG)
RÉSIDENTE ET SÉMINAIRE DES LAZARISTES (1902)



CHA-LA-EUL, PRÈS PÉKIN
RÉSIDENTE DES MISSIONNAIRES (1902)

ristes de la Congrégation de la Mission arrivèrent à Cha-la.



CHA-LA-EUL

ÉGLISE COMMÉMORATIVE SUR L'EMPLACEMENT DU CIMETIÈRE (1902)

SOUVENIRS DE LA GUERRE DES BOXEURS, EN 1900.

Nos lecteurs se rappellent le récit détaillé qu'ils ont lu dans nos *Annales* de la terrible situation des Européens dans la ville de Pékin lorsque, en 1900, cette ville était au pouvoir des Boxers. Il y avait dans la cité deux enclaves assiégées par les soldats chinois de cette révolution et par la foule; c'étaient le quartier des légations où résidaient les diplomates et, non loin de là, la résidence des Missionnaires catholiques, le Pé-tang, où s'abritaient les chrétiens chinois avec les missionnaires lazaristes et les Sœurs de saint Vincent de Paul. L'évêque résidant au Pé-tang était Mgr Favier et son coadjuteur, Mgr Jarlin. Une escouade de marins français, com-

mandés par l'enseigne de vaisseau Paul Henry, avait été envoyée pour protéger la résidence du Pé-tang. Pendant deux mois, cette poignée de héros dut soutenir le siège, tenir tête au canon, à la fusillade, aux mines creusées par les assiégeants. Le jeune chef fut tué, les vivres et les munitions à la fin manquaient; mais on tint bon jusqu'à l'arrivée de l'armée de secours.

Le gouvernement français, en souvenir de cet exploit, vient de donner le nom de *l'Enseigne-Paul-Henry* à l'un des navires de la flotte de guerre. A cette occasion, M. J. Mantenay a écrit les lignes suivantes :

PAUL HENRY.

Il repose du sommeil éternel, dans un petit cimetière du pays de Tréguier... Les nombreux pèlerins qui se rendent à Plougrescant pour prier devant la statue en albâtre de la Vierge sainte, et vénérer les reliques de saint Fanery, ont, sans doute, une pensée pour ce marin patriote, qui fut un si bon serviteur de la France et un si fervent chrétien.

Plus de neuf ans se sont écoulés depuis sa mort, et l'on reparle de lui aujourd'hui, parce que le ministre de la marine a décidé de donner le nom de « Paul Henry » à un nouveau bâtiment de notre flotte de guerre.

Si nombre de Français ont oublié déjà le nom du jeune officier, nos lecteurs, eux, s'en souviennent. L'enseigne de vaisseau dont on vient d'honorer la mémoire commandait, au mois de juin 1900, le petit détachement qui avait pour mission de défendre l'enclave du Pé-tang contre les Boxers. Ces braves, qui résistèrent pendant deux mois aux assiégeants avec une ténacité indéfectible, ces braves étaient presque tous très jeunes, et leur chef était un enfant (Paul Henry avait à peine vingt-deux ans), mais ce n'est pas la première fois que des conscrits français font des merveilles. La grande levée de 1813 opposa aux vieilles troupes de la coalition des soldats imberbes. Ce furent les héros de Leipzig; ils se montrèrent dignes des vétérans.

Pendant deux mois, je l'ai dit, Paul Henry et ses hommes, accablés par le feu des assiégeants, défendirent opiniâtrément leurs murailles. Ils avaient résolu de tenir bon jusqu'à la délivrance de la place, et ils furent fidèles à cet engagement.

Hélas ! le vaillant enseigne était mort ; il avait reçu deux balles dans la poitrine, le 30 juillet. Dans la citadelle improvisée, Paul Henry était le seul officier. Ce fut un simple quartier-maître qui le remplaça, mais ce dernier, se souvenant des nobles exemples qu'il avait reçus, sut accomplir la redoutable mission qui lui incombait.

Ce n'est pas seulement par sa mort, c'est encore, c'est surtout par son endurance, par son abnégation, par sa sollicitude pour ses compagnons, que Paul Henry a bien mérité du pays. Lorsque des hommes supportent, sans faiblir, de telles privations et de tels périls, on peut dire hardiment qu'ils ont eu un chef généreux et brave.

Notre intrépide enseigne ne quittait guère le rempart. C'est à peine s'il prenait chaque jour quelques heures de repos sur son étroite couchette — lit de soldat, lit de moine, — toujours prêt à courir au danger. « Il dormait comme une sentinelle », a dit un de ses subordonnés.

Paul Henry était profondément croyant. Lorsqu'il était embarqué, il donnait une grande part de son temps — son service terminé — aux exercices spirituels. Il semble qu'au début du siège, il ait eu le pressentiment de la mort, car il voulut écrire son testament, chose à laquelle les jeunes gens ne pensent guère. On lit en tête de cette page la sainte formule : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Les officiers de l'*Enseigne-Paul-Henry* pourront raconter à leurs hommes ce que fut la courte et glorieuse

carrière du patron du vaisseau. Quelle leçon vaudrait celle-là ? — J. MANTENAY. (*L'Univers*, 20 janvier 1910.)

TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL

LA PAROISSE DE CHOUANG-CHOU-TZE.

Sous le titre de *Pao-An Kiao-tchoan*, une brochure en chinois, que nous avons mentionnée précédemment (ci-dessus, page 155), composée et imprimée à la miméographie par un des missionnaires lazartistes du Vicariat de Tché-ly Nord, nous fait connaître la paroisse de Chouang-chou-tze. Ce missionnaire, ne pouvant consulter des archives et des bibliothèques qui n'ont jamais existé, a patiemment recueilli les documents relatifs à l'évangélisation des différentes chrétientés qui font partie de la paroisse de Chouang-chou-tze; il y a joint les souvenirs édifiants laissés par les divers missionnaires qui ont évangélisé cette région, depuis le vénérable missionnaire lazariste, M. Sué, que les chrétiens ne cessent de nommer encore aujourd'hui avec vénération, jusqu'à lui, l'auteur de la monographie. Voici le résumé de l'histoire de cette paroisse de Chine.

Les habitants de Chouang-chou-tze sont des immigrants; ils ont été transportés de la province du Chan-si par le fondateur de la dynastie des Ming, très probablement. Le nom du village de Chouang-chou-tze (les deux arbres) lui vient de deux ormes séculaires, qui croissent près de la source qui alimente le village.

Les origines de l'évangélisation de Chouang-chou-tze ne sont pas très reculées (cinq à sept générations). C'est par une jeune veuve chrétienne de Yao-tze-too, mariée à la famille Ly, que, suivant la tradition, eut lieu l'introduction de la foi dans ce village. A cette famille Ly appar-

tiennent notre confrère lazariste M. Ly (Pierre), deux missionnaires de Paoting-fou, et quatre séminaristes de Pékin. A ces origines se rapportent les tribulations des vieux missionnaires quand, sous les persécutions, ils devaient visiter leurs chrétiens pendant la nuit, dire la messe de grand matin et disparaître avant le jour, pour porter les secours de leur ministère ailleurs.

Ce n'est qu'en 1881 que Chouang-chou-tze a été érigée en paroisse indépendante, autour de laquelle sont groupées plusieurs chrétientés. Jusque-là, ce n'était qu'une station où, chaque année, un prêtre de Suen-hoa-fou venait donner la mission. On raconte que les catéchistes profitant du passage de Mgr Delaplace, en tournée de confirmation, le prièrent de vouloir bien donner, pour Chouang-chou-tze, un prêtre à poste fixe. Mgr Delaplace, peut-être comme moyen dilatoire, répondit qu'il consentait à faire droit à leur demande, mais à condition qu'ils se cotisent et qu'ils puissent payer les six cents taëls qu'en ce temps il était de règle d'exiger des chrétiens, pour aider à l'entretien du missionnaire. Huit jours après, Mgr Delaplace était de retour d'une chrétienté voisine. Il voit tout à coup les catéchistes, en grand habit de cérémonie, lui apporter, sur un plateau, douze lingots d'argent. C'étaient les six cents taëls exigés. Mgr Delaplace dut s'exécuter.

Après l'érection de la paroisse, on s'occupa de la construction de l'église. Elle a été bâtie en grande partie avec les ressources des chrétiens, car ce village a toujours eu la réputation d'être d'une grande générosité pour ce qui regarde le culte divin. Le plan fut donné par M. Favier, alors provicaire, regardé, en ce temps, comme l'architecte du Vicariat. Avant la construction des grandes églises, bâties un peu partout depuis 1900, l'église de Chouang-chou-tze était réputée une des plus belles de la mission de Pékin.

En 1900, à Chouang-chou-tze, se déroulèrent les événements de la persécution des Boxers. On sent, dans le récit écrit jour par jour par un témoin oculaire qui raconte ce qu'il a vu, on sent les angoisses des chrétiens démoralisés par le manque de nouvelles certaines, découragés en voyant les chrétientés voisines s'effondrer l'une après l'autre, et attendant, presque avec impatience, le coup qui mettra un terme à tant de douloureuses appréhensions. Enfin, le 22 juillet, leur tour arrive. Au premier choc, tout faillit être perdu. Les soldats chinois entrèrent dans ce village sans coup férir, et arrivèrent jusqu'au pied du mur d'enceinte de l'église. Mais la mort d'un officier, qui s'était avancé trop loin hors des rangs, refroidit l'ardeur des Boxers, et, vers le soir, ils se retirèrent dans leurs cantonnements. Les chrétiens n'avaient eu qu'un seul mort et, jusqu'à la fin, il n'y eut pas d'autre accident. Le lendemain eut lieu une nouvelle attaque, mieux repoussée que la première. Deux jours après, nouvelle et furieuse attaque, où le curé de Chouang-chou-tze fit lui-même le coup de feu. Alors, désespérant de réussir jamais à forcer l'entrée du village, soldats et boxers quittent la place et s'en retournent à Suen-hoa-fou, sans avoir rien fait. Ce journal de guerre se termine par une note plutôt triste, relative au spectacle peu édifiant donné par quelques chrétiens, qui profitèrent de l'état de troubles pour se venger, et surtout pour s'enrichir.

A cette étude sur Chouang-chou-tze sont jointes deux listes : la première donne les noms de tous les curés qui ont administré cette chrétienté, la durée de leur séjour et leur portrait. Parmi ces noms, nous lisons celui de Mgr Geurts, aujourd'hui vicaire apostolique de Young-ping-fou. La seconde liste est celle des prêtres originaires de la chrétienté, également avec leur portrait. Nous y relevons les noms de deux lazaristes chinois :

M. Cosme Ma, mort en 1890, et M. Pierre Ly, mort en 1909.

A l'histoire de Chouang-chou-tze sont joints des renseignements sur chacune des chrétientés qui en dépendent, en glanant les légendes que les vieux chrétiens se sont transmises de génération en génération. Voici, par exemple, deux récits qui ont plus qu'un intérêt local.

Le premier est celui de cette jeune femme de Sintchouang-tze qui, mariée à un païen absolument opposé à la religion chrétienne, pendant plus de vingt ans, s'industrie pour n'omettre aucune de ses pratiques religieuses. Ne pouvant faire ses exercices de piété le jour, elle profite des ombres de la nuit et du sommeil de son brutal mari pour s'agenouiller et prier. Surprise, une fois, en flagrant délit de prière, elle prétexte une indisposition qui l'empêche de rester longtemps couchée. En cachette, elle élève son fils dans la foi, et le fait baptiser à vingt et un ans, aussitôt après la mort de son mari.

Le second récit nous fait admirer une profession de foi absolument originale. Léou (Simon), catéchiste de Hoang-t'ou-p'ouo, père d'un apôtre, M. Léou, est arrêté et sommé d'apostasier, sous peine d'être envoyé en exil dans les steppes de la Tartarie, sur les confins de la Russie. Il s'y refuse. Au cours de l'interrogatoire, Léou Simon est questionné, par le mandarin, sur la croix que les chrétiens sont censés adorer. Le chrétien, ne voulant ni mentir, ni révéler nos mystères à un profane, s'en tire par ce que l'on appellerait en France une « gasconnade ». Mettant les bras en croix, il répond : « Voilà notre croix. » Le mandarin lui demande les médailles que les chrétiens portent sur eux. Léou Simon, continuant son rôle, lui tire la langue, affirmant que c'est la médaille que porte chaque chrétien. Le mandarin,

dérouté, lui ordonne alors de réciter une de ses prières. Notre héros, avec présence d'esprit, choisit aussitôt la prière des Sept demandes (en chinois *T'sy K'iy K'iou*), dont l'une a précisément pour objet d'implorer Dieu en faveur de l'empereur régnant, des mandarins, et d'obtenir la tranquillité. Dès que le mandarin entend cette prière, il témoigne sa joie et s'écrie : « Mais cette religion est excellente ! C'est bien ! Tu peux t'en retourner. Continue à prier pour l'empereur ! »

Autour de Chouang-chou-tze, nous l'avons dit, sont éparses diverses chrétientés. L'une des plus importantes est au village de Meng-Kia-fen. Ce village, tout chrétien, mais qui fut assez souvent la croix des missionnaires, fut, autrefois, et pendant une vingtaine d'années, le centre religieux de toute la préfecture, avant que la guerre de 1860 eût ouvert les portes de la ville de Suen-hoa-fou. A l'époque de la guerre des Boxers (1900), ce village tout entier, hommes, femmes, enfants, animaux de toute espèce, escalada, par une nuit pluvieuse, le pic du Ki-ming-chan, situé à quelques heures de Meng-Kia-fen, et là, logés dans une espèce de Grande Chartreuse, lieu de pèlerinage assez fréquenté, pendant deux ou trois mois, ces émigrés bravèrent les Boxers; ils assistèrent, impassibles, aux combats de Chouang-chou-tze, et ils virent l'empereur Kang-Siu et l'impératrice douairière défilier au pied du rocher où ils étaient perchés, pendant l'exode de la cour au Chen-si.

La brochure que nous analysons se termine par le plan du cimetière de Suen-hoa-fou, avec les noms de tous les missionnaires qui y reposent leur dernier sommeil, et par une lettre touchante, d'un ancien missionnaire de cette région, Mgr Barone, plus tard devenu évêque de Casale, en Italie, puis appelé, par la confiance de S. S. Pie X, au siège archiépiscopal de Sienne, où il est mort prématurément (1909).

Cette simple analyse fait toucher du doigt les perles qu'avec un peu de sollicitude on peut retirer de la poussière de l'oubli. Ce que l'auteur de cette monographie a su trouver à Chouang-chou-tze doit se trouver, équivalamment, partout ailleurs. Chaque missionnaire qui prend intérêt à recueillir ces documents contribue à écrire l'histoire générale et si précieuse de sa mission; il s'assure la reconnaissance des générations chrétiennes futures, qui seront heureuses de connaître ceux dont Dieu se servit pour les amener à la vraie foi.

TCHE-LY ORIENTAL

Nulle nouvelle ne peut être plus agréable à ceux qui s'intéressent à la diffusion ou à l'affermissement de la foi chrétienne, que l'annonce de la création d'un séminaire. Là est l'avenir d'une chrétienté ou d'un diocèse. Or, un séminaire vient d'être organisé dans le vicariat du Tché-ly oriental, récemment créé. Voici d'intéressants détails sur le séminaire et sur les séminaristes de Young-ping-fou.

*Lettre de M. François WILLEMEN, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Young-ping-fou, 24 novembre 1909.

Depuis mon arrivée en Chine, je ne vous ai encore écrit qu'une seule fois, c'était tout au commencement, il y a sept ans. Après six mois d'apprentissage dans la langue et les coutumes du pays, auprès de Monseigneur, j'ai passé trois ans en mission; après cela, j'ai été placé au séminaire, où je suis encore.

Nous avons ici, actuellement, seize séminaristes. Onze sont inscrits sur le compte rendu de l'année courante; cinq nouveaux sont entrés après les grandes vacances: cinq enfants qui ne s'imaginent ni les difficultés qu'ils auront à surmonter, si le bon Dieu les appelle vraiment au sacerdoce, ni les grandes espérances qu'on fonde sur eux et le bien qu'ils sont appelés à faire, au milieu de

leurs malheureux compatriotes. Ce sont de petits enfants de onze à douze ans qui, vu leur peu d'acquis en fait de langue chinoise, ne peuvent pas encore commencer l'étude du latin. Pendant certaines récréations du soir, un de leurs aînés — élève de seconde — leur donne



A YOUNG-PING-FOU (TCHE-LY)

M. WILLEMEN ET LES SÉMINARISTES (1909)

pourtant quelques notions sur la « lecture » du latin, afin qu'ils puissent, le plus tôt possible, apprendre le chant de l'Eglise. Sur la photographie qui accompagne cette lettre, ils sont au premier plan. A ma droite est le professeur de chinois — cette figure plus grande et plus âgée. Devant, et entre le professeur de chinois et votre missionnaire se trouve notre « grand-séminariste », le

premier et le seul que nous ayons ; il vient de commencer sa philosophie. Les autres enfants se répartissent ainsi : six élèves de seconde et quatre élèves de cinquième, et... c'est tout, mon très honoré Père : c'est le *pusillus grex*.

Je voudrais vous intéresser à ce cher petit troupeau, l'espoir de Monseigneur et du Vicariat. J'ai, en effet, plusieurs grâces à vous demander pour eux. Ils sont dignes de votre intérêt ! Ne sont-ils pas — il faut l'espérer du moins de la bonté de Dieu — de futurs ouvriers d'une partie de la vigne confiée à vos enfants ? Et, qui sait ? Peut-être, et même assez probablement, le bon Dieu fera de plusieurs d'entre eux vos propres enfants ! Ils sont donc pour vous plus que des séminaristes ordinaires. Sans doute, vous voudrez bien, mon très honoré Père, demander pour eux à la bonne et « puissante Vierge » d'en faire des « amis » zélés de son Divin Fils. C'est la première et la plus importante grâce que j'ai à vous demander pour eux ; *Nisi Dominus œdificaverit domum in vanum laboraverunt qui œdificant eam !...*

Entre les autres grâces que j'ai à vous demander est celle-ci : Que vous obteniez d'une âme charitable la somme nécessaire pour *commencer* à bâtir à nos jeunes élèves un séminaire.

Vous vous dites peut-être que je devrais m'adresser d'abord à Monseigneur. Il y a longtemps que cela est fait, mais Monseigneur me donne tout juste la réponse que vous supposez. Son cœur voudrait donner, mais sa bourse s'y refuse. L'œuvre des catéchuménats, la construction de lieux de prières chez les nouveaux chrétiens (qu'on ne peut pas même suivre, au point qu'il y a même de vieilles chrétientés qui attendent encore leur petite chapelle) et l'achèvement de la cathédrale, qui a attendu aussi neuf ans, tout cela fait des trouées épouvantables mais nécessaires, dans son coffre-fort.

Il n'y a plus qu'une année et demie qui sépare les

élèves de seconde (tous des sujets qui donnent de sérieuses espérances) de leur entrée au grand séminaire; il faudrait pourtant, avant cette époque, leur arranger un petit bâtiment, pour qu'ils ne soient pas obligés d'étudier à côté des petits séminaristes. Je fais abstraction des avantages très réels que cette séparation partielle produirait au point de vue de la discipline. Il y a ceci en plus : Vous savez, sans doute, que les petits séminaristes, comme tous les écoliers chinois, chantent tout haut en apprenant leurs leçons. Imaginez-vous une philosophie étudiant sa leçon en compagnie d'enfants qui, pendant la moitié de la journée, crient à tue-tête ! Je ne vois vraiment pas comment on s'en tirera dans un an et demi.

Mon idée est de construire un petit bâtiment, un peu séparé, dans lequel les grands séminaristes pourraient, convenablement, faire leurs exercices de piété et d'étude. De cette sorte, Monseigneur pourrait attendre, sans nuire à la bonne marche du séminaire; et, plus tard, alors, quand il le pourra, mieux faire et si des secours en argent lui arrivent encore, achever la bâtisse du séminaire, d'après ce commencement d'un plan général qu'on exécuterait avec ce que vous pourriez nous procurer, à quoi, je l'espère, M. le Visiteur ajoutera quelque chose.

Je vous ai parlé de livres de chant à leur procurer. Oh ! comme alors, dans notre nouvelle cathédrale, ils chanteront bien les louanges de Dieu et de ses saints, confesseurs et martyrs ! Eux-mêmes sont fils de confesseurs et de martyrs, tous enfants de vieux chrétiens qui, pendant la terrible année des Boxers, ont donné des preuves non douteuses de leur attachement à notre sainte foi. Plusieurs comptent des martyrs dans leur famille, ou même sont fils de martyrs, et les parents de tous — sans exception — ont souffert pour la foi.

Les deux enfants, par exemple, qui sont de la ville

même de Young-ping-fou ont, eux-mêmes, dû fuir devant les Boxers et ont subi plus ou moins de vexations; l'un d'eux fut emporté dans les bras de sa mère. Ils étaient petits à cette époque, et c'est à cette circonstance qu'ils doivent de n'avoir eu que peu de souffrances à endurer. Plusieurs de leurs parents ou grands frères ont dû fuir jusqu'en Mongolie, exposés journellement au péril de mort.

Cette année-ci est entré au séminaire un enfant dont le grand-oncle fut le premier martyr du Young-ping-fou, en même temps qu'il était, de son vivant, un chrétien des plus fervents. Ce modèle des catéchistes était assez fervent pour faire fréquemment cinq heures de marche pour aller entendre la sainte messe. Aussi, quand il avait accompagné le directeur du district pour aller assister, à Pékin, le 29 avril 1902, au sacre de Mgr Jarlin, le missionnaire n'avait pas craint de répondre, à une observation plaisante sur ce compagnon qui payait peu de mine : « C'est un saint, et le meilleur chrétien du Young-ping. » Il a été notre « proto-martyr ».

Voici les faits, tels qu'ils ont été consignés, au lendemain des Boxers, par les missionnaires de l'endroit, sur la parole de témoins encore en vie. Je passe sur les détails de l'arrestation et la fuite des autres membres de la famille. Parmi ces derniers se trouvait notre petit séminariste (emporté, lui aussi, comme son petit compagnon de la ville, entre les bras de sa mère), son père et son grand-père, le troisième frère du martyr. Ils eurent la vie sauve, précisément parce que les Boxers en voulaient surtout à Ignace (c'est le nom du martyr), comme catéchiste zélé et chef de la principale famille catholique du village. Vous savez sans doute, mon très honoré Père, que les Chinois conservent le plus possible la vie de famille, c'est-à-dire que, même après leur mariage, ils continuent à demeurer dans la même cour,

les chambres seules sont séparées ; un mur entoure toute la propriété, dans laquelle se trouvent souvent plusieurs générations avec femmes et enfants. Dans ce cas, le frère le plus âgé est considéré, par les autres villageois, comme le chef de toute la famille. Les Boxers donc, après avoir arrêté ce chef de la famille, se mirent à lui donner des soufflets, des coups de poing et de pied, et à le frapper avec la lance, surtout au bras droit, près de l'épaule, et à la cuisse gauche, qui furent l'un et l'autre traversés de part en part. Pour le faire apostasier, deux Boxers, entre autres, lui dirent : « Renonce à ta religion et nous ne te frapperons plus. » Le martyr répondit : « Frappez à mort, je n'en serai pas moins catholique. » Suit alors une série de traitements plus barbares les uns que les autres, qu'il serait très long de narrer dans tous leurs détails ; enfin, un coup d'un marteau très grand et à tête ronde, appliqué avec plus de violence, cassa l'épine dorsale d'Ignace, qui inclina la tête, vomit du sang et expira. Un instant avant sa mort, il refusa encore, par des signes de tête, de se faire ôter ses liens pour brûler de l'encens aux idoles.

La mort du père de notre « grand-séminariste » n'est pas moins édifiante ; mais il faudrait aussi des pages entières pour la raconter dans tous ses détails. Il eut la tête tranchée en même temps que onze autres chrétiens de son village qui furent, tous ensemble, menés au supplice et professèrent à plusieurs reprises notre sainte foi avant d'expirer. Pendant ce temps, dans sa famille, les femmes et les enfants, parmi lesquels notre « philosophe » actuel, se préparaient au martyre par un jeûne rigoureux qu'ils s'imposèrent volontairement. Les Boxers les épargnèrent, et même, quand les femmes allèrent d'elles-mêmes s'offrir aux bourreaux, les repoussèrent, sous prétexte que ce n'étaient que des femmes et des enfants.

Décapité aussi fut le père de notre chef de section du séminaire actuel — l'enfant qui est en seconde en ce moment. Le martyr alla s'agenouiller sans crainte, releva sa natte par-dessus la tête, la prit entre ses dents et présenta son cou au bourreau qui, littéralement, se mit à la hacher, car la tête de ce glorieux martyr ne tomba qu'au dixième coup de sabre !

Cette idée d'avoir devant moi des enfants de martyrs et de confesseurs m'a souvent soutenu, quand j'éprouvais quelque crainte sur l'avenir des séminaristes. Il semble, en effet, que ce n'est pas sans un dessein spécial de sa divine Providence que Dieu a attiré au séminaire des enfants de tels parents et que, plus que n'importe qui, ils ont espoir d'arriver à la prêtrise.

N'est-ce pas, Monsieur et très honoré Père, que notre *pusillus grex* est digne d'intérêt ! Je crois vous avoir fait plaisir en m'étendant sur ces glorieux détails. En terminant, Monsieur et très honoré Père, je vous prie derechef de vous souvenir, dans vos prières, de ces chers enfants, et aussi de leur directeur, et je vous prie d'agréer, etc...

François WILLEMEN.

KIANG-SI MERIDIONAL

*Lettre de M. Félix BONANATE, prêtre de la Mission,
à Mgr CICERI, vicaire apostolique.*

Yang-Kio-choei, 23 novembre 1909.

Monseigneur,

Il y a près d'un an, je faisais, pour la première fois, le tour des trois sous-préfectures où Votre Grandeur m'avait envoyé.

En quittant Lo-tang pour me rendre à Kiu-men-ling,

je n'étais installé dans une petite barque, pour jouir à loisir du beau spectacle qu'offrent les montagnes s'élevant à pic sur les deux rives du fleuve. C'est, peut-être, le plus beau site du Kiang-si méridional.

Pendant que la barque glissait doucement, entraînée par le courant, entre les deux rives bien boisées, le soleil disparut à l'horizon.

Le fleuve, qui d'abord coulait enserré entre deux montagnes, s'élargit tout à coup et, dans la demi-obscurité du soir, apparut au loin dans la plaine une masse noire et imposante. C'était un village fortifié.

Je demande à mon barquier : « Quelle ville y a-t-il par ici ? — C'est *Yang-Kio chœi*, me répond-il. — Y a-t-il des chrétiens dans son enceinte ? — Pas un ; et il n'y en aura pas de si tôt. » Tel fut notre dialogue.

Alors, debout sur le devant de ma petite barque qui, en ce moment, était arrivée au-dessous des fortifications, je fis à Dieu, du fond de mon cœur, l'éternelle prière du missionnaire : « Mon Dieu, que votre royaume arrive pour ces pauvres païens. » Ma prière n'était pas finie que j'eus l'impression qu'elle était exaucée, et je donnai comme patron à cet endroit tout païen le bon saint Vincent de Paul, sûr qu'il en ferait la conquête.

Cependant, ma petite barque s'éloignait toujours, et bientôt le village muré disparut au loin dans la nuit.

Depuis lors, j'ai revu souvent *Yang-Kio chœi* et ses fortifications ; j'attendais toujours que le souffle de la grâce passât sur ces murs et fît germer le bon grain.

Ayant rencontré un chrétien qui habitait non loin du village en question, je l'envoyai y ouvrir un oratoire, pour essayer.

Il refusa d'abord, craignant d'être maltraité par les habitants ; il s'y résigna ensuite, et alla ouvrir un oratoire dans un faubourg voisin.

Mais, soudain, le bon Dieu y mit sa main puissante.

D'un coup, une centaine de familles se déclarèrent chrétiennes. L'oratoire du faubourg fut transporté au cœur du grand village, où on nous offrit une des meilleures maisons. Nos catéchumènes se mirent à étudier avec ferveur. L'élan du premier moment ne s'est pas ralenti, et, ce matin même, l'eau du baptême coulait sur le front des quinze premiers chrétiens. Le royaume de Satan est entamé, puisse celui du Christ triompher sur ses ruines !

Mes quinze baptisés seront sûrement quinze apôtres, et, Dieu merci, la moisson sera plus abondante encore.

Une année à peine s'est écoulée depuis le moment où, passant pour la première fois sous les murs de Yang-Kio-choei, le barquier me disait : « Il n'y a pas de chrétiens, et il n'y en aura pas de si tôt. »

Félix BONANATE.

P.-S. — Tous les lettrés de cette localité sont pour nous, je prie Votre Grandeur de m'envoyer quelques cadeaux pour eux ; peut-être nous aurons le bonheur de gagner toute cette localité, puisque tous les habitants sont d'un même *sing* (nom).

F. B.

AFRIQUE

ABYSSINIE

*Lettre de M. J. BAETEMAN, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Alitiéna, 26 novembre 1909.

Il y a un certain temps que je vous ai écrit ; mais M. le Visiteur aura dû vous donner de mes nouvelles. En ma qualité de consultant, je m'en vais vous donner un petit aperçu de ce que nous avons fait cette année. Peut-être sera-ce pour votre cœur une consolation.

Quand je suis venu ici, de tous côtés on essayait de me décourager. Quoi ! Aller en Abyssinie ! Mais il n'y a rien à faire en cette triste mission ! Voilà ce qu'on disait, ce qu'on dit et ce qu'on croit encore aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas, comme mes confrères de Chine, vous donner des listes de baptêmes, un nombre consolant de conversions, de communions, etc.

Ce que nous essayons, nous, de faire, c'est le plus de bien possible avec le moins de facilités possible ! J'ai renoncé, cette fois, à courir dans mes tristes montagnes, pour faire le catéchisme, raccommoder les mariages, glaner quelques âmes. Il faut, pour cela, une santé plus robuste que la mienne.

Mais j'ai une petite armée de catéchistes et deux prêtres indigènes, je les fais évoluer dans toutes les directions, et voici les résultats de cette année : Mariages de concubinaires, 13, sans compter les réconciliations de ménages brouillés. C'est une plaie ici ! Les filles sont données à leurs futurs comme on donne une chèvre ;

elles ne sont jamais consultées, ce qui fait que les lunes de miel, ici, ne durent parfois même pas un jour. Quelle patience il faut pour tout raccommoder, pour replâtrer ces mariages, et il nous faut, pour certains, recommencer tous les trois mois ! Nous avons, en outre, ramené 85 schismatiques ou apostats. Enfin, nous avons fait faire leur première confession et première communion à 98 grandes personnes qui, jusqu'ici, vivaient avec et comme leurs bêtes ! En plus de cela, mon petit bataillon d'enfants me donne aussi des consolations : 36, cette année, ont fait leur première communion ; la plupart continuent à communier tous les dimanches, et les meilleurs communieront bientôt deux ou trois fois par semaine. Parmi eux, quelques vocations se dessinent déjà, l'un d'eux, qui a huit ans, m'a déjà dit, tout confidentiellement, qu'il y pense déjà depuis l'âge de quatre ans ; à côté de la cabane de son père, il s'est bâti une petite église et y fait ses dévotions comme un petit ermite. Il faut dire qu'il avait un père, ancien brigand converti, qui communiait tous les jours et qui était le plus pieux des chrétiens ; quand il allait au marché, avec ses ânes, la nuit, dans le désert, il ne dormait pas, il passait son temps à réciter des chapelets !

Tous nos Irobs, hélas ! ne lui ressemblent pas. Mais on ferme les yeux sur leurs trop nombreux défauts, pour ne regarder que l'autre côté de la médaille ; avec un peu d'esprit de foi et un gros peu de bonne volonté, on y arrive encore !

Somme toute, nous ne perdons pas absolument notre temps, surtout si vous ajoutez à cela notre école, qui compte environ 60 garçons, parmi lesquels plusieurs vocations sérieuses se dessinent. Nous serons donc tout prêts, quand le bon Dieu voudra nous faire partir plus avant.

En attendant, nous avons posé une première ligne (j'allais dire de sentinelles), de catéchistes dans l'Agamié, ils font l'école et nous préparent des catholiques pour plus tard. A l'aile droite, près de Gondar, deux prêtres et un catéchiste sont partis depuis trois mois, pour essayer de s'installer, comme ils le pourront, dans cette grande tribu païenne des Camantes, qui nous demande depuis si longtemps; ils ont la consigne de s'y maintenir, coûte que coûte, de s'y établir comme ils le pourront et d'y rester jusqu'à la mort inclusivement. Dès que les circonstances le permettront, un autre prêtre ira s'établir à l'aile gauche, à Ankober. Là, nous avons environ 300 catholiques, absolument abandonnés. Le Père capucin d'Adis-Abéba fait son possible pour venir à leur secours, mais, là-bas, ils souffrent beaucoup de n'avoir pas assez de prêtres indigènes alors que nous, pour le moment, nous en avons presque plus qu'il nous en faut. Ces pauvres chrétiens sont obligés, quand ils ont un malade en danger, de le lier sur deux branches et d'aller le porter au prêtre catholique le plus proche, c'est-à-dire à trois ou quatre jours de chez eux !

Vous me demanderez peut-être pourquoi nous ne tentons pas de pénétrer dans ces contrées nous-mêmes, quoi qu'il advienne. S'il ne s'agissait que de nous faire couper le cou, ce serait vite fait; et notre sort même, peut-être, amènerait à la mission bien des nouveaux travailleurs ! Mais l'ère n'est plus, malheureusement, l'ère des martyrs, nous risquerions tout simplement de nous faire reconduire à la frontière plus ou moins poliment, ce qui serait, après tout, une promenade comme une autre; mais, surtout, d'amener une nouvelle persécution, qui nous chasserait de ces derniers remparts où nous nous cramponnons avec l'énergie du désespoir ! Vous ne pouvez vous imaginer la haine du clergé indigène contre nous ! Parmi nos récentes conversions, nous

avons deux « lidjs », ou petits chefs, d'une province toute rapprochée; leur conversion a fait sensation, mais les prêtres indigènes sont furieux contre nous ! Dans leur village (environ 450 habitants), il n'y a pas moins de 60 prêtres ou diacres; la plupart d'entre eux ne savent même pas lire ! Mais un jour, ils voulaient venir, avec toutes leurs croix, les supplier de redevenir schismatiques; sur leur refus, ils voulurent discuter avec eux, mais, comme ces deux nouveaux catholiques sont fort savants, ils réfutèrent tous leurs sophismes et les confondirent. Que de catholiques nous trouverions, mais la sempiternelle question des champs est là ! Ceux qui se convertissent sont excommuniés, on leur prend leurs champs; quant aux diacres et aux prêtres qui se convertiraient, ils perdent leurs champs *ipso facto* ! Dès lors, comment vivre ?

Lors de mon récent voyage à Gouala, j'ai pu constater d'une façon plus curieuse la peur que nous leur inspirons et la haine qu'ils ont pour nous. Après le départ des élèves, j'allais passer un mois à Gouala, pour changer d'air. Ici, à Alitiéna, c'est un four où, vingt jours sur trente, on ne respire qu'un air chargé d'orage et de fièvre. Là-haut, on a un air plus pur, et nos pauvres poitrines se dilatent un peu ! Un jour, je voulus escalader une montagne de 3 150 mètres, qui se trouve près d'Adigrat, à deux heures de Gouala. Je partis un matin avec mon mulet et deux hommes armés, précaution nécessaire par le temps qui court. J'arrivai au sommet sans incident, mais je ne me doutais pas de l'impression produite par mon passage : en me voyant monter, un homme courut à la ville annoncer au chef qu'un Italien avec deux soldats avait envahi le pays et s'installaient sur la montagne. Aussitôt, les voilà partis à mes trousses. Peut-être aurais-je eu un siège à subir, si un de nos amis ne les avait rassurés en chemin ;

néanmoins la nouvelle était lancée, et deux jours après, on savait dans toute la province qu'un Italien avec trois cents (!) soldats avait envahi l'Agamié ! J'en ris encore. Il faisait si froid au sommet, que je fus obligé d'en descendre bien vite ! Et le plus fort est que les gens furent tout étonnés de me voir redescendre sain et sauf, car une superstition du pays raconte qu'au sommet de la montagne il y a un diable armé d'un fusil, et quand un étranger y monte, ce diable tire trois coups sur lui.

Le sommet de la montagne est une immense table, absolument plate, d'un kilomètre carré environ. Quelle vue splendide ! Et quand on se retourne et qu'on voit, par derrière, les pics arides et brûlés de nos montagnes d'Alitiéna, quel contraste ! Enfin, je descendis.

Vers deux heures, nous nous reposions à l'ombre d'un rocher quand nous voyons venir à nous un grand gaillard à moitié nu, brandissant un casse-tête. Je lui dis : « Comment avez-vous passé la matinée ? » Il ne me répondit pas et resta là environ dix minutes, nous regardant sans rien dire, avec un regard qui n'était pas du tout rassurant. A la fin, impatienté, je fis signe à un de mes deux guides, qui mit une cartouche dans son fusil, et notre homme partit en ricanant !

Un autre jour, étant allé à notre station de Mai Brazio, je voulus aller voir l'église schismatique ; elle est comme collée au flanc d'un mur immense, formé par les rochers. Comme j'en approchais, un homme nous cria d'en bas : « N'entrez pas ! Par le dos de Ménélick, je vous défends d'entrer ! » Ce n'était, d'ailleurs, pas notre intention ; mais l'eussé-je voulu que je n'aurais pu forcer, car il avait le droit, d'après la loi, de me tirer un coup de fusil ou de me trainer devant le juge, où j'aurais été condamné à payer 120 thalers. Ces petits faits-là sont peu de chose en soi, mais j'ai voulu vous les

raconter, afin que vous jugiez, d'après cela, des sentiments des schismatiques à notre égard !

Je vous disais plus haut que, quand les circonstances le permettront, un prêtre partira. C'est que, pour le moment, il y a une espèce de révolution, apaisée aujourd'hui, mais qui en laisse prévoir bien d'autres, quand le roi viendra à mourir. Le Ras Sebeath, nommé gouverneur de l'Aganié, venait prendre possession de son fief, quand un autre chef lui barra le chemin. Il fallut faire venir des soldats, et, bientôt, les deux armées furent en présence. Il y avait environ 8 000 combattants, le combat eut lieu non loin du lac Achanghi, à quatre jours de Gouala. Il dura trois heures et fut si acharné qu'il y eut environ 4 900 morts et 750 blessés ! Mais le chef révolté fut vaincu. Ce qui augmenta la tuerie, ce fut que les deux partis ne se connaissaient même pas ; il y avait bien un mot de passe, mais tous ne le connaissaient pas, et, dans le fort de la bataille, ceux qui ignoraient le mot de passe de leur chef étaient tués par leurs propres frères d'armes.

Comme je vous le dis plus haut, la révolte, pour le moment, est apaisée ; peut-être pourra-t-on profiter de cette éclaircie pour donner suite à ce projet, qui nous tient tant à cœur.

Joseph BAETEMAN.

MADAGASCAR-SUD

Nous avons, pour donner une idée exacte de la mission de Madagascar-Sud, publié au fur et à mesure de leur création des détails sur les diverses résidences : Fort-Dauphin, Tulear, Farafangana, etc. ; nous avons mentionné l'accroissement successif des diverses œuvres et les principaux événements qui ont marqué l'histoire du Vicariat. Nous avons donné plusieurs lettres humoristiques du Vicaire apostolique par lesquelles on pouvait se faire une idée générale du climat et des mœurs du pays.

Le moment nous paraissait venu de présenter une vue d'ensemble

comme nous le faisons de temps à autre, par exemple, pour nos missions de Chine, indiquant la superficie approximative du vicariat, le nombre approximatif des habitants et celui des catholiques, le nombre des ouvriers évangéliques, la nature et les fruits spirituels des diverses œuvres. Au cours de l'année dernière, nous avons prié le Vicaire apostolique, Mgr Crouzet, de nous fournir ce tableau, soit pour nos *Annales*, soit pour les *Annales de la Propagation de la foi*. Dès que ce tableau paraîtra, nous le publierons.

En attendant, en voici comme une esquisse. Ce sont quelques pages de l'ouvrage publié en 1909 : *La France à Madagascar, Histoire politique et religieuse*, par Pierre Suau (in-12, Paris, Perrin, 1909), pages 332 et suiv.

Madagascar, les îles adjacentes non comprises, a une superficie de 592 000 kilomètres carrés; c'est à peu près la superficie de la France (536 408 kilomètres carrés), de la Belgique (29 000 kilomètres carrés) et de la Hollande (33 000 kilomètres carrés) réunies.

Inquiet des âmes que, faute de missionnaires, il ne pouvait atteindre, et dont il avait cependant la charge spirituelle, Mgr Cazet, jésuite, vicaire apostolique de Madagascar, demandait, depuis longtemps, à la Propagande, des auxiliaires qui se chargeassent d'une partie de son vicariat. Des 592 000 kilomètres carrés que comptait Madagascar, 50 000 seulement étaient défrichés. Le P. Chenay, principal apôtre des côtes malgaches avant 1890, en avait visité les points principaux. Dès 1893, il avait, en vain, essayé de grouper les Antanosy de Fort-Dauphin, qui comprenaient beaucoup de catholiques baptisés à la Réunion ou à Maurice. Deux Pères fondèrent une paroisse à Fort-Dauphin, et l'un d'eux y séjourna deux ans. Néanmoins, les visites à Mahéla, à Vatomandry, à Mananjary, à Fort-Dauphin, à Tuléar, à Majunga, à Diégo et à Vohémar avaient été temporaires et intermittentes. Du centre, il devenait urgent de détacher le nord et le sud de l'île. Pendant un voyage en Europe, en 1895, Mgr Cazet obtint du supérieur des Lazaristes qu'il reprendrait, à Fort-Dauphin, l'œuvre de saint Vincent de Paul, si la Propagande le désirait. Le 16 janvier 1896, Mgr Jacques Crouzet, ancien vicaire apostolique de l'Erythrée, était nommé vicaire aposto-

lique de la partie méridionale, qui va du cap Sainte-Marie au vingt-deuxième parallèle.

* * *

Presque rien ne restait, dans cette région, des fondations établies avant la guerre. A Fort-Dauphin, le livre des baptêmes ne contenait que 99 noms. Tout était à créer, et la difficulté des communications, l'étendue de la côte, l'impénétrabilité des tribus du centre (Bares et Mahafaly), promettaient au courageux évêque un laborieux apostolat. Le 7 avril 1896, il débarquait à Fort-Dauphin avec cinq Lazaristes. « Les protestants, écrivait-il peu après, ont, jusqu'ici, été les maîtres de la situation, dont ils ont abusé. Les moyens employés autrefois ne sont plus de mise aujourd'hui. »

L'année suivante, Mgr Crouzet comptait trente pensionnaires, réunis sur un terrain loué par lui, et cinquante petites filles, groupées dans les anciennes pailloles de la mission. Mais, ni professeurs, ni matériel scolaire, ni église. On éleva une chapelle en planches.

En 1897, des Sœurs de Charité venaient fonder un ouvroir et un dispensaire. L'ouvroir eut bientôt quatre-vingts élèves; le dispensaire ne désemplissait pas. Passant à Fort-Dauphin, le 23 juin 1897, le général Gallieni rendit publiquement hommage aux efforts et aux succès des missionnaires lazarisites. « Vous savez, leur déclara-t-il, que je compte sur vous pour faire pénétrer dans le sud l'esprit français. Vous connaissez ma pensée; elle a toujours été claire. J'ai confiance en votre œuvre. Vous pouvez compter sur moi. Mon concours vous est assuré. Il n'y aura d'autres limites que celles indépendantes de ma volonté. » En France, *le Temps* publiait les éloges mérités par Mgr Crouzet.

* * *

Cette même année, un poste était fondé à Tuléar.

A partir de 1898, les Lazaristes s'avançaient dans la brousse, à 50 lieues de Fort-Dauphin, et s'établissaient à Ampasimena, à Ambohipeno, à Farafangana. Mais les Antaimoros de Farafangana et les Antanosy de Fort-Dauphin n'avaient pas, depuis Flacourt, changé de caractère. Leurs révoltes, à partir de 1898, causèrent la mort de plusieurs administrateurs; à nos troupes, plus de pertes qu'on n'a osé le dire; et, à l'évêque, la ruine de deux églises et d'une dizaine d'écoles. La révolte de 1905 fut surtout redoutable et odieuse. Le 3 décembre, M. Cotta n'échappa à la mort qu'en se jetant à la nage dans le fleuve, et en fuyant, à travers bois, jusqu'à Fort-Dauphin. Les Européens s'y étaient réunis; dans l'ancien fort Flacourt, et, sans l'arrivée d'un corps de Sénégalais, la tragédie de 1673 où, une nuit de Noël, périrent tous les blancs, se serait renouvelée. De cette révolte, rendre les missionnaires catholiques tant soit peu responsables serait d'autant plus odieux qu'on sait parfaitement quelles sévérités administratives et fiscales en furent le prétexte, et quelles excitations l'alimentèrent.

* * *

En janvier 1902, M. Lasne, supérieur du district de Farafangana, avait, sur un terrain de 25 hectares, élevé les cases d'une léproserie, que cent lépreux d'abord, et ensuite cinq cents, occupèrent. Ils formaient six villages, comptant 106 cases. La moitié des malades était encore assez valide pour venir au dispensaire se faire soigner. Les Sœurs de Charité allaient panser les autres dans leurs cases. A genoux dans le sable brûlant, pendant plusieurs heures, elles lavaient, huilaient, pou-

draient les membres ulcérés. Une d'elles faisait la classe à une centaine de lépreux; d'autres allaient enseigner les enfants des villages voisins. Maternellement, elles choyaient leurs malades. Mais en amenant ceux-ci à l'hôpital, l'administration leur avait dit, par manière de consolation : « Patience ! dans deux ou trois ans vous serez guéris. » Ils attendirent trois ans, et, le 13 mars 1905, sournoisement, sans qu'aucun des cinq cents malades ne songeât à prévenir les infirmières, sans que leur attitude révélât leur dessein, ils résolurent, pour s'affranchir, de tuer toutes les Sœurs, ainsi que le Père, leur aumônier. C'est le soir, tandis qu'elles allaient de leur chapelle à la maison, qu'on devait les massacrer. Un des chefs, plus timide et plus prudent, persuada aux autres que le mauvais coup, loin de leur rendre l'indépendance, leur attirerait du malheur. On se ravisa, et on se contenta d'aller saccager le petit cimetière des Sœurs, de retirer de terre et de disperser les ossements d'une religieuse, morte depuis un an. Seule, cette profanation fit connaître le danger auquel on venait d'échapper.

Détail étrange, et qui donne à penser. Quelques pieuses dames, venues avec les Sœurs et, qu'à tort, on croyait Anglaises, les aidaient à soigner les lépreux. Or, la consigne avait été donnée aux meurtriers de tuer les Françaises, mais de respecter les Anglaises.

Depuis, les Sœurs de Charité n'en ont pas témoigné moins d'amour à leurs lépreux. Pas plus que les membres gangrenés, les âmes ingrates ne les rebutent pas. C'est pour se délivrer de l'internement imposé par l'administration que les lépreux de Farafangana avaient conçu leur projet de meurtre.

* * *

Actuellement, le Vicariat de Mgr Crouzet compte trois

districts, évangélisés par vingt-cinq Lazaristes et quinze Sœurs de Charité. Il comprend quatre mille fidèles.

A titre de renseignement, nous donnerons sur le vicariat de Madagascar-Nord quelques indications analogues à celles que nous avons transcrites sur le vicariat de Madagascar-Sud. Comme Madagascar-Sud, Madagascar-Nord est un démembrement de l'important vicariat de Madagascar-Central.

En 1879, les Pères du Saint-Esprit avaient pris la charge de Nossi-Bé et de Mayotte. En les appelant à la desserte de ces postes, le ministère des colonies s'était engagé à leur fournir un traitement. Ce traitement fut supprimé, pour Nossi-Bé, en 1902, pour Mayotte en 1905. Sainte-Marie était dans l'abandon, surtout depuis la laïcisation des écoles et le départ des Sœurs, en avril 1899. A Diégo-Suarez, devenue colonie française après la guerre de 1885, et où, pendant la guerre, le Père Albert Cros avait rempli la charge d'aumônier, deux excellents prêtres bretons firent, quelque temps, le service des hôpitaux. M. le chanoine Murat, ancien curé de Saint-Denis, vint ensuite s'y consacrer à un apostolat auquel il ne pouvait suffire. Il créa des écoles, appela, pour les diriger, les Filles de Marie, développa toutes les œuvres. De deux prêtres de la Réunion appelés par lui, un mourut, l'autre dut être rapatrié. Enfin, le 11 juillet 1898, le Vicariat apostolique de Madagascar-Nord fut constitué. Il s'étendit jusqu'au 18° et comprenait aussi les petites îles. Il fut confié à Mgr François-Xavier Corbet, ancien préfet apostolique de Pondichéry, et, depuis 1877, supérieur du séminaire colonial de Paris. Parmi les Pères du Saint-Esprit qui l'accompagnaient, plusieurs étaient des vétérans du Zanguebar et de la Guyane.

Au milieu de populations molles, dont plusieurs étaient gâtées par le voisinage et l'influence des Comoriens, sur une côte étendue et malaisée à visiter, la nou-

velle mission allait se heurter à d'immenses difficultés. Cependant, en 1904, Mgr Corbet avait élevé 21 églises ou chapelles, 23 écoles, 25 ouvroirs, plusieurs orphelinats. Les hôpitaux de Majunga, de Diégo et de Mayotte occupaient encore 15 Sœurs de Saint-Joseph.

Comme les autres, ce Vicariat ressentit les effets de la laïcisation. De l'île Sainte-Marie, un missionnaire écrivait : « Le 1^{er} janvier 1905, nos écoles seront fermées. La population, noire et blanche, nous porte beaucoup de sympathie, mais l'épreuve est bien dure pour nous : il faut tout recommencer. »

Quelques Prémontrés sont venus aider les Pères du Saint-Esprit. Actuellement, Mgr Corbet dispose de 25 missionnaires prêtres, de 8 frères et de 4 instituteurs laïques européens, de 6 instituteurs indigènes, de 22 catéchistes, de 12 religieuses (Sœurs de Saint-Joseph, Filles de Marie, Franciscaines de Marie). Ils dirigent 12 stations, avec missionnaire résidant.

La population catholique est de 16 000 âmes sur 430 000 habitants.

*Extrait d'une lettre de M. LASNE, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Farafangana, 29 novembre 1909.

...Les trois missionnaires de Farafangana sont tous trois heureux de la part qui leur est échue.

Mais que faites-vous donc à Farafangana ? allez-vous me dire. Nous travaillons à gagner des âmes à Dieu, tout simplement. Nous faisons le catéchisme, le matin, avant l'ouverture de l'école officielle. Nous le faisons à neuf heures à la léproserie, de une heure à deux à l'église, et dans le courant de la soirée aux malades, aux infirmes, dans les diverses villages qui forment l'agglomération de Farafangana.

La mission de Madagascar n'est pas une mission ingrate. Elle offre, au contraire, au missionnaire zélé, un champ presque illimité. Ce champ ne demande, pour produire, qu'à être défriché et ensemencé.

M. Fabia nous est rentré il y a un mois, complètement guéri, semble-t-il. Son absence avait ralenti notre marche en avant. Nous voilà de nouveau en train de guerroyer plus que jamais pour le bon Dieu.

Veillez agréer, etc...

Ch. LASNE.

AMÉRIQUE

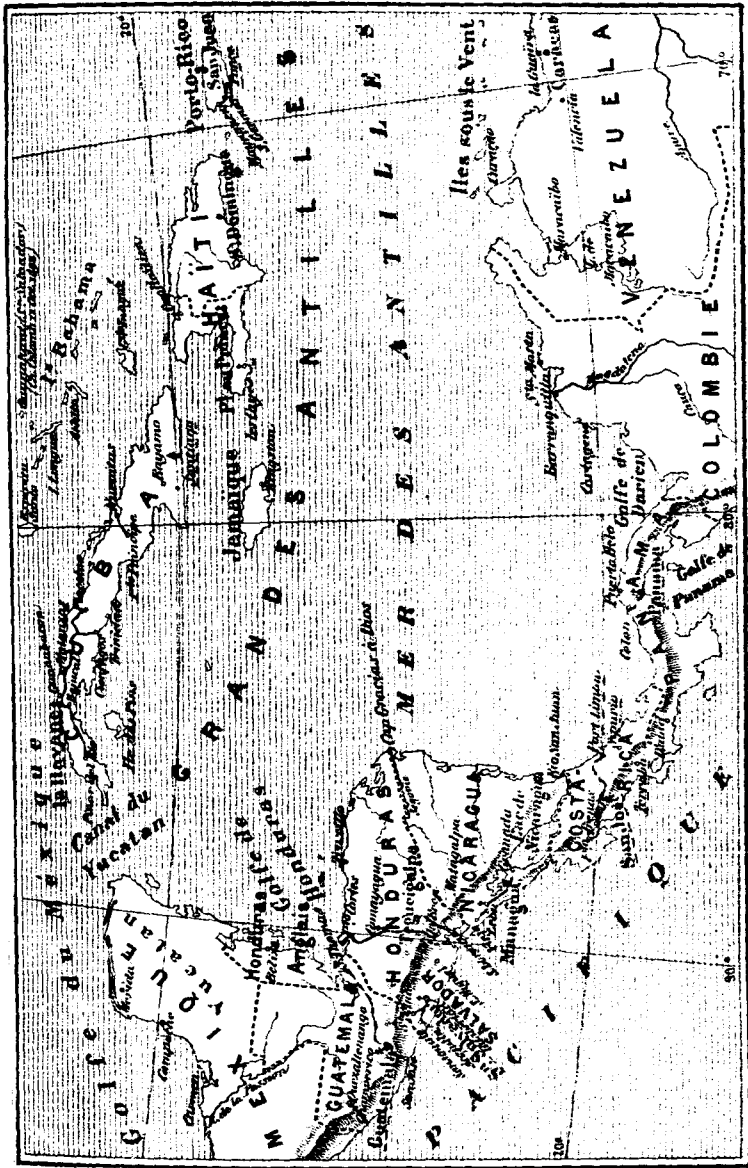
ÉTATS-UNIS

On lit, dans la Circulaire du 1^{er} janvier 1910, de M. le Supérieur général : « Le Visiteur de la province orientale des États-Unis, M. Mac Hale, m'écrit à la date du 11 novembre 1909 : « J'ai à vous donner des renseignements consolants sur l'état de nos missions. Nos missionnaires de Germantown ont donné 40 missions, de septembre 1908 à juillet 1909, dans différents diocèses; les communions de ces missions montent au chiffre de 45 000. Les missionnaires de Springfield ont évangélisé dans d'autres diocèses; les communions, dans ces missions, ont été de 35 000. La maison de Niagara a donné des missions dans les diocèses voisins; les communions, dans ces diocèses, ont été de 25 000. Nous avons donc donné, dans cette province, dans le cours de l'année passée, 90 missions dans 20 diocèses; sans parler des retraites nombreuses aux Filles de la Charité et à d'autres Communautés. »

AMÉRIQUE CENTRALE

HONDURAS

« Au Honduras, dans l'Amérique centrale, nous avons dû, pressé par le délégué du Saint-Siège, accepter la direction du séminaire diocésain à Tegucigalpa, et nous l'avons placé sous l'autorité du Visiteur de l'Alle-



CARTE DE L'AMERIQUE CENTRALE

magne • (Circulaire de M. le Supérieur général, du 1^{er} janvier 1910.)

Vcici quelques renseignements géographiques sur le Honduras et sur Tegucigalpa :

HONDURAS, république de l'Amérique centrale, bornée au nord par le golfe de Honduras (mer des Antilles), à l'ouest par le Guatemala, au sud-ouest par le Salvador et au sud-est par le Nicaragua ; la superficie est de 119 820 kilomètres carrés et la population de 381 940 habitants. La capitale est Tegucigalpa. Un plateau de 1 000 mètres est dominé par les montagnes plus hautes de Pacaya ou Sierra Madre et de San Juan. Les principaux fleuves sont tributaires de l'Atlantique, sur une côte basse, souvent transformée par les alluvions, longue de 650 kilomètres. Sur la côte du Pacifique (100 kilomètres), est la belle baie de Fonseca. Le Honduras jouit d'un climat varié et possède, avec de grandes richesses minérales, café, indigo, coton, cacao, plantes médicinales, bois de teintures et de bûnerie.

Le Honduras fut découvert en 1502 par Christophe Colomb, conquis à partir de 1523 par Cristoval de Olid, Pedro Alvarado, etc. Sous la domination espagnole, il forma d'abord un gouvernement particulier, mais en 1790 il ne fut plus qu'une intendance du Guatemala. Devenu indépendant en 1821, il fit d'abord partie de la Confédération de l'Amérique centrale. Il s'en sépara en 1839, et depuis il forme un Etat distinct, une république, avec un président élu pour quatre ans par le suffrage universel et un congrès de 32 membres. Le territoire est divisé en 13 départements.

TEGUCIGALPA est la capitale, depuis 1880, de la république de Honduras. Cette ville a une population de 15 000 habitants ; elle est située au milieu de riches exploitations de mines d'or et d'argent : d'où son nom, qui signifie en langue indienne « Colline d'argent ».

Au nord de la république de Honduras est le Honduras anglais, possession de l'Angleterre et reconnue comme telle par l'Espagne en 1786. La ville principale du Honduras anglais est Belize.

ILE DE PORTO-RICO

NOTES HISTORIQUES

SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION A PORTO-RICO,

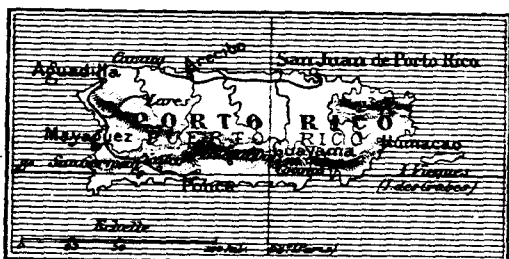
PAR M. DANIEL MEJIA, C. M.

Traduction. — Suite, voy. ci-dessus, t. 74, p. 488.)

VIII

*Premières difficultés et premiers moyens de défense :
L' « Idéal catholique ».*

Après l'arrivée des Américains, en vertu de la liberté des cultes, on vit arriver bientôt, dans l'île, des ministres de plusieurs des sectes religieuses qui existent aux États-Unis. Ils ouvrirent des chapelles de ces différents cultes.



Les missionnaires distribuèrent alors de petites feuilles, ou tracts, avec la permission de l'autorité ecclésiastique. On y dévoilait les erreurs des nouveaux arrivés. Ces feuilles durent blesser les protestants, car voici la communication que M. Vicario, missionnaire, reçut du maire de Ponce, communication que celui-ci avait reçue du gouverneur militaire du département : « Le général Henry, gouverneur de ce département de Puerto Rico, me fait part, dans sa communication du 14 de ce mois actuel, de ce qui suit : « Les nombreuses circulaires « intransigeantes qui ont été publiées par les prêtres

« de cette ville doivent finir. Faites-leur savoir qu'elles
« ne seront plus permises et que, s'ils continuent, je
« m'informerai des auteurs, et je leur ferai quitter l'île.
« Dans ce pays est établie la liberté des cultes, et je ne
« permettrai pas que nulle secte cherche à nuire à une
« autre confession ou à l'attaquer. Veuillez me faire
« part des moyens que vous avez pris. » Je vous fais
connaître cette communication, et j'espère que vous ne
donnerez pas lieu à ce que cette mairie se voie obligée
de faire part au gouverneur de choses peu favorables
pour vous. — Ponce, le 17 décembre 1898. — Le maire,
Louis Porrata Doria. »

M. Vicario conçut alors l'idée de publier un journal hebdomadaire catholique, afin de remplacer les tracts. Ayant obtenu la permission du R. Père général et de l'autorité ecclésiastique, on publia le premier numéro de *l'Idéal catholique*, — c'est le nom qui lui fut donné, — le 15 août 1899, sous la direction des Pères de Saint-Vincent-de-Paul (Lazaristes). A force de sacrifices, on put acquérir une modeste typographie pour l'impression de *l'Idéal*. Aujourd'hui, c'est une des meilleures typographies de cette ville. Pie X et l'évêque diocésain ont loué cette conduite. Ce furent douze ans de combats.

Avant de continuer notre récit, je veux vous dire un mot du cyclone de San Ciriaco, qui eut lieu au temps qu'on commença à publier le deuxième numéro de *l'Idéal*. Une grande misère suivit ce cyclone. Elle fut si épouvantable que de pauvres gens de la campagne restèrent sans foyer, parcourant les places et les rues de la ville, presque mourant de faim, en demandant secours. Les missionnaires étaient impuissants à secourir une telle misère; mais, se souvenant de la grande charité de saint Vincent, et se confiant en sa protection, ils se résolurent à l'imiter et à faire tout ce qui leur était possible.

La maison était spacieuse et, dans les appartements du premier étage, ils purent loger un grand nombre de pauvres. Il fallait aussi soulager un grand nombre de malheureux qui mouraient de faim ; à cet effet, les frères coadjuteurs distribuèrent, deux fois par jour, un abondant potage, afin d'apporter quelque soulagement à ces malheureux. Cela dura plus d'un mois, pendant lequel il y eut lieu d'offrir à Dieu bien des sacrifices.

IX

« L'Association catholique ».

Luttes relatives à la propriété de l'église et au cimetière.

En suivant rigoureusement l'ordre chronologique, il aurait fallu déjà mentionner, dans ces notes, un événement important pour le catholicisme de Ponce. Je veux parler de la fondation de l'Association de catholiques ; et je parle d'elle avec une spéciale satisfaction, ayant été un des meilleurs succès obtenus par les missionnaires lazaristes dans la ville de Ponce.

Partout les hommes sont, en général, plus indifférents à la pratique de la religion que les femmes, mais ceux de ce pays le sont à un degré étonnant. Il y a peu d'hommes qui entendent la messe les jours de fête, et presque aucun ne se confesse ; pourtant, presque tous passent leur vie, disant qu'ils sont catholiques. Le lecteur peut s'imaginer la peine qu'eurent les missionnaires à réunir une dizaine d'hommes de bonne volonté qui eussent le courage de se présenter, ensemble, dans l'église pour, après s'être confessé, communier, tous réunis à un jour déterminé

On y arriva, et ces douze hommes ont été le noyau de l'« Association des catholiques » de Ponce. Le jour

de l'Assomption de la sainte Vierge de 1898, ils firent le premier acte officiel, communiant tous ensemble à sept heures du matin. L'année suivante, à la même date, ils étaient 60 et, dès lors, le nombre d'associés augmenta chaque année. Depuis le 15 août 1898, l'Association des catholiques a été comme la sauvegarde du catholicisme à Ponce, et on doit à son influence le retour de beaucoup de personnes qui, depuis longtemps, étaient éloignées de l'Eglise.

Les membres du Conseil secondèrent, en tout, M. Vicario, l'aidant toujours à protéger les intérêts catholiques, ce qu'ils ont fait plusieurs fois avec un grand courage. Avant l'arrivée des Américains, on ne connaissait pas, à Porto-Rico, les luttes de religion; mais, à partir de ce moment-là, les luttes commencèrent. On les constata dans toute l'île, et surtout à Ponce, où elles durèrent sept ans, et causèrent bien des soucis aux missionnaires lazaristes chargés de la paroisse.

Aussitôt que les Américains eurent occupé l'île, le maire de Ponce s'empara de deux paroisses, celle de la ville et celle de la plage. Elles furent inscrites au cadastre comme propriétés de la mairie, en vertu, uniquement, du droit du plus fort. Mais, quand il fallut délibérer sur la destination qu'on devait donner aux églises, les membres du conseil municipal ne furent plus d'accord : les uns voulaient que celle de la ville fût convertie en magasin, les autres en bibliothèque, et enfin, les plus sensés jugèrent bon de la laisser aux prêtres, mais moyennant un prix de location. Cette dernière opinion prévalut sur les autres et, dans le premier exercice économique, on la chargea d'un loyer de 100 piastres par mois. Mais, avant de faire connaître au public la nouvelle situation, le maire communiqua au recteur de la province la décision du conseil; communication que celui-ci envoya, à son tour, au procureur général de

San-Juan, le chef-lieu de l'île. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. On répondit à M. le maire que la résolution du conseil était arbitraire, puisque la question n'était pas encore résolue par les tribunaux, et qu'il ne pouvait prendre encore aucune mesure. Aujourd'hui, la question est résolue définitivement : elle l'a été en faveur des catholiques, grâce à l'impartialité et à la justice du tribunal suprême des Etats-Unis.

La municipalité s'empara aussi du cimetière. Mais ce fut pour très peu de temps, parce que la population ayant augmenté d'une manière considérable de ce côté-là, le conseil du bureau d'administration le fit fermer. Je fais remarquer cette dernière circonstance, parce qu'elle a exercé une grande influence dans la construction du cimetière Saint-Vincent-de-Paul. La mairie, constata alors qu'elle n'avait pas d'endroit pour donner la sépulture aux morts, elle se vit obligée de les faire enterrer dans un champ qui n'était pas clôturé, et, par conséquent, exposé à toutes sortes de profanations. Un associé catholique étant mort, M. Vicario, profitant de cette occasion, réunit le conseil, afin de rappeler le besoin qu'on avait de posséder un terrain convenable pour donner sépulture aux chrétiens. Aussitôt, on nomma une commission, composée de M. le Recteur lui-même et de deux associés ; ils recueillirent les fonds nécessaires ; on acheta un terrain et, bientôt, les catholiques eurent la consolation d'assister à la bénédiction solennelle du nouveau cimetière catholique.

X

Nouvelles luttes : l'église, l'hôpital.

Il y avait surtout un médecin, officier du bureau d'administration, qui suscita mille tracasseries aux Pères et

aux catholiques, par les plus ridicules exigences; par exemple, il défendait de prendre de l'eau bénite dans les églises, parce que c'était contre l'hygiène; puis, il voulait faire fermer l'église, parce qu'il disait que le manque d'air gênait la respiration, et que les nouveaux bancs qu'on avait mis dans l'église empêchaient de sortir vite, en cas d'incendie.

Une autre fois, il voulut empêcher de faire la procession du Bon Pasteur, dans laquelle on porte la communion aux malades; mais surtout il jura que, si on la faisait, elle n'entrerait pas dans l'hôpital Tricoche, où il était le directeur-médecin. Cet établissement était desservi par les Filles de la Charité. La procession, cependant, eut lieu; il défendait aussi la récitation du chapelet dans les salles, ainsi que de faire aux malades le catéchisme, et il ne voulait voir aucun signe de religion dans les salles. Mais, cependant, il permettait l'entrée aux ministres protestants et les laissait prêcher leur Bible. Pendant tout ce temps-là, le curé et le président de l'Association de catholiques ne cessèrent pas d'envoyer des dépêches et des lettres à Monseigneur l'évêque, au gouverneur civil, au procureur général, et au chef du bureau d'administration, demandant à tous secours et justice, et protestant énergiquement contre de semblables procédés.

XI

Suite de la lutte :

Les Filles de la Charité sont obligées de quitter l'hôpital.

En même temps que se développaient les événements que je viens de mentionner, l'auteur de toutes ces attaques conçut un projet qui fut, malheureusement,

bien funeste pour les catholiques. Il s'agissait de faire sortir les Sœurs de l'hôpital Tricoche. Mais les Sœurs se proposaient de subir toutes les tracasseries, plutôt que d'abandonner les pauvres; alors l'adversaire redoubla ses attaques jusqu'à ce que les Sœurs, n'en pouvant plus, quittassent l'hôpital, le 14 avril 1902, à quatre heures du soir, après y avoir exercé, pendant quatorze ans, la charité avec abnégation et héroïsme.

Mais Notre-Seigneur, du mal, tire le bien ! Le jour même où les Sœurs quittèrent l'hôpital, se forma une Association de dames catholiques, sous le nom de « Propagande de la Foi »; elles se proposaient d'ériger une école d'enfants, dirigée par les Sœurs, et sous le nom même de l'Association. Il en fut ainsi jusqu'en 1906, où M. Vega, Lazariste, curé actuel de Ponce, changea le nom primitif en celui d'« Ecoles paroissiales de Saint-Vincent-de-Paul ».

Le 8 décembre 1904, on fit une grande procession, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Immaculée Conception. Ici finit la partie orageuse de cette histoire, et alors commença l'époque de paix. Alors aussi cessa, pour M. Vicario (François), la charge de vicaire, comme on dit ici, c'est-à-dire de curé de Ponce. C'était en 1905.

XII

La paix :

Achat de la maison et des Ecoles paroissiales.

Depuis longtemps, on voyait la nécessité d'acheter une maison pour les Lazaristes qui desservent la paroisse, et, heureusement, on en trouva une, fort convenable, et qui était tout près de l'église. On convint du prix, et

M. Vicario signa le traité; à M. Vega (Louis), qui lui succéda dans la charge de curé, resta la charge de mettre la maison en état de recevoir les missionnaires qui allaient l'habiter. A côté de cette maison, M. Vega en acquit une autre, assez grande, avec quatre grandes salles, où il installa les écoles paroissiales.

Une autre œuvre d'évidente utilité, et nécessaire aussi pour la paroisse, a été la construction de deux chapelles, l'une à neuf kilomètres, et l'autre à onze kilomètres de la ville, où les Lazaristes de la maison de Ponce vont, tous les dimanches, dire la messe et faire le catéchisme. Autrefois, on avait loué deux maisons dans la ville à cette même fin, mais c'était insuffisant pour le but que l'on s'était proposé.

XIII

Scènes d'illuminisme.

Etablissement définitif des missionnaires à Ponce.

Je ne veux omettre un étrange phénomène qui arrive, depuis quelque temps, dans les campagnes de Porto-Rico, particulièrement dans celles du sud; il a des effets extraordinaires et curieux.

Les paysans de Porto-Rico sont indolents et apathiques, quoique rusés. On eût dit qu'il n'y avait pas de pouvoir au monde capable de les faire sortir de cet état d'indifférence religieuse, dans lequel ils vivent et meurent. Cependant, comme les gens ignorants, ils sont superstitieux; il suffit qu'un être quelconque se présente en public, ayant un certain regard mystérieux, ou affirmant qu'il a eu je ne sais quelles révélations, pour qu'ils le croient et le suivent.

Il y a à peu près deux ans qu'une réunion de ces ins-

pirés parcoururent les champs de Ponce; ils représentaient toute la cour céleste. Quelques-uns disaient que l'esprit de Michel était en eux, d'autres disaient qu'en eux, c'était celui de Raphaël, d'autres l'esprit d'Augustin et de divers docteurs de l'Eglise; enfin, d'autres s'appelaient le frère Joseph ou la sœur Marie, etc., etc. A les entendre, on eût cru que la cour céleste avait laissé les délices de la gloire, pour s'introduire dans ces créatures naïves. Des foules, composées de gens de la campagne, écoutaient avec attention tout ce qu'ils disaient, pendant trois ou quatre heures (selon le temps qu'ils recevaient la grâce, comme ils disaient), sans se lasser. Les campagnards croyaient qu'il y avait quelque chose de divin en eux, et ils obéissaient à leurs ordres, comme de doux agneaux. Au milieu des folies qu'ils débitaient, ils disaient d'ailleurs aux paysans de ne pas aller au culte protestant, de ne pas vivre en concubinage, de se marier à l'église, d'aller à confesse et de faire la communion. Il était curieux de voir les foules de gens qui descendaient de la campagne à la ville, pour se mettre au pied du confesseur, d'autres pour se marier ou faire baptiser leurs enfants; et, tout cela, parce que l'« homme-dieu » ou la « sœur Pepa » ou « votre mère », comme s'appelait une autre, le voulaient ainsi.

Je crois que si vingt zélés missionnaires avaient parcouru les campagnes, ils n'auraient pas fait la centième partie de ce qu'ont fait ces malheureux, qui n'entendaient pas la messe et jamais ne se confessaient. Mais il est certain qu'à ces démons prédicateurs on doit un nombre extraordinaire de mariages et de baptêmes, qui se sont faits dans la paroisse de Ponce et dans d'autres villages de l'île.

Maintenant, on ne parle plus de ces illuminés.

Grâce aux démarches que l'évêque du diocèse a faites, le Saint-Siège a accordé à la Congrégation de la Mis-

sion la propriété de la paroisse. Ce fait assure aux prêtres de la Mission la continuation de leurs œuvres dans la ville de Ponce. Et l'évêque, Mgr Guillaume-Ambroise Jones, a un titre particulier à la gratitude des fils de saint Vincent de Paul.

Telle est l'histoire sommaire de notre maison de Ponce, dans l'île de Porto-Rico.

San Juan de Porto-Rico, 1908.

COLOMBIE

*Lettre de M. A. CASTIAU, prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Nataga, 18 juillet 1909.

Vous avez su déjà, par les journaux, qu'une nouvelle révolution vient d'éclater en Colombie. Cela ne peut guère vous surprendre, car les révolutions intérieures sont, ici, à l'état endémique. Combien ont eu lieu, en Colombie, depuis l'arrivée de nos premiers confrères ! Pour ne parler que des principales, il suffit de rappeler celles de 1876, de 1885, de 1895 et de 1899; cette dernière dura plus de trois ans, fit environ 150 000 victimes, et laissa le pays entièrement ruiné, dans une misère noire. Et quand on croyait bien établi le régime de la paix, voilà que, tout à coup, retentit de nouveau le cri d'alarme; il y a de cela quinze jours, les télégrammes annoncent que l'ordre civil est troublé, et que les révolutionnaires se sont emparés de Baranquilla et de Calamare; les voilà maîtres de la navigation sur le Magdalena, le port de Baranquilla, qui est le principal de la République, les met en communication avec Venezuela, Panama, Costa-Rica et les Etats-Unis. Ils peuvent donc facilement, introduire armes et munitions. Le gouvernement a aussitôt envoyé des troupes pour rétablir l'ordre : les dernières nouvelles *officielles* nous parlent de la prochaine capitulation des insurgés. Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi. Nous n'avons guère senti, dans cette région du Tolima, les conséquences de ces troubles; cependant, un certain nombre de volontaires se sont fait inscrire et ont été aussitôt enrôlés, et, ici, à Nataga, nous avons été témoins des larmes répandues par les mères, les épouses et les sœurs de ces défenseurs de la patrie. —

C'est toujours la même histoire : libéraux et conservateurs. Ces derniers occupent le pouvoir, et les premiers s'efforcent de les supplanter. La Colombie, depuis quatre-vingt-dix ans, a eu trente-six révolutions, petites ou grandes ! C'est un cratère d'un nouveau genre, toujours en ébullition, et, sans appeler l'attention comme le désastre de Messine, que de victimes ne fait-il pas ! !

Pendant ces cinq derniers mois, nous avons soutenu le bon combat contre le démon. Après la grande mission de Neiva, la capitale de la province, mission sur laquelle je vous ai donné quelques détails, et qui fut bien consolante pour nous, nous passâmes à Rio Blanco, village au milieu des montagnes.

Il n'y a pas là de prêtre résidant, et, alors, que de ruines morales ! Nous restâmes trois semaines, les quatre missionnaires, c'est-à-dire M. Rojas, notre supérieur, M. Joachin Puyo, M. Castillo et votre serviteur. C'est le cas de redire : *Misericordias Domini in æternum cantabo !*

De Rio Blanco, nous allâmes à Campo Alegre. Ce n'était pas sans une vive appréhension, qui était d'ailleurs bien fondée. Dans cette population de près de 15 000 habitants, il n'y a pas de prêtre, habituellement. C'est le centre du « libéralisme », comme on s'exprime ici ; les chefs résident dans cette localité. Il y a quatorze ans, les Pères Jésuites vinrent, pour donner la mission : elle n'eut presque aucun résultat. En outre, le jour du départ des Pères, plusieurs de ces libéraux montèrent à cheval et enlevèrent la croix que ces derniers avaient plantée, et la jetèrent au milieu des ordures. Il y a cinq ans, vinrent les Pères Rédemptoristes, pour

1. Dans la Révolution de 1909, dont il est question ici, le président Reyes quitta le pouvoir. Il a un successeur et la tranquillité est rétablie dans le pays.
— Note des *Annales*.

prêcher la mission. Vous n'avez pas idée des tracasseries qu'ils endurent ; on alla jusqu'à tendre des fils de fer dans la rue, pour faire tomber ces serviteurs de Dieu ; le jour de leur départ, il y eut feu d'artifice en signe de joie. Quand, il y a trois ans, Monseigneur ordonna qu'on célébrât les Quarante heures, la municipalité organisa quarante bals. Au huitième, un des organisateurs tomba raide mort ! On comprend donc le sujet de nos craintes.

Nous y allâmes, en comptant uniquement sur la grâce de Dieu, bien simplement, et surtout, nous ne dîmes pas un mot de politique en chaire.

Dieu nous aida, et nous n'eûmes aucune difficulté ; ces messieurs du conseil municipal furent très aimables avec nous. Il y eut 3 000 confessions, et, sur ce nombre, 950 étaient des confessions de plus de cinq ans. Il y eut des personnes de cinquante et soixante ans, qui venaient faire leur première confession.

Plusieurs, pendant ces missions, recevaient presque en même temps les sacrements de pénitence, d'eucharistie et de mariage. Il y eut trois personnes de plus de vingt ans qui se firent baptiser et aussi des enfants de cinq, sept et quatorze ans. Il y eut, en tout, 230 baptêmes, 99 mariages de concubinaires et 5 000 communions. Quand nous partîmes, beaucoup de personnes vinrent nous accompagner.

Nous vîmes ensuite à l'Holo, où l'on compte 3 000 habitants. Nous restâmes quinze jours au milieu de cette sympathique population. Il y eut 1 300 confessions, et environ 2 000 communions.

Voilà le récit de quelques-unes des opérations de la grâce divine. Daigne saint Vincent nous remplir de son esprit !

Auguste CASTIAU.

SOUVENIRS DE VOYAGES

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD

24 octobre 1905 — 15 avril 1908.

*Compte rendu de la Sœur PINAT, Visitatrice,
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

(Suite; voyez ci-dessus, p. 93.)

REPUBLIQUE ARGENTINE

Parties le 28 avril 1907, à six heures du soir, de Santiago du Chili, nous arrivons à Los Andes (800 mètres d'altitude) dernière ville chilienne, à onze heures du soir. Le majordome de nos Sœurs était à la gare, pour nous accompagner au Sanatorium, où nous reposâmes quelques heures.

A cinq heures du matin, la bonne et respectable Sœur Visitatrice du Chili nous quittait, et nous prenions le chemin de fer. Le temps était magnifique, le ciel rempli d'étoiles et, à travers le jour qui se faisait peu à peu, nous apercevions, dans le lointain, une file de montagnes formant un fond de tableau splendide. Bientôt, changements de décors : d'un côté, le torrent Juntillot, large et limpide, roulant de grosses pierres, bordé de petites habitations rustiques; plus loin, le circuit gracieux et prolongé des montagnes, et, de l'autre côté, d'immenses rochers. Nous sommes au milieu, et, pendant un long temps, sur une route étroite, mais sûre, nous jouissons de panoramas grandioses, qu'une brume légère rend parfois mystérieux. Ce spectacle suspend les cœurs et ravit les yeux !

Nous arrivons au *Salto del Soldado* (saut du soldat) où se trouve le pont qui passe sur la rivière Aconcagua, laquelle court entre deux montagnes, qui paraissent s'être divisées, pour lui livrer passage. C'est ici, raconte

la tradition, qu'un soldat de l'Indépendance, poursuivi par un détachement espagnol, sauta d'une montagne à l'autre, échappant ainsi à ses ennemis. Nous avons 1 200 mètres d'altitude.

Nous nous arrêtons à plusieurs stations, longeant, pendant plus de trois heures, la rivière Aconcagua ; c'est le parcours le plus pittoresque des Cordillères, avec ses magnifiques montagnes, dont quelques-unes sont couvertes de neige, que le soleil dore, ce qui rend le paysage des plus attrayants. Jusqu'à Juncal (2 222 mètres) nous contemplons ce beau spectacle ; nous y descendons à neuf heures et demie. Tout le monde se précipite pour se caser dans les petites voitures qui doivent nous conduire jusqu'à *Las Cuevas*.

Elles sont bien conditionnées, très légères et seulement entourées de toile, pour préserver de la poussière et du vent. Quatre chevaux ou mules les traînent. Pendant quatre heures, nous longeons une route carrossable de dix mètres de large, très bien entretenue, où pas un caillou ne vient entraver la marche ; les pentes sont calculées, et cochers et chevaux savent mesurer les distances et s'arrêter en temps voulu, pendant l'ascension, pour souffler et choisir l'endroit où poser leurs pieds.

C'est une promenade féerique. On ne voit autour de soi que montagnes, rochers s'échelonnant, changeant de forme, de couleur, selon la lumière du soleil, et un regard en arrière vous fait jouir du tableau le plus merveilleux qu'il soit possible, par l'aspect de ces innombrables montagnes, de ces glaciers que le soleil fait étinceler de mille feux. C'est sur cette route que se trouve le célèbre lac *del Inca*, à 2 800 mètres d'altitude, et dont le déversement est un mystère.

Les quinze ou vingt petites voitures se suivent à quelques mètres de distance ; tout le long du parcours, des inspecteurs circulent et surveillent les équipages,

pour prévenir les accidents; la police fait également sa besogne, de sorte que tout se **passé**. on ne peut mieux.

Cependant, l'air devient un peu piquant, mais nous nous sommes munies de grands et de petits châles, voire même de couvertures, qui ne nous servent guère, grâce à un soleil bienfaisant. Bientôt, nous arrivons à la *Cumbra*, le plus haut plateau, 4 000 mètres d'altitude, et nous saluons, avec une douce émotion, le Christ Rédempteur, immense statue de bronze, signe de paix et limite marquant la ligne qui divise le Chili de l'Argentine. C'est là que nous commençons à descendre; pendant une heure, nos chevaux nous emportent au galop, véritable course vertigineuse, qui laisserait à l'âme angoisses et frayeur, si elle n'était assurée qu'au ciel on veille et que, sur la terre, on prie.

Il est quatre heures et demie; nous descendons à *Las Cuevas*, où l'on se réconforte dans un petit hôtel, qui fait payer bien cher, mais il n'y a pas le choix.

Le train nous attend, et chacun s'installe et se couvre, il fait très froid, dit-on; il le faut bien ainsi, puisque nous sommes dans les Cordillères; pour nous, c'est une belle journée de printemps. Le train s'ébranle, et, de nouveau, nous nous perdons dans les montagnes de toutes formes, hérissées, dentelées; c'est à perte de vue que Dieu les a semées et entremêlées de rochers, de torrents, de chutes d'eau, c'est vraiment grandiose et digne du Créateur.

La nuit se fait bientôt, et, après un repas fort long et très tourmenté, vu la rapidité et l'exiguïté des wagons; à neuf heures, nous arrivons à Mendoza, causant l'ébahissement parmi la population qui, probablement, n'avait pas vu de **Sœurs**.

Après quelques minutes d'attente, nous sommes installées dans un wagon, pour ma compagne et pour moi;

les lits sont faits, tout y est moderne et confortable, presque luxueux, car on y remarque, tout autour, des incrustations de vieil argent, vrai ou faux, qui feraient encore meilleur effet si une poussière incessante, et que constamment l'on vient enlever avec de larges plumeaux ne venait les ternir.

Après vingt-quatre heures de route, sans descendre un instant, à travers la pampa, immense plaine qui nous paraît assez monotone à la suite des merveilles précédentes, nous arrivons à Buenos-Ayres à sept heures et demie du soir, le 10. Ma Sœur Assistante et ma Sœur Econome nous attendaient.

Les fatigues s'oublent quand l'accueil est bon, et pouvait-il ne pas l'être de la bonne et digne Sœur Polère, qui nous reçut de tout son cœur. Le lendemain, après avoir salué M. Bettembourg, directeur de la province des Sœurs de l'Argentine, nous fîmes connaissance avec toutes les maisons de nos Sœurs à Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres, la capitale de la République Argentine, est une ville tout à fait européenne; on y retrouve, en certaines rues très commerçantes, l'agitation parisienne, et les magasins art nouveau sont nombreux dans ces belles et grandes avenues qu'on ne peut qu'admirer; et, si l'on n'avait au cœur l'amour de la patrie, on ne se croirait pas à l'étranger. La superficie de Buenos-Ayres est plus grande que celle de Paris, mais, ce n'est que peu à peu qu'on arrange et civilise.

Les Filles de la Charité ont, à Buenos-Ayres, une grande et belle place pour leurs œuvres et, s'il y avait plus d'ouvriers pour la moisson, on pourrait encore les étendre davantage. La chapelle de la Maison centrale, qui est l'église des Lazaristes, est très vaste; les offices s'y font solennellement.

En arrivant, nous avons eu le bonheur d'assister à trois jours d'adoration du Saint-Sacrement, avec prédi-

cations, grand'messe et vêpres, en préparation de la fête de la Translation des reliques de saint Vincent. Ces cérémonies, qui ont amené grande affluence de monde, ont été vraiment belles et imposantes.

Je commençai la visite de la Maison Centrale de Buenos-Ayres sous les auspices de saint Vincent. Le bâtiment est très spacieux, c'est ce qu'on peut appeler une belle Maison centrale. Cependant, comme à toutes choses, il y a un revers : il y faudrait de plus grandes cours et des jardins. Le pensionnat de jeunes filles, principale œuvre, est la principale ressource pour entretenir un orphelinat, trois classes gratuites et deux ouvroirs externes. Le dimanche, on fait le catéchisme aux enfants de fabriques. Il y a également une pharmacie, un dispensaire et la visite des pauvres. Ce sont les prêtres de la Mission qui s'occupent, avec zèle, de toute la jeunesse de cette maison, et Dieu bénit leur dévouement.

Avec la Maison centrale, il y a quatorze établissements de Filles de Charité à Buenos-Ayres.

Nous commençons les visites par l'hôpital Saint-Roch, qui fut fondé en 1878; beau et très grand bâtiment, entouré de longues galeries garnies de colonnes, et que de gracieux jardins embellissent encore. Les malades, qui sont répartis en quatorze salles, sont bien soignés, et l'administration ne leur refuse rien. Quarante étudiants et plusieurs médecins y sont à demeure.

L'Asile des vieillards, qui fut fondé en 1869, commença dans l'ancien couvent des Récollets; comme il n'y avait aucune ressource, ces pauvres vieux sortaient toute la journée, pour mendier. Aujourd'hui, grâce au dévouement, à la persévérance de la respectable Sœur Coudert, et à la bienveillance des administrateurs, ce magnifique établissement compte 900 vieillards bien installés, jouissant du bon air, des salles bien commodes, et trouvant toujours une table bien servie. Nous avons partagé les

angoisses de ma Sœur Coudert, à la veille de voir convertir son cher asile en un musée, pour l'exposition universelle qui doit avoir lieu en 1910. Déjà, on avait désigné un terrain, voté deux millions, pour de nouvelles constructions, et l'on casait, çà et là, ces bons vieux, qui s'inquiétaient de l'avenir; mais la confiance imperturbable de cette bonne Sœur sembla conjurer et suspendre toutes déterminations et fit voir, une fois de plus, qu'il fait bon s'appuyer sur le Tout-Puissant.

Les vieillards, qui font les frais des offices, nous ont chanté la messe de Dumont et les vêpres solennelles.

Avec le mois de Marie, — qui ne se fait, dans cette région, qu'en novembre, mois des fleurs, — et sous la protection de cette bonne Mère, j'arrivai au charmant et très gracieux Hôpital espagnol. Dans la cour d'entrée sont de hauts palmiers, et de jolies fleurs. La chapelle, qui eut notre première visite, est un petit chef-d'œuvre que les dons généreux se sont plu à rehausser. Cet hôpital peut recevoir un bon nombre de malades payants, ce qui permet d'y admettre les pauvres de nation espagnole en plus grand nombre encore, et de les traiter très confortablement; on sent que tout le monde est heureux dans ce bel hôpital, parfaitement et charitablement administré.

La cuisine est faite par des cuisiniers espagnols; une Sœur en a la surveillance; c'est assez curieux, et d'un très bon effet, de les voir chacun à leurs marmites, en tenue réglementaire, costume blanc et toque sur la tête.

Peu de temps après notre passage, la foudre tomba sur l'hôpital, pendant la messe du dimanche, et ébranla fortement la coupole de la chapelle; il n'y eut, heureusement, aucun accident; la Providence avait veillé sur tous ses enfants.

6 mai. — Nous partons à Lujan, qui est à deux heures

de chemin de fer; c'est la pleine campagne. Les Filles de la Charité y ont des classes, quelques enfants internes.

M. Davani, curé de la magnifique basilique de cette petite ville, s'occupait activement de nouvelles constructions, pour agrandir l'école et la rendre plus commode. Il fonde de grandes espérances pour former un bon noyau à la paroisse. Il confie ces espérances à Notre-Dame de Lujan, qui a fait des prodiges, en fait encore; elle est l'objet d'une grande et spéciale dévotion, et attire, tous les ans, de nombreux pèlerins. Ce respectable missionnaire a mis à exécution ce que M. George Salvayre, son prédécesseur, avait conçu.

Il serait malheureusement trop long de raconter ici la touchante et intéressante histoire de cette Vierge miraculeuse, et de sa splendide maison, mais nous avons été très heureuses d'admirer toutes les beautés, tant intérieures qu'extérieures de ce pèlerinage. Elles rappellent Fourvières, Lourdes, Montmartre. Plusieurs fois, nous y avons entendu la sainte messe; le jour de l'Ascension, l'office fut particulièrement solennel. Les intentions de nos deux chères familles religieuses y ont été chaleureusement recommandées, et nous voulons espérer que la si aimable et si puissante Vierge de Lujan les aura largement bénies.

De Lujan, nous nous rendons à San Antonio (1). Là est un tout petit hôpital, très riant, fondé en 1902 par une dame irlandaise, en souvenir de sa fille, et pour le repos de son âme. Il est destiné à recevoir des Irlandais, nombreux en ce petit pays; mais comme ces Irlandais ne sont pas nombreux à l'hôpital, on a pris une des salles où l'on fait, en attendant la construction d'un collège, la classe à 70 enfants.

(1) Probablement San Antonio de Areco, à 150 kilomètres à l'ouest de Buenos-Ayres. — Note des *Annales*.

La grande consolation des Sœurs, c'est de recevoir, six mois avant la première communion, les enfants du gouvernement, garçons et filles, qui viennent chaque jour au catéchisme. L'année dernière, on put préparer 80 enfants à la première communion.

Une association de dames de charité de Saint-Vincent-de-Paul a, dans Buenos-Ayres, quatre asiles, aux quatre points cardinaux de la ville. Ces dames se procurent des ressources par le moyen de souscriptions, de loteries, de fêtes; elles soldent les dépenses et visitent les classes chaque mois. L'aumônier est le même pour les quatre asiles.

L'Asile Ouest fut fondé en 1890, et compte, en moyenne, 600 enfants, dont 200 garçons, que l'on garde jusqu'à la première communion, un ouvroir externe et la visite des pauvres.

Celui du Sud, fondé en 1885, a 500 enfants, dont 95 garçons, un ouvroir externe et, après les classes, on reçoit quelques jeunes filles qui viennent s'instruire pour la première communion.

L'Asile du Nord est le centre de cette œuvre; c'est là que les dames se réunissent tous les mois, pour délibérer des besoins généraux et particuliers. Il comprend trois classes, environ 200 enfants, un asile de garçons et de filles au nombre de 400, des orphelines de père et de mère, dont on veut augmenter le nombre, et pour lesquelles on faisait de nouvelles constructions, un dispensaire où plusieurs médecins viennent chaque jour, et où l'on distribue les remèdes gratuits.

Enfin, il y a l'Asile de l'Est, qui s'ouvrit le dernier, en 1896; on y compte 400 enfants, garçons et filles, partagés entre les classes et l'asile. Il y a également quelques orphelines.

Comme on le voit, c'est entourée des soins et du dévouement des Filles de la Charité que toute cette

jeunesse s'élève et grandit. Nos Sœurs ont la consolation de voir ces jeunes filles entrer dans différentes associations et devenir ensuite de bonnes mères de famille, qui en élèvent d'autres dans les mêmes sentiments.

Nous passâmes la fête de la Pentecôte à la Maison centrale et, le lendemain, nous allâmes visiter la petite maison de campagne de Florès, que les supérieurs de la province ont organisée pour recevoir les Sœurs anciennes et fatiguées. L'air y est très bon; un Missionnaire est l'aumônier, et on a l'avantage de ne pas être trop loin de la ville. Nous y avons passé une excellente journée.

Dans cette même petite ville de Florès, les Filles de la Charité ont un gracieux hôpital qui reçoit trois cents malades. Elles sont logées au dernier étage, et il leur faut monter bien des marches pour l'atteindre, mais, pourvu qu'elles fassent le bien près de leurs chers malades, elles sont heureuses et ne comptent pas leurs peines

Le 21 mai, à onze heures du matin, nous nous embarquons sur l'*Héloïs*, pour Gualeguaychu. A minuit, nous débarquons du grand vapeur dans un petit, qui nous conduisit à destination, et nous étions chez nos Sœurs à quatre heures du matin.

La bonne Sœur Delgado, qui est là depuis la fondation, en 1875, nous reçut très cordialement. Sa bonne petite maison est bien simple et se fait vieille; mais saint Vincent a su y établir ses œuvres : un hôpital, trois classes, un ouvroir externe, la visite des pauvres. Dieu veuille qu'on mette à exécution le projet de construire un nouvel hôpital, ce serait bien nécessaire; mais il faut attendre l'heure de la Providence.

Le 26, nous reprenions notre petit bateau *Artigos*, et nous faisons un joli et agréable voyage sur une eau limpide et tranquille. Nous ne nous étions pas couchées,

car, à onze heures du soir, nous devions, cette fois, passer du petit dans un grand vapeur, *Vienna*, qui nous

Le 28, dès l'aurore, nous étions à l'asile del Pino, de amenait à Buenos-Ayres à neuf heures du matin.

Notre-Dame de la Merci à Buenos-Ayres, très belle maison d'orphelines, au nombre de 150. Tout y est très bien installé; ma Sœur Saint-Georges vient de faire bâtir un immense préau couvert, qui a été admirablement compris et exécuté. Il y a, de plus, un bâtiment spécial pour une Bonne Garde; c'est une œuvre dont les jeunes filles travaillent, une partie à un ouvroir de confection, et l'autre dehors.

Nous devions passer le dernier jour du mois de mai à Corralés, maison Saint-Vincent, dans un quartier de Buenos-Ayres, autrefois abandonné, qui, maintenant, se peuple peu à peu. Les Filles de la Charité ont aujourd'hui 300 enfants aux classes, des orphelines, un ouvroir externe, et l'on espérait pouvoir ouvrir bientôt un asile maternel. Le dimanche, on réunit plus de 500 enfants, garçons et filles, qui viennent apprendre le catéchisme, pour faire leur première communion. Après les classes, on fait un catéchisme spécial, pour préparer les enfants de fabriques à ce grand acte.

Le dimanche 2 juin, la procession de la Fête-Dieu se faisait à la Maison centrale; nous nous y sommes rendues, heureuses de pouvoir accompagner Notre-Seigneur, et de le prier à toutes les intentions de cette chère province.

Le 3, nous nous rendions, en chemin de fer, à San Isidro, qui est à une heure de Buenos-Ayres. C'est une très jolie campagne, comme tous les environs de la capitale, où l'art et la nature se sont réunis pour former de splendides jardins.

L'air est très pur, à l'Asile de Sainte-Marie, à San Isidro, et la maison, tout en briques rouges, a l'aspect

d'un vieux château, bien rajeuni cependant par les améliorations et constructions récentes, et aussi par les cris joyeux de toute une bande d'enfants : 300 aux classes et à l'asile, 40 internes; il y a un ouvroir externe. 160 familles sont secourues, ont le pain, la viande, la visite du médecin, quand c'est nécessaire; et le loyer des plus malheureux est payé tous les mois.

Villa Devoto, où nous avons passé deux jours, et qui n'est qu'à une demi-heure de Buenos-Ayres, est une immense maison d'orphelins, à laquelle, cependant, il manque une aile; si l'on peut, aujourd'hui, recevoir 300 orphelines, quand elle sera complète, il y aura place pour 400, et plus. Le bien s'y fait, grâce à la bonne discipline qu'on y exerce, à la vraie piété que nos Sœurs savent inculquer à ces enfants.

17 juin. — L'hôpital-clinique de Buenos-Ayres dépend uniquement de la Faculté de médecine; c'est là que se font tous les cours, et les étudiants y séjournent constamment; on peut recevoir 350 malades, dans 11 salles pour hommes, femmes et enfants. Nous avons fêté, dans cette bonne maison, la cinquantaine d'une Sœur qui, depuis deux ans, veillait toutes les nuits dans les salles. Comme on avait voulu, pour cette circonstance, lui procurer un repos complet, les étudiants s'inquièrent et, le lendemain, demandèrent si leur bonne Sœur Eugénie ne remplissait plus son office.

L'hôpital Rawson de Buenos-Ayres fut construit, il y a environ cinquante ans, pour les invalides de la guerre du Paraguay. Depuis vingt ans, il est réellement constitué en hôpital. Les Sœurs y sont depuis à peu près ce même temps. La vie, le mouvement et le travail n'y manquent pas, et il y vient des malades en plus grand nombre qu'on n'a de lits.

Pendant notre séjour à Buenos-Ayres, deux Sœurs sont mortes à peu de jours de distance, dans cette mai-

son, et ces bonnes ouvrières laissèrent un grand vide dans les cœurs et dans l'hôpital.

Il nous restait encore deux maisons à visiter à Buenos-Ayres, mais, désirant être de retour pour la fête de saint Vincent, je résolus de partir pour Montevideo.

URUGUAY

Le 2 juillet, à cinq heures du soir, nous nous embarquons donc sur l'*Eolo* ; on nous avait annoncé un charmant voyage et des plus faciles. On se couche à Buenos-Ayres, nous avait-on dit, et, le lendemain, à six heures, on se lève à Montevideo. C'est bien comme cela, en effet, que tout se passe. Mais nous, qui depuis deux ans de voyages n'avions jamais eu le mal de mer, cette fois-ci, il a fallu inscrire sur le journal : nuit terrible. Le vent *pampero* s'était élevé, la mer était démontée ; les vagues soulevaient le vapeur avec des bruits effroyables, pour retomber ensuite avec des craquements sinistres, et nous nous demandions si notre dernière heure n'était pas arrivée.

Ce n'est que vers huit heures du matin que nous avons pu débarquer, et chacun à son tour sortait plus mort que vif de sa cabine, disant que, depuis des années, on n'avait vu si mauvais temps. Aussi, les Sœurs supérieures venues en remorqueur pour nous prendre, nous attendaient impatiemment, craignant quelque accident ; le bonheur de se voir dissipa les derniers nuages de cette pénible nuit. Descendues à la maison de Miséricorde, chez la bonne et respectable Sœur Duthu, j'y commençai la visite et m'intéressai vivement aux œuvres considérables de cette maison.

On terminait la retraite des enfants de Marie externes, qui avait été donnée par M. Chambon, Lazariste, et Monseigneur l'évêque avait bien voulu présider

la clôture. Cette association externe est divisée en deux ; une spécialement pour les jeunes filles du monde, une autre pour les ouvrières et les maîtresses d'écoles, et celle dite du Rosaire est pour les négresses qui, la plupart, sont en service.

Ces maîtresses d'écoles sont des jeunes filles de la campagne qui viennent étudier. C'est un moyen pratique d'évangélisation, car ces jeunes filles, une fois rentrées dans leur petit pays, sont à même de remplir une mission d'apôtre dans les institutions qu'elles dirigent.

Trois différentes conférences procurent aux pauvres des secours de tous genres, et les nombreuses associations des mères chrétiennes, du Divin Maître, de sainte Philomène, exercent sur la ville entière une véritable et sérieuse influence religieuse.

En allant d'une maison à l'autre, il nous a été facile d'admirer la jolie ville de Montevideo, qui est claire, riante, et d'une propreté exquise. A l'extrémité, se trouve *la Union*, immense et splendide établissement dit : Asile des vieillards et hôpital des maladies chroniques. Toutes les salles, qui sont larges et aérées, sont entourées de jardins, de plantes magnifiques, et les récréations de ces vieillards et de ces vieilles femmes, qui sont plus de 500, se passent dans des préaux couverts très agréables. C'est certainement un des plus beaux établissements des Filles de la Charité de cette province.

Les classes sont complètement séparées de l'hôpital ; avec l'asile, elles comptent plus de 600 enfants. L'école ménagère, qui fonctionne depuis quelque temps déjà, est très suivie et satisfait les parents et les enfants, qui aiment cette diversion. On secourt des familles pauvres, auxquelles la pharmacie livre les remèdes gratuits. Les enfants de Marie font le catéchisme, le dimanche, aux petits vagabonds.

La maison du *Cordon* dite de l'Enfant-Jésus de

Prague, et celle du *Reducto*, dite de la Médaille miraculeuse, sont dans la campagne de Montevideo, toutes les deux, et assez éloignées l'une de l'autre. Chacune de leur côté, elles exercent leur zèle charitable près des enfants des classes, près des pensionnaires, aux ouvroirs externes et parmi les associations d'enfants de Marie, qui sont toujours une des meilleures consolations.

Ce fut l'*Eolo* encore qui nous ramena à Buenos-Ayres, où nous arrivions le 17 juillet, à travers un épais brouillard qui nous avait tenues en arrêt pendant quatre heures de la nuit.

A la Maison centrale des Filles de la Charité, on se préparait à la fête de saint Vincent, et les échos répétaient le chant de voix enfantines, dont l'ensemble était parfait. C'était le prélude de la belle journée du 19 juillet. Un missionnaire, M. Dollet, apprit à 150 enfants, en quelques répétitions, la messe du Vatican. Il serait difficile de mieux faire, et tous ceux qui ont eu le bonheur d'entendre ce chant n'ont pu que louer, d'une part, la constance et le talent, et, de l'autre, la bonne volonté et le succès.

L'assistance nombreuse, en cette fête de notre bienheureux Père, témoignait assez qu'à Buenos-Ayres on aime saint Vincent de Paul et ses œuvres, et ce fut, pour nos cœurs, la plus douce et la meilleure des consolations.

Il y a trois ans à peu près, M^{me} Auriburu, présidente du Comité des dames de charité de Buenos-Ayres, demanda des Sœurs pour un établissement colossal, qu'elle destinait aux œuvres et, principalement, à accueillir les ouvrières, institutrices et jeunes filles de passage. J'ai pu constater que déjà plusieurs sont à demeure. Quelques-unes travaillent dans les différents ateliers de la maison; on a le projet d'établir un blanchissage, un repassage, un atelier de confection, etc.

L'espace ne manquera pas, et, en attendant cette abondante moisson, on cultive, au petit patronage du dimanche, quelques jeunes âmes auxquelles on fait faire la première communion.

Nous terminons les visites de Buenos-Ayres par celle du collège de l'Immaculée Conception. Toujours de la jeunesse : il y a là un demi-pensionnat de 115 jeunes filles, des classes gratuites, un ouvroir externe de 120 jeunes filles qui font de magnifiques ouvrages de broderie et auxquelles on peut faire un bien immense; une association d'enfants de Marie, environ 250 jeunes filles du monde, une centaine d'enfants de Marie mariées, et qui ont également leur réunion mensuelle et leur retraite dans l'année. Il y a, en outre, l'œuvre des Tabernacles, le patronage le dimanche, et, enfin, un dispensaire où l'on donne, en plus des médicaments, divers comestibles. C'est une maison que Dieu bénit visiblement.

PARAGUAY

Le Paraguay, qui a été notre dernière étape dans cette partie de l'Amérique du Sud, nous a laissé de bien bons souvenirs. C'est un de nos plus jolis voyages; il dure sept à huit jours et se fait entièrement sur différents fleuves, qui n'ont pas le désagrément d'une mauvaise mer, mais où l'on a, au contraire, l'avantage des rives attrayantes. Nous partîmes le 28 juillet, sur le bateau *Paris*, nom qui nous est cher, et, grâce à un temps magnifique, nous y avons fait un séjour des plus agréables. Tantôt, nous tournions autour de petites îles verdoyantes, et nous jouissions du feuillage qui se penchait près de nous; tantôt, plus au large, nous admirions les fleuves dont les eaux de différentes couleurs s'animaient et s'unissaient. Et puis, c'étaient des oiseaux aux ailes variées, aux couleurs éclatantes, comme les

flamants roses, ou bien les crocodiles de toute taille assez nombreux pour nous faire peur; certains, bien affamés sans doute, nous regardaient en face; d'autres, plus timides, s'enfonçaient dans l'eau à notre approche.

La route, en se continuant, se fait plus belle, plus intéressante encore. On rencontre de petits ports, simples et gracieux dans leur pittoresque et pauvre aspect; quelle tranquillité dans ce fleuve, et quelle diversité de contours ! Nous rencontrons Palmas, ville bien nommée, car on n'y voit que des palmiers de tous côtés; puis Humaita, avec les ruines d'une église, qui a servi de refuge en temps de guerre, et à laquelle on a mis le feu, alors que tout le monde s'y était réfugié.

En certains endroits, l'eau semble manquer, et le bateau rase le sable; il arrive parfois même qu'il est obligé de rester stationnaire, attendant que le fleuve se remplisse pour continuer la route. Nous n'avons, heureusement, pas eu cet inconvénient, et le *Paris* a si majestueusement et si lestement glissé, que nous sommes arrivées un jour plus tôt qu'il n'était prévu à Assomption.

Assomption, la capitale du Paraguay, est une ville un peu morne, qui, peu à peu, se refait; la campagne est délicieuse, il y a des points de vue charmants de montagnes, de verdure, et des habitations riantes. Le Paraguay est sympathique par sa simplicité.

Trois maisons de Filles de la Charité s'y sont installées, après bien des épreuves et des difficultés, mais toujours aidées et soutenues par le bon et dévoué supérieur des Lazaristes, M. Montagne. Aujourd'hui, chacune de ces maisons a ses joies, ses consolations.

C'est en 1882 que commença la première maison des Filles de la Charité au Paraguay. L'hôpital de l'Assomption s'établit petitement, et il a pris, depuis, de l'extension : il est très gracieux, entouré de fleurs et bien

situé dans la campagne. Plus loin, les lépreux sont au lazaret, en face de l'hôpital. Il y a un orphelinat, des classes, un ouvroir externe et, le dimanche, on réunit les mères de famille; il existe également une association connue sous le nom de « Christ rédempteur » pour les pères de famille, et on leur fait une instruction en langue du pays.

Le « collège » ou maison de la Providence, à l'Assomption, porte très bien son nom, les débuts ayant été bien éprouvés et tourmentés de toutes manières. Ce ne fut qu'après quatorze ans de déménagements successifs que les Sœurs purent acheter un terrain et faire construire, pour un pensionnat, le local actuel, bien insuffisant encore, les mêmes pièces servant, et de classes le jour, et de dortoir la nuit, ce qui, on le comprend, n'est guère commode; mais l'espoir soutient, et aussi les résultats qu'on obtient.

Ce sont les Filles de la Charité qui ont fait, ici, les familles chrétiennes, et les enfants se plaisent à dire que, sans les Sœurs, elles seraient païennes. Des jeunes filles viennent deux fois la semaine à cette maison, pour travailler aux ornements d'église. Un magnifique noyau d'enfants de Marie sont à édification dans le monde et font beaucoup de bien autour d'elles.

L'Asile des vieillards fut la dernière maison établie à l'Assomption par les Sœurs, en 1898. Elle contient des vieillards, des enfants trouvés, garçons et filles, et, dans un terrain plus éloigné, des fous. C'est tout un monde de jeunes et de vieux qui circule dans cette maison, heureusement très vaste, très bien tenue, dont l'étendue des jardins ne peut se mesurer.

Nous ne devons quitter le Paraguay qu'après la fête de l'Assomption. Cette fête se fit très solennellement, à la cathédrale, avec grand'messe et vêpres chantées par le séminaire, qui est sous la direction des Laza-

ristes. A la procession, faite musique en tête, il y avait un groupe magnifique d'enfants de Marie, remarquables autant par leur nombre que par leur tenue, et portant gracieusement leur bannière. Le clergé et le séminaire avaient été, auparavant, chercher l'image de la sainte Vierge, qui a sa résidence habituelle chez une dame des plus respectables de la ville, et qui n'en sort qu'aux grandes circonstances. Elle était somptueusement habillée, avec une robe de satin bleu toute couverte d'or, un manteau de velours étincelant de pierreries, des cheveux épars sur ses épaules, couronnés de bijoux. Mais, ce qui, surtout, faisait plaisir à voir, c'était la foi, la piété enthousiaste de ces braves gens, se disputant l'honneur de porter l'image de leur Mère Immaculée.

Nous étions de retour à Buenos-Ayres le 25 août, et, le 30, après avoir revu toutes nos chères Sœurs et fait nos adieux à la respectable et digne Sœur Polère, que nous n'oublierons pas devant Dieu, ma Sœur Delfour, Visitatrice de la province, et ma Sœur Assistante, vinrent nous embarquer pour le Brésil.

Le souvenir des belles œuvres, où tant de jeunes âmes sont soignées et entourées, celui de la bonne et cordiale réception de nos Sœurs, nous feront un devoir de demander, pour cette chère province de la République Argentine, les meilleures bénédictions de Celui de qui descend tout don parfait.

(A suivre.)

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

57 Frère Garganese (Philomin), coadjuteur, décédé le 30 novembre 1909, à Naples (Italie); 70 ans d'âge 49 de vocation.

1. Frère Gemayel (Antoine), coadjuteur, décédé le 16 décembre 1909, à Beyrouth (Syrie); 38 ans d'âge, 16 de vocation.
2. Frère Casado (François), coadjuteur, décédé le 20 décembre 1909, à Madrid (Espagne); 76 ans d'âge, 49 de vocation.
3. M. Ronckier (Joseph), prêtre, décédé le 20 décembre 1909, à Cachoeiro (Brésil); 35 ans d'âge, 15 de vocation.
4. M. Barbier (Hyacinthe), prêtre, décédé le 28 décembre 1909, à Dax (France); 79 ans d'âge, 55 de vocation.
5. Frère Santamaria (Paul), coadjuteur, décédé le 29 décembre 1909, à Villafranca (Espagne); 26 ans d'âge, 8 de vocation.
6. M. Bonner (Pierre), prêtre décédé le 7 janvier 1910, à Alger (Algérie); 80 ans d'âge, 52 de vocation.
7. Frère Illera (Herménegilde), coadjuteur, décédé le 30 décembre 1909, à Madrid (Espagne), 56 ans d'âge, 30 de vocation.
8. M. Domenge (François), prêtre, décédé le 12 janvier 1910, à Toursainte, près Marseille (France); 42 ans d'âge, 20 de vocation.
9. M. Kouo (Pierre), prêtre, décédé le 8 janvier 1910, en Chine; 69 ans d'âge, 45 de vocation.
10. M. Kreutzer (Pierre), prêtre, décédé le 28 janvier 1910, à Theux (Belgique); 83 ans d'âge, 56 de vocation.
11. M. Bodin (Aimé), prêtre, décédé le 30 janvier 1910, à la maison-mère, à Paris; 81 ans d'âge, 54 de vocation.
12. M. Beckmann (Guillaume), prêtre, décédé à Dusseldorf (Allemagne); 77 ans d'âge, 11 de vocation.
13. Frère Defossa (Jean-Alphonse), coadjuteur, décédé

- le 6 février 1910, à Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul (France); 47 ans d'âge, 9 de vocation.
14. Frère Blum (François), coadjuteur, décédé en février 1910, à San-José de Costa Rica; 68 ans d'âge, 44 de vocation.
15. Mgr Lesné (François), archevêque de Philippopoli, délégué apostolique de Perse, décédé le 11 février 1910, à Ourmiah (Perse); 63 ans d'âge, 41 de vocation.
16. M. Boucher (Alfred), prêtre de la Mission de Chine, décédé le 20 février 1910, à Colombo; 33 ans d'âge, 11 de vocation.
17. M. Moonen (Hubert), prêtre, décédé le 26 février 1910, à Panningen (Hollande); 42 ans d'âge, 20 de vocation.

Dans le Nécrologe qu'on vient de lire, se trouve le nom de M. Aimé Bodin. Sur ce respectable Missionnaire, originaire de Tours, la *Semaine religieuse de Tours* a publié les lignes suivantes (18 février 1910) :

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* mon vénéré oncle, le Père Bodin, Lazariste, décédé à la maison-mère, à Paris, le 30 janvier dernier.

Permettez-moi de vous donner, un peu au hasard de mes souvenirs, quelques détails qui pourront peut-être intéresser les nombreux amis qu'il avait dans le diocèse.

L'abbé Bodin, nature généreuse, enthousiaste, eut toujours un zèle ardent pour le salut des âmes. Il le montra bien dès le jour de son ordination sacerdotale. A peine sorti de la cathédrale, il alla se jeter aux pieds de son père : « Demain, lui dit-il, j'aurai le bonheur de dire ma première messe, mais mon bonheur ne sera com-

plet que si vous voulez bien communier de ma main. » M. Bodin, ancien professeur de l'Université, chrétien de sentiments, mais qui, hélas ! comme tant d'autres, avait laissé les pratiques religieuses, est surpris de cette démarche, à laquelle il ne s'attendait pas ; il hésite, il ne sait que répondre ; mais, voyant son fils insister d'une voix tremblante d'émotion : « Vous ne me refuserez pas cette grâce, je suis prêtre pour sauver les âmes, la première que je veux gagner à Dieu, c'est celle de mon père » ; il est ému, lui aussi, il est gagné, et, le lendemain matin, on vit ce spectacle touchant : le père, infirme, apporté à la sainte table par des mains amies, et le fils, prêtre de la veille, inaugurant son apostolat en communiant son père converti, ramené par lui à Dieu, et tous deux versant d'abondantes larmes de reconnaissance et de joie.

L'abbé Bodin fut nommé vicaire à Amboise, d'où bientôt il fut rappelé à Tours, pour exercer les mêmes fonctions à la cathédrale.

Le ministère paroissial ne pouvait suffire à l'activité dévorante de M. Bodin. Il voulait être missionnaire. L'autorisation de partir ne venant pas assez vite à son gré, il voulut montrer, d'une manière évidente aux yeux de tous, que telle était bien sa vocation, et que seul le vœu de pauvreté pouvait satisfaire les aspirations de son âme. Voici comment il s'y prit (il a raconté souvent lui-même cet épisode de sa vie) : il alla chercher tous les pauvres du quartier, les fit entrer chez lui : « Maintenant, mes amis, leur dit-il, tout ce qui est ici est à vous, vous pouvez prendre tout ce que vous voudrez. » Il n'eut pas besoin de le dire deux fois, et aussitôt, l'un d'emporter les draps, l'autre le matelas, l'autre la paille, un autre une table, un autre une chaise, etc. Le déménagement fut exécuté en quelques minutes. Au milieu de ce branle-bas général, l'abbé, lui, riait de

tout son cœur. Il ne garda qu'une statue de la Vierge et un petit bureau de travail. La nuit, il couchait sur le parquet, enveloppé d'une couverture.

Lorsque le fait fut connu, il reçut de ses parents, est-il besoin de le dire, sévères remontrances et sages conseils, puis on réorganisa son ménage, mais ce fut peine perdue; peu de temps après, l'abbé récidivait et était redevenu pauvre comme ci-devant.

Enfin, la permission attendue fut accordée, et, heureux et content, il entra chez les Lazaristes.

Le noviciat terminé, combien il eût désiré aller dans les missions, à l'étranger! Là, il y a l'idéal du martyr qui l'attirait. Quand il venait, avec la permission de ses supérieurs, passer quelques jours de vacances au sein de sa famille, il s'ouvrait volontiers, devant nous, à ce sujet, et avec un accent de foi dans lequel on sentait vibrer toute son âme, il aimait à chanter le cantique bien connu de l'apôtre qui fait, pour Dieu, le sacrifice de sa vie.

Mais ses supérieurs ne jugèrent pas à propos d'accéder à son désir; alors, commença pour lui cette vie de missionnaire en France, qui devait durer cinquante années, et qui fut la plus grande joie de son cœur : « Chaque jour, répétait-il souvent, je récite un *Te Deum* pour remercier Dieu de m'avoir fait missionnaire. »

Et, pendant ce demi-siècle, avec une ardeur toujours jeune, avec un entrain qui ne se démentit jamais, avec un zèle infatigable, servi, d'ailleurs, par une santé toujours robuste, on le vit porter la parole de Dieu tantôt dans un diocèse, tantôt dans un autre, mais particulièrement dans les diocèses de Périgueux et d'Orléans, où, pendant longtemps, il résida.

Partout où il passa, il laissa des traces profondes, et on peut dire qu'elles sont innombrables les âmes qu'il a ramenées à Dieu. Mais quel était donc le secret de son

succès ? Certes, son éloquence n'avait rien d'extraordinaire ; elle était faite de considérations plutôt communes, accompagnées d'histoires très simples, trop simples même, au dire de plusieurs. Tous ses moyens d'apostolat n'étaient pas également appréciés de tout le monde : quelques-uns, employés par d'autres que lui, auraient manqué leur but ; entre ses mains, ils étaient visiblement bénis de Dieu. Son secret ? il ne le cachait pas, c'était l'esprit de foi, c'était la prière. « Jamais, disait-il, je ne monte en chaire sans passer au moins un quart d'heure devant le Saint-Sacrement, afin d'obtenir de mon Divin Maître qu'il veuille bien bénir mes paroles. » C'est là, dans le recueillement, dans la méditation, devant le tabernacle, qu'il trouvait cet accent de conviction que connaissent tous ceux qui l'ont entendu et qui touchait les cœurs ; c'est là qu'il puisait, à sa source, cet amour de Dieu qui rayonnait de toute sa personne et qu'il faisait pénétrer dans les âmes.

A cela, il joignait l'agrément d'un caractère toujours gai, toujours aimable. On devinait, en l'approchant, une âme tranquille, une âme en paix, débordante de joie. Lorsqu'on savait que le bon Père Bodin devait être d'une réunion ou d'une fête, à l'avance, on s'en réjouissait, tant était grand le charme de sa présence.

Chassé de sa chère maison d'Orléans par les derniers événements, il résidait depuis quelques années à la maison-mère, à Paris. Le poids des ans avait bien quelque peu courbé ses épaules, mais rien ne pouvait diminuer l'ardeur de son zèle toujours intrépide. On le voyait sans cesse occupé à confesser à la chapelle, à porter les secours de la religion aux malades du quartier, à quêter pour les pauvres, à visiter les malheureux qu'il secourait de ses aumônes. Quatre jours avant sa mort, il m'écrivait : « Je vais mieux (il avait une bronchite depuis plusieurs semaines), aussi j'espère bien, malgré mes quatre-

vingts ans passés, prêcher encore une petite mission cette année-ci. Cependant, si Dieu ne le veut pas, je dirai : que sa volonté soit faite, car j'ai appris, dans les œuvres de sainte Thérèse, que l'on peut sauver plus d'âmes en faisant la volonté de Dieu qu'en faisant la sienne propre. »

Que de fois on lui a entendu dire, avec cet accent enthousiaste qui lui était particulier, accompagné d'un geste énergique : « Je voudrais mourir comme le soldat, sur la brèche, les armes à la main. » Il a été exaucé. A peine remis de sa bronchite, le 29 janvier, il commit l'imprudence de descendre à la chapelle, et d'y entendre des confessions la journée tout entière. Le lendemain, dimanche, fatigué, épuisé, il dit encore la sainte messe, mais pris d'une angine de poitrine foudroyante, il dut bientôt s'aliter et, le soir même, il succombait.

Certes, le départ pour son éternité du cher et regretté Père Bodin est pénible aux siens, à ses amis ; il était si bon, et nous l'aimions tant ! Mais avons-nous, vraiment, le droit de nous attrister ? N'est-il pas de ceux dont il a été dit : *Beati qui in Domino moriuntur*. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Puis, si gagner une seule âme à Dieu est un gage de salut pour celui qui a été l'instrument de la divine miséricorde, quelle doit être alors sa récompense !

A. BONGENDRE,
curé de Saint-Gilles.

NOS CHERES SŒURS

27 novembre 1909.

Isidora Jauregui, décédée à la Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne ; 28 ans d'âge, 3 de vocation.

Maria Perez, Collège Saint-Gervais de Barcelone ; 50, 15.

Catalina Pocallet, Hôpital d'Almeria, Espagne ; 77, 51.

Josefa Urdalleta, Hôpital de Onate, Espagne ; 45, 21.

Rita Salagre, Asile San Fernando de Séville ; 61, 41.

Brigida Cortegni, Hôpital de Ubeda, Espagne ; 23, 2.

- Marie Massimino, Hôpital d'Iglesias, Italie; 42, 20.
Rose Boggio, Maison centrale de Turin; 51, 27.
Silvestra Cuellar, Ecole de Buga, Colombie; 38, 12.
Anne Schwarzbach, Hôpital de Saint-Polten, Autriche; 32, 5.
Julienne Percheron, Maison de Charité de Stains, France, 68, 41.
Eugénie Dega, Maison de Charité de Clichy, France; 63, 39.
Anne-Marie Sweeney, Maison centrale d'Emmitsburg, Etats-Unis; 81, 55.
Marguerite Montaubérie, Maison de Charité de Clichy, France; 91, 64.
Marie Llugnot, Asile Saint-Vincent de La Teppe, France; 68, 46.
Clarisse Degois, Maison Principale, à Paris; 47, 24.
Elisabeth Tréhut, Maison de Charité de Montolieu, France; 9, 48.
Marie Grin, Maison de Charité d'Aidin, Turquie d'Asie; 73, 49.
Marie de Masin, Maison de Charité de Fougères, France; 67, 40.
Elisabeth Avisse, Maison centrale de Naples, Italie; 30, 8.
Marie Hubad, Hôpital général de Laibach, Autriche; 26, 10.
Anne Durif, Hôpital de la Ricamarie, France; 77, 55.
Rose Camattini, Maison centrale de Turin; 69, 44.
Hélène Glass, Maison centrale de Turin; 64, 36.
Rose Cabannes, Maison de Charité de Montolieu, France; 69, 51.
Giuditta Cordiviola, Ricovero de Livourne, Italie; 64, 45.
Elisabeth Wilson, Infirmerie de Mobile, Etats-Unis; 73, 40.
Basilisa Asenjo, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 24, 4.
Angela Fernandez, Hôpital d'Antequera, Espagne; 80, 55.
Francisca Cuesta, Hôpital militaire de Barcelone; 25, 9.
Rosa Guïteras, Hôpital de La Carolina, Espagne; 38, 17.
Beatriz Velasco, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 28, 3.
Victoire Merly, Maison de la Cité de Carcassonne; 56, 34.
Elise Bizet, Maison de la Glacerie de Montluçon; 68, 39.
Julie Cazalens, Maison de Charité de Château-l'Evêque; 71, 41.
Adèle Hock, Hôpital d'Esztergom, Hongrie; 36, 15.
Julie Lemaire, Maison Principale à Paris; 82, 55.
Marie Renou, Maison Principale à Paris; 43, 18.
Zulmé Brocard, Hôpital de la Charité de Saint-Etienne, France; 77, 47.
Casimire Wojno, Hôpital Praga de Varsovie; 74, 55.
Marthe Bernard, Hospice d'Annapes, France; 65, 47.
Marie Defacq, Maison Principale à Paris; 25, 9 mois.

- Eugénie Hanez, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne; 29, 1.
Juana de la Cruz, Collège de l'Immaculée-Conception à la Havane; 45, 20.
Anne Reynaud, Orphelinat de Fécamp, France; 86, 62.
Hélène Hervieux, Maison de Charité de Saint-Michel, Algérie; 27, 2.
Clémence Hochart, Maison de Charité de Loos, France; 74, 49.
Adèle Antelme, Orphelinat de Sainte-Marguerite, France; 80, 53.
Eulalie Jammes, Hôtel-Dieu d'Agde, France; 72, 48.
Thadée Klemkiewicz, Orphelinat Saint-Vincent de Buffalo, Etats-Unis; 70, 54.
Manuela de Dravasa, Asile des aliénés de Cadix, Espagne; 39, 9.
Maria Avinzano, Asile Sala Cuna de Bilbao, Espagne; 75, 51.
Marie-Madeleine Guckian, Ecole de Petersburg, Etats-Unis; 65, 48.
Marie Garros, Maison de Charité, paroisse Saint-Projet de Bordeaux; 70, 51.
Georgina Coelho, Orphelinat de Pernambuco, Brésil; 40, 18.
Luisa Ferappi, Maison centrale de Sienne; 65, 33.
Marie Grange, Hôtel-Dieu d'Orange, France; 75, 48.
Elisabeth Hoimann, Maison centrale de Graz, Autriche; 46, 27.
Clotilde Gourbil, Maison de Charité de Rennes; 22, 1.
Claude Leida, Hôpital de Merate, Italie; 34, 12.
Jeanne Malmezar, Maison de Charité de Châtillon-sous-Bagneux; 61, 41.
Marie Dornig, Vincentinum de Graz; 67, 51.

1^{er} janvier 1910.

- Marie Sullivan, Asile des aliénés de Dearborn, Etats-Unis; 68, 39.
Jeanne Pagis, Maison de Charité de Château-l'Evêque; 70, 44.
Marie Durand du Boncheron, Ouvroir des Jeunes Economes, à Paris; 69, 40.
Françoise Rouger, Orphelinat d'Elancourt, France; 74, 54.
Maria Bonnaure, Maison de Charité de Montolieu; 39, 19.
Eugénie Chambon, Maison de Charité, paroisse Saint-Pierre de Vaise, à Lyon; 50, 30.
Jeanne Roquessalanes, Hôpital Sainte-Anne de Lima, Pérou; 85, 63.
Marie Sallefranque, Collège de l'Immaculée-Conception de Buenos-Ayres; 31, 11.
Thérèse Giacopetti, Hôpital militaire de Milan, Italie; 77, 54.

- Marie Langowska, Maison centrale de Cracovie, Pologne autrichienne; 27, 3.
- Josefa Gay, Asile des Pauvres de Valencia, Espagne; 76, 53.
- Teresa Golobart, Hôpital des Femmes incurables à Madrid; 80, 60.
- Juana Villanueva, Miséricorde de Tolède, Espagne; 76, 54.
- Petronila Ros, Hôpital général de Valencia, Espagne; 37, 14.
- Juana de Amezaga, Hôpital général de Valencia, Espagne; 41, 20.
- Marie Honoré, Maison de Charité, paroisse Saint-Lazare, à Marseille; 78, 49.
- Margarita Galarreta, Infirmerie de Flores, République Argentine; 23, 2.
- Guiseppa de Felice, Maison centrale de Naples; 25, 5.
- Jeanne Farradèche, Maison centrale d'Alger; 60, 42.
- Marie Keily, Hôpital Saint-Thomas de Nashville, États-Unis; 36, 16.
- Claudine Champay, Hôpital de Cette, France; 81, 60.
- Marie Samat, Hôpital de Lodève, France; 55, 34.
- Marguerite Salgues, Maison Saint-Vincent de Lyon; 50, 21.
- Eugénie Ledoux, Maison de Charité, paroisse Saint-Séverin, à Paris; 68, 42.
- Maria Bertelotti, Maison des aliénés à Sienne; 78, 46.
- Marie Ernst, Hôtel-Dieu de la Nouvelle-Orléans, États-Unis; 76, 55.
- Dolorès Vasquez, Hôpital général de Guayaquil, Equateur; 69, 37.
- Marguerite Morrogh, Orphelinat de garçons de Liverpool, Angleterre; 78, 47.
- Jeanne Tresc, Hôpital de Pézenas, France; 65, 41.
- Rosalie Fusani, Maison centrale de Naples; 26, 3.
- Thérèse Bossan, Maison Principale à Paris; 82, 58.
- Eulalia Fignerola, Hospice civil d'Alicante, Espagne; 35, 12.
- Leonor Cortes, Hôpital général de Valencia, Espagne; 66, 27.
- Baltasara Martinez, Collège de Santiago de Galice, Espagne; 73, 58.
- Marie Librangheon, Maison de Charité de Tilleur, Belgique; 66, 47.
- Marie Duranc, Asile des Vieillards de Versailles; 60, 32.
- Thérèse Ciampa, Maison centrale de Naples; 30, 7.
- Clotilde Mattei, Orphelinat de Lecce, Italie; 34, 13.
- Jeanne Chambon, Maison Principale à Paris; 72, 53.
- Julie Fratini, Maison Saint-Nicolas de Sienne; 37, 15.
- Julie Ferri, Orphelinat de Comocchio, Italie; 47, 26.
- Marie Sevin, Maison de Charité, paroisse Sainte-Clotilde, à Paris; 75, 50.
- Joséphine Lanoé, Crèche Sainte-Marie de Marseille; 83, 59.

- Marthe Lefèvre, Hôpital de Pithiviers, France; 43, 7.
Marie Hangot, Maison Principale à Paris; 37, 16.
Léontine Bonnet, Hôtel-Dieu de Castres, France; 68, 42.
Justine Grosser, Asile des Vieillards à Fburn, Prusse; 61, 23.
Paule Pozzi, Maison centrale de Turin; 58, 39.
Marie Armando, Maison centrale de Turin; 66, 43.
Francisca Casado, Maison centrale de Madrid; 61, 40.
Bonifacia Luengo, Hôpital général de Valladolid, Espagne;
59, 35.
Cecilia Ochoa de Eribe, Hospice de Léon, Espagne; 56, 33.
Françoise Chabanne, Hospice civil à Armentières, France;
76, 51.
Monika Riedler, Maison centrale de Salzburg, Autriche;
35, 9.
Bastide Boutonnet, Hôpital de Montceau-les-Mines, France;
76, 50.
Catherine Klem, Maison centrale d'Emmitsburg, États-Unis;
85, 69.
Marie Grollier, Maison Principale à Paris; 63, 38.
Palmyre Dekeirel, Maison de Charité de Saint-Omer, France;
36, 12.
Barbe Bele, Hôpital de Marburg, Autriche; 36, 12.
Marie Mordelet, Hôpital de Mustapha, à Alger; 78, 51.
Victoire Héraud, Maison de retraite de Châtillon-sous-Bagneux;
34, 12.
Agnès Kelly, Asile des aliénés de Dearborn, États-Unis; 31, 3.
Marie Fabre, Maison centrale de Naples; 70, 52.
Marie Bondin, Maison Principale à Paris; 72, 49.
Concitta Seghetti, Maison centrale de Sienne; 68, 42.
Gertrude Wallowy, Hôpital de Wilhelmine, Autriche; 31, 8.
Maria Loba, Hospice de Varones à Jerez, Espagne; 59, 39.
Bénita Goldaracena, Hôpital général de Valencia, Espagne;
48, 23.
Maria Arteaga, Hôpital général de Valencia, Espagne; 41, 11.
Leoncía Villalain, Hospice des Enfants trouvés de Murcia,
Espagne; 26, 5.
Anne Marmoiton, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Malaga,
Espagne; 60, 39.
Rafaëla Gutierrez, Hospice de Valladolid, Espagne; 59, 31.
Joséphine Piato, Maison de Charité de Nancy, France; 80, 54.
Marie Sfascioti, Maison centrale de Constantinople; 65, 48.
Marie Degraix, Maison de Charité de Clichy; 42, 21.
Henriette de Carbonel, Maison de Charité, paroisse Notre-
Dame des Blancs-Manteaux, à Paris; 46, 25.
Sarah Cogley, Asile des Enfants trouvés à Saint-Louis, États-
Unis; 74, 50.

- Ellen Minton, Hôpital Sainte-Marie d'Evansville, Etats-Unis ;
62, 44.
Claudine Frémont, Hospice de Mouzon, France ; 71, 51.
Anna Ladent, Maison de Charité de l'Hay, France ; 74, 53.
Anne Fiedler, Hôpital Saint-Johann de Budapest, Hongrie ;
31, 10.
Martina Moore, Maison centrale d'Emmitsburg, Etats-Unis ;
86, 61.
Marguerite Barryre, Maison de Charité d'Arles, France ;
78, 51.
Justine Branicka, Maison centrale de Cracovie, Autriche ;
80, 48.
Thérèse Lauron, Maison de Charité de La Ciotat, France ;
70, 50.
Angela Buey, Hospice de Malaga, Espagne ; 64, 33.
Clemencia Echevarria, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro,
Espagne ; 50, 21.
Catalina Losarcos, Hôpital de la Princesse à Madrid ; 51, 27.
Trifona Leiza, Asile du Tiers-Ordre à Madrid ; 68, 44.
Magdalena Mestres, Asile des invalides de Carabanchel,
Espagne ; 53, 37.
Juana Cabanes, Hôpital de Ferrol, Espagne ; 38, 13.
Gertrude Obermaier, Maison centrale de Salzburg, Autriche ;
66, 40.
Marie Caissac, Hospice de Thiers, France ; 45, 21.
Esther Cordivola, Maison Saint-Joseph de Grugliasco, Italie ;
66, 42.
Marie Hauteville, Maison de Charité de Clichy ; 60, 45.
Emilie Broussons, Crèche Saint-Joseph de Lille ; 91, 66.
Victoire Labrousse, Collège de Rio-de-Janeiro, Brésil ; 77, 54.
Marie Maillard, Maison centrale de Rio-de-Janeiro ; 65, 38.
Marie Vaissette, Orphelinat Saint-Joseph de Smyrne ; 77, 52.
Philippine Lipinoka, Hôpital Wola à Varsovie ; 51, 31.
Louise Guillaume, Maison de Charité du Coteau, France ;
52, 29.
Marie Lepperdinger, Maison centrale de Salzburg ; 67, 46.
Marguerite O'Reilly, Hôpital de Buffalo, Etats-Unis ; 55, 26.
Marie Santini, Orphelinat de Montecassiano, Italie ; 60, 29.
Emilie Siwicka, Maison centrale de Cracovie, Pologne autri-
chienne ; 69, 44.
Anne Pétard, Maison Saint-Vincent de Lyon ; 69, 44.
Braulia Salas, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Malaga,
Espagne ; 65, 44.
Rose Devlin, Maison centrale d'Emmitsburg, Etats-Unis ;
84, 55.
Madeleine Allais, Maison centrale de Turin ; 63, 39.
Virginie Carbone, Maison centrale de Turin ; 31, 11.

- Marie Terrasossa, Maison centrale de Turin; 33, 9.
Françoise Solle, Maison de Charité, paroisse Saint-Bernard de la Chapelle, à Paris; 62, 44.
Marie Calzavara, Hôpital de Caltagirone, Italie; 30, 10.
Annè Desqueyrous, Orphelinat de Toulon; 68, 50.
Marguerite Fraisse, Maison de Charité de Longwy-Bas, France; 80, 55.
-

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

83. — LE SÉMINAIRE. POUR LA CHINE. — Voir ci-dessus, p. 124.)

On nous a prié de donner en français la traduction de la partie qui est en langue italienne, dans l'Indult que M. le Supérieur général a sollicité de Rome, et qui lui a été accordé à la date du 6 août 1909. — Voici la traduction :

, TRÈS SAINT PÈRE,

Le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission expose à Votre Sainteté que, dans quelques Vicariats Apostoliques de la Chine, il y a des prêtres séculiers désireux d'entrer dans la Congrégation de la Mission, leurs Vicaires apostoliques y consentant, lesquels Vicaires apostoliques ont l'espoir fondé de ravoïr ces prêtres pour travailler dans leur Vicariat après qu'ils auront accompli leur probation: que, par suite, pour empêcher que les populations dont ils ont actuellement le soin, restent abandonnées et ne puissent accomplir leur devoir pascal, il serait nécessaire de leur permettre d'interrompre à cette fin pendant six mois le cours de leur noviciat.

C'est pourquoi il implore la faveur d'un indult, afin que, nonobstant ladite interruption, leur noviciat puisse se considérer comme non interrompu, et qu'après l'avoir régulièrement accompli, ils puissent prononcer les saints vœux.

Dont, etc.

Le reste en latin; voir plus haut, page 124.

84. — DE QUELQUES POSTULANTS A ÉCARTER DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES D'HOMMES. — (Cong. des Religieux, 7 septembre 1909.)

La S. C. des Religieux, après approbation du pape, en l'audience du 7 septembre 1909, publie les mesures suivantes, valables pour toutes les Communautés d'hommes, en vue d'assurer un recrutement sérieux, car, est-il dit, « mieux vaut fermer parfois la porte à ceux qui veulent entrer, pour n'avoir pas à les ouvrir toutes grandes à ceux qui veulent sortir ».

« Il est absolument défendu, sauf permission spéciale du Saint-Siège, et sous peine de nullité de la profession, d'admettre au noviciat ou à la profession des postulants :

« 1° Qui auraient été expulsés des collèges, même laïques, pour mauvaises mœurs ou autres crimes;

« 2° Qui auraient été renvoyés, pour une raison quelconque, des séminaires ou collèges ecclésiastiques ou religieux » (non, par conséquent, ceux qui seraient sortis de leur propre volonté);

3° Qui auraient été renvoyés d'un ordre ou Congrégation religieuse quelconque, comme novices ou profès; ou qui, étant profès, auraient obtenu dispense de leurs vœux » (non ceux qui se seraient librement retirés, soit avant la profession, soit à l'expiration d'une période de vœux simples);

« 4° Qui, une fois admis comme profès ou comme novices, dans une province d'un Ordre ou Congrégation, et renvoyés, chercheraient à se faire admettre de nouveau dans le même Ordre ou la même Congrégation. »

Voici le texte de ce document :

DECRETUM DE QUIBUSDAM POSTULANTIBUS IN RELIGIOSIS FAMILIIS NON ADMITTENDIS. — EX AUDIENTIA SANCTISSIMI DIE 7. SEPTEMBRIS 1909.

Ecclesia Christi, licet spirituali gaudio afficiatur, quum fideles matura deliberatione et recta intentione statum perfectionis in religiosis familiis amplectuntur, qualitatis tamen quam numeri potius sollicita, ingressum in novitiatum et professionem votorum ita moderata est, ut eos tantum decreverit ad

evangelica consilia in religiosis Domibus servanda esse admit- tendos, qui divinæ vocationis argumenta præberent. Ipsum quoque probationis tempus, quod votorum emissionem præce- dit, ad hoc instituit, ut animi non solum religiosis imbue- rentur virtutibus, sed etiam a Superioribus rite exploraren- tur.

Debilitata tamen in regionibus non paucis vitæ christianæ disciplina Apostolica Sedes ingressum in religiosas Familias, examen tyronum et experimentum vitæ religiosæ, paulatim, progressu temporis, severiori quadam ratione ordinavit, edi- tiis ad rem legibus, quæ spem perseverantiæ et prosperi exitus firmiorem redderent.

Quum vero compertum sit, longe melius esse, ut aliquantulum claudantur januæ ingredientibus, ne postea late reserentur exeuntibus, sanctissimus Dominus noster Pius Papa X com- mittere dignatus est huic sacrae Congregationi negotiis Reli- giosorum Sodalium præpositæ, ut severiori hujusmodi Eccle- siæ disciplinæ insistens in admittendis alumnis ad novitiatum et vota, hæc statueret, ab omnibus religiosis virorum Fami- liis, graviter onerata Superiorum conscientia, fideliter in pos- terum servanda, quæ sequuntur.

Nullomodo, absque speciali venia Sedis Apostolicæ, et sub pœna nullitatis professionis, excipiantur, sive ad novitiatum sive ad emissionem votorum postulantes :

1° Qui e collegiis etiam laicis ob inhonestos mores vel ob alia crimina expulsi fuerint ;

2° Qui a seminariis et collegiis ecclesiasticis vel religiosis quacumque ratione dimissi fuerint ;

3° Qui, sive ut professi sive ut novitii, ab alio Ordine vel congregatione religiosa dimissi fuerint ; vel, si professi, dis- pensationem votorum obtinuerint ;

4° Qui jam admissi, sive ut professi sive ut novitii, in unam provinciam alicuius Ordinis vel congregationis et ab ea dimissi, in eandem vel in aliam ejusdem Ordinis vel congre- gationis provinciam recipi nitantur.

Contrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, non obstantibus.

Fr. I. C. Card. VIVES, *Praefectus*.

L. S.

D. L. JANSSENS, O. S. B., *Secretarius*.

Une mesure analogue vient d'être prise pour les Com- munautés religieuses de femmes, par un décret de la S. Congrégation des Religieux, signé du cardinal Vivès et du Père Janssens, O. S. B., et ratifié par le Souverain

Pontife Pie X, le 4 janvier 1910. (Voy. *Acta apostolicæ sedis*, t. 2, p. 63.)

85. — MÉDAILLE ET SCAPULAIRES. — On nous a demandé comment devait se porter la médaille dont nous avons parlé dans le précédent numéro des *Annales*, et qui, pour les Missionnaires et les Filles de la Charité de la province de Constantinople, équivalait au port des scapulaires.

Nous ne pouvons que citer les renseignements généraux donnés sur ce sujet, et qui ont été publiés par M. l'abbé Boudinhon, professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris. Voici ce qu'il dit (*Revue du Clergé français*, 1^{er} février 1910, p. 335) :

« D'une médaille destinée à remplacer le port des scapulaires. — Sans nous attarder à rectifier les informations plus ou moins fantaisistes répandues en ces derniers temps sur ces médailles nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant des renseignements exacts sur cette concession pontificale qui n'a encore fait l'objet d'aucun document officiel, que nous sachions du moins. Le Pape a autorisé un prélat de son entourage immédiat, et peut-être quelques prêtres, à donner aux médailles une bénédiction spéciale dont l'effet est que toute médaille ainsi bénite peut remplacer, pour celui qui la possède et la porte sur soi, le port des divers scapulaires. Il ne s'agit pas d'une médaille déterminée; toute médaille susceptible de recevoir les indulgences apostoliques peut aussi recevoir cette bénédiction. Il ne s'agit pas de remplacer la réception aux divers scapulaires, ni leur première imposition : rien n'est changé pour les conditions d'admission. Il ne s'agit pas non plus de supprimer le port des scapulaires : le remplacement est facultatif, non obligatoire. Mais la médaille ainsi bénite permet à celui qui la possède de jouir des privilèges et indulgences accordés aux membres des diverses confréries et associations qui ont pour insigne un scapulaire, et auxquelles il appartient, sans porter réellement le ou les scapulaires à la manière accoutumée. La médaille peut se porter au cou; on peut aussi se contenter de la porter sur soi, par exemple, attachée à son chapelet; ou encore de la garder chez soi en un lieu honorable, sur son bureau par exemple; suivant ce qui est déterminé depuis longtemps pour les objets de piété enrichis des indulgences apostoliques.

« Cette concession récente, motivée, à ce qu'il semble, par l'utilité qu'elle procurera aux nègres catholiques, qui portent le scapulaire comme signe distinctif de leur religion (on peut s'imaginer ce que deviennent sans tarder les scapulaires des nègres), est cependant valable pour tous les fidèles, et sans doute elle ne tardera pas à entrer dans la pratique générale. »

En s'inspirant de ces renseignements généraux, on aura une règle facile et légitime, — nous semble-t-il, — pour résoudre les questions posées au sujet de la concession mentionnée dans le précédent numéro des *Annales*, et faite pour la province de Constantinople.

Ce n'est pas seulement, d'ailleurs, aux pays de missions que cette nouvelle faculté peut être utile. Qui ne voit la difficulté de porter les scapulaires pour le jeune homme chrétien dans un lycée, pour un soldat malade dans un hôpital civil, pour l'artisan chrétien sur le chantier où il travaille la pierre ou le bois ?

NOTES HISTORIQUES

SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

A L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION.

Déjà, par la publication dans les *Annales* de l'Histoire manuscrite de la Congrégation de la Mission par M. Joseph Lacour et de l'histoire du généralat de M. Cayla par M. Perboyre, on a les données principales sur les événements accomplis sous chacun des Supérieurs généraux. A cause de cela, nous avons pensé qu'il serait bon qu'on trouvât aussi dans les *Annales* l'indication des principaux événements de la période qui va de la dispersion des missionnaires en France en 1792 jusqu'à la Restauration de l'administration normale de la Congrégation en 1827, quand fut nommé un nouveau Supérieur général, M. de Wailly.

Ce fut une très difficile époque pour la Congrégation. Car, si l'orage fut terrible en France, il ne faut pas oublier que les autres provinces de la Congrégation avaient vu se dresser leurs propres difficultés. Il n'était pas facile alors aux provinces d'Italie ou d'Espagne de se plier aux exigences de leurs souverains, ducs ou rois. Nos maisons de la province de

Pologne, avant la Révolution française, furent, ainsi que le pays lui-même, comme une proie pour les nations voisines : En 1772, lors du premier partage de la Pologne, les maisons de la Congrégation qui se trouvaient sur le territoire pris par l'Autriche, durent successivement se terminer sous les coups de la législation de Joseph II; quant à celles qui se trouvaient sur le territoire pris par la Prusse, l'année suivante, 1773, le roi — c'était Frédéric II — confisqua tous les biens ecclésiastiques malgré la promesse qu'il avait faite de les respecter. Pour les maisons qui se trouvaient sur le territoire pris par la Russie, leurs épreuves devaient être un peu retardées, mais on sait qu'elles furent plus dures encore. Telle était la situation quand survint en France la Révolution politique de 1789; cette Révolution s'aggrava du conflit religieux en 1790, 1791 et années suivantes.

En 1792, les Congrégations religieuses furent supprimées en France. Le Supérieur général, M. Cayla, dut quitter la France et mourut à Rome en 1800. L'autorité fut exercée pour la conduite générale de la Congrégation par des Vicaires généraux jusqu'en 1827. C'est de cette période que nous allons noter les principaux événements.

Ce récit devra être repris plus tard plus en détail.

I. — M. FÉLIX CAYLA,

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL. SON EXIL, SA MORT (1792-1800).

Comme nous l'avons raconté ailleurs, M. Cayla, Supérieur général depuis l'année 1788, était, après le désastre de la maison de Saint-Lazare de Paris, en 1789, rentré dans cette maison. Il dut la quitter en 1792. Il alla d'abord chercher un refuge dans le Forez, non loin de Lyon. Il est probable qu'en se dirigeant vers cette contrée, il espérait pouvoir passer en Suisse ou en Italie. Les difficultés qu'il rencontra à la réalisation de son projet le déterminèrent à reprendre la route de Paris, pour se rendre à Amiens, où il passa plusieurs mois, caché, et toujours exposé à être pris.

Par une lettre du 24 juillet 1793, datée d'Ypres, en Flandre, il faisait connaître à M. Fenaja, Visiteur de la province de Rome, sa situation : « Mon séjour en Flandre semble m'ouvrir la route d'Italie; mais je n'ai

ni assez de ressources pécuniaires, ni assez bonne santé pour entreprendre un voyage si long et si périlleux en ce temps. »



M. FÉLIX CAYLA DE LA GARDE
SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (1788-1800)

C'est pendant cette période que, comme nous le dirons tout à l'heure, à cause de l'impossibilité où l'on était de correspondre avec le Supérieur général, le Saint-Siège nomma M. Fenaja Vicaire apostolique de la Congrégation.

Enfin, le 1^{er} janvier 1794, M. Cayla, dans une Circulaire à la Congrégation, put dire :

« Depuis longtemps, mes relations avec vous ont été interrompues par des événements trop connus pour qu'il soit nécessaire de les retracer ici. Ce silence forcé a bien coûté à mon cœur, et j'ai peut-être plus souffert de la privation de toute correspondance avec mes confrères que de la persécution cruelle que j'ai éprouvée.

« Echappé, par un bienfait singulier de la Providence, à la fureur et aux couteaux des assassins, j'ai erré pendant quelque temps en Flandre; l'épuisement de mes fonds et de mes ressources, et, surtout, le désir de me rapprocher de mes confrères, m'ont fait prendre la route du Palatinat, où j'ai le bonheur de vivre dans une maison de la Congrégation, avec MM. Brunet et Ferris, deux de mes Assistants.

« Depuis près d'un an, je n'ai pu avoir des nouvelles de M. Pertuisot; s'il n'a pas succombé sous le poids des années et des afflictions, il doit être encore à Paris. M. Sicardi, forcé de retourner en Italie, se trouve en ce moment à la tête de la maison de Turin, d'où je suis assez à portée de profiter de ses conseils, en attendant que nous puissions nous rapprocher.

« Ma nouvelle position me donne toutes les facilités de reprendre le gouvernement de la Congrégation. Je suis moins éloigné de la plupart de vous que je ne l'étais à Paris, et il n'est point d'obstacle qui s'oppose à la libre circulation des lettres. Je viens d'en prévenir M. Fenaja. »

M. Cayla avait, en effet, informé M. Fenaja de cette situation, par une lettre du 9 décembre 1793, et celui-ci, après avoir porté cette nouvelle au Souverain Pontife, et avec son autorisation, se démit de la fonction de Vicaire apostolique qui lui avait été confiée par le Saint-Siège.

M. Cayla, d'ailleurs, s'achemina bientôt vers Rome. Parti de Manheim au mois de mai, il arriva à Rome le

9 novembre 1794, en compagnie de MM. Brunet, Ferris, Sicardi, Assistants, et Lesueur, secrétaire de la Congrégation, et il se retira avec eux dans la maison de Saint-André, à Monte-Cavallo. Au mois de mai 1798, lorsque les biens des Communautés furent confisqués, il dut se retirer à la maison de Monte-Citorio, qui fit exempter du décret de suppression. Il y mourut le 12 février 1800.

Nous allons donner quelques renseignements biographiques sur M. Fenaja, qui avait rempli les fonctions de Vicaire apostolique de la Congrégation pendant le temps où les relations avec le Supérieur général avaient été rendues impossibles par les événements.

Ces renseignements, ainsi que ceux qui suivront, sont extraits en particulier des notices qui, dans les volumes des *Circulaires des Supérieurs généraux*, ont été consacrées aux Vicaires généraux.

II. — M. BENOIT FENAJA

1793.

M. Benoît Fenaja naquit à Rome, le 20 février 1736. Il entra dans la Congrégation de la Mission en 1751 et fit les vœux le 22 février 1754. Ordonné prêtre, il fut, dès le mois de novembre 1760, appliqué aux missions, et, pendant quatorze ans, il parcourut les différents diocèses situés autour de Rome.

Ses qualités le désignèrent à M. Jacquier, pour occuper des postes importants dans la Congrégation. En février 1774, il fut nommé supérieur de Monte-Citorio, et, trois ans après, Visiteur de la province romaine.

Ce fut M. Fenaja qui envoya des missionnaires à Goa, pour remplacer les Jésuites, dans la direction d'un collège. Le Seigneur ne permit pas que ce bien, heureusement commencé, fût durable; au bout de dix ans, les missionnaires durent rentrer en Italie.

En mai 1782, M. Fenaja fut déchargé du gouvernement de la maison de Monte-Citorio, et il prit la conduite de la maison de Saint-André, qui demandait moins de sollicitudes.



M. BENOÎT FENAJA

VICAIRE APOSTOLIQUE POUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (1793-1794)

En 1786, il assista à la quinzième Assemblée générale en qualité de Visiteur, et, deux ans après, il retourna en France, pour assister à celle qui devait donner un successeur à M. Jacquier.

M. Cayla fut élu. Peu après, la Révolution éclata en France. Nous avons vu ailleurs que, M. Cayla ayant

été obligé d'émigrer, Pie VI nomma M. Fenaja Vicaire apostolique, pour gouverner la Congrégation durant tout le temps que le Supérieur général serait forcé, par les circonstances, de se tenir caché, et ne pourrait exercer sa charge.

A peine M. Cayla fit-il connaître de Manheim qu'il reprenait le gouvernement, que M. Fenaja résigna ses pouvoirs. il les avait exercés un peu plus de cinq mois. Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet, le 4 janvier 1794 : « J'ai reçu une lettre de notre très honoré Père Supérieur général, il me dit qu'il se trouve en état de reprendre le gouvernement de la Congrégation, à laquelle il en donnera avis dans sa Circulaire ordinaire du nouvel an. De Manheim, il se rendra dans la petite maison que la Congrégation possède à Neustadt, également dans le Palatinat, à peu de distance de Manheim, où doivent être adressées les lettres. Je me suis empressé de porter cette nouvelle à Sa Sainteté et, avec sa permission, je me démetts de mon Vicariat, avec cette satisfaction que je n'ai fait qu'obéir en l'acceptant. Je remercie tous mes chers confrères de la patience dont ils ont usé envers moi, et je demande également le secours de leurs prières. »

M. Cayla étant arrivé à Rome le 9 novembre 1794 et y ayant fixé sa résidence, M. Fenaja l'entoura constamment de son respect et de ses soins; il voulut même l'avoir dans sa maison de Saint-André du Quirinal.

En 1796, le pape Pie VI, afin d'attirer la miséricorde de Dieu, ordonna de faire des missions dans quatre places de Rome; M. Fenaja fut désigné pour la place Navone, la plus considérable et la plus fréquentée. Le concours fut immense, et le succès de M. Fenaja très grand.

En 1798, la République romaine proclamée et le pape Pie VI enlevé, M. Fenaja, pour se mettre à l'abri de la

persécution, se retira à Florence. Nous ne dirons pas ce qu'il eut à souffrir de peines morales, en apprenant, coup sur coup, la ruine de toutes les maisons de sa province.

Pie VI étant mort à Valence, son successeur, Pie VII, élu à Venise, le 14 mars 1800, rentra à Rome le 13 juillet suivant. M. Fenaja l'y avait précédé de deux jours. Il ne s'attendait pas à être revêtu d'une charge, qui, à ce moment, était d'une grande importance à Rome. Pie VII le nomma vice-gérant, et, par conséquent, évêque. Il fut consacré, le 27 septembre, archevêque de Philippes *in partibus*, par le cardinal d'York.

A l'occasion du couronnement de l'empereur Napoléon, Pie VII voulut avoir Mgr Fenaja parmi les éminents personnages qui devaient l'accompagner à Paris. Au retour, à son passage à Florence, il se chargea de négocier la rétractation et la réconciliation de Mgr Scipion Ricci, le trop fameux évêque de Pistoie. Mgr Fenaja réussit, et le Pape en témoigna sa satisfaction dans la première allocution qu'il fit aux cardinaux, le 26 juin 1805. Ce fut à cette époque que Pie VII nomma Mgr Fenaja patriarche de Constantinople.

Mais les temps mauvais n'étaient pas finis. L'armée de Miollis entra à Rome le 2 février 1808. Le 17 mai 1809 fut décrétée la déchéance du gouvernement pontifical. Le clergé était persécuté, les prélats, les évêques, les cardinaux étaient chassés de Rome. Mgr Fenaja dut partir, sans prendre congé du Pape, abandonné à la discrétion d'un soldat qui le gardait à vue. Il fut d'abord emmené à Florence, puis immédiatement transféré à Bologne; il put à peine rester quinze jours avec les missionnaires. Il arriva à Paris avant la fin d'août 1809.

Il se présenta au préfet de police, selon l'ordre qui lui en avait été donné; on lui dit : Prenez un logement où vous voudrez, mais vous n'aurez d'autre solde que

celle qui est donnée aux prisonniers. Il trouva un logement dans les bâtiments du séminaire des Missions étrangères. C'est là que Mgr Fenaja passa ses trois dernières années, dans le silence, dans l'exercice des actes de religion et dans l'abandon à la Providence.

Ces cruelles épreuves, jointes à son grand âge, le conduisirent promptement au tombeau. Il mourut, après avoir reçu les derniers sacrements, dans la matinée du 20 décembre 1812, ayant soixante-seize ans d'âge et soixante-deux de vocation. Il fut enterré à Paris, mais son fidèle domestique, Joseph Lista, voulut avoir son cœur, qu'il porta à Rome, non sans danger. Il est aujourd'hui déposé sous le pavé de la chapelle du Saint-Sacrement, dans l'église de notre maison de Montecitorio.

Nota. — La Congrégation ayant été, à plusieurs reprises, depuis la mort de M. Cayla, jusqu'à nomination de M. de Wailly (1827), simultanément gouvernée par des vicaires et pro-vicaires généraux, dont l'un résidait à Paris et l'autre à Rome, pour plus de clarté, nous mentionnerons d'abord les vicaires français, puis les vicaires et pro-vicaires italiens.

III. — M. FLORENTIN BRUNET,

VICAIRE GÉNÉRAL (1800-1806).

M. François-Florentin Brunet, Lorrain d'origine, naquit à Bulgnéville, le 11 mai 1731. Admis au séminaire interne de Paris, le 20 mai 1747, il y fit les vœux le 21 mai 1749. Successivement professeur de philosophie et de théologie au séminaire de Toul, il fut supérieur de celui d'Amiens de 1757 à 1772; puis, il gouverna le séminaire de Soissons de 1772 à 1775, et celui de Châlons-sur-Marne de 1775 à 1787, époque à laquelle l'administration du séminaire de Poitiers lui fut confiée, avec la charge de Visiteur de la province du Poitou.

L'Assemblée générale de 1788 le choisit pour second Assistant de la Congrégation, et M. Cayla, qui venait d'être élu Supérieur général, le nomma préfet des études.



M. FRANÇOIS-FLORENTIN BRUNET
VICAIRE GÉNÉRAL (1800-1806)

Un esprit élevé, des études incessantes, une longue expérience, des écrits remarquables sur la théologie, une piété tendre le mettaient à même de travailler utilement à la formation, si nécessaire, de la jeunesse de Saint-Lazare.

Lors de l'invasion de cette maison par les révolutionnaires, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, M. Brunet

put se sauver avec un étudiant, nommé Lecointre, et trouver asile chez un ouvrier du voisinage. Comme ils sortaient, le matin, au moment où passaient des voitures de grains se dirigeant vers l'Ecole militaire, des bandits les forcèrent à monter, séparément, chacun sur une de ces voitures, au milieu de vociférations sangui- naires, de moqueries insultantes, et des plus terribles menaces. Ils ne durent leur salut, après Dieu, qu'à la contenance ferme de la police.

Rentré à Saint-Lazare, M. Brunet y resta jusqu'au 2 septembre 1792. Il en sortit alors avec M. Cayla, dont il fut le compagnon fidèle dans ses voyages, partageant les privations de son exil. Après l'avoir servi, à Rome, avec l'affection d'un fils envers son père, il eut la douleur de lui fermer les yeux. M. Cayla mourut le 12 février 1800.

On ne put savoir alors où avait été déposé le billet qui désignait le futur Vicaire général. (Ce billet fut retrouvé plus tard, au mois de juin suivant, portant le nom de M. Brunet.) En ce cas, aux termes des consti- tutions, il appartenait à M. Brunet, en sa qualité de pre- mier Assistant, de gouverner la Congrégation. Mais les difficultés qui lui furent faites l'obligèrent à suspendre l'exercice de son autorité. Une lettre du cardinal di Pietro, dans laquelle cette Eminence lui donnait, par ordre du Pape, communication d'une décision de la Con- grégation des évêques et des réguliers et de la confirma- tion que Sa Sainteté en avait faite, mit fin à ces dif- ficultés, et M. Brunet, assisté de MM. Fenaja et Sicardi put remplir ses fonctions de Vicaire général.

Rentré en France, vers la fin de 1804, il apprend qu'un Bref pontifical, en date du 30 octobre, assigne à M. Sicardi la qualité de Vicaire général et le gouver- nement de la Congrégation. Aux termes du même Bref, M. Brunet conservait le gouvernement de la Com-

pagnie des Filles de la Charité et la direction des missions étrangères. (*Acta apostolica*, p. 175.)

Cette nouvelle affligea profondément M. Brunet. Pleinement soumis à la décision du Saint-Père, il ne cessa pourtant de prier et d'agir, afin que le gouvernement de la Congrégation fût rendu à son état normal. Un Bref du 13 mai 1806 conféra de nouveau à M. Brunet le titre de Vicaire général, avec pouvoir de se désigner un successeur, et M. Sicardi fut autorisé à exercer les fonctions de Pro-Vicaire, à Rome, sous la dépendance du Vicaire général. (*Acta apostolica*, p. 176.)

M. Brunet ne jouit pas longtemps de son autorité. Une maladie douloureuse l'enleva à l'affection des deux familles de saint Vincent de Paul, le 15 septembre 1806.

M. Brunet, appliqué toute sa vie à un travail opiniâtre, ne se proposait d'autre but que de glorifier Dieu et d'assister le prochain, suivant l'esprit de la Congrégation. D'une gaieté toujours aimable, il brillait par l'aménité de son caractère et gagnait tous les cœurs.

IV. — M. CLAUDE PLACIARD,

VICAIRE GÉNÉRAL (1806-1807).

M. Claude-Joseph Placiard naquit à Lure, diocèse de Besançon, le 6 juin 1756. Reçu au séminaire interne de Paris, le 28 juillet 1775, il y fit les vœux le 29 juillet 1777. Professeur d'abord, puis appliqué aux missions, il se cacha pendant les jours mauvais. Mais dès que la Communauté des Filles de la Charité fut rétablie, il vint s'adjoindre à M. Philippe, un de leurs anciens confesseurs, pour lui prêter secours. Savant aussi distingué que modeste, aussi pieux que zélé, il a été l'instrument de conversions éclatantes, surtout dans la pénible mission qu'il fit en Vendée, vers la fin de sa vie, et qui dut hâter le moment de sa mort. Les Filles de la

Charité entendaient toujours avec un nouveau plaisir les conférences qu'il aimait lui-même à leur adresser souvent. D'une activité incessante, il travailla constam-



M. CLAUDE-JOSEPH PLACIARD
VICAIRE GÉNÉRAL (1⁸⁰⁶-1807)

ment, avec autant de force que de prudence, au rétablissement de la Congrégation, et à la conservation de ses maisons. De même qu'il avait été d'une régularité exemplaire, pendant plus de vingt ans, à Saint-Lazare, il demeura toujours fidèle au milieu des persécutions. L'attachement à sa vocation trouvait un aliment dans les épreuves de la Compagnie.

M. Placiard ne fut Vicaire général qu'une année, d'abord avec des pouvoirs limités, puis avec une pleine autorité. A cinquante et un ans, il était mûr pour le ciel. Une attaque d'apoplexie l'enleva le 16 septembre 1807.

M. Hanon, condisciple de M. Placiard, honoré de son amitié et destiné à lui succéder, dit, dans sa Circulaire du 2 janvier aux Filles de la Charité, toute sa douleur.

M. Hanon ajoute ensuite : « M. Placiard se livra aux études de la philosophie et de la théologie avec un goût particulier et un succès éminent. L'Écriture sainte, les Pères, le droit canon, l'histoire de l'Église, et bien d'autres sciences utiles ou agréables deviennent successivement l'objet de ses études, et remplissent les moments libres qui lui restent. Il lisait avec fruit et tenait note de tout ce qui le frappait. De là cette étendue, cette variété de connaissances qui le faisaient admirer dans ses conversations. De là encore cette étonnante facilité avec laquelle il annonçait la parole de Dieu.

V. — M. DOMINIQUE HANON,

VICAIRE GÉNÉRAL (1807-1816).

M. Dominique-François Hanon, originaire de Saint-Pol, au diocèse d'Arras, naquit le 3 juillet 1757. Appartenant à une famille honorable et religieuse, il reçut une éducation foncièrement chrétienne. Il fit ses premières études à Saint-Omer. Ses humanités achevées avec distinction, M. Hanon, n'ayant encore que seize ans, entra au séminaire interne de Saint-Lazare, le 20 octobre 1772; il y fit les vœux le 21 octobre 1774. Ses talents, ses rapides progrès dans les sciences, portèrent les supérieurs à l'envoyer au séminaire de Metz, avant même qu'il eût atteint sa vingt-troisième année. Il y professa d'abord la philosophie, puis la théologie, jusqu'en 1790. La Révolution, qui détruisit tant de choses, ne put jamais effacer du souvenir des prêtres messins les sentiments de profonde estime et d'affectueux dévouement que M. Hanon avait su leur inspirer. Il ne jouissait pas moins de la considération de l'illustre cardinal

de Montmorency, évêque du diocèse, qui, s'en voyant indignement chassé et proscrit, lui en confia l'administration. Son énergie et sa prudence le maintinrent



M. DOMINIQUE HANON
VICAIRE GÉNÉRAL (1807-1816)

quelque temps à ce poste difficile. Quand il dut céder à la force et l'abandonner, son zèle le poussa à former, aussitôt qu'il le put, une école ecclésiastique à Saint-Pol, lieu de sa naissance.

Mais une opposition systématique lui ayant été faite, il transporta à Doullens son établissement à peine com-

mencé, et là, son tact, son dévouement et sa piété lui concilièrent l'estime universelle. L'évêque d'Amiens venait de rétablir son grand séminaire. La renommée de M. Hanon le désignait pour en prendre la conduite. Appelé à cet office important par Mgr Demandolx, il justifia pleinement la confiance du prélat; et ce fut un deuil universel dans le diocèse, quand, à la mort de M. Placiard, M. Hanon dut venir le remplacer. Le Souverain Pontife, sur la présentation et la demande des missionnaires résidant à Paris, le nomma, par Bref du 14 octobre 1807, Vicaire général avec pouvoirs ordinaires et extraordinaires. (*Acta apostolica*, p. 183.)

Des difficultés sans nombre surgirent de toutes parts. Il fallait réorganiser la Congrégation; les moyens manquaient, et des contrariétés incessantes venaient rendre inutiles ceux dont il aurait pu disposer. L'empereur Napoléon conçut le projet de distraire les Filles de la Charité de la direction du Supérieur de la Mission et de les soumettre à l'administration particulière des évêques. L'unité d'esprit eût été brisée pour jamais. M. Hanon le comprit, et il n'hésita pas à défendre l'œuvre de saint Vincent. Il ne pouvait le faire impunément. Le 26 septembre 1809, l'empereur signait le décret qui supprimait la Congrégation; il ne le fit notifier que le 16 octobre. Dans la prévision de ce dénouement, M. Hanon avait déjà demandé et obtenu du pape des pouvoirs extraordinaires pour les Visiteurs des provinces, afin que, à son défaut, l'administration de la Congrégation fût pourtant régulière. Bientôt, en 1811, il est arrêté, puis incarcéré à Fénestrelle. M. Sicardi lui annonce que, par ordre du Pape, il gouverne la Compagnie.

Dans sa prison, M. Hanon fut un modèle de résignation, d'humilité, de patience, de force d'âme, de générosité : il se montra digne enfant de saint Vincent, et

il fut honoré de l'estime des plus illustres de ses compagnons de captivité, du cardinal Pacca en particulier, et de plusieurs prélats de la cour romaine.

A l'approche des troupes alliées, au commencement de 1814, M. Hanon fut interné à Bourges, avec quelques autres prisonniers d'État. Enfin, le 13 avril, il obtenait un passeport pour se rendre à Lyon.

Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de s'occuper activement des deux familles religieuses de saint Vincent de Paul. Un mémoire fut rédigé dans leur intérêt, mémoire que des prélats romains, devenus libres aussi, devaient emporter à Rome pour être remis au cardinal Pacca et soumis, par lui, à Pie VII.

M. Hanon, revenu à Paris, trouva encore de nombreuses difficultés pour la pacification de la Compagnie des Filles de la Charité et la réorganisation de la Congrégation de la Mission. Plusieurs fois il voulut donner sa démission. Les autorités les plus hautes s'y opposèrent. Enfin, M. d'Astros, Vicaire général de l'archevêché de Paris, fut nommé, par le pape, Visiteur apostolique des Filles de la Charité, à l'effet de régler les affaires de leur communauté. Les droits de M. Hanon furent conservés; une nouvelle Supérieure fut choisie, et on put respirer en paix.

D'autre part, une ordonnance royale, en date du 3 février 1816, rendait à la Congrégation son existence légale, et les missionnaires dispersés venaient de tous côtés se grouper autour de M. Hanon.

Hélas ! il ne devait pas être témoin de la résurrection de la Compagnie. Sa mort survint le 24 avril 1816.

C'était un homme de grand courage. Par tempérament, il affrontait des difficultés que, par tempérament, d'autres eussent peut-être essayé de tourner : c'est ce que l'on a dit à Metz. Et le fait est que sa vie fut singulièrement mouvementée.

M. Hanon avait su unir aux vertus intérieures l'esprit d'ordre et de régularité, et l'application constante aux études que requiert notre vocation.

Il a laissé en manuscrit un ouvrage important sur l'Écriture sainte; des notes sur l'autorité du Souverain Pontife; un journal du voyage de Pie VII, de Rome à Savone; des observations sur l'ouvrage intitulé : *La Nouvelle Eglise gallicane convaincue d'erreur*; divers écrits sur les différents serments exigés des prêtres, et sur la « Constitution civile du clergé ». Ce sont autant de fruits précieux de ses loisirs, durant le temps de sa captivité.

VI. — M. CHARLES-EMMANUEL VERBERT,
VICAIRE GÉNÉRAL (1816-1819).

M. Marie-Charles-Emmanuel Verbert naquit à Pont-de-Beauvoisin, dans la Bresse, diocèse de Lyon, le 15 novembre 1752. Entré au séminaire interne que la Congrégation avait en cette dernière ville, il y fit les vœux le 10 décembre 1771, et fut envoyé ensuite au grand séminaire de Marseille, pour y professer la théologie. La Révolution le surprit dans cet office et le porta en Italie, pour plusieurs années, avec son supérieur, M. Moissonnier.

Le zèle de la gloire de Dieu formait en lui le désir d'aller se joindre aux missionnaires de la Compagnie, dans les missions du Levant. Mais la Providence avait d'autres desseins. Elle lui ouvrit, avant 1800, les portes de la France, et lui confia, sur la demande de quelques évêques de Provence, le soin d'administrer leurs diocèses, à leur défaut. Bientôt, le 15 floréal an XI, 5 mai 1802, il fut nommé curé d'une paroisse de Marseille, celle de Saint-François, dite des *Réformés*. A cette époque, un nouveau quartier venait d'agrandir la ville. La population en était pauvre et nombreuse. Mais

une église lui manquait. M. Verbert conçoit et exécute l'idée de la construire. Une paroisse est formée, du consentement de l'Ordinaire, sous le vocable de saint Vincent de Paul, et elle est confiée aux prêtres de la Mis-



M. CHARLES VERBERT
VICAIRÉ GÉNÉRAL (1816-1819)

sion M. Verbert l'administra, en qualité de curé, jusqu'au mois d'octobre 1810. Ce fut alors que, malgré les prières et les larmes de ses paroissiens, il crut devoir céder à de pressantes instances, et accepter la charge de proviseur du lycée de Marseille. Son cœur n'oublia pas,

toutefois, son ancienne paroisse, et sa haute influence obtint du ministère le paiement d'une dette de 24 000 francs dont elle était grevée. Il ne devait rester que trois ans provisoire. Sa réputation le désignait d'avance à M. de Fontanes, ministre de l'instruction publique, pour occuper une chaire à la Faculté de théologie d'Aix, qui venait d'être réorganisée : celle de morale lui fut confiée.

La Congrégation se réorganisait aussi peu à peu, non sans difficulté, et plusieurs missionnaires arrivaient y reprendre leur place. Privée de son chef, par la mort de M. Hanon, elle devait être gouvernée par le missionnaire qu'il avait désigné, savoir M. Legal, supérieur du grand séminaire de Vannes. Mais un refus absolu de sa part remit l'autorité entre les mains du premier Assistant, aux termes des constitutions. Le 23 juillet 1816, M. Claude écrivit, en cette qualité, aux confrères qu'il crut pouvoir réunir, afin de choisir et de présenter au Pape un sujet qu'il nommât et instituât Vicaire général. Vingt et un missionnaires répondirent à l'appel du premier Assistant. L'Assemblée était réunie le 12 août. Au premier tour de scrutin, M. Verbert et M. Compans se partagèrent les suffrages ; au second, M. Verbert obtint la majorité absolue. Malgré son acceptation, différentes affaires devaient le retenir à Aix pendant quelque temps. Bientôt, pourtant, il arrivait à Paris, au contentement général. Le 6 octobre 1816, une circulaire informait la Compagnie du choix qui avait été fait de lui ; mais ce ne fut que le 13 juillet 1817 qu'un Bref de Sa Sainteté l'établit Vicaire général : son autorité devait s'étendre aux seuls missionnaires de France et à toutes les Filles de la Charité. (*Acta apostolica*, p. 186.)

Durant les négociations en cour de Rome, M. Verbert fit plusieurs voyages dans le midi de la France, afin d'étudier par lui-même les dispositions des membres

des deux Compagnies. En général, il recueillit partout l'expression des plus vives sympathies. A Toulouse même, les oppositions qui éclatèrent d'abord firent place, au bout de deux jours, à une respectueuse soumission.

En 1817, M. Verbert entreprit la visite des maisons de la Compagnie. L'accueil le plus flatteur lui fut fait par nosseigneurs les évêques, par les membres éminents du clergé et par les confrères. Des établissements étaient proposés; quelques séminaristes se présentaient. En 1818, six ou sept formèrent le séminaire interne, ouvert dans la maison du duc de Lorge, qui était en même temps l'habitation des anciens confrères, en très petit nombre alors. Cette maison avait été achetée aux frais du gouvernement, et M. Verbert en avait pris possession le 9 novembre 1817. Réparée, améliorée et considérablement augmentée de tous les côtés, elle sert aujourd'hui encore au nombreux personnel de la maison-mère.

La plupart des anciens missionnaires avaient succombé; il n'en restait plus en France qu'une centaine environ. Et encore, ceux-ci, pour diverses causes, étaient en partie incapables de suivre complètement les habitudes d'une communauté régulière. Homme sage et prudent, M. Verbert, tout en souhaitant leur retour, y mettait une discrétion délicate, se contentant de recevoir avec effusion ceux qui se présentaient, et les traitant avec une douce et cordiale condescendance. Il convenait de traiter ainsi les missionnaires pénétrés de l'esprit de saint Vincent de Paul, attachés à la vraie foi plus qu'à leur vie, et qui, débris précieux de l'ancien Saint-Lazare, se trouvaient heureux de devenir les fondements du nouvel édifice.

M. Verbert ne devait pas jouir longtemps de cette édification et de cette espérance. Pendant l'hiver de 1818 à 1819 une indisposition subite causa bientôt les plus

graves inquiétudes, d'autant plus que le Souverain Pontife ne lui avait pas donné la faculté de se désigner un successeur. Elle fut accordée le 21 mars 1819; mais M. Verbert était mort le 4 du même mois, dans le calme du juste qui, parfaitement soumis à la volonté du grand Maître, se tient toujours prêt à partir, quand l'ordre en est donné. Au témoignage de M. Boujard, son ami intime et son successeur, M. Verbert fut toujours un missionnaire modèle, plein d'affection pour les deux Compagnies. Dans les affaires il agissait avec une attention réfléchie, mais il abandonnait le succès aux soins de la Providence. Doux et affable, facile et prévenant, patient dans toutes les occasions, toujours prêt à obliger, il savait, par ces qualités d'un bon cœur, se concilier l'affection de tous, comme ses talents distingués, mûris par l'expérience, avaient promptement conquis l'estime universelle.

Un mot, conservé par M. Boujard, peint bien l'amour qu'il garda toujours pour sa vocation. « Pressentant, dit M. Boujard, ce qui est arrivé, et m'exhortant à ne pas refuser la charge qu'il allait bientôt laisser, il répondit, d'un ton de voix animé, aux excuses que j'apportais : *Un missionnaire qui ne sait pas mourir pour la Congrégation n'est pas digne d'elle.* » M. Verbert en a été digne : il est mort en la servant.

VII. — M. CHARLES BOUJARD,

VICAIRE GÉNÉRAL (1819-1827).

M. Charles-Vincent-de-Paul Boujard naquit le 22 septembre 1751, à Trévoux, diocèse de Lyon. Reçu au séminaire interne de cette ville, le 11 novembre 1769, il fit les vœux le 12 novembre 1771. D'abord professeur de théologie au grand séminaire de Toulouse, il devint ensuite supérieur de celui de Narbonne, où il resta jusqu'à la Révolution. Obligé de quitter la France, il passa

en Espagne où il travailla avec zèle, pendant onze ans, au bien de la religion. Une pension lui fut accordée par Sa Majesté Catholique.



M. CHARLES BOUJARD
VICAIRE GÉNÉRAL (1819-1827)

Le Concordat de 1801 le ramena dans sa patrie. Une paroisse lui fut confiée dans le diocèse de Lyon, celle de Saint-Bernard, canton d'Anse. A la nouvelle du rétablissement de la Congrégation, il manifesta à M. Placard et à M. Hanon l'intention de se joindre à ses confrères. Mais les Vicaires généraux du diocèse le tinrent en suspens plusieurs années et arrêtrèrent son départ. Ce délai forcé ne fit qu'augmenter ses désirs. Enfin, il put

les satisfaire en 1818. M. Verbert le destina d'abord au grand séminaire de Saint-Flour; il le nomma ensuite Assistant de la maison-mère. Après la mort de M. Verbert, M. Boujard fut choisi par les missionnaires, le 13 mai 1819 et présenté par eux au Saint-Siège, qui le nomma Vicaire général le 10 août 1820. (*Acta apostolica*, p. 187.)

Le Bref pontifical restreignait la juridiction de M. Boujard aux prêtres de la Mission de France et du Levant, et aux Filles de la Charité résidant sur le territoire français. La faculté de désigner son successeur ne lui fut pas accordée. Le Pape avait même l'intention de désigner prochainement un autre Supérieur général qui, résidant à Rome, gouvernerait les deux Compagnies dans le reste du monde. Ce projet était gros de difficultés. Les œuvres de saint Vincent eussent été exposées à une ruine complète. M. Boujard le comprit : il tint tête aux oppositions pénibles qui lui furent faites, combattit avec avantage les motifs allégués, et finit par obtenir que le projet serait abandonné. Un nouveau Bref, en date du 30 janvier 1821, lui donne la faculté de se désigner un successeur et, en outre, la juridiction sur les Filles de la Charité du canton de Genève. (*Acta apostolica*, p. 188.)

M. Boujard travailla utilement, pendant son Vicariat, au bien de la Congrégation. La maison-mère fut agrandie. D'anciens confrères étaient heureux d'y rentrer. Un certain nombre de vocations réveillaient les espérances de la Compagnie. On jetait les fondements d'une nouvelle chapelle. Quelques maisons étaient confiées aux missionnaires. Mais le fait qui marqua davantage le Vicariat de M. Boujard fut le rétablissement de l'unité dans le gouvernement de la Congrégation. Grâce à l'initiative délicate de M. Baldeschi, notre confrère, grâce à la bienveillance de Mgr d'Isoard, auditeur de Rote à

Rome, grâce enfin à la prière du roi de France, Charles X, M. de Wailly, alors supérieur du grand séminaire d'Amiens, fut nommé, par un Bref du 16 janvier 1827, Supérieur général, avec plénitude d'autorité, et résidence à Paris.

Après la nomination et l'installation de M. de Wailly, M. Boujard continua de séjourner à la maison-mère, édifiant, par sa piété et sa régularité. Il y mourut, le 29 mai 1831, des suites d'une opération de la cataracte, dans les sentiments d'une complète résignation.

Nous allons mentionner maintenant les Vicaires généraux italiens.

VIII. — M. CHARLES SICARDI,

VICAIRE GÉNÉRAL (1804-1819).

M. Charles Sicardi naquit à Trabusa, dans le diocèse de Mondovi. Entré dans la Compagnie à l'âge de vingt et un ans, il ne tarda pas à montrer des talents remarquables. Professeur d'abord, il devint plus tard supérieur de notre maison de Turin, et fut nommé ensuite Assistant de la Congrégation, par l'Assemblée générale de 1788. En 1789, il remplaça M. Bourgeat dans la direction des Filles de la Charité. Lors du pillage de Saint-Lazare, elles lui donnèrent asile et le déroberent aux recherches des malfaiteurs. Quelques jours après, M. Sicardi se réunissait à M. Cayla, dans la maison dévastée. L'un et l'autre durent quitter Paris, en 1792, pour échapper aux fureurs de la Révolution.

M. Sicardi, habillé en marchand, prit la route du Piémont, en compagnie de deux Missionnaires et de quatre Filles de la Charité, également travestis. Ils emportaient le cœur de saint Vincent, qu'ils cachèrent dans leurs effets et qu'ils mirent au roulage. Reconnus malgré leur déguisement, ils furent, un jour, dans une hôtel-

lerie, en grand danger. Un officier, qui avait vu les missionnaires à Saint-Lazare, dans une retraite qu'il y avait faite, les prit tous sous sa protection et les sauva.



M. CHARLES DOMINIQUE SICARDI
VICAIRE GÉNÉRAL (1804-1819)

Durant son séjour en Piémont, M. Sicardi, par ses conseils et son autorité, soutint pendant quelque temps les maisons de cette province, qu'il eut bientôt la douleur de voir supprimer. Lui-même crut devoir, vu les circonstances, chercher un asile dans sa famille. Il ne se rendit à Rome que six mois après la mort de M. Cayla.

Vicaire général en 1804, en vertu d'un Bref du 30 octobre (*Acta apostolica*, p. 175), il commença à gouverner la Congrégation, M. Brunet n'ayant plus, dès lors, que l'administration de la Compagnie des Filles de la Charité et la direction des missions étrangères. En 1806, M. Brunet recouvra le titre et les droits de Vicaire général (*Acta apostolica*, p. 177) et M. Sicardi fut nommé Pro-Vicaire. Des difficultés s'élevèrent, touchant l'étendue de l'une et de l'autre juridiction.

Un Bref du 9 décembre 1806 confirma le nouveau Vicaire général, M. Placiard, en laissant à M. Sicardi ses fonctions de Pro-Vicaire. Mais un autre Bref, du 19 juin 1807, annula les Brefs précédents, conserva à M. Placiard son titre de Vicaire général, lui donna la plénitude de l'autorité et nomma M. Sicardi premier Assistant de la Congrégation, avec autorisation de demeurer à Rome. (*Acta apostolica*, p. 178 et suiv.)

A la mort de M. Placiard, en 1807, M. Hanon fut nommé Vicaire général par le Souverain Pontife, dans un Bref du 14 octobre; ce Bref proroge M. Sicardi dans son office de premier Assistant.

Mais les circonstances amenèrent bientôt une nouvelle modification dans l'administration de la Congrégation. Au printemps de 1811, M. Hanon fut enfermé à Fénestrelle, par ordre de Napoléon, et il apprit, dans sa prison, que M. Sicardi avait été autorisé par le Souverain Pontife à prendre en main le gouvernement de la Congrégation, *ad tempus*, dans toute l'Italie, l'Espagne et la Pologne.

M. Hanon, sorti de prison en 1814, témoigna, en 1815, le désir de reprendre les fonctions de sa charge. M. Sicardi répondit que la conduite de la Compagnie lui appartenait et que M. Hanon devait s'occuper uniquement de rétablir la Congrégation en France.

M. Hanon mourut en 1816. M. Verbert fut nommé, par

le Souverain Pontife, Vicaire général, par un Bref du 16 juillet 1817, mais pour la France seulement, avec la direction générale et universelle des Filles de la Charité. M. Sicardi, par ordre de Pie VII, continuait d'exercer les fonctions de Vicaire général de la Congrégation.

M. Verbert mourut le 4 mars 1819. En 1818, M. Baccari avait été donné, par Pie VII, comme coadjuteur à M. Sicardi qui ne pouvait plus, vu son âge très avancé, s'occuper de l'administration.

M. Sicardi a rendu de notables services aux provinces d'Italie. Par ses soins, et grâce à la générosité de Pie VII, le séminaire interne de Rome fut établi dans la maison de Saint-Sylvestre, à Monte-Cavallo. Les maisons se réorganisaient peu à peu. Macerata, Pérouse, Fermo et Tivoli reprirent leurs fonctions. La province de Naples fut érigée : M. de Fulgure, plus tard archevêque de Tarente, en devint visiteur. Naples, Lecce, Oria et Bari formaient sa circonscription.

La Compagnie fournit même à Mgr Dubourg, évêque nommé de la Nouvelle-Orléans, quelques missionnaires, qui sont demeurés en vénération, entre autres : M. de Andreis et M. Rosati, que son mérite fit d'abord nommer évêque *in partibus*, et ensuite évêque de Saint-Louis.

M. Sicardi, durant les derniers mois de sa vie, ne songea plus qu'à la grande affaire de son éternité. Il mourut le 13 juin 1819, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

IX. — M. FRANÇOIS-A. BACCARI,

VICAIRE GÉNÉRAL (1819-1827).

M. François-Antoine Baccari naquit le 11 août 1747, à Lendinara, petite ville comprise alors dans les Etats de la République de Venise. Il demanda à être admis dans la Congrégation : sa demande fut agréée, alors qu'il n'avait pas encore seize ans accomplis ; il entra au séminaire interne, dans notre maison des Saints-Jean-

et-Paul, à Rome. Promu au sacerdoce, on l'envoya professer la théologie dans la maison de Fermo. Par son enseignement et son zèle, il sut se concilier l'estime et



M. FRANÇOIS-ANTOINE BACCARI
VICAIRE GÉNÉRAL (1819-1827)

l'amour du clergé et des fidèles. C'est dans cette ville que commença à se produire son talent pour l'architecture, dont il fit, dans la suite, un particulier usage.

De la maison de Fermo, c'est à celle de Forli qu'il fut envoyé. De là, il aide ses confrères de Bologne. Sa santé étant fatiguée, ses supérieurs l'envoient à Flo-

rence, pour s'y rétablir; ce fut sans succès; alors, ils lui proposèrent d'aller respirer l'air natal à Lendinara; il s'y remit, mais n'y trouva pas la tranquillité. Les armées étrangères avaient envahi l'Italie. La confusion était partout. M. Baccari ne put se réunir que pour peu de temps aux missionnaires de Ferrare d'abord, puis successivement à ceux de Florence et de Bologne. La suppression de la Compagnie, en 1810, le priva encore de la vie de communauté. Tout le temps qu'il passa forcément dans le monde fut utilisé dans les travaux du ministère apostolique et par les soins qu'il donna à la construction ou à la restauration de nombreuses églises.

En 1816, M. Baccari témoigna à M. Sicardi le désir d'être placé dans quelque maison de la Compagnie. Celui-ci l'appela auprès de lui, à Monte-Citorio, où il arriva au mois d'avril. M. Ceracchi était alors supérieur de cette maison; M. Baccari fut nommé son Assistant, et bientôt le remplaça comme supérieur.

Peu après, vers la fin de 1817, M. Sicardi obtint du Souverain Pontife que M. Baccari lui fût donné comme Pro-Vicaire, pour l'aider dans son office de Vicaire général. Il exerça cette charge avec un grand zèle. Pie VII le nomma définitivement (21 mai 1821) Vicaire général des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité, dont les maisons étaient situées hors de France. Il chercha à faire régner partout l'esprit de saint Vincent. La province Romaine, surtout, ressentit les effets de ses soins. Il eut aussi à cœur d'encourager la maison que la Compagnie possédait à la Nouvelle-Orléans.

Vers 1825, M. Baccari fit quelques ouvertures au Vicaire général de France, M. Boujard, pour mettre fin à la division d'autorité qui existait dans la Congrégation, et rétablir l'ancienne unité d'administration. Ces ouvertures n'aboutirent pas. En 1827, le 16 janvier,

M. de Wailly fut nommé, par Léon XII, Supérieur général de la Congrégation, avec pleine autorité sur les deux familles, tant en France qu'à l'étranger. M. Baccari n'eut plus, dès lors, que le titre de Visiteur de la province Romaine. Le 31 janvier 1828, il écrivait au Supérieur général que le Pape venait de le nommer Commissaire général de la Congrégation.

M. de Wailly étant mort le 23 octobre suivant, M. Baccari fut élu, par l'Assemblée générale, Assistant du nouveau Supérieur. Son séjour à Paris ne dura pas un an. Sur ses instances réitérées, on lui permit de retourner à Rome, en qualité de Visiteur, à la condition qu'il donnât sa démission d'Assistant, et qu'il renonçât à son titre de Commissaire général. Ainsi finit la division d'autorité introduite précédemment dans la Compagnie

Une attaque d'apoplexie emporta soudainement, le 3 mars 1835, M. Baccari âgé de quatre-vingt-deux ans.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

354. — *Nestorius : Le Livre d'Heraclide* (en syriaque). Publié pour la première fois par Paul BEDJAN, Lazariste. Leipzig, Harrassowitz, 1910. Un vol. in-8, de XL-634 pages.

Nous transcrivons ici les renseignements sur la nouvelle publication de M. Bedjan, que nous trouvons dans une correspondance d'Allemagne adressée au journal *l'Univers* (numéro du 28 décembre 1909) :

« Il nous paraît bon de signaler à l'attention des savants français le nouveau volume qu'un ami de la France, le Père Bedjan, prêtre lazariste, résidant à Cologne, va publier à l'aurore de la nouvelle année. Bien que ce volume, édité en langue syriaque, ne soit pas à la portée de toutes les intelligences, il ne manquera pas de susciter un vif intérêt parmi les théologiens. D'ailleurs la traduction en langue française qu'en fera paraître en même temps M. l'abbé

Nau, professeur à l'Institut catholique de Paris, à qui l'auteur, par amour pour la France, a voulu la confier plutôt que d'en donner la primeur aux savants allemands, sera accueillie avec grande joie. La préface du volume en explique le contenu et l'intérêt d'actualité.

« *Le Livre d'Héraclide* est une autobiographie de l'hérétique Nestorius et un essai d'apologie de sa conduite, conduite qui souleva toute l'Eglise en son temps, et pour la condamnation de laquelle il ne fallut pas moins d'un concile plénier à Chalcédoine. L'édition de ce livre, qui n'était connu que par une version syriaque de l'an 533, et qui a eu à souffrir de mutilations en 1843, à l'occasion des fameux massacres que le chef kurde Bader-Khan-Bey exerça contre les Chaldéens catholiques, contient toutes les erreurs de l'hérétique Nestorius relatives à l'union hypostatique des deux natures en Jésus-Christ, à la maternité divine de la Vierge et à l'Eucharistie.

« Ce livre vient à son heure, et voilà pourquoi nous nous faisons un devoir de le signaler. L'année dernière, à la suite d'une monographie de Nestorius faite par le Rév. Béthune Baker, de Pembroke College, à Cambridge, quelques écrivains anglais, allemands, français, entraînés par l'apparente force de la documentation anglaise, posaient déjà la question : L'histoire des dogmes serait-elle à la veille de reviser un de ses jugements séculaires? La découverte du précieux manuscrit vient confirmer la décision infaillible de l'Eglise à Chalcédoine et à Constantinople.

« L'éditeur, le Père Bedjan, bien connu des orientalistes par ses quarante précédents volumes, se recommande par sa connaissance d'une langue qui lui est maternelle, puisqu'il est de nationalité persane. Il a fait bénir le nom de la France, de longues années, dans toute la Perse, dont le clergé lui écrivait hier encore, en une lettre commune, les remerciements de toute la population catholique, et lui confiait une nouvelle tâche, la traduction en langue populaire arménienne et chaldéenne de la Bible tout entière. Nous souhaitons à son livre le meilleur accueil des Français. — C. A. »

M. Bedjan nous communique la lettre qu'il vient de recevoir du Rév. Béthune Baker (traduction) :

« Cambridge, le 28 février 1910.

« Cher Monsieur,

« J'ai trouvé votre *Nestorius* qui m'attendait à mon retour à Cambridge; après mon absence, j'ai dû écrire tant de correspondances que je ne savais comment en finir, de sorte que je regrette infiniment de n'avoir pu vous écrire plus tôt pour vous remercier de votre gracieux présent. Veuillez en agréer, je vous prie, tous mes remerciements.

« Comme vous le savez, je m'étais fait une tout autre opinion de Nestorius et de son enseignement que celle que je viens de recevoir. Je suis bien content que le texte de son « Apologie » soit publié et que tous ceux qui savent lire le syriaque puissent en juger par eux-mêmes. Bien entendu, ils doivent aussi connaître l'histoire de la discussion théologique.

« En vous remerciant encore une fois, veuillez me croire, etc.

« J. F. BÉTHUNE BAKER. »

Voici maintenant la lettre du clergé de la Perse à M. Bedjan, dont il est fait mention plus haut :

« Très Révérend Père. — Nous, soussignés, prêtres des paroisses des diocèses d'Ourmiah et de Salmasse, réunis pour la retraite annuelle à la maison de la mission à Guieul-Fath-Aly-Khan, vous remercions avant tout des grands bienfaits reçus de vous pendant votre vie de missionnaire, et spécialement des grands travaux que vous avez accomplis pour la publication des livres de nos Pères, dont nous n'avions pas même entendu parler pour la plupart. Vous le savez bien, nous n'avions de livres ni pour lire ni à faire lire dans nos écoles, mais grâce à vous, maintenant les schismatiques ont besoin de nous, comme autrefois nous avions besoin d'eux. Aussi ne pourrions-nous jamais oublier le service que vous avez rendu à notre nation tout entière ; vos livres y perpétueront votre mémoire dans les siècles des siècles.

« Cependant, en ce moment, nous, catholiques, avons besoin d'une chose que vous pouvez faire pour nous, à savoir : une édition de la Bible, Ancien et Nouveau Testament, en deux colonnes, chaldéen ancien et néo-araméen, pour n'avoir plus à nous servir des éditions des hérétiques. Vous savez que nous n'en avons point à nous, ni à Ourmiah ni à Salmasse, et que nous ne pouvons pas en éditer ici. Celle qui a été imprimée à Mossoul n'est qu'en chaldéen ancien. Peu nombreux sont ceux qui comprennent cette langue, vous le savez ; nos populations savent lire maintenant et désirent beaucoup pouvoir lire l'Écriture sainte, surtout le clergé.

« Nous vous rappelons que lorsque vous étiez ici, vous exprimiez un très grand désir de voir l'Écriture sainte bien traduite et commentée ; maintenant que Dieu vous a mis à même de le pouvoir faire, exaucez notre demande. L'entreprise sera sans doute bien fatigante pour vous, mais ce bienfait surpassera tous les autres pour la plus grande gloire de Dieu, de la Sainte Eglise et pour votre bonheur éternel.

« Ourmiah, le 27 septembre 1909. »

Suivent 33 signatures.

355. — *De H. Vincentius a Paulo en het Heilig sacrament des Altaars* (Saint Vincent de Paul et le Saint-Sacrement de l'autel). En hollandais, in-12, 75 pages. Chez Henri Coebergh, Haarlem, 1906.

Ce petit livre, traduction d'une brochure allemande du professeur Vincent Ludwig (Vienne, 1905) est dédié « au Clergé, au peuple fidèle et plus particulièrement aux membres des Conférences de saint Vincent de Paul ». En voici une courte analyse :

Dans l'Introduction, l'auteur donne un aperçu sur la diminution de l'esprit chrétien dans la société actuelle. Il pose ensuite en thèse (chap. I) que le remède est dans l'Eucharistie : elle ranime, entretient et fortifie l'esprit chrétien. Dans le chapitre II, intitulé « Un serviteur de l'Eucharistie, le sauveur de son peuple », l'auteur esquisse à grands traits la vie et l'œuvre de saint Vincent de

Paul. A ceux qui cherchent la clef de cette admirable existence toute remplie de charité et de zèle, il indique la dévotion du Saint à l'Eucharistie (chap. III). Dans le chapitre IV, intitulé « Une vie de Prêtre », il démontre son affirmation. De belles citations du Saint sur le Sacerdoce, sur le Sacrifice de la Messe, sur la sainte Communion ; son humilité qui lui inspira toujours des regrets d'être entré dans les Ordres ; son zèle pour les cérémonies du culte ; son habitude de faire l'oraison devant le Saint-Sacrement ; les pieux usages qu'il a introduits dans sa Compagnie ; mais surtout sa fermeté contre le Jansénisme ; son action efficace pour favoriser la communion fréquente, sa vie entière consacrée à la sanctification des ministres de la sainte Eucharistie (établissement des séminaires, des exercices des ordinands, des conférences des ecclésiastiques), tout vient corroborer sous la plume du professeur Ludwig la démonstration de sa thèse : La dévotion à la sainte Eucharistie fut chez Vincent de Paul *l'arbre de vie* qui a produit les admirables fruits dont ses contemporains et la postérité lui sont redevables.

Aux membres des deux familles religieuses de saint Vincent de Paul, ce petit livre n'apprendra peut-être rien de nouveau. Mais peut-être aussi verront-ils avec plaisir un écrivain du dehors rendre un beau témoignage — et témoignage bien motivé — à la tendre piété de leur saint Fondateur pour la divine Eucharistie.

Hubert MEUFFELS.

356. — *History of the seminary of our Lady of Angels, Niagara university, Niagara county (N.-Y.), compiled by the present Faculty.* Buffalo, 1906. Un vol. in-4, illustré, de 333 pages.

C'est à l'occasion des noces d'or du Collège, aujourd'hui Université de Niagara, aux Etats-Unis, sous la direction des Missionnaires lazaristes, que ce volume a été publié. L'introduction donne des renseignements sur l'arrivée aux Etats-Unis des Lazaristes et sur la part qu'ils ont prise à l'œuvre d'éducation de la jeunesse. Le reste de l'ouvrage décrit l'histoire et les conditions administratives et scientifiques du Collège Notre-Dame des Anges à Niagara, Collège reconnu aujourd'hui par l'Etat comme Université. Ce récit est fort instructif et très encourageant.

357. — *Louisa de Marillac.* Brochure in-18, illustrée. En hollandais. Par P. Fr. KAMERBEEK, prêtre de la Mission de Saint-Vincent-de-Paul. In-32.

Cette brochure, ornée de gracieuses gravures, fera apprécier aux lecteurs hollandais la sainte vie et les belles œuvres de la collaboratrice de saint Vincent de Paul. C'est sous la direction de Louise de Marillac et de saint Vincent de Paul que s'est constituée la Compagnie des Filles ou Sœurs de la Charité connues dans le monde entier, et qui ont plusieurs établissements dans la partie méridionale de la Hollande.

358. — Parmi les livres que, dans quelques écoles primaires, on avait mis entre les mains des enfants, et que les évêques de France, dans un mandement collectif, ont condamnés, se trouve un manuel de M. Bayet, où des Lazaristes du dix-huitième siècle sont mis en cause. Voici ce que, à ce sujet, nous lisons dans un journal catholique :

« Lorsque les évêques de France, obéissant à un impérieux devoir de leur charge pastorale, ont dénoncé, comme attentatoires à la doctrine catholique et à la neutralité scolaire, un certain nombre de manuels répandus dans trop d'écoles primaires, on a crié à l'intolérance catholique, et certains se sont efforcés de faire croire à une manœuvre politique.

« Mais des confirmations ont été apportées aux paroles épiscopales par des hommes venus même des milieux non catholiques.

« *L'Effort*, journal protestant et organe des *Unions chrétiennes de jeunes gens*, a publié une série d'articles dénonçant la perfidie de ces manuels et les erreurs grossières que le sectarisme de leurs auteurs leur fait commettre.

« Un dernier article est consacré à l'enseignement religieux, tel que le comprend M. Albert Bayet.

« Après avoir relevé comme il convenait le procédé de M. Bayet qui, jouant hypocritement sur les mots, oppose les vérités scientifiques qui sont « connaisables » aux religions qui parlent des choses « inconnaissables », l'auteur, M. H. Monnier, écrit les lignes suivantes, qui lui font le plus grand honneur :

« Et voici l'horrible défilé des intolérances religieuses, ou plutôt — car ici il ne s'agit plus que du catholicisme — des intolérances catholiques... En France, les catholiques ont déchaîné la guerre civile pendant environ un siècle pour exterminer les protestants.

« Suit une lecture empruntée à Michelet. Du moins, il y a au bas ces mots : « D'après Michelet. » Je n'ai pu vérifier — entreprise fort malaisée — sur le texte de Michelet. A en juger par le fragment soi-disant emprunté à Hésiode, qui se trouve à la page 6, ce doit être du Michelet à la sauce Bayet. Je résume : Sous Louis XIV, un grand nombre de protestants furent envoyés aux galères. Les aumôniers étaient des lazaristes fort durs (on en voit un qui regarde massacrer des protestants en causant avec un mousquetaire : c'est le sabre et le goupillon). C'est tout ce que nous savons des lazaristes et de saint Vincent de Paul et de l'œuvre admirable de charité et d'héroïsme accomplie au Levant et qui fait, là-bas, honorer le nom de la France. Un lazariste, c'est un persécuteur de protestants. M. Bayet cite le cas d'un M. Sabatier qui aime mieux mourir que de révéler le nom du banquier qui lui transmettait de l'argent pour ses frères protestants. (Il n'était donc pas aux galères !) « Quand la peau et la chair furent détachées des os, on mit du sel et du vinaigre sur ses blessures. »

« Ceci est du Michelet. Mais voici, ce me semble, qui doit être plutôt du Bayet : « Les Lazaristes traitèrent presque de même les protestants qui ne pliaient pas les genoux à la messe. »

« Que signifie ce presque ? M. Bayet nous a dit, d'après Michelet, qu'on a mis du sel et du vinaigre sur les blessures de M. Sabatier. Faut-il croire que les Lazaristes ont presque écorché les protestants qui ne pliaient pas les genoux à la messe, qu'ils ont presque

mis du sel et du vinaigre sur leurs blessures ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Et de quel droit reprocher aux autres leurs insinuations jésuitiques ? »

« M. Monnier et, sans doute, ses coreligionnaires n'ont pas accepté d'être défendus par des armes aussi déshonnêtes que celles employées par M. Bayet. C'est une courageuse et loyale attitude.

« Quant à nous, nous ne pouvons que nous féliciter de voir cette protestation se joindre à celle des évêques.

« Mais qu'en doivent penser ceux qui font même de s'appuyer sur les protestants pour attaquer l'intolérance catholique ? » — *L'Éveil démocratique*, numéro du 13 mars 1910.

C'est avec plaisir que nous avons publié ces justes réflexions.
A. M.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA CHARITÉ

XVI. — SOUS M. ANTOINE FIAT

(Suite.)

1896. Agugliano (Italie, Ancona), Asile.
Albox (Espagne, Almería), Hôpital, Ecole.
Ancone (Italie, Marches), Ecole Saint-Gaëtan.
Antigua (La) (Guatemala), Orphelinat.
Archidona (Espagne, Malaga), Asile, Hôpital.
Buenos-Ayres (République Argentine), Asile de l'Est.
Buggeru (Italie, Sardaigne), Hospice.
Carabanchel (Espagne, Madrid), Hosp. Militar.
Caraglio (Italie, Cuneo), Hospice.
Carrejo (Espagne, Bilbao), Ecole.
Cerignola (Italie, Foggia), Hôpital.
Cienfuegos (Cuba), Hôpital Militaire.
Cologne (Prusse rhénane), Saint-Géréon, Asile de filles.
Dabrova, par Bedzin (Russie), Hôpital des forges.
Dallas (Etats-Unis, Texas), Hospice.
Euskirchen (Prusse rhénane), Orphelinat.
Hainburg (Basse-Autriche), Hôpital.
Island P. O. (Etats-Unis, Louisiane), Upper Landing,
Léproserie.
Léon (Espagne), Asile de mendicité.
Lentini (Sicile, Siracusa), Hôpital.
Lizzano (Italie, Bologna), Hôpital.
Madonna del Arco (Italie, Napoli), Aliénés, succursale.
Madrid (Espagne), Sanatorio de la Cruz roja.

- Matanzas (Cuba), Hôpital Militaire.
Montecchio (Italie, Parma), Hospice.
Nagy Szeben (Hongrie), Hôpital des aliénés.
Neuhausel, par Durnkrut (Autriche), M. C.
Orense (Espagne, Galice), Cuisine économique.
Palerme (Sicile), Enfants-Trouvés.
Posen (Prusse), Infirmerie du Grand-Séminaire.
Preston (Angleterre), Orphelinat.
Reducto, près Montevideo (Uruguay), Collège de la
Méd. mir.
Rennes (Ille-et-Vilaine), Hôtel-Dieu.
Rome (Italie), M. C. Saint-Philippe.
Ruffano (Italie, Lecce), M. C.
Santander (Espagne, Vieille-Castille), Asile Infant-
Jésus.
Scutari (Turquie d'Asie), Hôpital turc de Zeineb-
Kiamil.
Terni (Italie, Perugia), Hôpital.
Tunis (Algérie), Crèche.
Valencia (Espagne), Asile.
Vigo (Espagne, Galice), Hôpital Elduayen.
Villanova Sull'Arda (Italie, Piacenza), Hôpital.
Zons (Prusse rhénane), M. C.
Zurich (Suisse), M. C.
1897. Alcixar (Espagne, Biscaye), Hôpital.
Algorta-Guecho (Espagne, Biscaye), Hôpital, Ecole.
Alt Ofen ou O'Buda, Vieux-Bude (Hongrie), Margit-
Spital.
Andelys (Eure), M. C., Ecole.
Balassa-Gyarmat (Hongrie, Nograd), Hôpital Marie-
Valérie.
Barcelone (Espagne), Sanatorium de la Députation.
Benevent (Italie), Hôpital San Deodato.
Bettola (Italie, Piacenza), Ouvroir.
Blanca (Espagne, Murcia), Asile, Hôpital.
Blanca (Espagne, Murcia), Pharmacie et Ecoles.
Burgos (Espagne), Ecole Sainte-Jeanne-de-Chantal.
Burgos (Espagne), Hôpital de Barrantes.
Cagliari (Italie, Sardaigne), Aliénés.
Calamari, près Salonique (Turquie), Orphelinat.
Cavallermaggiore (Italie, Cuneo), Hôpital.

- Chantilly (Oise), Hôpital des Anglais.
Chieri (Italie, Torino), M. C.
Envie (Italie, Cuneo), Asile.
Fontainebleau (Seine-et-Marne), Infirmerie de l'Ecole
d'application.
Fort-Dauphin (Madagascar), M. C.
Fourmies (Nord), Hôpital, Hospice.
Galatina (Italie, Lecce), Hospice.
Grosseto (Italie, Toscane), Orphelinat Saint-Laurent.
Hering, par Kirchbuel (Autriche, Tyrol), Ecole.
Hermanstadt (Autriche, Transylvanie), Maison de
Santé.
Idria (Autriche, Carniole), Hospice.
Iuana Diaz (Porto-Rico), Hôpital, Ecoles.
Kansas City (Etats-Unis, Missouri), Orphelinat de
garçons.
Léon (Espagne), Asile de mendicité.
Levallois (Seine), Asile.
Lugano (Suisse), Hospice.
Macerata (Italie, Marches), Hôpital.
Madrid (Espagne), Ecole N.-D. del Pilar.
Malate (Philippines), H. M.
Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Ecole.
Montescaglioso (Italie, Potenza), Asile.
Nagy Teteny (Hongrie, Feher), Orphelinat.
Naples (Italie), Piedigrotta, Succursale, Hôpital
Militaire.
Neu-Pest (Hongrie), Hôpital Karoly.
Novi-Ligure (Italie, Alessandria), Orphelinat.
Palerme (Sicile), Hôpital d'enfants.
Paris, N.-D. de Lorette, 18, rue de la Tour-d'Auvergne,
M. C., Ecole.
Parme (Italie), Incurables.
Piotrkow (Russie), Hôpital Sainte-Trinité.
Poix-du-Nord (Nord), Crèche.
Poggibonsi (Italie, Siena), Hôpital.
Quarto al mare (Italie, Genova), Aliénés.
Radom (Russie), Hôpital du quartier Saint-Casimir.
Renteria (Espagne, Guipuzcoa), Asile.
Rivadeo (Espagne, Galice), Hôpital.
Riegersburg (Hongrie), Ecole.
Rome (Italie), Ouvroir Ruspoli, Saint-Laurent.

- Rome (Italie), Sainte-Marthe du Vatican, Hospice des pèlerins.
Rzeszow, par Léopol (Autriche), Hôpital.
Salsomaggiore, par Borgo San Donnino (Ital., Parma), Sanatorium.
Sankt-Jakob (Autriche, Tyrol), Ecoles.
San Jose de Costa-Rica (Amérique Centrale), Incubables.
Sankt-Polten (Basse-Autriche), Hospice.
Saint-Sébastien (Espagne, Guipuzco), Hôpital.
Sansevero (Italie, Foggia), Orphelinat.
Santery, par Villecresme (Seine-et-Oise), M. C.
Schoenecken, près Prüm (Prusse rhénane), M. C.
Sosnowice (Russie), Hôpital des mines.
Valencia (Espagne), Protection des jeunes filles.
Valparaiso (Chili), Hôpital Saint-Augustin.
Valparaiso (Chili), Hospice N.-D. des Douleurs.
Varsovie, Asile Saint-François de Sales, 36, rue Solec, Hôpital.
Varsovie, Asile Saint-Antoine, Hôpital.
Varsovie, Etablissement des Acquêts (Zarobkhowy), rue Wolska.
1898. Amiens, Saint-Jacques, Ecole de l'Ange gardien.
Badgastein (Autriche, Salzbourg), Hôpital.
Barceña de Carriedo (Espagne, Santander), Asile.
Birmingham (Etats-Unis, Alabama), Hôpital.
Bischofshofen (Autriche), Asile d'enfants.
Bochnia (Pologne autrichienne), Hôpital.
Bruck (Prusse rhénane), M. C.
Budapest, Ofen (Hongrie), Hôpital Saint-Jean.
Cagliari (Italie, Sardaigne), Aveugles.
Czerniakow (Pologne russe), Succursale de l'Ouvroir de Varsovie.
Dumfermline (Ecosse), M. C.
Dünwald (Prusse rhénane), M. C.
Edimbourg (Ecosse), Dispensaire.
Fouilloy (Somme), Asile de vieillards.
Graz (Autriche), Incurables, St-Leonhart, 67.
Huelva (Espagne, Andalousie), Pharmacie municipale.
Husiatyn, par Léopol (Pologne autrichienne), Hôpital.
Ittiri (Italie, Sardaigne), Hôpital.

- Jaén (Espagne, Cadix), Ecole.
Kaposvar (Hongrie, Somogy), Hôpital.
Lobzow, près Cracovie (Pologne autrichienne), Asile,
Ouvroir.
Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), M. C.
Mataro (Espagne, Barcelone), Hôpital.
Mocsonok (Hongrie, Nyitra), Ecole.
Nagyszombat (Hongrie, Poszony), M. C.
Nashville (États-Unis, Tennessee), Hôpital Saint-
Thomas.
Nazareth (Syrie), Hôpital.
Neutra (Hongrie), Orphelinat.
Oberbilk (Prusse rhénane), M. C. Saint-Joseph.
Orense (Espagne, Galice), Ecole de la Purissima.
Palerme (Sicile), Hôpital C. San Saverio.
Radom (Pologne autrichienne), Asile de vieillards et
enfants.
Séville (Espagne), Aliénés de Miraflores.
Salzbourg (Autriche), Sourds-muets.
Salzbourg (Autriche), Colonie Liefering, Aliénés.
Sankt-Johann (Autriche, Pongau), Hôpital.
Sankt-Johann (Autriche, Tyrol), Ecoles, Hospice.
Savone (Italie, Ligurie), Orphelinat, Sanctuaire.
Sevilla (Espagne), Aliénés.
Sevilla (Espagne), Fourneau.
Tarnopol, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital.
Tarnow, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital.
Tourcoing (Nord), Ecole Saint-Raphaël.
Turin (Italie), Sourds-muets, via Assarotti.
Tyrnau (Hongrie), Lazaret.
Vienne (Autriche), Hôpital Militaire.
Villepreux (Seine-et-Oise), M. C.
Visano (Italie, Brescia), Hôpital.
Volterra (Italie, Pisa), Hôpital Sainte-Madeleine.
Wielen (Russie), Hôpital.
Windischgraz (Autriche, Styrie), Hôpital.
Ybbs-sur-Danube (Basse-Autriche), Asile de pauvres.
Zainvillers-Vagney (Vosges), Asile de vieillards.
Zaleszczyki, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital.
Zloczow, par Léopol (Autriche, Galicie), Hôpital.
1899. Aix-la-Chapelle (Allemagne), Neupforte, 7, Crèche.

- Alcala de Guadaira (Espagne, Séville), Collège Saint-José.
Anzin (Nord), Asile hospitalier.
Arboleda (Espagne, Bilbao), Asile.
Amèke (Nord), Hospice, Orphelinat.
Aversa (Italie, Caserta), Orphelinat.
Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), Ecole.
Bailleul (Nord), M. C. Jeanne-d'Arc.
Barcelone (Espagne), Fourneau, S. Madrona, Calabria, 8.
Barcelone (Espagne), Hôpital Militaire.
Bialykamien, par Léopol-Zloczow (Autriche, Galicie).
Fond. Szejder, Hôpital, Orphelinat.
Bussana (Italie, Porto-Maurizio), Asile.
Caïffa (Syrie), Hôpital.
Caltagirone (Italie, Sicile), Asile.
Cartagena (Espagne, Murcia), Asile, Fourneau.
Casarano (Italie, Lecce), Hospice.
Caselle Torinese (Italie, Torino), Ouvroir.
Catane (Sicile), Orphelinat Verginelle.
Cerignola (Italie, Foggia), Orphelinat.
Cuart-de-Poblet (Espagne, Catalogne), Ecole.
Dronero (Italie, Cuneo), Vieillards.
Dublin (Irlande), Ouvroir, Notre-Dame, 10, Henriette str.
Fasano (Italie, Bari), Orphelinat.
Florence (Italie), Institut. d'idiots.
Fortaleza (Brésil, Céara), Aliénés.
Gènes (Italie, Ligurie), Sanatorium.
Germantown (Etats-Unis). Voyez *Philadelphie*.
Gettysburg (Etats-Unis, Pa.), Ecole Saint-François-Xavier.
Gorlice (Autriche, Galicie), Hôpital.
Gurkfeld, près Laibach (Autriche, Carniole), Hôpital.
Huici (Espagne, Navarre), Ecole St-José.
Illova (Espagne, Granada), Hôpital et Ecole.
Isola Dovarese (Italie, Mantova), Ecole.
Jerez de la Frontera (Espagne, Cadix), Hôpital provincial.
Lamalou (Hérault), Maison hospitalière.
Lomza (Russie), Hôpital du Saint-Esprit.
Lugano (Suisse, Tessin), Ouvroir Saint-Vincent.

- Maddalena (Ile de la) (Italie, prov. de Sassari), Hôpital de la marine.
- Madrid (Espagne), Ecole Saint-Nom de Jésus.
- Manfredonia (Italie, Foggia), Orphelinat.
- Marseille-Banlieue, Orphelinat des Saints-Anges.
- Matanzas (Ile de Cuba), Asile d'enfants.
- Mattosinhos, près Porto (Portugal), Ecole.
- Meiras (Espagne), Voyez *San Martin de Meiras*.
- Merate (Italie, Como), Hôpital.
- Mount Hope, près Baltimore (Etats-Unis, Md.), Orphelinat de garçons.
- Nieppe (Nord), Ecole.
- Ostende (Belgique), Sanatorium.
- Palmira (Colombie), Ecole.
- Panama (Amérique Centrale), Asile Bolivar.
- Philadelphie, Germantown (Etats-Unis, Pa.), Orphelinat Gonzaga.
- Pitigliano, par Orvieto (Italie, Perugia), Ecole.
- Plaisance ou Piacenza (Italie), Ouvroir Saint-Vincent.
- Reus (Espagne, Tarragona), Aliénés.
- Roye (Somme), Ecole Saint-Vincent.
- Sainte-Anne (Bouches-du-Rhône), Enfance délaissée.
- Sambor (Autriche, Galicie), Hôpital.
- San Martin de Meiras (Espagne, Galice), Ecole.
- Santa Flavia (Sicile, Palerme), Orphelinat.
- Sanok (Autriche, Galicie), Hôpital.
- Sniatyn, par Leopold (Autriche, Galicie), Hôpital.
- Teruel (Espagne, Aragon), Ecole du Sacré-Cœur.
- Tomaszow (Pologne russe), Hôpital cantonal.
- Turin (Italie), Ouvroir N.-D. du Salut.
- Vias (Hérault), Orphelinat.
- Villada (Espagne, Palencia), Hôpital.
1900. Aix-la-Chapelle (Allemagne), Institut Knetgens-Nellessen.
- Aix-la-Chapelle (Allemagne), Hôpital.
- Annebecq (Calvados), M. C.
- Ascoli (Italie, Piceno), Hospice.
- Barcena de Carriedo (Espagne, Santander), Vieillards.
- Belfast, Clonard (Irlande), Maison Saint-Vincent.
- Bisceglie (Italie, Terra di Bari), Hôpital.
- Budapest (Hongrie), Incurables.

- Cannobio (Italie, Novara), Filatures.
Ecija (Espagne, Sévilla), Cuisine économique.
Eibeswald, par Graz (Autriche, Styrie), Asile de garçons.
Ennequin, près Loos (Nord), Ecole.
Figueras (Espagne, Gerona), Ecoles.
Florence (Italie), Asile Saint-Laurent.
Fregionaia, près Lucques (Italie, Toscane), Aliénés.
Funchal (Ile de Madère), Asile de mendicité.
Gainford (Angleterre), Orphelinat.
Gallipoli (Italie, Lecce), Orphelinat.
Guanabacoa (Cuba), Asile, Enfants de Marie.
Guayaquil (Equateur), Asile Calderon.
Gubbio (Italie, Peruggia), Orphelinat.
Guzow (Pologne russe), Hôpital, Fondat. Sebonski.
Havre (Le) (Seine-Inférieure), M. C. Saint-Léon.
Homécourt (Meurthe-et-Moselle), Usine Sepulchre.
Ipolysag (Hongrie, Nograd), Hôpital.
Janco (Porto-Rico), Hôpital de la Milagrosa.
Kalisz (Russie), Bienfaisance.
Kutna (Russie), Hôpital.
La Carolina (Espagne, Jaën), Hôpital.
Lanjaron (Espagne, Granada), Collège.
Lodosa (Espagne, Navarre), Hôpital.
Luarca (Espagne, Navarre), Hôpital.
Lucera (Italie, Foggia), Hospice Saint-Joseph.
Lucques ou Lucca (Italie, Toscane), Aliénés.
Lugo (Espagne, Galice), Ecoles.
Madrid (Espagne), Prisons.
Maria-Lanzendorf (Basse-Autriche), Hospice d'enfants.
Martigues (Bouches-du-Rhône), Hospice de marins.
Mayaguez (Porto-Rico), Ecole.
Milan (Italie), Hôpital ophtalmique.
Monastir (Turquie, Macédoine), Orphelinat.
Montopoli (Italie, Firenze), Asile.
Palmira (Colombie), Hôpital Militaire.
Panama (Amérique Centrale), Hôpital d'étrangers.
Parangara-Céara (Brésil), Aliénés.
Partinico (Sicile, Palerme), Hôpital.
Presburg ou Poszony (Hongrie), Hospice.
Rimini (Italie, Forli), Hospice Saint-Joseph.
Rome (Italie), Convalescence Cerasi.

- Rome (Italie), Crèche Doria.
Sablé (Sarthe), Ecole Saint-Vincent.
Saint-Denis (Seine), Hospice Saint-Joseph.
San Pedro de Rivas (Espagne, Catalogne), Ecole.
Santa Agata dei Goti (Italie, Benevento), Hôpital.
Santanza (Porto-Rico), Asile d'enfants.
Santiago de Cuba, Asile d'Enfants de Marie.
Santurce (Porto-Rico), Asile, Ecole.
Saragosse (Espagne, Aragon), Asile de Charité.
Schonenberg (Allemagne), Hôpital.
Séville (Espagne, Andalousie), Tienda, Asile Punarejo.
Sézanne (Marne), Ecole.
Staszow (Pologne russe), Hôpital.
Stuhlweissenburg (Hongrie), Hôpital.
Syracuse (Etats-Unis, New-York), Enfants-Trouvés.
Szegzard (Hongrie, Tolna), Orphelinat.
Tarma (Pérou), Hôpital.
Teramo (Italie, Abruzzes), Asile de mendicité.
Tonnay-Charente (Charente-Inférieure), Ecole Sainte-Anne.
Tréboul (Finistère), M. C.
Troy (Etats-Unis, New-York), Orphelinat, Maison d'accueil.
Turin (Italie), Convalescence.
Ubrique (Espagne, Cadix), Hôpital.
Victoria (Brésil, Espiritu Santo), Hôpital.
Victoria (Brésil, Espiritu Santo), Collège.
Villeneuve-Saint-Germain, par Soissons (Aisne), M. C.
Wörgl (Autriche, Tyrol), Hôpital.
1901. Abbeyleix (Irlande), Hospice.
Acquapendente (Italie), Orphelinat.
Albe royale (Hongrie), Hôp. gén.
Amboise (Château d'), Hosp. d'Enghien et d'Orléans.
Amboise (Indre-et-Loire), transf. d'Enghien.
Anaz (Espagne, Santander), Ecole.
Ancône (Italie), Aliénés.
Anvers (Belgique), M. Notre-Dame.
Arecibo (Puerto-Rico), Clinique.
Arecibo (Puerto-Rico), Hôpital.
Aversa (Italie), Aliénés, Montevergine.
Bahia (Brésil), Asile de mendicité.

- Baltimore (Etats-Unis Md.), Hôpital.
Beuthen (Silésie, Prusse), Saint-Joseph, M. C.
Bisceglie (Italie), Hôpital.
Bovès (Italie), Hospice.
Budapest, Angyafold (Hongrie), Hôpital militaire.
Buffalo (Etats-Unis), Emergency, Hôpital.
Buga (Colombie), Ecole.
Buga (Colombie), Hôpital.
Bukefast (Angleterre), M. C.
Caire (Le) (Egypte), Hôpital français.
Cartagena (Espagne, Murcie), Hôpital militaire.
Cavite (Philippines), Ecole L.
Chipiona, Cadiz (Espagne), Sanatorium.
Coamo (Puerto-Rico), Collège.
Constantinople (Stamboul), Hôpital persan.
Cracovie, Bienfaisance, Orphelinat.
Rue Koletki, 10.
Cracovie, Wawel, 15, Hôpital militaire.
Cracovie, Séminaire diocésain, rue Kanonicza.
Dunaföldvar, Ecole Stuhlweissenburg.
Espinosa (Burgos), Hôpital, Ecole.
Flers (Orne), Fourneau.
Foggia (Naples, Italie Capitonata), Hôpital.
Funfkirchen (Hongrie), Voyez *Pecs*.
Gênes (Italie), Pension, Convalescence.
Granmichele (Italie), Hôpital minier.
Grosswardein ou Nagyvarad (Bihar, Hongrie), Hospice
des Apôtres.
Guatemala (Amérique Centrale), Asile Sainte-Marie.
Guesnain (près Douai), Ecole Sainte-Germaine.
Janco (Puerto-Rico), Collège.
Jesi (Italie), Hospice.
Littlestown (Etats-Unis, Pennsylvania), Ecole Saint-
Louis.
Liverpool (Angleterre), Réf.
Lodève (Hérault), Asile.
Los Andes (Chili), Sanatorium.
Lucca (Italie), Incurables.
Malaga (Espagne, Catalogne), Asile J.-M.-J.
Mayaquez (Puerto-Rico), Collège.

- Messina (Italie), Ricovero.
Messine (Italie), Hôpital municipal.
Molinos d Maraine Coruna (Espagne), Collège.
Mosdos (Somogy, Hongrie), Ecole.
Oviedo (Espagne), Collège de la Médaille miraculeuse.
Pecs ou Funfkirchen (Bacanyga, Hongrie), M. C.
Pékin Saint-Michel (Chine).
Pétersborough (Angleterre), M. C.
Puña Foldar (Hongrie), Ecole.
Ponce (Puerto-Rico), Collège.
Pradoluengo (Espagne, Burgos), Hôpital, Asile.
Roscoff (Finistère), Sanatorium, Pararhidy
Santa Cruz de Arrabaldo (Espagne, Orense), Ecole.
Santurce (Puerto-Rico), Collège.
Sevilla (Espagne, Andalousie), Ecole, Asile.
Sèvres (Seine), Ouvroir.
Solesmes (Nord), M. Sainte-Berthe.
Terlizzi (Italie, Bari), Orphelinat Immaculée-Conception.
Thionville (Lorraine), Inst. Orphelinat.
Tien-Tsin (Chine), Hôpital militaire.
Valence (Espagne), Aliénés.
Valmontone (Italie, Roma), Asile Léon XIII.
Varsovie (Pologne russe), Orphelinat des Filles.
Vercurayo (Turin), Idiots.
Versailles, rue Berthier, 50, Vieillards.
Vienne Gersthof (Autriche), Enfants trouvés.
Villa Mug (Espagne, Galicie), Ecoles.
Voitsberg (Styrie, Autriche), Hôpital général.
1902. Alf-sur-la-Moselle (Allemagne), Hôpital.
Almeria (Espagne), Aliénés.
Angers (Maine-et-Loire), Crèche.
Austin (Etats-Unis, Texas), Hôpital.
Avola (Italie, Sicile), Hôpital.
Baelen-Wezel (Belgique), M. Sainte-Marie, Asile.
Bayamon (Porto-Rico), Collège.
Bebek (près Constantinople), M. de Louise de Marillac.
Beszterce Banya (Zoliom, Hongrie), Hôpital.
Brentwood (Esser) transféré de Leyton (Angleterre),
Ecole.

- Brandberg (Tyrol, Autriche), Ecole.
Cagliari (Sardaigne), Prisons.
Cambrai (Nord), M. C. Saint-Géry.
Cicsneros (Espagne), Cuisine économique.
Cicsneros (Espagne, Cadix), Hôpital.
Diamantina (Brésil), Hôpital.
Dunafoldvar (Tolna, Hongrie), Ecole.
Farafangana (Madagascar), Léproserie.
Favara (Sicile), Hôpital.
Foggia (Italie), Hôpital (1902).
Flittord, par Muhlheim (Prusse rhénane), M. C.
Funfkirchen (Hongrie), Voyez *Pets* (1902).
Granda (Espagne), Cuisine économique.
Granmichel (Italie), Asile.
Ki-ngan (Chine).
La Mallieue, près d'Engis (Belgique), Ecole ménag.
Las Palmas (Espagne), Ecole.
Le Pirque (Chili), M. C.
Madrid (Espagne), Ecole San Diego, Asile.
Matera (Italie), Ecole.
Messine (Italie), Hospice Correale.
Mételin (île de Mitylène, près Smyrne), Ecole.
Monte Alegre (Espagne, Albacete, par Bonete), Ecole.
Montgomery (Etats-Unis, Alabama), Hôpital Sainte-Marguerite.
Mount Mellik (Irlande), Hôpital.
Murcia (Espagne), Cuisine économique.
Nagy Megyer Komarom (Hongrie), Ecole.
Nan tchang (Chine, Kiang-si sept.), M. C.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

EUROPE

FRANCE

PARIS

Le 16 mai 1910 a eu lieu, à la maison-mère des Filles de la Charité, rue du Bac, 140, l'élection de la Supérieure de la communauté, pour remplacer la Sœur Marie Kieffer, décédée au mois de mars dernier.

La Sœur Marie-Antoinette Mauche a été nommée. Elle avait déjà, comme Assistante, rempli, par *interim*, les fonctions demeurées vacantes par la mort de la Sœur Kieffer.

VERSAILLES

SYNDICATS FÉMININS VERSAILLAIS

Comme on le lira plus bas, le siège social de ces syndicats féminins de Versailles est situé dans cette ville, rue Saint-Louis, n° 1. Or, la maison de la rue Saint-Louis, n° 1, et rue de La Bourdonnais est la maison des Filles de la Charité. En secondant l'œuvre dont il s'agit ici, les Filles de la Charité font dans la ville de Versailles un très grand bien, et leur coopération à cette œuvre leur a valu de précieuses sympathies.

A cause de cela, nous publions avec plaisir le compte rendu qui nous a été communiqué.

Le 24 avril dernier, les Syndicats féminins versillais, placés sous le patronage de la bienheureuse Jeanne d'Arc, célébraient leur fête annuelle.

Ce fut une véritable journée syndicale, une vraie fête de fraternité.

Le matin, messe de communion à la cathédrale, célébrée par M. l'archiprêtre.

L'après-midi, petites vêpres, sermon et salut solennel.

Le soir, à la salle paroissiale, séance récréative, précédée du compte rendu de l'œuvre, compte rendu fait et proclamé par M. le premier vicaire de la cathédrale, qui s'occupe des Syndicats avec un dévouement infatigable. Voici le texte de ce compte rendu :

MESDAMES, MESSIEURS,

Mesdemoiselles les présidentes des Syndicats féminins versaillais me chargent de vous présenter le compte rendu de leurs travaux pour l'année 1909. Comme vous, je ne doute pas que ce compte rendu eût été beaucoup mieux à sa place sur les lèvres de l'une des présidentes si actives des différents Syndicats, commerce, habillement, gens de maison. Mais elles se sont retranchées derrière une modestie beaucoup trop grande, à mon avis, déclarant que ce n'était pas aux intéressées à faire montre de leurs œuvres. Je sais bien que selon le vieil adage, « le bien ne fait pas de bruit, et le bruit ne fait pas de bien », mais je n'oublie pas non plus la parole qui nous enseigne que « nos œuvres doivent briller aux yeux des hommes » afin, sans doute, de leur faire du bien et de les entraîner dans ces œuvres. C'est pourquoi je vous dirai très brièvement ce que sont nos Syndicats féminins versaillais et où ils en sont à l'heure actuelle.

Les Syndicats féminins versaillais ont été fondés le 1^{er} mai 1908, sur l'initiative de M. l'abbé Nègre, curé de Sannois, alors vicaire à la cathédrale, et se divisent en trois groupes : Syndicat des employées de commerce, Syndicat de l'habillement, Syndicat des gens de maison. Le siège social de ces différents Syndicats est situé à Versailles, rue Saint-Louis, n° 1.

Mais, direz-vous peut-être, pourquoi avoir fondé des syndicats dans une ville catholique comme la ville de Versailles, où la charité se dépense avec tant de zèle en faveur de tous ceux qui travaillent, et où les laborieux sont toujours sûrs de trouver appui et secours auprès des classes élevées ?

C'est que, si grande que soit la charité, il est des détails et des besoins professionnels dans lesquels elle ne peut entrer aussi pratiquement et aussi utilement que les intéressées. De plus, les ouvrières ne savent pas à quelle porte frapper, ou même n'osent pas y frapper, alors que le Syndicat est une association à elles, où elles peuvent demander appui et conseil. Et puis, voyez-vous, les catholiques sont assez souvent mis hors la loi, pour ne pas omettre de se servir des moyens légaux qui leur sont laissés de s'unir, afin de s'entraider pratiquement et d'être forts. Je sais bien que la charité n'a pas besoin de la loi pour s'exercer, mais le Syndicat n'est pas, à proprement parler, une œuvre de charité, il est un groupement professionnel basé sur la loi du 21 mars 1884, et comme il est, en réalité, un excellent moyen de pratiquer la charité, les catholiques, me semble-t-il, doivent être les premiers à s'en servir.

Du reste, la meilleure preuve de l'utilité de ces groupements professionnels, c'est l'augmentation progressive des syndiquées.

Permettez-moi de vous citer les chiffres.

Au 1 ^{er} mai 1908, époque de la fondation, le Syndicat des Employées de commerce comptait. . .	14	membres.
Au 1 ^{er} mai 1909.	33	—
Au 1 ^{er} avril 1910.	50	—
Au 1 ^{er} mai 1908, le Syndicat de l'Habillement comptait.	29	—
Au 1 ^{er} mai 1909.	52	—
Au 1 ^{er} avril 1910.	90	—

Au 1 ^{er} mai 1908, le Syndicat des Gens de maison comptait.	23 membres.
Au 1 ^{er} mai 1909.	38 —
Au 1 ^{er} avril 1910.	52 —
Soit en tout au 1 ^{er} mai 1908.	66 —
Au 1 ^{er} mai 1909.	113 —
Au 1 ^{er} avril 1910	192 —

C'est-à-dire qu'en deux années, le nombre des syndiquées s'est élevé de 66 à 192, il a triplé. Chaque mois apporte de nouvelles adhésions, et, plus le nombre augmente, plus les avantages augmentent également. Devant ce nombre croissant de leurs membres, les conseils des différents Syndicats ont résolu de fonder une section dans le quartier Notre-Dame, 44, avenue de Saint-Cloud.

L'accueil le plus bienveillant lui a été fait, et elle y a reçu la plus cordiale hospitalité. Il faut ici remercier le dévouement de celles qui ont si généreusement facilité cette fondation. La section fonctionne avec son conseil particulier et se réunit tous les deux mois pour examiner les demandes, discuter les intérêts communs et les propositions à émettre, et transmet le tout au conseil des différents Syndicats, qui se réunit une fois par mois, au siège social, 1, rue Saint-Louis; il convient aussi de remercier les jeunes filles du quartier Saint-Louis et du quartier Notre-Dame du zèle qu'elles apportent à recruter de nouveaux membres, ainsi que de l'entrain aimable que les syndiquées de Notre-Dame apportent à fusionner avec leurs compagnes du quartier Saint-Louis. Nous espérons que cette section ne sera pas la seule, et que les Syndicats s'étendront bientôt dans les autres quartiers. Le Syndicat est ouvert à toutes et ne demande qu'à s'étendre et partager avec toutes ses avantages si appréciables.

Quels sont donc ces avantages ? Dans quel but exact sont fondés les Syndicats ?

Les Syndicats féminins versaillais ont pour but :

1° La défense, l'étude, le développement des intérêts professionnels et économiques de leurs membres.

2° La création d'institutions d'assistance mutuelle et de prévoyance.

3° La création d'un bureau de placement pour les gens de maison et d'un bureau de placement pour les offres et demandes de travail.

4° Le progrès de leurs adhérentes par la création de cours professionnels.

Voici de quelle façon les Syndicats ont pu, jusqu'à présent, réaliser ces différents buts.

Chaque mois, le conseil des différents Syndicats se réunit au siège social pour étudier les intérêts professionnels de ses membres, et y discuter les demandes d'adhésion; il serait trop long d'entrer ici dans les détails, disons simplement que les procès-verbaux de ces conseils sont la meilleure preuve qu'on y fait bonne et active besogne.

Les syndiquées font toutes partie de la mutualité de Seine-et-Oise, qui leur verse 1 franc par jour de maladie et qui, à ce jour, a déjà ainsi payé 340 journées de maladie, soit 340 francs. Le Syndicat, de son côté, assure à chaque membre malade 1 franc par visite de médecin et a ainsi versé 82 francs pour 82 visites; il vient aussi en aide aux ouvrières sans travail, et leur a payé 60 journées de travail; de plus, un bureau de placement syndical a été formé, qui a, jusqu'à présent, procuré aux syndiquées 64 places et 52 journées de travail.

Un ouvroir syndical, ouvert par la présidente de l'habillement, fonctionne sous la direction d'une maîtresse émérite; il comptait 9 jeunes filles à son ouverture, et il en compte actuellement 20, qui font là un excellent apprentissage dans les meilleures conditions morales et professionnelles. Le quartier Notre-Dame a ouvert aussi

un ouvroir de lingerie. Des cours du soir ont été également ouverts au siège social et au siège de la section, et sont assidûment fréquentés par les jeunes ouvrières. Elles y apprennent la comptabilité, la sténographie, la dactylographie, la coupe, le français et l'anglais. Enfin, grâce à de zélées et inlassables initiatives, les différents Syndicats ont trouvé le moyen de donner cette année, à leurs membres fatigués, un repos excellent dans des conditions extraordinairement bon marché, un séjour au bord de la mer.

Vous êtes étonnés, sans doute, de tous les avantages que les Syndicats peuvent procurer à leurs membres, et vous vous demandez d'où peuvent provenir les ressources capables de faire face à tant de choses et de couvrir tant de frais. En effet, les versements des syndiquées sont bien minimes : un droit d'entrée de 0 fr. 50, 0 fr. 10 par semaine pour la mutualité et 0 fr. 10 pour le Syndicat; il n'y a pas là de quoi se permettre bien des dépenses, et cependant, grâce à une administration très habile, les Syndicats, jusqu'à ce jour, font bien leurs affaires; je ne vous dirai pas qu'ils sont riches, oh ! non, mais ils n'ont pas pour but de thésauriser, et, à l'heure qu'il est, tout compte fait, après s'être montrés très généreux, ils ont encore 81 francs en caisse. Du reste, Mesdames et Messieurs, il ne tient qu'à vous d'augmenter leur richesse. Tout à l'heure, les syndiquées, bien simplement, vont vous tendre la main, et si vous jugez leur entreprise bonne et utile, vous leur donnerez un encouragement, sous forme blanche, ou sous forme jaune, ce qui en vaudra bien un autre.

Il est encore un avantage dû à la libéralité des commerçants versaillais. Un groupe de commerçants s'est engagé à fournir un escompte sur les marchandises achetées au comptant par les syndiquées. Tous les mois, les jeunes ouvrières apportent leur facture au siège social

qui touche la remise et la fait répartir aux intéressées par les différentes secrétaires. Les factures ainsi escomptées se sont élevées au chiffre de 5 784 fr. 40 et ont produit un escompte de 295 francs. Il faut remercier ici les syndiquées de la rue de Limoges, qui apportent à recueillir ces escomptes un zèle et un dévouement infatigables et qui, après leur journée de travail, passent une partie de leurs soirées à visiter les commerçants de la ville pour toucher les remises. Il faut aussi remercier les commerçants qui ont si bien compris cette œuvre de solidarité sociale, et qui procurent aux ouvrières un avantage matériel inappréciable.

Je vous demande pardon, Mesdames et Messieurs, de tous ces détails, et de vous avoir peut-être un peu ennuyés par tous ces chiffres, mais je vous avoue que je n'oserais pas le regretter, si, par là, j'avais pu vous rallier davantage encore à la cause syndicale et vous engager soit à vous y joindre par vos adhésions, soit à y faire inscrire celles qui dépendent de vous ou celles sur lesquelles vous pouvez avoir quelque influence. Comme vous avez pu en juger, les Syndicats féminins versaillais ne sont pas des foyers de révolte ou de grève; non, beaucoup plus pacifiques, ils sont uniquement des groupements de jeunes filles sérieuses et chrétiennes qui mettent leurs intérêts en commun et se viennent en aide de leur mieux. Et puis, en dehors de tous ces avantages matériels que je viens de vous énumérer, il en est d'autres, d'ordre moral, bien plus précieux encore. A une heure où tout semble prêcher l'égoïsme, la vie chacun pour soi, aux dépens des autres souvent, ne trouvez-vous pas que c'est une œuvre essentielle que celle qui prêche aux ouvriers et ouvrières le soutien mutuel, la solidarité bien comprise, non pas en paroles, mais en actes, et qui fait sortir de tous ces intérêts mis en commun une idée si élevée de vraie et

saine charité. A une heure où tant de mauvais exemples sont une cause constante de démoralisation, et où toute jeune fille doit se défier de sa compagne si elle ne la connaît pas, ne trouvez-vous pas que c'est une œuvre excellente que celle qui place dans un même atelier, dans un même magasin, des ouvrières qui pensent de la même façon, qui ont la même foi, les mêmes intérêts et se retrouvent aux mêmes réunions pour grouper leurs efforts, parler de leurs travaux, et sortir de là mieux armées, connaissant mieux leurs devoirs ? A une heure où la classe ouvrière, si souvent trompée, se croit obligée de se tenir sans cesse en défiance contre tout ce qu'on lui présente, ne trouvez-vous pas que c'est une œuvre excellente que de lui montrer ce qu'elle peut tirer des lois qu'elle connaît à peine, et lui faire voir où sont ses vrais amis, ceux qui s'occupent d'elle avec un vrai désintéressement, avec un vrai dévouement.

A nous donc d'encourager ces jeunes ouvrières admirables par leur travail et leur esprit chrétien, à vous de les soutenir de vos secours et de vos sympathies, à vous de leur témoigner votre admiration pour leur belle entreprise, elles se sentiront ainsi encouragées et, par là, les Syndicats féminins versaillais se développeront, prospéreront et réaliseront toutes les espérances que nous en attendons.

Au beau compte rendu que nous venons de reproduire, nous ajouterons cette seule réflexion, c'est que les syndicats féminins, dont nous avons parlé ici de temps à autre, sont encore très rares et trop faibles. Personne ne conteste la lamentable situation des jeunes filles et des femmes qui, soit à l'atelier, soit à domicile, sont réduites — sous peine d'être sans travail — à subir des salaires de famine qui les jettent dans le désespoir avec ses lamentables conséquences — *malesuada famas.* —

L'un des remèdes devra être l'association. Nous souhaitons que les syndicats féminins dont nous avons fait mention soient comme les pierres d'attente de cette nécessaire entreprise. — A. MILON.

LORRAINE

Lettre de la Sœur LENZBOURG, Visitatrice de la Province de Lorraine, à la Sœur MAUCHE, Assistante.

Belletanche, près Metz, Maison Centrale, le 10 avril 1910.

MA RESPECTABLE SŒUR,

Voici quelques détails sur la situation des deux Sœurs envoyées à Mezeresch, pour soigner les malades atteints de la fièvre typhoïde.

Je suis heureuse de vous dire que si nos Sœurs furent accueillies d'abord avec méfiance et mécontentement par des familles habituées à calculer, en premier lieu, les honoraires du médecin et par conséquent à appréhender ce que leur en coûteraient des gardes-malades imposées par l'autorité, ces familles ont changé de manière de voir dès qu'il leur a été dit qu'on ne leur demanderait rien.

Ce village est très arriéré au point de vue des précautions de l'hygiène; l'eau est plus ou moins contaminée par les fumiers qui s'entassent indéfiniment, etc.; de sorte qu'il y a presque en permanence des fièvres typhoïdes que les gens dissimulent, de peur d'avoir à payer une visite de médecin.

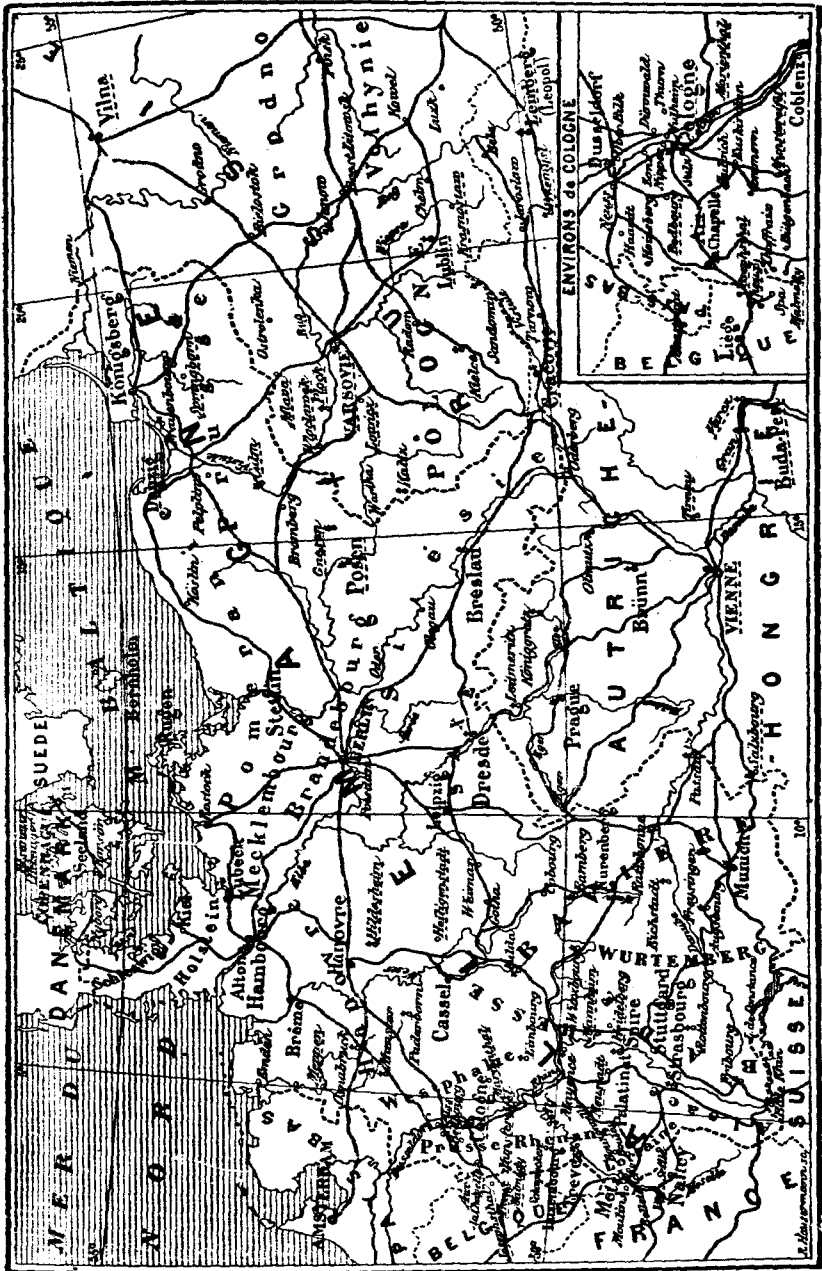
Il a fallu, passant au milieu des fumiers de l'écurie, grimper à l'échelle pour soigner des malades cachés au grenier à foin; avant de leur persuader de descendre,

d'Anvers, où ils crurent reconnaître qu'ils étaient appelés à l'état religieux, ils s'en ouvrirent à Mgr de Geissel, leur archevêque. Tout en voulant former eux-mêmes une congrégation, ils regardaient comme impraticable de se joindre à un ordre religieux ou à une congrégation déjà établie, parce que le bien à faire, ils le voyaient surtout dans leur pays natal, pour lequel ils voulaient se réunir.

Ces jeunes prêtres (ce ne sont pas ceux qui prirent part au commencement), MM. Mungersdorf, Richen (Henri), et Stroever auxquels se joignirent MM. Marcus, placé à Cologne, et Kelz, furent favorablement accueillis par leur archevêque. Ils pensèrent que, une fois déchargés de leur poste dans le ministère, ils pourraient se préparer par un noviciat. Pour avoir connaissance de quelques règles et constitutions, M. Marcus, qui connaissait un jeune homme alors au Séminaire interne de la Mission, à Paris, pensa pouvoir obtenir par son intermédiaire les règles de la Congrégation de la Mission. Le séminariste (M. Hundhausen) en parla à M. Etienne, alors Supérieur général, qui répondit que le mieux, pour ces messieurs, serait de se rendre à Paris. Alors, la pensée de se préparer dans un noviciat amena ces jeunes prêtres à adresser une lettre au Supérieur général. Cette lettre n'existe plus, mais la réponse adressée à M. Marcus est conservée. Toute la portée de cette lettre, les jeunes prêtres ne la comprirent que plus tard.

Après avoir obtenu un congé de trois mois, MM. Marcus, Mungersdorf, Richen et Stroever se rendirent à Paris. Ils furent bien accueillis; on croyait qu'ils voulaient entrer au Séminaire interne; mais ils n'y entraient que par essai, pour ainsi dire, tellement ils croyaient devoir retenir leur premier plan.

L'entrée au Séminaire interne eut lieu le 28 mai 1850.



CARTE D'ALLEMAGNE (1904)



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING

RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

débarbouiller les malades, leur faire la cuisine, laver les planchers, etc.

Lorsque les gens ont vu les Sœurs se dévouer ainsi, ils ont été touchés et, peu à peu, tous sont venus les appeler, les consulter pour leurs maladies, rougeole, fluxion de poitrine. Une femme étant morte et personne ne voulant l'ensevelir, de crainte que sa maladie ne soit le typhus, nos Sœurs l'ont fait; le mari ne savait comment exprimer sa reconnaissance...

Nos Sœurs logent chez de braves gens qui leur font la cuisine. C'est en face de la rangée de maisons où sont leurs quatre malades; la nuit, elles font à deux une tournée de trois quarts d'heure environ et se recouchent, l'une reposant plutôt le soir et l'autre le matin. M. le curé est très bon pour elles et leur envoie du vin et de l'eau minérale pour leur usage. Nous avons pensé les faire remplacer au bout de la quinzaine par des *jungfrauen*; mais le préfet et le médecin de l'arrondissement font de la difficulté à les laisser partir, leur ayant accordé toute confiance, non seulement pour le soin des malades, mais encore, disent-ils, pour la surveillance des autres cas qui pourraient se représenter actuellement dans le village et que les gens tiennent à dissimuler au médecin.

Nos Sœurs sont très généreuses; ma Sœur Assistante retournera cette semaine les voir.

Veillez, ma respectable Sœur, agréer, etc.

Sœur LENZBOURG.

ALLEMAGNE

Le détail des événements concernant une Province ou une Mission de notre Congrégation doit constituer ce que nous appelons les *Mémoires* de notre Congrégation; c'est ainsi qu'un volume de nos

Mémoires est consacré à la Pologne, un autre à la Mission de Madagascar, etc.

En attendant que s'écrivent ces Mémoires des diverses Provinces, nous recueillons les indications sommaires du passé et le récit des événements édifiants de notre temps dans les *Annales*. Les *Annales* seront ainsi un répertoire et un guide très concis sans doute, mais qui aideront à attendre la publication plus détaillée des Mémoires. Nous avons déjà donné dans les *Annales* des renseignements sommaires sur les établissements des Missionnaires ou des Filles de la Charité, en Autriche, en Irlande, en Portugal; en voici maintenant sur l'ancienne Province de Prusse qui aideront à attendre de plus amples développements. On les reprendra plus tard en les accompagnant des souvenirs de l'histoire générale du temps, notamment sur le Kulturkampf; on y joindra, au cours du récit, les biographies des Missionnaires qui ont joué dans la Province un rôle dont la mémoire mérite d'être conservée. Nous nous bornons ici aux indications succinctes auxquelles nous sommes tenus par les limites restreintes des *Annales*. — A. M.

QUELQUES EXTRAITS

DE L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE PRUSSE
DITE, DEPUIS 1895, PROVINCE D'ALLEMAGNE.

I. — LES ORIGINES

Plusieurs prêtres de l'archidiocèse de Cologne, à la suite des mouvements de l'année 1848, avaient conçu le plan de s'occuper de l'enseignement; ils croyaient cette liberté de l'enseignement plus grande en Allemagne, à la suite des efforts pour une Constitution, qu'elle ne l'était en réalité.

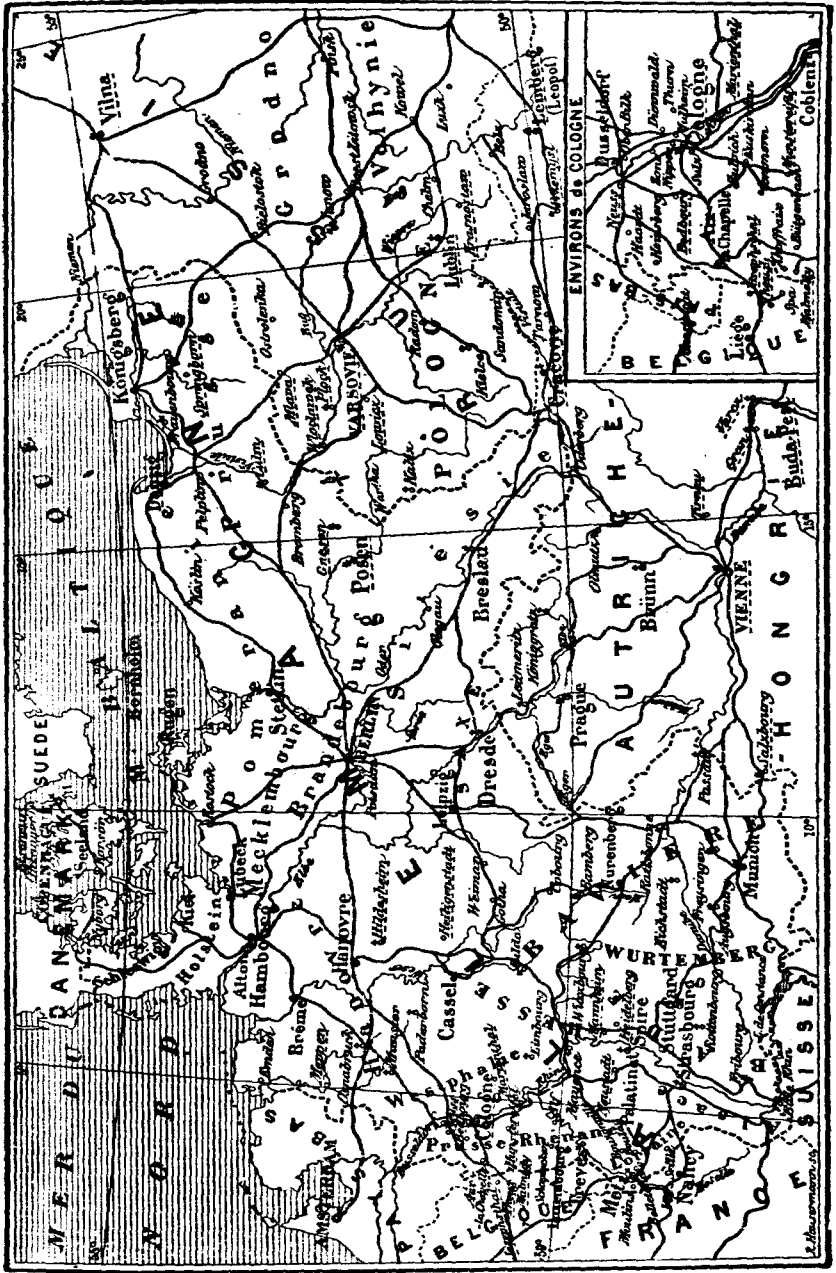
Ces jeunes prêtres virent bientôt que les travaux du ministère ne leur permettraient guère l'exécution d'une telle idée; ils avaient cependant, en même temps, un vif désir de contribuer au renouvellement de l'esprit religieux dans le peuple par divers moyens comme sont, par exemple, les missions. Ils pensaient qu'une Congrégation religieuse serait à même de réaliser ce qui leur paraissait aussi désirable au point de vue de l'enseignement et du ministère extraordinaire auprès du peuple. Aussi, après avoir examiné la chose dans une retraite faite dans le couvent des Trappistes, à Wesmael, près

d'Anvers, où ils crurent reconnaître qu'ils étaient appelés à l'état religieux, ils s'en ouvrirent à Mgr de Geissel, leur archevêque. Tout en voulant former eux-mêmes une congrégation, ils regardaient comme impraticable de se joindre à un ordre religieux ou à une congrégation déjà établie, parce que le bien à faire, ils le voyaient surtout dans leur pays natal, pour lequel ils voulaient se réunir.

Ces jeunes prêtres (ce ne sont pas ceux qui prirent part au commencement), MM. Mungersdorf, Richen (Henri), et Stroever auxquels se joignirent MM. Marcus, placé à Cologne, et Kelz, furent favorablement accueillis par leur archevêque. Ils pensèrent que, une fois déchargés de leur poste dans le ministère, ils pourraient se préparer par un noviciat. Pour avoir connaissance de quelques règles et constitutions, M. Marcus, qui connaissait un jeune homme alors au Séminaire interne de la Mission, à Paris, pensa pouvoir obtenir par son intermédiaire les règles de la Congrégation de la Mission. Le séminariste (M. Hundhausen) en parla à M. Etienne, alors Supérieur général, qui répondit que le mieux, pour ces messieurs, serait de se rendre à Paris. Alors, la pensée de se préparer dans un noviciat amena ces jeunes prêtres à adresser une lettre au Supérieur général. Cette lettre n'existe plus, mais la réponse adressée à M. Marcus est conservée. Toute la portée de cette lettre, les jeunes prêtres ne la comprirent que plus tard.

Après avoir obtenu un congé de trois mois, MM. Marcus, Mungersdorf, Richen et Stroever se rendirent à Paris. Ils furent bien accueillis; on croyait qu'ils voulaient entrer au Séminaire interne; mais ils n'y entraient que par essai, pour ainsi dire, tellement ils croyaient devoir retenir leur premier plan.

L'entrée au Séminaire interne eut lieu le 28 mai 1850.



CARTE D'ALLEMAGNE (1904)

Le congé fut renouvelé plusieurs fois. Après deux ou trois mois les jeunes prêtres estimèrent que Dieu voulait transplanter par eux la Congrégation de la Mission en Allemagne. Le 30 décembre ils reçurent de leur archevêque, le cardinal de Geissel, l'assentiment pour l'érection d'une maison de la Mission en Allemagne. M. Kelz était entré le 3 septembre 1850 au Séminaire. M. le Supérieur général fit venir de Rome un Missionnaire originaire de Bavière, M. Conrad Hirl, qu'il nomma supérieur de la petite troupe, qui, au nombre de six prêtres, arriva à Cologne le 23 mai 1851.

II. — LES MAISONS. — COLOGNE

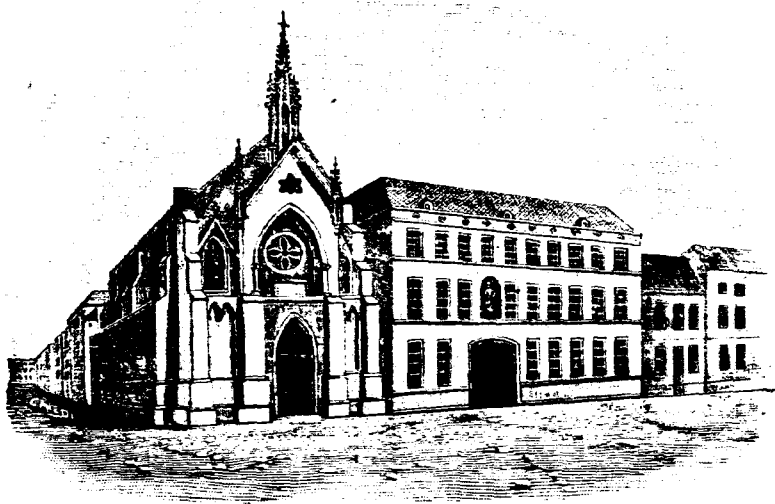
Un comité de prêtres et de bons catholiques s'était chargé de louer et de préparer dans la ville de Cologne une maison. Cette première demeure, à proximité des églises de Saint-Pierre et Sainte-Cécile, était *an der Wollkuche*, n° 6.

Les nouveaux Missionnaires ouvrirent leurs travaux par une mission dans la petite ville de Kerpen, le 2 juillet 1851. La lettre de M. Hirl, adressée à M. Etienne après cette première mission, fut jugée digne de figurer dans la circulaire du 1^{er} janvier 1852. Le vicaire de Kerpen, M. Uhles, entra dans la Congrégation, et celui qui fut, plus tard, Mgr Schumacher, était originaire de la même ville: lui et sa sœur jumelle, plus tard Fille de la Charité, avaient fait leur première communion quinze jours avant cette mission.

Les travaux ne manquaient pas aux missionnaires; s'ils n'étaient pas en mission, ils entendaient des confessions, et souvent des confessions générales, dans leur petite chapelle en ville.

Les quatre premiers Missionnaires firent les vœux en présence de M. Etienne, le 6 juin 1852, à Cologne, ainsi qu'il est dit dans la circulaire du 1^{er} janvier 1853.

Les Missionnaires achetèrent une « maison spacieuse et appropriée aux besoins d'une nombreuse Communauté » (Circulaire du 1^{er} janv. 1853), et ils s'y transféraient en l'année 1853. Ils n'eurent la chapelle de cette maison que plus tard, et les travaux pour mettre l'habitation en l'état qu'on peut y voir encore, n'étaient pas encore achevés en 1860. C'était la maison



COLOGNE. MAISON DE LA MISSION, STOLKGASSE, N° 6

Stolkgasse, n° 6, laquelle demeura la maison principale jusqu'en 1873.

M. Hirl, qui, en 1852, avait « été chargé provisoirement de la conduite de la maison de Cilli, dans la Styrie » (Voir la Circulaire du 1^{er} janvier 1853), fut nommé, le 10 décembre 1853, Visiteur de la Province de Prusse, et M. Etienne, dans sa Circulaire du 1^{er} janvier 1854, dit : « La Province de Prusse se compose de

quatre maisons, savoir : celle de Cologne, celle de Neuss, celle de Marienthal et celle de Posen. »

M. Hirl tomba malade en 1857 et s'en alla à Paris au mois d'avril 1857; M. Mungersdorf fut nommé supérieur à sa place, le 8 mai de la même année; et, le 27 août 1857, M. Etienne, dans un voyage où M. Mungersdorf l'accompagnait, le nomma, à Vienne, en Autriche, Visiteur de la Province de Prusse. M. Mungersdorf était aussi directeur des Filles de la Charité établies à Cologne. En 1865 il fut transféré en Autriche, et M. Marcus lui succéda dans ses charges de Supérieur, Visiteur et directeur des Filles de la Charité.

En 1871, M. Kelz devint Supérieur de la maison de Cologne et directeur des Filles de la Charité, M. Marcus restant Visiteur (1).

En 1868, la chapelle de la maison de Cologne fut fermée par ordre de la police, parce qu'elle menaçait ruine, et une nouvelle petite église gothique fut achevée en 1869.

En 1873, la maison de Cologne fut dissoute par suite des lois contre les catholiques; un Frère (Jacques Alpers) y restait.

En 1887, M. Stollenwerk fut chargé du service de l'église; après la mort de celui-ci, en 1894, M. Schrammen, et depuis 1895, M. Lemaitre.

NEUSS.

« Le *Seminarium puerorum* a commencé le 26 octobre 1852, sous la direction des prêtres de la Mission, à Neuss. » Le cardinal de Geissel fit lui-même l'ouverture de l'établissement, après des négociations très

(1) Il serait injuste d'oublier que les établissements de la province n'avaient pour les travaux de la maison, et dans l'établissement principal de Cologne notamment, pour les offices, menuiserie, etc., que des frères coadjuteurs qui rendirent les plus précieux services.

PROVINCE DE PRUSSE

(D'après un dessin de 1868)



Maison de NEUSS, 1852



Maison de MUNSTEREIFEL, 1856

PROVINCE DE PRUSSE

(D'après un dessin de 1868)



Maison de MALMÉDY, 1862



Maison de HILDESHEIM, 1864

compliquées, comme il écrit à Mgr Viale-Prela. Quelles espérances Son Eminence nourrissait alors ? C'est ce qu'on voit dans cette lettre (Cf. Pfulf, *cardinal v. Geissel*, II, p. 65).

La maison était un ancien couvent, avec l'église de Saint-Sébastien et un jardin assez grand. La ville de Neuss alors comptait environ 10 000 habitants; elle est située non loin de Dusseldorf, mais de ce côté du Rhin.

Les élèves appartenaient aux classes supérieures du Gymnase de la ville et ne dépassaient pas le nombre de cinquante. Comme il s'en présentait toujours beaucoup, on ne recevait que ceux qui offraient le plus de garantie pour l'état ecclésiastique; c'était l'administration diocésaine qui admettait les élèves. Si un élève, à la fin de l'année, ne passait pas à la classe suivante, il devait quitter le « convict », c'est-à-dire l'internat. L'enseignement se donnait tout entier au Gymnase de la ville.

Les confrères, d'abord deux, et, depuis 1861, trois prêtres, avaient aussi du travail à l'église de Saint-Sébastien, et assez souvent ils prenaient part aux Missions.

Le premier Supérieur fut M. J. Kelz, de 1852 à 1858. Après lui, M. Nelsen dirigea la maison depuis le mois d'avril 1858 jusqu'au 26 juin 1862. M. Kreutzer fut Supérieur depuis le 29 juin 1862 jusqu'au 15 septembre 1868; M. Vogels lui succéda le 4 octobre 1868 jusqu'à la sortie des confrères de la maison, en 1873.

En 1856, Son Eminence plaça l'établissement sous la protection de l'Immaculée Conception, le document est du 8 décembre. On employait assez souvent pour désigner l'établissement l'expression le *Marianum*.

MARIENTHAL.

Marienthal se trouve dans la paroisse Altenkirchen, arrondissement de Neuwied, au delà du Rhin.

A Marienthal, il y avait un ancien couvent des Franciscains, fondé au dix-septième siècle, auprès d'une église où l'on vénérât la sainte Vierge. La contrée était habitée par des protestants en grand nombre, parmi lesquels se trouvaient quelques catholiques (en 1854, 897 catholiques sur 10 671 protestants). Le couvent et l'église avaient été offerts à l'archevêque de Cologne par un homme de la noblesse, et le cardinal y appela, pour le service religieux du pèlerinage et pour la maison des prêtres établie dans le couvent (*domus demeritorum*), les prêtres de la Mission. Ils s'y rendirent au nombre de trois, vers la fin de l'année 1853, M. Stroever étant le Supérieur. En 1858, M. Jean Kelz lui succéda, et celui-ci est resté à Marienthal jusqu'à l'abandon de la maison par la Congrégation. Le 1^{er} octobre 1864, l'établissement fut confié aux Pères du Saint-Esprit.

Le travail, à Marienthal, était considérable. On s'y occupait des prêtres, qui y étaient envoyés pour faire des retraites ou pour y séjourner; des processions qui y venaient; de la population catholique dispersée parmi les protestants. Les Missionnaires allèrent pendant sept ans à la distance de deux lieues faire le service dans une chapelle, jusqu'à ce qu'un vicaire y fût nommé.

Les Missionnaires aimaient le travail à Marienthal; mais les ressources étaient insuffisantes. A la fin, la Province se vit forcée d'abandonner le champ à d'autres ouvriers, qui cherchaient à tout prix une maison en Allemagne pour pouvoir obtenir des Frères pour leurs Missions africaines.

POSEN.

Lorsque M. Etienne, Supérieur général, érigeait la Province de Prusse (Voir Circulaire du 1^{er} janvier 1854), il ajouta aux maisons de Cologne, Neuss et Marienthal celle de Posen; lui-même se chargeait, comme il dit dans la lettre à M. Hirl, de communiquer à M. Kamoski cette disposition. Celui-ci se trouve ainsi qualifié comme Supérieur dans les listes tenues à Cologne depuis 1858 jusqu'en 1862. M. Stroeber fut envoyé à Posen en 1858, et en 1859 il y figure comme Assistant, mais la maison est désignée comme une « maison nouvelle ». A la date du 16 novembre 1860 est mentionné son retour à Cologne.

MEPPEN.

Meppen, ville du Hanovre, chef-lieu d'arrondissement, appartenant à l'évêché d'Osnabruck, a vu les prêtres de la Mission pendant peu de temps. Monseigneur Lupke, d'Osnabruck (1830 à 1855), désirait des prêtres de la Mission pour ériger un petit Séminaire, c'est-à-dire un établissement semblable à celui de Neuss. Après de longs pourparlers, les confrères furent accordés, mais ils arrivaient à Meppen après la mort de Monseigneur Lupke. C'étaient M. Nelsen, comme Supérieur, et M. Clément Mullejans.

La nouvelle administration du diocèse ignorait complètement les prêtres de la Mission, et le comité formé pour l'internat de Meppen mit de telles exigences en avant pour la gestion de la maison que M. le Supérieur général, mis au courant de la chose, déclara qu'il fallait abandonner l'établissement.

Les Missionnaires étaient partis de Cologne au mois d'avril 1855, et M. Nelsen rentra à Cologne le 13 septembre 1857.

La ville de Meppen compte actuellement environ 4 000 habitants, la majeure partie catholiques; elle appartient, depuis 1866, à la Prusse. Le célèbre Windthorst était « député de Meppen ».

MUNSTEREIFEL

Le second *Seminarium puerorum* de l'archidiocèse de Cologne fut ouvert par Mgr le cardinal de Geissel le 29 octobre 1856, à Munstereifel, et sa direction fut confiée à deux prêtres de la Mission; Son Eminence lui donna le nom *Josephinum*.

La petite ville de Munstereifel, dans l'arrondissement de Rheinbach, située, comme le nom l'indique, dans la contrée montagneuse de l'Eifel, avec une vieille basilique du dixième siècle, avait alors environ 1 500 habitants. Le Gymnase se trouvait dans l'ancien collège des Jésuites, et l'internat, confié aux Missionnaires, occupait une partie du même collège. Les élèves de l'internat, au nombre de 44, se trouvaient, au point de vue de l'enseignement, dans les mêmes conditions qu'à Neuss. En 1856, le directeur du Gymnase, M. le Dr. Katzfey, était prêtre.

Dans l'église attenante à l'établissement, les Missionnaires n'avaient pas à confesser et à prêcher, comme à Neuss; ils allèrent en mission avec les confrères de Cologne, et aidaient les curés des environs. A partir de 1861, ils étaient trois prêtres.

Ce dont le manque se faisait particulièrement sentir, c'était un jardin ou une cour de récréation. Pour cette raison, après chaque repas, en été, on allait en promenade; le pays offre d'ailleurs une assez grande variété pour cela.

M. Herman Uhles fut le premier Supérieur; il fut appelé à Cologne le 16 février 1862. Après lui, M. Lu-

dolphe Richen fut Supérieur jusqu'au mois de juillet de la même année; et M. Vogels fut son successeur. En 1864, M. Nelsen prit la direction de la maison; puis en 1869 M. Stroever, auquel succéda en 1872 M. Duplan, qui fut remplacé au mois d'avril 1873 par M. Schreiber.

Le départ des confrères, en 1873, eut lieu peu de temps après, comme on le dit dans les *Annales* de 1874, p. 267.

CULM.

Le 8 février 1861, M. Stroever fut encore envoyé à Culm comme Supérieur. La fondation n'était que transitoire, la mission fut supprimée au mois de juin 1862, et M. Stroever fut envoyé à Cracovie comme directeur des Filles de la Charité. Un Frère allemand, Barthélemy Voss, qui se trouvait aussi à Culm, fut envoyé par M. Mungersdorf à M. Stroever « Supérieur à Cracovie ».

Dans le catalogue de 1864, M. Stroever figure de nouveau comme Supérieur à Culm, et on y lit : « Culm, 1863 »; alors la maison de Posen avait été transférée à Culm; une lettre de M. Etienne, en date de Vichy, 12 juillet 1863, le constate expressément; on y voit aussi que M. Stroever en était Supérieur. Dans le Catalogue de 1866 et dans celui de 1868, M. Stroever est Supérieur à Culm, mais la maison appartient alors à la province de Cracovie. On peut voir aussi, dans les *Annales* de 1868, la lettre de M. Stroever à M. Etienne.

MALMEDY.

M. Godefroid Villers a fondé et doté la maison de la Mission dans la ville de Malmédy, au mois de juillet 1862.

La ville de Malmédy (Prusse rhénane), chef-lieu d'arrondissement, avait, en ce temps, environ 4 000 ha-

bitants qui parlaient généralement le wallon ; la paroisse comprenait alors environ 5 000 âmes.

A la maison, espèce de villa, appartenait un beau jardin et, en passant par ce jardin, on arrivait à la chapelle publique, *Sainte-Hélène*. Il y avait au moins deux Missionnaires, selon le contrat ; ordinairement ils étaient trois ; ils devaient se prêter à toutes les fonctions du saint ministère, au secours spirituel du peuple de Malmédy et du pays, selon les règles de leur Congrégation.

Les Missionnaires de Malmédy prenaient part assez souvent aux Missions données par ceux de Cologne.

Le premier Supérieur de la maison de Malmédy fut M. Ludolphe Richen ; après la mort de celui-ci, arrivée le 30 avril 1867, M. Uhles lui succéda (1867-1871), et le dernier Supérieur fut M. Mullejans (Laurent), depuis le 15 octobre 1871 jusqu'à la fermeture de la maison, en 1873.

Malmédy fut la première maison de la Province fermée par les lois du Kulturkampf ; les motifs du décret « sont, quoique faux, dignes d'être remarqués » (Voir les *Annales* de 1874, l. c.).

HILDESHEIM.

Dans la ville de Hildesheim, qui appartenait alors au Hanovre et avait environ 18 000 habitants, dont un tiers catholiques, l'évêque, Mgr Wedekin, désirait confier aux prêtres de la Mission le *Seminarium puerorum*, qui existait déjà. Cet internat n'était point exclusivement pour des élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique ; on y recevait pour toutes les classes du gymnase *Josephinum*.

Ce gymnase, qui avait succédé au collège des Jésuites, avait et a encore cette particularité, que les professeurs étaient et sont tous prêtres.

L'internat ne se trouvait qu'à une faible distance du gymnase; il comprenait soixante à soixante-dix élèves. La Congrégation se chargea de la direction, en 1864, au mois de janvier. M. Vogels fut le Supérieur; il y avait en tout trois prêtres.

Pendant les années 1865-1867, les étudiants de la Province qui avaient fait une année de séminaire à Cologne furent envoyés à Hildesheim; ils habitaient dans la maison où se trouvait l'internat et assistaient aux cours de philosophie et de théologie dans le Séminaire diocésain, qui a droit de Faculté devant la loi.

A M. Vogels succéda M. J. Kelz, depuis le 28 septembre 1868 jusqu'au mois de décembre 1871. Depuis le 13 janvier 1872 jusqu'au moment où nous dûmes abandonner cette maison, en 1873, M. Kreutzer fut Supérieur.

En dehors de la direction de l'internat, les Missionnaires s'occupaient soit dans le ministère, soit aux Missions entreprises avec des confrères de Cologne, soit aux retraites et au confessionnal à la cathédrale.

HEILIGENSTADT.

Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn, avait déjà, en 1863, fait des démarches pour avoir les prêtres de la Mission. En 1868, il les demanda pour son établissement, à Heiligenstadt, appelé *Seminarium Bonifacianum*. C'était un internat semblable aux trois autres que les Missionnaires dirigeaient déjà.

Heiligenstadt, chef-lieu d'arrondissement dans la partie de la Saxe qui appartient à la Prusse, dans la contrée qu'on appelle Eichsfeld, avait alors cinq à six mille habitants, en majeure partie catholiques.

Les élèves du *Seminarium Bonifacianum* recevaient l'enseignement au Gymnase de la ville; ils étaient au nombre de cinquante.

D'abord, ce fut M. Léopold Jumpertz qui y fut envoyé avec deux autres Missionnaires. Il y avait, dans les commencements, des travaux de construction. Au mois d'octobre 1869, M. L. Mullejans y alla comme successeur de M. Jumpertz, et au mois d'octobre 1871, M. Uhles fut nommé à la place de M. Mullejans.

La maison fut fermée, comme les autres, en 1873; il y a, dans les *Annales* de 1874, au rapport de M. Marcus, des lettres de Mgr Conrad Martin et du Commissaire épiscopal (pour le Eichsfeld) Zehrt (1) qui furent écrites à cette occasion.

Il va sans dire que les confrères de Heiligenstadt avaient leur part dans les missions et les retraites comme ceux de Hildesheim. En 1871, M. Kelz alla prêcher la retraite ecclésiastique, à laquelle prirent part, avec le Commissaire Zehrt, cinquante-deux prêtres.

M. Jumpertz alla, en 1868, prêcher une retraite pour des Sœurs, à Hildesheim; dans la même année, il y a eu encore trois missions, auxquelles prirent part les Missionnaires de Cologne et de Heiligenstadt. M. Meisær, en 1870, a prêché plusieurs retraites à Dresde.

BEDBURG.

La petite ville de Bedburg, dans l'arrondissement de Bergheim, Province rhénane, avait reçu, en 1842, un peu plus d'importance par l'Académie des nobles, établie dans le vaste château qui, autrefois, avait appartenu aux comtes Salm-Reifferscheidt; il y avait dans ce château les classes d'un gymnase et un internat pour les jeunes gens de la noblesse catholique de la Province rhénane.

Au mois de février 1869, on s'adressa au Supérieur général de la Congrégation pour obtenir des prêtres de

(1) Et non Lehart, comme on a mis par erreur de lecture.

la Mission, afin de leur confier l'éducation des jeunes gens en dehors des classes, et le soin économique de l'internat. M. Etienne chargea M. Marcus de s'entendre avec le Directeur supérieur de l'Académie et, au mois de septembre de la même année, M. Nelsen prit la direction de l'internat; il y eut, en outre du Supérieur, d'abord deux, puis trois prêtres. Le 25 avril de l'année 1873, M. Duplan fut envoyé à Bedburg pour remplacer M. Nelsen.

La maison des confrères de Bedburg eut le sort des autres en 1873.

SPRINGBORN.

Déjà en 1857 l'évêque d'Ermeland ou, comme disent les Français, de la Warmie, qui était alors Mgr Jos. Ambr. Geritz, aurait voulu avoir les prêtres de la Mission, comme on le voit par des lettres d'alors.

Au mois d'avril 1870, à Rome, fut signé un contrat entre Mgr Phil. Krementz et M. Marcus concernant la maison de Springborn, qui se trouve non loin de Heilberg, dans la région de la Warmie. Springborn était un ancien couvent de Franciscains.

Les Missionnaires étaient appelés pour donner des missions et des retraites, pour aider en cas de nécessité dans les paroisses voisines, pour diriger, dans la maison, les prêtres que l'autorité diocésaine y enverrait pour leur correction, pour y recevoir des hommes qui voudraient faire la retraite.

Au mois de juin 1870, M. Richen se rendit à cette nouvelle maison avec deux prêtres. Au mois d'avril 1871, M. Richen revint à Cologne, et M. Stoltenwerk y alla jusqu'au mois de novembre. M. Stroever prit alors la direction jusqu'au moment de la fermeture de la maison. Dans les *Annales* de 1874 (p. 276 et suiv.) se trouve la lettre de l'évêque qui, quelques années plus

tard, vint comme archevêque à Cologne et fut le cardinal Krementz.

MARTELINGEN ou MARTELANGE (Belgique).

Lors de la sortie d'Allemagne, en 1873, les Missionnaires, prêtres et frères, furent dispersés, pour ainsi dire, aux quatre coins du monde, et si l'on réunissait les nouvelles qui arrivaient d'eux, ou les notices restées dans les différents postes occupés par eux, ce serait une histoire très variée.

La maison de Martelingen ou Martelange était due, en partie, aux relations de M. Laurent Mullejans avec Mgr l'évêque de Namur d'alors. Ils s'étaient connus à Louvain, où les deux frères jumeaux Clément et Laurent Mullejans avaient fait une partie de leurs études.

C'est ainsi que M. L. Mullejans, mais comme prêtre de la Mission, fut nommé curé de la paroisse de Martelange, dans le diocèse de Namur. Il y avait, en 1874, comme Supérieur, M. Kreutzer et avec ces deux Missionnaires nommés encore M. Vogels et M. Schrammen (1). Au mois de novembre 1874, c'est M. Mullejans qui est Supérieur.

La paroisse est encore mentionnée dans le catalogue de 1879, mais en 1880 M. Mullejans s'est rendu à Nippes, près de Cologne. On fut forcé d'abandonner Martelange. Affaires des libéraux. Ce poste de Martelange a cependant servi de pierre d'attente pour le rétablissement de la Province.

Si on avait cru, dans les premières années, que les lois qui avaient fait sortir les Missionnaires ne seraient pas de longue durée, il fallait se convaincre du contraire et prendre des mesures en conséquence.

(1) Les *Annales* de 1874, p. 15, disent que M. Kelz était supérieur à Martelange; le catalogue de la même année porte : Kreutzer, supérieur, Mullejans, curé, Vogels, Schrammen et deux frères.

THEUX (Belgique).

M. Marcus avait fait la visite de la maison de Martelange au mois de septembre 1877; à la fin du même mois il se trouvait à Paris. Son plan d'ouvrir une institution secondaire, « approuvé par Nosseigneurs les évêques, le clergé et même des laïques, lui fit faire des voyages pendant sept semaines ».

Dans une lettre écrite le 20 janvier, il rend compte à M. Boré d'un contrat conclu entre Mgr l'évêque de Liège et lui. Monseigneur met à la disposition des prêtres de la Mission une maison à Theux; ils doivent, en dehors de leur institution pour des enfants d'Allemagne, ouvrir une école primaire pour les garçons de Theux.

M. Marcus s'installa à cette maison en y célébrant la sainte messe, en la fête de la conversion de saint Paul, le 25 janvier 1877. M. Richen, M. Vogels et M. Uhles vinrent rejoindre le Visiteur, et, au mois d'avril, commençait, très modestement, « le petit Séminaire » de Theux.

Après la première année, passée dans la petite ville même de Theux, s'offrit l'occasion de transférer l'institution à Andrimont, tout près de Verviers. La maison était très grande, toute neuve et belle; elle avait été construite par les Sœurs Franciscaines d'Aix-la-Chapelle. On s'y transféra en effet, mais le séjour à Andrimont ne fut pas de longue durée.

On revint à Theux, mais cette fois-ci la propriété, que les Sœurs Franciscaines avaient aussi occupée, se trouvait à une faible distance de Theux, au pied des ruines de Franchimont, dans la petite localité appelée « le Marché »; on en fit l'acquisition, et, au commencement de 1881, les confrères se trouvaient à Theux-Marché.

Pendant le séjour à Andrimont, M. Vogels fut nommé Supérieur, M. Marcus restant Visiteur.

M. Marcus mourut en 1887, le 30 janvier, et comme M. Richen le suivit le 3 mars de la même année, M. Vogels fut nommé Visiteur et, en même temps, directeur des Filles de la Charité. M. Schreiber devint Supérieur de la maison de Theux-Marché; M. Charles Duplan lui succéda comme Supérieur, le 4 juin 1894. M. Vogels mourut le 21 novembre 1894.

A partir de 1891, le Catalogue de la Congrégation porte :

Theux I : M. Vogel, Supérieur, Visiteur;

Theux II : M. Schreiber, Supérieur.

A partir de 1895, le titre de la Province est : « Province d'Allemagne ». Le Catalogue porte :

Theux I : M. Kreutzer, Visiteur;

Theux II : M. Duplan, Supérieur.

Cela se poursuit ainsi jusqu'au Catalogue de 1901, où il y a permutation.

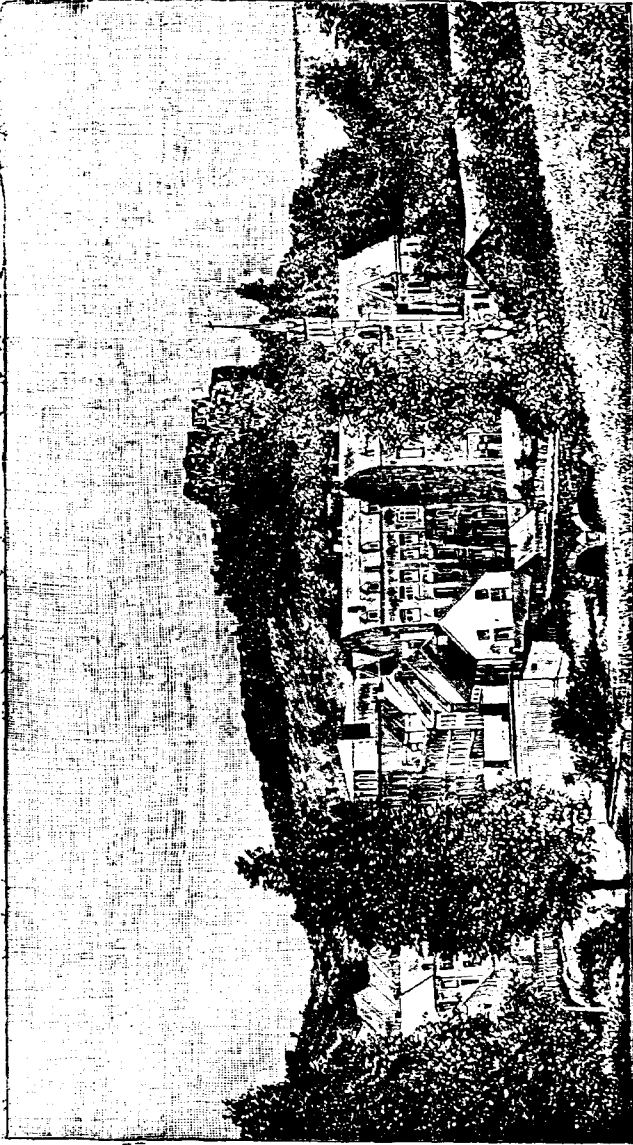
La maison de Cologne reconstituée.

Dans la séance du Conseil de la Province, 9 août 1890, il est dit que par lettre patente du 7 août, la maison de Cologne a été reconstituée, que M. le Visiteur Vogels a été nommé Supérieur et que MM. Mullerjans et Stollenwerk sont placés sous lui.

Au Catalogue, la maison de Cologne était désignée sous l'indication Theux I, et le collège de Theux sous celle de Theux II.

JÉRUSALEM

En l'année 1890, MM. Schmidt et Lemaître allèrent à Jérusalem pour prendre la direction d'une maison ayant



THIEUX (BELGIQUE). — LA MAISON DES MISSIONNAIRES ET LEUR « COLLEGIUM MARIANUM »

pour objet de recevoir des pèlerins, conformément aux désirs de l'Association catholique allemande de la Palestine.

C'est en 1901 que le catalogue mentionne pour la première fois la présence à Jérusalem de MM. Schmidt, Dunkel Fr., Klinkenberg et Muller.

En 1902, M. Schmidt y est désigné aussi comme Supérieur. Il mourut le 30 mars 1907 à Cologne, et M. Schmitz Ernest est son successeur depuis 1908.

De l'expédition au Mexique, vers la même époque, il faudrait parler dans l'histoire de la Province. Les confrères allemands n'y sont restés que peu de temps.

SAN-JOSÉ (Costa-Rica).

Au mois de mai 1893 la Province se chargea du Séminaire de San-José, à Costa-Rica. M. Stork en fut nommé Supérieur.

M. Stork ayant été sacré en 1904, à la fin du mois d'août, évêque de Costa-Rica, M. Blessing devint Supérieur de San-José, au commencement de décembre 1904.

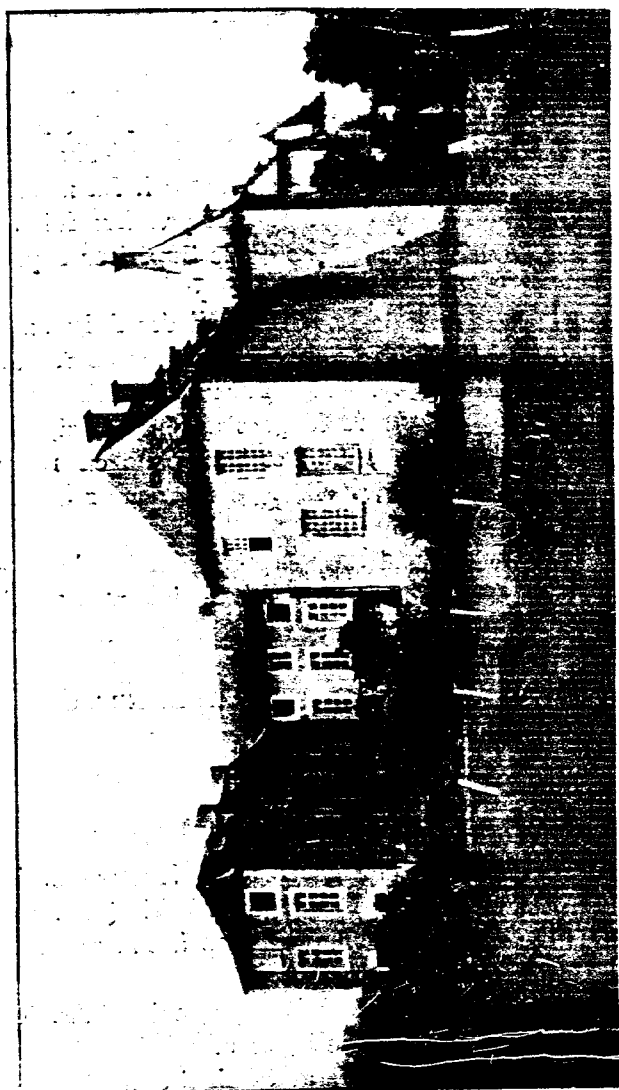
PORT-LIMON (Costa-Rica).

Paroisse et Missions.

M. Krantwig résida d'abord dans ce port de mer comme dans une station. M. Stappers (Nicolas) est Supérieur de la maison depuis l'année 1895. Les postes de Talamanca et autres s'y rattachent.

(WELKENRAEDT) RUYFT (Belgique).

Pour avoir une maison de Missionnaires plus rapprochée de la frontière allemande, on loua une maison à Welkenraedt, où d'abord M. Edm. Richen alla, avec



VIEW FROM SPEARHEAD - MOST LIKELY, MAY 1914

deux jeunes prêtres, le 5 mai 1896. Au commencement de 1897, M. Schrammen y alla aussi.

Au mois de mars 1898 la maison de Welkenraedt fut transférée dans un ancien château de Ruyft (appelé Josephsthal), dans la paroisse de Henri-Chapelle. M. Neumann y vint au mois d'avril 1898; il fut nommé Supérieur, et la maison figure pour la première fois au Catalogue de 1900. M. Heck en est le Supérieur depuis le 23 janvier 1901.

Il y a lieu de mentionner ici l'œuvre des Allemands « Mission, 1861 » établie à Paris, à la maison de Sainte-Rosalie, rue de Gentilly. Des Missionnaires allemands y ont travaillé pendant de longues années; ainsi, par exemple, MM. Mullejans (L.) et Beckmann en 1864; plus tard MM. Stroever, Kelz, Abels, Kreutzer et, de nouveau, M. Beckmann.

En 1896 commencèrent les pourparlers en vue de l'acquisition d'une maison avenue de Choisy, n° 91, où « l'œuvre des Allemands » se trouve établie sous l'invocation de Sainte-Elisabeth.

L. DAUTZENBERG.

THEUX

M. Pierre KREUTZER.

M. Pierre Kreutzer, prêtre de la Mission, naquit le 16 août 1826 à Niederloerick, près Büderich (Province rhénane); il décéda le 28 janvier 1910 à Theux (Belgique).

Après avoir fait ses études à Cologne, puis à l'Académie de Munster, en Westphalie, et aux universités de Tubingue et de Bonn, il entra au Séminaire de Cologne et fut ordonné prêtre le 27 avril 1851. Il était vicaire à Worringen, près de Cologne, lorsque les prêtres de la Mission, nouvellement établis dans l'archidiocèse, don-

nèrent leurs premières missions en Allemagne. La cinquième mission eut lieu du 16 au 30 novembre 1851, à Knechtsteden, et M. Kreutzer, jeune vicaire alors non loin de là, y prit part pour entendre les confessions; il en garda un tel souvenir qu'il en parlait jusque dans les derniers temps de sa vie.

Le 27 septembre 1853, il entra dans la Congrégation de la Mission.

Après avoir fait son séminaire interne à Paris, il resta d'abord dans la maison de Cologne; ensuite il fut placé à Neuss, en 1856. Alors, il n'y avait que deux confrères dans le convict archiépiscopal, appelé « Petit-Séminaire » dans le Catalogue de la Congrégation. Le nombre des élèves dans cet établissement était restreint, l'enseignement était donné au gymnase ou lycée; on ne recevait que des élèves des classes supérieures, et comme le nombre des demandes d'entrée était toujours assez considérable, on faisait un choix, et à la fin de l'année l'élève incapable de passer dans la classe suivante devait quitter l'établissement.

Ce Séminaire était logé dans un ancien couvent, et l'église de Saint-Sébastien attenante à la maison attirait assez les fidèles de la ville qui ne formait alors qu'une seule paroisse. Les prêtres de la Mission avaient beaucoup à faire au confessionnal, ils prêchaient aussi à l'église de Saint-Sébastien et ailleurs. M. Kreutzer, tout en remplissant son office dans la maison d'éducation, se prépara ainsi, de 1856 à 1860, au travail des Missions. En 1860, appelé à Cologne, il commença à exercer régulièrement ce ministère, comme le témoignent les petites relations écrites par les Missionnaires, lors de la Mission de Pingsheim, à laquelle MM. Henri et Ludolf Richen et M. Kreutzer travaillèrent du 1^{er} au 15 janvier 1860; la relation écrite de la main de M. Henri Richen dit : « Nous croyons que les grâces nombreuses

et surprenantes dont nous étions témoins en cette sainte Mission furent une récompense de l'esprit de sacrifice du digne M. Kreutzer. Sa vertu fut soumise à une épreuve méritoire. On était au milieu de la Mission, quand il reçut subitement la nouvelle que son père, déjà très âgé, était malade et près de mourir. Les membres de sa famille le pressaient de venir au chevet du mourant et, en même temps, le Visiteur l'autorisait à faire ce voyage, tout en lui laissant la liberté de choisir lui-même ce qu'il jugerait convenable. M. Kreutzer aimait beaucoup son père; il ne voulut point cependant abandonner la Mission. La nouvelle de la mort arriva le jour de la clôture de la Mission, tout le travail étant achevé. M. Kreutzer partit alors pour assister à l'enterrement de son bon père. »

Une maladie très grave vint interrompre ces travaux des Missions. M. Kreutzer, ne se croyant qu'indisposé, alla voir un curé des environs de Neuss, mais la fièvre typhoïde se déclara, et il resta un certain temps entre la vie et la mort. Il avait déjà eu cette maladie étant étudiant. La crise passée, il revint peu à peu à la santé et reconquit une vigueur qu'il n'avait pas connue auparavant. Il rentra dans la maison de Neuss, où se trouvaient, dès lors, trois confrères; en 1862, il devint Supérieur de cette maison et y resta jusqu'en 1868. Les confrères de Neuss et de Münsteriefel étaient assez souvent appelés à prêter leur concours dans les missions. C'est ainsi qu'on trouve M. Kreutzer parmi les Missionnaires. C'est de cette façon qu'en 1866, une mission donnée dans la cathédrale de Hildesheim réunissait les deux frères Richen et M. Kreutzer, auxquels venait s'adjoindre M. Vogels, alors Supérieur à Hildesheim.

M. Kreutzer fut appelé à Cologne en 1868, pour remplacer M. Kelz dans la direction des jeunes gens de

notre Congrégation, et, en 1871, il succéda au même M. Kelz dans le Séminaire épiscopal à Hildesheim. Il dut le quitter sous le coup des lois du Kulturkampf expulsant les Lazaristes d'Allemagne.

En 1874, M. Kreutzer est Supérieur de la maison de Martelange, paroisse située dans la partie luxembourgeoise du diocèse de Namur. Au bout d'un an, on envoya M. Kreutzer à Oran, pour y servir d'aumônier aux colonies allemandes : il résidait en cette qualité au grand Séminaire d'Oran. Son séjour en Afrique a duré de 1875 à 1880.

Il rentra en France en 1881 et nous le trouvons à Paris, à la maison de Sainte-Rosalie, au service des Allemands résidant en la capitale.

En 1897, il fonda pour cette œuvre la maison de Sainte-Elisabeth. Pour le succès de cette mission M. Kreutzer faisait beaucoup de voyages et assistait parfois aux assemblées des catholiques en Allemagne : de nombreux amis de la Province rhénane lui donnaient des aumônes pour soutenir son œuvre.

De 1894 à 1906, M. Kreutzer fut Visiteur de la Province d'Allemagne. Il aurait bien voulu voir les confrères allemands rentrer dans leur pays, mais la Providence n'a pas encore amené ce moment. A cause de son âge, en 1906, il reçut, sur sa demande, un successeur dans sa charge, et depuis, il vivait à la retraite au milieu de ses confrères.

M. Kreutzer, issu d'une famille profondément chrétienne, passa sa jeunesse dans un temps de réveil religieux pour son pays natal, et il entra jeune prêtre dans la Congrégation de Saint-Vincent. Par les souvenirs mortuaires de son père et de sa mère, on voit que ses parents étaient heureux de le voir travailler parmi les fils de saint Vincent. Il faisait preuve d'une grande énergie pendant les missions en Allemagne; les matières

pratiques étaient ordinairement ce qu'il traitait en chaire.

Il connaissait très bien le genre populaire, les manières de voir et de parler des gens de la campagne. Aussi, dans ses missions, racontait-il volontiers des traits et employait-il des tournures de ce bon sens du peuple que l'auditoire saisissait facilement.

Les derniers jours de sa vie, on craignait que la mort le surprît, comme il arrive parfois aux vieillards qui s'éteignent; on lui dit un mot de l'extrême-onction; il fut aussitôt prêt à la recevoir. Il mourut le 28 janvier 1910, vers trois heures de l'après-midi.

ASIE

LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour l'évangélisation des infidèles, les Congrégations religieuses donnent les apôtres qui partent, saluant leur patrie dont ils gardent le souvenir dans leur cœur, et vont vers les terres qui leur sont inconnues porter le nom de Jésus-Christ. De pieuses associations leur procurent des ressources, et nulle association ne peut être comparée, parmi nous, à la grande Œuvre de la Propagation de la foi, née à Lyon, en France, et qui, grâce à Dieu, s'est répandue à peu près dans tous les pays catholiques.

C'est beau. Et pourtant, en admirant ces résultats, il ne faut pas perdre de vue la tâche immense d'évangélisation qui reste à accomplir.

A cause de cela, nous donnons ici deux statistiques, l'une des ressources que l'Œuvre si apostolique de la Propagation de la foi a pu réunir au cours de l'année 1909; l'autre, du chiffre des croyants de chaque religion sur la terre. Nous n'avons pas sous la main une autre statistique qu'il conviendrait également de citer, celle du nombre des missionnaires catholiques; mais par le nécrologe général publié chaque année, et que nous avons reproduit ici de temps à autre, on peut avoir l'idée du nombre approximatif des apôtres et de la part pour laquelle chaque nation contribue à ce glorieux recrutement.

I

On lit dans la *Semaine religieuse de Paris*, n° du 28 mai 1910 :

Le 88^e anniversaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, l'une des plus belles œuvres — sinon la plus belle — dont le monde ait vu la fondation, a été célébrée le 3 mai dernier à Lyon. Dans cette grande cité, qui a eu l'honneur d'être son berceau, la fête a revêtu un grand éclat.

A ce propos, quelques chiffres empruntés à la statistique de l'année ne paraîtront pas inutiles. Les recettes de l'Œuvre ont atteint, en 1909, 6 711 461 francs, en augmentation de plus de 300 000 francs sur l'exercice 1908. La France figure dans ce total pour plus de 3 150 000 francs, soit presque la moitié de l'ensemble.

Résultat des plus consolants, car, comme le dit le rapporteur de l'Œuvre, « malgré les ruines amoncelées, malgré la création, devenue nécessaire, d'œuvres nouvelles répondant à des besoins nouveaux, les amis de la propagation de la foi, sachant que la volonté divine est que tous les hommes soient sauvés, n'oublent pas que les misères qui se sont produites chez nous n'ont diminué en rien les misères des païens et les besoins des apôtres envoyés pour les évangéliser ».

Comme toujours, c'est le diocèse de Lyon qui a fourni, de tous les diocèses du monde, la plus grosse participation à l'Œuvre : 440 000 francs. New-York le suit avec 388 000 francs, puis viennent Nantes, Metz, Cambrai, Strasbourg, Paris, Saint-Brieuc, Boston, Quimper, Cologne, etc., parmi les diocèses ayant souscrit au moins 100 000 francs.

II

Voici maintenant, d'après le « Planisphère des croyances religieuses », publié par les *Missions Catholiques* (édition de 1890),

le tableau résumé des fidèles de chacun des cultes principaux (population de la terre : 1 milliard 445 millions d'habitants) :

Catholiques.	: :	212 millions	100 000
Protestants.	: : : :	123	— 800 000
Schismatiques.	: :	83	— 810 000
Israélites.		6	— 890 000
Musulmans	: :	200	—
Brahmanistes.	: :	163	—
Bouddhistes.	: : : :	7	—
Bouddhistes et Confucianistes.		380	—
Bouddhistes et Shintoïtes.		35	— 900 000
Païens et inconnus.		228	—

SYRIE

VISITE DES ECOLES DU LIBAN

*Lettre de M. OUANNÈS, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Beyrouth, le 14 novembre 1909.

Je revenais ces jours derniers d'une inspection d'écoles au Liban, lorsque M. le Supérieur m'a remis le relevé de comptes. J'y ai vu figurer 2 000 francs pour l'impression des catéchismes. Vous devinez ma joie.

Pour le Liban, le catéchisme est l'œuvre la plus importante. C'est là que nous tournons tous nos efforts. Et, en inspectant nos écoles, je ne manque jamais d'expliquer le catéchisme aux élèves, pendant une heure au moins. De cette façon, le curé lui-même apprend comment il doit expliquer aux enfants les principales vérités de la religion.

Permettez-moi maintenant de vous donner quelques détails sur la dernière inspection que j'ai faite.

Parti de Beyrouth le 18 octobre de bon matin, j'arrive, après neuf heures de voiture, à un village nommé Lebha. Il est situé sur un mamelon, à 500 mètres au-



BEYROUTH. MAISON DES MISSIONNAIRES LAZARISTES (1908)

dessus de la mer et à trois heures de Sidon. Nous y avons une école établie depuis plus de vingt ans. Le professeur, moine maronite, venait de congédier les enfants. Mais, en quelques minutes, il les réunit. Bientôt, je les vois groupés autour de moi dans un véritable taudis. C'est la chambre du professeur, qui est aussi curé de la paroisse. J'interroge mes quarante

mioches sur les principaux mystères de la foi. Leurs réponses sont très satisfaisantes. Naturellement, je leur distribue quelques récompenses, c'est-à-dire : chapelets, croix, médailles, etc. Leurs parents, qui se groupaient aussi au fur et à mesure, demandaient à être interrogés sur le catéchisme pour avoir des récompenses. Je cédaï à leur désir, et, à ma grande surprise, j'ai constaté que tout ce monde savait très bien sa religion. Et comme j'exprimais mon étonnement, ils m'ont dit : « Ne soyez pas surpris, nous avons appris tout cela à l'école. » Là-dessus, le curé m'invite à assister à l'exercice du Rosaire. C'est un des rares villages où on est fidèle à cette pratique. Vous pensez bien que j'ai accepté l'invitation de bon cœur. Bien plus, voyant l'église remplie d'hommes, je n'ai pu m'empêcher de leur adresser quelques mots sur l'efficacité de la prière du Rosaire et sur la manière de le bien réciter. Ces pauvres paysans me dévoraient des yeux et des oreilles. Ils jubilaient d'entendre la parole de Dieu.

Je passe la nuit dans ce village et, le lendemain, levé à quatre heures, oraison et messe terminées, je continue ma route. Après quatre heures d'ascension, j'arrive à une localité nommée Roum. C'est un village de 500 âmes, dont la plupart sont du rite grec catholique. Il y a sept ans, les protestants étaient maîtres absolus de cette population. Privés de prêtres et d'école, naturellement les habitants ont accepté le joug des Américains. Il faut dire cependant, à la décharge de l'évêque, qu'aucun prêtre ne voulait desservir cette paroisse, parce que les villageois ne donnaient rien au curé. Monseigneur m'en ayant parlé, je lui ai indiqué un bon prêtre que je connaissais, et qui, en effet, a accepté de se dévouer dans cette localité moyennant 40 francs par mois pour sa subsistance. Nous lui avons affecté cette somme, et, depuis sept ans, il fait la classe à une cin-

quantaine d'enfants à qui il enseigne l'arabe et le français.

C'est ainsi que les protestants ont dû capituler et aller chercher des prosélytes ailleurs. Néanmoins, j'ai trouvé les enfants très faibles en instruction religieuse. Aussi, ai-je dû passer plus d'une heure et demie à leur inculquer les vérités les plus élémentaires. Je dîne ensuite chez ce brave curé et je reprends ma route, toujours *superius*.

Au bout de trois quarts d'heure, je suis à Homsié; c'est un petit village bien pauvre. Le curé est un vieux moine de soixante-dix ans. Malgré son âge, il fait la classe à une trentaine d'enfants et se contente de ses trente honoraires d'un franc par mois. Encore, est-il obligé d'en prélever dix francs pour un jeune homme qui l'aide quelquefois à faire la classe. J'ai été édifié et confus en voyant ce prêtre vivre si pauvrement sans jamais se plaindre.

Le catéchisme fait et ma visite terminée, je vais plus loin encore, à Kaitoulé, une localité de 2 000 âmes maronites et grecques catholiques.

Depuis longtemps, nous y avons une école, mais on n'y enseignait que l'arabe. On nous demande un professeur d'anglais, et comme nous refusions, faute de ressources, on a eu recours aux protestants, qui se sont empressés de satisfaire la population et, pendant trois ans, ils y ont fait un mal presque irréparable. Cependant, quelques jeunes gens maronites du village s'étant concertés, ont formé une association catholique qui, en peu de temps, a recueilli assez de ressources pour soutenir une école où on paie trois professeurs. Il y a quelque temps, ces messieurs sont venus placer leur école sous notre direction en nous priant de fournir seulement les honoraires de messes à deux prêtres qui font la classe dans cette école; nous avons souscrit

volontiers à leur désir, et ainsi les protestants ont dû se retirer du village. Restaient les filles, qui étaient tout à fait abandonnées; je me suis entendu avec les Filles de la Charité, qui ont bien voulu donner dix francs par mois à une maîtresse qui se dévoue à l'instruction de soixante enfants. Comme vous voyez, souvent il faut très peu pour détruire le mal et faire le bien; mais, malheureusement, ce peu, plusieurs fois répété, fait une somme. Enfin, j'ai visité les écoles de ce village et, après y avoir fait le catéchisme, je suis allé à Gésine.

Gésine est une sous-préfecture qui est tout près de Kaitoulé, où nous étions tout à l'heure. La nature y est superbe. Entouré de tous côtés par des forêts touffues de pins, ce village est arrosé par une source d'eau considérable qui forme une rivière. Après avoir fait une chute d'eau de quatre-vingts mètres, cette rivière va arroser toute la vallée et en fait une oasis superbe. A Gésine, les Pères Jésuites ont une école très florissante, mais pour ceux qui peuvent payer. Quant aux pauvres, nous en avons fait notre lot, et nous leur avons donné un professeur; c'est un laïque estropié, mais il fait la classe à merveille. Ses élèves l'adorent. Aussi ai-je été ravi d'entendre lire ces enfants, et surtout de constater qu'ils savent parfaitement le catéchisme. Un prêtre vénérable, neveu de notre confrère M. César Coury, m'offre l'hospitalité pour cette nuit. Je l'accepte de bon cœur.

Le lendemain, je fais route pour Bteddins. C'est la résidence d'été pour le gouverneur du Liban. C'est aussi le siège archiépiscopal du diocèse de Sidon pour les Maronites. Nous y avons une école pour les garçons et une autre pour les filles. La première est subventionnée partie par nous, partie par les prêtres de la localité, qui disent la messe à notre intention. Elle est très florissante, et le catéchisme est en honneur, car le grand

vicairé qui nous est très dévoué la surveille activement. Après avoir examiné les élèves et distribué des récompenses aux deux écoles, je fais une visite à Mgr l'archevêque que vous connaissez très bien, parce qu'il a habité Paris longtemps. C'est Mgr Basbous, qui m'a beaucoup parlé de vous. Il conserve de notre maison-mère un très bon souvenir. Sa Grandeur s'est intéressée aussi vivement à tous les détails que je lui ai donnés des écoles que nous avons dans son diocèse, et elle m'a prié d'en établir dans d'autres localités tout à fait délaissées. Je n'ai pas eu le cœur de lui refuser, voilà pourquoi j'ai demandé à l'œuvre de la Sainte-Trinité quelques intentions de messes de plus pour ces deux derniers mois de l'année. Mgr Basbous me retient chez lui pour la nuit. Du reste, je devais voir, à Bteddîn, quelques fonctionnaires du gouvernement et régler quelques affaires pour les maisons des Filles de la Charité établies au Liban.

Le lendemain, je visite Aïn Maasser, puis Barouk, Fraydis et Aïn Zaalta. Ces trois derniers villages sont travaillés par les protestants d'une manière considérable, et nous avons beaucoup de peine à soutenir la concurrence. A Aïn Zaalta, nous avons été obligés de placer comme professeur un protestant converti qui, avec l'arabe, enseigne l'anglais, et ainsi nous empêchons les enfants de fréquenter l'école américaine. C'est qu'à notre époque l'anglais est très recherché au Liban, à cause de l'émigration en Amérique.

De Aïn Zaalta, je me rends à Majdelméouche. A la tête de cette école, nous avons un jeune prêtre très édifiant qui, du matin au soir, fait la classe à une centaine d'élèves. Parfois, il se prive de dîner pour ne pas abandonner ses enfants et pour pouvoir s'occuper de tous. Et pour sa tâche, il se contente de 40 francs par mois, y compris ses honoraires de messes. Dans ce village, il y

a aussi une école pour les filles. La maîtresse est une ancienne élève de notre Ecole normale. Elle est paralysée de ses jambes et fait la classe dans son lit. C'est vraiment touchant de voir une cinquantaine de filles devant elle, qui sont heureuses de la servir, tout en profitant de ses leçons.

Dans les environs de Majdelméouche, nous avons des écoles à Biré, Rachemaya, Kafaromay et Ain-Traz. C'est dans ce dernier village que s'est réuni le synode grec catholique au mois de juin de cette année. On attend de ce synode des réformes très importantes qui y ont été élaborées, et qu'on étudie en ce moment à Rome.

De Ain-Traz, je vais à Choya, en passant à Hammana où la pluie m'arrête. Les Sœurs du Bon-Pasteur qui y sont établies depuis quinze ans ont bien voulu m'hospitaliser en m'offrant la chambre de leur aumônier. Pour mériter mon pain, j'ai fait une instruction aux pensionnaires et, le lendemain à midi, j'étais à Choya. C'est la résidence d'un curé marié, très riche. Tous les habitants de ce village sont ses fermiers. L'école que nous y avons est très bien tenue. Aux environs de ce village, nous avons cinq ou six écoles, que je n'ai pu visiter parce que j'avais hâte d'arriver à Beskinta.

Le village de Beskinta compte de sept à huit mille âmes, dont le tiers est grec schismatique. L'école que nous y avons compte 180 élèves divisés entre quatre professeurs, deux prêtres et deux laïques. La division qui régnait entre les habitants, et plus encore entre les professeurs était un grand obstacle au progrès des élèves. D'un autre côté, ce village étant très éloigné de Beyrouth, je ne puis pas le visiter souvent. De sorte que l'école végétait, et le catéchisme était malheureusement bien négligé. J'ai dû passer toute une journée pour

rétablir la paix. Et, pour empêcher autant que possible de nouvelles discordes, j'ai dressé un règlement pour les professeurs et pour les élèves et ainsi tout le monde a été satisfait. Après toutes ces visites, je suis rentré à Beyrouth.

Je n'ajouterai à ces détails aucune réflexion. Vous voyez vous-même quel bien immense font nos écoles dans le Liban. Outre l'instruction de la jeunesse, elles sont très souvent la raison d'être des paroisses régulières. Aussi, avant qu'un prêtre accepte le service d'une paroisse, a-t-il soin de s'informer d'abord s'il y a une école. S'il n'y en a pas, généralement il refuse de s'y rendre, d'abord parce qu'il est sûr de ne pas y trouver des ressources à sa subsistance, et puis son action s'y trouve paralysée.

J'aime à croire que mon petit journal, quelque décousu qu'il soit, vous consolera et vous montrera que les fils de saint Vincent de Paul à Beyrouth ne perdent pas leur temps.

J'ai confiance aussi que ces détails intéresseront tous les associés de l'œuvre admirable de la Sainte-Trinité qui, tout en bénéficiant des messes qui sont célébrées à leurs intentions, contribuent à un bien très considérable pour les âmes et pour la religion.

Joseph OUANNÈS.

DAMAS-MIDAN

Nous avons déjà donné dans les *Annales* quelques renseignements sur les écoles du Midan à Damas.

Le mot *Midan* signifie plaine ou vaste espace, où les Arabes et les Orientaux font leurs courses de chevaux.

Le Midan dont il s'agit ici est un des grands faubourgs de Damas. Le quartier du Midan est traversé

par un tramway électrique et par une ligne de chemin de fer avec deux gares, l'une pour la Compagnie française et l'autre pour celle du *Iledjase*. Nous avons mentionné l'installation des classes pour les chrétiens, en 1907. Voici quelques autres détails : ils sont tirés du *Bulletin de l'Œuvre des Ecoles d'Orient*, numéro d'avril 1910 :

Rapport de la Sœur HARDY, Fille de la Charité, à Mgr CHARMETANT, directeur général des Œuvres d'Orient, sur la nouvelle école du Midan, à Damas.

MONSEIGNEUR,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur notre nouvelle école du Midan, à Damas, qui a été ouverte le 29 novembre 1907. Ce quartier du Midan compte environ 5 000 Grecs catholiques, disséminés au milieu de 80 000 musulmans. Depuis plus de cinq ans, les autorités civiles midanaïses et le peuple insistaient près de nos Supérieurs afin d'obtenir des Lazaristes et des Filles de la Charité pour diriger leurs écoles de garçons et de filles.

À ces instances pressantes, que n'appuyaient pas alors les autorités religieuses grecques catholiques, nos Supérieurs répondaient par des refus multipliés, basés sur l'insuffisance du personnel et le manque de ressources. Les Midanaïses ne se découragèrent pas. Ils finirent par gagner à leur cause S. B. Monseigneur le Patriarche grec catholique, l'évêque de Damas, Monseigneur Cadi, évêque de Hauran, qui les avaient toujours soutenus, Mgr le délégué apostolique et MM. les consuls de Beyrouth et de Damas, si bien que, pour éviter des conflits qui auraient pu amener des difficultés entre le clergé grec et la population midanaïse, nos Supérieurs décidèrent de répondre favorablement et

signèrent, en octobre 1907, un contrat accordant des Lazaristes et des Filles de la Charité.

Le Patriarchat mettait à la disposition de la communauté un local destiné à servir d'école pour les petits garçons au-dessous de huit ans. Il s'engageait aussi à donner aux Sœurs un traitement annuel de 1 375 francs. Sur cette somme, 500 francs sont prélevés sur les Midanais.

D'après la statistique des dix-huit mois écoulés depuis la fondation, nous constatons que 750 enfants, depuis le début, ont fréquenté l'école, qui compte présentement 220 filles et 130 petits garçons à l'asile.

Œuvres annexes. — 1° Un patronage de jeunes filles qui viennent chaque dimanche, matin et soir. 2° Un dispensaire ouvert tous les jours, sauf le dimanche. La Sœur qui en est chargée donne de petites consultations, fait des pansements, des massages, applique des remèdes de sa pharmacie et réserve les cas plus sérieux pour le médecin qui vient deux fois par semaine. Chrétiens et Turcs viennent chaque jour en grand nombre; tous sont très pauvres, et nous les soignons gratuitement.

Autant que nous le permettent ces occupations, déjà surabondantes pour quatre Sœurs, nous allons visiter et soigner à domicile les malades qui ne peuvent venir au dispensaire.

Budget. — Les recettes s'élèvent à 1 375 francs qui nous sont payés par le Patriarchat grec et un Comité paroissial.

Nous donnons 650 francs pour les loyers et nous avons à notre charge la rétribution et l'entretien de cinq sous-maitresses.

Jusqu'à présent, nous ne touchons aucune allocation des différentes œuvres.

Dans l'intérêt de ces pauvres enfants, d'autant plus malheureuses plus tard dans leur intérieur qu'elles n'ont aucune notion des travaux manuels et domestiques, nous voudrions organiser une sorte d'école ménagère, non, certes, selon les programmes des pays civilisés, mais appropriée aux mœurs et coutumes du Midan, que nous étudions dans ce but.

Mais, pour cela, il faut absolument de la place : or, tout près de nous s'étend un vaste terrain vacant où nous ferions des merveilles. Je sais que nous pourrions l'avoir pour 15 000 francs. Ce serait relativement peu pour les services qu'il nous rendrait, mais, hélas ! c'est beaucoup trop pour notre pauvreté !

Puissent les bons anges de nos jeunes Midanaises parler au cœur de quelques âmes charitables, parmi vos associés, et leur inspirer de nous aider à faire cette fondation, dont les fruits se perpétuent à l'infini en portant dans chaque nouveau foyer les éléments de religion et de morale chrétienne.

Veillez agréer, etc.

Sœur HARDY,
Fille de la Charité.

PERSE

Mgr Lesné, qui, depuis de longues années, était à la tête de notre Mission de Perse, s'est éteint pieusement, usé par les travaux et la maladie. On lit, dans les *Missions catholiques* (18 mars 1910), la notice nécrologique suivante :

MGR FRANÇOIS LESNÉ,

Lazariste, archevêque titulaire de Philippopoli, délégué apostolique pour la Perse et administrateur du diocèse latin d'Ispahan.

Le 11 février 1910, Mgr François Lesné est décédé à Ourmiah, principal centre catholique de la Perse.

Mgr Lesné était né en 1846, à Maroué (diocèse de Saint-Brieuc). Il était entré dans la Congrégation des Lazaristes en 1868 et avait été envoyé, en 1874, à la mission de Perse, où il n'avait cessé de séjourner, sauf quelques passagers retours en France.

En 1896, le Souverain Pontife le nomma archevêque titulaire de Philippopoli et lui confia la délégation apostolique de la Perse. Ses relations avec le pouvoir civil furent toujours parfaites, et le shah Nassr-ed-din notamment lui témoigna toujours d'une façon particulière sa haute bienveillance. Au moment où le regretté défunt fut placé à la tête de la Mission, les seules grandes résidences étaient Ourmiah, Kosrowa (1841) et Téhéran (1862). Par son initiative prudente et soutenue, les missionnaires s'établirent à Tauris en 1900; ils y ont ouvert une école et fait venir, en 1904, les Filles de la Charité, qui y dirigent un orphelinat et une école, et préparent un dispensaire et un hôpital. En 1904, la Mission reprenait possession d'Ispahan, où un groupe important de catholiques réside au faubourg de Djoulfa et où, grâce au zèle apostolique des Missionnaires,

secondés par les Sœurs de la Charité, se dessine un mouvement de conversions très consolant.

Mgr Lesné est mort épuisé par les fatigues et les soucis de sa longue carrière apostolique, au cours de



MGR FRANÇOIS LESNÉ

LAZARISTE

ARCHEVÊQUE DE PHILIPPOÏI, DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE DE PERSE

laquelle il eut la douleur de voir ses chrétiens souvent ruinés par les brigands et décimés par la guerre ou la famine. Il s'est éteint pieusement, après avoir réclamé les sacrements et prévu, avec un calme et un soin remarquables, ce qui importait à la direction de la Mission après sa mort.

* * *

C'est en particulier au vénéré M. Salomon, Mission-

naire Lazariste à Ourmiah, originaire lui-même de la Perse, que nous devons les détails que l'on vient de lire sur le regretté Mgr Lesné.

Par lui aussi, nous avons un résumé de la situation de la Mission dirigée par les Lazaristes en Perse.

*Lettre de M. Désiré SALOMON, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Ourmiah, le 15 mars 1910.

Il m'a semblé bon de vous donner un aperçu de nos maisons en Perse. Je ne toucherai que le dehors, c'est-à-dire les œuvres dont chaque maison a à s'occuper.

Ourmiak est une belle Mission; l'œuvre principale est le travail immédiat de l'apostolat, c'est-à-dire de procurer des conversions. Depuis l'installation d'une Mission russe, les conversions ont diminué; peut-être avons-nous nous-mêmes été un peu trop saisis d'appréhensions à la première apparition des moines russes. Il est vrai qu'alors l'enthousiasme pour eux fut grand dans la population; mais cette population n'a rien vu arriver en fait d'avantages matériels de ce qu'elle attendait d'eux; et, pour le spirituel, elle est plus abandonnée qu'avant. Elle est censée « orthodoxe », parce que son clergé et ses églises sont passés à l'orthodoxie. Mais les Nestoriens inscrits orthodoxes gardent leurs pratiques nestoriennes; or, ils les trouvent presque toutes dans le catholicisme; il est donc très facile de les y attirer.

La maison d'Ourmiah donne des missions et des retraites de quelques jours dans les villages catholiques. Elle a deux écoles en ville, lesquelles prennent presque tout le temps des Missionnaires; je ne parle pas des écoles des villages, qui ne demandent des Mission-

naires que des visites. Les charges de la Mission catholiques sont lourdes; si elle les a portées et si elle a lutté sans défaillance contre les Missions rivales, c'est grâce au délégué.

A *Khosrova*, la Mission a une population catholique indigène comme à Ourmiah. Elle a ses écoles, et elle exerce le ministère. Elle tient aussi le Séminaire; mais depuis plusieurs années, ce Séminaire n'a présenté aucun sujet aux ordres. Il n'y a pas de Nestoriens à convertir, et la conversion des Arméniens paraît bien difficile pour le moment. Il serait d'une grande importance de pouvoir exercer une influence salutaire sur la jeunesse.

A la maison de *Tauris*, on travaille principalement à l'enseignement du français. La Mission travaille ainsi indirectement à la religion; il semble, en effet, qu'il faille garder une grande réserve sur le terrain religieux auprès des élèves pour ne pas les éloigner. En fait de fidèles, il y a quelques Européens et quelques servantes venues de Salmas.

A *Téhéran*, le ministère religieux est important : la Mission a surtout à assurer la conservation de nombreux catholiques de tous les pays. Elle vient aussi d'entreprendre avec activité l'œuvre de l'enseignement.

La Mission d'*Ispahan* a une population catholique indigène du rite arménien; elle n'est pas nombreuse; mais elle peut s'agrandir par des conversions.

D. SALOMON.

CHINE

NOUVELLES GENERALES

LE RÉGIME CONSTITUTIONNEL EN CHINE. — Au mois de mai 1910, les journaux ont publié ce renseignement : « L'inauguration de l'Assemblée impériale aura lieu le 3 octobre. Le trône nommera 94 membres, qui représenteront entre autres les princes mongols, les nobles et les lettrés.

« L'édit annonçant la date de l'inauguration dit que cette Assemblée sera préparatoire à la réunion d'un Parlement qui conduira graduellement à l'octroi d'une Constitution. »

(Reuter).

L'INSTRUCTION EN CHINE; VUE GÉNÉRALE. — Les Missionnaires se trouvent peu à peu, en Chine, en face d'une situation qui se transforme. Les *Missions catholiques* ont publié, il y a quelque temps déjà (8 novembre 1907) une vue générale qui marque une étape parcourue; nous transcrivons ce résumé. Avant quelques années, peut-être, une nouvelle étape sera franchie, vu surtout la diffusion du journalisme en Chine où des feuilles en langue parlée, pour le peuple, viennent d'être créées à côté des feuilles en « style » littéraire qui ne sont comprises que des lettrés (Voy. la revue *Le Correspondant*, numéro du 10 mai 1910).

Voici le résumé publié par les *Missions catholiques* :

« Les Missions catholiques héritaient, au dix-neuvième siècle, d'une situation bien diminuée depuis une cinquantaine d'années. Elles étaient représentées par la Société des Missions étrangères de Paris, par la Congrè-

gation de la Mission, dite des Lazaristes, l'une et l'autre françaises, par les Franciscains et les Dominicains, les premiers plutôt Italiens, les seconds Espagnols. Les survivants de la Mission des Jésuites mouraient à Pékin; le « tribunal des mathématiques », longtemps confié aux prêtres étrangers, n'employait plus que des prêtres chinois ou même de simples laïques; les chrétiens étaient bannis ou mis à mort; les Missionnaires étaient emprisonnés, torturés; quelques-uns réussissaient à se dissimuler dans l'intérieur, administraient les sacrements, entretenaient, par leur exemple et leur prédication, le zèle de leurs ouailles, de classe humble en majorité. La Chine était dès lors divisée en vicariats apostoliques; chaque vicariat est confié par le pape à une Mission, dirigée par un évêque et formée des membres d'une seule société religieuse. Cette division répartit l'effort apostolique et met un obstacle aux rivalités qui ont marqué le dix-huitième siècle. D'autre part, l'Association de la Propagation de la foi, fondée à Lyon, rassemblait dans les pays catholiques, en France surtout, d'abondantes aumônes et concentrait les ressources pour les Missionnaires.

« Aussitôt après l'édit de tolérance obtenu par M. de Lagrené, les Jésuites rentrèrent en Chine (1844); d'autres sociétés furent successivement fondées : Missions étrangères de Milan (1850), un peu plus tard Congrégation du Cœur de Marie-Immaculée (Missions belges de Scheut), puis Missions étrangères de Steyl, en Hollande (1865), Séminaire de Saint-Pierre et Saint-Paul de Rome (1874).

« Les vicariats, au nombre de quarante et un, répartis en cinq régions comptaient déjà neuf cent deux Missionnaires pour plus de sept cent mille chrétiens (Macao non compris).



« Le grand développement pris en un demi-siècle par l'œuvre purement religieuse, n'a fait oublier aux Missionnaires catholiques ni le soin des malades ni les orphelins, ni l'éducation.

« Les hôpitaux, hospices, dispensaires, ont été confiés aux religieuses européennes, appelées dans chaque Mission et à des Sœurs appartenant à des ordres indigènes, qui ont été fondés peu à peu ; ils admettent chrétiens et non chrétiens.

« L'éducation a toujours été, aux yeux des vicaires apostoliques, un de leurs premiers devoirs ; dès qu'ils l'ont pu, ils ont toujours fondé un petit et un grand Séminaire, pour recruter des prêtres indigènes.

« L'enseignement des Séminaires est mi-partie chinois, mi-partie européen ; limité comme nombre d'élèves et dirigé en vue d'un but spécial, il a formé cependant quelques-uns des Chinois qui ont le mieux connu l'Europe.

« Dès 1860, les Lazaristes de Pékin, remis en possession des anciens établissements des Jésuites, pensèrent à reprendre l'œuvre d'éducation interrompue depuis le dix-huitième siècle. Leur dessein patriotique ne rencontra longtemps que de l'indifférence en France et près des Français de Chine. La persistance de Mgr Tagliabue parvint à fonder au Nantang un établissement non confessionnel, un collège franco-chinois, qui, en juin 1890, un an et demi après l'ouverture, avait trois cours et une centaine d'élèves. Le français, étudié comme langue, servait aussi à l'enseignement de l'arithmétique, de la géographie, des notions primaires ; il pénétrait pratiquement l'esprit des élèves, les initiait au raisonnement occidental, les délivrait de l'inertie produite par les méthodes chinoises. Le jeune élève chinois est, en

effet, condamné à apprendre par cœur des textes qu'il ne comprend pas, à tracer des signes qu'on ne lui explique pas; il n'y a pas d'autres exercices de début, et ce début dure plusieurs années. Au collège franco-chinois, des exercices d'application étaient toujours ajoutés aux études chinoises habituelles, conservées en partie pour ne pas rendre les élèves étrangers à leur pays, pour leur permettre de concourir aux examens officiels. Dernier trait à noter, les élèves étaient admis sans distinction de culte. Le succès du collège s'affirmant, les Missionnaires, peu nombreux, ne pouvaient suffire à la direction et au professorat; ils confièrent (mai 1901) l'établissement aux Petits Frères de Marie, en continuant de l'entretenir de leurs fonds; ils y consacraient la moitié des sommes disponibles pour toutes les écoles du vicariat.

« L'établissement a prospéré; il a placé dans les consulats, dans les maisons de commerce, dans les entreprises du nord de la Chine un grand nombre de jeunes gens parlant français, instruits à l'européenne. En 1900, il a été ruiné, a eu quatre professeurs tués par les Boxers; il est sorti de ses ruines, et il comptait, en 1904, deux cent dix élèves.

« Depuis 1891, dix autres établissements ont été, soit transformés, soit fondés, et ont été confiés aux Petits Frères de Marie. Ils comptent plus de quatorze cents élèves pour cinquante-cinq professeurs français. La méthode est partout la même : l'enseignement primaire européen est donné en français, à côté de l'enseignement chinois; dans deux établissements seulement, collège de Changhaï et école de Ou-tchang, la prédominance marquée de l'élément anglais a réduit la part de la langue française. Le français est encore enseigné avec les sciences à soixante jeunes Chinois de familles aisées, au collège de Zi-ka-wei. La Mission des Jésuites du

Kiang-nan, qui, hors de Changhaï, a deux cent quatorze écoles, donne l'enseignement européen primaire dans toutes ses écoles primaires supérieures; elle vient d'ouvrir des écoles de français à Nankin et à Soutcheou et projette de créer une université.

« Les Jésuites du Tchély sud-est, dans une région moins vaste et pauvre, ont fondé une école primaire française à Tai-ning. D'autres écoles franco-chinoises, dans les vicariats soit des Lazaristes, soit des prêtres des Missions étrangères, sont dirigées par les Missionnaires eux-mêmes.

« A Changhaï, des commerçants musulmans du Tchekiang ont voulu avoir une école spéciale pour leurs jeunes coreligionnaires; ils l'ont confiée à un ancien élève de l'école municipale française et y font enseigner le français et le chinois; les Missionnaires français la soutiennent par des dons de livres. Beaucoup d'écoles franco-chinoises ont été d'abord installées par les Missions; un établissement étant en bonne voie, on y appelle les Petits Frères de Marie, dont l'institut est voué à l'éducation; dans l'un et l'autre stade de leur existence, les écoles chargent trop lourdement le budget restreint des Missions.

* * *

« Les Missions catholiques protégées par la France et les missions de langue anglaise sont répandues dans tout l'empire. Depuis quelques années, les Missions catholiques et protestantes allemandes travaillent activement le terrain spécial du Chantong. En octobre 1901, elles avaient des écoles primaires germano-chinoises à Kiaotcheou, Tsimo, Kaomi; un an plus tard, elles enseignaient à une centaine d'élèves, dans sept écoles, les classiques chinois, les éléments de la langue allemande. Jusqu'à cette date plus de 500 jeunes gens avaient appris

un peu d'allemand et étaient employés comme interprètes. La population locale s'intéresse vivement à l'éducation étrangère. Pour l'instruction primaire à l'occidentale, la concurrence est de plus en plus âpre; ce n'est pas trop de toutes les forces françaises pour nous conserver notre rang

« A côté des écoles tenues par les Missions, il y en a quelques-unes tenues par des laïques français, comme celles de Pakhoï, de Yunnanfou.

« Les Occidentaux ne sont pas les seuls, aujourd'hui, à diriger la Chine dans des voies nouvelles; le Japon s'est mis à la même œuvre, avec de grandes chances de succès. La langue chinoise, bien que différente du japonais, s'écrit en partie avec les mêmes caractères; la civilisation chinoise a longtemps dominé le Japon, si bien que tout homme instruit lit le chinois, est familier aux idées chinoises. Rompu aux méthodes européennes par un système d'instruction qui est calqué sur les programmes occidentaux, le Japonais d'aujourd'hui réunit en lui deux civilisations et sert d'intermédiaire entre la Chine et l'Occident. Une association existe depuis quelques années au Japon, pour faire fructifier ces avantages naturels, laquelle s'est donné pour but de rassembler et de publier toutes les informations sérieuses, relatives à la Chine et à la Corée, afin d'amener un rapprochement avec ces deux pays. Cette association a fondé un grand nombre d'écoles où tout est enseigné selon les méthodes reçues.

« Le gouvernement chinois même est gagné par cette fièvre d'instruction. L'on connaît les réformes tentées en 1898 par l'empereur, au sujet des examens.

« Un plan général d'instruction publique prescrivait en outre (décret de 1901) d'ouvrir une université par province, un collège par préfecture; dans ces établisse-

ments, les sciences occidentales devaient être enseignées. Ces réformes commencent d'être appliquées.

« Une difficulté a surgi à propos de la question religieuse. Dans certains collèges du gouvernement, qu'on avait confiés à des Missionnaires, on a voulu imposer aux élèves le culte pratique de Confucius; les élèves chrétiens, refusant d'y prendre part, ont été exclus. Ce qui est un manque de libéralisme de la part de certains vice-rois.

« Tel est, indiqué à grands traits, et sans doute avec bien des lacunes, le travail considérable fait en Chine, pour introduire des idées nouvelles dans le pays. C'est une face spéciale de la question de Chine, on ne la saurait négliger; pareille élaboration d'idées opposées réserve peut-être des surprises à nos successeurs.

« Maurice COURANT. »

PEKIN ET TCHE-LY SEPTENTRIONAL

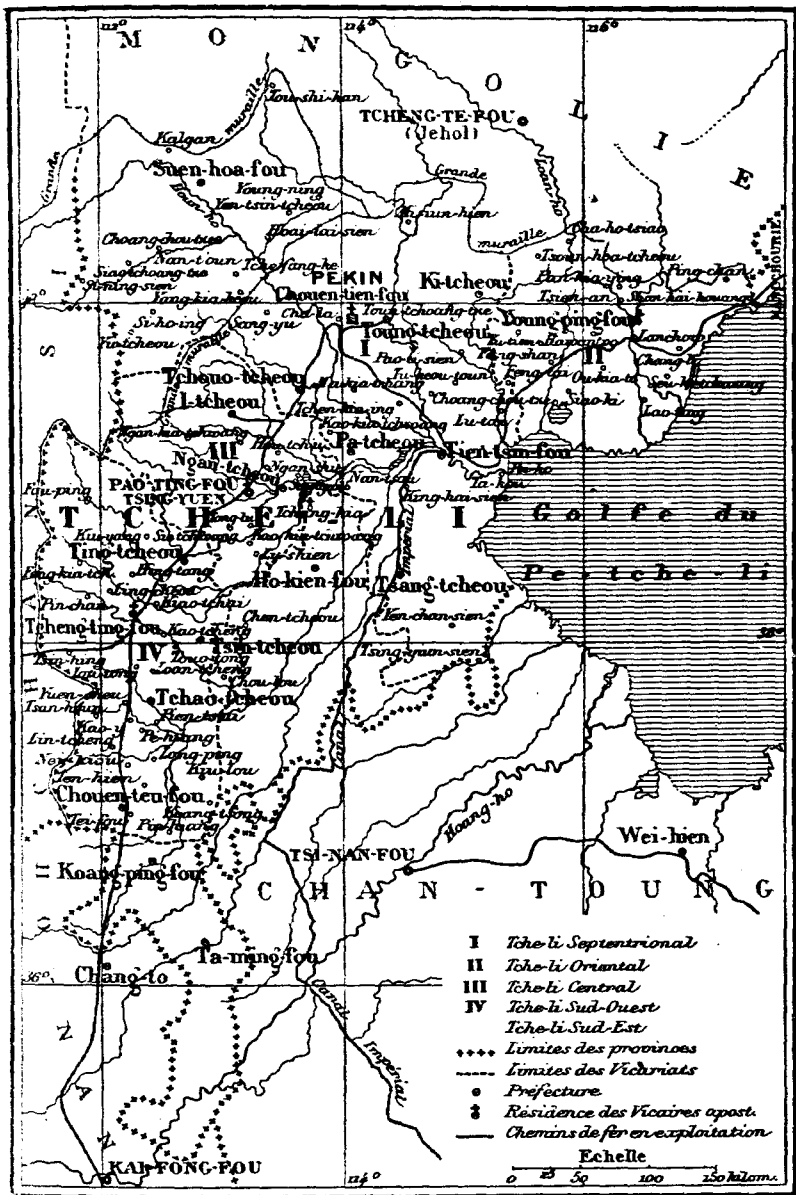
Sous ce titre, *Dans les Missions catholiques*, a paru dans le journal *l'Univers* (11 janvier 1910) le compte rendu suivant. Il n'est que la mise en œuvre des statistiques que nous avons placées sous les yeux de nos lecteurs. Nous sommes heureux de le reproduire ici, comme un ensemble plus facile à saisir.

Les progrès de la foi à Pékin.

Partout, en Afrique comme en Asie, se réalise toujours le mot de Tertullien : le sang des martyrs est une semence de chrétiens.

Depuis les massacres des Boxers, il y a dans les provinces qui furent ravagées par leur cruel fanatisme une merveilleuse efflorescence de la foi catholique.

D'une notice publiée par les soins de Mgr Jarlin, le successeur de Mgr Favier, avec lequel il organisa et soutint l'héroïque défense du Pé-Tang, nous extrayons les renseignements suivants.



CARTE DU TCHÉ-LY (1910)

Le nombre des chrétiens, dans ce vicariat apostolique de Pékin et du Tché-li septentrional, était, à la date du 1^{er} juillet 1909, de 150 582, plus 24 091 catéchumènes.

Il y eut, dans le courant de cette année, 14 732 baptêmes d'adultes, 3 571 d'enfants et 9 866 d'enfants de païens exposés et baptisés *in articulo mortis*.

Il y a eu près de 290 000 communions de dévotion, et 65 349 communions pascales; 711 mariages.

Les hôpitaux des Filles de la Charité recueillent plus de 1 500 malades; et dans quatre dispensaires, elles ont donné des soins à plus de 91 000 malheureux. Les orphelinats abritent 40 garçons et 463 petites filles, sans compter 593 enfants encore à la mamelle.

Il y a dans le vicariat 12 pharmacies et une grande typographie. Cette typographie a édité, au cours de cette année, 10 ouvrages nouveaux et imprimé 303 300 volumes. Dédions ces chiffres aux instituteurs anticléricaux qui présentent l'Eglise comme adversaire de la science et de l'imprimerie !

Les Séminaires renferment 221 élèves dont 39 au grand Séminaire.

Mgr Jarlin a multiplié les établissements d'instruction. Citons : 19 écoles normales pour instituteurs et institutrices, 741 élèves; 2 collèges pour enfants européens, 31 élèves; 1 pensionnat pour jeunes filles européennes, 76 élèves; 5 collèges où l'on enseigne les langues et les sciences européennes, 580 élèves; 11 collèges pour études chinoises, 214 élèves.

Les écoles primaires sont au nombre de 374 pour les garçons, avec 5 870 élèves, et 240 pour les filles, avec 4 428 élèves. Il y a en outre 1 170 écoles de catéchumènes, où l'instruction religieuse est donnée à 16 227 adultes et à 3 575 enfants des deux sexes.

Les résidences de Missionnaires sont au nombre

de 53; mais ils missionnent dans plus de 1 500 localités. Il y a 84 grandes églises et 563 chapelles.

Mgr Jarlin a pour collaborateurs 109 prêtres, dont 41 Lazaristes européens et 12 Lazaristes chinois, 6 prêtres séculiers européens et 50 prêtres chinois. Il y a en outre six Frères coadjuteurs.

Le vicariat renferme un couvent de Trappistes avec 12 prêtres et 19 autres religieux de chœur, et 44 Frères convers.

Les collèges sont desservis par les excellents Frères Maristes, qui sont au nombre de 45 dont 7 Chinois.

Les Filles de la Charité sont une cinquantaine, réparties dans cinq maisons.

Il y a en outre une Congrégation de religieuses chinoises; elles sont 115 dans 26 maisons.

Les écoles primaires et catéchuménales sont desservies par 1 667 maîtres et maîtresses.

Il faut enfin compter 370 vierges chinoises vivant dans leurs familles.

Ce tableau n'est-il pas éloquent comme une des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise, dont il montre l'inépuisable et vigoureuse fécondité ?

Lettre du Frère MAES, Lazariste, directeur de l'imprimerie de la Mission catholique, à Pékin, à M. MILON, secrétaire général, à Paris.

Pékin, 27 mars 1910.

C'est pour accomplir la promesse que je vous ai faite, dans une de mes lettres précédentes, que je vous adresse ci-jointe la *nomenclature des principaux ouvrages nouveaux* édités par notre modeste imprimerie dans la dernière décade 1900-1910. (On trouvera cette nomenclature à la fin du présent numéro des Annales, parmi les notes bibliographiques.)

Dans cette liste, il n'est pas fait mention des ouvrages réédités, lesquels sont, cependant, réimprimés en un assez grand nombre d'exemplaires. Comme, par exemple, le Catéchisme, qui se tire, bon an, mal an, à plus de soixante mille exemplaires; les Paroissiens, les livres de piété et d'étude dont on fait, chaque année, de nouveaux tirages assez élevés.

Afin de vous donner une idée exacte des nombreux ouvrages qui s'impriment à l'imprimerie de Pei-t'ang, je vous transcris ici un résumé du Rapport adressé à Mgr Jarlin, vicaire apostolique de Pékin, à la fin de l'exercice 1909 (1).

(1) Voici cette liste :

1° OUVRAGES IMPRIMÉS POUR MM. LES EUROPÉENS.

	Nombre d'exemplaires.
Chinese Braille.	100
Chinese Merry Tales.	300
Memorandum on the K'ai p'ing Mining case.	110
Légations étrangères et Wai-Wu-Pu : liste du personnel.	150
Notes on the Chinese Government Bank.	510
Règlements de la Compagnie du Chemin de fer Kin-han Railway (cartonnés).	1 550
Einige Hsieh Hou Yü.	200
Aus den Gedichten Po-chü i's.	200
Zum Peking Su hua.	200
Hukuang Railways Loan of 1909.	200
Almanach.	300
Ephémérides en blocs.	450
Calendriers français-chinois cartonnés.	700

Dans cette première liste ne sont pas mentionnés les travaux de ville.

2° OUVRAGES EN LATIN ET EN FRANÇAIS POUR LE VICARIAT.

<i>Notiones scripturae sacrae.</i>	1 000
<i>Status Missionis.</i>	160
<i>Liber Baptizatorum</i> (registre).	200
<i>Liber Matrimoniorum</i> (registre).	200
<i>Decreta quartæ synodi regionalis.</i>	1 000
<i>Pia Preces.</i>	1 000
<i>Preces latinae.</i>	1 000

A notre Imprimerie sont attachés des ateliers de reliure, de pliage, de brochage, de galvanoplastie, de stéréotypie et une fonderie pour la fonte des caractères européens et chinois. Les matrices que nous confectionnons nous-mêmes et que nous obtenons au moyen de la

(Suite à la note de la page précédente.)

	Nombre d'exemplaires.
Les prières du matin et du soir. — Le Chemin de la Croix. Traduction française (2 ^e éd.).	1 000
Noces d'Or du Vicariat du Tche-ly Occidental.	80

3^e LIVRES CHINOIS.
(Publications nouvelles.)

Catéchisme des fêtes.	5 000
Les cérémonies de la Semaine sainte.	5 000
Prières à réciter pendant les mois privilégiés et après l'exercice du Chemin de la Croix.	10 000
Explication des cérémonies de la Grand-Messe, etc.	5 000
Explication des caractères du Rosaire et du Chemin de la Croix.	10 000
Explication des caractères des Quatre livres. (grande édition).	10 000
Concordance des quatre Evangiles.	5 000
Catéchisme en images.	1 000
Instruction de Mgr Jarlin au sujet du mariage.	2 500

4^e LIVRES CHINOIS.
(Réimpression.)

Paroissien <i>ou</i> Manuel du chrétien.	5 000
Abrégé du paroissien <i>ou</i> Recueil des principales prières.	20 000
L'exercice du Chemin de la Croix.	20 000
Prières du matin et du soir.	20 000
Le mois de Marie.	5 000
Actions de grâces après la sainte communion.	4 000
Les prières du Rosaire.	10 000
Le catéchisme du Vicariat de Pékin.	70 000
Le catéchisme du Vicariat du Tche-ly Occidental.	10 000
Le Chemin de la Croix du Vicariat du Tche-ly Occidental.	5 000
Catéchisme abrégé pour les vieillards.	20 000
Motifs de conversion à la religion chrétienne.	5 000
Les huit prières.	20 000
Méditations de M. Hamon, tomes I et II.	2 000

galvanoplastie sont frottées et dressées par nos ouvriers chinois.

Pour renouveler les quatre séries très compliquées des nombreux caractères chinois, nous avons besoin de plus de quarante mille matrices dont l'urgence se fait fortement sentir; cependant, nous espérons qu'avec un peu de patience, et surtout avec l'aide de Dieu, nous mènerons à bien cette longue, laborieuse et aussi très indispensable entreprise.

Donc, et pour aller au plus pressé, nous avons commencé par les caractères chinois le plus souvent employés, et dont nous ne pouvions absolument pas

(Suite à la note de la page précédente.)

	Nombre d'exemplaires.
Sommaire historique de l'apparition de la Médaille miraculeuse.	2 000
Extraits des méditations sur la passion de N. S. de L. Dupont.	2 000

De plus, nous avons imprimé : 60 000 calendriers chinois pour le Vicariat de Pékin et 40 000 pour les autres Vicariats.

5° LIVRES CHINOIS XYLOGRAPHIÉS.

Evangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année.	300
L'Année sanctifiée ou la Vie des saints.	100
Règles de la méditation.	200
Méditations de retraite.	600
Miroir des vérités éternelles.	350
Manuel de la Confrérie de Notre-Dame-du- Mont-Carmel.	500
Manuel de la Confrérie du Saint-Rosaire.	500
Explication de la religion, en phrases de quatre caractères.	2 000
Manuel de la jeune fille chrétienne.	400
Solution des doutes contre la vraie religion.	200
Divers traités sur Dieu, la Rédemption, les fins dernières et les superstitions.	600
Preuves de l'existence de Dieu.	200
Preuves de la religion.	550
Formule du baptême.	1 200
Cantiques pour Pâques et Noël.	1 200
Le <i>Stabat</i> noté.	600

nous passer. En ce moment sont complètement achevées près de dix mille matrices, que nous employons au fur et à mesure du besoin.

J'avais également rêvé d'installer un atelier de photogravure, mais je me suis vite aperçu que, malgré toute ma bonne volonté, je n'aurais pu m'en occuper sérieusement, et cela faute de temps.

Quant à nos travaux de reliure, plus de trois mille volumes ont été reliés pendant le courant de l'année dernière; mais comme nos ateliers de reliure, de pliage et de brochage ne possèdent pas de plieuse ni de machines perfectionnées, tous les travaux sont exécutés *à la main*; ils sont faits par des jeunes gens ayant été élevés par la Sainte-Enfance et par des enfants de parents néophytes, placés chez nous en apprentissage, afin que, plus tard, ils puissent gagner leur vie ou s'établir en ville.

Pendant toute l'année, nous occupons une soixantaine d'ouvriers.

Par ce petit résumé vous comprendrez facilement quelles sont mes occupations journalières et comment l'office de l'imprimerie et des ateliers qui en dépendent n'est vraiment pas une sinécure. Il faut tenir compte des désirs de nos clients européens et des différentes nationalités des auteurs, que je tâche de contenter le plus qu'il m'est possible; il faut considérer aussi que les ouvriers et les apprentis sont tous indigènes. Heureusement que M. Guilloux, notre vénéré Visiteur, connaissant fort bien la position, a bien voulu me donner comme aide l'aimable Frère Van den Brandt, qui a toutes les qualités pour réussir et qui, aussi, je l'espère bien, saura me remplacer.

Veillez agréer, etc.

Frère A. MAES.

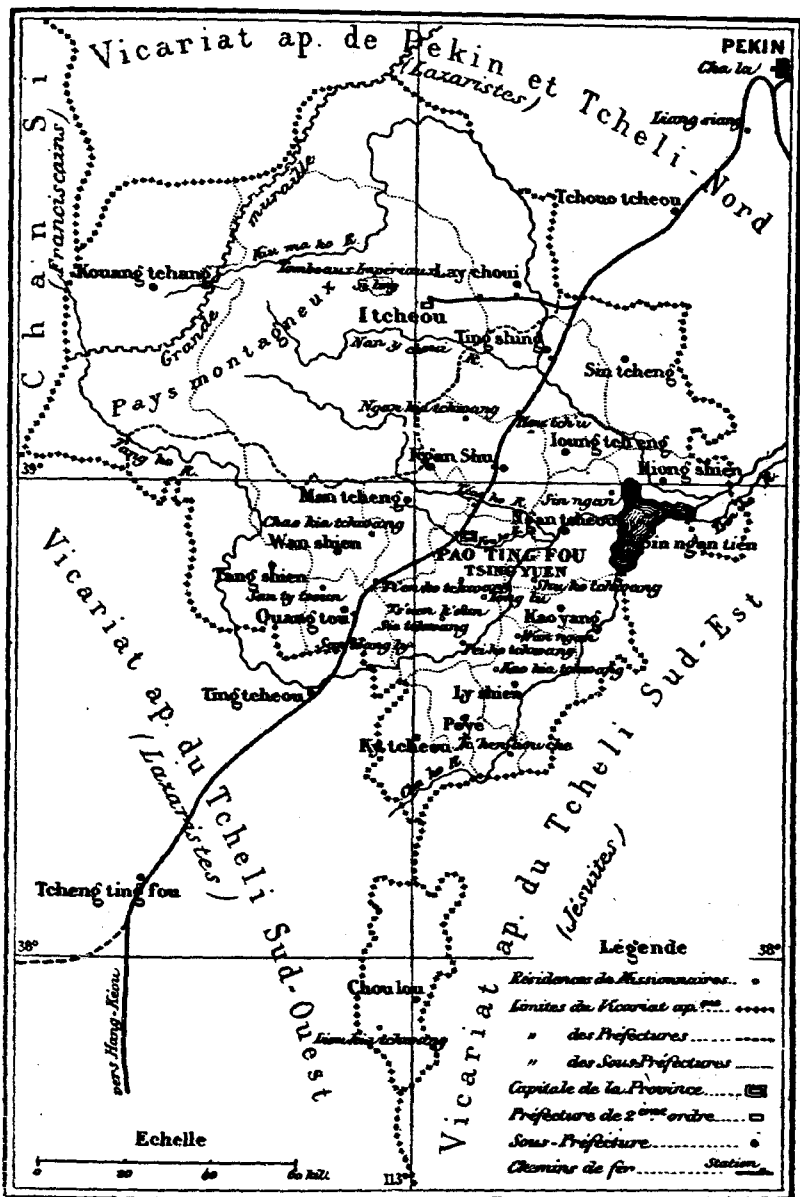
TCHE-LY CENTRAL

Par Bref du 19 février 1910, le Souverain Pontife Pie X, sur la demande de Mgr Jarlin, vicaire apostolique du Tché-ly septentrional et Pékin, a érigé en Vicariat apostolique distinct et séparé du précédent sous le titre de Vicariat apostolique du Tché-ly central, le district de Paoting-fou. Il l'a confié à la Congrégation des Prêtres de la Mission.

Ce vicariat comprend, aux termes dudit Bref, la préfecture de premier ordre de Pao-ting-fou et la préfecture de second ordre de Y-tchou.

Nous donnons ci-dessous le texte de ce Bref (1).

(1) PIUS PP. X. — Ad futuram rei memoriam. Nobis, in sublimi Principis Apostolorum Cathedra nullis quidem meritis Nostris divinitus collocatis, illud ante omnia cordi est, ut vera fides in universum terrarum orbem propagetur; eaque de causa Catholicas Missiones, longinquis in regionibus constitutas, impenso studio provehere satagemus, quæque in illarum emolumentum cedant, vigili sollicitudine præstare maturamus. Jamvero, cum ad fovenda felicia incrementa quæ postremis hisce annis, adlaborantibus Sacerdotibus a Missione, suscepit Christianum nomen in Vicariatu Apostolico Ce-li Septentrionalis seu Pekinensis, Venerabilis Frater Stanislaus Jarlin, Episcopus titularis Pharaëtitensis, et memorati Vicariatus dignissimus Præsul, Nobis proposuerit, ut in separatam Missionem erigere digneremur ipsius Vicariatus districtum Pao-ting-fou nuncupatum; Nos omnibus rei momentis attento ac sedulo studio perpensis cum VV. FF. NN. S. R. E. Cardinalibus, negotiis Propagandæ Fidei præpositis, votis his annuendum existimavimus. Quæ cum ita sint, Motu proprio ac certa scientia et matura deliberatione Nostris, deque Apostolicæ Nostræ potestatis plenitudine, præsentium vi, districtum Pao-ting-fou a Vicariatu Ce-li Septentrionalis sejungimus, eumque erigimus in separatam Vicariatum Apostolicum sub nomine Ce-li centralis; sacerdotum a Missione curis tradendum. Itaque novus hic Vicariatus Apostolicus Ce-li centralis, sic per Nos erectus, complectatur dictum districtum Pao-ting-fou constantem Præfectura primi ordinis Pao-ting-fou nec non altera secundi ordinis Y-tchou, et finiat ad septentrionem præfecturis Suen-hoa-fou et Choun-tien-fou ad orientem et meridiem Præfectura Ho-kien-fou, ad occidentem verò tum Præfecturis Ting-tchoo et Tcheng-ting-fou pertinentibus una cum memoratis ad provinciam civilem Tche-ly, tum provincia civili Chan-Si: ecclesiasticæ autem limitetur ad septentrionem Vicariatu Apostolico Ce-li septentrionalis, ad orientem et meridiem Vicariatu Ce-li meridionalis: tandem ad meridem et occidentem Vicariatu



CARTE DU VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LY CENTRAL (1910)

Par Brefs du 22 février 1910, le Souverain Pontife Pie X a confié à M. Joseph Fabrègues, prêtre de la Congrégation de la Mission, l'administration du vicariat apostolique du Tché-ly central, nouvellement érigé, et l'a nommé évêque du titre de l'Eglise d'Alali (Phénicie). Mgr Fabrègues a été sacré évêque le 22 mai 1910.

Ces documents étaient adressés aux destinataires par l'intermédiaire de M. le Supérieur général. Son Eminence, le cardinal préfet de la Propagande y avait joint une lettre chargeant en même temps M. le Supérieur général d'exprimer à Mgr Jarlin et au nouveau prélat, Mgr Fabrègues, les félicitations de la S. C. de la propagande pour le zèle avec lequel ils ont procuré ce grand nombre de conversions, lequel a donné lieu à la création du nouveau Vicariat de Pao-ting-fou ou Tché-ly central.

RENSEIGNEMENTS

La Province du Tche-li. — Tche-li signifie « administré directement ». On appelait autrefois cette province *Pé-tche-li* ou Tche-li nord, pour la distinguer du Kiang-nan, qui portait alors le nom de *Nan-tche-li* ou Tche-li sud.

Ce-li meridio-occidentalis. Decerentes presentes Nostras Litteras firmas, validas, efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari; sicque in premissis per quoscumque iudices ordinarios et delegatos judicari et definiri debere, atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter, contigerit attentari. Non obstantibus Nostra et Cancellariæ Apostolicæ regula de jure quesito non tollendo aliisque Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, speciali licet atque individua mentione et derogatione dignis, ceterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die XIX Februarii MCMX Pontificatus Nostri Anno Septimo.

(Locus Sigilli).

R. Card. MERRY DEL VAL,
a Secretis Status.

Les capitales du Tche-li. — Il y a ici à distinguer deux capitales :

1° Celle de la Chine, *Pé-King*, dite aussi Choen-tien-fou, située non loin des monts de l'Ouest, sur un affluent du Pé-ho, au sud de Pé-King.

2° Celle du Tche-li, *Pao-ting-fou*, située aussi sur un affluent du Pé-ho, au sud de Pé-King. — L. Richard, *Géographie*.

Pao-ting-fou est le lieu de la résidence du Vicaire apostolique du Tche-li central. Voici quelques renseignements sur cette ville.

PAO-TING-FOU, ou *Tsing-youen-hsien*, chef-lieu de la province du Tche-li, est située à 115 kilomètres au sud-ouest de Pékin, sur le Fou-ho ou Tsing-yuen-ho, affluent de droite du Tsoung-ting-ho, dans le bassin du Pei-ho. La population est de 120 000 à 150 000 habitants (Williamson). Pao-ting-fou est la résidence officielle du vice-roi du Tche-li, qui pourtant séjourne plus souvent à Tien-tsin. C'est une cité régulièrement construite, mieux tenue que la capitale de l'empire, et commerçante. Les campagnes des alentours, où domine la culture du millet, comme dans tout le Pe-tchi-li, sont admirablement cultivées; près de la ville, à Hoang-ton-hsien, s'élèvent, en l'honneur du mythique Yao et de sa mère, de très anciens temples entourés de cyprès gigantesques.

Pao-ting-fou est sur la ligne du chemin de fer qui va de Pékin à Tcheng-ting-fou et, de là, à Han-Keou.

Nous avons donné des renseignements sur les œuvres religieuses de la Mission catholique à Pao-ting-fou (*Annales*, année 1909, p. 667, 668 et suiv.).

Les Missionnaires lazaristes y entretiennent une école de français très fréquentée. Le gouvernement chinois a créé dans cette ville une université en 1901.

Lettre du Frère A. DENIS, de la Congrégation de la Mission, à M. MILON, secrétaire général, à Paris.

Pao-ting-fou, 26 février 1910.

Pour obéir au désir de Mgr Jarlin, je vous adresse quelques renseignements sur notre école française de Pao-ting-fou.

En 1901, pendant l'occupation militaire par les troupes européennes contre les Boxers, une quinzaine de jeunes païens de Pao-ting-fou témoignèrent le désir d'étudier la langue française. Le général Bailloud, qui commandait les troupes françaises, s'intéressa à cette œuvre, et un Missionnaire commença à enseigner dans une maison de la ville. Puis, le 16 juillet de la même année, Mgr Favier m'envoya pour continuer l'école dans la résidence de la Mission.

A la fin de l'année, il y avait cinquante élèves, dont quatre chrétiens, et l'année suivante, soixante-dix.

La troisième année, les élèves augmentant, on ajouta un autre Frère comme professeur.

Enfin, en 1906, les élèves dépassant la centaine, un troisième Frère fut envoyé.

L'école comprend des internes et des externes. On n'admet à l'internat que les chrétiens ou les païens qui veulent étudier, avec le français, le catéchisme pour être chrétiens; seulement, comme nous n'avons que 36 places à l'internat, on doit attendre qu'il y en ait.

Nous sommes satisfaits des dispositions de ces jeunes gens, qui sont de conditions fort diverses, car le fils du mandarin y coudoie le fils du paysan, et le premier interroge volontiers ce dernier. Je remarque que les élèves païens ont un certain respect pour les élèves chrétiens. On dirait qu'ils sentent que ces derniers ont quelque chose de plus qu'eux.

Les autorités de la province se trouvant à Pao-ting-

fou, il y a là un grand nombre de mandarins en expectative d'emploi; plusieurs de ceux-ci envoient leurs fils à notre école. C'est pourquoi nous avons des fils de *tao-tai* (intendant), de préfets et surtout de sous-préfets.

Depuis le commencement, 683 élèves ont passé à notre école.

Parmi les élèves placés, deux ont été sous-préfets, deux interprètes de vice-roi et de gouverneur, un commandant de marine, quatre, dont un chrétien, professeurs de français dans les écoles du gouvernement. Un bon nombre (150) sont employés dans les Compagnies du chemin de fer comme chefs de gare, chefs de train, comptables ou commis de bureau, etc. Tous finissent par obtenir une place convenable, et beaucoup se font un plaisir de venir nous voir ou d'écrire en français à leur vieux maître.

Veillez agréer, etc.

Fr. A. DENIS.

TCHE KIANG

Les *Missions catholiques* (n° du 17 décembre 1909) ont publié le récit suivant :

Lettre de M. IBARRUTHY, Lazariste.

Le 10 octobre dernier, nous avons célébré solennellement le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Reynaud. Choisi comme provicaire par Mgr Guierry, son prédécesseur, il fut nommé vicaire apostolique du Tché-Kiang, évêque de Fussulan, par Sa Sainteté Léon XIII, et reçut la consécration épiscopale le 29 juin 1884.

* * *

Nous aurions dû fêter plus tôt cet anniversaire; mais

différentes circonstances nous en avaient empêchés. Nous avons profité de la réunion de la retraite annuelle, où nous étions nombreux, pour le célébrer. Nous voulions une fête tout intime et de famille, et elle s'est transformée en une fête très solennelle, à laquelle tout le monde prit part, chrétiens et païens.

* * *

Le samedi 9 octobre, au soir, tous les Missionnaires présents à Ning-po offrirent à Mgr Reynaud, par la bouche du provicaire, M. Faveau, leurs vœux de fête.

Le dimanche 10, la messe fut chantée en l'église de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs par le vénéré jubilaire lui-même avec une solennité exceptionnelle. Rien n'y manquait : diacre, sous-diacre, diacres d'honneur, prêtre assistant, vingt-quatre enfants de chœur, magnifique groupe de chanteurs, où les voix fortes et sonores des prêtres se mêlaient aux voix argentines des enfants. Sous l'habile direction d'un Missionnaire fut exécutée une messe en musique, préparée pour la circonstance, et qui aurait été très goûtée dans bien des églises de France.

A l'Évangile, le sermon fut prêché par un des vétérans de la Mission. Après avoir rappelé le souvenir des cinq prédécesseurs de Mgr Reynaud, l'orateur fit éloquentement ressortir les progrès réalisés pendant les vingt-cinq ans de l'épiscopat actuel.

Et, de fait, quel changement en vingt-cinq ans ! Mgr Guierry, en mourant, laissait seulement 6 083 chrétiens ; en 1909, nous enregistrons le chiffre de 28 280 catholiques. En 1884, nous étions en tout seize prêtres (chinois et européens) ; maintenant, nous sommes cinquante. En ces vingt-cinq années, notre bien-aimé vicaire apostolique a consacré de ses mains, et pour son

vicariat, 33 prêtres, dont 27 chinois. Actuellement, sur 50 prêtres, nous comptons 23 prêtres indigènes. En 1884, les religieuses aidant les Missionnaires à la propagation de la foi, dans les orphelinats, les écoles, les visites à domicile, étaient au nombre de 28; maintenant, le nombre des religieuses est de 106, parmi lesquelles 59 religieuses indigènes, dites Vierges du Purgatoire. Et si je voulais parler aussi des églises, chapelles, résidences, écoles, etc., bâties pendant ces vingt-cinq ans, la nomenclature seule en serait longue. La religion catholique est maintenant répandue dans toute l'étendue de la province.

*
*
*

Permettez-moi de vous recommander en particulier deux œuvres importantes : nos Séminaires, où se recrute le clergé indigène, et la Communauté des Vierges du Purgatoire, qui instruisent les jeunes filles et dirigent les orphelinats.

KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de Mgr FERRANT, Vicaire apostolique,
à M. ANGELI, prêtre de la Mission, à Paris.*

Nan-chang, 8 février 1910.

Ici, nous continuons doucement nos conquêtes apostoliques, non sans difficultés, mais aussi non sans succès. Je viens de terminer ma tournée pastorale qui, cette année, comprenait les chrétiens de la campagne de Nan-chang et une partie des chrétientés de Tsin-hien. Ah! que j'ai joui durant cette visite ! Ces missions, jeunes la plupart, sont pleines de vie et d'espérances. Jadis, nous glanions épi par épi; les conversions se bornaient d'ordinaire à des unités éparses. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des groupes de familles, parfois des vil-

lages entiers, qui demandent à embrasser la religion. Dans deux villages, convertis il y a quelques mois, la population entière. (environ 200 personnes dans chacun), hommes, femmes, enfants ont passé tout l'hiver à étudier, en préparation au baptême, qui pourra leur être conféré dans le courant de cette année. Plus d'un autre village demande le bénéfice d'écoles locales similaires. Hélas ! ce qui nous arrête, vous le devinez, c'est la dépense. L'entretien des maîtres et maîtresses et les autres frais pour les élèves montent au moins à cinq cents francs, et parfois six cents, sept cents par village. Daigné la Providence nous venir en aide pour cette œuvre de si haute importance !

Dans la ville même de Nanchang, nous nous relevons peu à peu des ruines accumulées par la persécution de 1906, puis par le désastreux incendie du 14 avril dernier. Nos pauvres Missionnaires sont accablés par ce surcroît de besogne, d'autant que, dans ce centre même de la province, la chrétienté locale s'augmente d'année en année. Il vous souvient peut-être que, vers 1900, cette préfecture de Nanchang comptait, dans toute son étendue, à peine 1 500 chrétiens ; actuellement, on a dépassé le chiffre de 6 000, et le nombre des catéchumènes nous permettrait de le doubler en peu de temps, si nous avions les moyens de suivre ce mouvement de conversions.

Veillez agréer, etc.

† P. FERRANT,
C. M., Vic. ap.

*Lettre de M. Gustave THÉRON, prêtre de la Mission,
à M. MILON, secrétaire général, à Paris.*

Chang-kao-hien (Kiang-si septentrional), 24 février 1910.

Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé, je

vais vous donner un aperçu général de la Mission de Chang Kao.

Dès 1905, je reçus l'ordre de quitter ma première Mission et d'aller installer les œuvres à Chang Kao. Cette Mission dépend du district de Juichow (Chouei-tchéou) et est située au sud-est de la Mission de Sin Tchang. Avant cette date, les chrétiens de Chang Kao recevaient le Missionnaire dans leurs villages, mais, pour l'instruction comme pour l'administration des sacrements, ils recouraient au Missionnaire résidant à Sin Tchang.

Les événements de 1904, survenus dans la Mission de Sin Tchang, éloignèrent pour un certain temps le Missionnaire de sa résidence.

Alors, on décida de s'installer à Chang Kao, dans une maison chinoise de la Mission, c'est tout l'héritage que je reçus de mon prédécesseur, M. Pistone, qui occupait ce nouveau poste depuis son départ de Sin Tchang.

D'après les instructions de mes supérieurs, je devais m'occuper des deux Missions, Sin Tchang et Chang Kao. Je résolus d'installer ma résidence dans ce nouveau poste et d'assurer le culte, les écoles dans la vieille maison chinoise.

Pour connaître mes nouveaux chrétiens, je fis la visite des Missions de Chang Kao. Je constatai que les chrétiens étaient les uns anciens baptisés, les autres néophytes dans les régions ouvertes récemment, après l'année 1900. La seule Mission de Chang Kao comprenait alors une étendue de 100 lys sur un rayon de 50 et comptait 250 baptisés et 500 catéchumènes. Après un examen sérieux et poursuivi avec temps et mesure, avec l'autorisation de mes supérieurs, je construisis un oratoire pour recevoir nos chrétiens et assurer le culte; et, avec d'anciennes maisons chinoises, je pus avoir un local pour les écoles d'enfants et un catéchuménat pour

les hommes. Les écoles furent fréquentées, et nos chrétiens comme les catéchumènes s'habituerent à venir à Chang Kao.

Tel fut le début de ma modeste installation dans ce nouveau poste, pendant l'exercice de 1905-1906.

Pour fréquenter nos écoles, les hommes ou enfants doivent quitter leurs familles et interrompre leurs travaux. Ces deux choses sont vraiment dignes d'attention, et elles sont, pour les pauvres ou le soutien de famille, deux obstacles sérieux à suivre les cours de la résidence.

Pendant l'exercice 1906-1907, je résolus d'ouvrir des catéchuménats locaux pour assurer l'instruction et la vie chrétienne dans quelques Missions. Les élèves de ces dernières écoles, peu à peu instruits convenablement, durent venir pendant un mois en résidence pour se préparer, les uns au baptême, et les baptisés à la réception des autres sacrements. Dans mon plan, le catéchuménat local est un moyen de recruter les élèves de l'école de résidence et d'initier sérieusement ces âmes à la vie chrétienne. Cinq années se sont écoulées depuis mon arrivée, et la Mission est définitivement établie à Chang Kao; il y a une chapelle et les œuvres d'hommes.

Il y a cependant une lacune dans l'installation, c'est l'absence des écoles destinées à l'instruction des femmes. La prudence, comme mes modiques ressources, demandaient une certaine lenteur dans l'installation de cette œuvre. Actuellement, cependant, si les circonstances le permettent, il me sera possible de trouver un local pour ces œuvres. Ces nouvelles écoles sont nécessaires, car sur 530 baptisées, le tiers des femmes a dû étudier dans les écoles de Juichow. Si je parviens à doter Chang Kao de catéchuménats pour les femmes, alors les œuvres seront, dans le courant de 1910, définitivement installées.

Ici, nous n'avons pas à enregistrer des conversions nombreuses, comme dans les régions plus favorisées. Les Chinois de Chang Kao sont, pour la plupart, des agriculteurs, gens assez simples et positifs. Par une instruction suivie avec la grâce de Dieu et au prix de grands efforts, la religion est connue par ses catéchumènes.

Avant de leur conférer le baptême, nous voulons que leurs dispositions et leur instruction soient vraiment sérieuses, pour pouvoir remplir dignement, dans leur famille, leurs devoirs religieux.

Depuis mon arrivée en Chine, j'ai vécu dans ce district de Juichow tantôt dans la vieille Mission du Kao-Ngan, tantôt à Chang Kao et Sin Tchang. J'ai pu ainsi connaître un peu les habitants de ces régions; nous devons aller à eux pour leur faire connaître notre sainte religion. La tâche est difficile, mais non pas impossible. La conversion de ces gens assez simples, pratiques et positifs, une fois assurée, alors, nous pouvons compter sur eux, car ils remplissent sérieusement leurs devoirs religieux et ont vraiment la foi.

Ici, nous avons la paix, et notre ministère s'exerce doucement, mais efficacement; la précipitation nous serait peu favorable.

Veillez agréer, etc.

Gustave THÉRON.

KIANG-SI MÉRIDIONAL

*Lettre de M. J.-M. PÉRÈS, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Ki-han, le 25 février 1910.

Pendant la mission de Pi-shia que je vais aller faire, j'enterrai définitivement notre cher confrère, M. Can-

duglia; l'énorme cercueil qui contient sa précieuse dépouille s'y trouve déjà. C'est dans cette chrétienté, à 25 lys d'ici, que notre cimetièrre est situé.

Je profiterai de cette circonstance pour y placer aussi notre autre martyr, M. Montels, que M. Sassi, le 16 février 1875, a fait enterrer sur la pente d'une colline voisine.

A l'ombre de la grande croix de pierre que Mgr Coqset y a fait dresser, en face de l'autel de la chapelle, ils reposeront l'un à côté de l'autre, en compagnie de notre bon petit confrère M. Ko, une victime, lui aussi, de la charité, ayant contracté la peste en assistant deux moribonds contaminés.

Il y a encore la tombe d'un prêtre séculier, celles de deux séminaristes et d'un Frère Mariste.

Entre M. Montels, décapité juridiquement comme chrétien, en 1857, et M. Canduglia, massacré en 1907 par une secte redoutable, c'est-à-dire pendant un espace de cinquante ans, aucun autre Lazariste européen n'est mort et n'a été enterré dans le vicariat.

A Siao-han, chrétienté dépendante de Tai-ho, dans un vallon désert, se trouvent les tombeaux de M. Pierre Peschaud et du confrère chinois M. Than. A Ping lou, chrétienté distante de 25 lys de Kan-tcheou, devant la résidence trois fois brûlée, repose le candide M. Yuen, confrère chinois, mais, hélas ! guère en paix : trois fois on a détruit et violé sa tombe. Ailleurs sont trois autres tombes de prêtres séculiers.

Dans une chrétienté, jadis florissante, datant de la dynastie des Ming, ont été enterrés, dit-on, deux prêtres franciscains; on n'a jamais pu m'indiquer clairement la place.

M. Courtes est mort en barque, dans les eaux du vicariat Nord, et son tombeau se trouve dans le cimetièrre de Kiu-Kiang.

Je vous envoie aujourd'hui quelques faits de la vie du bon M. Canduglia. J'espère bientôt recevoir des notes de mes chers confrères, et alors je pourrai vous envoyer des remarques plus complètes et plus intéressantes (1).

Jean-Marie PÉRÈS.

KIANG-SI ORIENTAL

Dans la lettre suivante, en outre des renseignements sur la chrétienté de Chang-Tsin, on trouvera des détails sur la religion *taoïste*. Le Confucianisme, qui est la religion officielle, le Taoïsme et le Bouddhisme sont les trois principales religions de la Chine. — Le *Taoïsme* ou *Tao-Kiao* a été inventé par les disciples de Lao-Tse. C'est une philosophie plus subtile que celle de Confucius, mais pleine d'obscurités. Elle est contenue dans le *Tao-te-King*. Cette doctrine est devenue peu à peu une religion idolâtrique. — Ces *trois religions se fondent en une* pour la masse du peuple qui va indifféremment de l'une à l'autre. — L. RICHARD, *Géographie de l'Empire de la Chine*, cours supérieur. Chang-hai, imprimerie de Tou-sè-vè, 1905 ; page 316.

Lettre de M. Louis SCIALDONE, prêtre de la Mission, à M. VENEZIANI, à Paris.

Chang-Tsin (Kiang-Si Oriental), 2 novembre 1909.

En revenant un peu sur le passé, vous souvient-il, Monsieur, de ce jeune confrère qui, étant encore novice, fit connaissance avec vous pendant son passage à Rome ?

Me voici en Chine depuis sept ans, dont trois se sont passés à notre Maison centrale. Ordonné prêtre, je fus placé dans le Kiang-Si oriental, où je suis encore, avec Mgr Vic, qui a eu pour moi une bonté paternelle. Dès le début de ma carrière, je fus destiné aux Missions ;

(1) Les notes intéressantes envoyées avec cette lettre par M. Pérès prendront place dans la notice qui sera publiée sur M. Canduglia. — *Note des Annales.*

c'est une grâce que Dieu a daigné me faire, et je l'en remercie de tout cœur.

J'ai passé quelque temps à Tsong-Jen avec M. Rameaux, qui m'a fait profiter de son expérience, soit pour la conduite à tenir dans les missions, soit pour les détails de la vie privée : il est bien important pour un jeune Missionnaire de passer quelque temps en compagnie d'un ancien, il apprend en particulier à éviter certains défauts, minimes en eux-mêmes, mais qui sont capitaux pour le pays.

Deux ans après, j'ai quitté le bon M. Rameaux pour m'installer à Chang-Tsin, où Mgr Vic m'envoyait.

Chang-Tsin est un grand beau village de 5 000 habitants à peu près, charmant par son site : des montagnes tout autour et un fleuve au bas. A mon arrivée, je me sentis comme chez moi, au milieu de vieilles connaissances; mon prédécesseur, M. Duvigneau, avait si bien cultivé le vaste champ qui lui avait été confié que, dès le début, je pus me mettre à moissonner et à recueillir le grain.

Les chrétiens de ces contrées-ci tiennent fort à l'accomplissement de leurs devoirs, si bien que, le dimanche, la cabane qui nous sert de chapelle est fort petite pour les contenir tous. Les ignorants sont désireux de se faire instruire, aussi les écoles de catéchisme sont comblées : je compte plus de 200 élèves dans la seule résidence centrale.

Les Missions de Chang-Tsin n'ont pas encore beaucoup de chrétiens (554, qui se trouvent répartis en 15 chrétientés). Mais elles nous donnent de l'espérance : les catéchumènes nous arrivent en bon nombre de chacune d'elles, si bien que j'ai été obligé d'ouvrir, malgré les grandes difficultés, des écoles locales que je multiplierai autant qu'il me sera possible, y contribuant

pour ma part et comptant sur la charité des chrétiens.

Une position importante est celle d'un village nommé Ma-Ngan-Chan, où nous désirons avoir une école et une chapelle. Je veux en parler d'une manière spéciale.

Le christianisme n'est connu à Ma-Ngan-Chan que depuis quatre ans, et, déjà, nous y comptons plus de 60 baptisés; il y a, en plus, une centaine de familles catéchumènes; de fait, il n'y a plus là que trois ou quatre familles païennes qui, elles aussi, sont fort disposées à devenir chrétiennes. En voici une preuve. Tout récemment, les chrétiens voulurent substituer des images saintes à celles d'une pagode qui existait en ces lieux; les païens ne s'y sont nullement opposés, et les idoles ont disparu : tout le village est ainsi dans les mains du bon Dieu.

Les chrétiens, tout fiers de cet heureux résultat, sont venus me trouver et, joyeux, ils me dirent : « Père, le démon n'est plus à Ma-Ngan-Chan. » J'ai pleine confiance que cet exemple aura une heureuse influence. Déjà les chefs de quatre ou même de cinq villages m'aident dans l'exercice du bien. J'espère que d'autres entreront dans cette voie, et Notre-Seigneur sera ainsi glorifié.

Je ne saurais vous dire au juste le nombre exact des catéchumènes de mes Missions; cependant, je ne me tromperai certainement pas en vous disant qu'ils sont 2 000 au moins. Je n'ai pas la prétention de vous assurer qu'ils sont tous des saints. Comme toujours, le prêtre doit exercer son ministère, qui consiste à discerner le mauvais grain du bon, et à multiplier celui-ci pour pouvoir offrir, chaque année, à Notre-Seigneur, une moisson de plus en plus abondante. Dans le village de Chang-Tsin, les chrétiens, en comprenant ensemble les baptisés et les catéchumènes, arrivent largement au

quart de la population; c'est ce qui nous permet de marcher « tête haute », comme s'exprimait autrefois notre bienheureux martyr, M. Clet.

Cette Mission de Chang-Tsin, ai-je dit, est assez difficile. Les difficultés ne viennent pas du peuple, qui est bon en substance, mais d'une circonstance particulière. Ici est représentée la religion « Taoïste ». C'est en ce village que le célèbre Tchang-Tao-Ling vint se retirer, au pied de la montagne Long-Hou-Chan, qui se trouve à huit kilomètres de Chang-Tsin; à l'endroit même de sa retraite a été érigée une pagode où l'on adore comme une idole la statue de Tchang-Tao-Ling. Depuis la mort de celui-ci, le chef de la secte, par privilège, est toujours un de ses descendants; ce privilège héréditaire est accordé par droit à l'aîné des enfants du chef religieux, on pourrait dire le « pape » de la secte taoïste. Que cet enfant soit intelligent ou non, peu importe, il sera « pape taoïste » quand même. De 62 papes taoïstes, aucun n'est venu habiter la montagne Long-Hou-Chan; tous se sont contentés de rester chez eux à Chang-Tsin.

Ces papes taoïstes, accroissant peu à peu leur influence, ont obtenu la protection impériale : c'est ce qui leur a permis de s'élever un grand palais et, tout près, d'ériger une immense pagode à l'honneur de l'« empereur du ciel et de la terre » dont Tchang-Tao-Ling se disait le premier adorateur.

Quelle est l'influence de ce suprême chef de sa religion ? Au delà de Chang-Tsin, il n'est connu que dans un petit nombre de villes, mais, par contre, il y est très respecté, parce qu'on lui attribue d'exercer la magie. Dans toute la Chine, il n'est guère connu que de quelques savants. Les ministres du culte taoïste, presque tous, vivent en famille, pouvant se marier. Ils ne sont assujettis à aucune autorité religieuse, et leur pape lui-

même n'exerce sur eux aucune action, ni au point de vue moral, ni au point de vue matériel.

Jadis, ces papes avaient une autorité quasi impériale et souveraine dans toute la vallée de Chang-Tsin; ils avaient action sur les gouverneurs, comme les rois sur les comtes et les barons au temps du régime féodal. Mais, peu à peu, le pouvoir civil a diminué l'importance de leur rôle en leur juxtaposant un mandarin, d'abord dans le village de Tsa-Chan et à Chang-Tsin même. Aujourd'hui, ces papes ayant constaté qu'ils n'ont plus d'influence, se contentent de mener paisiblement leur vie privée. Ils ne veulent pas abandonner leurs superstitions, et un intérêt matériel y est engagé, car, s'ils quittent leur culte, ils perdent les biens-fonds que les empereurs leur ont autrefois donnés gratuitement et sans impôts à payer.

Actuellement, le « pape » est un brave homme, courtois, et je dirai même affable. Sa situation l'autorise à porter des habits de mandarin; il a trois garçons et une fille (celle-ci est actuellement à Nan-Tchang pour étudier). Et la magie ? dira-t-on. Oh ! il n'en est plus guère question. Au cas où, dans quelques circonstances, il conviendrait de l'exercer, il la fait faire par son so-disant vicaire général.

Quant à mes relations avec ce chef religieux, elles sont bonnes; en le traitant avec égard, quand les circonstances le demandent, et en ne faisant rien qui puisse le désobliger par des choses indifférentes, je suis arrivé à ce résultat désirable. Ainsi, jouissant de cet état de paix, je puis travailler sans contradiction à augmenter peu à peu le nombre des chrétiens.

N'est-il pas opportun d'élever un édifice convenable pour le bon Dieu, à côté des grandes pagodes du culte dont je viens de parler, et qui furent érigées en l'honneur de l'ennemi de la vérité ? Telle est la question que

j'ai posée à Mgr Vic, notre Vicaire apostolique. La réponse qu'il me donna fut d'avoir confiance. Oh ! oui, j'ai confiance qu'en particulier la très sainte Vierge nous aidera. Une église matérielle est utile. Naguère, un fervent chrétien, qui a converti tout son village, me disait : « Si je n'avais pas vu l'église de Fou-Tcheou, je ne me serais jamais fait chrétien. » Une église, son existence matérielle est un honneur pour Dieu et une prédication continuelle. Ici, à Chang-Tsin, un tel moyen ferait un grand bien, surtout en face de l'influence taoïste. Que le bon Dieu nous vienne en aide.

Louis SCIALDONE.

DERNIÈRES NOUVELLES. — Nous apprenons que sur la demande qui en a été présentée par Mgr Reynaud, Vicaire apostolique du Tché-Kiang, une partie du vicariat qui lui était confié vient d'être constitué en vicariat apostolique distinct sous le nom de Tché-Kiang occidental. Par bref du Souverain-Pontife, c'est M. Paul Faveau, Lazariste, déjà résidant au Tché-Kiang, qui est nommé évêque et Vicaire apostolique du Tché-Kiang occidental.

AMÉRIQUE

MEXIQUE

MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR LES ŒUVRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

ET DES FILLES DE LA CHARITÉ AU MEXIQUE

PAR M. CLÉMENT VIGO, C. M. (1909)

(Suite; Voy. ci-dessus, tom. 74 (1909), pag. 481.)

De l'intéressant Mémoire que nous avons reçu du Mexique, nous avons déjà publié ce qui concerne les Prêtres de la Mission. Suivaient des détails sur les Filles de la Charité et sur leurs œuvres pendant le temps qu'elles restèrent au Mexique; ce sont là d'intéressants souvenirs historiques qui méritent d'être conservés. Nous les publions aujourd'hui.

I. — L'ÉTABLISSEMENT DES FILLES DE LA CHARITÉ DANS LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE. — M^{me} la comtesse Anne Gomez de la Cortina fut l'instrument principal dont la Providence se servit pour l'établissement des Filles de la Charité dans la capitale de la république du Mexique. Ses plus actives coopératrices furent M^{mes} Faustine et Julie Fagoaga, d'accord avec MM. Manuel Andrade et Cirille Gomez Anaga.

Le gouvernement seconda le projet de fondation, et, en 1843, sous la présidence de M. le général Santa Anna fut discutée, sanctionnée la loi d'approbation avec toutes les formalités requises.

Après l'approbation de Mgr Manuel Garduno y Posadas, la comtesse de la Cortina nomma son procureur à Madrid, M. Boniface Fernandez de Cordoba, afin d'obtenir du directeur des Filles de la Charité, alors M. Jean

Roca, le nombre de Sœurs qu'on désirait pour le Mexique et pour faciliter, de la part du gouvernement de Sa Majesté catholique leur sortie d'Espagne. M. Fernandez remplit sa tâche et obtint l'autorisation demandée, qui lui fut communiquée à la date du 31 août 1843, par M. le ministre du gouvernement.

Enfin sur la frégate espagnole de guerre l'*Isis*, qui sortit de Cadix le 11 septembre 1844 et arriva à Vera-Cruz le 4 novembre de la même année; sous la direction de MM. les prêtres Bonaventure Armengol et Raymond Sanz, arrivèrent les Filles de la Charité dont les noms suivent : Sœur Augustine Inza, Supérieure et Visitatrice; Sœurs Conception Oronoz, Grégoire Reta, Madeleine Latiegni, Agnès Cabré, Louise Merladet, Marie-Joséphine Ramos, Joséphine Suarez, Michelle Ayanz et Jeanne Antia.

Le 8 du même mois (novembre 1844) elles partirent pour Jalapa, et arrivèrent à Puebla le 13, accompagnées de Mgr François Pablo Vasquez, évêque du diocèse, qui alla au-devant d'elles jusqu'à Amozoc, et de M. Manuel Andrade, venu en son nom et au nom de M^{me} de la Cortina et Fagoaga.

Les Filles de la Charité continuèrent le voyage pour Mexico en compagnie de M. Andrade, le lendemain; et, le 15, elles arrivèrent à la capitale de la République. Ayant été reçues près de la ville par des députations, au nom de Mgr l'archevêque et du conseil municipal, elles furent accompagnées par une foule considérable appartenant à toutes les classes de la société, en voiture, à pied et à cheval. C'est ainsi, au son des cloches de toutes les églises de la ville, que les Filles de la Charité entrèrent à Mexico. Mgr l'archevêque, en habit pontifical, accompagné du vénérable chapitre, les reçut dans son palais, contigu à l'église Sainte-Thérèse, en laquelle on chanta un *Te Deum* solennel.

II. — MAISONS D'ÉDUCATION OU COLLÈGES ET MAISONS DE CHARITÉ DES FILLES DE LA CHARITÉ AU MEXIQUE. — 1844. MEXICO, Maison centrale. — Les Filles de la Charité n'ayant pas un but déterminé à leur arrivée, et désirant travailler en faveur des pauvres, ouvrirent une école pour les jeunes filles pauvres, dans une maison louée par M^{me} de la Cortina, rue Monzon ; mais presque toutes les Sœurs étant tombées malades en cette habitation, la comtesse leur procura une autre maison, à la campagne, appelée *La Claveria*, tout près de Tacuba, où les Filles de la Charité ouvrirent une école pour les jeunes filles de l'endroit. Trois mois après, en janvier 1846, à cause des troubles politiques, M^{me} Marie Guadeloupe Goraez, appelée la « Maréchale » parce qu'elle était fille adoptive et héritière de MM. les maréchaux de Castille, offrit aux Filles de la Charité sa maison, située au « Pont de la Maréchale », où les Sœurs s'établirent en loyer, jusqu'au mois d'août 1847 ; et enfin le 14 du même mois, elles passèrent à la maison d'instruction ou collège appelée *de las Bonitas*, destinée au début à recueillir les jeunes filles qui, par leur pauvreté et quelquefois par leurs charmes, couraient risque de se perdre, étant abandonnées à elles-mêmes ; ce collège se trouve sur la place de Villamill. On trouvera en note la liste des autres établissements des Filles de la Charité au Mexique (1).

(1) MEXICO, 1845, 1848 ; Collège Saint-Vincent-de-Paul. — Dans la même maison, mais dans une partie séparée de celle occupée par les Sœurs, on inaugura, le 27 septembre 1848, une école de filles sous la protection et le nom du saint fondateur, Vincent de Paul. Les ressources furent fournies par les Sœurs Stéphanie Brissonnet, Joséphine Fournier et quelques autres.

MEXICO, 1855 ; le « Divin Sauveur », Maison de santé pour les femmes, rue de la Canoa. — Cette maison fut fondée en décembre 1855. Y furent placées les Sœurs Melchior Iriarte, Thérèse Gorostido, Conception Posadas et Antonine Calvo.

MEXICO, 1863 ; Hôpital, rompu en 1867.

MEXICO, 1872 ; Collège Saint-Joseph, rue de la Danza. — La

III. — FILLES DE LA CHARITÉ DONT LE SOUVENIR EST PARTICULIÈREMENT REMARQUABLE. — *M^{me} la comtesse, Sœur Marie Anne Gomez de la Cortina*, bienfaitrice insigne des Filles de la Charité et fondatrice de

Supérieure fut Sœur Tremaudant; le nombre des élèves externes arriva à 300 filles.

MEXICO, 1873; Collège du Sacré-Cœur-Je-Jésus, rue de Zapateros ou des Cordonniers. — Furent chargées de ce collège les Sœurs Alphonsine Guerin, Marie de la Luz Morales, Conception Villalobos, Marie Barruecos, Claire N. et Amélie Cazarin. Le nombre des élèves s'éleva à 150 externes, divisées en 3 classes, et à 100 orphelines internes. Aujourd'hui (1905), il y a seulement 38 élèves internes; elles sont sous la direction de M^{me} Marguerite Quintanas, qui fut élève des Filles de la Charité.

MEXICO, 1845; Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. — Sur les instantes prières de MM. Gaspar Cevallos et Joseph Medina, les Filles de la Charité se chargèrent de l'hôpital. Le 8 mars 1845, l'archevêque officia pontificalement, après quoi il installa les Sœurs à l'hôpital. C'étaient les Sœurs Madeleine Latiegui, Joséphine Suarez, Jeanne Antia et Louise Merladet.

MEXICO, 1847; Hôpital Saint-Paul. — Les Filles de la Charité se chargèrent de l'hôpital sur les instances de M. Lombardini, gouverneur du district de Mexico; c'était au mois d'août 1847. Y furent placées les Sœurs Conception Oronoz, Michelle Ayanz, Antonine Calvo et Emmanuèle Pina.

MEXICO, 1850; Hôpital Saint-André. — Aux instances des révérends chanoines, M. Barientes, vicaire capitulaire, D' Joseph Cobarubia et de M. Joseph Medina, il fut décidé que les Filles de la Charité se chargeraient de l'hôpital, alors le plus important de la capitale. Y furent installées les Sœurs Conception Oronoz, Thérèse Jimenez, Philippe Reyes, Raymonde Cevallos, Florence Cortes, Julienne Salas, Thérèse Raussel, Loreto Cienfuegos, Angélique Ubiria, Joséphine Armengol, Joséphine Fernandez, Bonaventure Sonz et Joséphine Prieto.

MEXICO, 1873; Hôpital Saint-Louis-des-Français. — Il fut inauguré le 14 janvier 1873; y furent placées les Sœurs Marie Vautié, Guadeloupe Arguellas, Angèle N., Clémentine Pamprain et Pierrette N.

GUADELOUPE. -- La Supérieure de l'hôpital de la ville de Guadeloupe fut la Sœur Trinité Tello.

TOLUCA, 1858; Hôpital Saint-Jean-de-Dieu. — L'initiateur principal de cette entreprise fut M. Marien Riva Palacios, ex-gouverneur de l'Etat de Mexico. Les Sœurs y furent reçues, le 2 juin 1858, d'une manière très solennelle. Furent installées à l'hôpital, les Sœurs Antonine Calvo, Brigitte N., Marie Solidar, Labastida et Florentine Suero. L'année suivante, on établit un collège de jeunes filles au rez-de-chaussée de l'hôpital; le nombre des élèves s'éleva à 300 externes et 25 internes.

MORELIA (Etat de Michoacan), 1872; Collège de N.-D. de Gua-

leurs premières œuvres au Mexique. Après les avoir connues à Mexico, elle voulut prendre leur habit. On en fit la demande à M. le Supérieur général; sur ces entrefaites, sa maladie s'aggravait, et l'on jugea, suivant l'es-

deloupe. — Les Filles de la Charité se chargèrent de cet établissement, le 14 janvier 1872. La Sœur Lozane, économe de la province du Mexique, vint les installer. Mgr Arciga, archevêque de Michoacan, les mit en possession, après le chant solennel du *Te Deum* dans la cathédrale. Les jeunes filles, élèves du collège, furent au nombre de 300 plus ou moins. Ce fut le collège qui donna le plus de vocations aux Filles de la Charité, même après leur expulsion. (*Annales*, t. 25, p. 495; t. 33, p. 254; t. 37, p. 414; t. 40, p. 198, 290.)

GUADALAJARA (Etat de Jalisco), Hôpital de Belem ou Bethléem. — Parmi les personnes qui prirent surtout part à cette fondation, on doit compter le chanoine François de Verea, plus tard évêque de Linares, puis de Puebla, et M. le licencié Denis Rodriguez. Au commencement, on se chargea de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (1853); mais l'insalubrité du local, provenant de ce qu'on était dans le plus bas quartier de la ville et de ce que l'édifice touche à la rivière qui reçoit tous les immondices de la ville, fit qu'on se transféra à l'hôpital de Bethléem en mai 1855. Les Sœurs envoyées à cette maison furent les Sœurs Louise Merladet, Joséphine Noriega, Marie de los Angeles, Carmen Covian, Florence Cortes, Jacobe Vega, Monique N., Cathérine Vargas, Guadeloupe Ituria, Dolorès Ita.

GUADALAJARA-MEXICALCINGO, 1874. — Le collège de ce nom fut établi le 19 novembre 1874, et le nombre des élèves jeunes filles s'éleva à 200.

GUADALAJARA, 1859; Hospice Saint-Jean-de-Dieu. — En 1859, aux instances de Mgr Pierre Espinoza, l'évêque diocésain, les Filles de la Charité reçurent la direction de cet établissement. La conduite en fut confiée à la Sœur Louise Merladet, qui était aussi à la tête de l'hôpital de Belem; plus tard, elle fut remplacée par la Sœur Ignacia Osés. (*Annales*, t. 29, p. 404, 412; t. 33, p. 259; t. 40, p. 208, 235, 290.)

GUADALAJARA, Saint-Philippe; la Miséricorde. — On appela ainsi un ouvroir pour les jeunes filles internes qui étaient au nombre de 160. Après, on ajouta un collège pour des externes, leur nombre arriva à 140.

ZAPOTLAN EL GRANDE (Zapotlan le Grand appartient à l'Etat de Jalisco et à l'archidiocèse de Guadalajara, capitale de l'Etat de Jalisco), 1871; Collège. — On y réunit 150 élèves, jeunes filles internes et externes, dont 30 internes.

COLIMA, 1867; Orphelinat de jeunes filles. — Le nombre était de 120 externes et 30 internes.

COLIMA, 1868; Hôpital Les Martinez et Hospice Saint-Jean-de-Dieu. — On ne pouvait recevoir que 30 malades.

ZIQUILPAN (Etat de Michoacan, archidiocèse de Morélia qui est la capitale de l'Etat de Michoacan); Orphelinat et Collège. — On y

prit de saint Vincent, qu'on pouvait lui accorder de faire les saints vœux et la recevoir dans la Congrégation. Cela se fit avec une grande joie de la pieuse dame, le 8 décembre 1845. Le 6 janvier 1846, elle mourut dans

reçut 200 jeunes filles, élèves externes et 20 internes. Il y avait 100 orphelins.

ZACATECAS, 1869; Collège et Asile. — Les Filles de la Charité se chargèrent de cet établissement en 1869. Sœur Michelle Ayanz fut la première Supérieure. Au collège, il y avait 150 jeunes filles externes et 14 internes. A l'asile, environ 100 petits enfants.

SAN MIGUEL ALLENDE (Etat de Guanajuato, diocèse de Léon), 1871; Collège. — Le nombre de jeunes filles internes et externes était de 100; à l'asile, 50 enfants.

SAN LUIS POTOSI, 1868; Hôpital et Collège. — Les Filles de la Charité prirent la direction de l'hôpital civil contigu à l'église de Saint-Joseph, et le collège fut ouvert dans la maison qui fait angle, rue de Maltes et place de la Compania. Les jeunes filles étaient au nombre de 80; l'asile comptait 50 enfants. Les principales Sœurs furent Rose Cerda, Marie Hinojosa, Louise Segovia.

SAN LUIS POTOSI; Orphelinat ouvert en 1868, fermé en janvier 1871.

SALTILLO (Etat de Coahuila), 1860; Collège, Asile et Hôpital. — C'est sur le local contigu à l'église de Saint-Jean Népomucène que le docteur Raimond Martinez, « gouverneur de la Mitre » de Linarez, fit la fondation des Filles de la Charité. Celles-ci arrivèrent à Saltillo, venant de Mexico, le 21 octobre 1860. C'étaient les Sœurs Marie Fuentes, Adélaïde N., Jesus Gonzalez, Saloma Garra. Le nombre de jeunes filles élèves au collège était de 150 externes et 30 internes; et, dans l'asile, 80 enfants. *Annales*, t. 27, p. 95; t. 33, p. 261; t. 40, p. 259, 292.

MONTERREY (Etat de Nuevo Leon), 1856; Collège. — Le docteur François de Paul Vereá ayant été nommé évêque de Linarez, il travailla sans relâche à établir ce collège; il y arriva enfin en 1856. Les Sœurs envoyées à cette maison furent les Sœurs : Conception Oronoz, Marie-Louise Rubio, Dolorès Inclan, Antonine Maciao, Conception Jiminez, Dolorès Mora, Lugarda Gonzalez. Il y avait au collège 140 jeunes filles externes et 35 internes pensionnaires; 30 internes demi-pensionnaires et 100 enfants à l'asile.

LAGOS (Etat de Jalisco, archidiocèse de Guadalajara qui est la capitale de l'Etat de Jalisco), 1857; Hôpital et Ecole. — Aux instantes prières de M. Raphaël, curé de Lagos, se fit cet établissement, le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, le 14 juin 1857. Prirent possession du bâtiment les Sœurs Michelle Urabayen, Marie Solidad Estrada, Dolorès Martin, Jesus Mederos, Marcelline Daminquez et Marie Ignace Diaz. L'année suivante, en juin, on ouvrit l'école qui compta 300 élèves externes et 12 internes.

SILAO (Etat de Guanajuato, diocèse de Léon), 1846; Hôpital et Ecole. — Le principal fondateur fut M. Guadeloupe Romero, prêtre. Le 2 novembre 1846, après une splendide réception, prirent posses-

une grande paix, entourée de ses bien-aimées sœurs en saint Vincent. Elle ordonna que son enterrement se fit sans solennité, comme la vénérable Louise de Marillac; ce qui fut observé.

Sœur Agnès Cabré. Elle fut une des premières Filles de la Charité qui arrivèrent au Mexique. Elle souffrit

sion du bâtiment les Sœurs Marie-Joseph Ramos, Martine Elia, Jeanne Antia, Carmen Moran, Bernadette N., Dolores Soto, Angélique Palacios et Joséphine Pina. Le nombre des jeunes filles, élèves, étaient de 360 externes et 10 internes.

CUERNAVACA; Hôpital et Ecole. — Il y avait 100 jeunes filles externes et 30 internes.

GUANAJUATO, 1850, 1857; Hôpital et Ecole. — Pour ce qui regarde l'hôpital, l'administration permanente, composée de MM. Marcelin Rocha, Pierre Jimenez, Paul Villa et Joseph Guadeloupe Iburguengoitia, en confia la charge, au mois de juin 1850, aux Sœurs Louise Merladet, Vincent Gonzalez, Marie-Louise Rubio, Conception Arbé, Remi Salinas, Michelle Arabayen et Pascale Beranda. Au même endroit, fut adjoint à la demande du gouverneur de l'Etat un hospice pour les pauvres, le 1^{er} janvier 1857. Le nombre des jeunes filles, élèves de l'école, était de 450 comme externes et, à l'hospice, 120 comme internes.

GUANAJUATO, 1869; Orphelinat Sta-Victoria. — Plus tard, quand on inaugura la place qui, auparavant, servait pour les courses de taureaux, on ouvrit dans le même hôpital un orphelinat de garçons, qui réunit 60 enfants internes et 50 de l'école gratuite externes.

IRAPUATO (Etat de Guanajuato, diocèse de Léon), 1870; Hôpital et Collège. — La fondation est due à M. Placide Licea y Licea, curé de la ville, en 1870. Y furent envoyées les Sœurs Marie Linarte, Jésus Vara, Joséphine Hernandez, Vincent N., Charlotte N. et Placide Pozo. Les jeunes filles, élèves de l'école, arrivèrent au nombre de 250 externes et de 20 internes.

LÉON; Hôpital, Collège et Ecole. — L'école était gratuite pour les externes; on y compta 300 jeunes filles. Au collège, il y avait 100 enfants et 50 tout petits enfants.

PUEBLA, 1849; Enfants-Trouvés, rompu en 1868.

PUEBLA, 1852; Hôpital Saint-Pierre, rompu en 1868.

PUEBLA; Collège Saint-Joseph, Providence. — Jeunes filles externes, 120; internes, 30.

PUEBLA, 1862; Hôpital militaire, rompu en 1863.

PUEBLA, 1869; Collège Saint-Vincent. — Jeunes filles externes, 200; internes, 40.

AMOZOC, 1868; Collège de N.-D. de Guadeloupe. — Jeunes filles externes, 80; internes, 15.

MATAMOROS; Izucar, 1869; Hôpital et Ecole, Providence. — Jeunes filles externes, 200; internes, 20.

SAN ANDRÈS CHALCHICOMULA (Etat de Puebla, archidiocèse de

beaucoup pendant la traversée, et, avec grande simplicité, elle disait à M. Armengol, Missionnaire qui les accompagnait : « Mon Père, j'ai offert ma vie à Notre-Seigneur pour qu'il daigne conserver celle de mes sœurs. » Le 26 septembre, elle demanda, par l'intercession de saint Vincent, de ne pas mourir sur mer, afin que ses sœurs n'eussent pas cette peine dans le cours de leur voyage. Le Seigneur exauça sa prière, et, le lendemain, elle était rétablie. Le 4 décembre, un mois après qu'elle était débarquée à Vera-Cruz, et après huit jours de maladie, elle rendit sa belle âme à Dieu, dans la Maison centrale de Mexico.

Sœur Brigitte Porta et Albevich. Elle était originaire de Monstell en Catalogne (Espagne); elle vint au Mexique en 1853. Tout le temps de sa vie fut une série continuelle des exemples de vertus d'une vraie Fille de la Charité.

Presque toute la dernière année de sa vie, elle la passa au lit, gravement malade, et on peut dire que ce fut une vraie agonie. Elle mourut le 30 novembre 1858, à la Maison centrale, à l'âge de 32 ans.

Sœur Joséphine Noriega. Par ses grandes vertus et ses

Puebla), 1869; Hôpital et Ecole. — 100 jeunes filles comme élèves, soit externes, soit internes.

VERA-CRUZ, 1862; Hôpital de la Marine, rompu.

VERA-CRUZ, 1865; Hôpital Saint-Sébastien. — 400 malades, hommes.

VERA-CRUZ, 1865; Hôpital de Loreto. — Pour les femmes, 100 malades.

VERA-CRUZ, 1870; Hospice. — 60 jeunes filles internes, 30 garçons internes et 30 vieillards. C'est l'ancien hôpital de la marine.

VERA-CRUZ, 1873; Collège Saint-Augustin. — 200 jeunes filles élèves externes.

MÉRIDA DE YUCATAN, 1865; Hôpital. — M^{me} Anne Péon de Regil sollicita et obtint que les Filles de la Charité prissent la charge de l'hôpital en 1865. La première Supérieure fut la Sœur Marie Orsat.

MÉRIDA DE YUCATAN, 1865; Collège. — La fondatrice fut la même, M^{me} Anne Péon de Regil, la même année 1865. Les Supérieures furent les Sœurs Alphonsine N. et Thérèse Lartigue; il y avait 200 jeunes filles élèves externes et 30 internes.

excellentes qualités, elle se fit très justement aimer de tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître. Elle mourut à Toluca, au mois de mars 1860. On lui fit un enterrement très solennel, où toutes les notabilités de la ville assistèrent avec le clergé et les Congrégations religieuses. Ensuite, avec les permissions nécessaires, le corps fut inhumé dans l'église de Saint-Jean-de-Dieu.

Sœur Conception Arbe. Née à Cadix, elle arriva au Mexique au mois de mars 1853. Après avoir rendu de nombreux services dans les charges que ses Supérieures lui confièrent, particulièrement dans la direction de l'hôpital de Guanajuato, et après avoir donné une grande édification par ses exemples de vertu, elle passa à une meilleure vie le 10 septembre 1857, à la Maison centrale, à l'âge de 29 ans.

Sœur Augustine Inza, première Visitatrice. Née à Pampelune le 8 novembre 1808, elle entra en Communauté le 8 septembre 1824. Vertueuse et douée de toutes les qualités désirables pour le gouvernement des affaires, elle dirigea la province du Mexique avec une grande sagesse, dès son arrivée, le 15 novembre 1844. Dans l'affaire du changement de costume, elle sut unir la fermeté, pour faire accomplir les ordres des supérieurs, à une douceur remarquable. Sa force et son courage étaient admirables; on en peut juger par le récit suivant, dû à un Missionnaire : Il allait de Mexico à Puebla en compagnie de la Sœur Augustine Inza, de la Sœur Najera et d'une demoiselle appelée Gabrielle Ordiozola; ils furent arrêtés par des insurgés. Avec la vitesse d'un coup de foudre, écrit le Missionnaire, ces insurgés arrêtent la voiture, ils dirigent leurs lances et leurs fusils sur nos poitrines. A M^{lle} Gabrielle Ordiozola, ils enlevèrent ses bijoux, en la menaçant de l'emmener avec eux. Nous dûmes retourner de trois lieues en arrière, et on nous emmena à la villa dite de Sainte-

Hélène; là, on nous laissa, avec défense de sortir jusqu'au lendemain. Nous ne pûmes point dormir de toute la nuit, vu notre situation dangereuse; la Sœur Augustine, elle, se maintint dans une tranquillité admirable, et, quoiqu'elle dut beaucoup souffrir, elle ne perdit pas un moment sa présence d'esprit. En 1857, elle se trouva gravement malade; on croit que ce furent les prières de la Communauté qui l'arrachèrent à la mort. Elle mourut le 15 juin 1858, à la Maison centrale, et fut enterrée dans le « Panthéon » de cette maison. Avant de quitter le Mexique, les Filles de la Charité qui allaient partir pour l'exil transportèrent au Panthéon français les restes de Sœur Augustine et les sept Sœurs suivantes : Sœurs Guadeloupe Gomez, Marguerite Vargas, Refugio Iglesias, Joséphine Cardoso, Marie de Jésus Caro, Guadeloupe Herrera, Mercoedès Gonzales. Une statue de marbre qui représente saint Vincent de Paul occupe le centre et semble protéger les restes précieux des Sœurs.

Il y a d'autres Filles de la Charité qui seraient dignes d'être mentionnées, mais les limites de ce travail ne nous le permettent pas. Il suffit de dire qu'elles méritèrent une éternelle reconnaissance.

On se souvient encore aujourd'hui avec amour des Sœurs suivantes : Sœur Ville, deuxième Visitatrice, Sœur Julie Fagoaga, Sœur Mancada, Sœur Stéphanie, Sœur Lacour, Sœur Tremaudant et d'autres.

IV. — SERVICES RENDUS PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ. — Afin d'avoir une idée exacte des services et des divers travaux des Filles de la Charité au Mexique, on pourrait rappeler ce que la presse en général a dit. Nous pourrions reproduire des citations des journaux exprimant, en 1874, le regret du départ des Sœurs des hôpitaux et des écoles.

Il faut ajouter que ces mêmes Filles de la Charité

marchèrent sur le champ de bataille sans aucune crainte et sans distinction de parti. Elles laissèrent dans la République la juste réputation du dévouement dont elles firent preuve pendant les guerres fratricides de Saltillo et de Monterey, lors de la prise de Puebla et lors du siège de Querétaro. On sait qu'elles convertirent leurs maisons en hôpitaux, aux jours funestes et sanglants des perturbations politiques.

CHIHUAHUA

ŒUVRES DE ZÈLE EN FAVEUR DES DÉTENUS DE LA PRISON DE LA VILLE DE CHIHUAHUA.

(*Annales de la Mission*, édit. espagnole, ann. 1909, p. 645 ; traduction.)

*Lettre de M. T. ANSOTEGUI, prêtre de la Mission, à
M. Bruno ALVAREZ, Visiteur de la Province, à
Mexico.*

Chihuahua, le 18 mai 1909.

Bien connue de vous est la sollicitude avec laquelle les Dames de la Charité de cette ville se dévouent au soulagement des pauvres et des déshérités sur lesquels elles exercent leur action bienfaisante. Considérant le bien de leurs âmes en même temps que celui de leurs corps, elles s'emploient avec zèle pour que ceux qu'elles assistent accomplissent le devoir pascal de la confession et de la communion. Elles ont voulu procurer cette grâce à nos chers prisonniers et aux prisonnières de la prison de la ville.

Deux prêtres de la Mission furent chargés par les dames de les préparer à cet acte religieux. Ces prêtres furent puissamment aidés par celles d'entre ces dames qui font partie des « membres de la Commission de la prison ».

Les détenus se trouvant divisés en deux départements indépendants l'un de l'autre, nous avons été obligés de nous séparer en deux sections, afin que personne ne fût privé du bien que nous voulions faire aux âmes.

Nous avons commencé nos fonctions de catéchistes le premier dimanche de carême.

Après un cantique répété par tous avec ferveur, et qui dispose les esprits et les cœurs, nous adressions une instruction sur les commandements ou sur la confession. Ensuite, nous séparions nos auditeurs en groupes que nous confions à deux ou trois dames, qui leur enseignaient le catéchisme, ce qu'elles ont fait avec un grand profit pour ces pauvres prisonniers. Ceux-ci étudiaient avec un intérêt qui se manifestait par leur attention et le vif désir qui les animait, se rappelant les uns aux autres ce qu'enfants, ils avaient appris ou ce que pour beaucoup d'entre eux, ils étudiaient pour la première fois. Puis, nous nous séparions, après avoir chanté à la sainte Vierge le si populaire cantique « Adieu, reine du ciel » que les prisonniers répétaient de tout cœur.

Ce n'est pas sans peine que nos chers détenus nous laissaient partir de leur demeure de souffrance, transformée pour quelques instants en un lieu de joie et d'expansion générale. Le dimanche suivant, nous nous retrouvions de nouveau, afin de continuer notre tâche suspendue pendant la semaine, et, à notre arrivée, nous voyions reparaître sur le visage de ces infortunés le contentement que leur faisaient éprouver nos visites.

C'est ainsi que nous avons continué tous les dimanches, jusqu'à Pâques inclusivement, et, en ce jour-là, nous avons terminé nos instructions.

Notre-Seigneur daigna bénir nos faibles efforts : presque tous les prisonniers assistèrent aux instructions et se confessèrent ; beaucoup de ces pauvres malheureux ne l'avaient pas fait depuis bien des années. Ils s'ap-

prochèrent également de la table sainte. Bon nombre d'entre eux reçurent aussi le sacrement de confirmation.

Pour donner plus d'éclat à la fête qui leur était préparée pour le jour de la communion (deuxième dimanche après Pâques), une députation de dames de la charité invitèrent Monseigneur l'évêque à venir célébrer la sainte messe, à leur distribuer la sainte communion et à présider le déjeuner qui leur serait offert. Notre bon prélat ayant accepté l'invitation, les dames et les prisonniers firent tout leur possible pour lui faire une digne réception. A la fin, on obtint de M. le gouverneur la permission que les détenus sortissent de leurs cellules, pour se rendre à une pièce de la prison transformée, par l'habileté de nos auxiliaires, en une belle chapelle. Puis, passant à une autre salle transformée en réfectoire, on leur servit un excellent et abondant déjeuner.

Tout cela se fit selon le désir que nous en avons exprimé. La présence de Monseigneur l'évêque contribua à rehausser cette fête, qui remplit de consolation ces malheureux. Plusieurs prêtres et un grand nombre de dames de la charité voulurent bien aussi être présents.

Pendant la messe, les enfants de Marie, les associés de Saint-Vincent firent entendre leurs chants. La musique militaire apporta aussi son concours, afin de procurer, autant que cela était possible, une journée de joie à ces infortunés.

Après le déjeuner a été faite aux prisonniers une distribution de cigares, gâteaux, oranges et objets de piété.

Puisse l'exemple des dames de la charité de cette ville stimuler le zèle de leurs collaboratrices si dévouées dans cette république du Mexique.

T. ANSOTEGUI.

AMÉRIQUE CENTRALE

TREMBLEMENT DE TERRE A COSTA RICA

« Un tremblement de terre, qui a affecté le centre de la république de Costa Rica, s'est produit la veille de l'Ascension, 4 mai 1910, à 6 h. 50 du soir. Les secousses ont duré dix-huit secondes et ont ruiné, outre la ville de Cartago, ancienne capitale de la province, tous les centres situés sur le chemin de fer, de Cartago à Limon; ce port, de création moderne, a été aussi fort éprouvé.

« Malheureusement, le nombre des victimes est considérable; on croit qu'il dépasse 1 000 morts et 1 000 blessés; ces chiffres, s'ils sont exacts, sont énormes en eux-mêmes, et effrayants, si on pense que la population de Cartago, ville un peu déchue depuis la fondation de la nouvelle capitale, San-José, ne doit pas dépasser 6.000 âmes.

« Toutes les communications de chemin de fer, télégraphes, ont été bouleversées entre Cartago et la côte est. C'est par une voie détournée, San-Juan-del-Sur, que la nouvelle est arrivée aux Etats-Unis, et, de là, en Europe.

« L'heure tardive de la catastrophe l'a rendue plus cruelle encore. En ces basses latitudes, la nuit se fait brusquement, sans crépuscule; les victimes ont été plongées instantanément dans les ténèbres, rendues plus épaisses par les nuages de poussière s'élevant des ruines.

« On sait que cette partie du Centre-Amérique est couverte de volcans, et que c'est une région où les tremblements de terre sont continuels, sans être heureusement aussi désastreux que celui du 4 mai.

« Cependant, Cartago avait été déjà complètement ruinée par un phénomène du même ordre, en 1841. »
— Le *Cosmos*, numéro du 14 mai 1910.

La Communauté des Filles de la Charité a, depuis quelques années, un établissement à Cartago; les Sœurs y desservent un hôpital. Hélas ! une d'elles a péri dans le cataclysme.

L'administration générale des Sœurs, à Paris, télégraphia aussitôt à l'évêque de San José, Mgr Stork, Lazariste. Le prélat répondit par la dépêche suivante :

Cartago détruit. Sœur Ménard morte. Autres Sœurs sauvées. — Stork.

Cette douloureuse dépêche est parvenue à Paris le 11 mai.

La regrettée Sœur Zénaïde-Ernestine Ménard était née à Gonnord, arrondissement d'Angers (Maine-et-Loire), le 4 mai 1868; elle entra à Paris, dans la Compagnie des Filles de la Charité, le 6 décembre 1891. Elle fut placée d'abord à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

Elle fut envoyée à Guatemala en 1902, et elle y fut placée à la Maison centrale.

Quand l'hôpital de Cartago fut confié aux Filles de la Charité, en 1903, elle fut l'une des quatre Sœurs qui y furent envoyées.

A Cartago, le gouverneur de la ville était directeur de l'hôpital. Les malades y étaient très bien traités, et un aumônier y exerçait en toute liberté son ministère. L'insuffisance des bâtiments ne permettait pas d'y recevoir plus de 55 malades. Mais on projetait la construction d'un nouvel hôpital, et déjà un terrain vaste et bien situé avait été acheté.

Les Sœurs s'occupaient aussi d'une florissante association d'enfants de Marie externes.

De San José, capitale de Costa Rica, M. Blessing a envoyé les nouvelles suivantes à M. le Supérieur général :

San José, 8 mai 1910.

Une terrible catastrophe vient de fondre sur Costa Rica. Vous avez été déjà mis au courant des terribles tremblements de terre du 13 et du 15 avril, qui ont déjà causé bien des dégâts sur le haut plateau de Costa Rica. Plus de 200 petits tremblements se sont succédé jusqu'à ce que, le 4 mai, à 7 heures du soir, pendant que nous étions à l'exercice du mois de Marie, une forte secousse s'est produite. Elle n'a pas causé de grands dégâts à San José, mais Cartago et d'autres localités des environs furent rasées. En un instant, il y eut des centaines de morts et des milliers de blessés. A Cartago, une Sœur de Saint-Vincent, deux Frères et deux Sœurs des Bénédictines se sont trouvés parmi les morts. Dès le lendemain, à la première nouvelle, Monseigneur l'évêque et plusieurs de nos confrères se sont transportés sur les lieux du désastre pour offrir leur ministère. En ce moment, ils s'occupent des grands blessés qui ont été transportés à San José. Serait-ce la réalisation de la parole de nos saints livres : *Movebitur terra de loco suo propter indignationem Domini* ?

Déjà, le 15 avril, nous avons été obligés de congédier nos élèves; et, à peine étaient-ils rentrés, qu'il a fallu les renvoyer de nouveau pour un temps indéterminé.

A. BLESSING, C. M.

CARTAGO, ville de l'Amérique Centrale, ancienne capitale de la république de Costa-Rica et chef-lieu de province à 22 kilomètres au sud-est de San-José, la capitale actuelle ; population, 4 600 habitants. La ville de Cartago fut fondée en 1564 ; très florissante d'abord, elle fut presque ruinée par les guerres civiles au commencement du XIX^e siècle, puis par le tremblement de terre de 1841. La province de Cartago compte 34 000 habitants.

C'est par les journaux qu'on a eu les premières nouvelles du désastre du 4 mai. Voici les dépêches télégraphiées de Managua à New-York et de New-York en Europe :

C'est mercredi soir, à six heures cinquante, que la catastrophe s'est abattue sur Cartago. Alors que la population, frappée de panique, se précipitait dans les rues, de toutes parts des bâtiments s'effondraient, et bien peu nombreux étaient ceux qui parvenaient à se mettre hors d'atteinte des murs croulants.

L'état de siège fut proclamé, mais les troupes eurent toutes les peines du monde à maintenir l'ordre.

Deux heures après la secousse sismique, cause du désastre, un immense météore est passé au-dessus de la frontière commune de Costa-Rica et du Nicaragua, laissant derrière lui une longue traînée lumineuse. Ce phénomène a encore augmenté les craintes de la population.

Des secousses sismiques ont été également ressenties dans cinq républiques de l'Amérique centrale, mais elles n'ont causé aucun grave dégât.

Il est impossible actuellement d'évaluer les dommages causés à Cartago, mais leur montant s'élèvera à des millions de dollars.

(Reuter.)

350 cadavres retirés des décombres.

NEW-YORK, 6 mai. — Un télégramme de San Juan-del-Sur (Nicaragua) rapporte qu'il ne reste plus à Cartago une seule maison habitable.

Jusqu'à présent, 350 cadavres ont été retirés des ruines de la ville.

Les blessés sont transportés à San-José.

(Reuter.)

Mgr Stork, évêque de San-José, capitale de la République de Costa-Rica, appartient à la Congrégation de la Mission. Il a envoyé les renseignements que nous attendions avec anxiété.

*Lettre de Mgr STORCK, C. M., évêque de San José
de Costa-Rica, à M. A. FIAT, Supérieur général.*

San José de Costa-Rica, le 8 mai 1910.

Le câble vous aura déjà communiqué la triste nouvelle de nos épreuves. Plusieurs tremblements de terre ont fait de grands ravages en plusieurs villes et villages. et celui du 4 mai a détruit la belle ville de Cartago.

Le 13 avril, à 1 heure de la nuit, nous avons senti les premières secousses ; surtout la troisième a été excessivement forte. Plusieurs églises avaient souffert sérieusement, de telle sorte que j'ai dû les fermer ; la plupart des maisons étaient endommagées ; par bonheur, nous n'avions pas à déplorer de victimes humaines. Après avoir inspecté personnellement les édifices religieux et les maisons des communautés, je me rendis à Cartago, parce que le télégraphe m'avait rendu compte du terrible effet des mouvements sismiques en cette ville. Les dégâts matériels étaient grands ; les églises, l'hospice des orphelins, l'hôpital et presque toutes les maisons avaient payé leur tribut au tremblement de terre, mais, par bonheur, il n'y avait pas de morts ni de blessés. Je visitai toutes les communautés religieuses pour les encourager et indiquer les mesures de prudence. Nos excellentes Sœurs, les Filles de la Charité de l'hôpital, montraient beaucoup de courage ; on avait retiré les malades des salles et disposé des tentes au jardin.

Plusieurs jours nous restâmes sous l'impression de ce

qui venait de se passer, d'autant plus que nous sentions à San José jusqu'à dix tremblements de terre par jour. Mais comme ils n'étaient pas bien forts, on s'habituaît peu à peu ; on commençait les réparations ; on ouvrait de nouveau les écoles qui avaient été fermées et tout reprenait son train ordinaire, quand, tout à coup, le 4 mai, à 7 heures du soir, une secousse d'une force extraordinaire chassa tout le monde des maisons. J'allai immédiatement à l'hôpital, au collège de Sion, à l'hospice des orphelins : il n'y avait pas de nouveaux dégâts matériels ni de victimes, mais tout le monde était surexcité et personne ne voulait retourner à sa maison.

Comme les coups que nous sentons à San José sont ordinairement les contre-coups des mouvements qu'on sent au pied du volcan Irazú, près de Cartago, nous aurions voulu avoir des nouvelles de cette ville. Mais la communication télégraphique était interrompue ; mauvais signe. Vers 2 heures de la nuit, nous apprenons par une personne qui était venue à pied de Cartago, la grande épreuve. On ne voulait pas y croire, tant le récit était épouvantable. On cherchait à espérer, en mettant sur le compte de l'exagération le trop noir de la description.

Il fallait donc aller à Cartago ; les trains ne marchaient point, et ainsi il fallut se pourvoir d'une voiture. Deux de nos confrères m'accompagnent. Je passe par trois villages ; tous les habitants sont dans les rues ; les maisons menacent ruine. Pauvres gens, pleins de foi, à genoux des deux côtés de la route ; ils me demandent une parole d'encouragement et la bénédiction ; plusieurs me supplient de leur donner l'absolution. J'arrive à Tarras, faubourg de Cartago. Quel spectacle ! Toutes les maisons sont par terre, la belle église est renversée ; partout des blessés et des morts sous les monceaux de ruines.

Je m'approche de la ville. L'église de Guadalupe est

en morceaux ; en face, une partie des murs du cimetière est tombée. J'ai hâte d'arriver au collège des Pères Salésiens, mais je dois laisser passer une triste procession de 50 cadavres retirés des ruines. Me voilà devant le collège : bâtiments et église sont détruits. Où sont les Pères et les élèves ? On me conduit à un champ par derrière l'établissement, là je trouve le personnel par terre, sans abri, sans nourriture. Deux frères sont enterrés sous les pierres de la chapelle, quatre enfants sont morts, deux sont gravement blessés. Je supplie alors le P. Directeur de quitter la ville avec tout son monde pour aller à San Pedro au Palais de la Délégation Apostolique, sachant qu'ils seront bien reçus dans cet endroit.

Je cours à l'hôpital ; dans le chemin, on m'annonce la mort de la Supérieure. J'arrive à l'hôpital : impossible de passer, les bâtiments par terre ; j'appelle les Filles de la Charité ; voilà la bonne Supérieure, Sœur Rosa, elle n'est pas morte, mais à peine me voit-elle, elle me dit les larmes aux yeux : « Notre pauvre Sœur Vincent est morte, nous l'avons déjà enterrée. » A côté de Sœur Rosa, je vois ses deux compagnes. Les trois Sœurs restent généreusement auprès de leurs malades survivants, dix sont morts. Comme je n'ai point de temps à perdre, je leur donne ordre de se transférer avec les malades à l'hôpital de San José. Dans la rue, je trouve le directeur de l'hôpital, le supplie de nous procurer quelques hommes pour transporter les malades, et immédiatement on conduit Sœurs et malades à la capitale.

Au couvent des RR. PP. Capucins, je ne trouve que des ruines ; église et couvent sont complètement détruits, les Pères sont contusionnés, un Frère a le bras cassé. Avec le Père Supérieur, je vais à l'hospice des orphelins, dirigé par les Sœurs du Sacré-Cœur de Bethléem. Là aussi, l'église et le grand établissement sont par terre. Je passe à travers les ruines et je trouve dans la cour

trois Sœurs et 50 orphelines ; trois Sœurs sont mortes. Là aussi, un prompt secours était nécessaire : ces pauvres gens n'avaient rien à manger et tremblaient de peur. Je les envoie, Sœurs et enfants, à l'hospice des orphelins de San José. Après avoir mis en sûreté ces bonnes âmes qui dépendent plus particulièrement de l'évêque, je parcours la ville. Pas une maison n'est restée debout. Partout des gens affolés qui crient, qui prient. Je les console, les bénis et je donne les secours de la religion. On m'appelle de toute part, il s'agit d'escalader les obstacles pour arriver auprès des pauvres blessés et des malades. Partout des cadavres. Les prêtres, assez nombreux, sont partout pour donner les saints sacrements. Presque tous les médecins de la capitale sont ici, soignant les blessés ; le dévouement est admirable.

Le soir, je retournai à San José pour prendre soin des orphelins et des Sœurs envoyés à cette ville. Après cela, je visitai de nouveau Cartago.

En vingt-quatre heures, on a trouvé 500 cadavres ; les blessés plus gravement atteints — il y en a plus de 150 — se trouvent à l'ambulance de San José, dirigée par les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, celles de l'hôpital de San José et celles de l'hôpital détruit de Cartago. Les autres blessés, moins graves, se trouvent dans des maisons particulières. Les survivants de la pauvre ville se trouvent sous des tentes aux environs de San José.

Un bien triste spectacle pour moi a été l'état de ruine du « Paraiso », que je visitai également : il y avait 35 morts et beaucoup de blessés, presque abandonnés au premier moment, parce qu'on ne pensait qu'à Cartago. On cherche en vain les rues de ce village florissant ; toutes les maisons sont détruites, l'église est dans un état lamentable. Je ne vous dis rien des autres villages

qui entourent Cartago : partout des morts et des blessés, partout des ruines.

Vous comprenez facilement qu'au milieu de ces désastres nous vivons dans une appréhension continuelle. Les tremblements continuent, on prend le soir son repos tout habillé, parce qu'on ne sait pas ce que la nuit réserve. Les neuf dixièmes des habitants de la capitale vivent sur les places publiques et dans les environs, sous des tentes. Les prêtres sont surchargés de travail, tous les fidèles cherchent les consolations de la religion, ils veulent être préparés à toute éventualité. Nos confrères et nos Sœurs se dévouent admirablement.

Vous voyez que Dieu nous a envoyé une grande épreuve; mais je dois constater aussi que par elle toutes les âmes se sont rapprochées de Dieu. Si j'adore la sainte volonté de Dieu, je dois aussi louer sa grande miséricorde.

En terminant cette lettre, je me permets de vous demander l'aumône de vos ferventes prières pour les pauvres victimes de cette catastrophe qui se trouvent déjà devant le bon Dieu, et pour les survivants, pour qu'ils correspondent aux grâces que Dieu nous concède en ce temps d'épreuve.

Veuillez agréer,

† JEAN-GASPARD,
évêque de Costa-Rica.

BRÉSIL.

*Lettre de M. P. DEHAENE, prêtre de la Mission,
Visiteur provincial au Brésil, à M. FIAT, Supérieur
général.*

Rio-de-Janeiro, 25 janvier 1910.

Vous avez bien voulu, dans votre circulaire du 1^{er} jan-

vier 1910, faire une mention élogieuse des Missions du Brésil.

Les résultats obtenus pendant l'année 1909 sont, en effet, bien consolants.

La province du Brésil compte six maisons de Missions : celles de Bahia, de Diamantina, du Caraça, de Corityba, de Petropolis, de Victoria.

Toutes ces maisons ont, devant elles, un champ immense à cultiver : les diocèses de Bahia et de Mariana ont chacun deux millions et demi d'habitants; ceux de Diamantina et de Pétropolis n'en comptent pas moins d'un million.

Nos confrères commencent leurs travaux vers le milieu de mars, quand se termine la saison des pluies, et les continuent jusqu'à la fin de novembre; leur tournée dure donc près de neuf mois; ils suivent l'itinéraire tracé par Monseigneur l'évêque du diocèse.

La plupart des voyages se font à cheval, sous un ciel brûlant, par des chemins à peine ouverts, ou par des voies escarpées, au milieu des montagnes.

Malgré les difficultés des routes, nous n'avons jamais d'accident notable à déplorer; pour ces hérauts de la foi se réalise la parole de nos saints livres : *Angelis suis Deus mandavit de te.*

Les populations sont bonnes et croyantes. Dès que le Missionnaire arrive, elles accourent, avides d'entendre la parole de Dieu et désireuses de se confesser. L'affluence est telle que, d'ordinaire, les Missionnaires sont obligés de prêcher en plein air.

Les missions ont une durée moyenne de quinze jours. Il est impossible de les prolonger au delà, parce que les populations, venues de loin, ne peuvent abandonner plus longtemps leurs intérêts matériels.

Lorsque, dans la paroisse, il y a des chapelles de secours, nos confrères les visitent et y restent quelques

jours, afin d'évangéliser ceux qui n'ont pas pu assister aux exercices de la mission, de sorte qu'il n'est pas rare que nos Missionnaires passent un mois, six semaines dans la même paroisse.

Ce qui attire les bénédictions de Dieu sur nos missions, c'est, avec le zèle de nos confrères, la vie religieuse et pieuse qu'ils mènent.

L'instruction du matin a lieu vers 6 heures, et celle du soir à la tombée de la nuit.

Le catéchisme ne dure pas moins d'une heure; outre les enfants, bon nombre de fidèles y assistent.

Voici les résultats qui m'ont été envoyés par les directeurs des Missions :

<i>Mission de Bahia.</i>	
Communions.	38 416
Mariages.	1 110
<i>Mission du Caraça (diocèse de Marianna).</i>	
Communions.	18 368
Mariages.	214
<i>Mission de Diamantina.</i>	
Communions.	20 621
Mariages.	168
<i>Mission de Petropolis.</i>	
Communions.	11 151
Mariages.	798
<i>Mission de Curityba.</i>	
Communions.	7 811
Mariages.	182
<i>Mission de Victoria (diocèse de Espirito Santo).</i>	
Communions.	6 272
Mariages.	223
TOTAL	
Communions.	102 656
Mariages.	2 695

Ce chiffre d'unions illégitimes à réhabiliter vous

paraîtra incroyable, dans un pays de foi comme le Brésil; c'est cependant une triste réalité, qui s'explique par le manque de prêtres : des paroisses, qui ont une étendue égale à celle de nos diocèses de France, ne sont desservies que par un seul prêtre.

Nos missions sont absolument gratuites, car chaque maison a un patrimoine suffisant pour faire face aux frais de voyage et aux dépenses d'entretien dans les paroisses où il n'y a pas de curé.

J'ai dit que nous avons six maisons de Missions; il serait plus juste de dire que nous en avons huit : les confrères de Rio de Janeiro et de Pernambuco prêchent une mission perpétuelle dans les villes où ils exercent leur ministère.

Tous les ans, j'envoie à Son Eminence le cardinal archevêque de Rio de Janeiro un rapport sur les travaux de nos confrères dans les dix chapelles confiées à leur zèle dans la capitale du Brésil. En voici le résumé pour l'année qui s'achève.

En 1909, nos confrères ont confessé 48 444 personnes, distribué 128 736 communions, revalidé 49 unions illégitimes, prêché 21 retraites, donné l'extrême-onction à 3 340 malades. De ce grand nombre de malades administrés, la plupart se confessaient pour la première fois.

Nos confrères de Pernambuco ne travaillent pas moins que ceux de Rio. « Quand j'ai été nommé à Pernambuco, m'écrit M. Guillaume Vaessen, j'espérais pouvoir me reposer des fatigues des missions, mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'ici j'ai plus de travail qu'aux missions du Caraça. » Je ne connais pas exactement les résultats obtenus à Pernambuco, mais ils ne sont pas inférieurs à ceux de Rio de Janeiro.

Si vous pouviez m'envoyer du personnel, j'ouvrirais immédiatement deux nouvelles Missions, une à Saint-

Louis du Maranhão, une autre à Campo Bello, dans le diocèse de Uberaba.

Nosseigneurs les évêques du Maranhão et de Uberaba appellent nos confrères de tous leurs vœux ; les maisons sont prêtes, les patrimoines sont fondés ; il ne manque que les ouvriers. Ici, plus que partout ailleurs, il est vrai de dire : *Messis multa, operarii pauci.*

Pierre DEHAENE.

SOUVENIRS DE VOYAGES

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD

24 octobre 1905 — 15 avril 1908.

*Compte rendu de la Sœur PINAT, Visitatrice,
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

(Suite ; voyez ci-dessus, p. 268.)

BRÉSIL

A huit heures du matin, le 30 août 1907, nous nous embarquons sur le *Chili*, bateau français, et à quatre heures du soir nous quittons Bay.

Le lendemain, passant à Montevideo, nous avons eu le plaisir d'y revoir nos chères Sœurs, qui sont venues passer quelques heures avec nous. Puis, nous avons continué notre route en nous recommandant à la protection de notre aimable patron saint Raphaël. Le golfe de Sainte-Catherine se montra clément pour nous, et bientôt nous arrivâmes à Santos, où déjà la belle nature s'étale dans un pays charmant et pittoresque ; c'est un avant-goût des beautés du Brésil.

Le 4 septembre, de grand matin, nous arrivions dans cette magnifique baie de Rio de Janeiro qui, dit-on, n'a pas sa pareille en ce monde par son immensité et sa beauté.

C'est tout d'abord une suite nombreuse et variée de

rochers et de montagnes; on les voit longtemps avant d'arriver au port. Les montagnes les plus rapprochées de la baie forment ce qu'on appelle « le géant qui dort ou qui garde le port »; on distingue, en effet, ce géant, dont les pieds sont formés par la « montagne du pain de sucre ».

En entrant, on voit d'un côté le fort de Sainte-Croix, et de l'autre, le fort Saint-Jean. Bientôt apparaît un panorama merveilleux. C'est, ici, une petite île très fertile dont le principal ornement est une caserne gracieuse et blanche; plus loin, des rochers encore, aux formes gigantesques et bizarres. Ces rochers sont le *Corcovado*, au sommet duquel on monte en ascenseur, et qui met son chapeau de nuages quand il doit pleuvoir. Une autre montagne encore est celle qu'on appelle « le doigt de Dieu »; elle paraît dominer toutes les autres qui s'avancent dans la mer, chargées de petites habitations, d'églises aux légères et gracieuses tourelles. Et cet ensemble grandiose s'encadre dans une nature idéale!

Il semble qu'au Brésil plus encore qu'ailleurs Dieu se soit plu à multiplier les richesses de sa création, ces merveilleux palmiers aux feuilles majestueuses, ces arbres si divers de formes et de feuillages, ces plantes si variées qui poussent et grimpent partout comme par enchantement et se multiplient à profusion; on ne pourrait jamais en assez dire, et le Brésil me paraissait être le plus beau des pays.

Au Brésil, les œuvres de notre Communauté étaient pour nous choses bien plus belles encore, et voilà pourquoi nous les avons non seulement admirées, mais aimées.

Ma Sœur Castet, économiste de la Province, vint nous prendre au bateau, et peu de temps après nous avions le bonheur de connaître la digne Sœur Chantrel, Visita-

trice de la Province, que son aimable et affectueux accueil nous fit bientôt apprécier.

Ma Sœur Mantel, Assistante de la Province et Supérieure de la *Sania Casa* était à ses derniers moments. Je voulus la voir en arrivant.

Depuis longtemps, elle parlait du bonheur qu'elle aurait eu en me voyant venir au nom de nos vénérés Supérieurs, et lorsque je me suis approchée de son lit de mort, elle sembla sourire quand on lui dit que c'était la visite annoncée; mais, bien près de rendre sa belle âme, elle ne paraissait plus s'occuper des choses de la terre, entrevoyant déjà, sans doute, la récompense que lui préparait là-haut Celui qui avait été le témoin d'une vie toute remplie de charité. Le lendemain, à quatre heures du matin, elle expirait, et ses funérailles furent entourées des témoignages de sympathie, d'affection et de reconnaissance.

M. Dehaene, Visiteur de la Province, vint nous voir à la Maison centrale et bientôt nous allions le saluer à notre tour.

Rio de Janeiro est une très jolie ville, c'est certainement la plus agréable que nous ayons vue. Depuis quelques années surtout, elle a subi des améliorations immenses au point de vue de l'hygiène, et elle a été l'objet d'embellissements tels que les personnes qui ne l'ont pas vue depuis deux ou trois ans ne la reconnaissent plus.

Il semble qu'on a voulu imiter la nature dans ces avenues si grandioses, que l'on a faites larges, éclairées. On y rencontre des ronds-points de verdure du milieu desquels s'échappent des appareils électriques qui donnent un aspect féerique à ces allées dont l'étendue est immense.

Et qu'y a-t-il d'étonnant qu'une ville soit si belle, quand, aux beaux monuments, aux rues toutes remplies

d'élégants magasins, aux quais spacieux, on peut ajouter le spectacle de la mer et la nature qui, à elles seules, parlent éloquemment des merveilles de Dieu.

La Maison centrale que je vis la première est assise entre deux montagnes. D'aspect gai et clair, on s'y sent cependant un peu loin du monde; mais, la si belle nature qui l'entoure charme cette solitude que des jardins remplis de fleurs embellissent encore.

La chapelle est très belle et elle est vaste, pas assez cependant pour les jours de fête, où les enfants entassées laissent trop peu de place aux personnes du dehors qui viennent prier en foule, avec une foi qui édifie.

La jeunesse y est nombreuse : ce sont des orphelines, des classes externes, des pensionnaires, des petits garçons internes, une œuvre dominicale; il y a un dispensaire où plus d'un millier de familles viennent recevoir tous les quinze jours de nombreuses provisions, puis les associations d'enfants de Marie, de jeunes économes, de dames de charité.

Une moisson si abondante ne peut qu'exciter la charité, aiguillonner ce zèle que Dieu bénit toujours chez les siens.

La *Santa Casa*, « Maison de miséricorde », a, dans la ville, en plus de l'hôpital, plusieurs propriétés où sont établies les diverses œuvres de saint Vincent.

C'est d'abord l'orphelinat Sainte-Thérèse, magnifique établissement qui serait presque un petit palais, à la fois très simple, très grand, très étendu, très bien organisé et distribué; il a ses cours, ses jardins, ses prairies et même sa montagne, car, au Brésil, chaque maison a la sienne. Là, 200 enfants sont l'objet d'une sollicitude bien entendue et font la vie et la joie de cette maison.

C'est ensuite l'hôpital Saint-Jean-Baptiste, pouvant contenir une centaine de malades, et autour duquel se

groupent plusieurs autres œuvres, inspirées par le zèle des âmes, que les difficultés n'ont pu ralentir.

Il y a un dispensaire où, chaque jour, 150 malades reçoivent les remèdes gratuits. Tous les mois, un secours spécial est donné à 50 familles pauvres, dont saint Antoine est le grand pourvoyeur. Il y a des classes de garçons et de filles. Une grande épreuve a frappé cette maison : Dieu vient d'enlever deux compagnes à cette petite famille : qu'il daigne la consoler et la bénir.

Vint le tour de la maison Sainte-Marie, dont l'immeuble est immense. On y blanchit et raccommode tout le linge de la *Santa Casa* et de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste. Pour aider dans ce travail considérable, on se sert des plus grandes orphelines, et comme l'exemple vient de haut, tout ce petit monde marche très vaillamment. La bonne Sœur Justine, qui fait partie de la petite famille de Sainte-Marie, a 84 ans d'âge, 61 de vocation et 56 de séjour au Brésil; avec ma Sœur Ursule de la *Santa Casa*, ce sont les dernières Sœurs qui restent du second voyage au Brésil, en 1858, et ces vénérables Sœurs remplissent encore un office.

Saint-Corneille est aussi une maison dépendante de la *Santa Casa*. En général, tous ces établissements sont très beaux; ce sont des maisons particulières que l'on a modifiées, mais qui n'ont pas toujours les commodités voulues; elles sont cependant bien aérées et adossées à la montagne.

A Rio de Janeiro, il y a encore l'asile Saint-Clément; c'est une très jolie et grande habitation, admirablement située dans la montagne, et près de laquelle on arrive après avoir parcouru des allées de palmiers, d'arbres de toute espèce. Elle est peinte tout en rose; on peut penser que c'est pour indiquer la bonne humeur des 162 enfants qui l'habitent, reflet des âmes de bonne volonté.

L'hôpital Notre-Dame-de-la-Santé est encore, à Rio, une maison dépendante de la *Santa Casa*, mais est éloignée. A travers la mer, elle fait face au collège Saint-Vincent de Mattosa, mais la domine encore; c'est dire que cet hôpital est bien haut placé sur la montagne, où il se trouve seul, dominant la mer.

Cet hôpital est bien ancien; peu à peu, on essaye de le rajeunir par quelques constructions et par des organisations nouvelles qui facilitent les services. Néanmoins, il faut aux ouvrières une dose en plus de patience et de dévouement — ce que, d'ailleurs, elles savent toujours donner volontiers et avec bonne humeur.

Au bas de la montagne, on a organisé depuis quelques années, dans une maison de louage, des classes externes de filles et de garçons, qui font honneur à celles qui s'en occupent.

Ces enfants, dont la tenue est irréprochable, sont à plus d'un titre les vrais enfants de saint Vincent. Grâce aux catéchismes que l'on fait le dimanche, chaque année il y a en moyenne 80 à 100 premières communions.

L'hôpital de Notre-Dame-de-Bon-Secours, qui est le plus éloigné, est un véritable petit bijou. Tout y est joli, même les malades, dont les salles, les lits et les vêtements sont d'une propreté exquise. Il n'a qu'un défaut, c'est d'être trop petit, ne pouvant contenir en tout qu'une centaine de malades; on a cependant l'espoir de s'étendre. La pharmacie est très bien installée, et l'on donne les remèdes gratuits à une centaine de personnes qui, tous les jours, viennent au dispensaire. Tout le monde semble heureux dans ce petit hôpital, celles qui soignent, parce qu'elles aiment leurs malades, et ceux qui sont soignés, parce qu'ils sentent qu'on le fait avec cœur.

Cascadura, enfin, éloigné de Rio d'une demi-heure

en chemin de fer, doit être ici mentionné. Cette maison, destinée à recevoir les poitrinaires, s'appelle hôpital de Notre-Dame-des-Douleurs. On veut la convertir en sanatorium pour 200 malades.

Le dispensaire où, chaque jour, l'on distribue deux cent cinquante ordonnances, offre en même temps qu'un grand travail pour trop peu d'ouvrières, une bande d'enfants de 80 environ, garçons et filles, auxquels on apprend à lire, à écrire, à travailler et surtout à aimer Dieu. Ce n'est pas la moindre consolation; et les joies d'une première communion nombreuse, d'une association d'enfants de Marie qui compte déjà 50 membres sont les plus douces des récompenses qu'ambitionnent les vraies Filles de la Charité.

Le 27 septembre, anniversaire de la mort de saint Vincent, M. le Visiteur, dans une très belle conférence qu'il donna à la Maison centrale, sut nous faire admirer et aimer plus encore notre bienheureux Père, en nous le montrant sur son lit de mort, au ciel et dans nos cœurs. Toutes les Sœurs présentes y puisèrent un nouvel élan pour aller à la conquête des âmes; et nous, heureuses de poursuivre notre route à travers les belles œuvres de cette Province, nous l'étions plus encore de voir reluire cet esprit de saint Vincent qui, on nous l'a dit, fait l'honneur et la force de notre Communauté.

Nous allions le constater une fois encore dans un établissement singulièrement éprouvé.

A la maison des Enfants trouvés, autrefois très à l'aise et commodément installée, les Sœurs connaissent, depuis deux ans, les difficultés et inconvénients d'un local trop restreint. Il a fallu faire des prodiges d'organisation et de patience pour arriver à caser près de 300 enfants, garçons et filles, et pour donner à chacun le logement nécessaire pour le jour et la nuit, se ser-

vant des couloirs pour installer des classes, lesquelles sont transformées et servent de réfectoire le jour et de dortoirs la nuit. Le zèle est ingénieux quand c'est le cœur qui le guide, héroïque par sa persévérance quand il est animé de l'esprit de Dieu, et pour cela béni; nous le constatons ici par le bon ordre, l'entrain joyeux de tout un monde qui vit d'espoir; en effet, d'immenses fondations, que nous avons été voir, supposent un avenir où l'on jouira en proportion de ce qu'on aura souffert.

Il avait été décidé que, le 7 octobre, nous partirions pour faire les visites dans la Province de Minas, et nous devons commencer par Diamantina. Les Supérieurs de la Province jugeaient que ces voyages seraient plus praticables avant les pluies. Tous voulurent nous le préparer; M. le Visiteur qui, depuis plusieurs semaines déjà, s'enquérât de l'état des chemins, recevait et envoyait des dépêches pour nous aplanir les difficultés; il nous indiqua un itinéraire très précis qui fut notre guide jusqu'au retour. La Sœur Visitatrice, ma Sœur Chantrel, appréhendait ce voyage et elle l'aurait voulu terminé; mais, nous pouvions compter sur ses bonnes prières. Ma Sœur économiste disposa abondamment le matériel et les provisions de voyage; enfin, la Sœur directrice nous accompagna une partie du chemin.

Sous les auspices de Notre-Dame-du-Rosaire, nous partons à quatre heures du matin, par le chemin de fer, et nous arrivons à deux heures et demie chez nos Sœurs. Déjà, nous avons beaucoup admiré, car, au Brésil, on ne peut regarder avec indifférence, cette nature qui se fait toujours plus belle, autant par sa variété que par son éclat.

A 4 heures du matin, le lendemain, après avoir joui pendant quelques heures du cordial accueil de la Sœur Dupire, nous partons, toujours en chemin de fer, pour

Curvelho, où nous arrivons à cinq heures et demie, après un voyage magnifique. La chaleur, ce jour-là, était très forte, et la bonne hospitalité que nous offrent très cordialement des personnes connues de nos Sœurs est acceptée de même. On se repose un peu, et, le lendemain, après avoir assisté à une messe qui fut chantée, à la manière simple et naïve des gens du pays, nous partons à sept heures pour Corralin, où nous arrivons à une heure et demie.

C'est à l'hôtel que nous descendons; il n'y en a qu'un. Nous y prenons un petit repas, qui se présente toujours le même le long du parcours : porc, haricots noirs et riz. Puis, on s'organise pour monter en voiture.

Ma Sœur directrice va, vient, prend des informations et tout paraît s'arranger. Nos Sœurs de Diamantina avaient envoyé pour nous aider et nous protéger un homme de confiance qui, malheureusement, avait eu mille déboires dans l'aller et ne se souciait pas d'un si prompt retour. Il nous fit une triste description des chemins, disant qu'il fallait avoir une bonne santé pour faire ce voyage, qu'il y avait plusieurs fossés à traverser, que la voiture n'y pouvait passer, etc., etc. Le tableau était si noir que, pendant un instant, on resta perplexe. Fallait-il continuer ? Était-ce prudent ? Enfin, demandons-nous, la vie est-elle en danger ? Sur une réponse à peu près rassurante, nous confiant pleinement aux bons anges, ma Sœur directrice nous installe dans la voiture, qui est de bonne apparence, découverte, très souple, très légère; il y a place pour deux. Nous avons endossé le confortable cache-poussière que ma Sœur Chantrel nous avait fait faire à Rio. Alors, conduites par un noir aux allures dégagées, du nom de Manuel, lequel avait été précédé de notre homme de confiance, Augustin, nous disons adieu à notre bonne conductrice qui ne nous voit pas partir sans inquiétudes. Nous partons gaiement, et com-

mençons par une promenade délicieuse à travers des sentiers bien unis, dans de petites forêts qui ne font pas prévoir les ennuis annoncés. Mais voilà que bientôt il faut traverser un large fossé rempli d'eau, nous descendons de voiture et, appuyées sur les bras solides de nos gens qui, de distance en distance avaient mis des troncs d'arbres pour faciliter le passage, marchant à pas comptés, nous arrivons au port. La voiture, à son tour, s'en sort comme elle peut et, continuant cette route intéressante jusqu'à cinq heures du soir, nous descendons à Papaguay, dans ce qu'on appelle pompeusement une « maison de famille ». Là, on nous indique une petite chambre à deux lits; c'est propre, nous n'en demandons pas davantage; et, sans trop nous inquiéter des nombreux curieux qui viennent nous dévisager, des poules, des chiens, des chats qui piaillent, miaulent et aboient, nous nous retirons dans notre petite cellule, toutes contentes déjà de cette première étape, que la Providence avait bénie.

Au moment du départ, le lendemain, un incident dont les suites auraient pu être très graves et très douloureuses nous oblige à rester deux jours à Papaguay; mais notre céleste conducteur, saint Raphaël, qui n'avait voulu qu'éprouver notre confiance, nous couvrit d'une double protection en permettant que nous quittions Papaguay le 12, à six heures du matin.

Ce jour-là, la route s'embellit encore, les forêts sont plus épaisses; quelques-unes cependant sont bien dévastées par d'innombrables fourmis. Une quantité d'oiseaux de formes et de couleurs variées volent autour de nous et remplissent le ciel de musique et de joie.

Mais une large rivière apparaît; elle est profonde, c'est en radeau qu'il faut la passer. On dételle les mules; nous descendons à pied une côte assez rapide, tout l'équipage nous suit et, une fois installés, nous

glissons tranquillement sur l'eau, à l'aide d'un petit système aérien, bien primitif, mais qui nous conduit sûrement à l'autre rive. Là, le petit café traditionnel nous attend, c'est le suprême réconfort, et il n'y en a que pour deux sous, dans un dé. Quelques minutes de repos font du bien à tout le monde, et nous nous remettons en route, toujours vaillantes, toujours confiantes.

A l'aide de nos mules, nous montons, descendons, gravissons, tantôt allégrement, tantôt péniblement; notre fidèle Manuel, avec une dextérité rare, sait nous éviter les chocs les plus pénibles; cependant, quelquefois, devant un immense rocher à gravir, il nous prie poliment de descendre et nous montons, par des chemins semés de pierres pointues. Le spectacle qui nous entoure est sévère et grandiose, parfois sauvage. Dans ces bois, et près de ces montagnes, l'air, la lumière, les grands horizons, les hautes cimes élèvent l'âme et la remplissent de paix.

Nous touchons presque au terme de notre journée, quand nos mules, entêtées, se mettent à refuser de marcher; on les frappe, on les pique, tout est inutile, et nous mettons six heures au lieu de trois pour arriver à Rudia-dur. Il fait nuit quand nous arrivons et c'est encore dans une maison de famille, un peu plus noire et beaucoup moins propre que la précédente, que nous nous arrêtons. Nous y demandons du lait, qu'on nous apporte très salé, et nous prenons quelques provisions dans le fameux panier de voyage que la Sœur économe avait eu la prévoyance de fournir abondamment. Après cela, nous faisons l'inventaire de notre appartement : dans le milieu était un vaste lit, tout couvert de dentelles très à jour et d'autres garnitures de ce genre. Il y avait aussi un autre lit plus petit, fait de bandes de cuir; des fusils étaient pendus au mur, une boîte en forme de cercueil était sous le lit; une quantité de statues de saints de

tous les âges, de tous les temps, ornait l'autel, et le tout était éclairé par une chandelle fumeuse qui donnait à la chambre un aspect sépulcral. Il ne fallait pas se déconcerter cependant, et bon gré, mal gré, le sommeil vint clore nos paupières.

Le lendemain, qui était un dimanche, fut sans messe cette fois, sauf celle que nous disions dans notre cœur; nous nous mêmes en route à six heures et demie.

Tout marcha d'abord à merveille, beau temps, mules dociles. Pendant trois heures, nous pûmes jouir en paix des beautés de la nature. Mais, le second relai à peine commencé, voilà que les mules s'engagent dans un bournier et n'en peuvent plus sortir. Manuel les excite, les pousse, les tire, Augustin se déchausse et, en bon frère, veut aider son compagnon : vains efforts, nos deux mules s'affaissent dans la vase, et il faut attendre leur bon vouloir pour les en dégager.

Nous descendons alors de voiture, et franchissons le fossé. Nous croyons nous mettre à l'abri dans un champ, aucune habitation ne paraissant à l'horizon, quand, tout à coup, l'orage éclate, avec des éclairs et le tonnerre; une pluie torrentielle nous inonde et nous ne pouvons faire autre chose que d'ouvrir notre parapluie pour nous protéger. Heureusement que nos mules, fatiguées d'être à terre, d'un bond se relevèrent, et que la pluie diminua. Trempées jusqu'aux os, nous remontions en voiture, le parapluie ouvert. Ce contretemps nous avait mis en retard et, au lieu d'arriver le soir même à Diamantina, il fallut encore s'arrêter à Chiuga, y coucher, mais avec l'espoir au cœur que, dès l'aurore du lendemain, nous serions chez nos Sœurs.

Ce voyage avait été laborieux, et cependant beaucoup plus facile qu'autrefois; on peut juger de celui que fit la respectable Sœur Mantel, qui, la première des Filles de la Charité, pénétra dans ce lointain pays, du

de vie de communauté il y a deux ans, avait été admirablement bien choisie pour établir les œuvres de Moquegua. Comme toujours, ces œuvres se sont fondées au prix de mille difficultés. Avant la guerre avec le Chili, le pays était relativement riche, car tous les produits de la vallée trouvaient une vente assurée sur les places d'Iquique et d'Antofagasta; mais par suite de la cession au Chili de ces provinces et des nouveaux droits de douane, les vins de Moquegua durent prendre la route de Bolivie. Le chemin de fer qui unissait Moquegua à la côte fut également détruit, lors de la guerre, de sorte que la ville demeura comme isolée du reste du pays. Les Sœurs ont grandement souffert, dans les commencements, et comme la société de bienfaisance qui les avait fait venir était quelquefois sans ressources, elles vivaient d'aumônes pour soulager les pauvres malades. Elles employaient également leurs ressources personnelles. La cuisine n'a pas été achetée par la bienfaisance. Elle a coûté 1 000 soles, et c'est la regrettée Sœur Guezel qui l'a donnée. La pharmacie, actuellement si bien montée, et admirablement tenue par la Sœur Magdeleine, a été faite avec des dons des Sœurs et des personnes pieuses. Il en faut dire de même de la lingerie. La Sœur Marguerite et la Sœur Marie, si dévouées pour les malades, sont heureuses d'avoir maintenant un peu de quoi les assister. Dieu, heureusement, leur suscita une généreuse bienfaitrice en la personne de M^{me} Aguéda V. de Angulo. Cette charitable personne qui est morte il y a deux ans, le 11 février 1908, a été, pendant tout le temps de sa vie, la providence des Sœurs qui, actuellement, souffrent considérablement d'être privées de ses libéralités. Il ne se passait pas de mois, en effet, sans qu'elle envoyât à l'hôpital des secours en argent et en nature, et l'on peut dire qu'elle a totalement transformé l'hôpital.

L'hôpital comprend quatre grandes salles en forme de croix. Les salles sont voûtées et tellement bien construites qu'elles ont résisté à plusieurs tremblements de terre. Cette disposition des salles permet d'avoir tout autour de l'hôpital des jardins, ainsi que les offices et habitations des employés. Chaque office a sa petite cour indépendante, et la belle distribution des logements des employés contribue beaucoup à l'ordre de la maison.

La chapelle et le jardin séparent l'hôpital des classes externes et de l'ouvroir. Quand on entre dans la chapelle, on ne se croirait pas à Moquegua, mais en France, tellement la chapelle est bien tenue, propre, avec sa tribune et son maître-autel bien orné.

L'archiconfrérie de la Sainte-Agonie est ici une des associations les plus nombreuses de Moquegua. Toutes les dames en font partie, et, chose rare en ces pays où l'on se fait inscrire dans toutes les associations existantes, elles sont fort ponctuelles aux réunions.

Les écoles des Sœurs comprennent une centaine d'enfants, et la Sœur Gabrielle, qui est seule chargée de tout ce monde, doit se multiplier pour pouvoir obtenir les brillants résultats qu'elle obtient chaque année aux examens passés devant un jury officiel, composé des membres de la société de bienfaisance. L'asile est complètement à part de l'hôpital et a été construit selon toutes les prescriptions modernes de l'hygiène par M^{me} Aguéda. Les gens de Moquegua, qui s'étaient d'abord opposés à la création de cette œuvre, sont maintenant dans l'admiration de voir de jeunes enfants savoir mieux l'arithmétique et la grammaire que les jeunes gens du lycée. Je ne parle pas du catéchisme; sur ce point, ils sont de beaucoup supérieurs. Les petites fêtes qui se donnent quelquefois surprennent les parents, qui n'étaient point habitués à voir leurs enfants prendre, dès le bas âge, l'habitude du travail et de la réflexion.



CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING

RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION

temps qu'elle mit et des difficultés qu'elle eut à subir, le faisant à cheval.

C'est un coup de canon qui annonça notre arrivée à Diamantina. Nos Sœurs vinrent au-devant de nous, et bientôt nous nous trouvons dans cette famille qui devait nous être doublement chère, et par la difficulté de l'atteindre, et par l'éloignement qui les prive parfois de légitimes consolations. Elles ne s'en plaignent pas; elles sont heureuses, au contraire, de pouvoir évangéliser ce pays si riche d'âmes, de foi naïve et de bonne volonté.

Le collège de Notre-Dame-des-Douleurs à Diamantina fut fondé en 1867. Il comprend aujourd'hui un orphelinat, des classes gratuites, un pensionnat et différentes associations. Bien situé, en pleine campagne et près des montagnes, il garde son cachet primitif de simplicité. Les Filles de la Charité y font le bien, non en raison des besoins immenses de cette Province de Minas, qui compte plus de cinq millions d'habitants, mais selon leurs moyens et leur dévouement, souhaitant que beaucoup d'ouvrières surgissent pour défricher ce champ, qui n'est pas moins riche en trésors spirituels que les mines de Diamantina ne le sont en pierres précieuses.

Le petit hôpital, fondé également en 1867 par la Sœur Mantel, a subi quelques épreuves; mais, depuis 1902, il s'en relève, pour la consolation et le soulagement des malades du pays.

(A suivre.)

PÉROU

*Lettre de M. Emile NEVEU, prêtre de la Mission,
à M. MILON, secrétaire général, à Paris.*

Hôpital de Moquegua, 1^{er} janvier 1910.

MOQUEGUA (nous prononçons Moqégoua) est une petite ville de 5 000 âmes, située tout à fait au sud du Pérou. Cette petite ville appartient au diocèse d'Aréquipa, mais au point de vue civil elle possède un préfet et est chef-lieu de la province littorale de Moquegua. Ce qui la rend célèbre est son commerce de vins très renommés dans tout le pays de Bolivie; ce vin, si son élaboration était mieux faite, pourrait rivaliser avec les meilleurs vins d'Europe. La vallée où se trouvent les vignobles a une longueur de 30 à 40 kilomètres. Le sol est très fertile et tout pousse très bien. Si vous voyiez le jardin de la Sœur Martin, Fille de la Charité, la Fondatrice et Supérieure actuelle de l'hôpital, vous seriez émerveillé, car vous y rencontreriez une grande quantité de légumes et de fruits d'Europe et beaucoup d'autres excellents qui ne se trouvent que dans les pays chauds, comme le café, la chirimoya, la palta, etc. Malheureusement, il n'a pas plu depuis cinq ans, et cette sécheresse est la cause de la ruine des beaux vignobles de Moquegua.

C'est en novembre 1893 que les Filles de la Charité y sont venues, pour se dévouer au service des pauvres malades. L'hôpital était alors complètement abandonné et presque en ruines.

La chapelle actuelle servait d'étable aux animaux, et les appartements des Sœurs, ainsi que les diverses salles de classes, d'ouvroir et d'asile n'existaient point. La vénérable Sœur Martin, qui a fait sa cinquantaïne

de vie de communauté il y a deux ans, avait été admirablement bien choisie pour établir les œuvres de Moquegua. Comme toujours, ces œuvres se sont fondées au prix de mille difficultés. Avant la guerre avec le Chili, le pays était relativement riche, car tous les produits de la vallée trouvaient une vente assurée sur les places d'Iquique et d'Antofagasta; mais par suite de la cession au Chili de ces provinces et des nouveaux droits de douane, les vins de Moquegua durent prendre la route de Bolivie. Le chemin de fer qui unissait Moquegua à la côte fut également détruit, lors de la guerre, de sorte que la ville demeura comme isolée du reste du pays. Les Sœurs ont grandement souffert, dans les commencements, et comme la société de bienfaisance qui les avait fait venir était quelquefois sans ressources, elles vivaient d'aumônes pour soulager les pauvres malades. Elles employaient également leurs ressources personnelles. La cuisine n'a pas été achetée par la bienfaisance. Elle a coûté 1 000 soles, et c'est la regrettée Sœur Guezel qui l'a donnée. La pharmacie, actuellement si bien montée, et admirablement tenue par la Sœur Magdeleine, a été faite avec des dons des Sœurs et des personnes pieuses. Il en faut dire de même de la lingerie. La Sœur Marguerite et la Sœur Marie, si dévouées pour les malades, sont heureuses d'avoir maintenant un peu de quoi les assister. Dieu, heureusement, leur suscita une généreuse bienfaitrice en la personne de M^{me} Aguéda V. de Angulo. Cette charitable personne qui est morte il y a deux ans, le 11 février 1908, a été, pendant tout le temps de sa vie, la providence des Sœurs qui, actuellement, souffrent considérablement d'être privées de ses libéralités. Il ne se passait pas de mois, en effet, sans qu'elle envoyât à l'hôpital des secours en argent et en nature, et l'on peut dire qu'elle a totalement transformé l'hôpital.

L'hôpital comprend quatre grandes salles en forme de croix. Les salles sont voûtées et tellement bien construites qu'elles ont résisté à plusieurs tremblements de terre. Cette disposition des salles permet d'avoir tout autour de l'hôpital des jardins, ainsi que les offices et habitations des employés. Chaque office a sa petite cour indépendante, et la belle distribution des logements des employés contribue beaucoup à l'ordre de la maison.

La chapelle et le jardin séparent l'hôpital des classes externes et de l'ouvroir. Quand on entre dans la chapelle, on ne se croirait pas à Moquegua, mais en France, tellement la chapelle est bien tenue, propre, avec sa tribune et son maître-autel bien orné.

L'archiconfrérie de la Sainte-Agonie est ici une des associations les plus nombreuses de Moquegua. Toutes les dames en font partie, et, chose rare en ces pays où l'on se fait inscrire dans toutes les associations existantes, elles sont fort ponctuelles aux réunions.

Les écoles des Sœurs comprennent une centaine d'enfants, et la Sœur Gabrielle, qui est seule chargée de tout ce monde, doit se multiplier pour pouvoir obtenir les brillants résultats qu'elle obtient chaque année aux examens passés devant un jury officiel, composé des membres de la société de bienfaisance. L'asile est complètement à part de l'hôpital et a été construit selon toutes les prescriptions modernes de l'hygiène par M^{me} Aguéda. Les gens de Moquegua, qui s'étaient d'abord opposés à la création de cette œuvre, sont maintenant dans l'admiration de voir de jeunes enfants savoir mieux l'arithmétique et la grammaire que les jeunes gens du lycée. Je ne parle pas du catéchisme; sur ce point, ils sont de beaucoup supérieurs. Les petites fêtes qui se donnent quelquefois surprennent les parents, qui n'étaient point habitués à voir leurs enfants prendre, dès le bas âge, l'habitude du travail et de la réflexion.

Cet asile est devenu le centre d'œuvres nouvelles. En arrivant à Moquegua, la Sœur Cécile constatait avec peine qu'il n'existait aucun catéchisme, et que les enfants ne faisaient pas leur première communion ou la faisaient sans préparation aucune. On ne savait pas ce que c'était que communier. Une année, il y a de cela deux ans, le directeur du collège national, qui était bon catholique, pria le chapelain de l'hôpital de venir faire des instructions aux jeunes gens de son collège, pour les préparer à la fête de Pâques. Or, malgré l'exemple donné par le directeur et tous les moyens employés, deux jeunes gens seulement firent leurs Pâques. Le directeur fut changé quelque temps après, et, l'année suivante, il n'y eut plus d'instructions.

La Sœur Cécile se consacra à faire le catéchisme chaque dimanche et, aux approches d'une mission qui devait avoir lieu en août, elle fit le catéchisme tous les jours à 22 enfants de la ville. Elle avait invité à y assister un jeune homme voisin qui n'avait jamais communiqué et qui, après quelque résistance, accéda au désir de la Sœur. Le lendemain, deux ou trois suivirent son exemple, et chaque jour leur nombre alla en augmentant. Ils étaient 68, dont une quarantaine de 16 à 20 ans. La Sœur craignit d'abord que ce fût pour se moquer qu'ils venaient au catéchisme, et leur demanda bien franchement quelle intention les animait. Ils répondirent qu'ils voulaient bien faire leur première communion, et l'attention qu'ils prêtaient aux instructions montrait bien que leur désir était sincère. Le jour de la première communion, le 8 septembre, ils se rendirent tous de l'hôpital à l'église paroissiale, éloignée d'un bon quart d'heure, en procession, le brassard au bras, en chantant des cantiques. Le peuple de Moquegua ne revenait pas de sa surprise, car, ici, on n'était point habitué à voir des hommes à la messe, et quand on

en voyait un, on allait trouver ceux qui sont natifs d'Arequipa pour leur annoncer qu'un de leurs compatriotes était arrivé. Même après quatre mois, tout le monde parle encore de cette belle cérémonie de la première communion. Elle ne comprit point seulement la messe du matin. Le soir, dans le même ordre, ces mêmes jeunes gens se rendirent à l'église pour renouveler les promesses de leur baptême et se consacrer à Marie.

Il n'était point possible de ne pas assurer le fruit de cette sainte journée. Ces jeunes gens formèrent une sorte de patronage dont les réunions se tiennent à l'hôpital, et que l'on a appelé « Centre catholique ». Tous les membres de ce centre font ostensiblement leurs devoirs religieux et prennent part aux offices, chantant avec enthousiasme et piété aux grand'messes qui se célèbrent chez les Filles de la Charité. Un de ces jeunes gens fait le dimanche au soir une conférence sur un sujet apologetique ou religieux, et j'ai assisté à celle qui se donna le 1^{er} janvier. Précédée de quelques pièces de vers à Pie X, etc., et du chant de quelques cantiques, cette conférence sur l'actualité de la religion a plu à tout le monde. On y avait invité les juges et les principaux personnages de Moquegua, car la conférence, de règle, devait être suivie d'un discours sur le « Progrès », que l'on avait imposé à votre serviteur. Notre-Seigneur n'accorde jamais sa grâce isolée, et il me donna la consolation de prendre deux jeunes gens du Centre pour le grand Séminaire, un vrai miracle, vu qu'il y a très longtemps qu'il n'est point sorti de prêtre de Moquegua.

Voilà le bien que font les Sœurs ici, et je ne vous parle pas de la visite aux prisons, ni de l'ouvrier qui prospère grandement.

Emile NEVEU.

BOLIVIE

*Lettre de M. D. CHOISNARD, prêtre de la Mission,
à M. FIAT, Supérieur général.*

Sucre, 27 novembre 1909.

Nous voilà en pleines vacances, nos élèves devant nous revenir le 3 janvier.

Jusqu'à ce jour, je ne reçois d'eux que de bonnes nouvelles. Pendant l'année, nous les avons invités à se faire catéchistes, car, en Bolivie, il y a grandement lieu de se préoccuper de l'instruction des enfants. Un grand nombre de nos élèves ont répondu à nos désirs.

A Sucre, un de nos nouveaux prêtres et plusieurs séminaristes ont organisé six catéchismes : dans l'église *Saint-Sébastien*, se réunissent tous les dimanches environ quatre-vingts garçons; leur catéchiste est M. Salinas, jeune prêtre pieux et zélé, qui se fait aider de quelques jeunes gens. Dans l'église *San-Miguel*, trois séminaristes font, plusieurs fois par semaine, le catéchisme à une quarantaine de jeunes gens d'assez bonne famille. Chaque jour, dans la chapelle de *Santa Rita*, un séminariste très zélé, aidé de plusieurs autres de ses compagnons, fait le catéchisme à de nombreux enfants, presque tous très pauvres : il en a 250 inscrits sur sa liste; souvent il en a 120 à 150 aux réunions. Chaque dimanche, les mêmes pauvres petits viennent passer leur soirée au Séminaire, où ils récitent le chapelet; il y a ensuite une heure de catéchisme, avec chant de nombreux cantiques; puis, ils jouent dans la cour du Séminaire.

Dans l'église de *la Merced*, tous les matins, trois séminaristes font le catéchisme à près de 150 enfants de la paroisse *Saint-Roch*.

Dans l'église *Saint-Dominique*, il y a deux catéchismes : un de 70 petits garçons et un de 35 petites fillettes; et trois autres séminaristes dirigent ces catéchismes.

Enfin, dans l'église *Saint-Lazare*, quatre séminaristes catéchisent 70 à 80 petits garçons.

Ce n'est pas seulement à Sucre même que nos séminaristes se sont faits les évangélistes des petits et des pauvres. Je reçois des lettres qui m'annoncent qu'en d'autres villes et villages ils s'adonnent avec zèle à la même œuvre. A *Uncia*, c'est un séminariste qui va plusieurs fois par semaine aux deux écoles faire le catéchisme avec l'agrément des instituteurs; à *Vitichi*, un autre a su réunir 80 enfants et leur enseigne presque chaque jour la doctrine chrétienne.

Au retour des vacances, ils vont venir, tout heureux, rendre compte de leurs œuvres de zèle. Daigne Notre-Seigneur conserver et développer en eux ces germes de vie sacerdotale et faire d'eux des apôtres dans notre vaste Bolivie.

Daniel CHOISNARD.

L'ORGANISATION RELIGIEUSE DES PHILIPPINES

On se rappelle qu'au moment où les Philippines passèrent de l'Espagne aux Etats-Unis, le gouvernement américain envoya à Rome une commission à la tête de laquelle se trouvait le président actuel de la Confédération, M. Taft, pour déterminer, de concert avec le Saint-Siège, la nouvelle organisation religieuse de l'archipel. Les négociations eurent plein succès, et les mesures prises alors ont été appliquées avec une égale bonne volonté par le gouvernement des Etats-Unis et

le délégué apostolique à Manille, Mgr Agius, archevêque titulaire de Palmyre, bénédictin, originaire de Malte.

A cette époque, en 1903, l'archevêque de Manille avait quatre évêques suffragants. Les anciens titulaires étant morts ou ayant démissionné pendant la période de troubles, les cinq nouveaux prélats furent choisis parmi des sujets américains.

Un décret qui vient d'être signé par le pape montre que la situation de l'Eglise continue à prospérer dans les Philippines.

Pie X y érige quatre nouveaux diocèses : Zamboanga, Tuguegarao, Samar et Leyte, Lipa, dans les îles du même nom, plus une préfecture apostolique dans l'île de Pelawan.

En même temps, la Congrégation de la Consistoriale a fait agréer par le pape, pour le siège de Lipa, Mgr Pétrelli, secrétaire de la délégation apostolique de Manille, et, pour le siège de Samar, Mgr Singzon, vicaire général de Cebù.

Le pape a également pourvu à deux des anciens sièges vacants, en nommant à Nueva-Caceres Mgr Mac Giuley, du diocèse de Philadelphie, et à Cebù, Mgr Gorardo, qui était auxiliaire de l'évêque défunt de Cebù. — *L'Univers*, 5 mars 1910.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

18. M. Judge (Patrice), prêtre, décédé le 1^{er} mars 1910, à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis); 54 ans d'âge, 29 de vocation.
19. M. Hannon (Jean), prêtre, décédé le 6 mars 1910, à Dublin (Irlande); 59, 32.

20. M. Lemack (Jean), prêtre, décédé le 5 mars 1910, en Autriche; 55, 30.
21. M. Ricci (Antoine), prêtre, décédé le 4 mars 1910, à Plaisance (Italie); 29, 13.
22. M. Carles (Pierre-Victor), prêtre, décédé le 14 mars 1910, à Alger (Algérie); 81, 56.
23. Frère Chaton (Célestin), coadjuteur, décédé le 18 mars 1910, à la Maison-mère, à Paris, 80, 61.
24. M. Vandenberghe (Théodore), prêtre, décédé le 28 mars 1910, à Constantinople (Turquie); 55, 35.
25. M. Ciravegna (Joseph), prêtre, décédé le 13 mars 1910, à Mondovi (Italie); 84, 66.
26. M. Marc (Pierre), prêtre, décédé le 6 avril 1910, à Alger (Algérie); 45, 26.
27. M. Hickey (Corneille), prêtre, décédé le 24 avril 1910, à Dublin (Irlande); 91, 65.
28. M. Anchier (Camille), prêtre, décédé le 22 mai 1910, à la Maison-mère, à Paris; 61, 21.
29. Fr. Supanz (François), coadjuteur, décédé le 24 mai 1910, à Dax (France); 47, 21.
30. M. Feely (François), prêtre, décédé le 27 mai 1910, aux Etats-Unis; 31, 16.
31. M. Esteban (Félix), prêtre, décédé le 15 mai 1910, à Mexico; 33, 10.

NOS CHÈRES SŒURS

27 février 1910.

- Jeanne Lacassagne, décédée à la Maison Saint-Vincent de Lyon; 37 ans d'âge, 17 de vocation.
- Pauline Chodzinska, Maison Centrale de Culm; 66, 42.
- Amélie Arzac, Bienfaisance de Marseille; 24, 2.
- Antoinette Viala, Asile des Aliénés, à Aversa, Italie; 91, 71.
- Régina Henn, Prison de Lankowitz, Autriche; 78, 53.
- Anne Brultez, Maison de Charité de Saint-Dié, France; 77, 55.
- Elisabeth Coron, Maison de Charité de Saint-Loup, France; 79, 56.
- Marie Zarri, Maison Centrale de Turin; 58, 36.
- Ludvine Lemaire, Maison de Charité de Montolieu; 76, 54.

- Maria Civit, Hôpital de la Princesse, à Madrid; 63, 39.
Maria Domenech, Hôpital de la Marine, à Carthagène; 79, 48.
Teresa Busquets, Maison San Diego de Valdemoro; 70, 45.
Joséphine Le Gac, Hôpital Saint-Michel, à Paris; 37, 14.
Pauline Soulier, Hôpital de Callao, Pérou; 74, 40.
Marie Knowles, Maison Centrale de Mill-Hill; 70, 36.
Apolline Simon, Hospice de Bouchain, France; 72, 52.
Alice Moran, Orphelinat Saint-Vincent de Déroit, Etats-Unis;
85, 62.

6 mars 1919.

- Valérie Bartosinska, Maison Centrale de Graz; 42, 10.
Gisella Amersek, Hospice des Incurables de Laibach; 23, 7.
Jeanne Roemaet, Hospice de Boeschêpe, France; 77, 47.
Marie Descovitch, Hôpital Sainte-Marthe, à Catane; 74, 49.
Louise Munos, Maison de Charité de Montolieu; 75, 47.
Marie Kieffer, Maison Principale, à Paris; 74, 54.
Rose Olive, Hôpital San Severino, à Palerme; 41, 19.
Marie Michel, Maison de Charité de Montolieu; 78, 57.
Julie Gras, Hôpital Militaire de Rio-de-Janeiro; 70, 49.
Joséphine Comandone, Maison Centrale de Turin; 73, 53.
Antonia Ascitti, Maison Centrale de Sienne; 37, 17.
Jeanne Barrué, Ouvroir Saint-Vincent-de-Paul, à Paris; 77, 52.
Armandine Thibaut, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France;
29, 4.
Marianne Filipie, Hospice des Incurables de Laibach; 23, 5.
Thaïs Duvivier, Maison de Charité de Saint-Michel, à El-Biar,
Algérie; 74, 46.
Alexandrine Martin, Maison de Charité, Paroisse Saint-Ger-
main-des-Prés, à Paris; 74, 55.
Marie Achart, Maison de Charité d'Arcachon, France; 73, 49.
Maria Ferraro, Hospice d'Enfants, à Palerme, Italie; 48, 24.
Rosalie Pelcavel, Hôpital Saint-Vincent de Pékin; 50, 31.
Otilia Comadira, Hôpital de la Princesse, à Madrid; 67, 45.
Maria Landaluce, Hôpital de Almeria, Espagne; 50, 29.
Maria Tendeo, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne;
24, 5.
Catalina Imirizaldu, Maison de Charité de Santander,
Espagne; 39, 20.
Pascuala Albas, Bienfaisance de Begona, Espagne; 34, 14.
Elisabeth Schröder, Maison Centrale d'Emmitsburg, Etats-
Unis; 82, 54.
Rosalie Rix, Maison Centrale d'Ans, Belgique; 62, 38.
Louise Guerry, Hôpital Général de Douai, France; 59, 33.
Marie Maselaux, Institut des Aveugles, à Clermont-Ferrand,
France; 28, 7.
Marie Skol, Hospice d'Erlan, Hongrie; 40, 20.

- Thérèse Byrne, Infirmerie de Mobile, Etats-Unis ; 56, 32.
Marguerite Daly, Asile des Enfants-Trouvés de Saint-Louis, Etats-Unis ; 45, 20.
Joséphine Koslacz, Hôpital de Tarnow, Pologne ; 35, 11.
Augustine Bollot, Miséricorde de Palerme, Italie ; 80, 59.
Barbe Brandnet ; Hospice Saint-Elisabeth de Budapest, Hongrie ; 36, 16.
Joséphine Coindriau, Maison de Charité de Clichy ; 83, 64.
Rita Cortès, Hôpital Général de Valencia, Espagne ; 41, 17.
Maria Carulla, Hospice de Madrid ; 84, 55.
Isabel Ulibarrena, Bienfaisance de Huelva, Espagne ; 65, 45.
Petra Ozcariz, Hôpital Général de Madrid ; 38, 14.
Anna Turkowska, Maison de Charité de Byslawek, Pologne ; 72, 55.
Paula Gomez, Hôpital de Conception, Chili ; 68, 40.
Maximiliana Gonzalez, Asile Saint-Vincent de Buenos-Ayres ; 67, 50.
Miloé Sirvin, Maison de Charité de Saint-Michel, Algérie ; 73, 48.
Marie Josipovic, Hôpital Saint-Etienne de Budapest ; 41, 18.
Nelly Edeline, Hôpital Général d'Auch, France ; 73, 48.
Emiliana de Irastorza, Hôpital de Santander, Espagne ; 28, 7.
Thérèse Brandl, Hôpital de Schwarzach, Autriche ; 30, 5.
Célinie Legrand, Maison de Retraite de Châtillon-sous-Bagneux ; 73, 55.
Rose Saby, Hospice d'Hesdin, France ; 81, 58.
Lucienne Malherbe, Maison de Charité de Douai ; 28, 3.
Marie Molinier, Asile Saint-Vincent de La Teppe, France ; 47, 26.
Anne Novacèk, Ecole de Hengsberg, Autriche ; 45, 27.
Dolorès Cano, Maison Saint-Augustin de Popayan, Colombie ; 31, 10 mois.
Barbe Kac, Hôpital de Saint-Polten, Autriche ; 24, 6.
Marie Rieger, Hôpital de Schwarzach, Autriche ; 23, 5.
Marie Pagès, Asile Saint-Pierre, à Nice ; 67, 49.
Jeanne Dumas, Maison Centrale d'Alger ; 85, 65.
Augustine Pulici, Maison Centrale de Turin ; 33, 14.
Pauline Calderara, Institut Salotto de Rivoli, Italie ; 56, 35.
Joséphine Portal, Hospice de Coulommiers, France ; 80, 58.
Françoise Mismas, Hospice des Incurables, à Laibach, Autriche ; 30, 5.
Marie Masqueray, Hospice de Martel, France ; 79, 61.
Marthe Monéger, Orphelinat d'Elancourt, France ; 48, 26.
Mathilde Colombeau, Hôpital de Sedan, France ; 67, 48.
Jenny Dastugue, Hôpital Saint-Joseph de Lyon ; 46, 16.
Victoire Sala, Maison Centrale de Turin ; 22, 3.
Sophie Pigon, Maison de Charité de Clichy, France ; 76, 46.

- Florence Buckland, Hôpital Sainte-Marie de Lanark, Ecosse; 35, 6.
Maria Roux, Maison Principale, à Paris; 40, 20.
Félicie Bizot, Hôtel-Dieu de Castre, France; 37, 11.
Jeanne Jarton, Maison de Charité de Gigny, France; 72, 53.
Anna Meister, Maison Centrale de Salzburg; 83, 58.
Suzanne Panzl, Maison Centrale de Salzburg; 29, 6.
Agnès Zalar, Hôpital Général de Laibach, Autriche; 31, 4.
Léonie Taupin, Maison de Charité de Quiévrain, Belgique; 38, 17.
Julie Valogne, Maison de Charité de Montolieu; 77, 47.
Alexise Lagneau, Orphelinat Notre-Dame de la Salette, à Bahia; 80, 59.
Jeanne Martin, Maison Principale, à Paris; 76, 52.
Louise Grégoire, Maison Principale, à Paris; 66, 46.
Dominique Andrzejewska, Hôpital d'Enfants de Varsovie; 47, 19.
Maria Molina, Hôpital de Curico, Chili; 67, 32.
Rosina Buchner, Maison Centrale de Salzburg; 55, 28.
Marie Blanchon, Hôtel-Dieu de Nogent-sur-Seine; 60, 42.
Françoise Jouberton, Bureau de Bienfaisance de Paris-Passy; 73, 42.
Augustina Diaz de Cerio, Maison de Bienfaisance d'Azpeitia, Espagne; 32, 8.
Marie Juntas, Maison Centrale de Turin; 88, 66.
Maria Carras, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne; 29, 9.
Jeanne Paccini, Maison Centrale de Turin; 39, 19.
Buenaventura Coxt, Hôpital du Roi, à Tolède, Espagne; 75, 51.
Maria Dellacasa, Maison Centrale de Sienne; 64, 46.
Philomène Dematteo, Hôpital de Foligno, Italie; 60, 31.
Maria Vassallo, Hospice de Semigallia, Italie; 79, 52.
Josefa Sudupe, Hôpital de Jativa, Espagne; 65, 34.
Josefa Lleonart, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro; 75, 34.
Francisca Carlos, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Manille, Iles Philippines; 53, 28.
Marie Alzuguren, Hôpital de Carmona, Espagne; 26, 4.
Sebastiana Salazar, Maison Centrale de Madrid; 73, 46.
Maria Chagneau, Miséricorde de Chartres, France; 78, 54.
Glyceria Fernandes, Santa-Casa de Rio-de-Janeiro; 48, 31.
Aimée Teyre, Collège de l'Immaculée-Conception de Fortaleza, Brésil; 46, 21.

1^{re} mai 1910.

- Marie Picart, Maison Saint-Michel de Montmirail; 57, 28.
Marie Beduschi, Maison Centrale de Turin; 39, 17.

- Virginie Morselli, Maison Centrale de Turin ; 31, 11.
Elisa Méliodon, Hospice de Saint-Georges de Lisle, France ;
58, 36.
Gertrude Wogme, Hôpital d'Anina, Hongrie ; 74, 56.
Sophie Dancourt, Maison Principale, à Paris ; 80, 59.
Petronilla Klein, Ecole de Sarvar, Hongrie ; 66, 47.
Marie Boucher, Miséricorde de Loos, France ; 63, 43.
Lucia Ruiz de la Cuesta, Maison San Diego de Valdemoro,
Espagne ; 44, 17.
Pascuala San Martin, Bienfaisance de La Havane, Ile de
Cuba ; 34, 14.
Josefa Aristaran, Bienfaisance de La Havane, Ile de Cuba ;
78, 51.
Maria Noguier, Hôpital de Ubeda, Espagne ; 57, 32.
Louise Bénac, Asile Saint-Jean-de-Dieu de Malaga ; 70, 50.
Marie Courbon, Infirmerie Marie-Thérèse, à Paris ; 52, 28.
Thérèse Prutti, Hospice de St-Polten, Autriche ; 19, 3.
Marie Courtial, Maison de Charité de Montolieu ; 70, 45.
Adèle Héron, Maison de Charité de Nœux-les-Mines ; 51, 26.
Emilia Salas, Asile S. Manuel de Malaga ; 32, 11.
Françoise Browner, Maison Saint-Vincent de l'Hay, France ;
73, 51.
Clarisa Donoso, Hôpital de Talca, Chili ; 38, 6.
Anne Cessac, Hôpital Général de Valenciennes, France ;
71, 49.
Marie Delaage, Hôpital de la Charité de Saint-Etienne,
France ; 70, 47.
Catherine Collares, Collège de Petropolis, Brésil ; 64, 43.
Teresa Urien, Hôpital de la Princesse, à Madrid ; 84, 60.
Josefa Garzon, Hôpital de Santander, Espagne ; 62, 46.
Maria Dalmaces, Asile des Vieillards, à Cadiz ; 60, 36.
Zoé Swynghedauw, Maison de Charité de Bailleul, France ;
42, 17.
Leopoldine Wahner, Maison Centrale d'Emmitsburg, Etats-
Unis ; 86, 60.
Anne Strah, Orphelinat de Laibach, Autriche ; 25, 4.
Maria Boziè, Hôpital Saint-Etienne de Budapest ; 35, 14.
Zénaïde Ménard, Hôpital de Cartago, Amérique Centrale ;
42, 19.
Marie Ribon, Hôpital Saint-Eloi de Montpellier, France ;
78, 53.
Marianne Heller, Asile des Aliénés de la Nouvelle-Orléans,
Etats-Unis ; 74, 52.
Marie Kreamer, Hôpital Saint-Jean de Budapest ; 28, 10.
Marie Sekirnik, Hôpital de Windischgraz, Autriche ; 24, 4.
Elisabeth Presciuttini, Orphelinat de Castellamare, Italie ;
66, 39.

LA SŒUR MARIE KIEFFER

A l'occasion de la mort de la Sœur Marie Kieffer, dont on vient de lire le nom dans le nécrologe qui précède et dont nous avons annoncé le décès dans le précédent numéro des *Annales*, M. A. Fiat, Supérieur général, a adressé la lettre suivante à toute la Communauté des Filles de la Charité :

Paris, le 11 mars 1910.

...Dieu nous avait vraiment bien favorisés, le jour où il nous donna la très digne Sœur Kieffer pour Supérieure. Ses éminentes qualités, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, jointes à la connaissance du personnel de la Communauté et à une longue expérience des œuvres, en avaient fait un sujet apte à une vaste administration et capable de grandes choses; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elle n'avait pas l'air de se douter de sa valeur, du moins elle ne s'en prévalut jamais, demeurant toujours dans l'attitude d'une bonne et aimable simplicité, faisant le meilleur accueil à tout le monde. C'était une âme aux mâles vertus, une femme forte, un caractère ferme, mais tempéré par une souplesse toute chrétienne.

A la fin du généralat des autres Supérieures, on ne manquait pas d'énumérer le grand nombre de maisons ouvertes par elles. Pour la très honorée Mère Kieffer, nous sommes réduits à mentionner surtout les maisons fermées.

Elle traversa, en effet, la période des laïcisations, qui lui enleva 206 établissements en France et ferma en 400 autres la partie scolaire. Elle ne se laissa pas abattre par l'amoncellement de tant de ruines; pleurant avec les pauvres expulsées, souffrant de toutes leurs douleurs, elle les relevait ensuite par des paroles pleines de foi et multipliait ses travaux pour donner à chacune

d'elles ou un poste de travail, ou une place de repos dans une maison de retraite. Mais quelle douleur pour son cœur de voir ainsi dévastée cette chère Communauté, formée en grande partie par elle, et jusque-là dans la plus éclatante prospérité ! Quel redoublement d'angoissante sollicitude pour écarter les dangers toujours imminents des nouvelles laïcisations, et quel martyre pour elle que cette pénurie de vocations et son impuissance à pourvoir aux besoins urgents d'une foule de maisons en France et à l'étranger !

Au milieu de tant de souffrances et de tant de difficultés, elle a vraiment mérité le titre de Mère admirable par sa résignation chrétienne, sa force, sa confiance en Dieu et même son amabilité enjouée auprès de son entourage. C'était un trésor. Dieu qui nous l'avait donné a voulu le reprendre. Que son saint nom soit béni !

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

86. — TRADUCTION DU DÉCRET CIRCA DEBITA, etc., POUR LES ORDRES ET INSTITUTS RELIGIEUX ; 30 JUILLET 1909 (S. C. Religiosorum).

Nous avons publié ci-dessus, p. 120, le texte de ce décret qui commence par les mots *Inter ea*.

Nous donnons aujourd'hui la traduction des articles de ce décret ; c'est celle publiée par M. Boudinhon (*Revue du Clergé français*, 1^{er} février 1910).

« I. Les Supérieurs généraux, provinciaux, régionaux ou locaux ne contracteront aucune dette notable, n'assumeront aucune obligation notable, directement ou indirectement, formellement ou par voie fiduciaire, avec ou sans hypothèque, avec ou sans intérêts, par instru-

ment public ou privé, de vive voix ou autrement, si ce n'est aux conditions suivantes :

« a) S'il s'agit de la Curie généralice, d'une maison ou de maisons soumises à la juridiction ou direction de la Curie généralice — il faudra le consentement préalable du Conseil généralice ou Définitoire;

« b) S'il s'agit de dettes ou obligations à contracter ou à assumer par les Supérieurs provinciaux ou régionaux — il faudra le consentement préalable du Conseil ou Définitoire provincial, plus la permission expresse du Supérieur général, à la suite du vote délibératif du Conseil ou Définitoire généralice;

« c) S'il s'agit de maisons qui n'ont pas de Supérieur provincial ou régional — il faut le consentement préalable du Conseil local du monastère ou de la maison, quel qu'en soit le nom, plus la permission expresse du Supérieur général, et de son Conseil ou Définitoire généralice. Et si un Ordre est divisé en diverses Congrégations ou familles, ayant chacune son propre Président ou Supérieur général ou quasi général, la permission de ce Président ou Supérieur et de son conseil sera absolument nécessaire;

« d) S'il s'agit de monastères ou de maisons qui n'ont pas de Supérieur général — il faudra le consentement préalable du conseil local, et la permission écrite de l'Ordinaire du lieu, si ces monastères ou maisons ne sont pas véritablement exempts de la juridiction de l'Ordinaire.

« II. La notable quantité à considérer pour les dettes ou obligations à assumer sera : de 500 francs à 1 000 francs pour les maisons isolées; de 1 000 à 5 000 francs pour les provinces ou groupements assimilés; au-dessus de 5 000 francs, pour les curies généralices. Et si les maisons, provinces ou curies généralices veulent contracter des dettes ou obligations qui

dépassent la valeur de 10 000 francs, il faudra, outre le consentement du conseil respectif, l'autorisation apostolique.

« III. Il n'est pas permis de dépasser les sommes indiquées ci-dessus en fractionnant les diverses dettes et obligations contractées ou à contracter : toutes les dettes toutes les obligations, forment toujours un ensemble. Seront donc nulles les permissions accordées pour contracter de nouvelles dettes ou assumer de nouvelles obligations, si les dettes et obligations antérieures ne sont pas éteintes.

« IV. De même seront nulles les autorisations apostoliques ou indults pour contracter des dettes ou assumer des obligations de valeurs supérieures à 10 000 francs, si la maison, la province, la Curie généralice a omis dans la supplique l'indication des autres dettes ou obligations dont elle serait grevée.

« V. S'il existe des Congrégations ou instituts à vœux simples, ou autres familles religieuses qui n'aient pas de Conseils généralices, provinciaux ou locaux, ils devront les établir dans les trois mois, dans le but de veiller à l'administration économique. De même les monastères ou maisons indépendantes, qui n'auraient pas de conseil élu par la libre élection du chapitre local, devront également l'établir dans les trois mois. Les conseillers demeureront en charge pendant trois ans; il y en aura quatre dans les maisons qui comptent au moins douze électeurs, deux au moins dans les autres.

« VI. Les votes, dont il est question à l'article premier, seront demandés à chaque fois; les suffrages seront secrets et avec voix délibérative et non pas seulement consultative; les autorisations consécutives à ces votes seront toujours données par écrit, jamais de vive voix. Les actes du conseil seront signés par le Supérieur et par les conseillers.

« VII. Il y a obligation grave de conscience pour les Supérieurs à ne pas cacher aux conseillers, par eux-mêmes ou par l'économe, en totalité ou en partie, n'importe quels biens, revenus, sommes d'argent, titres, donations, aumônes ou autres choses ayant une valeur, même si elles avaient été données au Supérieur en considération de sa personne; de même à ne rien dissimuler des dettes ou obligations; ils devront, au contraire, tout soumettre pleinement, exactement, sincèrement, fidèlement à la revision, à l'examen et à l'approbation du conseil; et présenter à l'examen des conseillers tous les documents qui intéressent les biens temporels ou l'administration économique.

« VIII. On ne fera aucune fondation de monastère ou de maison, aucun agrandissement, aucun changement de maison fondée, si l'on n'a pas pour cela l'argent disponible et s'il faut pour cela contracter des dettes ou des obligations, même si l'on avait déjà le terrain ou les matériaux de construction, ou si une partie de l'édifice était donnée ou construite gratuitement; il ne suffit pas, d'ailleurs, de la promesse de sommes d'argent, même considérables, de la part d'un ou de plusieurs bienfaiteurs, car souvent ces promesses ne sont pas exécutées, au péril de grave dommage matériel et moral des religieux.

« IX. Pour faire des sommes d'argent, revenus et autres ressources un placement légitime, sûr, licite et productif, et pour faire tel placement plutôt que tel autre, il faut le vote du conseil, demandé à chaque fois, après qu'on aura communiqué à ce conseil tous les renseignements sur la forme, les conditions et les autres circonstances de ce placement. Il en sera de même pour tout changement des placements, en observant les prescriptions de droit.

« X. Les constitutions de chaque famille religieuse

contiennent des prescriptions sur l'armoire à trois clefs, sur la vérification de son contenu et sur la bonne administration temporelle; on devra en observer soigneusement toutes les dispositions, plus sévères que celles de la présente instruction, en tout ce qui ne serait pas contraire à celle-ci. Et, dans le cas où les statuts n'auraient pas réglementé l'administration temporelle, on devra y pourvoir aussitôt...

« XI. Tous immeubles, legs et autres biens, auxquels se rattachent en n'importe quelle manière des charges de messes, leurs fruits et revenus, ne peuvent être grevés en aucune façon, pas même pour peu de temps, de dettes et obligations économiques d'aucune sorte; les sommes reçues pour la célébration des messes manuelles et autres ne peuvent être employées, avant la célébration des messes, en aucune façon et pour aucun motif, ni en totalité ni en partie, et doivent être intégralement conservées. Les Supérieurs et conseillers devront apporter sur ce point une vigilance particulière.

« XII. La défense, depuis longtemps portée par le Saint-Siège, d'aliéner les dots des religieuses, devra être fidèlement observée. Il ne sera donc pas permis d'employer en aucune manière et pour n'importe quelle utilité le capital de ces dots pendant la vie des religieuses ou Sœurs, sous les peines déterminées par le droit. Et l'on devra demander l'autorisation au Saint-Siège si, en raison de très graves circonstances, on jugeait très utile l'aliénation, ne fût-ce que d'une seule dot.

« XIII. Les donations (par les religieux et religieuses), même à titre d'aumônes ou de secours, ne doivent se faire que suivant les conditions prescrites par le Saint-Siège, et dans la mesure prévue par les constitutions, ou légitimement fixée par les chapitres, ou à

leur défaut, par les Supérieurs généraux avec leurs conseils respectifs. »

Outre les peines indéterminées que pourront encourir ceux qui violeront les dispositions de la présente instruction, on rappelle les peines encourues *ipso facto* par ceux qui n'obtiennent pas l'autorisation apostolique, quand celle-ci est requise par le droit; c'est l'excommunication non réservée et la nullité des contrats et aliénations, prévues par l'extravagante *Ambitiosæ*.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DEPUIS L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION

En attendant que nous puissions publier dans les *Annales* un récit plus complet de ce qui s'est accompli sous chacun des Supérieurs généraux, nous donnons ici, pour l'époque contemporaine, la biographie abrégée de chacun d'eux, comme, dans le numéro précédent des *Annales*, nous avons publié la notice biographique des Vicaires généraux qui ont gouverné la Congrégation à l'époque de la Révolution.

C'est en 1827 qu'a fini la période des Vicaires généraux et qu'a repris la série des Supérieurs généraux. C'est donc l'époque qui va de 1827, date de la nomination de M. Dewailly, jusqu'à 1878, date de la mort de M. Eugène Boré, qui va être résumée ici dans les biographies des Supérieurs généraux qui se sont succédé. Nous avons emprunté en grande partie ces biographies aux tomes II et III des *Circulaires des Supérieurs généraux*. (In-4, Paris, 1879 et 1880.)

M. PIERRE-JOSEPH DEWAILLY,

11^e Supérieur général (1827-1828)

M. Pierre-Joseph Dewailly (1) naquit le 25 janvier 1759, à Vacqueriettes, diocèse de Boulogne-sur-Mer, aujourd'hui d'Arras. Il fit ses études à l'Université de Douai,

(1) Nous employons pour son nom l'orthographe de M. Dewailly lui-même.

et entra dans la Congrégation le 6 décembre 1778. La Congrégation de la Mission dirigeait alors un grand nombre de Séminaires et desservait les cures royales, ainsi que la chapelle royale de Versailles. M. Dewailly



PIERRE-JOSEPH DEWAILLY
XI^e SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (1827-1828)

fut attaché d'abord à l'église Saint-Louis de Versailles, aujourd'hui la cathédrale de cette ville; plus tard, il fut employé dans les missions du diocèse d'Amiens, puis il professa la philosophie au Séminaire de Chartres, et la théologie à Saint-Brieuc. Il occupait cette der-

nière place au moment de la Révolution, et quitta la France en 1792, au milieu des scènes de désordre qui éclataient de toutes parts contre les prêtres. M. Dewailly n'échappa qu'avec peine aux fureurs des révolutionnaires, et il conserva toujours la marque d'un coup de sabre qu'il reçut dans ces tristes circonstances. Après avoir passé quelque temps en Allemagne, il rentra en France d'assez bonne heure, invité par Mgr Asseline, évêque d'Arras, qui, toujours occupé, quoique de loin, du bien de son troupeau, renvoya aussi dans son diocèse plusieurs membres de son clergé, afin de soutenir la foi des peuples, et de visiter les campagnes abandonnées. M. Dewailly remplit, pendant plusieurs années, ce ministère, au milieu des circonstances les plus difficiles, et brava plus d'une fois le danger, pour consoler et instruire les fidèles.

Poursuivi et arrêté une fois à Saint-Georges, près Hesdin, il fut précipité dans une cave à coups de crosse de fusil, et y resta enfermé jusqu'à ce qu'il fût délivré par le dévouement des habitants. A l'époque du Consulat, l'évêque d'Arras le nomma à la cure de Saint-Leu.

Les goûts de M. Dewailly le ramenaient à la vie de communauté; il vint, en 1806, à Amiens, où il fut un des directeurs du grand Séminaire et, en 1811, il accepta la place de Supérieur de cette maison. Ce fut par ses soins que l'on rentra dans le local bâti autrefois par notre Congrégation, et qui est un des plus beaux Séminaires de France. Il forma les collèges de Montdidier et de Roye, qui ont rendu tant de services aux familles chrétiennes, et il avait, sous sa direction, une compagnie de Missionnaires qui évangélisaient sans relâche les campagnes. Jouissant de quelque fortune, et, de plus, dépositaire de fonds que la confiance publique mettait entre ses mains, il employait ces ressources à

favoriser de pieuses vocations : le diocèse d'Amiens lui doit plusieurs prêtres qui ont ignoré, jusqu'à la fin de leurs études, quelle était la main qui les soutenait. Il procurait aussi une éducation chrétienne à plusieurs enfants ; il leur faisait apprendre un état, quand il ne trouvait point en eux d'aptitude pour le latin. Les membres moins aisés de sa famille, et le village où il avait été baptisé, se ressentirent de ses libéralités. Ce fut lui qui fit, en partie, les frais de la décoration de l'église de Vacqueriettes, que l'évêque d'Arras érigea dès lors en succursale et où il envoya un curé.

Depuis 1800, comme on l'a vu précédemment, la Congrégation avait été gouvernée par des Vicaires généraux nommés par le Saint-Siège. Les circonstances étant devenues plus favorables et la Congrégation étant rétablie en France sur l'ancien pied, ses membres souhaitaient de se trouver, comme autrefois, réunis sous un même chef. Dans le but de satisfaire des désirs si légitimes, le Pape, de son autorité souveraine, mit M. Dewailly à la tête de la Congrégation. Le Bref de Léon XII qui le nomma Supérieur général est du 16 janvier 1827. Ce Bref fut l'objet, le 1^{er} juillet suivant, d'une ordonnance royale qui en autorisait la publication, et M. Dewailly le notifia à toute la Congrégation par sa Circulaire du 6 juillet 1827. « Après plus de trente ans de révolution, disait-il, on a vu l'œuvre de saint Vincent survivre en France au bouleversement universel. Le peu de Missionnaires qui avaient échappé au glaive de la persécution et qui n'avaient pas succombé sous les fatigues de l'exil, ont pu la relever de ses ruines et lui donner encore une considération qui inspire l'étonnement. Elle a des établissements en assez grand nombre, un Séminaire interne qui offre les plus belles espérances, une maison-mère à laquelle la pieuse munificence d'un roi très chrétien et la libéralité des

fidèles ont donné de grands accroissements. Nous avons pu faire construire une magnifique chapelle, où nous espérons faire, dans peu, la translation du corps de notre bienheureux Père saint Vincent. »

La chapelle dont parle M. Dewailly est la chapelle actuelle, sauf les deux bas-côtés qui ont été ajoutés plus tard.

Il avait fallu, pour construire cette chapelle, faire l'acquisition d'une maison voisine, celle qui porte le numéro 93. Le propriétaire ne voulut la céder qu'au prix de 200 000 francs. Mgr Frayssinous, alors ministre des affaires ecclésiastiques, réunit cette somme; il en obtint un quart de la cassette du roi Charles X, le reste fut pris sur le budget de son ministère ou lui fut accordé par les deux ministres de la marine et des affaires étrangères, en vue des services rendus par la Congrégation ou de ceux qu'elle était destinée à rendre plus tard à la France, dans les missions lointaines et étrangères.

Une fois le terrain acquis, on s'était mis en devoir de commencer les travaux de la chapelle. La première pierre fut posée, le 16 août 1826, par M. Boujard, alors Vicaire général de la Congrégation; et la construction fut poussée avec tant d'activité que, sous le généralat de M. Dewailly, la bénédiction solennelle en fut faite solennellement le 1^{er} novembre 1827, par Mgr de Quélen, archevêque de Paris.

Ces détails sont donnés par M. Etienne, Supérieur général (*Notice sur le rétablissement de la Congrégation de la Mission après la Révolution. Paris, 1870; p. 18*). M. Etienne ajoute, en parlant de Mgr de Quélen : « Ce vénérable pontife, qui devait plus tard rappeler par son affection pour nos deux familles les souvenirs de Mgr de Gondy, l'un de ses prédécesseurs dans la capitale, manifesta en cette circonstance tout ce que son cœur renfermait de dévotion pour saint Vincent et d'amour pour

ses enfants. Après avoir célébré la première messe dans cette nouvelle chapelle, il voulut laisser à notre sacristie, comme témoignage de sa piété et de son affection, l'ornement et l'aube dont il s'était servi au saint sacrifice.

« Bientôt après, il en donna une preuve plus solennelle, qui lui acquit le titre de bienfaiteur et même de restaurateur de notre Compagnie. Cette même année 1827, il y eut à Paris une exposition de l'industrie. Un orfèvre désirait y exposer un travail sortant de ses ateliers, qui attirât l'attention du public. Comme il se proposait un sujet religieux, il s'adressa à Mgr de Quélen, pour qu'il voulût bien lui en indiquer un qui lui permit de faire preuve de son talent. Celui-ci, sachant que nous avions le projet de déposer dans notre chapelle le corps de saint Vincent, avait conçu la pensée de profiter de cette circonstance pour relever la gloire de cet apôtre de la charité qui, pendant trente années de sa vie, avait fait de Paris le théâtre des merveilles de son amour pour les pauvres. Il engagea l'artiste à faire, en argent, une châsse digne de renfermer les restes précieux de ce grand serviteur de Dieu. La pensée du prélat et les indications données à l'artiste furent admirablement exécutées, et ce travail, placé à l'exposition, fut singulièrement apprécié du public. Mgr de Quélen en fit l'acquisition au prix de 70 000 francs, et au nom du diocèse de Paris, pour le donner à notre Congrégation. Cette châsse fut déposée à l'archevêché, en attendant le moment opportun où se ferait la translation du corps de saint Vincent dans notre chapelle. Ce moment opportun se fit attendre trois années. »

M. Dewailly suivait avec attention les œuvres de la Congrégation dans les Missions lointaines. Il écrivait, le 1^{er} janvier 1828 : « Le blocus d'Alger par les Français a obligé les ouvriers de cette mission de quitter cette résidence (juin 1827) et de revenir en France.

Notre Mission d'Amérique nous fait concevoir de flatteuses espérances. Cet établissement paraît devoir devenir un des plus intéressants de la Congrégation. Tout annonce que, dans cette contrée, les Missionnaires peuvent se rendre extrêmement utiles pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dans ce moment, trois de nos séminaristes se disposent à partir au printemps pour cette Mission. L'établissement de notre Congrégation qui souffre le plus dans ce moment, c'est la Mission de Chine. Je la recommande à vos prières; et si quelqu'un parmi vous se sent disposé à se consacrer à ce ministère vraiment apostolique, je le prie de me le faire connaître. Les dépenses des préparatifs et du voyage ne seront point à la charge de la Congrégation; cette Mission a des ressources capables de suffire à tout. »

M. Dewailly réorganisa aussi l'administration générale de la Congrégation. Il écrivait, le 1^{er} janvier 1828 : « Je dois vous informer aussi que le Bref du Souverain Pontife qui m'a nommé Supérieur général, me donnant le pouvoir de choisir moi-même mon admoniteur et mes assistants, après y avoir pensé sérieusement et recommandé instamment cette opération au Seigneur, par l'intercession de saint Vincent de Paul, j'ai fixé définitivement mon choix, et j'ai nommé mon admoniteur M. Augustin Delgorgues; j'ai nommé assistants MM. Dominique Salhorgne, Joseph-Mansuet Boullangier et Pierre Le Go. J'ai nommé M. Jean-Baptiste Etienne, procureur et secrétaire de la Congrégation. Je désirais beaucoup me conformer à l'usage établi par une Assemblée générale, de mettre au nombre de mes assistants un Missionnaire italien. C'est pour cette raison que je n'en ai nommé que trois. Mais les besoins pressants de nos provinces d'Italie ne permettant pas, pour le moment, d'en appeler près de moi un confrère propre à cette place, j'ai résolu d'attendre des circonstances

plus heureuses pour nommer mon quatrième assistant. »

Dans ces conditions, on peut dire que la Congrégation, sortie de la terrible épreuve où l'avait jetée depuis tant d'années la Révolution, était réorganisée et qu'elle reprenait normalement sa marche.

M. Dewailly mourut le samedi 26 octobre 1828, après les alternatives d'une maladie qui n'avait pas paru d'abord aussi grave, et qui a fait éclater sa foi et sa résignation. Pendant sa trop courte administration, il avait dirigé avec sagesse et avec dévouement les deux Communautés des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. « M. Dewailly, dit l'*Ami de la Religion* en annonçant sa mort, marquera d'une manière honorable parmi les plus sages disciples et les plus dignes successeurs de saint Vincent de Paul. »

M. DOMINIQUE SALHORGNE,

12^e Supérieur général (1829-1835)

M. Dominique Salhorgne naquit à Toul, en 1756, d'une famille honnête et religieuse; à seize ans, il avait déjà achevé le cours de ses humanités, et c'est à cet âge qu'il se présenta à Saint-Lazare; il y fut reçu le 27 octobre 1772 et y fit les vœux le 28 octobre 1775, n'ayant pas encore dix-neuf ans accomplis.

On n'avait pas tardé à reconnaître en lui un sujet de grande espérance : aussi, dès qu'il eut terminé son cours de théologie, et quoiqu'il ne fût encore que minoré, on l'employa dans l'enseignement. Il fut d'abord envoyé au Séminaire de Chartres pour y professer la philosophie; c'est lui-même qui nous a conservé ce souvenir dans une lettre qu'il écrivit d'Amiens, en 1832. Il fut ordonné sous-diacre dans cette ville de Chartres, en 1779, et prêtre, avec les dispenses nécessaires, en 1780.

La suite de sa vie confirma ces débuts. En 1785 et 1786, il occupa une chaire de théologie, à Heidelberg, dans un établissement dépendant de l'Université de cette ville. Les trois années suivantes, il professa la



M. DOMINIQUE SALHORGNE
XII^e SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

théologie au Séminaire de Saintes et, malgré son âge peu avancé, il y fut regardé comme un homme fort instruit dans les matières ecclésiastiques et comme un modèle du clergé par sa vie grave et retirée.

La Révolution survint et l'obligea à quitter la France.

Tout ce que sa modestie et sa réserve à parler de lui-même nous ont laissé savoir, c'est qu'il s'exila en Allemagne, que l'Université d'Heidelberg lui délivra un certificat des plus flatteurs pour les deux années qu'il avait professé dans son sein, et qu'il put se livrer à l'étude et à l'enseignement, surtout en Saxe, où il passa la plus grande partie de son exil.

Après le Concordat de 1802, il rentra en France et se fixa dans le diocèse de Nancy et Toul, où il exerça le ministère ecclésiastique jusqu'en 1809. Mgr de Barral, archevêque de Tours, l'ayant alors appelé pour restaurer son grand Séminaire, M. Salhorgne y professa la théologie jusqu'en 1821 avec un constant succès. Mgr de Barral lui avait fait accepter un canonicat, mais n'avait pu le déterminer à prendre la direction de son Séminaire; le successeur de Mgr de Barral voulut, à plusieurs reprises, le nommer vicaire général titulaire, mais l'espoir de voir la Congrégation se rétablir engagea M. Salhorgne à n'accepter que les pouvoirs de grand-vicaire honoraire, pour se tenir plus libre à l'égard du diocèse.

C'est qu'en effet, à travers toutes les péripéties de son existence, M. Salhorgne n'avait pas oublié la Congrégation de la Mission, à laquelle il avait voué sa vie : dans ses diverses positions, il en avait de son mieux conservé l'habit et le règlement de vie; dès qu'il le put, il se mit en relations avec les Vicaires généraux de la Congrégation. Quand, en 1827, un Bref de Léon XII vint rendre à la Congrégation son unité et sa vie par la nomination d'un Supérieur général, M. Salhorgne s'empressa de se démettre de son canonicat et de solliciter la grâce de se réunir à ses confrères. Ni son âge et ses infirmités, ni l'estime et l'affection de l'archevêque de Tours, ni son attachement pour ses nombreux amis ou pour les œuvres qu'il dirigeait, rien ne put le retenir, et, au mois d'août 1827, ce vénérable vieillard appor-

tait à la maison-mère l'édification de sa régularité exemplaire et de ses vertus consommées.

Quelque temps après, M. Dewailly, qui était autorisé par le Bref du Souverain Pontife à former lui-même son conseil, nomma M. Salhorgne premier assistant et directeur général des Filles de la Charité; celui-ci n'accepta que par obéissance, et l'année suivante, M. Dewailly ayant succombé à une maladie violente, le 23 octobre 1828, il dut encore se résigner à exercer les fonctions de Vicaire général de la Congrégation. Il eut, en cette qualité, à présider, au mois de mai 1829, la première assemblée générale qui se fût réunie depuis celle de 1788 et, malgré toutes ses supplications, il fut élu Supérieur général.

Nonobstant son grand âge et ses infirmités, il voulut se montrer toujours le rigide observateur de la règle, répondant à toutes les instances de ses confrères : « Non; il faut que le Supérieur y soit; sinon je n'ai plus que mon autorité pour commander, et elle est insuffisante en communauté sans l'exemple. »

Son court généralat fut marqué par des événements importants.

Quelques mois seulement après la mort de M. Dewailly, M. Salhorgne vit la Congrégation mêlée aux dangers d'une furieuse tempête. Un parti politique d'alors, dit « le parti libéral » attaqua avec violence une congrégation de missionnaires dits « Missionnaires de France », fondée par l'abbé Rauzan : ces missionnaires eurent la malheureuse idée de mêler la politique à la religion, dans leurs cantiques aussi bien que dans leurs exhortations; de sorte que le parti libéral les considérait comme des instruments employés par le gouvernement pour agir, dans ses intérêts, sur l'esprit des populations. Une pétition fut adressée à la Chambre des députés, dans le but de faire considérer cette Con-

grégation comme n'existant pas légalement, et, par suite, de mettre fin à ses prédications. L'auteur de la pétition crut que la Congrégation de la Mission partageait le même esprit et avait le même but, et, par conséquent, il voulait qu'elle eût le même sort. Or, le parti libéral était parvenu à arracher au roi les ordonnances du 16 juin 1828, qui eurent pour résultat la suppression des établissements des Jésuites en France. Ce parti espérait obtenir le même succès contre les Missionnaires de France et contre les prêtres de la Mission. Heureusement, il y avait à la Chambre un député fort influent, M. le comte de Laborde; il avait voyagé en Orient et, à son retour, avait, dans un rapport à l'Institut, parlé avec beaucoup d'éloge des Lazaristes qu'il rencontra et de leurs œuvres en Orient. Il voulut bien redire à la tribune de la Chambre des députés (7 mars 1829) ce qu'il avait dit à l'Académie, et la Congrégation fondée par saint Vincent de Paul fut mise hors de cause dans les conclusions de ce retentissant et pénible débat.

Le 25 avril 1830, la translation solennelle des restes de saint Vincent de Paul fut le sujet d'une grande joie. Une procession grandiose, partie de Notre-Dame de Paris, transporta les reliques de saint Vincent à la chapelle des Missionnaires, rue de Sèvres. Quelques jours plus tard (le 28 avril), le roi Charles X vint lui-même visiter cette chapelle et prier devant ces reliques. Il adressa des paroles très bienveillantes à l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, qui l'avait reçu, et au Supérieur général, M. Salhorgne.

A la suite d'Ordonnances de Charles X, datées du 26 juillet 1830, dont la première supprimait la liberté de la presse, une révolution éclata les 27, 28 et 29 juillet. Elle renversa du trône Charles X et y plaça, quelques jours après, Louis-Philippe. Des attaques

eurent lieu contre le clergé et les églises, et cette situation violente dura jusque vers le milieu de 1832. On jugea opportun d'enlever de Paris le corps de saint Vincent, et la relique fut transportée à Roye, en Picardie, où la Congrégation avait un collège.

Le 15 février 1831 eut lieu le pillage de l'archevêché de Paris. La gravité des circonstances poussa les assistants à presser M. Salhorgne de quitter la capitale; cédant à leurs instances, il alla résider au grand Séminaire d'Amiens et ne rentra à Paris que le 23 mai 1832. Environ deux ans après, les reliques de saint Vincent furent replacées dans la châsse, sur l'autel de la chapelle de la rue de Sèvres, à Paris.

Pendant l'année 1834, M. Salhorgne commença à parler de sa démission, et, malgré toutes les instances de ses confrères, il transforma en Assemblée générale l'assemblée sexennale de 1835. Il la convoqua pour le 15 août. Sa démission fut acceptée. Néanmoins, ses infirmités ne firent que s'accroître et, après plusieurs mois de souffrances continuelles et souvent très aiguës, qu'il supporta avec patience et résignation, il rendit son âme à Dieu, le 25 mai 1836, âgé de quatre-vingts ans; il avait plus de soixante-trois ans de vocation et avait été Supérieur général six ans et trois mois.

M. JEAN-BAPTISTE NOZO,

13^e Supérieur général (1835-1842),

M. Jean-Baptiste Nozo, né le 4 janvier 1796, à Ablaincourt, diocèse d'Amiens, fut reçu dans la Congrégation le 17 mai 1820, et fit les vœux le 9 juin 1822.

Placé d'abord au grand Séminaire de Saint-Flour, en 1822 et 1823, il en fut tiré vers la fin de la deuxième année pour être employé à celui de Cahors. Dans l'une

et dans l'autre maison, il édifia beaucoup, par sa régularité et sa piété.

Au bout de quatre ans, il fut appelé à Paris pour être directeur du Séminaire interne.



M. JEAN-BAPTISTE NOZO
XIII^e SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (1835-1842)

Durant la révolution de 1830, il resta à son poste, quoique la plupart des séminaristes et des étudiants eussent été renvoyés.

En 1831, le choléra sévissant cruellement à Paris, on établit dans notre maison une salle de cholériques, où

M. Nozo put donner libre cours à son zèle et à sa charité en soignant spirituellement les malades. Il en fut aussi lui-même gravement atteint; mais il échappa au danger. A la fin de 1831, ou au commencement de 1832, il fut placé au grand Séminaire de Châlons, dont on le nomma Supérieur, et puis visiteur de la province de France.

C'est en cette dernière qualité qu'en 1835 il assista à l'Assemblée générale qui le nomma Supérieur général.

A la suite de difficultés domestiques et d'embarras, comme s'exprime M. Poussou, dans lesquels la Congrégation se trouva engagée et qui reçurent une fâcheuse publicité, le 2 août 1842, M. Nozo donna sa démission du généralat entre les mains de Grégoire XVI; et M. Marc-Antoine Poussou, qui avait déjà été nommé et approuvé dans la charge de Vicaire général par l'assemblée sexennale, tenue en 1841, fut confirmé dans cette fonction par Sa Sainteté, pour gouverner les deux familles de saint Vincent jusqu'à la convocation d'une nouvelle assemblée générale. Cette assemblée, qui se réunit le 1^{er} août 1843, nomma pour Supérieur général M. Jean-Baptiste Etienne.

M. Nozo mourut le 24 juin 1868.

M. JEAN-BAPTISTE ETIENNE,

14^e Supérieur général (1843-1874)

M. Jean-Baptiste Etienne naquit à Longeville-les-Metz, le 10 août 1801, d'une famille très chrétienne. Par une remarquable coïncidence, il reçut le baptême des mains d'un prêtre de la Mission (1).

Son père, Charles Etienne, qui ne voulait confier ses enfants qu'à des maîtres chrétiens, le fit entrer au petit

(1) M. Jacques-Philippe Morel, qui avait appartenu à la Mission de Metz avant la Révolution, et était alors curé de Sainte-Ruffine.

Séminaire, au moment où Louis, son frère aîné, venait de le quitter pour commencer ses études ecclésiastiques. Mais en 1817, devenu chef de famille par la mort de



M. JEAN-BAPTISTE ÉTIENNE
XIV^e SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (1843-1874)

son père, Louis vint prendre la direction de la maison, et Jean-Baptiste alla le remplacer au grand Séminaire.

D'une santé fort délicate, il était quelquefois obligé

d'aller à l'hôpital, où les Filles de la Charité donnaient leurs soins aux séminaristes malades. C'est là qu'il apprit à connaître saint Vincent de Paul, dont les Sœurs lui firent lire la vie écrite par Collet. Cette lecture le remplit d'admiration pour saint Vincent et lui donna la pensée de devenir son enfant. L'année suivante, (octobre 1820), sa détermination était prise, et il arrivait à Paris, âgé de dix-neuf ans, désireux de se donner à une congrégation qui sortait à peine de ses ruines, et dont il devait devenir le restaurateur.

Les Missionnaires, dispersés par la tourmente révolutionnaire, commençaient à se réunir, mais en bien petit nombre; et c'est à peine s'ils avaient alors en France trois ou quatre maisons. Celle qui servait de maison-mère, affectée par le gouvernement à la Congrégation, en 1817, offrait à peine un modeste logement pour douze personnes.

C'est à ces humbles commencements du nouveau Saint-Lazare qu'assista M. Etienne, formé aux vertus sacerdotales et religieuses par le vénérable M. Le Go, alors directeur du Séminaire interne. Faisant concevoir à tous pour l'avenir de la Compagnie les plus belles espérances, il fut admis aux vœux qu'il prononça le 18 octobre 1822, dans la chapelle des Filles de la Charité, et reçut la prêtrise trois ans après, le 24 septembre 1825.

La confiance qu'inspirait sa précoce sagesse le fit appliquer aussitôt à la direction des Filles de la Charité. Bientôt, il eut à remplir en même temps les fonctions de secrétaire et de procureur de la Congrégation, il rendit dès lors les plus grands services dans la Compagnie, et rien ne se fit depuis sans qu'il y prît une part active et efficace.

Les ravages que fit à Paris le choléra de 1831 lui donnèrent l'occasion de faire son apprentissage des œuvres

de charité, auxquelles il devait donner plus tard une si heureuse extension. Mgr de Quélen, ouvrant des asiles aux enfants que le fléau avait rendus orphelins, fut en effet heureux de trouver en lui un zélé coopérateur.

Ainsi mis en rapport par sa position avec les personnes du dehors, il fut bientôt apprécié de tous; et lorsque, après les premières victoires de la France en Afrique, on demanda, pour organiser le culte en ce pays, un membre de la Congrégation des Lazaristes, c'est sur M. Etienne que le gouvernement jeta les yeux; il fut proposé pour être vicaire apostolique de l'Algérie. Mais le Saint-Siège et le gouvernement français durent prendre d'autres arrangements, et la Congrégation conserva M. Etienne.

Quelques années après, des honneurs d'un autre genre, qui vinrent le chercher dans sa retraite, ne purent le séduire. La reine Marie-Amélie voulait le donner comme précepteur à son petit-fils, le comte de Paris; mais M. Etienne, faisant observer à la reine qu'il était entré dans la famille de saint Vincent pour se donner à des œuvres plus modestes, tout en la remerciant de ce témoignage de haute confiance, la supplia de le laisser à ses humbles occupations.

Sur ces entrefaites, de graves difficultés ayant été soulevées pour la convocation d'une Assemblée générale, le conseil dut envoyer à Rome deux députés chargés de traiter avec la Sacrée-Congrégation des Réguliers; et M. l'Internonce voulut que l'un des deux députés fût M. Etienne qui, accompagné de M. Aladel, partit pour Rome au mois de janvier 1843. Son habitude des affaires, sa sagesse et sa perspicacité hâtèrent le succès de la négociation, et bientôt toutes les difficultés furent aplanies. Les deux Missionnaires étaient de retour à Paris le 18 mars, et le lendemain, 19, fête de saint Joseph, portaient les lettres de convocation pour

l'Assemblée générale dans laquelle M. Jean-Baptiste Etienne fut élu Supérieur général (4 août 1843).

Cette élection, accueillie partout avec bonheur, fut le présage de jours meilleurs pour la famille religieuse de saint Vincent de Paul qui, depuis près d'un demi-siècle, avait eu à traverser toutes sortes d'épreuves.

Ces espérances ne tardèrent pas à se réaliser.

Peu à peu, sous son habile et paternelle administration, la Compagnie se vit renaître, et l'extension qu'elle prit dès lors fut si grande et si rapide qu'on a pu dire de M. Etienne qu'il fut le second fondateur de la Congrégation de la Mission.

Ce généralat, le plus long jusqu'alors et le plus fécond que l'on ait vu depuis saint Vincent de Paul, fut marqué surtout par une grande extension des œuvres des Missionnaires et des Filles de la Charité. Avant lui, et dans les deux siècles précédents, la Congrégation de la Mission avait eu des œuvres importantes : en France, des Séminaires nombreux et des paroisses comme celles de Versailles et le service de l'église des Invalides à Paris; à l'étranger, les Missions de Madagascar et d'Algérie. Presque tout avait péri lors de la Révolution. Mais, sous le généralat de M. Etienne, la Congrégation eut des établissements non moins honorables et non moins aptes à procurer le bien de l'Eglise : Séminaires diocésains, missions soit en France, soit dans les autres pays d'Europe : Italie, Espagne, Pologne, Irlande, Prusse, Autriche. Il en fut de même en Asie avec les Missions de Chine qui, M. Etienne le constate, continuèrent bientôt quatre Provinces, et les Missions du Levant et de la Perse. En Afrique, les œuvres de Barbarie furent reprises sur un plan plus fécond en Algérie; l'Egypte et l'Abyssinie virent de dévoués Missionnaires. Un monde d'œuvres se développa pour les Missionnaires et pour les Filles de la Charité dans l'Amé-

rique du Nord, aux Etats-Unis et au Mexique; et, de même, dans l'Amérique du Sud, par l'envoi de prêtres de la Mission et de Sœurs au Brésil, au Pérou, au Chili, à l'Equateur, dans l'Argentine, etc.

En 1843, quand M. Etienne fut élu Supérieur général, le nombre de nos maisons, en France et en Algérie, était de 14, avec un personnel de 166 Missionnaires, et, au mois de mars 1874, lorsque Dieu rappela son serviteur pour le récompenser, on y comptait 69 maisons et 660 Missionnaires. Quant aux maisons fondées hors de France durant son généralat, elles s'élèvent au nombre de 98.

M. Etienne succomba le 12 mars 1874, regretté de tous, dans la soixante-treizième année de son âge et la cinquante-quatrième de sa vocation, après avoir gouverné la Compagnie pendant près de trente et un ans.

M. EUGÈNE BORÉ,

15^e Supérieur général (1874-1878)

Le 15 août 1809, Eugène Boré naissait à Angers, de parents chrétiens, qui occupaient dans cette ville une honorable position. Trois ans après, restée veuve avec cinq enfants, dont Eugène était le troisième, sa pieuse mère se consacrait tout entière à l'éducation de sa jeune famille. La piété, les talents remarquables d'Eugène furent une de ses consolations. En octobre 1826, il vint à Paris pour faire sa rhétorique au collège Stanislas. Il passa en philosophie et, à l'âge de dix-huit ans, il obtint au concours général le prix d'honneur. Il fit son cours de droit et bientôt, sans négliger les autres travaux, il se livra à l'étude des langues.

Il entra alors en relations avec M. de Lamennais et devint un de ses disciples de prédilection. Pendant plusieurs années, il passa ses vacances à la Chesnaie, rece-

vant avec joie et docilité la direction du maître qui, soit dans ses fréquents séjours à Paris, soit dans sa correspondance, continua à donner à « son Eugène bien-aimé », comme il s'exprimait, les conseils d'une sagesse et d'une piété qui ne permettaient point de prévoir sa trop lamentable chute. Aussi, alors que l'illustre pléiade qui l'entourait se fut douloureusement retirée, Eugène lui resta encore fidèle, car il ne pouvait croire à l'égarément de celui qui lui apparaissait si grand par le génie et le dévouement à l'Eglise. Ce n'est qu'en 1851 qu'il cessa d'espérer le retour de ce grand génie égaré.

Les persévérantes études d'Eugène Boré le mirent en relief. En 1833, il est reçu membre de la Société asiatique de Paris; bientôt M. Guizot le nomme professeur suppléant du cours d'arménien. Les articles qu'il publie dans le *Journal asiatique* lui procurent une véritable illustration.

En 1835, chargé d'une mission littéraire à Venise, il profite de son séjour au couvent des Méchitaristes pour se livrer à des recherches scientifiques qui, publiées, sont fort appréciées du monde savant.

En 1837, il quitte la France, séjourne à Vienne pour faire diverses recherches scientifiques, s'embarque à Trieste, arrive à Constantinople, et s'installe dans une famille arménienne pour se perfectionner dans l'étude et la pratique de la langue des contrées qu'il va parcourir. Six mois après, accompagné de M. Scaffi, Missionnaire Lazariste de Constantinople, il part pour Erzeroum, ville principale de l'Arménie, d'où il envoie plusieurs rapports à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A Tauris, il continue ses travaux, rédige des mémoires, ouvre une école qu'il dirige lui-même avec un tel succès que le schah de Perse lui adresse un firman pour le remercier et le féliciter. Il envoyait à ses amis de France de nombreuses lettres, qui furent publiées

sous le titre de *Correspondance d'un voyageur en Orient*. Il désirait vivement voir les Missionnaires Lazaristes s'établir en Perse. Une lettre de M. Etienne, du



M. EUGÈNE BORÉ
XV^e SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (1874-1878)

14 avril 1841, lui annonça que ses vœux étaient exaucés : MM. Darnis et Cluzel étaient envoyés pour fonder la Mission de Perse.

A la même époque, en reconnaissance des nombreux mémoires envoyés à l'Académie des inscriptions et belles-

lettres, et des services rendus à l'ambassade, sur la proposition de M. Guizot, le gouvernement français nommait M. Boré chevalier de la Légion d'honneur, tandis que, d'autre part, la Propagande lui envoyait une lettre de remerciements et de félicitations pour le bien qu'il opérait en ces lointaines contrées; bientôt même, le 5 avril 1842, le Souverain Pontife Grégoire XVI le nommait chevalier de la Milice dorée.

Après un voyage en France et à Rome, M. Boré était de retour à Constantinople, en juillet 1843; il établit sa résidence d'abord à Saint-Benoît, puis à Bébeck, s'occupant de diverses publications en langues turque et arménienne, qui sont en même temps des œuvres de propagande religieuse.

Les plus graves esprits étaient depuis longtemps préoccupés de l'importante question des lieux saints. Partout on dénonçait les empiétements de la Russie. Une nouvelle mission fut confiée à M. Boré par le gouvernement français, et il partit pour Jérusalem, sur la fin de 1847. Les mémoires qu'il adressa au ministère, ses diverses publications, et notamment sa *Question des Lieux saints* firent connaître la vérité dans tout son jour.

Depuis dix années, M. Boré menait au milieu des Missionnaires de Constantinople une vie si exemplaire que plusieurs fois le bruit avait couru de son entrée dans l'état ecclésiastique; le *Moniteur* l'avait même annoncée en 1846.

Sur sa demande, le 28 janvier 1849, il fut admis dans la famille de saint Vincent, et le dimanche de Quasimodo, 7 avril 1850, il fut ordonné prêtre. Peu de jours après son ordination M. Boré quittait Constantinople pour se rendre à Paris et, le 8 juin, il entrait au Séminaire interne, donnant à ses jeunes confrères d'admirables exemples de simplicité et d'humilité. Le 29 jan-

vier 1851, il faisait les vœux. Quelques jours après, il partait pour l'Algérie, accompagnant M. Etienne qui s'y rendait pour visiter les maisons de la Mission et celles des Filles de la Charité. En mai 1851, de retour à Constantinople, il prend la direction du collège de Bébeck, et, le 6 septembre, il est nommé Visiteur de la province. Pendant quinze années, il consacre tous ses soins au collège dont il est le Supérieur, aux intérêts de la province.

En octobre 1866, il est nommé secrétaire général de la Congrégation de la Mission, à Paris, et, en même temps, il est chargé de la direction de quelques maisons de Filles de la Charité. Il se donne tout entier à ces nouvelles occupations, consacrant aux langues orientales ses moments de loisir.

Le 12 mars 1874, nous l'avons dit, était mort M. Jean-Baptiste Etienne. Le 11 septembre suivant, l'Assemblée générale nomma M. Boré Supérieur général. Accueillie avec bonheur par les deux familles de saint Vincent, cette élection fut aussi applaudie au dehors, à raison du renom qu'avaient fait au nouveau Supérieur ses talents, ses œuvres en Orient et ses vertus.

M. Boré s'adonna à ses nouvelles fonctions avec cette haute conscience et ce dévouement absolu qu'il apportait à tout ce qui lui était confié. Il ne devait occuper le poste où il avait été placé que quatre années. Pendant ce court généralat, il visita diverses provinces de la Congrégation, afin de se rendre compte par lui-même de leurs œuvres; il fit publier deux recueils importants pour l'utilité générale de la Congrégation, la Collection des Actes du Saint-Siège en faveur de la Congrégation de la Mission et la série des *Circulaires des Supérieurs généraux depuis l'origine de la Compagnie*, dont le premier volume parut en 1877.

Mais, alors qu'une santé florissante que n'éprouvait

pas la fatigue de fréquents voyages semblait présager un long généralat, tout à coup, le 1^{er} mai 1878, M. Boré se sentit gravement atteint. Les médecins, appelés en hâte, lui prodiguèrent les soins les plus empressés. Mais tout fut inutile; l'heure de la récompense était arrivée et, le vendredi 3 mai, à dix heures et demie du soir, M. Boré rendit son âme à Dieu.

Il avait nommé, pour gouverner la Compagnie jusqu'à la prochaine Assemblée générale, M. Antoine Fiat, lequel fut lui-même nommé par cette Assemblée Supérieur général, le 4 septembre 1878.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA CHARITÉ

XVI. — SOUS M. ANTOINE FIAT

(*Suite.*)

1902. Nardo (Italie, prov. de Lecce), Orphelinat.
Olkusz (Pologne russe), Hôpital Saint-Blaise.
Pecs ou Funfkirchen (Hongrie), Ecole Sainte-Marie, Internat.
Puente del Arzobispo (Espagne, Tolède), H. et Ec.
Ragusa supérieure (Italie, Syracuse), Collège.
Rouen (Seine-Inférieure), Hôpital.
Rugles (Eure), Hôpital.
San-Andrés de Linares (Espagne, Oviedo), Ec.
San Gervasio (Italie, Brescia), Asile.
San Giovanni Bianco (Italie, Bergamo), Asile.
San Pellegrino (Italie, Bergamo), Asile.
Santa Cruz de Teneriffe (Canaries), Ecole.
Santander (Colombie), Ecole.
Santiago (Espagne), Collège.
Sessa Aurunca (Italie), Hôpital Saint-Roch.
Sevilla (Espagne), Ecole, Asile Barrio de Triana.
Skierniewice (Pologne russe), Hôpital Saint-Stanislas.

Sobremazas (Espagne, Santander, par Solares), Ecole.
Sodupe (Espagne, Biscaye), Ecole.
Susteren (Hollande), M. C.
Szegvar (Csongrad, Hongrie), M. C.
Tavel, près Fribourg (Suisse), Orphelinat.
Todi (Italie, Ombrie), Orphelinat.
Venaria reale (Italie, Torino), Infirmerie militaire.
Vienne-Ottakring Kaiser Jubiläums-Kinderspital (Autriche).
Villafranca (Espagne, Guipuzcoa), Bienfaisance.
Yao-tcheou (Chine).

1903. Adelsberg près Laibach (Autriche), Hôpital.
Aranda de Duero (Espagne, Castille), Collège de la Vera-Cruz.
Arronis (Espagne, Navarra), Hôpital et Ecole.
Aversa (Italie), Orphelinat Annunziata.
Avila (Espagne), Asile Conception.
Baeza (Espagne, Cordoba), Ec.
Bambois-les-Fossés, près Namur (Belgique), M. C.
Belfenyer, par Tenke (Bihar-Megyé, Hongrie), M. C.,
Bertrich (Allemagne), M. C.
Birmingham (Etats-Unis, Alabama), Orphelinat.
Blandain (Belgique), M. C.
Blandain (Belgique), Œuvre des Religieuses expulsées.
Bosost (Espagne, Lérida), Hospice San José.
Boussie-les-Mons (Belgique), M. C.
Cartago (Costa Rica), Hôpital.
Casale Monferrato (Italie), Asile Saint-Vincent.
Chiva (Espagne), Ecole.
Constantinople, Hospice d'enfants, œuvre autrichienne.
Czeladz (Pologne russe), Hôpital.
Darmstadt (Prusse rhénane), Hôpital.
Dosimo par Cremona (Italie), Ouvroir Saint-Joseph.
Edimbourg (Grande-Bretagne), Orphelinat S. Vincents' home.
Estaimbourg, par Néchin (Belgique), Saint-Charles.
Flores (République Argentine), Hôpital.
Froyennes (Belgique), M. C.
Galdo (Espagne, Lugo), Ecole.
Gijon (Espagne), Asilo del Patronato.

- Guanabacoa (Cuba), Collège.
Guimes (Espagne), Collège la Virgen.
Herstal (Belgique), M. C. Notre-Dame.
Herstal (Belgique), M. C. Saint-Lambert.
Jambes-lez-Namur (Belgique), M. C., rue du Bord-du-Rivage, 8.
Jauja (Pérou), Hôpital.
La Carolina (Espagne, Jaen), Collège.
La Farga Ribas, par Ripol (Espagne, Catalogne), Hôpital.
La Maddalena (Italie, Sardaigne), Asile Saint-Vincent.
Matera (Italie, Basilicata), Ecole.
Micchon (Pologne russe), Hôpital.
Mollendo (Pérou), Hôpital del Carmen.
Momignies (Belgique), Hospice.
Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), Hospice Sainte-Marie.
Morrovalle (Italie, Marche), Hôpital.
Mundt, près Titz (Prusse rhénane), Kreis Julich.
Murcia (Espagne), Asile Concepcion.
Nottingham (Angleterre), Orphelinat.
Oberndorf (Autriche), Asile.
Pescia (Italie, Lucca), Hôpital.
Puiczhély (Tolna, Hongrie), Ecole.
Polanco (Espagne, Santander), Collège.
Pontasserchio (Italie, Toscane), Asile.
Ponte Lambro (Italie, lac Majeur), Filature.
Quiévrain (Belgique), M. C.
Rio Sucio (Colombie), Ecole.
Rochetta Tanaro (Italie, Piémont), Ouvroir Sainte-Famille.
San Sebastian (Espagne), Ecole Sainte-Famille.
San Sebastian (Espagne), Casatormo, Inclusa.
Sansevero (Italie, Capitanata), Invalides.
Séville (Espagne), Ecole et Asile.
Séville (Espagne), Collège San José.
Sherman (Etats-Unis, Texas), Sanatorium.
Straning, p. Eggenburg (Autriche), Asile.
Tarrasa (Espagne, Catalogne), Asile Busquato de San Vicente.
Torre Annunziata (Italie), Hôpital.

- Totzenbach, près Kirchstetten, succursale de Vienne, Incurables.
- Tricarico (Italie), Maison du Sacré-Cœur, Hôpital.
- Turka, près Chyrow, par Léopol, Hôpital.
- Valencia (Espagne), Hôpital Santa-Ana.
- Varsovie (Pologne russe), Hygiène d'enfants.
- Vidiana (Espagne, Guipuzcoa), Ecole.
- Vienne (Autriche), Protection de l'enfance, Wienstrasse, 34.
- Vigo (Espagne), Asile del Nino Jesus.
- Villabona (Espagne, Guipuzcoa), Casa central de Expositos, Hôpital.
- Villa de Chiva (Espagne, Valence), Asile.
- Washington (Etats-Unis, D. C.), Asile militaire.
- Wildbad Gastein, près Salzbourg, Hospice, Ouvroir.
1904. Abranche (Brésil, Parana), Ecole.
- Almaden (Espagne, Ciudad Real), Hôpital.
- Aversa (Italie, Caserta), Aliénés, la Maddalena.
- Baltimore (E.-U., Md.), Ecole Saint-Jean, Garçons.
- Barcelone (Espagne), prison d'hommes.
- Beyrouth (Syrie), Maison de l'Imm. Conc., paroisse Saint-Michel.
- Bruges (Belgique), M. C.
- Buzet près Nivelles (Obain-Buzet, Belgique), Maison Saint-Vincent.
- Cadix (Espagne), Maison de la Sainte-Famille.
- Campanha (Brésil), Hôpital.
- Carden (Prusse rhénane), Orphelinat.
- Castelfidardo (Italie, Marche), Orphelinat.
- Castelfranco (Italie, Emilia), Hôpital.
- Cerrito (Colombie), Hôpital Saint-Raphael, Ecole.
- Circassia (Colombie), Ecole Saint-Joseph.
- Damas (Syrie), Hôpital Saint-Louis.
- Dison-Verviers (Belgique), Patronage Saint-Joseph.
- Djoulfâ-Ispahan (Perse), M. C., E.
- Elseneur (Danemark), Dispensaire Sainte-Marie.
- Gabia-la-Grande (Espagne, Granada), Asile de Ancianos.
- Guayaquil (Equateur), Hôpital général.
- Helsingor. Voy. *Elseneur*, ci-dessus.
- Hensies par Quiévrain (Belgique), M. C.

- Ibarra (Equateur), Ecole.
Ispahan. Voy. *Djoufja* ci-dessus.
Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire), Hospice.
Ingelmunster (Belgique), Maison de l'Imm. Conc.
Kirchstetten (Vienne) Autriche.
Kullstedt (Prusse rhénane), Hôpital.
Larraga (Espagne, Navarra), Hôpital et Ecole.
Le Venezie (Italie, Emilia), Asile.
Louvain (Belgique), Maison de retraite, Sœurs.
Lucignano (Italie, Toscane), Conservatorio Saint-François.
Madrid (Espagne), Maria Immaculata, Maison centrale française.
Madrid (Espagne), Maison d'accueil et de placement.
Madrid (Espagne), Hôpital des contagieux.
Manille Ermita (Philippines), Ecole catholique.
Mollendo (Pérou), Asile Saint-Joseph.
Naples (Italie), Hospice municipal.
Naples (Italie), Institution orthopédique, près la Maison Centrale.
Obaix-Buzet (Belgique). Voy. *Buzet* ci-dessus.
Olzai (Italie, Pouille), Asile et classes.
Orcq-les-Tournai (Belgique), M. C.
Palerme (Sicile), Maison de Santé.
Palerme (Sicile), Sanatorium chirurgical.
Parede près Lisbonne (Portugal), Sanatorium.
Pereira (Colombie), Ecole.
Pesaro (Italie, Marche), Ouvroir Providence.
Rimini (Italie, Romagne), Ecole Saint-Vincent.
Saragoza (Espagne, Aragon), Maison de refuge.
Sassari (Sardaigne), Aliénés.
Seraing (Belgique), Maison Saint-Joseph, Les Communaux.
Serro (Brésil, Minas Geraes), Hôpital.
Séville (Espagne), Fourneaux.
Skalat (Pologne, Autriche), Hôpital.
Sorinnes près Dinant (Belgique), Maison du Sacré-Cœur.
Speicher, près Trèves (Allemagne), M. C. Saint-Vincent.
Tauris (Perse), M. C.
Thiméon-les-Gosselies (Belgique, Hainaut), Hospice.

- Tunis (Afrique), Fourneau.
Viareggio (Italie, Toscane), Etablissement marin.
Waco (E.-U., Texas), Hospice Providence.
Wulveringhem (Belgique), Maison Saint-Joseph.
1905. Alcira (Espagne, Valencia), M. C.
Alboraya (Espagne, Valencia), Ecole.
Bourstcheid près Aix-la-Chapelle (Prusse rhénane),
M. C.
Bridgeport (E.-U., Connecticut), Hospice.
Le Caire (Egypte), M. C.
Le Caire (Egypte), Orphelinat.
Casalborgone (Piémont), Maison de retraite, Soeurs.
Castelferretti (Italie, Marche), Asile.
Castelfidardo (Italie, Marche), Orphelinat.
Cerrito (Colombie), Hospice et Ecole.
Chiaravalle (Italie, Marche), Ecole.
Chiasso (Suisse, Tessin), Œuvre des émigrés.
Clapham Park près Londres, Altenburg Garden, 69,
M. C.
Cordola (Espagne), Fourneau économique.
Damas (Syrie), Hospice Saint-Louis.
Dundee (Ecosse), 51, Overgate, M. C.
Erpion (Belgique), M. C.
Gênes (Italie, Ligurie), Crèche *Sinite Parvulos*.
Ingelmunster (Belgique), M. C.
Jerez (Espagne, Cadix), Fourneau économique.
Lanzica (Pologne russe), Hôpital.
Luarca (Espagne, Oviedo), Collège.
Lusciano (Italie), succursale d'Aversa, aliénés.
Maciejovica (Pologne russe), Hôpital Sainte-Cons-
tance.
Madrid (Espagne), Asilo.
Mazarron (Espagne, Murcia), Fourneau.
Mayaguez (Porto-Rico), Ecole.
Maynooth (Irlande), Infirmerie.
Moraco, Institut ophtalmique.
Naples, Convalescence des *Pellegrini*, via *San Raf-
faele*, 20.
Navarrenx (France, Basses-Pyrénées), Hôpital.
Paris, Clinique Saint-Raphael.
Pieve di Cento (Italie, Ferrara), Ricovero.

- Pilis-Csaba (Hongrie, Pest), Maison centrale des Sœurs.
Portolongone (Italie, Ile d'Elbe), Asile.
Pugliola (Italie, Ligurie), Asile.
Quiévrain (Belgique), rue de la Station, 14, M. C.
Raspay (Espagne, Alicante), Asilo.
Rawa (Pologne russe), Hôpital Saint-Esprit.
Rome, Crèche Saint-Antoine.
Sabadell (Espagne, Barcelone), Hôpital, Ecole.
Spezia (Italie, Genova), Enfants abandonnés.
Spittel (Lorraine), M. C.
Tambo (le) (Colombie), Ecole.
Tomasgow (Pologne russe), Asile aux blessés.
Tiesi (Sardaigne, prov. de Sassari), Asile.
Tschanch (Pologne autrichienne), M. C.
Uccle (Belgique), Asile d'Aliénés.
Varsovie (Pologne russe), Crèche.
Varsovie (Pologne russe), M. C. Enfant-Jésus.
Varzea près Pernambuco (Brésil), Orphelinat.
Veldriel par Hedel (Hollande, Gederland), M. C.
Villanueva de los Infantes (Espagne, Ciudad Real), Hôpital.
Witlich près de Alf (Allemagne), Orphelinat militaire.
Zolkiew (Pologne autrichienne), Hôpital.
1906. Ageltoum (Syrie), Hospice.
Aleur (Belgique), Ecole.
Astilleros (Espagne, Santander), Asilo.
Aurillac (Cantal), route Saint-Simon, 15, Clinique.
Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), M. C., Villa.
Biala (Pologne autrichienne), Hôpital.
Birmingham (Angleterre), Maison Saint-Jean.
Bucarest (Roumanie), Dispensaire.
Buenos-Aires (Argentine), Notre-Dame-de-Lourdes.
Cortona (Italie, Arezzo), Hôpital.
Constantinople, Hôpital autrichien.
Cracovie (Autriche, Galicie), Administration de Clinique.
Cracovie (Autriche, Galicie), Clinique ophtalmique.
Dundee (Ecosse), Hôpital.
Favara (Italie méridionale), Hôpital delle Grazie.
Fuori Grotta, près Naples, Hospice Sacré-Cœur.

- Fermo (Italie, Marche), Aliénés.
Girland (Autriche), Incurables.
Grandmont (Hérault), Institut.
Greensboro (Etats-Unis, North-Carolina), Hospice.
Herrerias de Heredia (Espagne), Hospice des mines.
Intra (Italie, lac Majeur), Orphelinat.
Konin (Pologne autrichienne), Hôpital.
Legnanello (Italie septentrionale), Hospice Melzi.
Lize-Seraing (Belgique), M. C. Saint-Joseph.
Lorquin (Alsace-Lorraine), Hospice Saint-Sébastien.
Lublin (Pologne russe), Orphelinat.
Middlesborough (Angleterre, York), M. C.
Milan (Italie), Hospice national.
Port-Said (Egypte), Hôpital.
Procida, près Naples (Italie), Orphelinat.
Rio-de-Janeiro (Brésil), Hospice Cascadura.
Rio-de-Janeiro (Brésil), Maison Saint-Corneille.
Rio-de-Janeiro (Brésil), Orphelinat Saint-Clément.
Rouen (Seine-Inférieure), Dispensaire.
Scarnafigi (Italie, Cuneo), Hôpital.
Silvia (Colombie), Ecole Saint-Pierre.
Spittel (Alsace-Lorraine), Maison Saint-Vincent.
San Felice de Guixols (Espagne, Catalogne), Asile.
Turate (Italie, Lombardie), Hospice de Vétérans.
Ujo (Espagne, Oviedo), Sanatorium, Ecole.
Valladolid (Espagne, Vieille-Castille), Enfants trouvés.
Varsovie (Pologne russe), Maison centrale Saint-Louis.
Varsovie (Pologne russe), Hospice de Béthanie.
Zamora (Espagne, Léon), Collège.
Zloczow (Pologne autrichienne), Hôpital.
1907. Aix-la-Chapelle (Prusse rhénane), Refuge.
Albi (Tarn), Dispensaire.
Almeria (Espagne, Andalousie), Collège.
Almeria (Espagne, Andalousie), Fourneau.
Armilla (Espagne), Asile.
Artafe (Espagne), Asile.
Châlons-sur-Marne (Marne), Hôpital militaire.
Circasia (Colombie), Ecole.
Cisternino (Italie, Pouille), Hôpital.
Colima (Chili), Asile.
Como (Italie, Lombardie), M. C.

- Ferme Blanche (Algérie), M. C.
Fiume (Hongrie), Orphelinat.
Gerona (Espagne, Catalogne), Prison.
Graz (Autriche, Styrie), Réfectoire.
Ilo-Ilo (Iles Philippines), Ecoles.
Laibach (Autriche), Maison de Marie.
Lanbelin (Ille-et-Vilaine), M. C.
Lavagna (Italie, Ligurie), Filature.
Léon (Espagne), Fourneau.
Liège (Belgique), M. C.
Logrono (Espagne, Rioja), Crèche.
Londres (Angleterre), Maison d'estropiés.
Londres (Angleterre), M. C.
Madrid (Espagne), Prison.
Milan (Italie), Miséricorde Saint-Simplicien.
Nataga (Colombie), Hôpital.
Nikolsburg (Autriche), Hôpital.
Onate (Espagne, Guipuzcoa), Ecole.
Ostuni (Italie méridionale), Asile Saint-Vincent.
Oviedo (Espagne), Prison.
Pansola (Italie, Marche), Orphelinat.
Pereira (Colombie), Hôpital.
Perryville (E.-U., Missouri), Ecole Saint-Vincent.
Piedimonte (Italie, Terre de Labour), Filature.
Prudentopolis (Brésil, Parana), Ecole.
Revello (Italie, Cuneo), Ouvroir.
Rivarolo-Fuori (Italie, Mantoue), Asile.
Rivoli (Italie, Piémont), Institution Fiorito.
Ronta (Italie, Toscane), Asile Martini.
Sassari (Italie, Sardaigne), Refuge Enfant Jésus.
Sextao (Espagne), Asile.
Udine (Italie, Vénétie), M. C. Saint-Vincent.
Vitigudino (Espagne, Salamanca), Collège.
Victoria (Espagne, Alava), Asilo.
1908. Agde (France, Hérault), Orphelinat.
Benavente (Espagne, Zamora), Ecole.
Buenaventura (Colombie), Ecole.
Carcagente (Espagne, Valence), Asile et Ecole.
Carranza (Espagne, Vizcaya), Asile et Hôpital.
Casale (Italie, Alessandria), Collège Saint-Vincent.
Catane (Italie, Sicile), Sanatorium.
Cingoli (Italie, Macerata), Asile.

- El Dueso (Espagne, Santoña-Santander), Prison,
Enidjê (Voy. *Iénidjê*).
Flores (République Argentine), Infirmerie.
Gênes (Italie, Ligurie), Aliénés.
Gijon (Espagne, Vizcaya), Asile.
Gijon (Espagne, Vizcaya), Fourneau.
Hoboken (Belgique), Orphelinat.
Iénidjê-Vardar (Turquie, Macédoine), M. C.
Kirchstetten près Vienne (Autriche), Hospice.
Londres (Angleterre), Lime house, M. C.
Lublin (Pologne russe), Hospice.
Lyon (France, Rhône), Guillotière, M. C.
Mafferdol (Autriche), Hospice.
Mataro (Espagne, Catalogne), Fourneau.
Milanow (Pologne russe), Hôpital.
Moncalieri (Italie, Turin), M. C. Saint-Vincent.
Montreuil-Haut (France, Seine), M. C.
Mumo (Belgique), M. C.
Oviedo (Espagne, Asturies), Fourneau.
Pincrow (Pologne russe), Hôpital.
Porto-Rico (Antilles), Hôpital tuberculeux.
Potenza (Italie, Basilicate), Hôpital Saint-Charles.
Reichenberg (Autriche, Bohême), Crèche.
Rochefort (Belgique, Namur), Orphelinat Foubert.
Rudka (Pologne russe), Sanatorium.
Shang-haï (Chine, Kiang-Sou), Hôpital Sainte-Marie.
Strasbourg (Alsace), Clinique.
San Juan (Voy. *Porto-Rico*).
San Remo (Italie, Porto-Maurizio), Hôpital d'enfants.
Séville (Espagne, Taragona), Prison.
Suresnes (France, Seine), M. C.
Tomelloso (Espagne, Nouvelle-Castille, Ciudad-Real),
Ecoles.
Vernechia (Italie), Hôpital.
Wyrozcbý (Pologne russe), Hôpital.
1909. Aibar (Espagne, Navarre), Hôpital et Ecole.
Ancône (Italie, Marches), Hospice Vittorio Emmanuel.
Aosta (Italie, Turin), Maison de Saint-Vincent.
Badajoz (Espagne, Estramadure), Asile des Pauvres.
Birmingham (Angleterre, Warwick), Edabaston.
Carabanchel (Espagne, Madrid), Collège.

- Casale Monferrato (Italie, Alessandria), Collège Saint-Vincent.
Cavalla (Turquie d'Europe, Macédoine), Ecole.
Comacchio (Italie, Ferrara), Orphelinat.
Edmonton (Angleterre, Middlesex), M. C.
Gand (Belgique), Ecole Saint-Vincent.
Gênes (Italie, Ligurie), Succursale d'aliénés.
Guimerville (France, Seine-Inférieure), Hospice Massé.
Hull (Angleterre, York), Orphelinat de garçons.
Ismailia (Egypte), Ecole.
Jassy (Roumanie), Sanatorium.
Jerez (Espagne, Cadix), Ecole.
Kansas City (Etats-Unis, Missouri), Enfants trouvés.
Lima (Pérou), Lazaret.
Mahon (Espagne, Baléares, Minorque), Lazaret.
Malaga (Espagne, Andalousie), Asile Notre-Dame des Anges.
Mataro (Espagne, Catalogne), Asile des pauvres.
Moncalieri (Italie, Turin), Orphelinat Saint-Vincent.
Naples (Italie), Institut des aveugles.
Orvieto (Italie, Perugia), Institut de Bienfaisance.
Pamplona ou Pampelune (Espagne, Navarre), Prison.
Paris, Saint-Honoré-de-Passy, 154, rue Victor-Hugo.
Redange (Lorraine allemande), Hôpital.
Redondela (Espagne, Galice), Lazaret.
Santiago (Espagne, Galice), Sanatorium.
Sienne (Italie, Toscane), Ouvroir (Muettes).
San Lorenzo (Italie méridionale), Sanatorium de tuberculeux.
San Roque (Espagne, Cadix), Hôpital.
Tuy (Espagne, Galice), Fourneau.
Valencia (Espagne), Prison.
Venafrò (Italie, Campo Basso), Institut Immacolata.
Vertheuil (France, Gironde), Hôpital.
Vigo (Espagne, Galice), Collège.
Vitoria (Espagne, Alava), Prison.
Zugazamundi (Espagne), Hôpital.
-

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

359. — *Isidore Cornu, prêtre de la Mission, Supérieur du Séminaire académique de Lille. Biographie par A.-M. Broutin, professeur à l'école Saint-Joseph de Lille (Nord). Lille, imprimerie Lefebvre-Ducrocq, 1906. Un vol. in-12.*

Cette biographie, écrite avec talent et abondamment illustrée, sera particulièrement agréable à tous ceux qui ont connu M. Cornu. Sa vie de Lazariste s'est écoulée dans les grands Séminaires à La Rochelle, à Cahors, à Montpellier et à Soissons, où il enseigna les sciences ecclésiastiques ; mais c'est dans le diocèse de Cambrai, à Lille, que devait s'écouler la dernière et la plus importante partie de cette vie.

Lorsque, en 1875, fut obtenue par les catholiques la liberté de l'enseignement supérieur, Lille fut une des villes où s'ouvrit une Université catholique, et comment cette Université n'eût-elle pas eu une faculté de théologie ? La Congrégation de la Mission avait déjà dans le diocèse de Cambrai la direction du grand Séminaire à Cambrai. Le Supérieur général était alors M. Eugène Boré ; afin de témoigner sa sympathie à cette œuvre de progrès scientifique qu'était la nouvelle Université, il envoya sa souscription sous cette rubrique : « Les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité des deux diocèses de Cambrai et d'Arras, 50 000 francs. » (*Souscription pour la fondation de l'Université catholique de Lille. Tableau, etc.*, p. 6. — In-8, Lille, Ducoulombier.)

Déjà, à Cambrai, le grand Séminaire diocésain était dirigé, nous venons de le dire, par les Prêtres de la Mission ; l'autorité diocésaine leur confia aussi la direction du Séminaire qui s'ouvrit à Lille pour les étudiants ecclésiastiques qui suivaient les cours de lettres, de sciences ou de théologie à l'Université catholique. En 1880, M. Cornu fut nommé Supérieur de ce Séminaire.

Homme distingué par son goût et par son savoir, il était à l'aise dans ce milieu instruit et littéraire de professeurs et d'étudiants des Facultés catholiques de Lille. Il y tenait, on peut dire, une place éminente par son savoir professionnel et par son esprit très ouvert. Une pointe d'originalité aimable donnait à l'ensemble de ses qualités un cachet personnel qui n'était point sans charme et que M. Lesne, souvent cité par l'auteur, a finement décrit. Les dons du cœur n'étaient pas moindres : c'est par là surtout qu'il régnait. Il ne blessait jamais ; nous l'avons connu longtemps et de très près : nous ne croyons pas qu'on ait conçu de l'amertume contre lui. On le fréquentait avec confiance et avec affection. Des hommes très distingués lui témoignèrent leur estime. Lorsqu'il était encore jeune professeur à La Rochelle, Mgr Landriot, évêque de cette ville, lui témoignait une particulière confiance. A Soissons, il en fut de même

de la part de Mgr Thibaudier qui, devenant archevêque de Cambrai, devait, dans ce diocèse, retrouver M. Cornu à la tête du Séminaire des Facultés catholiques, et qui écrivit en février 1889 : « Le digne M. Cornu sait bien quelles étaient pour lui mon estime et mon affection à Soissons : je serai très heureux de le retrouver à Lille. » (P. 82.)

La piété qui élève l'homme et qui est l'ornement naturel d'une âme de prêtre le distinguait aussi : piété telle qu'on l'attend d'un esprit très intelligent et très élevé, mais piété très tendre aussi. « Il était, dit M. Lesne, très beau à l'autel, la tête inclinée sous un nimbe de cheveux bouclés, simple dans son recueillement. Il n'avait plus rien, quand il disait la messe, de ses ordinaires manières un peu brusques. Lorsqu'il tenait la sainte hostie dans ses mains, on s'apercevait bien qu'il parlait à Jésus et qu'il le voyait des yeux de l'âme. »

Ce gracieux portrait est tout à fait exact.

L'auteur de ce livre a fait appel à tous ceux qu'il a pensé pouvoir lui fournir un témoignage autorisé sur M. Cornu. Le livre est véridique. Il n'y a pas eu de contradicteurs et nous croyons qu'il ne peut pas y en avoir. C'est là, nous semble-t-il, une constatation à faire qui devient fort importante, notamment quand il s'agit de ces sortes de publications où il ne faut pas s'exposer à ce que, à côté d'un portrait que nous avons tracé, en apparaisse un autre tracé par une autre main, qui ne soit pas semblable.

360. — *Vers les Sommets*; lettres de la comtesse de Saint-Martial (Sœur Blanche, Fille de la Charité). Paris, Plon, 1910. Un vol. in-12 de XII-315 pages. — Prix : 3 fr. 50

C'est une seconde série de lettres de cette pieuse et très distinguée Fille de la Charité, morte à L'Hay, près Paris, en 1899. La première série de lettres avait paru sous ce titre : *En haut*, et nous l'avons signalée dans les *Annales* (t. 69, p. 144).

Le début de l'introduction, écrite par M. Léopold de Fisher, donnera une idée de ce beau livre :

« Parmi les femmes contemporaines dont les vertus attirent et retiennent notre attention, il en est de plus célèbres que la comtesse Albert de Saint-Martial, en religion Sœur Blanche, des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul; mais peu de vies, peut-être, nous laissent un souvenir aussi profond, aussi salutaire, aussi entraînant.

« Dix années de bonheur, dix années de larmes..., voilà toute son histoire.

« Est-ce au contraste de ces deux périodes qu'est dû l'intérêt qu'elle nous inspire ? N'est-il pas plutôt dans l'élévation surnaturelle d'une âme qui, ayant connu les douceurs de la vie, ne s'est pas amoindrie à ce contact et, violemment brisée par la perte de tout ce qu'elle aimait, a su dominer sa tristesse, comme elle avait régné sur les joies si pures de son foyer ?... »

« Dans la cruelle transformation de son existence, elle s'élève calme, sereine, toujours plus haut..., toujours plus unie à Dieu..., toujours plus rayonnante de paix, et nous sommes saisi d'admiration devant cette physionomie qui reste suave et gracieuse sous les traits de la douleur. Elle instruit, captive, édifie tout ensemble... Parfois, la chronique des saints déconcerte le néophyte par l'âpreté du chemin qu'elle présente à nos regards. M^{re} de Saint-Martial, dans sa correspondance, nous livre, sans s'en douter, les secrets d'une vertu qui n'a rien d'austère..., il semble qu'en retrouvant la trace de ses pas, nous allons y mesurer les nôtres et la suivre allègrement sur les hauteurs de la perfection, tant on voit d'attraits et de charmes jusque dans les meurtrissures de ses plus durs sacrifices.

« Un premier recueil de lettres parut il y a quatre ans, sous le titre : *En Haut !* et le succès imprévu de l'ouvrage, qui atteint sa trentième édition, nous révéla ce que nous venons de dire... En cherchant à retracer le portrait moral de Sœur Blanche, en nous faisant l'écho de sa pensée, notre intention était d'ériger, à sa mémoire un pieux monument d'amicale souvenance. Nous voulions conserver aussi dans des pages durables le parfum de cette âme d'élite, très tendre et très forte.

« Tant d'utiles exemples ne pouvaient être réservés à un cercle de privilégiés : la lampe ne doit pas rester sous le boisseau, mais porter au loin les bienfaits de sa lumière. »

361. — Un cahier in-4, autographié, porte, sans autre indication, ce titre : *Saint Vincent dans les fers. Drame en 3 actes. Paris, autographie de Saint-Lazare, 95, rue de Sévres.* On nous a demandé ce que c'était que ce drame, de qui il était, etc. Nous n'avions, quand on nous a demandé cela, aucun renseignement.

Or, il y a quelques jours, un Prêtre de la Mission a mis la main chez un bouquiniste de Paris sur un petit volume in-18 qui porte le titre suivant : *Vincent de Paule (sic) ou l'illustre galérien, mélodrame historique en trois actes par M. Lemaire, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaité, le 7 octobre 1815.* C'est la mise en scène du fait raconté par quelques historiens où saint Vincent de Paul aurait pris au bain de Marseille la place d'un forçat innocent. — L'auteur est H. Lemaire. D'après Quéraud, *La France littéraire*, tome V (Paris, 1833), H. Lemaire est « un romancier, auteur dramatique et écrivain moraliste, né à Nancy. Il a beaucoup écrit. On a de lui entre autres : *Vie de saint Vincent de Paul, écrite en faveur de la jeunesse.* Paris, Blanchard, 1825, in-18 ; *Vincent de Paul ou l'illustre galérien...* Paris, Barba, 1815, in-18 », etc.

A l'heure présente, il est vraisemblable que, sur le théâtre de la Gaité, à Paris, on représente autre chose que des « mélodrames » tirés de la vie de saint Vincent de Paul ou d'un autre saint. Mais c'est en 1815 que ces trois actes furent joués. On retrouve, en tournant les feuillets, la littérature dramatique un peu sentimentale et un peu naïve des débuts de la Restauration. La valeur littéraire de cette pièce en prose est minime, et la valeur historique du fait

qui lui sert de base est contestée dans la mesure que nos lecteurs connaissent.

L'exemplaire autographié, qui a été mis en circulation dans ces dernières années, est la reproduction à peu près intégrale du texte imprimé. Les personnages sont les mêmes : « Vincent de Paul ; Brusquant, gardien du bague ; Deslandes, le galérien », etc. ; on a seulement remplacé « Annette, fille de Deslandes, âgée de 16 à 17 ans, » par « Emile, fils de Deslandes », ce qui indique que la pièce a été accommodée en vue de quelque collège de jeunes garçons, et le mariage d'Annette, qui termine le « mélodrame », a été supprimé.

Une note manuscrite de l'exemplaire que nous avons sous les yeux porte ceci : « On suppose que c'est l'œuvre de quelque Missionnaire avant la Révolution. » Il faut savoir gré à l'auteur de la note de n'avoir donné que comme « supposition » ce qui n'était, en effet, qu'une supposition... erronée d'ailleurs, comme on le voit.

362. — *Lo Studio e la Vita* (L'Etude et la Vie) ; pour les jeunes gens. Revue périodique. Direction et administration au collège de la Mission, à Sarzane (Italie). Prix : par an, 2 fr. 50.

Le titre de cette revue « Pour les jeunes gens » indique quel but elle se propose et dans quel sens elle sera rédigée et orientée. — Le premier numéro, 16 pages in-8, porte à la fin ces mots : Amerigo CERVIA, responsable (Con permissione ecclesiastica). M. Amerigo Cervia est un prêtre de la Mission.

Nous formons des vœux pour la prospérité de cette revue.

363. — LANDI (Davide), prete della Missione. *Esercizii spirituali dedicati ai giovani studenti*. Giarre, 1909. Un vol. in-8 de 164 pages.

L'auteur dit dans sa courte introduction : « Le bon accueil fait à l'opuscule *Qu'est-ce que l'enfer?* m'a encouragé à publier ces quelques méditations et instructions. »

La série des instructions est celle des recueils habituels sur ce sujet. Introduction : Nécessité de la retraite. Premier jour : la plus importante affaire (le salut), etc.

364. — Dans un livre intitulé *Le clergé du diocèse de Poitiers depuis le Concordat jusqu'à nos jours*, par Bédouchaud (in-8, Poitiers, Oudin, 1906), se trouvent, on peut dire amoncelés, les plus précieux renseignements pour l'histoire du diocèse de Poitiers.

Parmi les centaines de noms de prêtres qui sont insérés dans ce recueil, nous avons remarqué deux notices de Prêtres de la Mission ayant vécu dans le diocèse de Poitiers ; il s'agit de MM. Pierre Laumon et Armand-Joseph Patte dont nous nous rappelons que les anciens Missionnaires parlaient souvent avec grande estime. Nous

transcrivons donc avec plaisir les détails biographiques donnés dans le livre dont nous avons cité le titre.

« M. PATTE (Lazariste) fut Supérieur du grand Séminaire de Poitiers de 1806-1812.

« M. PATTE (Fidèle-Armand-Joseph) était né à Arras le 7 mars 1753. Entré dans la Congrégation des Prêtres de Saint-Lazare (Prêtres de la Mission) en 1771, il y fit les vœux en 1773. Au moment de la Révolution, il était directeur du grand Séminaire de La Rocheille (dirigé par les Lazaristes). Pendant la Révolution, il se tint caché à Poitiers, impasse Sainte-Radegonde (on montre encore sa cachette). Toujours déguisé en officier de la garde nationale, il administra avec zèle les sacrements aux chrétiens restés fidèles, aux prêtres non jureurs (du serment schismatique à la Constitution républicaine du clergé). Le 9 février 1803, il reçoit de Mgr Luc Bailly, évêque de Poitiers (à la réorganisation du clergé par suite du Concordat de 1801), des lettres qui l'attachent au clergé de son diocèse. En 1806, il fut nommé Supérieur du grand Séminaire (qui était alors dans la maison Joslé en location, rue des Feuillants). En 1812, il ne suivit pas le grand Séminaire qui fut, cette année-là, transféré à Montmorillon. Il fut alors remplacé, comme Supérieur du grand Séminaire, par un prêtre du diocèse de Poitiers, confesseur de la foi sous la Terreur, M. l'abbé Meschain. M. Patte fut alors nommé chanoine titulaire de la cathédrale. Il était chanoine honoraire en 1814. Il écrivait qu'il était, « depuis plusieurs années, membre du Conseil d'administration du diocèse, le siège épiscopal vacant ».

« Rentré dans la Congrégation des Prêtres de la Mission, à la Restauration, il fut Supérieur du grand Séminaire de Soissons pendant l'année 1816-1817. De nouveau retiré à Poitiers en 1817, il rentra, l'année suivante, à la Maison-Mère de Saint-Lazare à Paris; il y mourut en 1821, âgé de 68 ans. »

« M. LAUMOND (Pierre). — De même que M. Patte, dont il fut l'auxiliaire au grand Séminaire de Poitiers, M. Laumond était membre de la Congrégation des Lazaristes. Il était né au diocèse de Limoges en 1757.

« En 1806, il fut nommé professeur de théologie au grand Séminaire de Poitiers, dont M. Patte était Supérieur. M. Laumond fut longtemps l'unique professeur de cet établissement, soit rue des Feuillants, de 1806-1811, soit au petit séminaire de Montmorillon, de 1812-1814, soit rue Corne-de-Bouc, maison des pénitentes (aujourd'hui détruite), à partir de 1814. En 1806, il fut nommé chanoine honoraire de Poitiers.

« En avril 1816, il sollicita de M. Hanon, qui était à la tête de la Congrégation de la Mission, sa rentrée dans la Congrégation restaurée, et, y étant rentré, il quitta le grand Séminaire de Poitiers. De 1818 à 1827, année de sa mort, il fut successivement Supérieur du grand Séminaire de Soissons, professeur de théologie au grand Séminaire de Saint-Flour, Supérieur du grand Séminaire de Cahors. M. Laumond professa avec succès la théologie et la philosophie. »

la Congrégation de la Mission, professeur au grand Séminaire de Vannes, mort confesseur de la foi, le 3 mars 1796, par M. le chanoine Guesdon. Vannes, imprimerie Galles, 1910. Brochure in-8 de 29 pages. Prix : 0 fr. 15. Cette brochure est vendue pour subvenir aux frais du procès de Béatification.

M. l'abbé Guesdon, prêtre du diocèse de Vannes, dont on publie le manuscrit, est mort le 12 mars 1885; il était né le 24 août 1804, à Vannes. Etant séminariste et, plus tard, devenu prêtre, il vécut dans l'intimité de plusieurs témoins de la vie de M. Rogue : ces témoins et ces admirateurs de M. Rogue furent, en particulier, M. Géanno, principal du collège de Vannes; M. Le Gal, lazariste, Supérieur du grand Séminaire de Vannes avant et après la Révolution, M. l'abbé Videlo, curé à Hennebont, qui ne quitta jamais le diocèse de Vannes pendant la tourmente révolutionnaire.

M. l'abbé Guesdon, plein de vénération pour la mémoire de M. Rogue, fit élever le mausolée qui existe encore sur sa tombe; il en dressa le plan, en procura par des quêtes les ressources et en surveilla l'exécution. Il a laissé un monument non moins précieux, c'est la notice très historique dont nous venons d'annoncer la publication.

366. — *Vertus et doctrines spirituelles de saint Vincent de Paul*, par l'abbé Maynard. 10^e édition. Un vol. in-12. Paris, Téqui, 82, rue Bonaparte; 1910.

Nous mentionnons avec plaisir cette dixième édition du si utile ouvrage de M. l'abbé Maynard, paru pour la première fois en 1864. Ce livre met en relief les principes de conduite de saint Vincent de Paul et ses beaux exemples. Le même auteur avait montré, avec sa rare et sûre érudition, le côté historique de la vie du saint dans son précédent ouvrage : *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence* (4 vol. in-12), ouvrage, lui aussi, bien connu et très apprécié de nos lecteurs.

367. — Nous avons publié, dans les notes bibliographiques, année 1906, page 478, une première liste des ouvrages sortis de l'imprimerie de la Mission catholique de Pékin. C'est avec satisfaction que nous publions aujourd'hui une nouvelle liste. C'est la meilleure preuve des services que cette imprimerie rend à la colonie européenne et à la religion.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX OUVRAGES
IMPRIMÉS PAR L'IMPRIMERIE DES LAZARISTES
AU PEI-TANG, A PÉKIN. (Suite.)

85. — *China Imperial postal guide*, Peking, Pei-t'ang press, 1899. Un volume in-8 de 174 pages.

Ce guide a été imprimé en anglais et en chinois pour l'Administration générale des Postes impériales chinoises et tiré à 2 500 exemplaires.

86. — *Dagolinders*, par F. M. Knobel, ministre des Pays-Bas, à Pékin, Peking Drukkerij van de Pet'ang Kathedraal, 1901. Un volume in-8 de 490 pages.

Comme le titre l'indique, ce livre est écrit en hollandais et renferme un grand nombre de notes historiques et descriptives sur la Russie, la Perse et la Chine que M. Knobel a rédigées pendant son long séjour dans ces divers pays. Cet ouvrage a été tiré à 100 exemplaires seulement et ne se trouve pas dans le commerce.

87. — *Chinese merry tales*, collected and edited, by Baron Guido Vitale, Chinese Secretary to the Italian Legation, Peking, Pei-t'ang press, 1901. Un volume in-8 de VIII-118 pages.

Cet ouvrage écrit complètement en caractères chinois et en un style élégant quoique simple et facile contient 99 lectures de conversation dialoguée à l'usage des étudiants européens qui commencent l'étude de la langue chinoise. Il a été tiré une seconde édition en 1908.

88. — *Tch'ao faé cheng 'i*, visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, de saint Alphonse de Liguori, traduites par Paul Ouang, C. M. Un volume in-16 de 85 pages chinoises. (Une page chinoise de texte équivaut à deux pages européennes.)

89. — *Chats in Chinese*. A translation of the *T'an lun Hsin pien*, by C. H. Brewitt-Taylor, Chinese Imperial Maritime Customs. Printed and published by the Pei-t'ang, Peking. Un volume in-8 de IV-254 pages.

90. — *Protocole final*. Règlement des troubles de 1900. Pékin, 1901. Un volume grand in-4 de 70 pages.

Ce protocole renferme un grand nombre d'Edits Impériaux rendus par l'Impératrice douairière et l'Empereur Kouang-Shu dans leur résidence à Sin-gan-fou, capitale de la province du Chan-si, et datés du 27 décembre 1900 jusqu'au 24 juillet 1901, avec textes français et chinois.

91. — *Négociations de Pékin, 1900-1902*. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1902. Un volume in-4 de 570 pages.

Ce recueil contient le compte rendu de toutes les séances du corps diplomatique, antérieures à la signature du *Protocole final*, du 26 octobre 1900 au 6 septembre 1901; la correspondance échangée entre le corps diplomatique et le gouvernement chinois, du 26 septembre 1900 au 7 septembre 1901, ainsi que les procès-verbaux des réunions du corps diplomatique, postérieurs à la signature du *Protocole final*.

92. — *Règlements de police des Légations*. Imprimerie des Lazaristes, Pékin. Ce règlement a été édité par l'imprimerie du Pei-t'ang en six langues : français, anglais, allemand, italien, chinois et japonais.

93. — *Lexicographische Beiträge I*, von E. von Zach, vice-consul,

interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1902. Un volume in-8 de 100 pages.

Ce travail est divisé en deux parties : I. — *Weitere Ergänzungen zu Giles' Dictionary* ; II. — *Tibetische Ortsnamen*. Ces observations sur le sens exact des expressions chinoises sont très recherchées des savants sinologues.

94. — *Weitere Beiträge zur Richtigen Würdigung Prof. Schlegel's*, von E. von Zach, vice-consul, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1902. Une brochure de 15 pages in-8.

95. — *Règlement du Club de Pékin*, 1902. Opuscule en français et en anglais d'une quarantaine de pages.

96. — *Lien ling cheng iue*. Mois des âmes du Purgatoire, par M. Paul Ouang, C. M. Un volume in-16 de 79 pages chinoises, 1902.

97. — *Facultates Vicariatus Apostolici Mongoliae Occ.-merid.* Typis Pei-t'ang, 1903. Brochure de 16 pages in-16.

98. — *Exercices de chinois parlé*, suivis d'un vocabulaire, par Mgr Favier, C. M. Edition revue et considérablement augmentée par E. Déhus, C. M. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1903. Un volume in-12 de XII-340 pages.

Ce cours élémentaire de « chinois parlé » est d'une grande utilité aux Missionnaires et aux Européens qui désirent apprendre rapidement la langue chinoise et il répond parfaitement aux besoins du débutant.

99. — *Index to the postal working map*. Published for the use of the Postal service. By the Inspector General of Customs and Posts. Peking. Printed at the Lazarist press, 1904. Un volume in-4 de 172 pages.

100. — *K'o King Louo-i-seu tchoan*. Vie de la Vénérable Louise de Marillac, fondatrice et première Supérieure des Filles de la Charité, par Grégoire Lou, C. M. Un volume in-16 de 27 pages chinoises, 1904.

101. — *Iè sou cheng sin cheng i*. Le scapulaire du Sacré Cœur de Jésus ; traduit par un Missionnaire Lazariste. Une brochure in-32, éd. 1904.

102. — *I mou leao jan*. Motifs de conversion à la religion chrétienne. Un vol. in-8 de 30 pages. Réimprimé en 1904. Auteur inconnu. Cet ouvrage, écrit en style très clair et très simple, est édité pour un grand nombre de Vicariats.

103. — *Lexicographische Beiträge II*, von E. von Zach, vice-consul, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1904. Un volume in-8 de 130 pages.

104. — *Pien tao ts'ien ien*. Réfutation des objections faites contre la religion chrétienne. Un volume in-16 de 40 pages chinoises. Par Paul Ouang, Lazariste, 1904.

105. — *Tsi K'o tchen Siun*. Instructions sur les vertus opposées aux sept péchés capitaux, par Mgr Danicourt, C. M., Vicaire apostolique du Kiang-si. Un volume in-16 de 264 pages, 1904.

106. — *Dialogorum familiarium*, etc. Pekini, 1905. Un volume in-16 de 168 pages.

M. Guilloux, directeur des grand et petit Séminaires du Vicariat

de Pékin, a publié ces *Dialogues* pour l'usage des étudiants séminaristes.

107. — *Ien King K'ai Kiao leio*. Histoire sommaire du catholicisme à Pékin. Extrait du « Péking » de Mgr Favier, C. M. Traduit en chinois par Paul Ho, C. M. 3 volumes grand in-8 de 294 pages chinoises, illustrés de 122 gravures sur bois. 1905.

108. — *Tchen fou K'en-lai tchoan*. Vie du bienheureux François-Régis Clet, prêtre de la Mission, martyrisé en Chine en 1820. Un volume in-16 de 32 pages chinoises, 1905. Traduit en chinois par Pierre Che, prêtre du Vicariat de Pékin.

109. — *Tchen fou Léou Ta-tou chen fou tchoan*. Vie du bienheureux Thaddée Léou, par M. Grégoire Lou, C. M. Une brochure de 14 pages chinoises, 1905.

Le bienheureux Thaddée Léou, prêtre du Vicariat du Seu-tchouan, fut étranglé pour la foi, le 30 novembre 1823.

110. — *Tchen fou Tchao Ugao-seu-ting chen-fou tchoan*. Vie du bienheureux Augustin Tchao, par Grégoire Lou, C. M. Une brochure de 24 pages chinoises, 1905.

Ce bienheureux, prêtre du Vicariat du Seu-tchouan, est mort en prison en 1815.

111. — *Tchen fou Léou Pao-tou chen fou siao tchoan*. Vie abrégée du bienheureux Paul Léou, par Grégoire Lou, C. M. Une brochure de 14 pages chinoises, 1905.

Le bienheureux Paul Léou, prêtre du Vicariat du Seu-tchouan, fut étranglé pour la foi, le 13 février 1818.

112. — *Cheng nu Teu-lee sa sing che*. Vie de sainte Thérèse, traduite en chinois par Pierre Che, prêtre du Vicariat de Pékin. Un volume in-16 de 45 pages chinoises, 1905.

Cette petite Vie de sainte Thérèse est très goûtée des vierges chinoises vivant dans leurs familles, n'appartenant à aucune communauté et gardant la virginité suivant les règles communes.

113. — *Lexicographische Beiträge III*, von E. von Zach, vice-consul, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1905. Un volume in-8 de 136 pages.

Ce travail contient une critique très instructive sur la valeur exacte des caractères chinois du volumineux dictionnaire chinois-anglais de Giles, consul de Grande-Bretagne, à Ning-Po (Tche-Kiang).

114. — *Petit dictionnaire chinois-français-anglais*, suivi d'une liste des caractères rangés par ordre de clefs ou radicaux, par le frère Denis, C. M. Imprimerie des Lazaristes, Pékin, 1906. Un volume in-16 de xxx-450 pages.

Cet ouvrage est la traduction française de *A Pocket dictionary (Chinese-English)* de Chauncey-Goodrich (voir *Annales de la Mission*, année 1906, page 482). Ce dictionnaire de poche est d'une grande utilité pour ceux qui étudient la langue chinoise, et avec la bienveillante autorisation de l'auteur, nous avons publié cette traduction française, afin qu'elle puisse servir à un plus grand nombre d'étrangers.

115. — *Entretiens familiers sur la religion*, par le Père Daems, Missionnaire apostolique du Vicariat du Kan-sou. Pékin, Imprimerie des Lazaristes au Pei-t'ang, 1906. Un volume in-12 de 86 pages.

Ces « Entretiens » par demandes et par réponses sont très utiles particulièrement aux nouveaux Missionnaires, lorsque, en mission, ils reçoivent presque journellement chez eux de nombreux visiteurs païens qui désirent se renseigner sur notre sainte religion.

116. — *Cheng Po-touo-lou tsoung l'ou sing che*. Vie de saint Pierre, apôtre, par Pierre Che, prêtre du Vicariat de Pékin. Une brochure in-16 de 20 pages chinoises, 1906.

117. — *Projet des règlements relatifs aux marques commerciales du Bureau d'Enregistrement*. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, au Pei-t'ang, 1906. Un fascicule, format double Tellière, in-4 de 36 pages.

118. — *Nota Collecta ad usum alumnorum scholæ philosophiæ Pekini*, typis Pei-t'ang, 1906. Un volume in-12 de 96 pages.

Ce travail a été rédigé par M. l'abbé Garnier, prêtre du Vicariat de Pékin.

119. — *Jahres-Bericht der Deutsch-Chinesischen schule*, 1906. Peking, China. Une brochure in-8 de 16 pages.

120. — *Lexicographische Beiträge IV*, von E. von Zach, vice-consul, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1906. Un volume in-8 de 122 pages.

Comme les trois volumes cités précédemment, ce 4^e volume de E. von Zach renferme une étude du dictionnaire chinois-anglais de Giles et quelques poésies de Po-chü i's, célèbre écrivain chinois.

121. — Pendant le courant de l'année 1906, l'imprimerie du Pé-tang a publié pour la Compagnie impériale des Chemins de fer chinois (ligne de Pékin à Hankow) les règlements suivants :

Composition des trains, circulation des trains en pleine voie et dans les gares. — Brochure de 70 pages ;

Signaux. — Brochure de 50 pages.

Emploi des Télégraphes et du Téléphone. — Brochure d'une trentaine de pages ;

Attributions, responsabilités des agents des voies et travaux. — Brochure de 50 pages ;

Attributions et responsabilités des agents de la traction et du matériel. — Brochure de 40 pages.

122. — *Versio Gallico Latina*, cum numero clavium et tractuum *Catechismi Hou-Koang*. Vertit P. Amadaeus de Mérona, O. F. M., Provinc. S. Petri in Gallia, Miss. Ap. Hou-pé Or., Versionemque Beato Martyri Joanni-Gabrieli Perboyre reverenter dedicavit. Pekini, Typis Pei-t'ang, 1907. Un volume in-8 de 268 pages.

123. — *Fascicule spécial*, contenant, écrites en caractères chinois, 1700 phrases de l'étude élémentaire de la langue chinoise. Par le capitaine Vandescal, du 16^e régiment colonial. Pékin, 1907. Un volume in-4 de 50 pages.

124. — *Iao li Kié léao*. Explication du catéchisme, par J.-M. Planchet, C. M. Deux volumes in-8 de 205 pages chinoises.

Cet ouvrage est déjà à sa 3^e édition : la 1^{re} a été tirée à 3000 exemplaires ; la 2^e édition, de 1907, a été tirée à 4000 exemplaires et la 3^e, de 1909, à 6000 exemplaires.

125. — *Elementa grammatica latina*, ad usum tironum sinensium, editio quinta, Pekini, Typis Pei-t'ang, 1907. Un volume in-8 de

326 pages. Cette 5^e édition a été complètement remaniée par M. H. Verhaeren, C. M., directeur du petit Séminaire de Pékin.

126. — *Règlement général de la Compagnie des Chemins de fer impériaux chinois; Ligne de Pékin à Hankow.* Pékin, 1907. Un volume double-Tellière in-4 de 100 pages.

127. — *Tchan li ouen ta.* Catéchisme des fêtes. Traduction de la partie du catéchisme de Rome regardant les fêtes. Par Paul Ho, C. M. Un volume in-16 de 61 pages chinoises; édition 1907.

128. — *Telegram Code for General Tien-tsin produce between and G. Hansler et C^e, Tien-tsin.* Un volume in-4 de 100 pages.

129. — *Notes on the Chinese Government Bank,* by Jules Gory, Chinese Customs. Peking. May 1908. Une brochure de 40 pages.

130. — *Aus den gedichten Po-Chü-P's,* von D^r L. Woitsch, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1908. Un volume in-4 de 80 pages. C'est un extrait des poésies de Pouo-Kui-i, célèbre poète chinois.

131. — *Zum Pekingener Sühwa. I Teil.* Von D^r L. Woitsch, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1908. Un volume in-8 de 70 pages. Comme le titre l'indique, ce livre est une étude du langage de Pékin.

132. — *Einige Hsieh-Hou-Yü.* Von D^r L. Woitsch, interprète de la Légation d'Autriche-Hongrie. Peking, 1908. Une brochure in-8 de 16 pages.

C'est un petit recueil de calembours chinois.

133. — *Livret des tarifs de la Compagnie des Chemins de fer impériaux chinois. Ligne de Pékin à Hankow.* Un volume format double-Tellière in-4 de 40 pages.

134. — *Chinese Braille or the Braille system of reading and writing for the Blind,* adapted to the Official Language, by E. G. Hillier, C. M. G. Peking, 1908. (Texte anglais avec traduction chinoise.)

135. — *Tch'ouan Kiao koi.* Dialogue entre un payen et un chrétien sur les motifs de prêcher la religion chrétienne. Par le Père Brambilla. Un volume in-8 de 25 pages chinoises, édition 1908.

136. — *Notiones Scripturae Sacrae,* ad usum Clericorum seminarii Pekinensis, par M. J. de Vienne, C. M., directeur du grand Séminaire de Pékin. Pekini, Typis Pei-t'ang, 1908. Un volume in-8 de 340 pages.

Ce cours élémentaire d'Écriture Sainte est divisé en trois parties : la première donne des notions générales sur l'inspiration de l'Écriture Sainte, son canon, ses versions, ses différents sens, etc.; les deux autres parties donnent l'analyse de chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, en faisant sur chaque livre les observations les plus utiles pour les séminaristes chinois.

137. — *Chan iu mi sa.* Courte explication des cérémonies de la messe basse; traduit en chinois par M. Pierre Che, prêtre du Vicariat de Pékin. Brochure in-32 de 44 pages.

Ce petit opuscule, publié par ordre de Mgr Jarlin et illustré de 34 gravures, a été accueilli avec empressement par les catholiques chinois. Jusqu'à présent (mars 1910), ce petit livre a été tiré à 45 000 exemplaires.

138. — *Memorandum on the K'ai Ping mining case*. Peking, 1908. Printed at the Lazarist press. Un volume in-12 de 96 pages.

Ce petit livre a été rédigé par sir Walter Hillier, conseiller du gouvernement chinois pour le Wai-ou-Pou (Ministère des Affaires Etrangères de Chine).

139. — *Ta tchou je li i*. Explication des cérémonies de la Semaine Sainte, traduit en chinois par M. Pierre Che, prêtre du Vicariat de Pékin. Brochure in-32 de 43 pages, édition 1908.

140. — *Exercitia latina, Len si lating ouen*. Thèmes sur les règles des *Elémenta grammatica*, par M. J. de Vienne, C. M., directeur du grand Séminaire du Vicariat de Pékin. Typis Pei-t'ang, 1908. Un volume in-8 de 120 pages.

141. — *Iu li i tchou*. Courte explication des cérémonies de la Grand'Messe, des Funérailles, du Salut, du Saint-Sacrement, par M. Pierre Che, prêtre du Vicariat de Pékin. Une brochure in-32 de 34 pages, édition 1908.

142. — *Cheng mou siou houï iuen*. Règlement à l'usage des Juvénistes de la Maison Provinciale et Noviciat des Petits-Frères de Marie, par le Frère Nizier, maître des novices.

143. — *Preces latinae, in seminario Pekinensi usurpatae*. Pekini, typis Pei-t'ang, 1909. Une brochure in-16 de 30 pages.

144. — *Pia preces quae recitari solent ab alumnis Congregationis Missionis*. Pekini, typis Pei-t'ang, 1909. Une brochure in-16 de 40 pages.

145. — *Notae d'Or du Vicariat du Tche-ly sud-ouest*, 14 décembre 1858-14 décembre 1908, par Mgr A. Coqset, C. M. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1909. Une brochure de 24 pages. Ce travail a été réimprimé dans le premier numéro de 1910 des *Annales de la Congrégation de la Mission*.

146. — *Se cûe Ki i*. Concordance des quatre Evangiles, par M. J. M. Planchet, C. M. Un volume in-8 de 194 pages chinoises.

Cet ouvrage est la concorde des quatre Evangiles. Ce n'est pas une paraphrase ni une traduction libre, mais une traduction littérale, aussi fidèle que possible du texte évangélique en entier, harmonisé de manière à servir de Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le style n'est autre que le langage parlé ; afin que même les fidèles dépourvus de culture intellectuelle puissent le comprendre à la lecture. Pour faciliter l'intelligence de la phrase évangélique, parfois écourtée, l'auteur a de temps en temps intercalé une courte parenthèse d'un mot ou deux qui s'adaptent au texte sans cependant se confondre avec lui.

Ce livre est orné de 30 gravures, fournies par la maison C. Pail-lart, imprimeur-éditeur à Abbeville.

147. — *Kien ien tsao ouan K'o pou eul tse*. Explication en chinois très simple des caractères des prières du matin et du soir. Brochure in-4 de 14 pages chinoises.

148. — *Tsao ouan K'o pou eul tse*. Explication littéraire des caractères des prières du matin et du soir. Un volume in-4 de 32 pages chinoises.

149. — *Kien ien iao li K'o pou eul tse*. Explication en chinois

très simple des caractères du catéchisme à l'usage du Vicariat de Pékin. Une brochure in-4 de 10 pages chinoises.

150. — *Iao li pou eul tse*. Explication *littéraire* des caractères du catéchisme. Un volume in-4 de 30 pages chinoises.

151. — *Mée Koui King, K'ou lou pou eul tse*. Explication des caractères du Rosaire et du Chemin de la Croix. Brochure in-4 de 5 pages chinoises.

152. — *Seu chou pou eul tse*. Explication des Quatre Livres. Un volume in-4 de 36 pages chinoises, édition 1909.

Malgré ses multiples occupations et en dehors de ses nombreuses fonctions, M. Pierre T'oung, C. M., a su trouver assez de temps pour composer ce difficile mais très utile ouvrage.

Les six livres ci-dessus forment une série dont chaque caractère n'est cité qu'une seule fois. L'explication de chacun de ces caractères employés dans la langue écrite est simple et claire.

Quant à la rédaction de cet important travail, l'auteur a suivi la nouvelle méthode adoptée par le *Sio-pou*, Ministère de l'Instruction publique, qui a fixé les livres classiques utiles aux élèves des écoles primaires.

Tous les caractères chinois sont groupés selon l'ordre dans lequel on les rencontre dans les petits livres des *prières du matin et du soir*, *catéchisme*, *Chemin de la Croix*, *Saint-Rosaire* et les *Quatre Livres* classiques.

Les jeunes élèves qui étudieront cet ouvrage à fond pourront prétendre à quelque connaissance de la langue écrite. Aussi Mgr Jarlin, plein de sollicitude pour la bonne renommée de ses nombreuses écoles, a fortement engagé les professeurs de son vaste Vicariat à enseigner d'après cette nouvelle méthode.

153. — *Decreta quarta Synodi regionalis, anno 1906 Pekini habitæ*. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1909. Une brochure in-8 de 16 pages.

154. — *Iao li siang Kiè*. Catéchisme en images. Traduction chinoise du catéchisme de la « Maison de la Bonne Presse », par M. Pierre Tch'eng, prêtre du Vicariat de Pékin. Un volume in-4 jésus, contenant 70 gravures en noir de 0",22 x 0",30 avec explication en regard de chaque gravure, édition 1909.

La 1^{re} édition, tirée à 1 000 exemplaires, est épuisée. Nous mettons *sous presse* la 2^e édition dont le tirage sera de 1 500 exemplaires.

155. — *King che Kin chou tche Kiè*. Explication du Livre d'Or du mépris du monde, par M. Paul Ouang, prêtre de la Mission. Un volume in-8 de 284 pages, édition 1909.

C'est une traduction libre de l'imitation de Jésus-Christ.

156. — *Sin King Suen Kiang*. Le Symbole des apôtres expliqué. Traduit du catéchisme de *Rodes*, par M. Paul Ho, prêtre de la Mission; 4 volumes in-8 de 564 pages chinoises, édition 1909.

Ce livre est d'un grand secours au clergé et aux chrétiens indigènes.

Le traducteur de ce volumineux travail a traduit également en chinois un grand nombre d'autres ouvrages, entre autres les *six volumes des Méditations de M. Hamon*; le *Péking*, par Mgr Favier, C. M.

157. — *Instruction de Mgr Jarlin* adressée à tous les fidèles du Vicariat de Pékin, contenant une traduction chinoise du décret *Ne temere* qui réforme et complète la législation canonique relative au mariage et aux fiançailles. Une brochure in-4 de 8 pages chinoises.

158. — *Contribution à la connaissance du langage de Pékin*, par L. Woitsch. Pékin, Imprimerie des Lazaristes, 1909. Une brochure in-8 de 16 pages.

M. L. Woitsch, interprète et archiviste de la Légation d'Autriche-Hongrie, qui fit imprimer à Pékin, en 1908, plusieurs ouvrages cités plus haut, a également adressé à l'Imprimerie des Lazaristes à Pékin ce petit travail, de Vienne (Autriche), où il est en ce moment professeur de chinois.

159. — *The Chinese language; How to learn it* by sir Walter Hillier, K. C. M. G., C. B. Volume II. Printed by the Lazarist press, Peking, 1909. Deux volumes in-8.

Ce sont des historiettes et anecdotes tirées des meilleurs auteurs chinois que M. Hillier, conseiller auprès du gouvernement chinois, a rédigées en langage parlé et traduites en anglais pour les élèves de l'Université Impériale qui s'adonnent à l'étude de la littérature anglaise.

Le 1^{er} volume de 338 pages contient la traduction littérale suivie d'un lexique et d'une liste des caractères chinois expliqués mot à mot avec une traduction anglaise.

Le 2^e volume de 212 pages ne renferme que le texte chinois.

160. — *Tch'e tai chen pien*. L'encouragement spirituel des âmes tièdes, par M. Paul Ouang, C. M. Un volume in-16 de 30 pages chinoises, 1909.

En dehors de ses nombreuses occupations, M. Paul Ouang a, pendant plus de quarante ans, composé, traduit, remanié et corrigé un grand nombre d'ouvrages.

En ce moment (mais), nous mettons *sous presse* un volumineux recueil de sermons, prêchés pendant le cours de son long et fructueux ministère.

(A suivre.)

Le Gérant : C. SCHMEYER.

EUROPE

FRANCE

LES NOTICES SUR LES PRÊTRES, CLERCS ET FRÈRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

La première série de ces importantes et édifiantes notices (1625-1800) se termine en ce moment. Le dernier volume va paraître.

Nous avons donné par feuilles séparées et en *Supplément* aux numéros d'*Annales* les notices qui constituent les tomes précédents; cette fois, vu la nature des matériaux qui composent la fin de cette première série, nous avons préféré donner le volume d'un seul coup.

Nous publions ici la préface du volume et un fragment sur les Prêtres de la Mission victimes de la Révolution :

PRÉFACE DU TOME V DES NOTICES

Avec le présent volume, se termine la première série des *Notices* ou *Relations abrégées de la vie des prêtres, clercs et frères coadjuteurs de la Congrégation de la Mission*.

Cette première série va de l'origine de la Congrégation jusqu'à l'époque de la Révolution (1625 à 1800).

Le but principal pour lequel a été établi l'usage d'écrire brièvement la vie de quelques vertueux missionnaires a été l'édification. C'est une pratique existant à peu près dans toutes les communautés religieuses.

Les sources auxquelles ont été puisées les biographies de la présente publication sont les suivantes :

1° Plusieurs notices sont extraites des *Circulaires* que les Supérieurs généraux ont coutume d'adresser au commencement de chaque année à toute la Congrégation : ils y ont fait de temps à autre la mention et l'éloge de quelque missionnaire décédé récemment : ces appréciations ont, on le comprend, une très grande autorité.

2° Une seconde source de documents est la série communément appelée alors « billets mortuaires », et qui, au XVIII^e siècle, à partir de 1734, était envoyée à chaque maison, à peu près chaque année ou même plusieurs fois par année, en cahiers imprimés de quelques pages d'abord, puis un peu plus considérables, pour faire connaître les défunts dont la vie avait paru digne d'être présentée en exemple. Ces fascicules forment un volume in-4° qui, dans l'exemplaire que nous possédons, a 540 pages. Ces renseignements, imprimés à Paris, sous le regard de l'administration générale, offrent aussi de sérieuses garanties d'exactitude.

3° Enfin, une dernière source des notices contenues dans les cinq volumes dont la publication s'achève aujourd'hui, ce sont les biographies manuscrites qui se trouvent dans les diverses maisons et notamment au centre de chacune des provinces de la Congrégation. Ces notices manuscrites ont été traduites et recueillies surtout par M. Gabriel Perboyre, Prêtre de la Mission, lorsqu'il s'occupait de la rédaction des *Mémoires de la Congrégation* : il en a inséré un bon nombre, comme on peut le constater, dans les volumes de nos *Mémoires sur la Pologne, l'Algérie, etc.* Ces biographies, courtes en général, sont de moindre autorité que celles qui appartiennent aux deux premières catégories. Il en est que nous avons dû écarter de notre recueil, où, d'ailleurs, un choix s'imposait à cause de l'abondance des manuscrits : elles con-

trédisaient ce que nous savions par d'autres sources plus sûres. Elles étaient parfois, comme nous l'avons constaté en Italie, écrites sur le registre *ad hoc* le jour de la mort ou le jour des obsèques ; et qui ne sait que, en cette occasion, on oublie volontiers, quelques sujets de peine que le défunt a donnés, et que l'on multiplie volontiers autour du cercueil de celui qui va disparaître les couronnes et les éloges ! Ainsi s'explique que ces renseignements soient de moindre autorité que les précédents.

Enfin, pour les dernières années de la période que remplissent ces notices, c'est-à-dire pour la fin du dix-huitième siècle et l'époque de la Révolution, où plusieurs Prêtres de la Mission ont été fidèles à leur devoir jusqu'à souffrir plutôt la mort que d'adhérer au schisme constitutionnel, nous n'avons aucune source de renseignements dans nos propres archives : la Congrégation, en effet, depuis l'année 1792, était dispersée. C'est avec les renseignements puisés dans les archives publiques que les notices de ces confesseurs de la foi ont été composées : au point de vue de l'exactitude historique, on a apporté, nous semble-t-il, tout le soin que réclamaient ces importantes biographies.

Telles sont les sources de notre recueil et telle est la valeur respective à attribuer à chacune de ses sources.



En outre du résultat d'édification qu'on attend de la présente publication, il a semblé qu'elle pouvait acquérir une valeur historique appréciable.

A cause de cela, lorsque, en 1881, parut sous la direction de M. Jean-Baptiste Pémartin, alors secrétaire général de la Congrégation, le premier volume, il fit insérer à la suite des notices édifiantes correspondant à la période du généralat de saint Vincent, une liste des

Etablissements de la Congrégation fondés pendant ce généralat, avec un résumé du traité servant à indiquer la date, l'objet et les conditions de la fondation; il fit ajouter aussi la liste du personnel reçu dans la Congrégation pendant ce généralat.

On voit tout de suite quelle importance documentaire ce recueil acquérait ainsi pour l'histoire de la Congrégation, si le plan ainsi établi était suivi, généralat par généralat, jusqu'à la fin de la période prévue et qui se terminait à la Révolution. Cette utilité doit être particulièrement appréciée à notre époque où les recherches historiques sont si en faveur et où, à chaque instant, l'on est prié de répondre à des demandes de renseignements historiques sur les personnes et sur les œuvres.

Aussi, ayant à poursuivre l'œuvre commencée dans les deux premiers volumes publiés en 1881 et en 1885, nous avons conservé le même plan dans les volumes III et IV parus en 1898 et 1903 et dans le cinquième et présent volume, le dernier de la série, que nous présentons aujourd'hui au lecteur. Pour chaque généralat, à la suite du portrait gravé et de la biographie du Supérieur général, nous avons donné premièrement les notices édifiantes, en second lieu la liste des établissements de la Mission fondés pendant ce généralat avec les renseignements généraux sur cette fondation et la liste des supérieurs de la maison. Enfin vient, ou plutôt devait venir, d'après le plan primitif, la liste des missionnaires reçus durant ce généralat; mais sur ce point nous avons fait une modification. Au lieu de donner ces listes par fragments et sous chaque généralat, nous avons cru préférable d'attendre la fin de l'ouvrage et de donner d'un seul coup la liste générale, afin que les recherches fussent plus faciles. C'est ainsi que cette liste, aussi complète que possible, forme la partie la plus considérable du volume que nous publions aujourd'hui.

Une table alphabétique des établissements, de 1625 à 1800, a été mise à la suite des biographies et donnera ainsi le moyen aussi facile que possible d'utiliser le présent ouvrage.

Telle est la préface.

Voici maintenant le préambule historique mis dans le volume des *Notices* en tête de l'importante collection des biographies des Prêtres de la Mission qui, par leur courage, ont fait grand honneur à la Congrégation à l'époque de la Révolution.

II

LES PRÊTRES DE LA MISSION VICTIMES DE LA RÉVOLUTION EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE

La persécution religieuse qui fit tant de victimes à la fin du dix-huitième siècle en France, se greffa sur une révolution politique.

La révolution politique provenait du mécontentement du peuple, lequel supportait impatiemment de n'avoir plus depuis longtemps aucun moyen légal de faire entendre ses réclamations, dont plusieurs étaient certainement fondées. Le pouvoir royal avait cessé de consulter la représentation nationale : les Etats généraux du royaume n'avaient pas été convoqués depuis 1614.

Louis XVI, cédant à la pression générale, convoqua cette représentation composée des députés des trois ordres, le clergé, la noblesse et le peuple ou tiers état. C'était en 1789.

Le 4 mai 1789, les Etats généraux s'ouvrirent à Versailles. Le pouvoir central se trouvait en face d'une puissance formidable; les réclamations politiques étaient comprimées depuis plus de cent ans que les Etats généraux n'avaient pas été réunis, nous venons de le dire; les idées nouvelles d'égalité et de liberté politique ferment-

taient sous l'action de la philosophie du dix-huitième siècle. Louis XVI ne sut ou ne put endiguer et diriger cette force.

Après des dissentiments entre les représentants des trois ordres, que l'autorité du roi ne put concilier, le 20 juin 1789, les députés du tiers état, auxquels se rallièrent peu à peu les députés des deux autres ordres, clergé et noblesse, se déclarèrent *Assemblée nationale* et firent le serment de ne se séparer qu'après avoir fixé la Constitution du royaume. La Révolution était faite : elle allait suivre son cours.

Le roi et les ministres résidaient à Versailles. Le 12 juillet 1789, on apprit à Paris le renvoi du ministre Necker et de ses amis remplacés par des hommes qui passaient pour des ennemis de toute réforme. Le mécontentement éclata dans la capitale et, ce jour-là, le 12, fut une journée de vive agitation. Le 13, eut lieu le pillage de la maison Saint-Lazare et, le 14, la prise de la Bastille.

Ce que l'Assemblée constituante, plus tard devenue Assemblée législative (1^{er} octobre 1792), changea dans la Constitution politique du royaume n'a pas à être exposé ici. Mais l'Assemblée, non seulement s'occupa d'instaurer un régime politique nouveau, elle voulut aussi régler la situation religieuse : de cette idée sortit la *Constitution civile du clergé de France*, votée par l'Assemblée le 12 juillet 1790, sanctionnée par le roi Louis XVI, mais plus tard condamnée par le pape. L'Assemblée ayant exigé le serment à la Constitution civile (janvier 1791), de là sortit la distinction entre les prêtres qui prêtèrent ce serment, les *assermentés*, et ceux qui le refusèrent comme schismatique et condamné par l'Eglise, les *insermentés*. Ceux-ci furent regardés comme des adversaires du nouvel ordre de choses, et les révolutionnaires au pouvoir les englobèrent dans les mesures

prises contre les partisans du régime déchu, mesures qui allèrent jusqu'à la persécution sanglante.

Il y eut, pour le clergé, trois périodes principales de cette persécution sanglante : 1° les massacres de septembre 1792; 2° la persécution de la Terreur en 1793; et 3° la persécution de la seconde Terreur, sous le Directoire, surtout vers 1797.

I

Les massacres de septembre 1792. — Une loi de l'Assemblée législative, votée le 26 août 1792, décrétait la mesure suivante : « Tous les prêtres assujettis au serment de 1791 et qui ne l'ont pas prêté ou qui, l'ayant prêté, l'ont rétracté, doivent sortir dans les huit jours de leur département et dans les quinze jours du territoire français. »

Des poursuites furent commencées contre les prêtres dits « insermentés » ou « réfractaires ». Dans le courant du mois d'août 1792, à Paris, les maisons des Carmes, de l'Abbaye, du séminaire Saint-Firmin étaient remplies de prêtres arrêtés et aussi de gens de toute condition, magistrats, officiers, bourgeois (Pisani, *l'Église de Paris et la Révolution*, t. I, p. 302). Le bûcher était prêt, une étincelle suffisait pour y mettre le feu. Or, à la fin d'août, on apprit de sinistres nouvelles : la frontière était franchie par l'ennemi, le duc de Brunswick était entré en France à la tête de 80 000 hommes; à Paris, on parla de marcher à sa rencontre. « Gardez-vous-en bien, écrivait Marat; en vous éloignant de Paris, vous laisseriez l'Assemblée sans défense. Débarrassons-nous d'abord des ennemis du dedans et, quand nous les aurons mis hors d'état de nous nuire, alors nous courrons au-devant de l'ennemi du dehors. » Le 1^{er} septembre, on apprenait l'entrée des Prussiens à Verdun. Le lendemain et le surlendemain, 2 et 3 septembre, eurent lieu les massacres

dans les maisons des Carmes, de l'Abbaye et de Saint-Firmin. On a remarqué que c'est comme prêtres que les ecclésiastiques retenus dans ces maisons avaient été incarcérés et que l'immunité complète du clergé constitutionnel dans ces circonstances prouve de plus que c'est comme prêtres insermentés qu'on les a immolés. (Pisani, *ibid.*, p. 304.)

C'est dans ce massacre que périrent, à Saint-Firmin, deux Prêtres de la Mission : M. François (Louis-Joseph), supérieur de ce séminaire de Saint-Firmin, précédemment connu sous le nom de séminaire des Bons-Enfants, et M. Gruyer (Henri). Un peu après, à Versailles, M. Galoy (Paul), Prêtre de la Mission, périt, lui aussi, dans un massacre qui eut lieu en cette ville, le 8 septembre, dans le bâtiment appelé les Ecuries de la reine (1).

(1) M. P. Coste, a écrit les Notices des Prêtres victimes de la Révolution dans le volume qui va paraître. Afin qu'on puisse contrôler et rectifier les listes de ces prêtres publiées précédemment dans les *Annales*, nous publions ici les observations par lesquelles il fait connaître quels noms lui ont paru devoir être conservés et quels autres noms lui ont paru devoir être éliminés :

Quels sont les prêtres de la Mission qui furent victimes de la persécution religieuse en France, à la fin du dix-huitième siècle ? — Les circulaires du Supérieur général, M. Cayla, et les nécrologes qui les accompagnaient nous font connaître seize noms. On trouve aux archives de la maison mère, sur une même feuille de papier et en cinq colonnes intitulées *guillotiné, mort en prison, mort en France, mort à l'étranger, rentrés en France* les noms des Missionnaires compris dans l'une ou l'autre de ces catégories. Ce document, qui est sûrement antérieur à la mort de M. Cayla, mentionne vingt victimes, quatre de plus que dans les Circulaires et dix-huit de moins. Dans ses *Martyrs de la foi*, l'abbé Guillon en compte vingt-deux. L'auteur des notices publiées à la fin du tome II des Circulaires porte leur nombre à trente-quatre.

L'auteur de cette dernière liste a oublié Alexis-Julien Lucas et Jean-Pierre Frayssé. D'autre part, sa liste comprend treize noms de trop : Jean Joseph Avril, Jean Elie Bories, Pierre Bonzé, Alexis-Jean Collin, Jean-Charles Caron, Mathieu Caron, Etienne de Langre, Simon Fontaine, Jean-Henri Grillet, Ange Lamourette, Claude Leclerc, François Messin et Claude-Joseph Vaucheret.

Au séminaire de Saint-Firmin, à Paris, la Congrégation de la Mission n'a eu que deux victimes : Louis-Joseph François et Henri Gruyer; c'est l'opinion autorisée qu'après de longues et fructueuses

II

La Terreur. — C'est surtout durant la période qui porte ce nom que périrent, à l'époque de la Révolution, un grand nombre de victimes.

A l'Assemblée législative succéda la *Convention*

recherches, Mgr de Teil a cru pouvoir formuler dans ses rapports devant la commission chargée de promouvoir la cause de béatification des martyrs de septembre. M. Cayla lui-même n'en connaissait pas d'autres. Dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1794, aux noms de MM. François et Gruyer, il n'ajoute qu'un seul nom, celui de M. Gallois, qui fut massacré à Versailles : « MM. François, Gruyer et Gallois, écrit-il, eurent le bonheur d'être associés aux dignes prêtres de Jésus-Christ qui furent égorgés dans les trop fameuses journées des 2 et 3 septembre. D'autres furent arrêtés ; ils gémissent encore dans les fers et leur vie est plus exposée que jamais. »

Après les massacres de septembre 1792, il y avait intérêt, pour la nation, à connaître le nom des personnes qui avaient succombé et de celles qui avaient réussi à se sauver. Les autorités firent dresser des listes, qui furent insérées dans les registres de l'état civil. La liste qui a pour titre *Etat du nombre des prêtres réfractaires détenus à Saint-Firmin et périés le 3 septembre 1792, certifiée sincère et véritable*, le 12 octobre 1792, par les sans-culottes du jardin des Plantes, fait suivre le nom d'Etienne de Langre de ces mots *Sauvé le 3 octobre*. Etienne de Langre, en effet, — l'abbé Guillon le constate, — échappa au massacre. Nous trouvons sa signature au bas d'un mémoire adressé le 17 octobre 1792 aux administrateurs des biens nationaux. *Arch. nat.*, S. 6850.

Une confusion très compréhensible entre les noms de Jean-Henri Gruyer et de Jean-Henri Grillet fit croire que ce dernier avait été mis à mort à Saint-Firmin le 3 septembre. Renseignements pris, on reconnut l'erreur, et l'abbé d'Auribeau écrivait dès 1797 : « M. Grillet, Supérieur du séminaire de Beauvais et vicaire général de ce diocèse, n'est point mort. » (*Mémoire pour servir à l'histoire de la persécution, etc.* Rome 1897. Pag xxxix et 763.) Il mourut en 1802, après avoir administré le diocèse de Beauvais pendant la vacance du Siège, au milieu de difficultés sans nombre, qu'a racontées l'abbé Humbert dans sa belle *Histoire religieuse du diocèse de Beauvais et en particulier de l'église Saint-Etienne*.

Avant de servir de prison, le séminaire de Saint-Firmin recevait dans ses murs, à titre de pensionnaires, des prêtres étrangers à la Congrégation de la Mission. De ce nombre étaient, en août 1792, Pierre Bouzé, — dont le nom a souvent été transcrit Bonzé — curé de Massy en Seine-et-Oise, Georges Jérôme Giroust, vicaire de Gennevilliers, Jean-Charles Caron, curé de Collégien en Seine-et-Mame, et Nicolas Colin, curé de Genevrières dans la Haute-Marne. Ces deux derniers avaient quitté la Compagnie de la

(21 septembre 1792-27 octobre 1795). Le nouveau pouvoir se trouvait en face des attaques du dehors et des difficultés qui s'accroissaient à l'intérieur du pays. Les hommes redoutables qui détenaient l'autorité déclarèrent qu'il fallait terroriser tous ceux qui les attaquaient : de

Mission en 1770 et leur sortie est mentionnée dans le catalogue du personnel. Leur admission à Saint-Firmin, après qu'ils eurent été chassés de leur paroisse par le clergé constitutionnel, et la formule *Prêtre de la Congrégation de la Mission*, que M. Colin ajoute à son nom à la suite des actes paroissiaux et dans les adieux qu'il adressa à ses paroissiens, en octobre 1791, ont pu faire croire qu'ils restèrent jusqu'à la fin membres de la Congrégation, tout en faisant partie du clergé séculier. Ces deux ecclésiastiques n'avaient pas été renvoyés de la Congrégation; ils étaient toujours restés en bons termes avec leurs anciens confrères; ils avaient perdu leurs cures pour s'être refusés à faire partie de l'église constitutionnelle. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le Supérieur de Saint-Firmin les ait reçus chez lui, sur leur demande, à titre de pensionnaires. Que M. Colin se dise prêtre de la Mission dans son discours d'adieux à ses paroissiens, cela importe peu; il était sur le point de rentrer dans une maison de la Congrégation, peut-être avec l'intention de suivre nos règles et de demander sa réadmission; dans ces conditions ce titre se justifie; d'autre part, le fait que M. Cayla a omis d'insérer leur nom dans le nécrologe ou d'annoncer leur mort dans ses circulaires, comme il a annoncé la mort de MM. François, Gruyer et Gallois, laisse entendre que MM. Colin et Caron ne sont pas morts prêtres de la Mission. L'abbé d'Auribeau, qui entretenait des relations avec M. Cayla à Rome pendant leur exil commun, parle de ces deux ecclésiastiques, et voici en quels termes : « Quant à MM. de Saint-Lazare... on confirme le massacre de M. Gruyer, employé à la paroisse Notre-Dame de Versailles; celui de MM. Colin et Caron : ces derniers avaient été de cette même Congrégation qui vient d'éprouver de nouveaux sujets d'affliction et de nouvelles pertes. » *Mémoires*, pag. xxxix. L'abbé d'Auribeau, dit plus loin : « M. Leclerc... a scellé de son propre sang la vérité de son repentir. MM. François, Gruyer et Gallois ont été massacrés en septembre 1792... Trois autres missionnaires, MM. Julienne, Brochois et Bailli sont morts dans les prisons d'Amiens. » (*Ibid.*, p. 763). Il ne dit rien de MM. Colin et Caron.

Les nécrologes de 1796, 1797 et 1798 font suivre les noms des Missionnaires, suivant les circonstances, des mots *guillotiné à...*, ou *mort en prison à...* Or le nécrologe du 1^{er} janvier 1796 dit simplement de Claude-Joseph Vaucheret « Vaucheret, supérieur du séminaire du Mans, mort en Saxe. » Celui du 1^{er} janvier 1797 annonce la mort de François Messin en ces termes : « Messin, mort proche de Versailles ». Il est évident que M. Cayla ne croyait pas qu'ils fussent morts victimes de la révolution; et le résultat négatif des recherches faites par les historiens nous montre qu'il était dans le vrai.

M. Cayla ne dit rien, non plus, de Jean-Joseph Avril, supérieur

là le nom de « Terreur » donné au régime qu'ils imposèrent. Ils refoulèrent, il est vrai, les ennemis du dehors, mais, au dedans, ils firent couler des flots du sang de leurs compatriotes, jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), où périt à son tour Robespierre, qui avait envoyé tant de victimes innocentes à l'échafaud.

de la maison de Saint-Cloud, donné par le Supplément des Circulaires comme massacré le 2 septembre 1792, et les listes du diocèse de Paris ne portent pas ce nom.

L'abbé Guillon rapporte que quatre Prêtres de la Mission furent massacrés à Versailles dans les écuries de la reine : Jean Gallois, Henri Gruyer, Mathieu Caron et Jean Alexis Collin. En réalité, il n'y en eut qu'un seul : Paul Galloy. Il suffit de consulter les registres d'écrous pour s'en convaincre. MM. Gruyer, Caron et Collin ne furent même pas enfermés dans les prisons de Versailles. M. Gruyer fut mis à mort à Saint-Firmin. M. Caron survécut à la Révolution ; il était attaché au diocèse de Beauvais sous l'administration de son confrère, M. Grillet. Nous ne savons ce que devint M. Collin.

Simon-Bruno Fontaine mourut d'une maladie contractée au chevet des pestiférés. Le ciel lui fut ouvert, nous n'en doutons pas ; mais, comme il n'a pas été mis à mort en haine de la foi, il a pris place dans la phalange des confesseurs et non dans celle des martyrs.

On a cru à tort que Jean-Elie Borie avait été condamné à mort le 2 juillet 1794. Dans *Le livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, l'abbé Brugière, qui a consulté les archives locales, fait remarquer que les juges de M. Borie furent moins inhumains : ils condamnèrent simplement l'accusé à la réclusion et à la confiscation de ses biens. Quand le prisonnier fut libéré, il se retira dans sa famille. Celui qui a dressé, dans les dernières années du dix-huitième siècle, la liste en cinq colonnes dont il a été question plus haut, avait mis son nom dans la colonne des guillotiné. Il reconnut son erreur, raya le nom et écrivit à côté *chez lui*.

Le tome II des « Circulaires » attribue à Ange-Bernard-Joseph Lamourette ce que l'abbé Guillon dit de Louis-Antoine-Eugène Lamourette, qui résidait au grand séminaire d'Amiens, en 1792, en qualité de missionnaire (Voy. Darsy *Le Clergé de l'Église d'Amiens en 1789*). Ni l'un ni l'autre n'est mort victime de la Révolution. Ange-Bernard était en 1801 vicaire de Saint-Pierre à Calais (Voy. Deramecourt, *Le Clergé du diocèse d'Arras, etc., pendant la Révolution*, t. IV, p. 460). Obligé de quitter Amiens pour fuir la persécution, Louis-Antoine se réfugia au château d'Heilly avec son confrère, M. Bailly, puis, quand sa retraite fut découverte, rentra dans son pays natal, à Frévent (Pas-de-Calais) ; il obtint de la municipalité de Frévent un passe-port pour l'étranger et partit en exil. (Deramecourt, *ibid.*, II, 451). M. Coullongue, prêtre de la Mission, fait mention de lui dans une lettre écrite, le 2 décembre 1796, à M. Bigorre, vicaire général d'Amiens. On ne trouve son nom dans aucun registre aux écrous d'Amiens, d'Arras ou de Paris. Le bruit de son

Parmi les prêtres et les religieux qui furent condamnés à mort, le plus grand nombre le fut pour avoir refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé votée en 1790 et condamnée par Rome. D'autres refusèrent de prêter un autre serment, qu'on appelle parfois le « petit serment » ou « serment de liberté, égalité » prescrit par les lois des 14 août et 3 septembre 1792. (Voyez l'ouvrage publié par Usureau, *Les Serments pendant la Révolution*. In-12, Paris, Lecoffre). Le serment de « liberté, égalité » ne fut jamais condamné par le pape,

emprisonnement et de sa mort avait d'abord couru, et l'abbé d'Auribeau s'en fait l'écho dans les premières pages de ses *Mémoires*, quand il dit : « MM. Julienne, Brochoi, Lamourette, neveu de l'intrus de Lyon, et Bailly sont morts dans les prisons d'Amiens, après une longue détention. » Plus tard, mieux renseigné, il se contentera d'écrire : « Trois... Missionnaires, MM. Julienne, Brochoi et Bailly, sont morts dans les prisons d'Amiens. » Bien que publiés en 1821, *Les martyrs de la foi* furent écrits peu après les événements ; aussi ne faut-il pas s'étonner de voir l'abbé Guillon mettre dans son ouvrage le nom de Lamourette.

Claude Leclerc fut exécuté à Lyon le 14 février 1794 ; mais les réponses qu'il fit à ses juges le jour même de sa mort sont de telle nature qu'il ne convient pas de mêler son nom à ceux des prêtres qui moururent en confessant la foi.

Le document contemporain dont nous parlions plus haut met MM. Duquesnoy et Collier au nombre des guillotins ; toutefois, comme le Nécrologe du 1^{er} janvier porte ces simples mots : « Valentin Duquesnoy, mort à Paris », et qu'on lit dans celui du 1^{er} janvier 1797 : « Collier, mort à Paris » ; comme, d'autre part, ces noms ne se trouvent sur aucune des listes dressées avec tant de soin dans ces dernières années, il n'y a pas lieu, au moins jusqu'à plus ample information, de les inscrire parmi les Missionnaires qui ont été guillotins.

Ce même document range Guillaume-François-Joseph Pronier, économiste du grand séminaire de Poitiers, dans la catégorie des Missionnaires mis à mort pendant la Révolution. Prudhomme, que suit l'abbé Dehaut, affirme que l'arrêt de mort fut prononcé le 28 ventôse an II. Il est vrai que M. Pronier fut condamné ce jour-là, mais à la peine de réclusion et non à la peine capitale. Dans le courant du mois de mai, il reçut en prison une visite inattendue, celle de M. Parisot, son confrère, que des gendarmes conduisaient de Metz à Rochefort. — Voyez sur Pronier, Prudhomme, *Histoire générale des crimes commis pendant la Révolution française* ; Dehaut, *Les prêtres victimes de la Révolution dans le diocèse de Cambrai*, p. II ; Lettre de Parisot, publiée dans les *Annales de la Congrégation de la Mission*, t. 51, p. 184.

et les prêtres les plus instruits, comme M. Eméry, ainsi que les évêques qui, bravant le danger, étaient restés en France pour aider les fidèles, au lieu d'émigrer, établirent qu'on pouvait le prêter. (*Vie de M. Emery* par Gosselin, édit. de 1861, t. I, p. 312). Mais, pour la conscience inquiète de plusieurs prêtres qui ne pouvaient pas consulter afin de s'éclairer, à plus forte raison pour beaucoup de religieuses, ce serment parut illicite. Ceux qui le tenaient pour illicite ne pouvaient le prêter, et plusieurs moururent, comme ils le devaient, plutôt que d'agir contre leur conscience.

C'est pendant cette période que périrent les Prêtres de la Mission dont on trouvera racontée ici la glorieuse mort, MM. :

- HAYER (Louis), à Niort, le 2 avril 1793 ;
- JULIENNE (Victor-Jacques), à Amiens, le 10 octobre 1793 ;
- BAILLY (Nicolas-Joseph), à Amiens, le 16 novembre 1793 ;
- LUCAS (Alexis-Julien), à Nantes, le 17 novembre 1793 ;
- BROCHOIS (Nicolas-Raymond), à Amiens, le 12 décembre 1793 ;
- IMBERT (Antoine), à Feurs (Loire), à la fin de 1793 ;
- GUINANT (Louis), à Lyon, le 16 janvier 1794 ;
- GUIBAUD (Jean), au Mans, le 19 mars 1794 ;
- DODIN (Nicolas), à Poitiers, en avril 1794 ;
- PORTEFAIX dit Borie (André), à Mende, en mai 1794 ;
- BERGON (François), à Cahors, le 17 mai 1794 ;
- JANET (Louis), à Rochefort-sur-Mer, le 10 septembre 1794 ;
- PARISOT (Nicolas), à Rochefort-sur-Mer, en octobre 1794 ;
- VERNE (Louis), au Puy, en 1894 ;
- CHAMBOVET (Aldré) (1794 ?) ;

III

Sous le Directoire. — Le « Directoire » qui succéda à la « Convention » pour gouverner la France (21 octobre 1795) dura jusqu'au « Consulat » qu'établit le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799).

Cette période fut marquée par des troubles et par les agissements de partis contre le gouvernement. Celui-ci, effrayé à diverses reprises, décréta des mesures de violence. On se crut, en plusieurs circonstances, revenu aux jours de la Terreur. La déportation remplaçait la guillotine; mais le séjour sur les pontons de l'embouchure de la Charente ou sous le climat de la Guyane tuait presque aussi sûrement que la guillotine.

C'est durant ces années d'alternatives souvent cruelles qu'endurèrent la persécution, comme nous le constatons, les Missionnaires suivants :

- M^{re} FRAYSSÉ (Jean-Pierre), à Brouage (Charente-Inférieure), à la fin de 1795;
ROGUE (Pierre-René), à Vannes, le 3 mars 1796;
MARTELET (François-Bernard), à Besançon, le 9 février 1798;
GUIN (Claude-François), à Sinnamary (Guyane), le 3 janvier 1799;
RIMBAULT (César-Auguste), à Sinnamary (Guyane), le 18 juin 1799.

Les notices biographiques sur ces Prêtres de la Mission, victimes de la Révolution, ont été écrites par notre collaborateur M. Pierre Coste; il a noté à la fin de chacune des biographies les sources auxquelles il a puisé ses renseignements.

A. M.

LILLE

CHEZ LES FILLES DE LA CHARITÉ,

16, rue de la Barre.

La Soeur Gallereux, supérieure de l'importante maison des Filles de la Charité, rue de la Barre, à Lille, nous a fait communiquer le compte rendu de la réunion générale des syndicats professionnels féminins, établis dans cette maison.

Nous citons ici avec plaisir les principaux renseignements donnés dans cet intéressant document.

Réunion générale des Syndicats professionnels féminins,
16, rue de la Barre, à Lille.

Lille, 31 juillet 1910.

La section lilloise du Syndicat féminin a été fondée le 1^{er} mai 1909. La Sœur supérieure des Filles de la Charité, avec l'aide de plusieurs compagnes, s'enquit des démarches à faire pour réaliser la fondation du Syndicat dans sa maison, 16, rue de la Barre. Les premiers membres furent recrutés parmi les jeunes filles de la maison, lesquelles exerçaient différents emplois : institutrices, ouvrières de l'aiguille, employées de commerce, de sorte que, dès le début, les diverses sections purent être représentées.

Lors de la fondation, le nombre des adhérentes se monta à 30.

On commença d'abord à déterminer un programme à réaliser. Il consistait à chercher les moyens propres à améliorer la situation ouvrière et à perfectionner les aptitudes professionnelles de chacune par des placements, réunions, cours. La première organisation donna un programme détaillé des cours pour les syndiquées désireuses d'augmenter leur petit bagage scolaire et même de parvenir jusqu'au brevet élémentaire. Ils furent ouverts vers le milieu de juin et suivis régulièrement toute l'année.

Les cours qui eurent le plus d'attrait furent ceux de dactylographie, de sténographie et de comptabilité pour les employées de commerce; ceux de coupe, de couture, de cuisine, suivis par un plus grand nombre encore d'ouvrières et de ménagères.

La caisse syndicale s'est formée par la cotisation mensuelle de 0 fr. 50 par syndiquée; elle s'est augmentée de

quelques dons et des bénéfices résultant de quelques séances récréatives.

Le Syndicat compte 128 membres. L'école ménagère a été la pépinière du Syndicat.

Le Syndicat a fait dans l'année 32 placements durables, satisfaisants.

Dans la section du commerce, 7 syndiquées ont vu leur situation s'améliorer grâce au cours de sténo-dactylographie; 6, dans celle de l'habillement, ont eu aussi une place avantageuse. Nous ne pouvons passer sous silence le premier succès académique, fruit des cours syndicaux : une des élèves, fort assidue, vient d'obtenir, grâce à eux, son brevet de capacité. Les élèves de sténographie se sont aussi distinguées, 11 d'entre elles présentées au concours ont reçu leur diplôme. L'une d'elles a gagné le prix d'honneur de l'Union sténographique dans un concours comprenant Lille et Paris, et les cinq premières de ce concours font partie de notre Syndicat.

Le Syndicat a obtenu auprès de 35 fournisseurs de précieuses réductions et quelques-unes mêmes assez fortes; tout y est représenté : habillement, denrées alimentaires, médecin, etc.

Le Syndicat est une grande famille ayant souci de la santé de tous ses membres. Aussi, nous avons eu la joie d'apprendre que, grâce à des dons généreux, nos syndiquées malades, ayant besoin d'une cure d'air à la campagne, à la mer ou à la montagne, pourront se la procurer. Déjà, deux d'entre elles refont leur santé à Châtel-Saint-Denis. Elles jouissent des panoramas magnifiques de la Suisse et reposent leur esprit dans la contemplation d'une belle nature en même temps qu'elles refont leur santé en vue du travail à venir.

Ne se trouvant pas assez nombreuses encore pour organiser entre elles un service régulier de secours mutuels, les syndiquées se sont décidées, cette année, à assurer

provisoirement quelques secours à leurs compagnes malades, en prélevant une somme de 480 francs sur leur caisse. Elles espèrent augmenter ces ressources :

1° Par un prélèvement de 1 franc sur chaque cotisation ;

2° Par un prélèvement de 1/4 p. 100 sur le produit des soirées et quêtes ;

3° Par les dons que l'on peut recevoir à cette intention.

Cette caisse sera séparée de la caisse syndicale.

Les recettes supplémentaires qui se feraient dans le cours de l'année : inscriptions nouvelles, dons, etc., resteront intangibles et seront le commencement d'un fonds de réserve permettant d'améliorer la situation de l'an prochain.

Les détails concernant les malades : noms, dates et durée de la maladie, secours attribués seront très soigneusement inscrits pour fournir les éléments d'appréciation de la création d'une vraie mutualité.

C'est dans les réunions mensuelles de sections que seront examinés les cas de maladie, de manière à exercer les syndiquées à se rendre compte du fonctionnement des mutualités : elles poursuivront aussi l'étude pratique des œuvres de ce genre. Ne peuvent bénéficier que les syndiquées proprement dites.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de nous rendre compte de la caisse syndicale. En un an, nous avons encaissé : 1 628 francs ; dépenses : 354 francs ; restent en caisse : 1 274 francs.

Les réunions syndicales ont eu lieu régulièrement tous les mois pour les sections du commerce et de l'habillement ; elles ont été très sérieuses et bien préparées. C'est là le centre de discussions professionnelles et syndicales que nous souhaitons avoir.

Les réunions du Syndicat ont pourvu aussi aux distractions des syndiquées. Quelques séances récréatives

ont été données dans le cours de l'année : comédies, soirées, concerts, feux d'artifices, etc. Trois déléguées de sections doivent se rendre à Bruxelles pour visiter l'Exposition universelle.

Les résultats chrétiens et moraux ont été sensibles; les syndiquées s'ouvrent à des idées nouvelles, grâce aux excellentes conférences qui ont été entendues.

On peut constater, au point de vue purement syndical, un intérêt qui s'accroît chaque jour; on prend goût à ce qui se fait, on interroge, on étudie, on observe, on travaille; plusieurs des syndiquées se révèlent, on peut le dire, par le travail personnel, les observations, les discussions, les réflexions émises aux réunions. Les renseignements sociaux de la *Ruche syndicale* sont lus toujours avec intérêt (1). Quelques syndiquées s'habituent à parler dans les réunions du commerce et de l'habillement; les employées du commerce surtout marchent très bien sous ce rapport.

Jusqu'ici notre œuvre syndicale n'a rencontré aucune opposition; mais de fortes concurrences nous côtoient journellement; les rivalités se rencontrent. Faut-il craindre et redouter les défections? Non, au contraire; l'émulation nous sera un stimulant pour atteindre l'objectif si noble de notre perfection chrétienne, morale et professionnelle.

(1) Pour les renseignements techniques et professionnels, on nous demande quelquefois où les trouver. La revue la plus complète et la plus utilisable que nous connaissions est la *Chronique sociale de France, revue d'étude et d'action*. Mensuelle; 16, rue du Plat, à Lyon. Prix : un an, France, 5 francs; étranger, 6 francs. Pour ce qui concerne les écoles ménagères et œuvres analogues, nous signalons avec plaisir une petite feuille paraissant chaque quinze jours et donnant des comptes rendus de conférences, des études sur la tenue des ménages, l'hygiène, des recettes de cuisine. C'est l'*Institut populaire*, 71, rue Descartes, Roubaix (Nord); prix de l'abonnement, un franc par an. — *Note des Annales*.

Vers la fin du présent compte rendu on lit cette sage et importante réflexion :

Les syndiquées doivent se convaincre que bien administrer un syndicat professionnel, veiller à la rentrée régulière de ses cotisations, c'est assurer la vie de l'association, c'est lui permettre également de garder son indépendance et la soustraire aux aléas des événements. En un mot, le Syndicat doit être absolument indépendant, c'est-à-dire ne subsister que par ses propres ressources et n'agir que dans l'intérêt de ses membres sans qu'amis ou adversaires puissent l'entraîner dans une action contraire à son but.

ESPAGNE

MADRID

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉGLISE DES FILLES
DE LA CHARITÉ A LA MAISON CENTRALE DE LA
PROVINCE ESPAGNOLE.

Des fêtes religieuses très solennelles ont été célébrées à Madrid pour l'inauguration de l'église qu'achèvent d'élever les Filles de la Charité de la Maison centrale d'Espagne et qu'elles ont voulu dédier à Marie Immaculée.

Le 28 avril 1910 eut lieu la consécration faite par S. Ex. Mgr Vico, nonce apostolique à Madrid. La cérémonie dura depuis 7 h. 1/2 du matin jusqu'à midi 1/2.

Le 29 avril, premier jour du triduum de ces belles solennités, à 9 heures eut lieu la messe pontificale célébrée par Mgr Joseph-Marie-Sauveur Barrera, évêque de Madrid; Mgr Rémi Gandasegui y Gorrochategui, évêque de Ciudad Reale, y prononça un éloquent discours. Le soir, à 5 h. 1/2, après l'exposition du très saint

Sacrement et la récitation du chapelet, M. Léon Burgos, Prêtre de la Mission, prit la parole pour l'édification du peuple. La cérémonie se termina par la bénédiction du saint Sacrement donnée par Mgr Gandasegui Gorrochategui.

Le 30 avril, seconde journée du triduum, à la même heure que le jour précédent, il y eut messe pontificale de Mgr Jean Soldevilla Romero, archevêque de Saragosse, et sermon par le distingué M. Louis Calpena, curé de Saint-François-le-Grand et maître de la Chapelle Royale. Le soir, cérémonie comme la veille avec sermon par M. Raphaël de la Iglesia, Prêtre de la Mission. Le salut du saint Sacrement fut présidé par Mgr l'évêque de Ciudad Reale.

Le 1^{er} mai, dernier jour du triduum, à 9 h. 1/2, messe pontificale par Mgr Vico, nonce de sa Sainteté. Avec l'ardeur et l'enthousiasme qui le caractérisent, l'éloquent Mgr Cardona, évêque de Sion, prononça un discours. A la cérémonie du soir, M. Jean Madrid, Prêtre de la Mission, fut chargé de prendre la parole. Après le sermon, on chanta un *Te Deum* solennel durant lequel officia le directeur des Filles de la Charité, Visiteur de la Congrégation de la Mission, M. Eladio Amaiz. Pour terminer ces religieuses cérémonies, le Salut fut donné par Mgr Cardona, évêque de Sion.

Les cérémonies et les chants furent exécutés avec perfection.

L'assistance des fidèles à ces fêtes fut nombreuse et en augmenta la splendeur.

CONSTANTINOPLE (1)

On lit dans le *Levant Herald*, qui se publie à Constantinople en anglais et en français (numéro du 11 juillet 1910), le compte rendu suivant de la distribution des prix aux élèves du collège tenu par les Lazaristes.

COLLÈGE DES PÈRES LAZARISTES,

SECTION SAINT-BENOÏT ET SECTION SAINTE-PULCHÉRIE

Samedi a eu lieu la distribution solennelle des prix des sections Saint-Benoît et Sainte-Pulchérie du Collège des Pères Lazaristes, à Galata.

Ce fut une cérémonie touchante par son cachet de noble simplicité et de belle distinction. M. Boppe, chargé d'affaires de France près la Sublime Porte, qui devait la présider, s'était fait représenter au dernier moment par M. Siegfried, secrétaire d'ambassade.

Après les hymnes de circonstance, *Marseillaise* et *Marche ottomane*, exécutés par l'orchestre et écoutés debout par toute l'assistance vraiment select, l'élève A. Cohen lut, très intelligemment, un très beau compliment auquel le président répondit par quelques mots bienveillants et délicats à l'adresse des RR. PP. Lazaristes et de leurs élèves. Suivit la lecture des Palmarès puis la distribution des récompenses.

Plusieurs élèves de 1^{re} manquaient à la cérémonie, retenus qu'ils étaient à l'Union française par les examens du baccalauréat. Au début de la séance, on avait annoncé leur succès aux compositions écrites leur permettant d'aborder les épreuves orales. Nous apprenons

(1) PROVINCE DE PRUSSE. — Dans les notes historiques sur la Province de Prusse parues dans le précédent numéro des *Annales*, il faut lire :

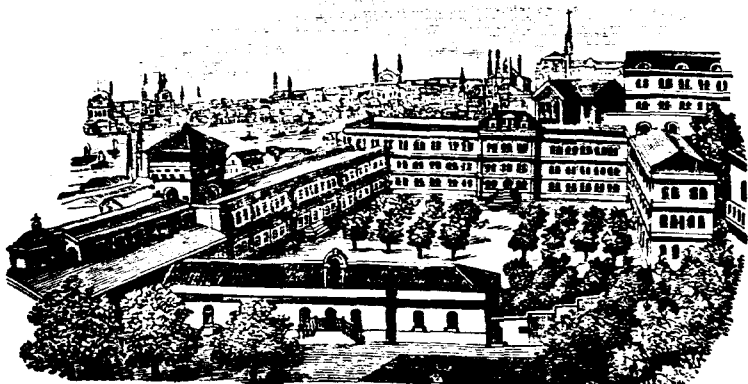
Page 360, ligne 9 : Ces jeunes prêtres ne sont pas tous ceux...

Et page 362, ligne 11, à la place de 23 mai 1851, il faut lire 13 mai 1851.

en dernière heure qu'ils sont tous définitivement reçus pour la première partie baccalauréat-sciences, langues.

Nos félicitations très particulières à M. Anastasiou, qui a préparé avec succès, une seule année, le baccalauréat commercial et le baccalauréat moderne.

Pour cet examen, en effet, un jury officiel avait été



CONSTANTINOPLE

COLLÈGE SAINT-BENOIT TENU PAR LES LAZARISTES

constitué avec l'approbation de S. E. M. Bompard, ambassadeur de France, sous la présidence de M. Cui-net, second drogman de l'ambassade de France, et composé de M. Mille, M. Kohler, M. le comte de Beaufort.

Les sept élèves présentés ont tous obtenu le diplôme supérieur de commerce délivré à la suite de l'examen passé conformément à leur programme (celui des écoles supérieures de commerce de France). Les notes furent les suivantes :

MM. Anastasiou (Constantin).	Mention :	Très bien.
Marengo (Jacques).	—	Bien.
Spadaro (Henri).	—	Assez bien.
Thalasso (Jules).	—	Assez bien.

Toinetti (Jules).	Mention : Passable.
Gumuchian (Georges).	— Passable.
Armao (Jean).	— Passable.

Le beau compliment de M. A. Cohen commençait ainsi :

Monsieur le Secrétaire,

Chaque année, à pareille époque, les mêmes circonstances nous procurent l'avantage de saluer ici le représentant de la France, et c'est tout à la fois pour nous un vif plaisir et un précieux encouragement.

Encourager, porter vers tout ce qui est noble et grand, beau et bien, n'est-ce pas du reste la raison de votre venue parmi nous? N'est-ce pas aussi, à travers le monde, la mission reconnue du glorieux pays que vous représentez, la mission civilisatrice de la France?

Après un hommage rendu au programme d'enseignement et d'éducation de la maison et un témoignage de reconnaissance pour les maîtres aimés et dévoués, le jeune orateur, saluant les drapeaux qui représentent la patrie des maîtres et celle des disciples, terminait ainsi :

Ces trois glorieuses couleurs si gracieusement unies partout dans cette enceinte à celles de la très noble et très hospitalière nation ottomane, nous rappellent en ce moment les doctes et belles leçons de nos maîtres, leçons de tolérance et de liberté, de saine égalité et de douce fraternité. Nous ne les oublierons pas, monsieur le Secrétaire, ces fortes et utiles leçons; nous saurons à l'avenir en inspirer notre conduite et nous nous souviendrons en même temps avec un affectueux respect du glorieux pays de qui nous les avons reçues, les tenant des meilleurs d'entre les fils de la France.

M. le président de cette belle réunion se plut à constater combien était parfaitement réalisé le beau programme d'éducation qui venait d'être exposé.

« Il importe, ajouta-t-il, de féliciter de ce résultat

d'abord les maîtres auxquels il faut, pour mener à bien cette œuvre, des qualités morales et intellectuelles dont on n'a plus à faire l'éloge. Il importe ensuite d'en reporter l'honneur sur les deux nations qui, en ce moment, se donnent de si fortes et belles preuves de sympathie. »

L'éducation des peuples comme celle des individus réclame tout à la fois l'intelligence et le dévouement de ceux qui conduisent, et la bonne volonté de ceux qui demandent qu'on les aide dans la voie du progrès.

ASIE

PERSE

Le 28 août 1910 a eu lieu à Paris, à la maison-mère des Lazaristes, rue de Sèvres, 95, le sacre de Mgr Jacques-Emile Sontag, nommé, par brefs du Souverain Pontife, délégué apostolique pour la Perse et archevêque d'Ispahan (13 juillet 1910).

Mgr Sontag est, — comme l'était son prédécesseur, Mgr Lesné, décédé récemment, — membre de la Congrégation de la Mission.

Le sacre a été fait par Mgr l'archevêque de Paris; les évêques assistants étaient Mgr Montety, de la Congrégation de la Mission, et Mgr l'évêque d'Oran.

SYRIE

JERUSALEM

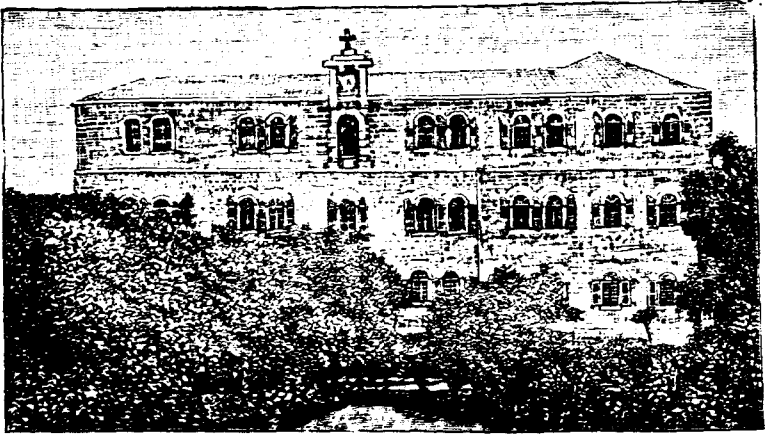
On lit dans les *Missions Catholiques*, numéro du 19 août 1910 :

M. Bourzeix, Supérieur des Lazaristes de Jérusalem, nous écrit le 24 mai 1910 :

« Depuis le mois d'octobre 1906, nous avons dans la Ville sainte une petite école apostolique. Elle a commencé avec quatre excellents sujets venus du Liban. D'autres aspirants se présentèrent en 1907 et, en 1908, nous avons douze pensionnaires. Le local devenait insuffisant. Il fallait songer à l'agrandir; mais où trouver les ressources nécessaires? Le pays est pauvre et nous pouvons tout juste obtenir de nos élèves le paiement de leur

voyage. Une âme généreuse nous vint en aide et, dès le printemps 1909, un deuxième étage s'élevait au-dessus du premier de notre maison. Tout était organisé pour recevoir une quarantaine d'apostoliques et la rentrée d'octobre en réunit vingt-cinq.

« Le plus grand nombre de ces enfants sont du Liban, pays très religieux. Ils sont, en général, intelligents,



A JÉRUSALEM

ÉCOLE APOSTOLIQUE DES LAZARISTES (1910)

pieux et témoignant de bonnes dispositions pour devenir Missionnaires lazaristes. Sans doute, ils ne persévéreront pas tous; dans cette œuvre délicate et difficile, il faut s'attendre à bien des déceptions. Déjà plusieurs ont été rendus à leurs familles pour cause de santé ou manque d'aptitude, et il faudra nécessairement continuer le triage. Mais peut-on reculer devant la peine et les sacrifices quand il s'agit des âmes et de l'avenir de ce pays d'Orient d'où nous est venu le bienfait de la foi et qui est aujourd'hui si cruellement ravagé par le schisme et l'islamisme, l'hérésie et l'infidélité? »

CHINE

TCHE-LI CENTRAL

On lit dans les *Missions Catholiques* (numéro du 19 août 1910) :

Lors de son dernier voyage en Europe, Mgr Favier, après avoir, dans la Primatiale de Lyon, fait le récit des atrocités commises par les Boxeurs et des ruines accumulées dans son Vicariat, termina son discours par ces mots : « Nous recommencerons. » La relation suivante montre que lui et ses missionnaires ont tenu parole et voilà une nouvelle église qui s'élève toute radieuse, branche détachée du grand arbre de Pékin. Sous la conduite du nouvel évêque et avec l'aide des Filles de Charité, c'est l'avenir assuré, c'est la moisson pleine d'espérance !

Pao-ting-fou, 22 mai 1910.

Pour tout lecteur qui s'intéresse à la propagation de l'Évangile en Chine, il a été facile de constater que le nombre des chrétiens avait, dans le Vicariat apostolique de Pékin, augmenté énormément depuis 1900. De 39 000 chrétiens, survivant à la persécution des Boxeurs, le chiffre est monté à 150 000.

Confiant dans les promesses de Notre-Seigneur, brûlant du zèle apostolique, armé d'une sainte hardiesse, Mgr S. Jarlin avait donné une forte impulsion aux œuvres et surtout à celle qui doit être chère à tout Missionnaire, l'œuvre des catéchumènes.

La conversion des païens à la foi est, en effet, le but des efforts de quiconque se sent un cœur d'apôtre, et le véritable Missionnaire, s'il cherche naturellement à conserver les positions acquises, ne sera point satisfait s'il ne marche de conquête en conquête.

In verbo tuo laxabo rete et, comme autrefois au temps de Notre-Seigneur, sur le lac de Tibériade, les filets furent remplis d'une grande quantité de poissons. Simon-Pierre, nous raconte l'Évangile, à la vue de cette pêche miraculeuse, fit signe à ceux d'une autre barque de venir l'aider.

L'évêque de Pékin, lui aussi, à la vue du nombre toujours croissant de ses néophytes, chercha un pilote qui pût guider et conduire au port une portion de ces nouveaux élus et se décharger ainsi d'une partie de ses multiples et incessantes sollicitudes.



De cinq districts qui forment le Vicariat de Pékin, le Pao-ting-fou fut toujours une région fertile en conversions et la source de nombreuses consolations. L'accroissement devint surtout considérable durant ces dix dernières années. De 10 000 chrétiens environ qu'il avait en 1900, le district en compte actuellement 70 000.

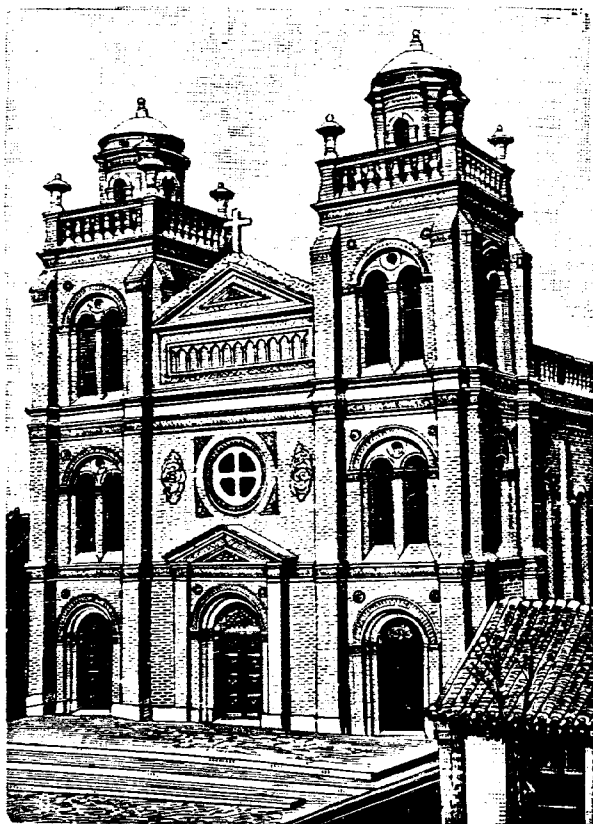
Ce fut logiquement cette région que Mgr S. Jarlin résolut de détacher de Pékin et de mettre sous la houlette de son directeur, Mgr J. Fabrégues. Ce projet obtint l'assentiment du Saint-Siège et le Pao-ting-fou fut érigé en Vicariat apostolique du Tche-li central avec Mgr J. Fabrégues, évêque d'Alalie, comme vicaire apostolique.



La cérémonie de la consécration eut lieu le dimanche 22 mai, fête de la Très Sainte Trinité, en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, bâtie au centre de la ville de Pao-ting-fou par M. P. Dumond, directeur du district de 1898 à 1905, à qui Missionnaires et chrétiens garderont longtemps encore une légitime reconnaissance pour son dévouement et sa bonté.

Le prélat consécrateur était tout naturellement désigné : S. G. Mgr S. Jarlin imposa les mains. Il était assisté de NN. SS. Coqset et Geurts, le premier vicaire apostolique de Tchong-ting-fou, le second de Young-ping-fou, tous deux de la Congrégation de la Mission (Lazaristes).

Les cérémonies, sous la direction de M. de Vienne, Supérieur du grand Séminaire à Pékin, se déroulèrent nobles et majestueuses aux yeux de mille et mille chré-



L'ÉGLISE CATHÉDRALE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL
A PAO-TING-FOU (TCHÉ-LI CENTRAL)

tiens accourus pour saluer leur nouveau pasteur, et on vit les théories des prêtres et séminaristes accomplir avec ensemble et gravité leurs symboliques fonctions.

Les chants liturgiques furent exécutés par un chœur

des élèves du petit Séminaire de Pékin, dirigés par M. H. Verhaeren, et l'oreille fut charmée d'entendre les mélodies rythmées et cadencées du chant grégorien.



La présence de Son Excellence le Ministre de France à Péking, M. de Margerie; du premier secrétaire d'ambassade, M. Picot; des plus hauts dignitaires chinois, grands mandarins, résidant à Pao-ting-fou, chef-lieu de la Province, venait rehausser l'éclat de la cérémonie. A cela joignez le spectacle imposant d'une foule pieusement agenouillée, et l'on pourra juger de l'émotion produite, surtout lorsque le nouveau Pontife, s'avancant la crosse à la main, alla jusque sur le parvis de l'église bénir la multitude des assistants. Ce fut d'un élan spontané que s'échappa de toutes les poitrines le chant des louanges du Très-Haut : *Te Deum laudamus*.

Ce fut enfin à l'unisson de tous les cœurs que Mgr J. Fabrègues se tourna vers Dieu et lui redit ce mot tracé en exergue sur ses armoiries : *Deus det incrementum !* Seigneur, que le grain de sénevé germe et pousse, qu'il devienne un grand arbre et que d'innombrables oiseaux viennent se reposer sur ses rameaux verdoyants et touffus !



A midi, des agapes fraternelles réunissaient à la même table plus de quatre-vingts invités. Le réfectoire, décoré pour la circonstance, présentait un gracieux coup d'œil avec ses fleurs et guirlandes, ses écussons et aquarelles, dus au pinceau et au talent d'un confrère, M. J. Acosta.

La soirée se passa, hélas ! trop vite au gré de tout le monde ; chacun se sentait heureux de pouvoir échanger d'inoubliables impressions ; les chrétiens, de leur côté, faisaient entendre les notes gaies et bruyantes d'une fan-

fare indigène, les traditionnelles fusées n'étaient point oubliées et remplissaient l'air de leur étourdissant fracas.

Enfin, un salut solennel clôtura cette radieuse journée. Sa Grandeur Mgr J. Fabrègues, assisté de deux prêtres chinois lazaristes, prit la divine Hostie et bénit avec amour missionnaires et chrétiens, sa joie et sa consolation ici-bas, et, avec la grâce de Dieu, sa couronne dans l'éternité.

J.-B. CORSET.

TCHE-LI ORIENTAL

BÉNÉDICTION DE LA CATHÉDRALE DE YOUNG-PING-FOU

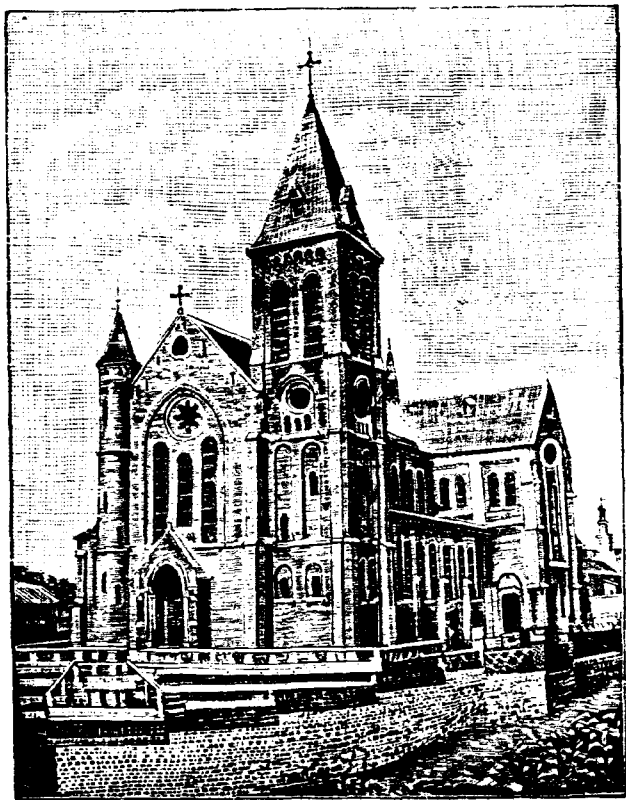
Le mardi 7 juin 1910, la petite ville de Young-ping-fou, d'habitude si calme, manifestait une animation inaccoutumée. Dès l'aube, quelques centaines de chrétiens, accourus de toutes les parties du Vicariat, unis à ceux de la ville, et à une foule considérable de païens curieux, se tenaient sous les murs de la nouvelle cathédrale.

Les quatre drapeaux : du Souverain Pontife, de la Chine, de la France et de la Hollande, flottaient joyeusement du haut du clocher, pendant que les pétards répétaient à tous les échos qu'il était fête sur la colline que domine la Mission catholique. En Chine, pas de fête sans pétards.

Mgr Jarlin avait été retenu à Pékin par une indisposition. Vers sept heures, Mgr Geurts, accompagné de NN. SS. Vic, Coqset et Fabrègues, de M. le Visiteur des Lazaristes et d'une trentaine de prêtres européens et chinois, cortège vraiment imposant pour la population de Young-ping-fou dont les yeux n'avaient pas pu contempler encore l'éclat que l'Eglise sait déployer dans ses belles cérémonies religieuses, se rendit devant le portail

de la nouvelle église pour commencer les rites de la bénédiction.

Pendant que Mgr répandait l'eau sainte sur ces murs et ces colonnes, tout les cœurs remplis de joie se tour-



LA CATHÉDRALE DE YOUNG-PING-FOU
VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI ORIENTAL (1910)

naient naturellement vers Dieu en le priant de reconnaître dans ces pierres le symbolique et inébranlable témoignage de la foi et de l'amour des chrétiens et des Missionnaires,

La bénédiction de l'église fut suivie de la consécration du maître-autel, puis d'une grand'messe pontificale d'action de grâces. Après l'Évangile, un Missionnaire expliqua aux fidèles le sens de la fête et de la bénédiction. Une ornementation de bon goût embellissait le chœur et les nefs : c'étaient de longues banderoles en soie rouge, jaune et bleue le long des colonnes, présents des mandarins et des notables de la ville, et sur lesquelles des sentences en grands caractères chinois traduisaient leur estime pour la religion catholique. Les cérémonies furent exécutées avec un ordre parfait, bien que ce fût le premier office pontifical célébré à Young-ping-fou. A entendre les séminaristes chanter en parfait grégorien la messe, on se serait cru en présence d'une *schola* bien exercée d'Europe. Mais le plus bel ornement était, sans contredit, la foule même des chrétiens (surtout des nouveaux) accourus des différentes chrétientés du Vicariat. Ils étaient tout yeux devant tant de magnificence et leur cœur, non moins que celui de l'évêque et des Missionnaires, était entièrement à la joie et à la gratitude. Et vraiment, le Vicariat tout entier avait en cette circonstance de profondes actions de grâces à rendre à Dieu.

Il y a dix ans à peine que fut érigée cette nouvelle Mission qui comptait alors entre deux ou trois mille chrétiens. Depuis, le nombre des chrétiens s'est accru considérablement. Les comptes annuels 1909-1910 porteront près de 10 000 chrétiens baptisés. Il a été bâti dans ce laps de temps une trentaine d'églises ou chapelles. Il y a maintenant trois établissements de la Sainte-Enfance, un Séminaire florissant (dont le premier élève de philosophie vient d'être admis au Séminaire Interne des Lazaristes), quatre petits collèges pour garçons, deux écoles permanentes pour filles et, pendant l'hiver, plus de cent vingt endroits où les catéchumènes et les enfants de chrétiens sont instruits dans la religion.

Et, grâces en soient rendues à Dieu et aux bienfaiteurs, la ville de Young-ping-fou, résidence centrale de la Mission, a aussi son église. Le plan de la nouvelle cathédrale a été fait par le Père de Moerloose, Missionnaire de Mongolie, et exécuté également sous son intelligente et dévouée direction.

Que la Vierge Immaculée, titulaire de notre cathédrale, veuille bien se charger auprès de Dieu de toutes les dettes de notre reconnaissance envers nos bienfaiteurs; qu'elle daigne continuer de veiller sur les intérêts du Tché-li Oriental. D'ailleurs, on est autorisé, sembler-il, à regarder l'avenir avec confiance, même humainement parlant.

Les populations du Tché-li sont paisibles et assez bien disposées en faveur de notre sainte religion. Les autorités chinoises semblent, elles aussi, nous être assez favorables : tous les mandarins de Young-ping-fou, civils et militaires, sont venus le jour de la bénédiction rendre visite à la Mission.

Tous, nous garderons longtemps encore le souvenir de ces belles fêtes.

DESCRIPTION DE LA CATHÉDRALE DE YOUNG-PING-FOU

La cathédrale, ainsi que la résidence des Missionnaires, sont bâties sur une éminence qui domine la ville d'environ 8 mètres. Un grand escalier donne accès à l'entrée de l'église; il a une largeur de 8 mètres et monte en marches inclinées jusqu'à mi-hauteur, où il se divise en double révolution à pente douce et en demi-cercle pour aboutir au pourtour de l'église, tandis qu'un perron carré conduit à la grande porte du milieu. Cette éminence est formée par un rocher couvert de terres meubles; ce rocher a servi de base à tous les fondements de l'église.

Le plan de la cathédrale est en forme de croix latine. Un déambulatoire entoure le presbytère et conduit à la chapelle du Saint-Sacrement sise au chevet de l'église. Une grande sacristie est placée à gauche; auprès sont la résidence et le Séminaire.

La longueur totale de l'église, porche et chapelle du



YOUNG-PING-FOU (TCHÉ-LI, CHINE)
PANORAMA ET MUR DE LA VILLE (1910)

Saint-Sacrement compris, est de 47 mètres; la largeur du vaisseau avec les bas côtés est de 14^m,50; le transept a 20 mètres de largeur; il y a une porte latérale de chaque côté : d'un côté pour les hommes, de l'autre pour les femmes; la grand'porte de la façade principale est réservée pour les solennités et les baptêmes. A l'extérieur, elle est précédée d'un porche d'où la vue domine toute la ville.

L'ensemble de l'église est simple et, comparée à nos immenses cathédrales d'Europe, celle de Young-ping-

fou est bien petite ; mais, vue des murs de la ville, elle domine toutes les autres constructions et fait l'effet d'un édifice imposant : les causes en sont, d'abord les maisons chinoises qui n'ont pas d'étage, ensuite l'éminence sur laquelle elle est construite l'élève considérablement et enfin l'air vif du nord de la Chine qui semble agrandir singulièrement tout objet vu de loin. Un autre avantage en sa faveur, c'est la comparaison avec sa sœur, l'ancienne cathédrale si petite et si pauvre (une maison chinoise) qu'elle est entièrement effacée à côté de sa grande sœur.

TCHE-LI SEPTENTRIONAL

On nous communique de Chine la lettre suivante. Elle a été écrite à un Missionnaire du Tché-li par Mgr Barone, autrefois Missionnaire en Chine, depuis évêque en Italie et mort récemment à Rome.

Rome, Via Urbana, 156.

TRÈS CHER PÈRE,

Vous pouvez imaginer l'émotion qu'a produite en moi votre lettre du 17 août 1909. C'est après quarante et un ans qu'une voix m'arrive de ces parages, où j'ai passé les jours les plus beaux de ma vie ; car cette Mission de Chine est mon premier amour, et ces chers chrétiens le premier troupeau que Dieu confia à mon cœur. Meng Kia-Fen? Oh! je me le rappelle bien! C'est là que j'ai commencé, jeune prêtre, mon ministère apostolique; là que j'ai éprouvé les premières consolations de l'apostolat. C'est là que j'ai donné pour la première fois l'Extrême-Onction... à mon compagnon de Séminaire et que je lui ai fermé les yeux parmi les gémissements de ces bons chrétiens, édifiés par les vertus de ce saint prêtre, dont la mémoire doit s'y être conservée en bénédiction.

Vous me dites, très cher Père, que ces vieux chrétiens se souviennent encore de Pa-chen-fou (1) et désirent de voir sa figure après si longtemps! Cette nouvelle me remplit l'âme d'une sainte joie et de tendre reconnaissance. Vous leur direz qu'à mon tour, je ne les ai jamais oubliés; que tous les jours à la messe j'ai prié pour eux, et que je continue à les bénir comme la partie la plus chère de mes brebis, toutes les fois que j'élève ma main pour bénir. Depuis que la maladie incurable m'a éloigné de mes chers Chinois, ma vie a été bien tracassée et mon cœur a laissé des lambeaux en bien des endroits; c'est-à-dire partout où j'ai exercé mon ministère sacerdotal et épiscopal; mais, je puis vous l'assurer, la partie la plus grande est restée dans cette Mission, où j'ai versé les premières sueurs et goûté les premières sollicitudes de la vie pastorale.

Suen-hoa-fou, Meng-kia-fen, Pa-koa, An-kia-tchoang, Chou-Lou, Léou-Kia-tchoang, et tant d'autres endroits dont je ne me rappelle plus les noms sont encore sous mes yeux, et il me semble parfois m'y trouver encore. Les Pères Laureri, Fioritti, le vieux Père Lü; Messieurs Mouly, Anouil, Tagliabue, Guierry; les Pères D'Addosio, Thierry, Favier, Delemasure, Smorenburg, Chevrier; les Frères Marty et Chevrier; Péking, Tien-tsin, Pao-ting-fou, Siwantze, Tcheng-ting-fou, la muraille, la Chine, voilà ce qui me passe continuellement dans la mémoire, comme un cinématographe, dans mes derniers jours, comme un doux souvenir qui rattache ma vieillesse à ma jeunesse et me conduit à remercier le bon Dieu des joies et des douleurs qui sont le partage de la vocation apostolique.

Et je ne puis vous exprimer toute ma reconnaissance pour avoir bien voulu, avec votre lettre, faire un aussi

(1) *Pa*, nom chinois de Mgr Barone. *Pa-chen-fou*=le Père spirituel *Pa*.

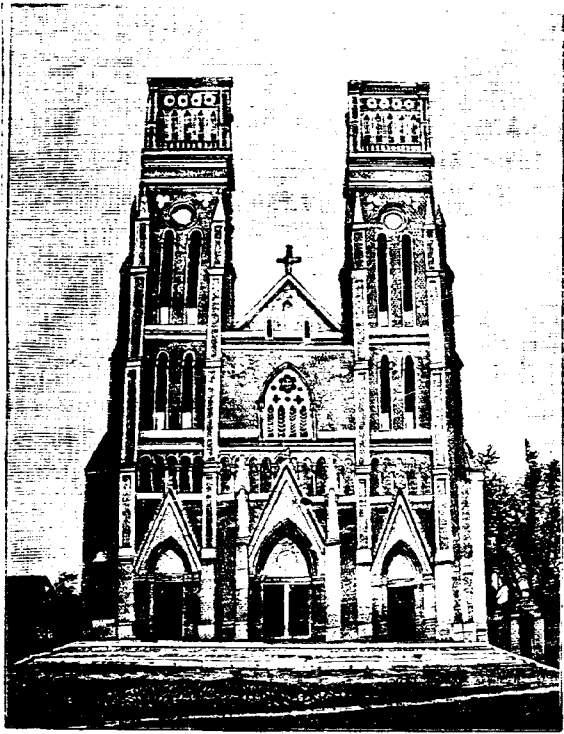
aimable appel à tous ces souvenirs et y ajouter la consolante nouvelle que mes vieux chrétiens ne m'ont pas oublié et qu'ils continuent à prier pour leur vieux Pa-chen-fou. Comme vous verrez, ce pauvre Pa-chen-fou, devenu Pa-tchou-kiao (c'est-à-dire Père Pa devenu



PÉKIN
L'ÉGLISE DU PÉ-TANG, CATHÉDRALE (1910)

Mgr Pa), est bien vieux physiquement ; mais vous pouvez les assurer que dans ses sentiments il n'a pas pas vieilli du tout, et que son cœur est jeune comme à l'époque où il était parmi eux et qu'il les aime et désire les trouver dans les bras du bon et suprême Pasteur qui est venu nous chercher et nous racheter au prix de son sang précieux.

J'ai eu, il y a deux ans, le plaisir de rencontrer ici Sa Grandeur le Vicaire apostolique actuel de Pékin; mais je n'ai pu lui parler à mon aise, pour lui demander des nouvelles de cette Mission chérie. J'espère que,



TCHENG-TING-FOU (TCHÉ-LI SUD-OUEST), LA CATHÉDRALE

malgré les épreuves terribles qu'elle a traversées, elle est de plus en plus florissante et que, surtout, les chrétiens qui vous sont confiés comme mon héritage continuent à être fervents dans la foi et dans la charité. Dans cet espoir, je vous félicite, mon très cher Père, d'avoir été choisi pour mon successeur, et je me réjouis de vous voir

partager mes sollicitudes pastorales pour ce cher troupeau que nous aimons avec le même cœur et pour les mêmes motifs.

Je vous félicite aussi pour le travail que vous vous proposez de faire, afin de conserver les mémoires de ces Missions et des Missionnaires qui les ont évangélisées; cet ouvrage aura, sans doute, pour effet de les confirmer dans le progrès spirituel, que je suppose de plus en plus consolant, grâce au secours du bon Dieu, à la protection de la *Cheng Mou* (c'est-à-dire la Sainte Vierge) et au zèle des Missionnaires qui y exercent leur zèle et leur dévouement.

Je me remets à votre courtoisie pour vouloir bien saluer de ma part tous ceux qui se souviennent de moi, et les assurer que je ne les oublierai jamais. Je serai heureux si vous voulez bien m'écrire encore à ce sujet; vous pouvez être sûr que vous me ferez toujours plaisir.

En attendant, je vous embrasse en esprit *in osculo sancto* et vous bénis de tout mon cœur et avec tous ces chers chrétiens que je regarde comme mes enfants, car ils sont mes premiers-nés!

Veillez me croire, avec la plus grande estime et considération.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† PAUL MARIE,
archevêque de Méliothène.

TCHE-KIANG

Vu l'accroissement du nombre des chrétiens, Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tché-kiang, a prié le Souverain Pontife de partager en deux son Vicariat. Sa demande a été accueillie favorablement, et, par bref du 10 mai 1910, du Vicariat du Tché-kiang est détachée



CARTE DU TCHÉ-KIANG (1910)

une partie qui aura le nom de Tché-kiang Occidental; l'autre partie prenant le nom de Tché-kiang Oriental.

Le nouveau Vicariat est confié à la Congrégation de la Mission ou des Lazaristes. Le vicaire apostolique en est M. Paul Faveau qui, depuis de nombreuses années, exerçait le ministère sacerdotal au Tché-kiang (1).

(1) *Dismembratio Vicariatus apostolici Tche-Kiang et creatio novi Vicariatus apostolici, qui dicitur Tche-Kiang occidentalis et committitur Congregationi Missionis.* — 10 mai 1910.

PIUS PP. X. — Ad perpetuam rei memoriam. — Quæ Christiano nomini in longinquas præsertim regiones facilius propagando favent, ea de more institutoque Romanorum Pontificum præstare libentissime solemus. Itaque, cum Venerabilis Frater Paullus Maria Reynaud et Congregatione Sacerdotum a Missione, Episcopus titularis Fussolanus, qui Apostolico Vicariatu « Ce-kiam » in Sinis summa cum laude præest, humiles Nobis preces adhibuerit, ut eundem Vicariatum magnitudine amplissimum, præ oculis præcipue habentes tum naturam locorum tum itinerum longitudinem ac difficultatem, in duplicem Missionem dividere dignaremur; Nos omnibus rei momentis sedulo perspectis cum VV. FF. NN. S. R. E. Cardinalibus Congregationi Propagandæ Fidei præpositis, hujusmodi vota benigne excipienda consuevimus.

Quare Motu proprio atque ex certa scientia et matura deliberatione Nostris, de Apostolicæ protestatis Nostræ plenitudine præsentium tenore ab Apostolico Vicariatu de Ce-kiam in Sinis civiles Præfecturas, quæ vulgo *Kia-shing-jou*, *Hou-tcheou-jou*, *Hang-tcheou-jou*, *Yen-tcheou-jou*, *Hin-tcheou-jou* et *King-hoa-jou* appellantur, sejungimus, easque in novum Vicariatum Apostolicum, cui nomen sit *Ce-kiam occidentalis* erigimus et constituimus, indito priori Vicariatu titulo *Ce-kiam orientalis*.

Novæ autem huic Missioni hos, qui sequuntur fines præscribimus, idest ad Septentrionem Vicariatum Kian-Nan et lacum Tai-hou; ad Occidentem Vicariatum Kiam-Nan et Vicariatum Kiam-Si orientalis; ad Meridiem Vicariatum Ce-kian orientalis et Vicariatum Fo-kien, denique ad Orientem Vicariatum Ce-kiam orientalis et mare Sincicum orientale, vel potius sinum Ham-tcheou, eandemque Missionem ita terminatam Apostolicis curis Sacerdotum e Congregatione S. Vincentii a Paulo propensa voluntate committimus, utpote qui de catholica religione ac pietate in illa remota loca latius provehendis optime mereantur.

Decernentes præsentibus Nostras Litteras firmas, validas, efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari, sicque in præmissis per quoscumque iudices ordinarios et delegatos judicari et definiri debere, atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus

KIANG-SI ORIENTAL

*Lettre de M. CLERC-RENAUD, Prêtre de la Mission,
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

King-te-tcheng (Kiang-si oriental), 5 février 1910.

L'année 1909 a été particulièrement favorisée des bénédictions divines. C'est, depuis que je suis à King-té-tcheng, celle qui m'a donné le plus de catéchumènes; aussi, aurai-je, à l'ouverture des écoles et catéchuménats, une rentrée qui constituera un record et me permettra, à la fin du présent exercice, d'atteindre le chiffre de 500 baptisés. Je commence à bénéficier d'une situation qui est à peu près générale dans tout le Vicariat.

Il y a seulement quinze ans, le Missionnaire osait à peine se montrer en ville; je me souviens que, lorsque je vins à King-té-tcheng pour la première fois, en 1896, avec M. Gonon, les chrétiens ne cessaient de nous recommander la prudence dans nos sorties; c'était toujours accompagnés de satellites que nous nous risquions en ville, et notre présence y produisait un joli tapage. Treize ans avant nous, en 1883, M. Scherzer, alors consul de France à Hankow, voulant voir de près la fabrication de la porcelaine, dut s'habiller entièrement en Chinois et, durant les trois semaines qu'il séjourna en ville, il ne put jamais sortir qu'en chaise et toujours sous la protection des autorités, qui redoutaient des soulèvements. Il fut même un temps, au dire des anciens chrétiens, où le Missionnaire logeait au tribunal du sous-

Nostra et Cancellariæ Apostolicæ regula de jure quesito non tollendo aliisque Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis speciali licet atque individua mentione et derogatione dignis ceterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die X mensis Maii MCMX, Pontificatus Nostri Anno Septimo.

(Locus Sigilli)

R. Card MERRY DEL VAL,
a Secretis Status.

préfet, ne se montrant jamais le jour. Vers 2 heures du matin, quelques chrétiens venaient le chercher, le conduisaient, à travers les rues désertes de la ville, chez le catéchiste; là, il célébrait le saint sacrifice, entendait quelques confessions et rentrait à l'aube au tribunal, où les chrétiens, alors peu nombreux, avaient toute facilité de venir le voir.

Les temps sont bien changés. La Mission a maintenant droit de cité; il n'est pas de famille qui ne la connaisse, et il se trouve que l'église catholique est un des principaux édifices de la ville. La population, autrefois si hostile à l'Européen, prend le Missionnaire pour arbitre dans ses grèves et, ce qui vaut infiniment mieux, vient à la religion. Patrons et ouvriers, pauvres et riches entrent nombreux dans le giron de l'Eglise : non pas qu'ils y apportent toujours des intentions dégagées de tout intérêt humain, mais tous sont généralement bien disposés. Les pères de famille voient dans la religion un moyen de donner un peu de morale à leurs enfants; ceux qui sont favorisés des biens de ce monde espèrent trouver auprès du Missionnaire protection contre les revendications injustifiées de la communauté, et les événements leur ont souvent donné raison.

Et cependant, tout en accueillant ces païens à bras ouverts, j'en élimine un très grand nombre. Ainsi, un jeune homme sans famille ou un ouvrier qui ne séjourne que six mois de l'année ne donnent, règle générale, aucun espoir de conversion sérieuse; pareillement, toute personne qui est en procès, même si elle obtient gain de cause, ne persévère pas; aussi, ai-je établi, pour ce dernier cas, comme une règle qui ne souffre pas d'exception, que tout païen qui a un procès pendant au tribunal ne pourra venir à la religion que lorsque l'affaire aura été dûment arrangée.

Il y a bien d'autres obstacles dans cette ville avant

tout ouvrière. Faut-il, par exemple, accueillir ou rejeter ces pauvres créatures que le démon tient enchaînées, plus par crainte de la misère que par passion, et auxquelles on peut, en toute vérité, appliquer ces paroles de N.-S. à la Samaritaine : *Bene dixisti, quia non habes virum, quinque enim viros habuisti, et nunc, quem habes, non est tuus vir.* Les rejeter, n'est-ce pas les décourager; les recevoir, n'est-ce pas m'engager à régulariser leur situation? Problème difficile, mais auquel il faudra tôt ou tard donner une solution, car le Missionnaire ne peut se désintéresser complètement de ces nombreuses créatures qui, bien qu'avilies, demandent à la religion de rompre leurs chaînes.

En décembre dernier, j'ai pu faire l'acquisition d'un terrain à l'autre extrémité de la ville; l'emplacement n'est pas très grand, mais, cependant, il est suffisant pour y faire bâtir une petite résidence et une chapelle de secours. Je vais attendre jusqu'en septembre et, comme le mouvement de conversions paraît vouloir se maintenir, je me mettrai de nouveau à bâtir. J'espère obtenir de Monseigneur un confrère pour occuper le nouveau poste; en tout cas, s'il le faut, je dirai deux messes le dimanche, car le culte s'impose dans ce quartier éloigné, et il est à craindre que les bonnes dispositions de mes chrétiens ne viennent à disparaître s'ils n'ont pas auprès d'eux un pasteur pour les soutenir.

Je me suis étendu longuement sur King-té-tcheng. Vous m'excuserez; j'ai pensé que ces détails sur mes porcelainiers ne manqueraient pas de vous faire plaisir.

LOUIS CLERC-RENAUD.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

*Lettre de M. G. SLOMINSKI, Prêtre de la Mission,
Visiteur, à M. A. FIAT, Supérieur général.*

A bord du *New-Amsterdam*, le 20 juin 1910.

Le voyage que je viens de faire dans l'Amérique du Nord, dans le but d'y visiter nos maisons établies en faveur des émigrés polonais, a été pour moi riche en impressions agréables et m'a procuré de douces consolations.

Sachant que toutes les joies légitimes de vos enfants sont aussi vos joies, j'ai résolu de vous faire part de mes impressions.

La première journée de mon séjour en Amérique fut déjà marquée d'une joie. J'arrivai à New-York le 23 avril au soir, après une traversée de neuf jours à bord du navire *America* ; M. Waszke, notre confrère, m'attendait au port pour m'emmener immédiatement à Derby, où une grande fête était annoncée pour le lendemain : la bénédiction solennelle des statues de saint Vincent de Paul et du Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, statues placées déjà chacune sur un beau piédestal de chaque côté du maître-autel.

Derby est une ville de l'Etat de Connecticut, région nord-est des Etats-Unis. Cette ville est à 12 kilomètres à l'ouest de New Haven et compte de 8 à 10 000 habitants.

A 8 heures du soir, nous arrivons donc à Derby où

un bon nombre de personnes attendaient à l'église pour se confesser, car le second confrère que nous y avons, M. Kolodziej, n'était pas encore revenu d'une Mission de deux semaines qu'il venait de prêcher à Schenectady, en compagnie de M. Mazurkiewicz et de M. Trawniczek.

Le lendemain eut lieu la bénédiction des statues et, par conséquent, fut jour de grande solennité. Avant la grand'messe, deux gracieuses phalanges, l'une de petites filles en robes blanches, l'autre de petits garçons élégamment vêtus, défilèrent devant le maître-autel; les premières, avec des guirlandes de roses blanches, vinrent se placer devant la statue de saint Vincent, et les garçons, avec des roses rouges, devant celle du Bienheureux Jean-Gabriel. L'église était littéralement pleine. Après la bénédiction des statues, je m'efforçai de faire à nos braves Polonais une instruction pratique et appropriée à la circonstance. Nos compatriotes, venus en Amérique à la recherche de la fortune et du bien-être, travaillent là péniblement, particulièrement dans les fabriques. Ils y gagnent, il est vrai, du pain en abondance, mais, pour cette raison précisément, ils sont exposés à la tentation du luxe et à l'abus de ce bien-être. Je leur présentai donc saint Vincent comme modèle et comme protecteur, leur disant que, désormais, ce saint, ami du peuple, serait là, au milieu d'eux, pour leur rappeler du haut de l'autel ces douces paroles de Notre-Seigneur : « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » Le Bienheureux Perboyre, de son côté, leur rappellerait aussi ces maximes fondamentales de la vie chrétienne, qu'il a si bien lui-même mises en pratique : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. »

Je célébrai ensuite la grand'messe et sans éprouver aucune fatigue tant j'étais heureux de pouvoir, dès mon arrivée en Amérique, contribuer en quelque chose à la

glorification de nos saints que nos Polonais de Derby prenaient pour patrons avec tant de satisfaction. Les statues qu'on avait fait venir du Tyrol sont grandes et fort belles, surtout celle de saint Vincent entouré de petits enfants pauvres.

Les enfants de Derby me firent une très bonne impression. Ils fréquentent l'école de la paroisse qui occupe les sous-sols de l'église. Cette école est dirigée avec beaucoup de dévouement par les Sœurs de la « Famille de Nazareth » fixées à Derby depuis un an. Je fis plus tard la visite des classes, et les enfants me donnèrent des réponses très satisfaisantes, tant sur l'histoire sainte que sur l'histoire polonaise, puis suivirent de charmantes déclamations et de jolis chants.

Il y a aussi à Derby des « Enfants de Marie », nombreuses et très attachées à leur Congrégation. Les exercices du mois de Marie, les jours de fêtes et du dimanche furent là, pour moi, une source de consolations. Toutes les églises, où travaillent nos confrères, étaient toujours remplies. En général, nos Polonais en Amérique sont édifiants par leur fidélité à fréquenter leurs églises, mais il me semble que cela se fait remarquer surtout dans les paroisses de nos confrères. Ainsi, l'exercice du mois de Marie, dans les autres paroisses, n'a lieu que deux fois par semaine; chez nos confrères, il se fait tous les jours, et tous les jours aussi les églises sont comblées. A 6 heures, les gens rentrent de leurs fabriques, ils se lavent, prennent leur repas, s'habillent pour sortir et, à 7 h. 1/2 déjà, ils sont à l'église, tant hommes que femmes, et de tout cœur ils récitent le chapelet et chantent les litanies. J'ai été souvent profondément ému en voyant les autels de la Sainte Vierge entourés ainsi de notre peuple polonais. Je me suis demandé aussi parfois d'où vient que ce peuple accourt ici à l'église avec tant d'empressement. Nous n'avons point de raj-

son, il est vrai, de nous plaindre de notre peuple polonais sous ce rapport dans notre pays, mais ici pourtant, à l'étranger, il se montre d'une ferveur bien plus frappante. J'arrivai à me former cette conviction : privé des autres consolations auxquelles aspire son âme polonaise et catholique, loin de tous les siens, le plus souvent souffrant de la nostalgie de la patrie éloignée, seul et isolé au milieu de ceux qui lui sont étrangers de mœurs et de langage, ce pauvre peuple, quand il se sent fatigué et abattu, éprouve le besoin de venir à l'église où il n'est plus étranger, où il peut prier et chanter comme il l'a appris dès l'enfance, où, comme dans son pays, il peut adresser à sa bonne Mère Marie les paroles touchantes du *Sub tuum* dans sa langue à lui, et faire retentir les voûtes du temple de ses accents émus et suppliants.

Et quelle générosité chez nos Polonais quand il s'agit de leurs sanctuaires ! Chaque chef de famille, comme aussi chaque travailleur indépendant, paie un impôt paroissial de 6 dollars (plus de 30 francs) par an ; les jeunes filles, travaillant pour leur propre compte, paient la moitié de l'impôt, c'est-à-dire environ 15 francs ; de plus, le dimanche et les jours de fête, chacun paie à la porte de l'église 10 cents d'entrée (50 centimes de France) et cela à part de la petite offrande que l'on donne à volonté pendant les offices. Les paroisses de 1 500 à 2 000 âmes, comme celles de nos confrères, ont chaque dimanche, en outre de l'impôt paroissial mentionné plus haut, une recette de 120 à 140 dollars. A part cela, il y a beaucoup de dons particuliers, ce qui fait que ces paroisses ont un revenu annuel de 8 000 à 13 000 dollars. Aussi, peuvent-ils facilement rembourser les emprunts faits pour la construction des églises et donner un entretien convenable tant aux prêtres qu'au personnel de service. Les églises elles-mêmes sont entretenues avec le plus grand soin, je dirai même avec une

sorte d'élégance, au point qu'il n'y a chez nous que les églises les plus riches et les plus irréprochables sous tous les rapports qui puissent être comparées à celles de nos compatriotes d'Amérique. Eux-mêmes font pour leurs églises de grands sacrifices, et c'est, il me semble, la seconde raison pour laquelle ils sont si attachés à leurs sanctuaires et pourquoi ils y accourent avec tant d'empressement. J'ai souvent réfléchi à cet étrange phénomène psychologique que ce que l'homme n'a pas acquis au prix de son travail, mais lui a été donné tout prêt et en quelque sorte gratuitement, cela a moins de valeur à ses yeux, il l'apprécie moins et en a moins de soin, même alors qu'il y est obligé par le vœu de pauvreté. Ceci est frappant en Amérique, chez les Polonais, comme en général chez tous les catholiques et mêmes chez les protestants et autres confessions par rapport aux églises.

Il ne faut pas conclure de ce que je viens de dire qu'il n'y ait pas parmi les nôtres — comme parmi tout bon grain — une part d'ivraie qui fait contraste avec ce que je vient de décrire plus haut. Il y a des exceptions, il y a des pervers même qui, par leur conduite, sont un sujet de honte pour les bons Polonais; mais ces exceptions sont relativement rares. La grande source des consolations que j'ai éprouvées en Amérique a donc été la vue de nos compatriotes remplissant les églises où nos confrères travaillent avec tant de succès. Parfois, le ministère de nos Missionnaires est bien pénible, vu les conditions difficiles dans lesquelles ils l'exercent, surtout les confessions qui se prolongent bien avant dans la nuit, et puis l'isolement auquel ils sont souvent condamnés; mais aussi quels fruits précieux couronnent leurs peines! J'ai été tout particulièrement réjoui d'apprendre qu'ils ont réussi à habituer les fidèles à la confession et à la communion fréquente. Il me revenait souvent à la pensée ces paroles de l'Écriture sainte : *Euntes ibant et*

flebant, mittentes semina sua, venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.

Un autre objet de consolation pour moi, ce fut le spectacle de leurs travaux dans les Missions, ce que je vis de près, ayant eu la douce satisfaction de partager leurs labeurs pendant deux semaines. La Mission dont je veux parler pourrait être appelée une Mission modèle, vu les conditions locales; aussi crois-je bien faire en la décrivant ici un peu plus en détail.

(*A suivre.*)

BRÉSIL

Comme on a pu en juger par les récits précédemment parus dans les *Annales*, et comme on peut le constater par les renseignements que nous donnons encore aujourd'hui, les Prêtres de la Mission ou Lazaristes et les Filles de la Charité ont certainement leur part dans le bien qui s'est accompli au Brésil, surtout depuis un siècle.

A cause de cela, nous donnons une vue générale de l'histoire religieuse du Brésil. On pourra ainsi plus facilement rattacher aux événements généraux et aux diverses circonstances qui les entouraient, les faits qui nous intéressent particulièrement.

I

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Brésil, l'état le plus considérable de l'Amérique du Sud, a la forme d'un immense triangle, dont la base serait, à l'ouest, dans l'intérieur des terres, les deux côtés opposés au nord-est et au sud-est sur l'océan Atlantique, et le sommet au cap San-Roque, le point le plus oriental de l'Amérique, en face du continent africain. La superficie du Brésil est de 8 millions de kilomètres carrés (plus de quinze fois celle de la France), mais sa population n'est que de 20 millions d'habitants, dont beaucoup sont indiens, nègres ou métis. La capitale fédérale est Rio de Janeiro (800 000 habitants).

Découvert en 1500 et exploré l'année suivante par Améric Vespuce, au nom du roi de Portugal, le Brésil fut jusqu'au dix-neuvième siècle une florissante colonie portugaise.

Divisions. — Le Brésil est divisé actuellement, au point de vue politique, en vingt Etats et un district fédéral, lequel est constitué par la ville de Rio et sa banlieue.

II

LA HIÉRARCHIE CATHOLIQUE AU BRÉSIL

Lors de l'occupation du Brésil par les Portugais, la ville de Bahia devint la résidence des gouverneurs généraux; et, pendant plus de deux siècles, elle garda le titre et les attributions de capitale. Ce n'est qu'en 1763 qu'elle fut supplantée par Rio-de-Janeiro.

Naturellement, elle fut le siège du premier évêché créé au Brésil, en 1551; il n'y en eut même pas d'autre pendant plus d'un siècle.

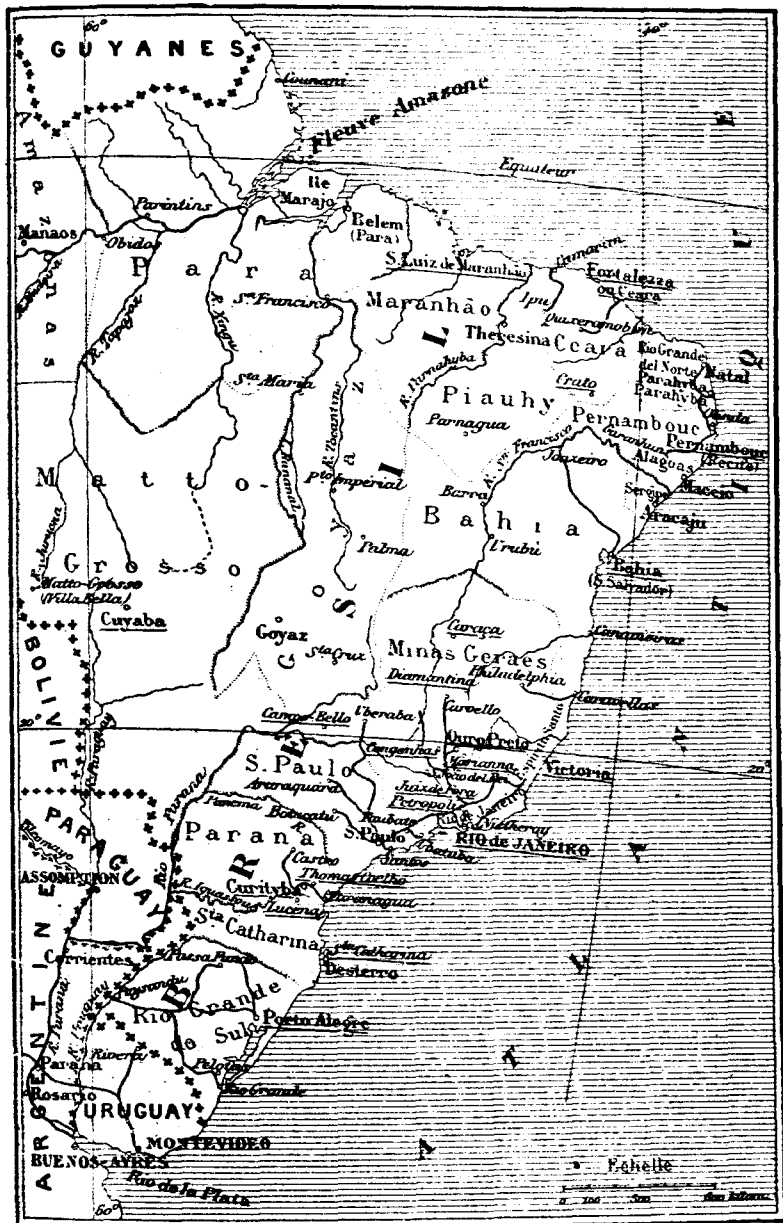
Ce n'est qu'en 1676 que l'on se décida à donner trois autres évêques au Brésil, ceux de Rio de Janeiro, de Pernambuco et de Maranhao; Bahia prit alors le titre d'archevêché. D'autres sièges furent, dans la suite, élevés à cette même dignité; mais Bahia est restée la métropole ecclésiastique du Brésil; l'archevêque porte le titre de primat.

L'état actuel de la hiérarchie catholique est celui-ci :

Deux nouvelles provinces métropolitaines viennent d'être créées au Brésil.

L'une est celle de Porto-Alegre, qui formait, jusqu'à présent, le diocèse de ce nom. Située sur la Guahya, et comptant plus de 120 000 habitants, la ville métropolitaine de Porto-Alegre est, en même temps, comme on le sait, la capitale de l'Etat de Rio-Grande-do-Sul.

Dans la nouvelle province métropolitaine de Porto-Alegre, le décret du Souverain Pontife a créé trois nouveaux diocèses : Pelotas, Santa-Maria et Uruguaiana. Pelotas, riche et populeuse ville, à 70 kilomètres de la mer, est un des centres de colonisation française et



CARTE DU BRÉSIL

allemande dans le sud de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul. Uruguayana a, de son côté, 25 000 habitants. Enfin, un diocèse, celui de Desterro, est détaché de la province métropolitaine de Rio-de-Janeiro et rattaché à la nouvelle province de Porto-Alegre.

La seconde province métropolitaine créée est celle de Cuyaba, dans l'Etat de Matto-Grosso. Le Saint-Père a joint au diocèse qui existait déjà, de Cuyaba, deux nouveaux diocèses : Corumba et San-Luiz de Cacerès. Enfin, deux autres sont créés à Aceray et à Natal, dans l'Etat de Rio-Grande-do-Norte.

Comme les Souverains Pontifes avaient déjà, en 1550, créé la province métropolitaine de Bahia, en 1745 celle de Para, en 1892 celle de Rio-de-Janeiro, en 1906, celle de Para et de Marianna, le Brésil compte aujourd'hui, avec celles de Porto-Alegre et Cuyaba, nouvellement créées, 7 provinces métropolitaines, avec 35 diocèses. — *Semaine religieuse de Paris*, 16 avril 1910.

III

LES PÉRIODES HISTORIQUES

L'histoire du Brésil, dans laquelle s'encadrent les événements religieux que nous voulons rappeler, compte diverses périodes. Premièrement, les temps où depuis le commencement du seizième siècle, le Brésil fut une colonie portugaise. Secondement, l'époque datant de la proclamation de l'indépendance où le Brésil fut un empire gouverné par des princes de la maison de Bragança; au point de vue religieux, c'est la mentalité et ce sont les procédés de la métropole, le Portugal, qui persévérèrent. C'est le 29 août 1825 que fut signé le traité par lequel le Portugal lui-même reconnaissait l'indépendance du Brésil et par lequel prenait fin officiellement la guerre de l'Indépendance, déjà terminée virtuellement l'année précédente. Troisièmement enfin, il y a lieu de distinguer la période contemporaine avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui date de l'avènement de la République en 1889.

Un résumé général de ces événements est nécessaire. Nous l'emprunterons au livre le plus récent que nous

connaissions, *Le Brésil d'aujourd'hui* (1). C'est au Brésil même qu'ont été recueillies les données historiques et les statistiques de cet ouvrage.

Quoique saint Vincent de Paul, dans son zèle d'évangélisation paraisse s'être préoccupé des Missions du Brésil : « J'attends réponse touchant Pernambouco », écrivait-il (lettre du 9 août 1640); cependant, les Prêtres de la Congrégation n'allèrent au Brésil qu'au dix-neuvième siècle.

Voici la suite historique des événements généraux :

En 1807, le Portugal venait d'être envahi par les armées de Napoléon, et c'est pour éviter le sort de leur voisin, le roi d'Espagne, Ferdinand VII, que les héritiers du trône de Portugal (Jean VI alors prince régent, et sa famille) cherchaient un refuge au Brésil.

La flottille, composée de cinq vaisseaux, dont deux anglais, était partie de Lisbonne le 29 novembre 1807; le 21 janvier 1808, elle était signalée au large de Bahia, et le lendemain, elle franchissait la barre, saluée par le canon du fort Sao-Pedro; on n'était pas prévenu de l'arrivée des souverains, mais on avait reconnu la bannière royale arborée au grand mât. La traversée avait duré cinquante-six jours.

La famille royale séjourna à Bahia exactement cinq semaines; le 26 février, la petite escadre partait pour Rio-de-Janeiro. — *Le Brésil*, p. 47 et 49.

On pouvait croire que le séjour de la famille royale au Brésil (1808-1821) allait calmer les rancunes, dissiper les malentendus et, finalement, resserrer les liens qui unissaient la colonie à la métropole. Ce fut le contraire qui arriva. Sans doute, ce fut pour le peuple brésilien l'occasion de manifester hautement son loyalisme à l'égard de la maison de Bragance; mais, dès le premier jour, don Jean VI put discerner parmi les acclamations du peuple de Rio celles qui saluaient l'empereur du Brésil. Il s'empressa, d'ailleurs, de donner à la monarchie un titre qui, dans sa pensée, devait tout à la fois satisfaire l'amour-propre brésilien et rendre la séparation impossible; elle s'appela le « Royaume-Uni de Portugal, Brésil et Algarve » (1815).

Appelé au trône à la mort de sa mère, en 1816, et proclamé roi à Rio de Janeiro, Jean VI acheva d'organiser l'autonomie du Brésil en dotant la capitale de plusieurs institutions que la métropole s'était réservées jusque-là. Tout cela n'empêcha pas la révolution d'éclater l'année suivante; cette fois encore, on parvint à l'étouffer, et la clémence du souverain adoucit la répression. Mais le mouvement était

(1) *Le Brésil d'aujourd'hui*, par Joseph Burnichon. Paris, Perrin, 1910. Un vol. in-12.

irrésistible ; Jean VI eût assez de clairvoyance pour le comprendre, et il semble bien que, s'il essaya de s'y opposer, ce fut sans espoir de succès, et seulement parce qu'il y fut contraint par le sentiment national portugais. Obligé de repartir pour Lisbonne, où les Cortès et le peuple réclamaient sa présence, Jean VI laissa au Brésil Don Pedro, son fils et son héritier. On raconte qu'au moment de le quitter, il lui dit : « Pedro, le Brésil ne tardera vraisemblablement pas à se séparer du Portugal ; en ce cas, ne manque pas de mettre la couronne sur ta tête, plutôt que de la laisser prendre par quelque aventurier. »

Le roi avait quitté Rio de Janeiro le 26 avril 1821. Le 29 septembre suivant, un décret du gouvernement de Lisbonne rattachait toutes les possessions d'outre-mer à l'administration centrale, de façon plus étroite que jamais, et donnait ordre au prince royal de rentrer dans le royaume. A cette nouvelle, l'émotion au Brésil fut à son comble. Le Sénat de Rio supplia le prince de rester, lui représentant que son départ serait le signal de la révolte et de l'anarchie. Après un instant d'hésitation, Don Pedro prononça le mot fatidique : *Fico!* (Je reste).

C'était le 9 janvier 1822. Avant la fin de la même année, Don Pedro I^{er} était proclamé empereur.

En 1826 Jean VI mourait, et Don Pedro, pour ne pas compromettre le sort du jeune empire, abdiquait ses droits à la couronne du Portugal en faveur de sa fille, Dona Maria de Gloria. Il fut, d'ailleurs, assez mal payé de son dévouement. Son règne ne fut qu'un perpétuel conflit avec les représentants de la nation. De part et d'autre, on était mal préparé pour le régime constitutionnel ; l'empereur, dominé par la tradition familiale du pouvoir absolu, et les mandataires du peuple encore dans l'effervescence révolutionnaire, ne parvenaient pas à s'entendre. L'orage qui renversa le trône de Charles X, en France, eut son contre-coup au Brésil : les rapports du souverain avec son parlement devinrent plus tendus ; du parlement, le mécontentement se répandit parmi le peuple. On fit sentir à Don Pedro que sa personne avait cessé de plaire. Pour éviter de plus grands maux, le jeune empereur — il n'avait que trente-trois ans — abdiqua, laissant le trône à son fils, enfant de six ans, et se retira en Europe, où il mourut quatre ans plus tard.

La régence fut d'abord exercée par un triumvirat, puis, en 1835, confiée à un régent unique, désigné par une sorte de suffrage universel ; ce fut Antonio Feijo, un prêtre qui avait peut-être les qualités d'homme politique, mais fort peu celles de son état.

La compétition des partis lui rendit la tâche difficile, si bien que, ne pouvant arriver au terme de son mandat, il fit avancer la date de la majorité du jeune prince. Don Pedro II commença à gouverner par lui-même en 1840 ; il avait à peine quinze ans.

Son règne dura près de soixante ans ; ce devait être le dernier. — *Ibid.*, p. 96, 99.

IV

LA CONGRÉGATION DE LA MISSION AU BRÉSIL VERS 1830

C'est vers 1810 que des Lazaristes portugais, quittant Lisbonne comme avait fait la famille royale, passèrent au Brésil. Nous n'avons encore que peu de renseignements sur cette période; mais voici une page publiée dans l'*Ami de la Religion*, n° du 28 mars 1833, qui donne quelques indications :

« Il a paru dans la *Tribune catholique*, dit l'*Ami de la Religion*, une lettre de M. Gonsalve de Macedo, Supérieur des Missions des Lazaristes portugais dans le Brésil.

L'état de la religion en ce pays est si peu connu que quelques détails relatifs à cet objet seront vus avec intérêt des lecteurs. La lettre est datée de Carassa, le 16 octobre dernier :

« Le Brésil, dit M. Macedo, offre bien des consolations aux Missionnaires; on peut y faire beaucoup de bien. Nous sommes exposés, comme partout où l'esprit révolutionnaire est en action, à rencontrer bien des obstacles et à éprouver des vexations. Mais le peuple est, en général, bien disposé en faveur de la religion; il a pour les Missionnaires un respect que l'on n'a pu encore affaiblir, quoi que l'on ait fait pour cela. Nous faisons des Missions de tous côtés, parmi les chrétiens et parmi les infidèles, et avec grand succès. Ces succès sont marqués encore plus à Certao, où l'on voit arriver de fort loin des gens avides d'entendre la parole de Dieu. Le malheur est que nous manquons d'ouvriers; nous prions Dieu de nous envoyer des coopérateurs. Nous avons entrepris de former un clergé indigène pour nous seconder; nous avons trois séminaires ou collèges. L'un à Carassa contient plus de cent élèves, un second à

Mothozinhos en a autant, un troisième à *Ilhagrande* en compte cinquante. Il y a, en outre, à Carassa, un noviciat pour cette Congrégation; dix novices s'y trouvent. La maison est dirigée par six prêtres; il y en a quatre à *Mothozinhos* et deux à *Ilhagrande*.

« Mgr l'évêque de Goyas m'a demandé des Missionnaires pour son diocèse, où il y a beaucoup d'idolâtres. J'ai envoyé deux prêtres à *Certao* pour y établir un collège et travailler en Mission. Cette maison pourra faire de grands fruits; déjà bon nombre d'idolâtres ont reçu le baptême et un plus grand nombre témoignent le désir d'être instruits. J'ai été moi-même annoncer l'Évangile aux idolâtres et j'ai trouvé beaucoup de consolations au milieu d'eux; Dieu répand ses bénédictions sur nos travaux. Nous voyons bien que l'enfer se soulève contre nous et que les ennemis de la religion emploient tous les moyens pour empêcher les progrès de l'Évangile; mais ils ne peuvent agir que sourdement, tant le peuple a de confiance aux Missionnaires. »

V

ÉPREUVES DE LA RELIGION

La situation que M. Macedo voyait d'un œil un peu trop confiant, semble-t-il, allait s'aggraver. Les Lazaristes portugais du Brésil, ayant reçu de l'État l'interdiction de garder des relations avec leurs Supérieurs d'Europe, allaient arriver à l'agonie ou toucher à un schisme.

Voici, d'ailleurs, une vue générale que nous empruntons encore au livre que nous avons déjà cité :

Lorsque le Brésil eut conquis son indépendance, on s'empessa de revendiquer pour le souverain tous les droits du patronat. On ériga en thèse, dans les documents officiels, que le patronat est une prérogative essentielle de la couronne et, donc, indépendante de toute concession du Saint-Siège. Rome ne pouvait admettre une prétention

aussi exorbitante ; et, avant de reconnaître à l'empereur les droits traditionnels de la couronne de Portugal, on voulut obtenir des garanties ; le gouvernement impérial ayant refusé de souscrire aucun engagement, le Saint-Siège ne reconnut jamais, par un acte authentique, le patronat brésilien ; il le toléra seulement, pour éviter de plus grands maux.

L'Eglise fut si bien emmaillotée qu'il ne lui fut plus possible de se mouvoir sans la permission des puissances tutélaires qui veillaient sur elle. Le clergé, d'ailleurs, n'avait garde de faire de l'opposition. Imbu des principes régaliens, très défiant à l'égard de Rome, il considérait comme des privilèges de l'Eglise nationale les restrictions mises par le pouvoir civil à l'exercice de l'autorité du pape. La première assemblée du régime impérial comptait une forte proportion de prêtres ; aucune n'eut, au point de vue religieux, une action plus néfaste. Parmi les représentants ecclésiastiques, plusieurs appartenaient à la franc-maçonnerie. Ils furent des plus empressés à appuyer le projet de loi présenté dès 1828, pour préparer la suppression des ordres religieux. Leur recrutement et leur existence même furent assujettis à des conditions qui les mettaient à la merci du pouvoir. D'autre part, il ne leur était plus permis de reconnaître aucun Supérieur en dehors des frontières du pays. Désormais, les monastères brésiliens étaient livrés irrémédiablement à toutes les causes de dissolution et de ruine. Quand vint la loi de 1855, on put dire qu'elle trouvait sa justification dans l'effroyable décadence où étaient tombés les instituts religieux. On n'avait rien épargné pour les y pousser et pour rendre la réforme impossible. Cette loi ne faisait que consacrer le système déjà pratiqué, et donner une formule authentique à l'arrêt de mort porté depuis longtemps. Il était interdit aux communautés religieuses de recevoir des novices et de s'incorporer des membres étrangers ; on les laissait s'éteindre d'elles-mêmes, dans la pleine jouissance de leurs biens ; puis, à la mort du dernier de leurs représentants, toute la propriété faisait retour à l'Etat.

L'agonie des ordres religieux au Brésil allait durer plus de trente ans. — Pag. 182.

VI

LES PRÊTRES DE LA MISSION PENDANT CETTE PÉRIODE

Nous avons dit plus haut comment la Congrégation de la Mission faillit périr dans cette épreuve.

Nous devons constater cependant qu'à partir de 1847, la tension diminua. Les relations purent reprendre, timidement d'abord, avec les Supérieurs d'Europe ; et, à partir de 1850, divers établissements de Lazaristes furent fondés au Brésil, grâce au personnel venu de France.

Ces établissements furent ceux de Marianna (1852),

de Rio de Janeiro, *Santa Casa* (1852), de Campo Bello (1852), de Bahia, Mission (1853), de Santa Catharina (1856), de Pernambuco (1857), de Rio de Janeiro, Mission (1861), de Fortaleza (1864), de Diamantina (1867), de Rio de Janeiro, grand Séminaire (1869) et petit Séminaire (1873), de Crato (1875), de Diamantina (1881), de Bahia, Séminaire (1888) et de Cuyabá (1888).

En 1889, une nouvelle situation politique allait surgir.

VII

NOUVELLE PÉRIODE HISTORIQUE (1889)

Le 15 novembre 1889 éclata à Rio de Janeiro une insurrection militaire et ce jour-là fut proclamée la République. Le surlendemain, le roi don Pedro II s'embarqua avec les siens sur un navire de guerre qui devait les transporter à Lisbonne. Don Pedro II ne survécut que deux ans à ces événements; il mourut à Paris le 5 décembre 1891.

La république avait été proclamée le 15 novembre 1889; le 7 janvier 1890, le gouvernement provisoire décrétait la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La Constitution républicaine n'était point votée encore; on ne savait pas exactement quel régime allait succéder, pour l'Eglise, à celui du patronat; la liberté entrevue ne serait-elle pas restreinte, mutilée peut-être par une loi organique? En attendant, le joug avait pesé si lourdement, il était devenu si intolérable, que la première impression fut celle du soulagement. Dans une lettre pastorale collective, datée du 19 mars, l'épiscopat brésilien s'applaudit de voir enfin brisée « l'oppression de l'Etat régaliste, pombalien et josépluiste ».

La Révolution qui renversa le trône devait, du même coup, affranchir l'Eglise. — Pag. 189.

Les ordres religieux et les diverses communautés ont profité aussi de la liberté générale accordée à l'Eglise. Leur concours a été déjà fort utile à la religion au Brésil.

VIII

L'AVENIR RELIGIEUX AU BRÉSIL, LES SÉMINAIRES

Trois œuvres auxquelles concourent au Brésil les deux familles religieuses de saint Vincent de Paul seraient à considérer : les Missions, l'enseignement, les œuvres charitables.

1. *Les Missions.* — Cette œuvre excellente a été décrite bien des fois dans les *Annales*. C'est celle où l'apôtre a davantage conscience de son travail et moissonne sur l'heure les fruits de son apostolat. Les Lazaristes ont actuellement au Brésil six maisons de Missions : celles de Bahia, de Diamantina, de Caraça, de Corityba, de Petropolis, de Victoria. Confessions, communions, mariages bénis au cours des Missions : on peut en lire la consolante statistique pour l'année 1909, dans le rapport sur les Missions du Brésil publié dans le dernier numéro des *Annales* (ci-dessus, p. 456).

2. *Les œuvres d'assistance et de charité.* — Les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul accomplissent admirablement cette tâche qui, entre leurs mains, est une tâche d'humanité et une tâche apostolique. Voir le beau compte rendu de visite sur les maisons de Filles de la Charité au Brésil contenu dans le précédent numéro des *Annales* (p. 460) et dont nous continuons aujourd'hui la publication.

3. Enfin, il y a l'enseignement qui, par la formation de la jeunesse, prépare l'avenir d'un peuple. Parce que, dans les *Annales*, on en a moins parlé que des deux premières catégories d'œuvres, nous reproduisons ici un peu plus au long les réflexions qui se présentent naturellement sur cette question des œuvres d'enseignement : collèges et séminaires, séminaires surtout.

Au point de vue véritablement religieux, un peuple

ne peut être que ce qu'est son clergé ; et, d'un clergé, on ne peut attendre, en fait de science, d'élévation morale, de zèle, que ce qui a été semé dans l'âme des futurs prêtres pendant le temps de leur formation au séminaire. Les autres moyens de régénération religieuse que peuvent-ils produire de durable sans celui-là ? Comme disait saint Vincent de Paul, les plus beaux travaux d'évangélisation, si on ne laisse parmi le peuple des prêtres aptes à en maintenir les fruits, sont comme les brillants succès des capitaines qui emportent des places d'assaut et, ensuite, s'en iraient sans laisser de garnison pour maintenir leur conquête. Les établissements d'éducation et surtout d'éducation sacerdotale sont la source de la vie religieuse d'un peuple : *Tene fontem*, disait le moine du moyen âge, *et omnia habes* (Hugues de Saint-Victor, *Eruditiones didasc.*). Ce programme est de toutes les époques. L'application de ces principes est faite à l'Eglise du Brésil dans le livre que nous avons déjà cité. On y lit :

Assurément, le premier indice de la vitalité religieuse d'un pays doit être cherché dans l'état du clergé et du ministère pastoral. A ce point de vue, au Brésil, le régime du patronat laissa beaucoup à désirer : « Pendant que les Etats-Unis, lisons-nous dans le *Livre du Centenaire*, acquéraient en un siècle 84 évêchés et 8 000 prêtres, le Brésil, après deux siècles, avait 7 évêchés ; au bout de 300 ans, il en avait 10, et 12 à partir de 1854. » Sous le régime de la liberté, ce nombre a été presque doublé.

Le nombre des paroissiens répond moins encore que celui des diocèses au chiffre de la population. D'ailleurs, il serait assez mal à propos de multiplier les paroisses, alors que les prêtres manquent pour les desservir. La pénurie de prêtres, voilà le signe le moins équivoque de l'état de langueur d'une Eglise, en même temps qu'une cause irrésistible de dépérissement. C'est le mal dont souffre le Brésil.

Voici, en ce qui concerne, par exemple, le diocèse de Bahia, l'un des moins pauvres en prêtres, quelques lignes découpées dans un document officiel : « En l'année 1907, le diocèse compte 230 paroisses, dont 196 dans l'Etat de Bahia, et 34 dans celui de Sergipe. Pour desservir ces 230 paroisses, il y a 214 prêtres diocésains, et, en retranchant les conegos (chanoines) titulaires, 198. Etant donné une population de près de 3 millions d'âmes, cela fait un prêtre pour 15 000 fidèles. Aux Etats-Unis, il y a 15 000 prêtres pour 13 millions d'âmes, c'est-à-dire un prêtre pour 867 fidèles. » — Pour l'exac-

titude de la comparaison, il faudrait ajouter aux chiffres de Bahia 50 prêtres environ appartenant à divers ordres religieux.

Le Brésil offre donc l'exemple, peut-être unique au monde, d'un peuple pétri par le catholicisme, tout imprégné encore de la foi catholique, très attaché à ses traditions religieuses, et qui ne recrute plus son clergé. Le danger de cette situation ne pouvait manquer d'éveiller la sollicitude du Souverain Pontife. A plusieurs reprises, Léon XIII a adjuré les évêques brésiliens de ne rien épargner pour rendre la vie à leurs Séminaires. — Pag. 197.

Les Prêtres de la Mission ont actuellement au Brésil la direction de six Séminaires.



Il nous a paru bon de tracer ici ce cadre historique de la situation générale de la religion au Brésil. On verra facilement quelle place viennent y prendre les œuvres des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité dont les *Annales* publient de temps à autre les comptes rendus.

A. M.

SOUVENIRS DE VOYAGES

DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE ET L'AMÉRIQUE DU SUD

24 octobre 1905 — 15 avril 1908.

*Compte rendu de la Sœur PINAT, Visitatrice,
à la très honorée Mère KIEFFER, à Paris.*

BRÉSIL

(Suite ; voyez ci-dessus, p. 460.)

Le retour de Diamantina se fait plus facilement, ce n'est plus l'inconnu et l'on revoit volontiers les montagnes si nombreuses et si élégamment disposées dans cette province de Minas qu'on appelle « la petite Suisse du Brésil ».

Nous nous dirigeons vers Marianna ; nous nous reposons à Rudiadur, Papaguay, Corralin, Curulho, où

nous faisons les mêmes stations nocturnes; tout cela nous avait amenées au 25 octobre 1907.

Ce jour-là, à 7 heures du matin, nous prenons le chemin de fer qui nous conduit, après plusieurs changement de train et toujours à travers une route merveilleuse, à Ouro Preto, à 8 h. 1/2 du soir. Ma Sœur Boissy, Supérieure de la maison de Marianna, était venue nous rejoindre à la station précédente et avait disposé toute chose pour nous préparer une bonne nuit chez des personnes bienveillantes qui mirent toute leur maison à notre disposition.

Nous étions bien désireuses d'une messe, de la communion; mais il fallait aller les chercher bien haut, là-bas. N'importe; nous partons de grand matin et notre désir est pleinement satisfait. Nous jouissons en plus d'une vue magnifique : on aperçoit le couvent des Salésiennes dominant toute la ville d'Ouro Preto, très curieuse, très pittoresque, semblant avoir vieilli et blanchi dans une gorge de montagnes. C'était autrefois la capitale de l'Etat de Minas; mais, les communications étant très difficiles à cause de la disposition de la ville, c'est maintenant Bella Horizonte qui a ce titre avec tous les avantages d'une cité européenne.

C'est en litière que nous devons être transportées à Marianna.

A 9 heures arrive le nouveau véhicule, et bientôt nous nous enfilons dans une sorte de palanquin où, assises en face l'une de l'autre, il ne restait pas beaucoup de place pour autre chose : tout autour de la litière, des petites fenêtres garnies de grillages en paille et, sur le côté, une porte avec de petits rideaux rouges, un toit si bas qu'il ne fallait pas trop lever la tête, car la mesure était juste; le tout suspendu à des brancards auxquels étaient attelées une mule en avant, une en arrière et, sur le côté, les conducteurs voulus. On se mit en marche et le

gracieux balancement commença; il aurait certainement suffi pour nous donner le mal de mer, si nous n'étions bien aguerries.

Pendant trois heures, la promenade continue et varie; quand l'une semble monter au ciel, l'autre s'affaisse vers la terre. La bonne Sœur Boissy nous suivait à cheval et, vers midi, nous faisons, non sans émotion, notre entrée dans ce pays de Marianna, berceau des œuvres de notre communauté du Brésil. C'est à Marianna, en effet, que vinrent nos premières Sœurs en 1848, sous la conduite de la digne Sœur Dubos; et si la Mission y fut très laborieuse et très pénible au début, la moisson est aujourd'hui abondante; cela n'a pas enlevé la simplicité d'autrefois.

Le collège de Marianna qui est, avec le Séminaire des Lazaristes, la seule institution religieuse de la ville, comprend des orphelines, des classes externes de garçons et de filles, un pensionnat, un petit hôpital qui attend impatiemment son remplaçant et un petit dispensaire.

Les catéchismes se font pour les enfants pauvres de la ville. L'Association des Enfants de Marie, difficile à établir parmi les externes, donne maintenant des résultats consolants.

La maison est pauvre à Marianna, mais on a diverses industries pour se procurer les ressources nécessaires; on fait des fleurs, des bonbons, du savon, du vin, des chandelles; cependant, on constate avec reconnaissance que la meilleure encore, c'est la Providence!

Nous avons été présenter nos hommages à l'évêque, Mgr Silverio; il était encore tout charmé de la bonne réception qui lui avait été faite dans nos deux maisons-mères, lors de son dernier voyage à Paris.

Après avoir fêté tous les saints qui sont dans le ciel, le 2 novembre, à 10 heures, nous partions pour Barba-

cena et nous y descendions à 8 h. 1/2 du soir, à l'asile des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, chez la bonne Sœur Dupire dont nous connaissions déjà l'aimable cordialité.

Cette maison, où il y a des orphelins, des classes externes de garçons et de filles, se soutient en partie par la vente de soies que produisent des vers que l'on élève, la fabrication des cierges, du vin et des fleurs. Le bien s'y fait à petit bruit, mais avec fruit.

La seconde maison de Barbacena, où sont les Filles de la Charité depuis 1887, n'était, à cette époque, qu'un hôpital sous le vocable de Saint-Antoine; en 1895, on fit bâtir en face un magnifique collège, bien distribué et très bien organisé, où sont réunis un pensionnat et des classes externes. Il est admirablement situé, au milieu de jardins, et les enfants y respirent, en même temps que le bon air, une instruction solide et de pieux principes.

Saint-Joa-d'El-Prey tient une belle place dans cette région par ses œuvres pleines de vie et encore d'avenir. Les orphelines en furent la base; aujourd'hui assez nombreuses, elles ont en perspective un nouveau bâtiment qu'une dame charitable veut leur faire construire.

De ce même côté de la rue, une classe externe d'enfants pauvres, un hôpital, un asile de fous et un dispensaire où l'on distribue sept à huit cents ordonnances gratuites par mois, constituent les œuvres de miséricorde.

En 1898, on a fait construire en face de ce bâtiment un très beau collège de pensionnaires et d'externes où de grandes jeunes filles viennent compléter leur éducation, se perfectionner dans les arts d'agrément; et, faisant en même temps partie de l'Association des Enfants de Marie, elles unissent ainsi l'agréable et l'utile.

La maison de charité de Paralyba, où l'on se rend encore en chemin de fer, est connue sous le nom de Notre-Dame de la Pitié. Cet établissement est élégam-

ment planté sur une montagne; on dirait un petit château par son aspect gracieux et par la belle et riche nature qui l'entoure; l'intérieur répond à l'extérieur. Et, à l'hôpital aussi bien qu'à l'orphelinat, la simplicité règne. L'hôpital a été installé provisoirement dans un étage destiné aux orphelins, mais on parle sérieusement d'en construire un spécial. Comme les ressources ne sont pas très grandes et qu'on veut aussi avoir la consolation d'assister et de soulager les pauvres, on s'ingénie de mille manières.

Campanha était notre dernière visite dans ces parages. Nous y arrivons après toute une journée en chemin de fer; mais quelle journée! Que de beautés sur ce parcours, que de diversités chaque fois plus pittoresques. Tantôt, tournant allégrement autour des montagnes, nous reconnaissons de distance en distance le chemin parcouru; de temps en temps, un tunnel mystérieux nous dévoile tout à coup un monde de surprises. Puis viennent les cascades, les torrents dorés par le soleil, les horizons immenses de forêts, de montagnes. Ces montagnes sont parfois habitées du pied jusqu'à la cime. Il est impossible de rendre ces merveilles (on ne peut que les admirer) qui laissent dans l'âme une impression de grandeur : c'est Dieu qui les a faites et nous sommes ses enfants!

Campanha est, je crois, la maison la plus jeune de la Province du Brésil. C'est en 1905 que les Sœurs y furent demandées pour un hôpital qui était desservi par des laïques depuis 1856. On rencontra des difficultés au début; aujourd'hui encore, les privations ne manquent pas, et ce n'est que peu à peu qu'on put procurer des améliorations; mais la patience, la persévérance et le dévouement ne peuvent qu'être bénis de Dieu.

Après une longue absence, nous sommes très heureuses de rentrer à la Maison centrale à Rio de Janeiro, où tou-

jours nous sommes reçues avec cœur et où nous aimons à raconter de vive voix tout ce que nous avons vu de beau, d'édifiant et de consolant. Nous pouvons féliciter les Supérieurs de l'heureux état de cette Province, sachant bien que c'est donner à leur cœur la plus douce consolation et les dédommager de leur dévouement.

C'est là que nous fêtons l'anniversaire de la Manifestation de la Médaille Miraculeuse. Le lendemain, M. le Visiteur commençait sa retraite à la Maison centrale.

Nous étions alors à la *Santa Casa* que la respectable Sœur Mantel avait pendant dix-neuf ans dirigée et où elle laissait d'impérissables souvenirs.

Cet hôpital, qui compte de 1 300 à 1 400 malades, est un des plus grands établissements que nous ayons vus. Il est cependant encore insuffisant malgré ses vingt-huit salles ; et ses larges et spacieux couloirs sont toujours occupés.

Quelle belle Mission pour ces ouvrières qui donnent sans compter, pour leurs malades, et leur temps et leur vie ! Vrais soldats qui marchent de conquêtes en conquêtes, ne connaissant qu'un mot : le devoir ; se souvenant d'un passé tout rempli de vertu, de saintes énergies et entraînés chaque jour par l'exemple du présent.

La *Santa Casa* comprend encore un orphelinat de garçons, un autre de filles pour les enfants dont les parents sont morts à l'hôpital.

Il y a une pharmacie considérable, qui est en même temps le dépôt pour tous les établissements dépendants de la *Santa Casa* et à laquelle ils viennent s'approvisionner ; huit à dix Sœurs y sont constamment occupées. Toute la matinée, on y vient de tous les points de la ville aux consultations gratuites et pour chercher des remèdes que l'on distribue au nombre de quinze à seize mille en moyenne par mois.

Ce sont les Missionnaires Lazaristes qui, à toute heure,

circulent dans les salles pour semer la paix dans les âmes. Dieu leur fait la grâce de voir ces âmes entendre volontiers ici ce que, le plus souvent, elles ignorent ou ce que, malheureusement, elles ont trop longtemps oublié. Ils passent ainsi dans cette immense maison de Dieu et des Pauvres, à la façon de leur Père saint Vincent, « en faisant le bien ».

C'est encore à la Maison centrale que nous fêtons solennellement la fête de l'Immaculée-Conception. M. le Visiteur, après avoir dit sa messe, nous parla du mystère de ce jour dans une belle allocution empreinte de piété solide.

Le soir, après la bénédiction, on organisa une petite procession que la bonne Mère du Ciel dut regarder avec complaisance. Toutes ses enfants privilégiées, réunies sous sa bannière, chantèrent des litanies, des cantiques en son honneur et demandèrent les bénédictions maternelles.

Le 11 décembre, nous nous embarquons pour Bahia. La respectable Sœur Chantrel avait, là encore, tout prévu et tout arrangé et ma Sœur Econome, nous conduisant à bord, ne nous quitta qu'après s'être assurée de notre bonne installation. Nous sommes toujours bien confuses de toutes ces attentions; mais nous ne pouvons qu'être très édifiées de l'esprit de foi de toutes ces chères et respectables Sœurs qui, on le sent, sont heureuses de rendre à celle qui vient, au nom de nos Vénérés Supérieurs, ce qu'elles voudraient faire pour eux-mêmes.

C'est le *Magellan*, bateau français, qui nous emmena vers le Nord où nous devons travailler pendant trois mois; cela nous semblait bien un peu long, mais nous étions heureuses de connaître davantage encore les œuvres de ce si beau Brésil.

Le soir même de notre départ, le commandant du vapeur vint nous prier d'aller veiller une dame qui venait

de mourir à bord, ce que nous avons fait bien volontiers pendant quelques heures et ce qui nous a valu une lettre de reconnaissance d'un oncle, qui se trouve être le bienfaiteur d'une maison de nos Sœurs à Tours. Nous n'avions que deux jours de mer de Rio à Bahia et tout se passa admirablement jusqu'à l'arrivée.

Le port de Bahia est très beau et d'une étendue considérable. Le soir, quand il est éclairé, ainsi que la ville basse et la ville haute qui sont superposées et que l'on distingue très bien l'une de l'autre, l'effet général est magnifique.

De près, ce n'est pas tout à fait la même chose ; la ville basse est très vieille et sale, mais on l'oublie vite quand on a monté l'ascenseur et qu'on attend le tramway électrique, ce qui annonce que là aussi c'est le progrès.

Il y a beaucoup de noirs à Bahia ; les négresses y sont particulièrement belles, grandes et bien plantées et, avec leur panier ou simplement leur parapluie sur la tête, elles ont des airs tout à fait dégagés et gracieux ; d'autres, toutes chamarrées d'or, étalent des colliers et des bracelets : et celles-ci ce sont les élégantes.

Toutes les Sœurs supérieures sont venues à notre rencontre et elles ont eu l'attention de prendre un remorqueur pour nous éviter toute difficulté. On est heureux de se voir et l'on fait vite connaissance.

A Bahia, il y a six maisons qui ne forment qu'une famille par la simplicité et la cordialité qui les unit. L'hôpital est le plus grand établissement ; on dit même que c'est le plus beau de Bahia. Il est très bien situé, avec son large perron, sa magnifique entrée où les palmiers ont la place d'honneur. Il a conservé son aspect neuf, n'étant bâti que depuis quatorze ans. Les salles que l'on a construites dernièrement et celles que l'on élève actuellement le rendront plus complet encore.

La Maison des Enfants-Trouvés, dite Notre-Dame-de-la-Miséricorde, est précédée, suivie et entourée d'immenses jardins et terrains où les fruits viennent en abondance; l'entrée est des plus gracieuses et la chapelle, qui se présente la première, est grande et faite de deux parties : la principale pour les personnes du monde et l'autre pour les enfants garçons et filles et pour les Sœurs. C'était, autrefois, un collège de cent cinquante pensionnaires; aujourd'hui, les enfants trouvés y sont à peu près en même nombre.

Il y a des classes externes, une magnifique Association d'Enfants de Marie qui compte plus de quatre cent cinquante membres; et, toutes les semaines, on fait une distribution de denrées aux pauvres.

Cette Maison fut notre pied-à-terre et nous n'oublions pas la bonne et délicate réception de la chère Sœur Leconte et de ses compagnes.

Le collège de la Providence de Bahia est aussi un très bel établissement, très bien distribué pour les œuvres différentes de pensionnaires, au nombre de cent, d'orphelins, de trois classes externes de pauvres qui y trouvent leur nid bien préparé. L'aspect général de la Maison est gai et riant et le terrain qui s'étend bien loin dans la montagne permet de faire des récoltes abondantes. La chapelle toute neuve, de style gothique, est particulièrement grande et belle. C'est la statue de la Vierge Immaculée qui, majestueusement, la domine. Cette bonne Mère se plaît, nous n'en doutons pas, non seulement à bénir les œuvres et les enfants de cette Maison, mais elle réserve aussi à celles qui s'en occupent des grâces de choix pour toucher les jeunes âmes qui savent, plus tard, utiliser et développer dans les Associations et dans leurs familles le fruit des soins reçus.

L'orphelinat de Notre-Dame-de-la-Salette, la plus petite des maisons des sœurs à Bahía, a aussi ses con-

solations dans les enfants internes et externes dont l'éducation est l'œuvre principale. On sait encore, malgré les faibles ressources dont on dispose, soulager les pauvres, auxquels toutes les semaines on fait une distribution de pain.

L'« Asile de la Mendicité » est l'établissement le plus éloigné dans Bahia. De très belle apparence, bâti au bord de la mer, seul, entouré de jardins et de champs, il renferme deux cent cinquante infirmes et malades des deux sexes; le quartier des nègres et des négresses est à part, et l'une d'elles avait, nous a-t-on dit, plus de cent vingt ans. Cette réunion de misères morales et physiques est bien faite pour exercer la patience et le dévouement. Mais on sait que Dieu en est témoin et qu'il donnera la récompense.

C'est au beau collège du Sacré-Cœur que, à Bahia, nous avons fêté Noël. La belle messe de minuit si pieuse, si recueillie, malgré la foule compacte qui s'y trouvait, celle du jour non moins solennelle, les communions nombreuses, les chants si beaux, la chapelle si bien ornée, la crèche disposée avec tant de goût ne s'effaceront pas de notre mémoire. Ce collège est, en somme, un orphelinat où l'on reçoit indistinctement les enfants blanches ou noires qui sont au nombre de cent trente.

Les Sœurs supérieures se réunirent à l'hôpital pour les vœux du premier jour de l'an 1908. Puis nous quittions Bahia. Ce n'est jamais sans quelques regrets au cœur que nous nous séparons des chères et bonnes Sœurs qui nous ont reçues avec tant de bonté. Nous allions nous acheminer vers Pernambuco, puis revenir à Rio.

(A suivre.)

COLOMBIE

LE SEMINAIRE DE POPAYAN

Lettre de M. CASTIAU Prêtre de la Mission.

Grand Séminaire de Popayan, 18 avril 1910.

Don José Beltran de Caycedo acheta à Don Juan Francisco de Eguizabal, gouverneur de Popayán, de vastes terrains dans un des faubourgs de Popayán, dans l'intention de fonder un couvent de Franciscains. Ceux-ci n'acceptèrent pas. On s'adressa alors aux religieux de Saint-Camille : le Supérieur général de cet ordre obtint du roi Charles III la permission pour s'établir dans la colonie espagnole « par charte royale expédiée le 23 juin 1765, à Madrid ». Don José Beltran de Caycedo, prêtre, avait donné 40 000 *pesos* pour la fondation ; plus tard, après la mort de ce vertueux ecclésiastique, le 7 décembre 1763, on prit 20 000 *pesos* sur sa succession pour payer les frais de voyage des religieux de Saint-Camille. Ceux-ci arrivèrent à Popayán le 11 avril 1765, ayant à leur tête, comme supérieur, le R. P. Manuel José Castellanos. Ils se livrèrent aussitôt à leurs œuvres de charité, en particulier à l'assistance des moribonds et à la visite de l'hôpital. Le bien qu'ils firent fut très grand, comme l'attestent plusieurs documents publics, en particulier les cahiers laissés par ces religieux et où ils indiquaient le nom, l'âge, la race, la situation des personnes malades qu'ils visitaient ou confessaient.

Le couvent était petit, la chapelle plus encore. Cette dernière contenait de belles statues, en particulier une de Saint-Camille et une de Notre-Dame de la Merci, sculptée à Quito. Elles existent encore.

Ces religieux projetaient de construire une église

plus vaste, quand éclata la révolution de 1810. Contraints à partir de Popayán, tous les plans s'écroulèrent. Deux anciens religieux, à cause de leur âge très avancé, furent les seuls à rester dans le couvent. Personne ne vint d'Espagne et, en 1820, le dernier religieux, Pedro Antonio Gonzalez, qui s'était retiré au couvent des Franciscains, rendit son âme à Dieu.

Le gouvernement s'empara des domaines que possédaient les Camilliens, pour les donner à l'Université de la Province du Cauca. Et quand, en 1837, les Camilliens firent une nouvelle tentative pour occuper de nouveau leur couvent, elle échoua entièrement.

Après le départ de ces bons religieux, le couvent de Saint-Camille resta abandonné; bien vite les injures du temps se firent sentir, les constructions se crevassèrent, la ruine totale était proche.

Ces cloîtres, où avaient vécu une vie de prières tant de fervents religieux, ces cloîtres qui n'avaient entendu que le murmure de saintes conversations virent une époque nouvelle : ils se transformèrent en caserne, particulièrement sous le régime libéral. Les deux extrêmes s'étaient unis : la vie recueillie du moine et la vie licencieuse du soldat désœuvré. Il en fut ainsi jusqu'en 1873. La chapelle cependant resta toujours ouverte : les offices s'y célébraient pour permettre à toute une classe pauvre d'entendre la messe. A l'époque où nous sommes arrivés, Mgr Carlos Bermudez gouvernait l'église de Popayán.

Préconisé dans le consistoire du 13 mars 1868, consacré à Bogotá le 28 juin de la même année, il avait pris possession de son siège le 11 mars 1869. Bien vite, il se rendit compte des nécessités de son diocèse et constata la formation incomplète des élèves du sanctuaire.

Aussi, quand il partit pour assister à Rome au Concile du Vatican, ce fut dans l'intention de revenir accom-

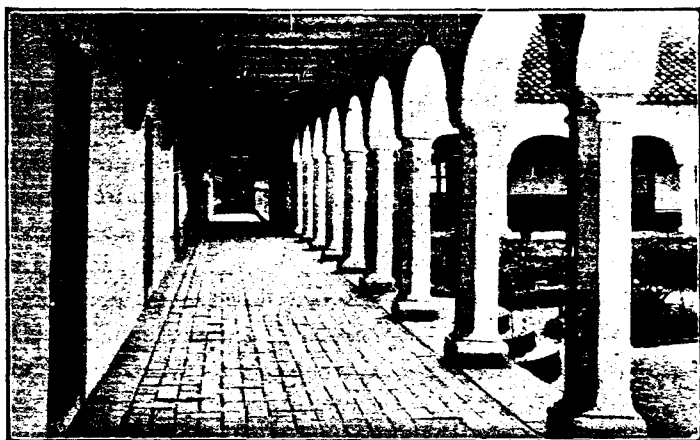
pagné des membres d'une des communautés religieuses appliquées à la direction des grands séminaires.

Par l'intervention décisive du Souverain Pontife Pie IX, M. Etienne, Supérieur général des Lazaristes, accepta la direction du Séminaire de Popayán et, le 2 février 1871, le Séminaire s'ouvrit sous la direction des Prêtres de la Mission, ayant à leur tête M. Foing. Cent vingt-cinq élèves externes assistaient aux cours, ainsi que dix-huit internes et, parmi ces derniers, six grands Séminaristes. C'était, comme on le voit, un Séminaire mixte. Il occupait les bâtiments des Jésuites; ces derniers avaient été obligés de s'exiler en l'année 1850.

Mgr Bermudez voulait diviser son Séminaire; aussi, en 1874, il offrit au gouvernement de lui acheter l'ancien couvent de Saint-Camille. Le contrat fut passé. Les réparations les plus urgentes furent faites et, peu après, les grands Séminaristes vinrent occuper leur nouvelle habitation : ils étaient au nombre de trente-cinq. C'était en février 1875.

Par un de ces changements politiques si fréquents dans nos pays d'Amérique, les libéraux occupèrent le pouvoir cette même année. Le général Mosquera, ennemi déclaré de l'Eglise catholique, quoique frère du saint archevêque de Bogota, Mgr Manuel José Mosquera, donna l'ordre d'emprisonner l'évêque de Popayán, Mgr Bermudez : c'était le 7 février 1876. L'heure de l'exil allait sonner pour les directeurs du Séminaire, les Lazaristes. Dans la nuit du 8 février, les soldats pénétrèrent sous les cloîtres de Saint-Camille. Réveillés en sursaut, les directeurs du Séminaire n'eurent que le temps de se vêtir et de se réunir dans la chambre du Supérieur. Une scène semblable à celle que nous représente un des tableaux de la vie de saint Vincent se déroula. Prosternés aux pieds de M. Foing, ce dernier, comme un tendre père, leur donna sa bénédiction. L'émo-

tion, me disait un des témoins de cette scène si poignante et si touchante, ne lui permit que de dire ce seul mot : « Adieu, ou plutôt au revoir, où le bon Dieu voudra. » Conduits en prison, nos confrères y restèrent trois jours; jours de souffrances, mais aussi jours de consolation surnaturelle. Ils en sortirent pour aller vers



POPAYAN, GRAND SÉMINAIRE
LE CLOÎTRE ET LE JARDIN (1910)

le port de Buenaventura. Que de privations ils eurent à endurer dans ce voyage, Dieu seul le sait; ou plutôt, nos confrères qui, dans une province ou dans une autre, ont subi les mêmes persécutions, seuls pourraient nous le dire.

En arrivant au port, ils furent embarqués et mis au fond de la cale d'un méchant bateau marchand et, après plus de dix jours d'une traversée qui fut pour eux comme la route du Calvaire, ils arrivèrent exténués à Panama. Mais on aurait pu dire : *Ibant gaudentes quia digni habitati sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.*

L'exil dura jusqu'en 1881. C'est cette année-là que

les Missionnaires Lazaristes purent revenir et reprendre les œuvres qui avaient été violemment interrompues. M. Foing était à la tête des deux séminaires; il était aussi directeur des Filles de la Charité qui étaient venues à la même époque et des Dames de la Charité.

En 1886 mourut Mgr Bermudez. L'humilité de M. Foing eut alors l'occasion de se révéler au grand jour. Il fut présenté au Saint-Siège par le président de la République, Nunez, pour occuper le siège épiscopal de Popayán. A peine en eut-il connaissance qu'il demanda à M. le Supérieur général de le rappeler à Paris. La permission de revenir en France lui fut accordée. A Paris, il fut proposé par M. le Supérieur général comme assistant et exerça cet emploi pendant quelques années seulement, sa santé s'étant altérée.

Plus tard, il fut envoyé de nouveau en Amérique, à l'Equateur d'abord où il resta un an à peine, puis en Colombie. Il revint en 1893 à Cali où fut fondée une école apostolique. Il eut, vers cette époque, pour élève notre vénéré archevêque actuel de Popayán, Mgr Manuel Antonio Arboleda.

M. Foing resta dans la Province jusqu'en l'année 1900. Alors, tourmenté par les craintes exagérées d'une conscience scrupuleuse, il tomba gravement malade. Il revint à la maison-mère, où nous le connûmes et où il nous édifia par sa résignation, sa piété et son esprit de foi, jusqu'à la date du 4 mai 1904, où il rendit son âme à Dieu.

Après M. Foing, c'est M. Amourel qui fut mis à la tête des deux Séminaires de Popayán (1886), puis M. Malézieux (1890).

En 1894, chaque Séminaire eut sa propre direction et forma une maison à part; M. Malézieux resta à la tête du petit Séminaire, M. Bouveret fut nommé Supérieur du grand Séminaire de Saint-Camille. Il fit faire le

magnifique maître-autel en bois sculpté qui orne la chapelle. M. Bouveret se retira en 1897, et mourut il y a deux ans à Guayaquil.

Vint alors M. Pron (1897-1900) qui, avec l'activité qui le caractérise, travailla beaucoup pour donner au Séminaire le cachet qu'il possède aujourd'hui. Alors fut construite une aile nouvelle et ainsi le bâtiment forme un quadrilatère régulier; alors aussi furent consolidées les anciennes constructions qui peuvent résister ainsi aux tremblements de terre.

M. Lafay resta un an à la tête de la maison, de 1900 à 1901.

Vint ensuite M. Rojas (1901-1904) qui sut, malgré les difficultés d'une époque troublée par la Révolution et les luttes des deux partis conservateur et libéral, maintenir la discipline et la marche ascendante des études.

Depuis 1904, c'est M. Stappers qui dirige le grand Séminaire. La grande confiance que M. Caicedo, très bon juge, avait en lui, le désignait pour ce poste important.

Le nombre des séminaristes a un peu diminué; mais cela est dû aux divisions successives du vaste diocèse de Popayán pour former les divers évêchés de Pasto, du Tolima et de Manizalès. Mais si le nombre a diminué, les bonnes dispositions, elles, n'ont pas baissé. Nous semons, daigne Notre-Seigneur faire fructifier la semence.

Veillez agréer, etc.

AUGUSTE CASTIAU.

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

87. — DECLARATIONES CIRCA DECRETUM *Auctis admodum*. — S. C. Religiosorum, 7 septembre 1909.

Sur les *études des religieux clercs*. — Le décret *Auctis admodum*, du 4 novembre 1893, avait établi certaines mesures relatives aux études des religieux clercs; « outre les prescriptions du droit commun, les Ordinaires ne doivent admettre aux ordres sacrés les profès de vœux simples ou solennels que s'ils présentent une attestation relative à leurs études théologiques, à savoir un an au moins pour le sous-diaconat, deux ans au moins pour le diaconat, trois ans au moins pour la prêtrise; et cela après le cours régulier des études antérieures ».

Ces mesures ont reçu diverses précisions et compléments par un décret de la S. C. des Religieux, du 7 septembre 1909; en voici le texte :

DECLARATIONES CIRCA ARTICULUM SEXTUM DECRETI
« AUCTIS ADMODUM » EDITI DIE IV NOVEMBRIS MDCCCXCIII
(7 septembre 1909).

In articulo sexto decreti *Auctis admodum*, editi, a sa. me. Leone XIII, inter alia, hæc statuuntur : « Professi tum votorum solemnium tum simplicium ab Ordinariis locorum ad sacros Ordines non admittantur, nisi, præter alia a jure statuta, testimoniales litteras exhibeant, quod saltem per annum sacræ theologiæ operam dederint, si agatur de subdiaconatu; ad minus per biennium, si de diaconatu; et quoad presbyteratum saltem per triennium, præmisso tamen regulari aliorum studiorum curriculo. »

Porro circa genuinum sensum hujus articuli, varia dubia sacræ Congregationi, negotiis Religiosorum Sodalium præpositæ exhibita sunt, quæ ad sequentia capita reduci possunt :

I. — Utrum Superiores Ordinum vel Institutorum religiosorum præfatas testimoniales litteras licite dare, et Ordinarii seu Episcopi licite acceptare possint, si anni de quibus agitur non fuerint completi, seu non vere academici vereque scholares, sed potius abbreviati, non quidem ex incuria, sed quia vel omissæ fuerunt vacationes, vel horæ lectionibus in schola tradendis multiplicatæ, vel alia quacunque de causa?

II. — Utrum studentes, expleto unius, duorum vel trium respec-

tive annorum curriculo theologico, possint statim ad subdiaconatum vel diaconatum vel presbyteratum item respective promoveri, ideoque inceptis vacationibus, in fine anni scolastici dari solitis, quin circulum duodecim mensium complere teneantur?

III. — Utrum iidem studentes, triennio theologico rite completo, teneantur adhuc per alium annum, seu per quartum annum scholasticum, theologicis studiis in scholis incumbere?

IV. — Utrum verba ejusdem decreti *Auctis admodum* : « Præmisso tamen regulari aliorum studiorum curriculo » respiciant tantum philosophica seu lycæalia studia, vel etiam gymnasialia seu humaniorum litterarum, imo primariam etiam institutionem?

V. — Utrum studia philosophica seu lycæalia, humaniorum litterarum seu gymnasialia, et primaria necessario ante ingressum in novitiatum ex integro peragi debeant?

VI. — Utrum præfata studia, non publice in scholis rite ordinatis, sed privatim peracta, valorem habeant legalem, seu qui sufficiat ad licite dandas et licite acceptandas litteras testimoniales ad sacros Ordines?

VII. — Utrum ad valorem legalem studiorum theologicorum, philosophicorum seu lycæalium, et humaniorum litterarum seu gymnasialium sufficiat disciplinæ principali seu theologiæ, philosophiæ et linguæ latinæ peritia, vel potius requiratur, ut in unaquaque schola tradantur etiam disciplinæ accessorix, juxta normam in bene ordinatis Seminariis regionis vigentem et saltem in substantialibus servandam?

VIII. — Utrum et quam ratione in litteris testimonialibus ad sacros Ordines authentice constare debeat de peractis ex integro, tum curriculo seu curriculis theologicis, tum philosophicis seu lycæalibus, et humaniorum litterarum seu gymnasialibus studiis, ut præfatæ litteræ licite dari possint a Superioribus, et licite acceptari ab Ordinariis seu Episcopis?

— Et sacra eadem Congregatio, de speciali mandato sanctissimi Domini nostri divina providentia Pii Papæ X, respondet prout sequitur :

Ad I. — *Negative* in omnibus; et quælibet abbreviatio studiorum abusiva omnino habenda est, et penitus illicita.

Ad II. — *Affirmative*, dummodo tamen complexus trium hujusmodi annorum saltem triginta tres menses integros comprehendat.

Ad III. — *Affirmative*, ideoque complexus quadriennii theologici, computatis vacationibus seu feriis, quadraginta quinque menses integros comprehendere necesse est.

Ad IV. — Respiciunt et philosophica seu lycæalia, et humaniorum litterarum seu gymnasialia, et primaria studia. Ideoque haud legalia habenda sunt theologica studia si alumnus cursum philosophicum seu lycæalem rite non expleverit; neque legalia erunt philosophica seu lycæalia studia, si alumnus humaniorum litterarum seu gymnasiale curriculum minime compleverit; neque valorem habebit humaniorum litterarum seu gymnasiale studium, si alumnus per primariam institutionem rite habitam minime præparatus fuerit. Porro ad legitimum transitum de scholis primariis ad gymnasiales, de gymnasialibus ad lycæales, de lycæalibus ad theologicas, requiritur testimonium de bene superato periculo seu examine, a Moderatoribus respectivarum

scholarum in forma authentica obtentum; quod si gravi aliqua de causa haberi nequeat, suppleri potest per speciale examen, coram peritis magistris subeundum ante transitum ad superiorem gradum seu scholam.

Ad V. — *Negative* quoad studia philosophica seu lycælia; *affirmative* quoad primaria et gymnasialia seu humaniorum litterarum. In casibus tamen specialibus, accedentibus gravibus causis, permitti potest, ut ad novitiatum inter clericos admittatur, qui annum quartum gymnasiale seu humaniorum litterarum rite expleverit, dummodo: a) decimum quintum ætatis annum excesserit; b) statim post novitiatum, et antequam ad studium philosophicum seu lycæale adscendat, integrum curriculum omnium studiorum humaniorum litterarum seu gymnasialium in scholis domesticis vel aliis rite ordinatis compleat; c) et finale periculum bene superet. Quod si agatur de ingressu in novitiatum anno quarto non expiëto, recurrendum ad Sanctam Sedem.

Ad VI. — *Negative*. In casibus tamen extraordinariis, qui respiciunt particularem aliquem alumnum tantum, qui diligenter studiis incubuit, et in periculo seu examine idoneus inventus fuerit, recurrendum ad sacram Congregationem pro convalidatione, exhibita jurata fide examinerum, et de tempore transacto in studio privatim peracto et de bene superato periculo; nisi res sit, non de omnibus disciplinis unius anni scholaris, sed de una tantum vel altera disciplina accessoria, gravi de causa a particulari aliquo alumno privatim exculsa; tunc enim, præhabita jurata fide examinerum, ut supra, convalidatio dari poterit a Superiore generali, accedente voto deliberativo sui Consilii.

Ad VII. — *Negative* ad primam partem, *Affirmative* ad secundam.

Ad VIII. — Superiores in litteris testimonialibus, expressis verbis, sequentia declarare debent et testari: 1° quoad curriculum theologicum, candidatum a tali anno, mense et die, ad talem usque annum, mensem et diem, et in tali schola studiis theologicis ad sacrum Ordinem, ad quem præsentatur, necessariis rite incubuisse, et in finali periculo seu examine idoneum inventum fuisse; 2° quoad inferiora studia, eidem curriculo præmittenda: a) eundem candidatum, rite peractis primariæ institutionis studiis, humaniorum litterarum studia in tali schola, et per tot annos academicos seu scholares, ex integro explevisse, bene superato finali periculo; b) præfatum candidatum, recte expletis humaniorum litterarum studiis, philosophicum curriculum ex integro in tali schola, et per tot annos academicos seu scholares, complevisse, et finale periculum auspiciato superavisse.

Mandavit insuper Sanctitas Sua, ut salvis quæ de integritate et duratione studiorum in præsentî documento dicuntur, sacra Congregatio, exquisito ab omnibus moderatoribus generalibus elencho disciplinarum, quæ singulis annis scholasticis seu academicis adsignatæ sunt in respectiva religiosa Familia, una cum tabulis horariis singularum scholarum aliisque opportunis informationibus, Instructionem de studiis apud clericos Ordinum et Institutum religiosorum rite et integre peragendis præparet, in plenario Eminentissimorum Patrum ejusdem Congregationis cœtu examinandam, et probante Summo Pontifice, publici juris faciendam.

Contrariis quibuscumque, etiam speciali mentione dignis, non obstantibus.

Romæ, e Secretaria ejusdem sacræ Congregationis, die 7 Septembris 1909.

L. S.

Fr. I. C. Card. VIVES, *Præfectus*.
D. L. Janssens, O. S. B., *Secretarius*.

88. — CORRESPONDANCE D'AFFAIRES AVEC LA S. C. DE LA PROPAGANDE.

Une feuille de renseignements que la Congrégation de la Propagande adresse à tous ceux qui, par leur office, sont dans le cas d'entrer en correspondance avec cette Congrégation, contient les recommandations suivantes :

Le but à atteindre est double : 1° faciliter le travail de répartition des lettres d'affaires dans les Offices de la Propagande; 2° procurer par ce moyen une plus prompte expédition des affaires.

Nous transcrivons ici les recommandations faites en vue d'obtenir ce double résultat : elles peuvent être utiles non seulement dans la correspondance avec la Propagande, mais aussi avec toutes les administrations :

I. Que chaque affaire soit traitée sur une feuille distincte.

II. Il est recommandé de se servir dans la correspondance de la langue latine, de la langue italienne, ou au moins de la langue française. Les lettres écrites dans une autre langue doivent être l'objet d'un travail de traduction, ce qui double le travail des employés et retarde l'expédition des affaires.

NOS DÉFUNTS

MISSIONNAIRES

32. M. Dufau (Pierre-Vital), prêtre, décédé le 4 juin 1910, à Dax (France); 71 ans d'âge, 47 de vocation.
33. Frère Stumbersek (Louis), coadjuteur, décédé le 13 juin 1910, à Graz (Autriche); 44, 15.

34. M. Varela (Charles), prêtre, décédé le 27 juin 1910, à Buenos-Ayres (République Argentine); 50, 29.
35. M. Valentini (Philippe), prêtre, décédé le 2 juillet 1910, à Sienne (Italie); 68, 50.
36. Frère Sardella (Vincent), coadjuteur, décédé le 30 juin 1910, à Naples (Italie); 87, 69.
37. M. Capocci (Paul), prêtre, décédé le 7 juillet 1910, à Rome (Italie); 70, 33.
38. Frère Vezza (François), coadjuteur, décédé le 8 juillet 1910, à Naples (Italie); 80, 58.
39. M. Restante (Marien), prêtre, décédé le 9 juillet 1910, à Rome (Saint-Sylvestre); 71, 53.
40. Frère Fégus (François), coadjuteur, décédé le 7 juillet 1910, à Graz (Autriche); 52, 24.
41. M. De Stolberg (Joseph-Bernard), prêtre, décédé le 26 juillet 1910, à Kiu-Kiang (Chine); 32, 11.
42. M. Azémar (Antoine), prêtre, décédé le 29 juillet 1910, à Rio de Janeiro (Brésil); 67, 43.
43. M. Nuien (Thadée), prêtre, décédé en août 1910, en Chine; 45, 22.
44. M. Macadré (Eloi), prêtre, décédé le 30 juillet 1910, à Constantinople (Turquie); 72, 47.
45. M. Klinkenberg (Frédéric), prêtre, décédé le 8 août 1910, à Nippes (Allemagne); 39, 20.
46. M. Porkerth (Hermann), prêtre, décédé le 14 août 1910, à Graz (Autriche); 82, 45.
47. Frère Lavergne (Pierre), coadjuteur, décédé le 17 août 1910, à La Teppe (France); 58, 26.
48. M. Mancini (Calcedonio), prêtre, décédé le 18 août 1910, à Rome Monte-Citorio; 67, 39.
49. M. Dillange (Joseph), prêtre, décédé le 19 août 1910, à Akbès (Syrie); 45, 26.
50. M. Brodtrager (Joseph), prêtre, décédé le 22 août 1910, à Graz (Autriche); 28, 10.

51. Frère Filiberti (Louis), coadjuteur, décédé le 22 août 1910, à Plaisance (Italie); 71, 35.

NOS CHERES SŒURS

Mai-Août 1910.

- Marie Vidal, décédée à la Maison de Charité de Lafourguette, France ; 29 ans d'âge, 2 de vocation.
- Ludovica Olechowska, Hôpital Saint-Vincent de Pékin ; 34, 13.
- Marie Brown, Hôpital de Chillan, Chili ; 37, 12.
- Marie Billot, Maison de Charité, Paroisse Saint-Bénigne, à Dijon ; 69, 47.
- Antoinette Sartori, Maison Centrale de Turin ; 50, 20.
- Jeanne Young, Hôpital de Troy, Etats-Unis ; 82, 48.
- Marie Reynaud, Maison de Charité de l'Hay, France ; 86, 66.
- Marie Martin, Maison de Charité de Monbran, France ; 87, 64.
- Jeanne Lissat, Maison de Charité de Château-l'Evêque, France ; 61, 35.
- Véronique Koch, Maison Saint-Vincent de Sulz-Cologne ; 36, 10.
- Marthe Arancibia, Hôpital de Copiapo, Chili ; 69, 50.
- Madeleine Bossi, Maison Centrale de Turin ; 61, 41.
- Barbe Kowalska, Maison Centrale de Varsovie ; 79, 56.
- Marcelina Ferrando, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Espagne ; 30, 13.
- Maria Arrondo, Maison Centrale de Madrid ; 68, 45.
- Saturnina Escalona, Collège de l'Immaculée-Conception de Manille, Iles Philippines ; 68, 48.
- Maria Gallucio, Hospice de Galatina, Italie ; 71, 41.
- Marie Ranton, Maison de la Providence Sainte-Marie, à Paris ; 77, 56.
- Sarah Harmen, Orphelinat Saint-Vincent de Buffalo, Etats-Unis ; 72, 48.
- Marie Bâtard, Maison de Charité de Saint-Michel, à Alger ; 31, 9.
- Rachel Benincasa, Hospice des Pauvres, à Naples ; 65, 32.
- Emilia Pessina, Maison Centrale de Sienne ; 70, 40.
- Violante Pellegrini, Hôpital militaire de Bologne ; 71, 45.
- Walburga Neumayr, Maison Centrale de Salzburg, Autriche ; 44, 17.
- Louise Leporati, Maison Centrale de Turin ; 31, 11.
- Perpétue Mercier, Maison Principale, à Paris ; 82, 58.

- Françoise Ferrandi, Asile des Aliénés de Plaisance, Italie ;
69, 36.
- Angélique Lavie, Maison de Charité de Montolieu, France ;
74, 45.
- Elisabeth Brousse, Maison de Charité, paroisse du Gros-Cail-
lou, à Paris ; 78, 56.
- Maria Fallery, Hospice de Thiers, France ; 84, 62.
- Marguerite Sora, Hôpital d'Acqui, Italie ; 57, 37.
- Maria Hernandez, Hospice de Las Palmas, Iles Canaries ;
59, 31.
- Valérie Pochel, Maison Centrale de Cracovie ; 25, 2.
- Simona Madaoz, Hôpital Général de Madrid ; 31, 11.
- Rosa Sas, Asile des Convalescents de Madrid ; 63, 45.
- Ana Gorosabel, Asile Galzada de Guernica, Espagne ; 69, 43.
- Anne Boch, Miséricorde d'Alais, France ; 30, 6.
- Elisabeth Chancel, Albergo de Naples ; 72, 51.
- Marie Castelain, Maison de la Médaille, à Shuntehfu, Chine ;
54, 34.
- Pélagie Privat, Hôpital de Nesles, France ; 63, 41.
- Eulalie Genette, Maison Principale, à Paris ; 57, 33.
- Joséphine Timm, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Varsovie ;
66, 40.
- Marie Burke, Orphelinat de San-Francisco, Etats-Unis ;
72, 53.
- Marie Friedl, *Clementinum* de Kirchstetten, Autriche ; 33, 12.
- Jeanne Perdon, Maison de Charité de Montolieu ; 77, 50.
- Marie Fourlinnie, Asile du Nord de Buenos-Ayres ; 67, 46.
- Mathilde Texier, Maison de Charité, paroisse Saint-Sever, à
Rouen ; 60, 42.
- Estefania Izuru, Asile S. Fernando, à Séville, Espagne ;
73, 46.
- Madeleine Houzé, Maison de Charité de Vermelles, France ;
86, 60.
- Jeanne Guéméner, Hospice de Gimont, France ; 74, 48.
- Catherine Penkalla, Maison Centrale de Culm ; 61, 37.
- Julie Huber, Hôpital Saint-Jean de Budapest ; 44, 23.
- Léocadie Kurzypinska, Hôpital de Praga à Varsovie ; 29, 5.
- Jeanne Peiersteiner, Hospice des Incurables de Laibach, Au-
triche ; 41, 8.
- Henriette Lebron, Hôpital Saint-François de Borgia, à San-
tiago, Chili ; 76, 55.
- Céline Farvacque, Maison Principale, à Paris ; 41, 18.

- Agnès Suppan, Hôpital civil de Nagyszombat, Hongrie ;
78, 60.
- Angela Bacalini, Hôpital d'Arezzo, Italie ; 73, 45.
- Joséphine Fracebois, Maison de Charité de Saint-Alban,
France ; 33, 11.
- Marguerite Tuttner, Hospice des Incurables de Laibach, Au-
triche ; 57, 21.
- Elisabeth Feiersinger, Hospice de Schermberg, Autriche ;
63, 45.
- Marianne Strachanowska, Miséricorde de Dirschau, Pologne ;
29, 5.
- Emilie Corless, Orphelinat de Manchester, Angleterre ;
63, 41.
- Germaine Tabourier, Hôpital d'Alençon, France ; 23, 16 mois.
- Françoise Ollivier, Maison Principale, à Paris ; 84, 57.
- Françoise Nagl, Hôpital Saint-Etienne de Budapest ; 67, 50.
- Marie Pagès, Hospice du Chambon, France ; 43, 23.
- Maria Rubalcada, Hôpital d'Arequipa, Pérou ; 68, 47.
- Constance Koseinka, Hôpital Saint-Lazare de Cracovie ;
43, 17.
- Ellen Jolly, Asile des Aliénés de Baltimore, Etats-Unis ;
64, 41.
- Marie Miller, Orphelinat Saint-Vincent de Saginaw, Etats-
Unis ; 27, 8.
- Jeanne Kribersèk, Hospice des Incurables de Laibach, Au-
triche ; 33, 9.
- Angèle Cena, Maison Centrale de Turin ; 24, 4.
- Jeanne Abadie, Hôpital de Cuevas de Vera, Espagne ; 66, 41.
- Elise Vidal, Maison Centrale d'Alger ; 68, 44
- Rosalie Van Laneker, Hôpital de Nivelles, Belgique ; 55, 33.
- Marguerite Bonafous, Hospice des Enfants Trouvés de Bahia,
Brésil ; 77, 57.
- Florence Dymock, Orphelinat de Freshfield, Angleterre ; 65,
43.
- Marie Vernhes, Maison de Charité de Montolieu, France ;
64, 38.
- Candida Cadarso, Asile Saint-Jean-Baptiste de Valencia, Es-
pagne ; 53, 35.
- Mannela Lacosta, Asile de Vieillards de Figueras, Espagne ;
66, 49.
- Antonia Domingo, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro, Es-
pagne ; 79, 50.

- Maria Sebastia, Maison S. Diego de Valdemoro, Espagne ;
86, 62.
- Marie Heurtault, Maison Principale de Paris ; 49, 27.
- Catherine Curtin, Ecole de Gainford, Angleterre ; 43, 19.
- Elisabeth Zimmermann, Maison Centrale de Graz ; 38, 15.
- Antoinette Lederer, Maison Centrale de Graz ; 25, 5.
- Rose Michelic, Hospice des Incurables de Laibach, Autriche ;
23, 3.
- Joséphine Guyomar, Orphelinat d'Olinda, Brésil ; 80, 56.
- Marie Janssen, Maison de Charité de Wulveringham, Bel-
gique ; 40, 19.
- Marie Bourotte, Hôpital italien de Salonique ; 55, 33.
- Eleonore Rochford, Asile des Enfants Trouvés de Boston,
Etats-Unis ; 57, 37.
- Antoinette Simonisèk, Hospice des Incurables de Laibach,
Autriche ; 34, 7.
- Carmen Montenegro, Asile des Enfants Trouvés de Cordoba,
Espagne ; 48, 24.
- Josefa Urrutia, Hôpital de Sanlucar, Espagne ; 49, 26.
- Rafaela Molina, Hôpital de Segorbe, Espagne ; 27, 8.
- Francisca Berasategni, Hôpital de Murcia, Espagne ; 49, 27.
- Rose Coupé, Maison de Charité de Dieppe, France ; 49, 28.
- Marguerite Mc Cormack, Orphelinat Saint-Joseph de Manches-
ter, Angleterre ; 35, 11.
- Marie Orsner, Asile des Aliénés de Salzburg ; 53, 34.
- Leonor Morales, Hôpital de Manrèse, Espagne ; 42, 17.
- Maria Ginebras, Hôpital de Jaen, Espagne ; 75, 55.
- Dominica Arteta, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro ; 32, 8.
- Joseph Ziviè, Ecole de Pinkafo, Hongrie ; 34, 14.
- Marie Kamensèk, Hôpital Saint-Roch de Budapest ; 38, 17.
- Marie Courtine, Hôpital de Castelsarrazin, France ; 66, 39.
- Lucie Kobylinska, Hôpital de Czeladz, Pologne ; 31, 12.
- Adalgisa Maggi, Maison Centrale de Turin ; 37, 15.
- Marie Rivoire, Santa Casa de Rio de Janeiro ; 60, 29.
- Elisabeth Laubarède, Maison de Charité de Saint-Jean-de-Luz ;
81, 57.
- Caroline Bohinc, Hôpital Général de Graz ; 30, 8.
-

VARIÉTÉS

ICONOGRAPHIE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Nous avons parlé précédemment des portraits de saint Vincent de Paul (*Annal.*, t. 74, p. 571). La peinture nous a transmis aussi les principales scènes de la vie du saint.

I

Comme, dans une biographie, suivent les chapitres où l'auteur présente son héros et où il décrit successivement les œuvres que celui-ci a accomplies, ainsi font à leur manière les peintres. Leur pinceau trace pour les yeux du spectateur les tableaux que la plume de l'écrivain avait dessinés seulement pour l'imagination et pour la pensée du lecteur. L'écrivain et le peintre, chacun avec leurs ressources propres, ont accompli la même œuvre, ont fait passer sous les yeux du lecteur les mêmes événements.

C'est ainsi, par exemple, que celui qui veut s'instruire de la vie de saint Bruno lira sans doute d'abord, dans les Bollandistes par exemple, l'une des biographies du saint. Après cela, s'il en a le loisir, il ira relire en quelques sorte les faits dont il a lu la description en les contemplant dans la série merveilleuse de tableaux, chefs-d'œuvre peints par Le Sueur et qui, groupés en une seule salle, font aujourd'hui une des richesses du musée du Louvre à Paris, série désignée sous le nom de Galerie de Saint-Bruno. Que si l'on n'a pas la facilité d'aller contempler ces merveilleuses peintures, il reste une ressource : l'art de la gravure à reproduit par le burin, en autant d'admirables estampes, les tableaux de la vie de saint Bruno; et l'on peut, soit sous les cloîtres d'une Chartreuse, soit dans l'album

déposé sur les rayons d'une bibliothèque (cf. Biblioth. de la Congr. de la Miss., Paris; Q, 156) retrouver, relire et admirer sur ces chefs-d'œuvre de la gravure les scènes successives de la vie de l'héroïque fondateur de la Charitreuse.

Il en est ainsi pour la vie de saint Vincent de Paul.

II

Parlant des fêtes de la Canonisation de saint Vincent de Paul (1737), qui furent célébrées à la maison de Saint-Lazare, à Paris, Maynard dit (*saint Vincent de Paul*, t. IV, p. 490, éd. de 1886) : « L'église où reposait le saint fut bientôt préparée. Petite, les murs en étaient couverts par onze grands tableaux représentant les principales actions de la vie de Vincent de Paul, ornement plus précieux et plus éloquent que les plus riches tapisseries. »

Les Supérieurs de la famille religieuse de saint Vincent, ne pouvant s'adresser à un seul peintre pour avoir cet ensemble artistique de la vie de leur fondateur, firent appel à divers artistes parmi les plus estimés de l'époque : De Troy, Galloche qui furent directeurs de l'Académie de peinture, le frère André, Restout qui furent et sont encore des peintres très appréciés.

L'historien que nous avons cité énumère ainsi les toiles qui reproduisaient, dans l'église de Saint-Lazare, la vie de saint Vincent de Paul.

Dans le chœur, se trouvaient de chaque côté les tableaux suivants :

SAINT VINCENT ET LA MORT DE LOUIS XIII, par de Troy;
SAINT VINCENT ET LE CONSEIL DE CONSCIENCE, par de Troy;
SAINT VINCENT ET LES MISSIONS DES CHAMPS, par de Troy;
SAINT VINCENT ET LES ENFANTS TROUVÉS, par Galloche;
SAINT VINCENT ET LES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES, par de Troy;

SAINT VINCENT ET LES SŒURS DE LA VISITATION, par Restout ;

SAINT VINCENT ET L'HÔPITAL DU NOM DE JÉSUS, par André ;

SAINT VINCENT ET LES GALÈRES, par Restout ;

SAINT VINCENT ET LE SERVICE DES SOLDATS, par Baptiste ;

SAINT VINCENT DE PAUL MOURANT, par de Troy ;

Dans la nef, était placé le tableau de dimension plus grande, l'*Apothéose de saint Vincent*, par André.

Il y a deux autres tableaux dont on a la gravure, mais sur lesquels nous n'avons pas de renseignements particuliers : *Saint Vincent ayant à la messe la vision de la mort de M^{me} de Chantal*, et le tableau historique des *Miracles faits par saint Vincent après sa mort*, peint par Beaufort.

Nous donnons quelques indications sur plusieurs de ces peintres et nous dirons ensuite ce que nous savons de ces tableaux :

DE TROY (Jean-François) appartenait à une famille de peintres. Son père, François de Troy, né à Toulouse en 1645 et mort à Paris en 1730, l'avait initié à l'art de la peinture. Jean-François mourut à Rome, à l'âge de soixante-seize ans, en 1752. Il fut directeur de l'académie de peinture à Paris, et, depuis, directeur de celle que les Français ont à Rome. Par les dates de sa naissance et de sa mort, on voit que c'est Jean-François de Troy qui est l'auteur des tableaux : *Louis XIII mourant*, *le Conseil de Conscience*, *les Missions des Campagnes*, *les Conférences ecclésiastiques* et *la Mort de saint Vincent*.

RESTOUT (Jean), peintre ordinaire du roi, des académies de Caen et de Rouen, sa patrie, naquit en 1692. Il mourut à Rouen en 1768. Homme d'une piété éclairée et solide, il avait des connaissances et de l'esprit. Il hérita de son père et de Jouvenet, son oncle, le goût de la peinture : la nature y ajouta un génie plus vaste. Il se distingua par une composition noble et forte. Il entendait supérieurement ces oppositions que les grands maîtres font des masses, des ombres et des lumières. On lui a reproché un coloris un peu jaune, défaut qu'il tenait apparemment de Jouvenet dont il avait été le disciple.

GALLOCHE (Louis) (1670-1761) était Parisien. Il fut élève de Louis de Boullogne et devint recteur et chancelier de l'académie de peinture (1711). Quelques-uns lui ont reproché de manquer d'originalité dans ses tableaux; quoi qu'il en soit, le coloris est bon, et la composition sagement ordonnée. Il obtint le premier prix de Rome, alla à Rome; de retour à Paris, il ouvrit une école qui devint célèbre. Il peignit des tableaux religieux, mythologiques et des paysages. — Voy. *Vie de M. Galloche*, par Gougenot, dans les *Mémoires sur les les Académiciens* (1854, t. II) et C. de Beaulieu, *les Grands Artistes du XVIII^e siècle*. Paris, 1887.

ANDRÉ (Jean) dominicain (1662-1753), né à Paris, eut du succès dans la peinture et se spécialisa dans les compositions religieuses dont il orna plusieurs églises de Paris et qui étaient justement appréciées.

Voici maintenant quelques indications sur les divers tableaux qui nous restent :

Il y en a quatre qui sont à l'église Sainte-Marguerite, à Paris (1).

(1) Comment ces tableaux sont-ils arrivés à l'église Sainte-Marguerite? Voici, d'après la copie de quelques lettres des archives de la Mission à Paris, ce que nous pouvons dire. Ces documents pourront peut-être, plus tard, être complétés. M. Dubois, prêtre de la Mission, avait accepté, à la fin de la Révolution, le poste de curé de Sainte-Marguerite à Paris.

I. — *Extrait d'une lettre de Monsieur Claude, prêtre de la Mission, adressée à « Monsieur Boullangier, procureur général de la Congrégation de la Mission, rue du Petit-Vaugirard, n^o 5, à Paris », et datée de « Bar-le-Duc, 8 août 1817. »*

« Autant que je m'en souviens, les tableaux de saint Vincent ont été vendus à M. Dubois du vivant de M. Brunet, demeurant alors dans la maison principale des Sœurs, rue du Vieux-Colombier. Ces tableaux avoient été longtemps exposés dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas du Chardonnet. Je les y ai vus. Ils n'y étoient pas tous, celui qui représentoit son apothéose avoit, m'a-t-on dit alors, été envoyé à Québec. Ceux qui restoient furent rendus par l'autorité de l'Empereur, qui alors nous avoit rétablis...

« Je reviens à l'affaire principale : M. Brunet, ne sachant où placer ces tableaux, reçut la visite de M. Dubois, qui acheta ces tableaux à condition de les rendre lorsque nous aurions une maison à nous et une église pour les y placer. J'ignore la somme reçue de M. Dubois. Si je l'ai sçue dans le tems, elle s'est échappée de ma mémoire. J'ai toujours cru que c'étoit à M. Dubois et non aux marguilliers de sa

Saint Vincent instituant l'œuvre des Enfants-Trouvés. — Toile placée sur le mur de gauche, dans la chapelle de la Vierge, côté droit du transept. Hauteur, 4 mètres; largeur, 2 m. 90. Signé : GALLOCHE, f. 1732.

parroisse que la vente en avoit été faite, et que le prix de ces tableaux avoit été payé de l'argent de M. Dubois, et non des deniers de la Fabrique de Sainte-Marguerite, et que ces tableaux rentreroient dans la possession des Missionnaires quand ils auroient une église où les placer. La cession de ces tableaux ne pouvoit être absolue. (Je crois même que M. Dubois avoit promis de les rendre *gratis*). Tout Supérieur général qu'étoit M. Brunet, il n'étoit pas le maître d'en disposer absolument. Ces tableaux n'avoient point de cadres : Messieurs les fabriciens de Sainte-Marguerite auront vraisemblablement acheté des cadres ou fait faire des cadres pour ces tableaux, aux dépens des deniers de leur Eglise, et voilà la seule dépense qu'ils ayent faite à ce sujet, et qu'ils ayent droit de réclamer. On a deux moyens de s'assurer de la vérité de la chose. Les dépenses faites par les fabriques sont inscrites sur un registre, on n'y manque jamais. Qu'on consulte ces registres, et je suis assuré qu'on n'y a écrit que les dépenses faites pour les cadres et non celles faites pour l'achat des tableaux, et dans le cas même où la dépense pour l'achat des tableaux y seroit écrite, on y liroit que ces tableaux devoient être rendus aux Missionnaires s'ils venoient à être rétablis. Second moyen, consulter sur cet objet M. Bronze, ami de feu M. Dubois, résident l'année dernière à Picpus, maison appartenant à M. Dubois, qui étoit l'année dernière marguillier, et qui l'étoit à ce que je crois lors de l'affaire des tableaux et de leur transport à l'église de Sainte-Marguerite, s'il n'a pas mémoire de cet objet, il consultera les registres et vous en rendra compte. »

En tête de cette lettre, M. Boullangier écrit cette annotation :

« Vu M. Bruns pour les tableaux de saint Vincent ; il n'a aucune connaissance de ce qui s'est passé à cet égard, il a fait faire les cadres, la fabrique de Sainte-Marguerite les a payés, c'est tout ce qu'il en sçoit. »

II. — *Dans une lettre datée de « Paris, ce 4 août 1817 » que M. Boullangier adressait à M. Verbert, vicaire général, alors en tournée dans le midi de la France, on lit ce passage :*

« Nous sommes occupés à chercher dans les paperasses qui sont ici l'écrit dont j'ai ouï parler à M. Viguiet et par lequel M. Dubois s'oblige à faire rendre par la fabrique de sa paroisse à notre Congrégation, moyennant une somme de 1000 ou 1200 francs, les tableaux de la vie de saint Vincent qui sont dans l'église de Sainte-Marguerite. Cet écrit a été fait entre M. Hanon et M. Dubois. En sauriez-vous quelque chose ? »

M. Dubois mourut le 11 juillet 1817, et le procureur général s'occupait de ce qui pouvait revenir de la succession du curé de Sainte-Marguerite à la Congrégation de la Mission,

Debout, à droite, en surplis, la barette à la main, le saint harangue deux Dames de Charité, derrière lesquelles on aperçoit Louise de Marillac et une de ses religieuses; à gauche, un page, et à droite, deux personnages inconnus. Dans le fond, au pied de l'autel, deux groupes d'orphelins, d'un côté les garçons, de l'autre les fillettes; à gauche, une Sœur de Charité portant un enfant au maillot; à droite, un prêtre conférant le baptême. Ce tableau provient de l'ancien Saint-Lazare.

Saint Vincent prêchant aux pauvres de l'hôpital du Saint-Nom-de-Jésus. Toile placée à côté de la précédente. Hauteur, 4 m. 20; largeur, 3 m. 50.

Revêtu du surplis et coiffé de la barrette, le saint est assis sur un fauteuil; à gauche, à côté de l'autel, il exhorte une nombreuse assistance de pauvres et de vieilles femmes; au premier rang, Louise de Marillac et l'une de ses Sœurs de Charité. Au fond, dans une tribune, une dizaine de personnes de qualité, hommes et femmes; un gentilhomme écrit l'exhortation. Exécuté par le frère dominicain Jean André vers 1732, ce tableau provient comme le précédent de l'ancien Saint-Lazare.

Saint Vincent de Paul présentant à Dieu les prêtres de sa Congrégation et les destinant à prendre soin des soldats. — Toile placée sur le mur de droite de ladite chapelle de Sainte-Marguerite. Hauteur, 3 m. 50; largeur, 1 m. 70. Signé : BAPTISTE (Baptiste Féret, † 1737).

A gauche, le saint en surplis invoque le ciel et appelle la bénédiction divine sur les Prêtres et les Frères de la Mission, aussi bien que sur les Sœurs de Charité qui, disséminés sur un vaste champ de bataille, soignent des soldats blessés et relèvent les mourants. Ce tableau provient comme le précédent de l'ancien Saint-Lazare et fut exécuté vers 1732.

Saint Vincent de Paul donné pour Supérieur aux Dames de la Visitation par saint François de Sales. —

Toile placée sur le mur de droite de ladite chapelle de Sainte-Marguerite. Hauteur, 3 m. 40, largeur, 1 m. 70. Signé : RESTOUT 1732.

En présence d'une dame du monde, saint François de Sales établit saint Vincent Supérieur du monastère de la Visitation, fondé à Paris dans la rue Saint-Antoine. Les deux saints sont debout en habit de chœur; on voit au moins huit religieuses, les unes debout, les autres à genoux dans l'attitude de la vénération; au fond, une église, grande draperie au coin droit supérieur. Ce tableau, avec vingt-deux autres de Saint-Lazare, fut porté au dépôt des Petits-Augustins le 30 août 1792, et inscrit au catalogue sous le numéro 549. Comme le précédent, il fut donné en 1802 à Saint-Nicolas du Chardonnet, à la Congrégation en 1805, et vendu peu après à Sainte-Marguerite.

Il y a un autre tableau à l'église Sainte-Marguerite que l'on trouve reproduit dans l'ouvrage d'Arthur Loth, p. 163, accompagné de cette légende : « *Saint Vincent présente les premières Filles de la Charité à la reine Anne d'Autriche. Tableau de frère André.* Hauteur, 4 m. 10; largeur, 3 m. 20. » Nous ne croyons pas que soient représentées là les premières Filles de la Charité. Le peintre connaissait parfaitement leur costume; or, le vêtement uniforme qu'il a donné aux trois femmes qu'il présente n'y ressemble pas; il connaissait aussi la figure de M^{lle} Le Gras, on le voit par le tableau que nous allons mentionner : la religieuse qu'il a représentée tenant un livre, sans doute celui des Règles, ne lui ressemble point non plus.

Actuellement se trouvent à la chapelle des Filles de la Charité, rue du Bac, 140, dans la tribune de l'orgue, deux des tableaux de la Galerie de saint Vincent, qui nous paraissent être les originaux. Ils ont la forme d'un carré long. Nous n'avons pas mesuré la hauteur; la lar-

geur ou moindre dimension est d'environ 1 m. 80. Ces deux tableaux sont :

Saint Vincent de Paul au Conseil de Conscience. La reine Anne d'Autriche préside, ayant auprès d'elle le jeune roi Louis XIV ; d'un côté est Vincent de Paul tenant en main la feuille des bénéfiques et auprès de lui se trouve un autre ecclésiastique ; en face, le cardinal Mazarin et un prince.

Saint Vincent de Paul assiste Louis XIII mourant. Auprès du chevet du roi est assis Vincent de Paul montrant de la main le ciel auquel le mourant doit penser. La reine Anne d'Autriche tenant son fils et un prince versent des larmes ; deux courtisans au fond de la salle discutent, calculant probablement les événements qui vont suivre la mort du roi.

La gravure indique que les deux tableaux originaux, *Saint Vincent de Paul au Conseil de Conscience* et *Saint Vincent de Paul assistant Louis XIII mourant* ont été peints par de Troy.

De tous les autres tableaux, on a perdu la trace, excepté du plus grand et, certainement, de l'un des plus intéressants, celui dont il est dit qu'il ornait la nef de l'église de Saint-Lazare, lors des fêtes de la Canonisation de saint Vincent. Il se trouve actuellement à l'église paroissiale de Bourg-la-Reine, près Paris. C'est l'*Apothéose de saint Vincent*, par le frère André.

D'après l'abbé Maynard (IV, 490), ce tableau est de 14 pieds sur 10. Maynard ajoute : « Vincent donnant sa bénédiction aux Supérieurs généraux représentés à genoux et a M^{lle} Le Gras en tête des Filles de la Charité. » Cette description est exacte. Des anges entourent la nue sur laquelle Vincent est emporté en triomphe, la tête environnée de lumière.

Nous devons malheureusement ajouter que ce tableau a été mutilé. Il avait, dit la description, 10 pieds de

large », c'est-à-dire plus de 3 mètres ; aujourd'hui, il n'a plus guère que 2 m. 1/2 de largeur. C'est probablement afin de le faire entrer dans le cadre de la muraille où il s'encastre actuellement qu'il a été rogné. Le fait de la mutilation n'est point contestable, car au-dessus des Filles de la Charité, on voit un bras qui s'avance et qui n'appartient à personne : le personnage a disparu. En hauteur, la toile a été rognée aussi : le bas a disparu, quoique les personnages en cela n'aient pas été atteints.

Outre que cette toile nous paraît une très bonne peinture, elle devait avoir ce grand intérêt que les personnages paraissent être des figures historiques : on reconnaît parfaitement la physionomie traditionnelle de M^u Le Gras ; et, par la gravure du tableau entier qui a été conservée, on reconnaît quelques physionomies de Missionnaires, notamment M. Jolly. Si l'on a, d'autre part, les portraits des premières Supérieures des Filles de la Charité, on pourrait les reconnaître sur la gravure ; quant au tableau lui-même, par la mutilation qu'il a subie, quatre personnages ont disparu du côté des Sœurs, trois du côté des Missionnaires.

Comment cette toile est-elle arrivée à Bourg-la-Reine ? Nous n'avons, à ce sujet, aucun renseignement.



Si les « ruines elles-mêmes ont, en partie, péri » pour ces tableaux, heureusement de fidèles images en ont été gardées. Et comme — ainsi que nous le disions plus haut — ont été gravés les tableaux de la galerie de saint Bruno, ainsi au dix-huitième siècle ont été gravés sur acier les tableaux de la galerie de saint Vincent de Paul.

Tous ont été reproduits par des gravures sur acier, faites à l'eau-forte, et le burin d'artistes habiles a com-



DAVID LE
SCULPTOR

*B. Vincentius Verbum Divinum per castella & pagos
disseminat.*

De la Galerie de saint Vincent de Paul. — *Annales*, t. 75, p. 636.



*B. Vincentius Sacerdos plurimos ad habendas inter se de
(Divinis Collationes) singulis hebdomadis colligit.*



B. Vincentius à Sancto Francisco Salesio
Monachus Valentinus professor.



*B. Vincentius à Paulo-Congregationis Missionis
et Puellarum Charitatis Fundator.*

plété sur la planche la vive empreinte de l'eau-forte.

C'est Bonnard qui dessina habilement la reproduction des tableaux, et c'est Antoine Hérisset qui a fait ensuite le premier travail de gravure. Le graveur à l'eau-forte étend sur la planche de cuivre une couche de vernis, puis avec la pointe d'acier il trace les traits nets et déliés du modèle à reproduire. Ces traits, en enlevant le vernis, découvrent le métal qu'ils ont effleuré ou entamé légèrement. Le graveur verse alors de l'eau-forte et laisse ce corrosif ronger le cuivre et creuser le trait suivant la vigueur de l'effet qu'il veut obtenir. Si l'on veut un travail plus complet, il faut alors prendre le burin, adoucir les traits trop durs, en ajouter d'autres pour compléter l'effet : on obtient ainsi ces merveilleuses estampes qui font souvent l'admiration des artistes. Ainsi a-t-on procédé pour la galerie de saint Vincent de Paul. — Cf. Biblioth. Congr. Miss., à Paris; Q. 264.

Ce sont des graveurs distingués, Jeurat, Scottin, François Cars, de Launay, qui complétèrent au burin le travail à l'eau-forte d'Hérisset. Nous leur sommes redevables de cette admirable collection de gravures qui nous console en partie de la perte que nous avons faite de plusieurs tableaux ; collection qui sert à orner nos demeures et qui, au point de vue artistique, est un travail de très grande valeur. Nous avons fait faire pour les *Annales* une réduction de quelques-unes de ces belles gravures qui sont, elles, de grand format in-folio.

Les planches d'acier ont été sauvées heureusement à l'époque de la grande Révolution. Elles sont conservées à notre maison-mère de la rue de Sèvres, à Paris, ce qui a permis de faire de nouveaux tirages de cette précieuse collection.

A. MILON.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

367. — LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRINCIPAUX OUVRAGES
IMPRIMÉS PAR L'IMPRIMERIE DES LAZARISTES
AU PEI-TANG, A PÉKIN. (*Suite* ; Voy. ci-dessus, p. 532).

161. — *K'ien che hou Koung hou*. Règles ou constitutions communes de la Congrégation de la Mission (traduites en chinois par M. Paul Ouang, C. M.). Un volume in-32 de 150 pages, édition 1909.

Les « Décrets de la onzième Assemblée générale relatifs au Vœu de Pauvreté » ont été traduits par M. Grégoire Lou, C. M.

Ce petit volume est orné de deux gravures reproduites de la 1^{re} édition latine imprimée en 1658.

162. — *Sué chen fou tchoan*. — Vie de M. Sué, prêtre de la Mission, par M. Paul Dutilleul, C. M. Traduit en chinois par un séminariste de la Maison Provinciale de Cha-la-eul, près Pékin. Un volume in-16 de 46 pages chinoises, édition 1910.

M. Mathias Sué fut supérieur de la Mission française de 1819 jusqu'à l'arrivée à Si-wan-tse de Mgr Mouly (vers 1833). Il fit aussi l'office de Supérieur à l'ancienne résidence du Pei-t'ang, où il dirigea les séminaires.

Beaucoup d'anciens prêtres chinois, qui avaient vu à l'œuvre M. Sué, nous ont souvent répété que c'était vraiment un homme remarquable et un digne fils de saint Vincent de Paul.

M. Sué, après avoir rendu les plus grands services à la Mission de Pékin, est mort à Suen-houa-fou, en 1861, après avoir eu la consolation de voir cette Eglise de Chine, tant de fois persécutée et pour laquelle il avait tant travaillé, enfin prospère et paisible.

163. — *In siang cheng lou chan Koung*. L'exercice du Chemin de la Croix illustré, orné d'une composition et 14 reproductions de M. Ruty. Un volume in-8 de 46 pages, édition 1910.

164. — *Iao li ouen ta Ta-tse*. Les quatre catéchismes. Texte sans explications.

Nous pensons que c'est le Père Dollière, S. J., mort à Pékin en 1781, qui est l'auteur de trois catéchismes de la Pénitence, de l'Eucharistie et de la Confirmation. Et, en effet, le Père Bourgeois, Supérieur de la Mission de Pékin, écrivait : « Nous avons dû P. Dollière un catéchisme en chinois qui a fait un bien infini... » C'est ce même catéchisme auquel les Lazaristes — nous ignorons malheureusement qui a fait ce travail — ont ajouté les catéchismes du Baptême, de l'Extrême-Onction et du Mariage, que les chrétiens de nos jours récitent chaque dimanche en commun ; il continue comme autrefois à faire le plus grand bien.

165. — *Tou siu iuen ien*. Exposition en vers chinois des Litanies de la Très Sainte Vierge, par le lettré Siu Yuan-Siou. Une brochure in-8 de 16 pages chinoises, 1910.

166. — *Tscung K'ou Ko King Kien Iao*. Chants ordinaires de la

messe et motets pour la bénédiction du Saint-Sacrement ; selon l'édition vaticane. Un volume in-8 de 54 pages, 1910.

Ce livre contient une traduction chinoise des prières latines.

Pékin, le 27 mars 1910.

Frère A. MAES, C. M.,
directeur de l'Imprimerie.

368. — *Catechismi od Istruzioni sui sacramenti della Penitenza e della Comunione nel tempo di una missione, per Giovanni Morino, prete della Missione, Napoli, Festa, 1910. In-8 de 202 pages.*

Chacun de ceux qui ont suivi les exercices d'une mission ou d'une retraite sait de quelle importance pratique sont les Conférences et les avis sur le sacrement de pénitence, ainsi que sur la communion. C'est un recueil de ces utiles avis que publie M. Morino : les prédicateurs en peuvent tirer un très grand profit.

369 — *Compendio de la Gramatica latina con ejercicios praticos por J.-F. S[tappers], sacerdote de la Mission. In-8, Popoyán, 1909.*

Ces exercices pratiques ajoutés au résumé des règles de la grammaire latine pour les élèves de langue espagnole sont très appréciés, nous le savons ; ils ont été composés par un maître expérimenté, M. Jean Stappers, Supérieur du Séminaire de Popayán (Colombie).

370. — Un des plus utiles instruments de travail pour les études d'histoire ecclésiastique est l'ouvrage du bénédictin Gams, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae* (in-folio, Ratisbonne, Joseph Manz, 1873 ; et supplément, *ibid.*, 1886).

Nous transcrivons ici les principaux renseignements concernant la Chine qui ont quelque intérêt pour la Congrégation de la Mission. On distingue la période des Evêques ou des diocèses et celle des Vicaires apostoliques.

Nous avons rectifié quelques dates et quelques indications qui étaient inexactes, comme cela arrive inévitable-

ment dans ces amoncellements de noms propres et de chiffres. Peut-être y aurait-il quelques autres indications encore à contrôler et à rectifier.

I. — CHINE. LES DIOCÈSES

1. *Archevêché de Cambalou ou de Pékin*, érigé en 1307. Jean de Monte Corvino, Franciscain, en fut le premier archevêque. En 1483, cessa d'exister le siège de Cambalou. Il y avait eu quatorze archevêques franciscains ou dominicains.

2. *Evêché de Zeiton ou Zeitoum* au Fokien ; créé en 1313, il cesse en 1362.

3. *Evêché de Pékin*, érigé en 1690. Evêques : 1696, Bernadin de la Chiesa, Franciscain ; 1723, François de la Purification, Augustin ; 1743, Polycarpe de Sousa, Jésuite ; 1757-1778, vacance du siège ; 1776, schisme ; 1778, Jean Damascène de la Conception, Augustin ; 1782, Alexandre de Gouvea, Franciscain. Ces cinq évêques résidèrent à Pékin. Après eux, il y eut : 1805, Jean de Sousa Sarayva, évêque de Tipasa, mort à Macao en 1818 ; Jean de Franco, évêque de Claudianopolis, qui fut administrateur de Pékin. De 1827 à 1838, Cajetan Pirès, Lazariste, qui était évêque de Nankin, fut administrateur du diocèse de Pékin ; il résidait à Pékin où il mourut en 1838. Depuis lors, le siège épiscopal de Pékin fut vacant, et en 1856 il fut supprimé.

4. *Evêché de Nankin*, érigé en 1690. Il y eut huit évêques dont le dernier fut Cajetan Pereira Pirès, Lazariste, nommé en 1804, mort en 1838 ; il résidait à Pékin. Le siège épiscopal de Nankin fut vacant à partir de 1838 ; il fut supprimé en 1856.

5. *Evêché de Macao*, érigé en 1690.

II. — LES VICARIATS APOSTOLIQUES

1. *Fokien*, vicariat apostolique érigé en 1696. Le premier vicaire apostolique fut Charles Maigrot; Gams le dit Lazariste, c'est une erreur.

2. *Chansi et Chensi*, vicariat érigé en 1696.

3. *Chansi*, vicariat détaché du précédent et érigé en 1843.

4. *Hou-Kouang*, érigé en 1696. Il comprenait le Hounan et le Houpé.

5. *Le Houpé* devint ainsi, en 1856, un vicariat distinct.

6. *Chantong*, érigé en 1839.

7. *Sutchuen*, érigé en 1696. Mgr Jean Mullener, évêque de Myriopolis, Lazariste, en fut, après MM. Pallu, Martineau de Lionne, et de la Balluère, vicaire apostolique de 1716 à 1742. Ce vicariat fut divisé en 1856 et en 1859.

10. *Yun-nan*, érigé en 1696.

11. *Tché-kiang et Kiang-si*, érigé en 1696. En 1758, il est joint au Fokien; en 1838, il en est détaché et devient le vicariat de Tché-kiang et Kiang-si confié aux Lazaristes; le vicaire apostolique est Mgr Ramaux (1838-1845). En 1846, on en détache le Kiang-si, et les vicaires apostoliques du Tché-kiang qui demeure confié aux Lazaristes sont : 1846, Pierre Lavaissière; 1850, François Danicourt; 1853, Gabriel Delaplace; 1869, Edmond Guierry; 1884, Paul Reynaud. En 1910, le Tché-kiang a été partagé en deux vicariats : Tché-kiang oriental et Tché-kiang occidental.

12. *Tché-kiang occidental*, érigé en 1910 et confié aux Lazaristes. Vicaire apostolique, Paul Faveau.

13. *Kiang-si*, érigé en 1696. Il est joint au Tché-kiang en 1709; il en est séparé en 1846 et confié aux Lazaristes. Vicaires apostoliques : 1844, Bernard Laribe (de 1850 à 1852, il est administré par André Jandard); 1852,

Gabriel Delaplace; 1853, François Danicourt; 1860-64, vacance; 1864, Henri Baldus; 1870, Géraud Bray; 1879, divion en Kiang-si septentrional et méridional.

14. *Kiang-si septentrional*, 1879. Ce vicariat demeure confié aux Lazaristes. Vicaires apostoliques : Géraud Bray; 1905, Paul Ferrant.

15. *Kiang-si méridional*, érigé en 1879 et confié aux Lazaristes. Vicaires apostoliques : Adrien Rouger; 1887, Auguste Coqset; 1907, Nicolas Ciceri.

16. *Kiang-si oriental*, détaché du Kiang-si septentrional en 1884 et confié aux Lazaristes. Vicaire apostolique : Casimir Vic.

17. *Mandchourie*, vicariat de Leao-Tong. En 1696 et 1702, ce territoire fut attaché à l'évêché de Pékin. Il en fut séparé avec la Mongolie en 1838 pour devenir un vicariat apostolique. Vicaire apostolique : Verolles.

18. *Mongolie*. En 1840, elle fut séparée de la Mandchourie et devint un vicariat apostolique confié aux Lazaristes. Vicaires apostoliques : 1840, Martial Mouly; 1856, Florent Daguin qui meurt en 1859. Vacance du siège; M. Tagliabue, provicaire. En 1864, ce vicariat est confié aux Missionnaires belges, Congrégation de Scheut.

19. *Tché-ly*. En 1856, l'ancien diocèse de Pékin est divisé en trois vicariats apostoliques : 1° Tché-ly septentrional; 2° Tché-ly sud-ouest; 3° Tché-ly sud-est.

20. *Tché-ly septentrional*, Pékin, confié aux Lazaristes. Vicaires apostoliques : 1856, Martial Mouly; 1864, Edmond Guerry, coadjuteur (Gams le compte aussi comme vicaire apostolique); 1870, Gabriel Delaplace; 1884, François Tagliabue; 1890, Jean-Baptiste Sarthou; 1899, Alphonse Favier; 1905, Stanislas Jarlin.

21. *Tché-ly sud-ouest*, érigé en 1856 et confié aux Lazaristes. Vicaires apostoliques : 1858, Jean-Baptiste Anouilh; 1869, François Tagliabue; 1885, Jean-Baptiste

Sarthou; 1891, Jules Bruguière; 1907, Auguste Coqset.

22. *Tché-ly sud-est*, érigé en 1856 et confié aux Jésuites.

23. *Tché-ly oriental*, détaché du Tché-ly septentrional Pékin, en 1899, et confié aux Lazaristes. Vicaire apostolique : 1899, Ernest Geurts.

24. *Tché-ly central* (Pao-ting-fou), détaché du Tché-ly septentrional en 1910 et confié aux Lazaristes. Vicaire apostolique : 1910, Joseph Fabrègues.

25. *Kiang-nan*, comprenant les provinces de Kiang-sou et de Ngan-hoei (Shanghai), érigé en 1840 et confié aux Jésuites.

26. *Kouang-tong*, comprenant le Kouang-si et Hainan, détaché en 1856 du diocèse de Macao.

27. *Honan*, détaché en 1843 du diocèse de Nankin et érigé en vicariat confié à la Congrégation des Lazaristes. Vicaire apostolique : 1844, Henri Baldus; 1868, cédé à la Congrégation des Missions étrangères de Milan.

Dans ces dernières années ont eu lieu encore d'autres démembrements d'anciens vicariats et la création, par conséquent, de vicariats nouveaux qui n'ont pas pour nous d'intérêt spécial et que nous ne mentionnons pas ici.

371. — Parmi les nombreux ouvrages qui ont été consacrés récemment à l'étude de la Révolution dans ses points de contact avec la religion, il faut compter entre les plus importants et les mieux renseignés ceux de M. l'abbé Pisani intitulés, l'un, *L'Église de Paris et la Révolution* (2 vol. in-12. Paris, Alph. Picard, 1908, 1909), l'autre, *Répertoire biographique de l'Épiscopat constitutionnel*. (In-8. Paris, Alph. Picard, 1907.)

Quoique le titre du premier ouvrage restreigne le sujet au diocèse de Paris, on trouve souvent des vues générales et des appréciations sur la situation de l'Église de France. Ces appréciations généralement concises sur les événements et sur la conduite du clergé nous paraissent justes, et nous ne croyons pas qu'on les ait contredites depuis que l'ouvrage est livré au public.

Il est fait mention de la Congrégation de la Mission en plusieurs endroits. En voici quelques-uns. Les Lazaristes étaient représentés dans la Commission de 25 membres chargée de rédiger le cahier des

doléances du clergé de Paris (I, 54) ; il est curieux de lire les réformes civiles et religieuses qui y sont réclamées.

A Versailles, le 24 juin 1789, comme l'archevêque de Paris, Mgr de Juigné quittait l'Assemblée pour se rendre à la maison des Lazaristes où il avait pris domicile, une manifestation hostile éclata contre lui, et l'intervention de la troupe fut nécessaire pour dissiper l'attroupement qui s'était formé autour de la maison des Lazaristes. C'est la maison contiguë à l'église Saint-Louis, cathédrale actuelle, et qui a servi de palais épiscopal jusqu'à la fin du régime concordataire (I, 91).

Les élections du clergé pour des députés aux Etats Généraux pour choisir les représentants du diocèse de Paris eurent lieu en avril et mai 1789. M. Cayla de la Garde fut élu le premier des députés suppléants, et il entra à ce titre à l'Assemblée après la démission de M. Veytard, curé de Saint-Gervais (I, 49), donnée le 3 novembre 1789 (I, 195).

M. Cayla prit la parole notamment dans la discussion qui eut lieu (les 11, 12 et 13 février 1790) sur la suppression des vœux religieux. Ce fut sans succès, car la loi du 13 février 1790 déclara que la Constitution française ne reconnaissait plus ces vœux. M. Cayla quitta Paris après le 10 août.

L'auteur donne le récit succinct des massacres de septembre 1792. Il parle des arrestations qui eurent lieu préalablement au mois d'août. Voici ce qu'il dit au sujet du Séminaire de Saint-Firmin (p. 289). « Les agents des sections après avoir visité la maison des prêtres de Saint-Sulpice se rendirent, le 11 août, au Séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, dont quelques bâtiments subsistent encore au coin de la rue des Ecoles et de la rue du Cardinal-Lemoine. C'était l'établissement fondé par saint Vincent de Paul sous le nom de Séminaire des Bons-Enfants, et les Lazaristes en avaient toujours gardé la direction. Aucun d'eux n'avait prêté serment en 1791, et c'est ce qu'on devait attendre de prêtres qui étaient l'objet de la rancune toute particulière des Jansénistes. Depuis que les prêtres insermentés avaient été chassés de leurs églises, un assez grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés dans ce Séminaire où beaucoup avaient fait leurs études, auprès de maîtres sous la conduite desquels s'était développée leur vocation sacerdotale. » Suit une énumération de prêtres détenus à Saint-Firmin (p. 290, 291 et 299).

Au tome II de cet ouvrage de M. Pisani, on trouve quelques indications sur divers Lazaristes dont l'un, M. Dubois (Jean-Jacques), rendit vers la fin de la Révolution, de notables services dans la ville de Paris et devint ensuite curé de Sainte-Marguerite (p. 352-354). D'autres, comme Bassal (p. 35, 152) et Gratien (p. 187, 191) ne firent pas honneur à leur ancienne Congrégation.

Dans le second ouvrage de M. Pisani dont nous avons parlé, *Répertoire biographique de l'Épiscopat constitutionnel* ont place trois hommes de douloureux souvenir pour la Congrégation de la Mission, à laquelle ils appartinrent ; ce sont Philibert, Gratien et Lamourette (Antoine-Adrien). Voici quelques traits de la notice consacrée par M. Pisani à chacun de ces trois évêques constitutionnels :

Pag. 163 : GRATIEN, ou plus exactement Graziani (Jean-Baptiste-Guillaume), né à Crescentino (Piémont), le 24 juin 1717. Lazariste, il

était, en 1789, supérieur du Séminaire de Chartres. Foncièrement gallican, il se déclara pour la constitution civile ; non seulement il prêta serment, mais il usa de son influence, qui était grande, pour procurer des adhésions à l'église nationale. Le curé de Saint-Michel, Charles Bonnet, élu évêque, le prit pour premier vicaire épiscopal. « A part son schisme, dit l'abbé Cochet, l'historien de Rouen, Gratién était un ecclésiastique vraiment estimable et savant, et sa conduite était irréprochable. »

Après la démission de Charrier de la Roche, les électeurs de Rouen appelèrent Gratién à prendre sa succession : l'élection est du 26 février 1792 ; Gratién accepta le 19 et fut sacré dans la cathédrale de Rouen, le 18 mars, par Lindet, évêque de l'Eure.

Gratién mourut le 4 juin 1799 (16 prairial an 7) dans la petite maison qu'il occupait à Rouen, au numéro 10 de la rue de la Croix-de-Fer.

Pag. 209 : PHILBERT (Nicolas), né à Sorcy (diocèse de Toul), le 1^{er} novembre 1724.

A 17 ans, il entra chez les Lazaristes, où son frère l'avait précédé ; après avoir rempli divers emplois dans sa Congrégation, il devint, le 3 septembre 1762, Supérieur de la maison que les prêtres de la Mission avaient à Sedan ; l'année suivante, l'archevêque de Reims le nomma curé de la paroisse Saint-Charles dans la même ville, et il occupa cette charge pendant trente ans. Les Sedanais avaient pour lui la plus haute estime : sa parole était digne et persuasive, et, dans ses rapports avec les protestants, nombreux et influents dans la ville, il usait d'une prudence qui faisait régner la paix entre les deux partis. Le cardinal de Périgord faisait tant de cas de ses talents et de ses vertus, qu'il l'avait chargé de la direction du Séminaire de philosophie et l'avait investi de toute sa confiance pour préparer les jeunes étudiants au sacerdoce.

On fut donc grandement surpris de voir M. Philbert prêter serment à Sedan ; ses confrères, mais presque tous les prêtres séculiers de la ment ; son exemple entraîna non seulement tous les Lazaristes de ville et un grand nombre de curés des campagnes voisines ; les Filles de la Charité imitèrent leur directeur ; il n'y eut que les Capucins et les Frères des Ecoles chrétiennes qui se séparèrent de lui. Il n'est pas possible d'attribuer cette conduite à une ambition sénile, ni à une sorte d'opportunisme religieux qui détermina un assez grand nombre de prêtres à jurer par esprit d'imitation. Philibert fut un convaincu, désintéressé, séduit par l'amour de remédier aux maux de l'Eglise par des réformes qu'il jugeait nécessaires, et décidé à obtenir ces réformes au prix de n'importe quel sacrifice, fût-ce celui de sa tranquillité et de ses plus vives affections.

Il mourut à Villette, près de Sedan, le 22 juin 1797.

Pag. 279 : LAMOURETTE (Antoine-Adrien), né à Frévent, dans le Boulonnais, en 1724.

Lazariste, il avait été Supérieur du Séminaire de Toul, puis directeur des retraites à la maison de Saint-Lazare, à Paris. Sorti de la Congrégation, il fut nommé vicaire général par M. de Conzié, évêque d'Arras. C'était un homme instruit et pieux, mais l'action des idées philosophiques avait affaibli sa foi, et sa piété sentimentale ne l'avait pas gardé contre les préjugés de son temps. Il donna

dans la Révolution, où son esprit ne comprit que les grands mots et les utopies généreuses. Il fut comme Fauchet, l'ami de Mirabeau, qui les dominait par le prestige de sa vigoureuse éloquence ; lancé dans le courant, il adopta toutes les nouveautés pronées par ce fougueux tribun, et reçut sa part des dépouilles de l'ancien régime quand, bien qu'étranger, il fut nommé à la métropole de Lyon. Il fut sacré par Gobel, le 27 mars 1791.

En septembre suivant, il fut élu membre de la Législative, et laissant l'administration de son diocèse à ses vicaires, il vint prendre sa place à l'Assemblée. Il y siégea parmi les modérés ; il est connu par l'appel à l'union et à la fraternité qui se termina par la comédie larmoyante appelée : *Le baiser Lamourette*.

Après la session, il retourna à Lyon et quand la ville de Lyon fut opprimée par le proconsul Chalier, Lamourette prit la défense de ses diocésains ; il resta à Lyon pendant le siège que la ville eut à soutenir en 1793 ; il fut arrêté le 29 septembre 1793 et envoyé à Paris pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Le 22 nivôse an 2 (11 janvier 1794), il fut jugé et condamné comme coupable « d'avoir commis des actes révolutionnaires et d'avoir fait des actes liberticides ». Il fut exécuté le même jour.

Dix-huit mois après, on imprima une pièce intitulée : *Déclaration authentique d'Adrien Lamourette*. C'était une rétractation expresse : on y lisait le passage suivant : « Je déclare que je me repens de tout mon cœur, de tout ce que j'ai dit, fait et écrit tendant à appuyer les principes d'après lesquels on a fait en France des changements qui sont devenus si funestes à la religion... je demande pardon à Dieu d'avoir reçu la consécration épiscopale, dont j'étais indigne... et à l'Eglise d'avoir rempli un siège qui n'était pas vacant... ; violé les lois saintes de la discipline, et méconnu l'autorité et la supériorité du Souverain Pontife et du Saint-Siège. » L'acte est daté de la Conciergerie, 7 janvier 1794.

Cet écrit avait été remis à M. Emery qui, nous le savons, était aussi à la Conciergerie. Les constitutionnels comprenant tout le tort que faisait à leur cause la publication de ce document, s'empresèrent de le déclarer inventé. Pisani ajoute qu'ayant étudié tout un dossier de cette affaire, « il n'y a pas vu la preuve de la supercherie prétendue ». Pag. 279.

Nous avons rappelé ces douloureux souvenirs parce qu'ils ont pris place dans l'histoire qui doit être exacte et impartiale, et qu'elle doit les constater, comme, avec elle, nous avons rappelé la glorieuse mémoire des Lazaristes qui ont donné leur vie pour être fidèles à leur conscience et à l'Eglise.

Comment faut-il juger les prêtres assermentés ? L'auteur l'a fait prudemment, nous semble-t-il, en distinguant les diverses catégories. (*L'Eglise de Paris et la Révolution*, I, 171-184). Il répond aussi à la question : Dans quelle proportion le clergé a-t-il juré ? *Ibid.*, p. 184-189.

Dans son ouvrage sur *l'Episcopat constitutionnel*, M. Pisani a mentionné l'abbé Fauchet, du clergé de Saint-Roch, à Paris, comme « ancien Lazariste » (p. 23). C'est par erreur, nous le pensons. Sur nos registres du personnel, nous n'avons trouvé mentionné aucun Lazariste du nom de Fauchet.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA CHARITÉ

Nous avons publié déjà, à titre de renseignements historiques, l'indication des principaux établissements fondés depuis saint Vincent de Paul. De nouveaux renseignements nous ont permis de rééditer d'une manière plus complète la liste des établissements antérieurs au dix-neuvième siècle : c'est cette liste complète que nous donnons ici.

Nous avons indiqué habituellement en français et par des abréviations la nature de l'œuvre : E, signifie Ecole ; E. L., école libre ; H., hôpital ; H. C., hôpital civil ; H. G., hôpital général ; H. M., hôpital militaire ; H.-D., hôtel-Dieu ; M. C., maison de Charité, ou Miséricorde ; O., orphelinat ou ouvroir.

Pour l'Italie, le mot *Conservatorio* signifie un pensionnat pour les enfants ; *Orfanotrofia*, un orphelinat ; *Hospicio*, est une maison où sont reçus les enfants plus délaissés ; *Ricovero*, est un hospice pour les vieillards.

Pour l'Espagne et l'Amérique latine, le mot collège (*colegio*) désigne un établissement d'enseignement pour filles comme pour garçons, internes ou externes ; *Inclusa* est une maison pour recevoir les enfants abandonnés ; *Asfaro* est un asile pour les personnes âgées.

En anglais, le mot *Reatreat* désigne parfois une maison pour les aliénés.

En portugais, *Recolhimentos* désigne un orphelinat.

I. — ÉTABLISSEMENTS FONDÉS PAR SAINT VINCENT

1630 à 1660

PARIS ; MAISON MÈRE.

- 1630. Paris, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, M. C.
- 1634. Paris, Incurables femmes.
- 1635. Paris, Saint-Paul, E. M., C.
- 1636. Paris, Saint-Sulpice, M. C.
- 1641. Paris, Saint-Laurent, M. C.
- 1642. Paris, Enfants-Trouvés.
- 1653. Paris, S.-Nom-de-Jésus, H.
- 1655. Paris, Ménages ou Petites-Maisons.
- Vers 1640. Paris. Saint-Louis-en-l'Île, M. C., E.
- Vers 1640. Paris. Bel-Air. Orphelins.

- Vers 1640. Paris. Bonne-Nouvelle, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-André-des-Arts, M. C., E.
Vers 1640. Paris. Saint-Barthélemy, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Cosme, Ecole.
Vers 1640. Paris. Saint-Etienne-du-Mont, M. C., E.
Vers 1640. Paris. Saint-Eustache, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Jean-en-Grève, E.
Vers 1640. Paris. Saint-Jacques-la-Boucherie, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Jacques-du-Haut-Pas, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Gervais, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Leu, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Séverin, M. C.
Vers 1640. Paris. Saint-Martin, M. C., E.
Vers 1640. Paris. Sainte-Marguerite, M. C., E.
Vers 1640. Paris. Saint-Sauveur, M. C., E.

PROVINCES (1)

1636. La Chapelle (Seine), M. C., E.
1638. Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), M. C., H. D., E.
1638. Richelieu (Indre-et-Loire), M. C., E.
1639. Angers (Maine-et-Loire); Saint-Jean, H.
1640. Sedan (Ardennes), H.
1640. Varize, diocèse de Chartres. M. C., E.
1641. Nanteuil-le-Haudouin (Oise), M. C., H. C., E.
1642. Issy (Seine), M. C.
1642. Tougin (Ain), H. C., E.
1643. Paris, S. Laurent, M. C.
1645. Saint-Denis (Seine), H. D., E.
1645. Liancourt, évêché de Beauvais, M. C.
1646. Le Mans (Sarthe), H.
1646. Nantes (Loire-Inférieure).
1646. Saint-René (Côtes-du-Nord), H. C.
1646. Fontainebleau, M. C., E.
1647. Amiens (Somme), S.-Charles, H. — 1696.
1647. Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), H. E.
1647. Chantilly (Oise), H., E. L.
1647. Montmirail (Marne), M. C.
1647. Serqueux (Seine-Inf.), M. C.

(1) Dans les listes que nous avons eu sous les yeux, l'indication précédente du diocèse a été remplacée par celle du département. Quand nous avons eu un doute, nous avons maintenu l'ancienne indication, celle du diocèse.

1647. Valpuseaux (S.-et-O.), M. C.
1647. Chars (S.-et-O.), M. C.
1647. Amiens (Somme), Saint-Charles, H. — 1666
1647. Cerqueux, évêché de Rouen.
1648. Dourdans (S.-et-O.), H. C.
1649. Fontenay-aux-Roses (Seine), M. C.
1652. Brienne (Aube), M. C., E.
1652. Hennebont (Morbihan), H. C., E.
1652. Sainte-Marie-du-Mont (Manche), H. C., E.
1652. Varsovie, Saint-Casimir, M. C., O.
1652. Paris, S.-Louis-en-l'Île, M. C.
1653. Metz, Sainte-Croix, M. C.
1654. Bernay (Eure), M. C., E.
1654. Châteaudun (Eure-et-Loir), H. C.
1654. Lublé (Indre-et-Loire), H. C.
1654. Saint-Fargeau, diocèse d'Auxerre, M. C.
1655. Houilles (S.-et-O.), M. C.
1656. La Fère (Aisne), H. D.
1656. Arras (Pas-de-Calais), M. C., E.
1656. Attichy (Oise), M. C., E.
1656. Ussel (Corrèze), M. C.
1657. Cahors (Lot), Orphelines.
1657. Cahors (Lot), Orphelins.
1658. Narbonne (Aude), H. M. C. E.
1659. Vaux, M. C.
1660. Belle-Île (Morbihan), H. M.
1660. Gex (Ain), H. C., E.
1660. Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or), H. C., E.

II. — SOUS M. RENÉ ALMÉRAS, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1661 à 1672

1661. Bourbon-l'Archambault (Allier), H. E.
1661. Coudray (Seine), M. C.
1661. Romainville (Seine), M. C.
1662. Guermantes (Seine-et-Marne), M. C., E.
1663. Maisons, évêché de Langres, M. C.
1663. Villers-Cotterets (Aisne), H. C., E.
1664. La Ferté Vidamme, évêché de Chartres, M. C.
1664. Brie (Seine-et-Marne), M. C., E.
1664. Chartres (Eure-et-Loir), H. C.
1665. Cahors (Lot), N.-D.-Saint-Projet.

- 1665. Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise), M. C.
- 1666. Melun (Seine-et-Marne), M. C., E. — 1795.
- 1666. Sainte-Reine (Côte-d'Or), H. des Pèlerins, H. C.
- 1666. Villecerf (Seine-et-Marne), M. C., E.
- 1667. Montluçon (Allier), M. C., E.
- 1668. Bruyères (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1668. Chauny (Aisne), H. D., E.
- 1668. Huisseau, évêché de Blois, M. C.
- 1668. Montlhéry (Seine-et-Oise), H. C., E.
- 1668. Montpellier (Hérault); Saint-Eloi, H.
- 1668. Seignelay, évêché d'Auxerre, M. C.
- 1668. Vilaine-La-Jubel (Mayenne), M. C., E.
- 1669. Châteauroux (Indre), H. D.
- 1669. Montpellier (Hérault), M. C., E.
- 1669. Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1670. Chaville (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1670. Pithiviers, évêché d'Orléans, M. C.
- 1670. Saint-Meen (Ille-et-Vilaine), H. E.
- 1670. Versailles, Notre-Dame, M. C., E.
- 1670. Vineuil, évêché de Blois, M. C.
- 1671. Montluçon (Allier), H. G., E.
- 1672. Château-la-Vallière (Maine-et-Loire), M. C.
- 1672. Chaumont (Haute-Marne), H. C.
- 1672. Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), H. C. — 1798.
- 1672. Rennes (Ille-et-Vilaine), M. C.
- 1672. Verviers (Belgique), M. C.

III. — SOUS M. JOLLY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1673 à 1697

- 1673. Luçon (Vendée), H. G.
- 1674. Clichy (Seine), M. C., E.
- 1674. Limoges-Saint-Pierre (Haute-Vienne), M. C., E.
- 1674. Rosay (Seine-et-Oise), M. C.
- 1675. Bezons (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1675. Chassillé (Sarthe), M. C., E.
- 1675. Leuville (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1675. Lezoux (Puy-de-Dôme), H. C., E.
- 1675. Mauré (Loir-et-Cher), H. C., E.
- 1676. Alençon (Orne), H. C.
- 1676. Alençon (Orne), Manufacture.
- 1676. Guise (Aisne), H. D., M.

1676. Lezines (Yonne), M. C., E.
1676. Louvois (Marne), M. C., E.
1676. Paris, Invalides (Seine), H. Royal.
1677. Réveillon (Marne), M. C., E.
1678. Baye (Marne), M. C., E.
1678. Beauvoir (Yonne), M. C., E.
1678. Benevant (Creuse), H. D. E.
1678. Commercy (Meuse).
1678. Grest, archevêché de Paris, M. C.
1679. Bessé (Sarthe), M. C., E.
1679. Lyon (Rhône), Saint-Pierre-le-Vieux-Saint-Jean, M. C.,
E. — 1798.
1680. Evreux (Eure), Saint-Esprit.
1680. Thibouville (Eure), M. C., E.
1680. Vitry-sur-Seine (Seine), M. C., E.
1681. Colombes (Seine), M. C., E.
1681. Loudun (Vienne), H. C.
1681. Saint-Flour (Cantal), M. C.
1681. Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), M. C., E.
1681. Sezanne (Marne), H. C., E.
1681. Thisy (Rhône), M. C., E.
1681. Villevaudez (Seine-et-Marne), M. C., E.
1682. Blangy (Seine-Inférieure), H. G., E. — 1702.
1682. Châlons-sur-Marne (Marne).
1682. Trinité, M. C., E.
1682. Charenton (Seine), Maison d'aliénés, E.
1682. Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), H. G., E.
1682. Senlis (Oise), la Ville, M. C.
1682. Vannes (Morbihan), H. C.
1683. Fronsac (Gironde), M. C., E.
1683. Ozoir la Ferrière (Seine-et-Marne), E. C.
1684. Moulins (Allier), M. C., E.
1684. Piré (Ille-et-Vilaine), M. C., E.
1684. Plouër (Côtes-du-Nord), M. C., E.
1684. Sauvière (Aube), M. C., E.
1684. Varsovie (Pologne), Saint-Esprit, H. C.
1685. Blangy (Seine-Inférieure), H. G., E.
1685. Bourg-Achard (Eure), H. E.
1685. Choisy-le-Roi (Seine), M. C., E.
1685. Criel (Seine-Inférieure) H. C., E.
1685. Etoges (Maine), M. C., E.
1685. Eu (Seine-Inférieure), Séminaire des Sœurs.

1685. La Valette (Charente), M. C., E.
1685. Montauban (Tarn-et-Garonne), H. C.
1685. Rochefort (Charente-Inférieure), Marine, H.
1685. Saint-Quentin (Aisne), M. C., E.
1686. Agen (Lot-et-Garonne), H. C., M.
1686. Blaye (Gironde), H. C., M. E. — 1793.
1686. Bléré (Indre-et-Loire), M. C., E.
1686. Dijon (Côte-d'Or), Notre-Dame, M. C., E.
1686. Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1686. Guermantes (Seine-et-Marne), M. C., E.
1686. La Tremblade (Charente-Inférieure), M. C., E.
1686. Saint-Georges, île d'Oléron, M. C.
1686. Saint-Martin, île de Ré (Charente-Inférieure) ; Saint-Honoré H. C., M. E. O.
1686. Marans, diocèse de la Rochelle, M. C., E.
1686. Marennes (Charente-Inférieure), M. C., E.
1686. Soubise (Charente-Inférieure), M. C., E.
1686. Trévoux (Ain), H. C., E.
1686. Vitry-le-François (Marne), M. C., E.
1687. Boulogne (Pas-de-Calais), H. G.
1687. Metz, H. G.
1687. Montpaon (Aveyron), H. C.
1687. Maintenon (Eure-et-Loir).
1687. Saint-Thierry (Marne), M. C., E.
1688. Pantin (Seine), M. C., E.
1688. Pau (Basses-Pyrénées), M. C., E.
1688. Triel (Seine-et-Oise), M. C., E.
1689. Hébecourt (Eure), M. C.
1689. Labussière (Loiret), M. C.
1689. Saint-Cheron (Seine-et-Oise), M. C., E.
1689. Saint-Cloud (Seine-et-Oise), E., M. C.
1689. Toulouse (Haute-Garonne), Saint-Jacques, H. D.
1690 Aumale (Seine-Inférieure), H. C.
Vers 1690, Bannost (Seine-et-Marne), M. C., E.
1690. Beaune (Côte-d'Or), M. C., E.
1690. Bordeaux (Gironde), Sainte-Eulalie, M. C., E.
1690. Cholet (Maine-et-Loire), H. D., E.
1690. Langres (Haute-Marne), Charité, H. C.
1690. Pont-à-Mousson (Meurthe), H.
1690. Sarcelles (Seine-et-Oise), E., M. C.
1690. Silly (Oise) M. C., E.
1690. Villacerf (Aube), M. C., E.

- 1691. Bagneux (Seine), M. C., E.
- 1691. Crèvecœur (Oise), M. C., E.
- 1695. Fontainebleau (Seine-et-Marne), H. C.
- 1692. Châlons-sur-Marne (Marne), M. C., E.
- 1692. Jouy, alors archevêché de Paris, M. C.
- 1692. Yerres (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1692. Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1692. Mouzon (Ardennes), H. C., E.
- 1692. Sceaux (Seine), M. C., E.
- 1692. Tresnay (Sarthe), H. D., E.
- 1692. Varedes (Seine-et-Marne), M. C., E.
- 1693. Bannost (Seine-et-Marne), E.
- 1693. L'île Marie ou Sainte-Marie, diocèse de Coutances, M. C.
- 1693. Beziers (Hérault), M. C., E.
- 1693. Verdun (Meuse), M. C., E.
- 1694. Pont-Saint-Esprit (Gard), H. C., E.
- 1694. Saint-Pons (Hérault), H. C., E.
- 1694. Culm (Pologne prussienne), Maison Centrale, H. O. E.
- 1695. Bellême (Orne), H. C., E.
- 1695. Javron (Mayenne), M. C., E.
- 1695. Fontainebleau (Seine-et-Marne), H.
- 1695. La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), H.
- 1695. Meaux (Seine-et-Marne), H. des Pauvres, H. G.
- 1695. Meaux (Seine-et-Marne), M. C. E. — 1700.
- 1695. Oissery (Seine-et-Marne).
- 1695. Royan (Charente-Inférieure), M. C., E.
- 1695. Saint-Omer (Pas-de-Calais), M. C., E.
- 1696. Aire-en-Artois (Pas-de-Calais), M. C., E.
- 1696. Amiens, Saint-Charles, H. G.
- 1696. Bar-le-Duc (Meuse), H. G.
- 1696. Goussainville (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1696. Les Sables d'Olonne (Vendée), H. D.
- 1696. Narbonne (Aude), H. D.
- 1696. Senlis (Oise), Hôp.
- 1696. Ussel (Corrèze), H. C., E.
- 1696. Vic (Meurthe), H. C., E.
- 1696. Vichy (Allier), H. C., E.
- 1696. Vincennes (Seine), M. C., E.

IV. — SOUS M. NICOLAS PIERRON, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1697 à 1703.

- 1697. Albert (Somme), H. C., E. — 1795.

1697. Cahors (Lot), Saint-Jacques, H. C.
1697. Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), H. C., E.
1697. Lyon (Rhône), Œuvre des Dames, M. C. — 1798.
1698. Bazas (Gironde), H. C., E.
1698. Châtenay, évêché de Paris, M. C., E.
1698. Collet (Lczère).
1698. Dijon (Côte-d'Or), Saint-Michel, M. C., E.
1698. Gayette (Allier), H. C.
1698. Longué (Maine-et-Loire), M. C.
1698. Mitry, aujourd'hui Mitry-Mory (Seine-et-Marne), H. C.,
E.
1698. Neubourg (Eure), H. C.
1698. Oyron (Deux-Sèvres), H.
1698. Pontchartrain (Seine-et-Oise), H. C., E.
1698. Rochefort (Charente-Inférieure), Saint-Charles, H.
1698. Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), M. C.
1698. Sedan (Ardennes), H. G., E.
1698. Tonny-Charente (Charente-Inférieure), M. C., E.
1698. Varennes (Allier), H. C.
1698. Corbigny (Nièvre).
1698. Clermont (Hérault), H. D.
1698. Eu (Seine-Inférieure), H. D.
1699. Hesdin (Pas-de-Calais), H. C., E. E.
1699. Lunel (Hérault), M. C., E.
1699. Lyon (Rhône); Saint-Paul, M. C.
1699. Metz (Lorraine); Bon Secours, H. C.
1699. Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), H. C., E.
1699. Riom (Puy-de-Dôme), M. C., E.
1699. Saujon (Charente-Inférieure), M. C., E.
1699. Tarascon-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône), M. C.
1699. Paris, Saint-Leu, E.
1699. Varsovie, Ecole de filles.
1700. Blaisy (Côte-d'Or), M. C., E.
1700. Bordeaux; Enfants Trouvés, H.
1700. Bordeaux; Saint-Michel, M. C., E. L.
1700. Bordeaux; Saint-Michel, Sainte-Croix, M. C., E. I.
1700. Bray (Somme), H. C., E. — 1795.
1700. Champrosey (Seine-et-Oise), H. C., E.
1700. Clermont-Ferrand; Saint-Genest, M. C., E.
1700. Meaux (Seine-et-Marne), H. E.
1700. Meudon (Seine-et-Oise), M. C., E.
1700. Moussy-le-Vieil (Seine-et-Marne).

- 1700. Péronne (Somme), H. C., E. L.
- 1700. Pont-Audemer (Eure), H. G.
- 1700. Saint-Aignan (Loir-et-Cher), H. C., E.
- 1700. Saint-Hippolyte (Gard), H. C., E.
- 1700. Saintes (Charente-Inférieure), Orph.
- 1701. Courtry (Seine-et-Marne), E.
- 1701. Nancy (Meurthe), H. C., E.
- 1701. (Vers). Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne), E.
- 1701. Saint-Omer (Pas-de-Calais), H. G., E.
- 1702. Cambrai (Nord), H. G.
- 1702. Cambrai (Nord), M. C., E. L.
- 1702. Dijon (Côte-d'Or); Saint-Pierre, M. C., E.
- 1702. Ludon (Gironde), M. C.
- 1703. Alais (Gard), H. C.
- 1703. Bourg-d'Ault (Somme), H. C., E.
- 1703. La Réole (Gironde), H. C., E.
- 1703. Toulouse; Saint-Etienne, M. C., E. L. — 1799.

V. — SOUS M. FRANÇOIS WATEL, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1703 à 1710.

- 1704. Bayeux (Calvados), M. C.
- 1704. Celle-Saint-Cyr (Yonne), M.
- 1704. Marmande (Lot-et-Garonne), H. C., E.
- 1704. Rethel (Ardennes), H. D.
- 1704. Saint-Clair (Seine-Inférieure), M. C., E.
- 1704. Saint-Cyr militaire, infirmerie.
- 1705. Autun (Saône-et-Loire); Saint-Gabriel, H. C.
- 1705. Bordeaux; Saint-André, H. C. M.
- 1705. La Motte-Chaudenier (Vienne), M. C.
- 1705. Plaisir (Seine-et-Oise), M. C., E.
- 1706. Montpellier (Hérault), H. G.
- 1706. Saint-Saturnin (Puy-de-Dôme), M. C., E.
- 1706. Saint-Souplet (Marne), M. C., E.
- 1706. Villeneuve-d'Agen (Lot-et-Garonne).
- 1707. Nîmes (Gard), M. C., E.
- 1707. Toul (Meurthe), M. C., E.
- 1707. Paris; Saint-Hippolyte, E.
- 1708. Pennautier (Aude), M. C., E.
- 1710. Belestia (Ariège). — 1741.
- 1710. Surgères (Charente-Inférieure), M. C., E.

VI. — SOUS M. JEAN BONNET, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1711 à 1735.

1711. Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), M. C., E. L.
1711. Evreux (Eure), H. G.
1711. Melun (Seine-et-Marne), H. D.
1711. Rambouillet (Seine-et-Oise), H. C.
1711. Versailles; Saint-Louis (Seine-et-Oise), M. C., E.
1711. Villeloin (Indre-et-Loire), M. C., E.
1711. Varsovie; Saint-Roch (Pologne russe), H. C.
1712. Bordeaux; Saint-Eloi, M. C., E.
1712. Coulommiers (Seine-et-Marne), H. C., E. L.
1712. Dax (Landes), H. C., M., E. L.
1712. Ivry (Seine), O., E. L.
1712. Montreuil (Seine), M. C., E.
1713. Clermont (Puy-de-Dôme), H. D.
1713. Rethel-Mazarin (Ardennes), H. G.
1713. Saint-Genest (Puy-de-Dôme).
1713. Paris; Saint-Merry, M. C., E.
1714. Arrées (Pas-de-Calais), M. C., E.
1714. Bagnolet (Seine), M. C., E.
1714. Serqueux (Seine-Inférieure).
1714. Gracovie; Saint-Lazare (Pologne autrichienne), H. G.,
rue Copernic, 19.
1715. Aavernes (Seine-et-Oise), M. C., E.
1715. Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), H. C., E.
1715. Pont-sur-Seine (Aube), M. C., E.
1715. Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), M. C., E.
1715. Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), H. D., E. L.
1715. Villenauxe (Aube), M. C., E.
1716. Besne, diocèse de Chartres, M. C., E.
1716. Beyne (Seine-et-Oise), M. C., E.
1716. Biala Podlaska (Russie), H. E.
1716. Ham (Somme), H. G., E.
1716. Lauzerte (Tarn-et-Garonne), H. C., E. L.
1716. Montrevault (Maine-et-Loire).
1717. Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire).
1717. Le Plessis-Placy (Seine-et-Marne), M. C.
1718. Langres (Haute-Marne), Saint-Pierre, H. C.
1718. Troyes (Aube), Saint-Pierre, M. C., E.
1719. Ceton (Orne), M. C., E.

1719. Sablé (Sarthe), H. C., E.
1719. Toulouse, Daurade, M. C., E. 1.
1720. Betz (Oise), H.
1720. Langres (Haute-Marne); Saint-Laurent, H. C.
1720. Trois-Moutiers (Vienne). — 1784.
1720. Paris, Sainte-Madeleine, M. C., E.
1720. Paris, Saint-Roch, M. C., E.
1720. Paris, Saint-Barthélemy. — 1782.
1721. Versailles, H. C.
1722. Betz (Oise), M. C., E.
1722. Tarascon-sur-Ariège (Ariège), M. C.
1722. Tréport (Seine-Inférieure), M. C., E.
1723. Buzançois (Indre), H. C.
1723. Stains (Seine), M. C., E.
1723. Yvré-l'Evêque (Sarthe), M. C., E. — 1797.
1724. Melun (Seine-et-Marne), E.
1725. Compiègne; Saint-Antoine (Oise), M. C., E.
1726. Auneau (Eure-et-Loir), M. C.
1726. Fontenay-le-Comte; Saint-Jacques (Vendée), H. C., E.
1726. Pulstuk (Russie), Hop. Saint-Vincent.
1726. Valogne (Manche), M. C.
1728. Fontenay-le-Comte; Saint-Louis, H. C.
1728. Libourne (Gironde), H. C., E.
1728. Meaux (Seine-et-Marne), E.
1728. Sartrouville (Seine-et-Oise).
1728. Vigny (Seine-et-Oise), M. C., E.
1730. Sully (Loiret), H. C., E.
1730. Tours (Indre-et-Loire), M. C., E.
1730. Lublin; Saint-Vincent (Pologne russe), H. C.
1731. Persan (Seine-et-Oise), M. C., E.
1731. Rambervillers (Vosges), H. C.
1731. Romainville (Seine).
1732. Bayeux (Calvados), H. G.
1732. Pierre (Saône-et-Loire), M. C., E.
1732. Szczuczina (Russie), Ec.
1732. Varsovie, Hôp. de l'Enfant-Jésus.
1733. Paris, Sainte-Marguerite, M. C.
1733. Chaumes (Seine-et-Marne), H. D.
1733. Courtry (Seine-et-Marne), M. C., E.
1734. Gourdon (Lot), H. C., E.
1734. Montferreil (Seine-et-Marne), M. C., E.

- 1734. Pont-Carré (Seine-et-Marne), M. C., E.
- 1734. Puisieux (Seine-et-Marne), M. C.
- 1736. Langres, paroisse Sainte-Anne.

VII. — SOUS M. JEAN COUTY, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

1736 à 1746.

- 1736. Montargis (Loiret), H. D.
 - 1736. Rebais (Seine-et-Marne), H. C., E.
 - 1736. Lectoure (Gers), H. C.
 - 1738. Lauzun (Lot-et-Garonne), M. C., E.
 - 1739. Auch (Gers), M. C., E.
 - 1739. Auch (Gers), H. G.
 - 1740. Gimont (Gers), H. C., E.
 - 1741. Belesta (Ariège).
 - 1741. Tours, Enfants Trouvés, H.
 - 1741. Léopol (Pologne autrichienne), Saint-Vincent, H., Fondation Zavadzki (Franç.).
 - 1742. Szczuczyn (Pologne russe), Orph.
 - 1744. Wilna (Pologne russe), Saint-Vincent, Hôp.
 - 1745. Rochefort (Charente-Inférieure), Orph.
 - 1746. Nangis (Seine-et-Marne), H., C.
 - 1746. Maryampol (Pologne autrichienne), Orph. — près Kalicz, par Leopold-Stanislawow; fondation princesse Jablonowska.
-

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXV (1910)

« Nos Annales »	21
Départs de Missionnaires (<i>Les Missions catholiques</i>).	190
La mort de la Mère Marie-Julie Kieffer, Supérieure générale (2 mars 1910), 157; élection de la Sœur Marie-Antoinette Mauche.	349
Les « Notices sur les prêtres clercs et frères coadjuteurs de la Congrégation de la Mission ». 1 ^{re} série, 1625-1800.	545

EUROPE

FRANCE

L'inondation de 1910 à Paris. <i>A. Milon</i>	158
Fêtes en l'honneur de saint Vincent de Paul dans le diocèse de Versailles, à Valpuiseau.	5
Souvenir à une Fille de la Charité : la Sœur Marie Bossan et « l'Office des Missions ».	190
Chez les Filles de la Charité, les œuvres :	
Les syndicats professionnels féminins : à Paris, 5, rue de l'Abbaye, 193; à Versailles, 1, rue Saint-Louis, 349; à Lille, rue de la Barre.	555
Les orphelinats : l'organisation du travail. Les résultats. Paris, 9, boulevard de Courcelles. <i>Sœur Pressac</i>	198
Au sortir de l'orphelinat. <i>A. Rugles</i> (Eure). <i>Sœur Bomford</i>	18
L'« Œuvre des servantes chrétiennes » à Marseille. <i>M. M. Garros</i>	16

ALLEMAGNE

Notes sur l'histoire des Prêtres de la Mission de la province de Prusse. <i>M. Dautenberg</i> : Les origines, 359. — Les maisons : Cologne (1851), 362; Neuss (1852), 364; Marienthal (1853), 366; Posen (1854), 367; Meppen (1855), 367; Munstereifel (1856), 368; Culm (1861), 369; Malmédy (1862), 369; Hildes- heim (1864), 370; Heiligenstadt (1868), 371; Bedburg (1869), 372; Springborn (1870), 373; Martelange, Belgique (1873), 374; Theux, Belgique (1877), 375; Welkenraedt, Ruyft, Bel- gique (1896), etc.	378
Theux. Notice sur M. Pierre Kreutzer († 28 janvier 1910).	380

ALSACE-LORRAINE

- Belletanche près Metz. Une épidémie à Mezeresch. Les Filles de la Charité. Sœur *Lensbourg*. 357

ESPAGNE

- Notes historiques sur la Congrégation de la mission en Espagne. 200
La Maison de Barcelone (1704); notice historique. 203
Madrid. L'inauguration de la nouvelle chapelle de la maison centrale des Filles de la Charité de la province espagnole (28 avril 1910). 559

ITALIE

- Les Fêtes d'Aoste pour le huitième centenaire de la naissance de saint Anselme. 22

POLOGNE AUTRICHIENNE

- Le cinquantième anniversaire de la maison centrale et de la province des Filles de la Charité à Cracovie. 31

TURQUIE D'EUROPE

- Cavalla. Notice sur cette ville. Etablissement des Filles de la Charité. M. *Ernest Jouglà*. 37
Constantinople. La distribution des prix au collège Saint-Benoît. 562

ASIE

- Les Missions étrangères. Renseignements généraux. 384

TURQUIE D'ASIE

- Causes et prétextes des massacres d'Asie Mineure en 1909.
M. *Dillange*. 41
Visite des écoles dans le Liban. M. *Ouannès*. 386
Damas-Midan. Les écoles. Sœur *Hardy*. 394
Jérusalem (1890), Aumônerie à l'hospice allemand. 376
— L'école apostolique des Lazaristes (1906). M. *Bourseix*. 565

PERSE

- Téhéran. Récit de voyage de Paris à Téhéran. La ville; les écoles françaises à Téhéran. Le Frère *Léon Broutin*. 80
Ourmiah. La mort de Mgr Lesné, délégué apostolique (11 février 1910). 398

Oourmiah. Les œuvres des diverses maisons de la mission catholique. <i>M. D. Salomon</i>	400
Sacre à Paris de Mgr Sontag, archevêque d'Ispahan et délégué apostolique (28 août 1910).	565

CHINE

Etat général des œuvres religieuses existant dans les vicariats de Chine pendant l'exercice juillet 1908 à juillet 1909. <i>M. Guilloux</i>	44
Tableau statistique des fruits spirituels dans ces vicariats, 1908. 1909.	46
Les Conditions actuelles de l'évangélisation de la Chine. <i>Semaine religieuse</i> de Paris.	210
Les Notes historiques de M. d'Addosio sur les missions de Chine depuis l'origine jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle.	211
Les Conversions en Chine.	217
Les Deux Séminaires en Chine pour le recrutement des Lazaristes : Kia-shing et Cha-la-eul.	217
Nouvelles générales. — Le régime constitutionnel en Chine.	402
L'instruction en Chine.	403

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI NORD

Anciens souvenirs de la Mission. <i>Mgr Barone</i>	576
Le séminaire interne des Lazaristes à Cha-la.	50
Quelques nouvelles du Tché-ly nord. L'imprimerie. Le séminaire de Pékin.	54
Souvenirs de la guerre des Boxeurs. <i>L'Enseigne Paul-Henri</i>	221
La Paroisse de Chouang-chou-tzé ; notice historique.	224
Les progrès de la foi dans le vicariat de Pékin.	408
Pékin. L'imprimerie de la Mission catholique. <i>Fr. Maës</i>	411

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI CENTRAL

Erection du vicariat du Tché-li central (19 février 1910). <i>M. Joseph Fabrègues, évêque et vicaire apostolique</i> (22 février 1910).	210, 416
Notice sur Pao-ting-fou.	418
L'école française à Pao-ting-fou. <i>Fr. A. Denis</i>	420
Pao-ting-fou. Le sacre de Mgr Fabrègues (22 mai 1910). <i>M. J.-B. Corset</i>	567

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI ORIENTAL

Young-ping-fou. Le Séminaire. <i>M. Willemen</i>	229
Bénédiction de l'église cathédrale à Young-ping-fou (7 juin 1910). <i>Mgr Geurts</i>	571

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI SUD-OUEST

Les noces d'or du vicariat du Tché-li sud-ouest ; histoire et statistique. <i>Mgr Coqset</i>	55
--	----

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-KIANG

- Ning-Po. Célébration du vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Raynaud. *M. Ibarrruty*. 421
Création du nouveau vicariat de Tché-Kiang occidental. *M. Paul Faveau*, évêque et vicaire apostolique (10 mai 1910). 434, 580

VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-SI SEPTENTRIONAL

- Kou-ling. Un sanatorium. Mgr *Ferrant*. 75
Nan-chang. Progrès des œuvres dans la ville et dans le vicariat. *Mgr Ferrant*. 423
Chan-Kao-hien. Organisation de la chrétienté. *M. G. Théron*. 424

VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-SI ORIENTAL

- Sing-cheng. Origine et développement des œuvres chrétiennes. *M. Henri Crapez*. 79
Chang-tsin. La ville et les habitants ; la chrétienté ; les religions de la Chine. *M. L. Scialdone*. 429
King-te-chang. Progrès de cette chrétienté. *M. L. Clerc-Renaud*. 583

VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-SI MÉRIDIONAL

- Yang-Kio-choei. Les Origines de cette nouvelle chrétienté. *M. F. Bonanate*. 235
Ki-han. Souvenirs de Missionnaires défunts. *M. J.-M. Pérès*. 427

AFRIQUE

ABYSSINIE

- Alitiéna. Etat actuel de la Mission d'Abyssinie. Quelques espérances. *M. Baeteman*. 238

MADAGASCAR-SUD

- Etat général de la Mission en 1909 (Extrait de *La France à Madagascar. Histoire politique et religieuse*, 1909). 244
Farafangana. Les Travaux des missionnaires. *M. Ch. Lasne*. 250

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

- Conshohoken (Pennsylvania). L'œuvre polonaise à Conshohoken et à Swedesburg. *M. Jean Osadnik*. 84

Prédications de missions dans la province orientale des Etats-Unis, <i>M. Mac Hale</i>	252
Derby. Les écoles et les œuvres paroissiales polonaises, <i>M. G. Slominski</i>	587

MEXIQUE

Le tremblement de terre et les inondations	86
Monterrey. Secours aux inondés ; on les reçoit dans l'immeuble du séminaire, <i>M. Br. Alvarez</i>	87
Notes historiques sur la province du Mexique, par <i>M. Clément Vigo (suite et fin)</i> ; les Filles de la Charité dans la république du Mexique. Leur établissement ; les maisons ; notices biographiques	435
Chihuahua. Mission aux prisonniers, <i>M. T. Ansoategui</i>	445

COSTA-RICA

San José. Le séminaire confié aux missionnaires allemands (1893) ; la Mission de Port-Limon (1893)	378
Tremblement de terre du 4 mai 1910. Ruine de la ville de Cartago. Mort d'une Fille de la Charité	448
Détails sur le tremblement de terre et la catastrophe de Cartago. <i>M. Biessing</i> , p. 450 ; <i>Mgr Stork</i>	452

HONDURAS

Notice sur le Honduras. Les Prêtres de la Mission au séminaire de Tegucigalpa	252
---	-----

PANAMA

Empire (Canal-Zone). Les Œuvres religieuses ; les catéchismes par les Filles de la Charité, <i>M. Allot</i>	87
---	----

ANTILLES

Porto-Rico. Notes historiques sur la Congrégation et la Mission à Porto-Rico (<i>suite et fin</i>)	255
--	-----

COLOMBIE

Ibagué. Le séminaire, <i>M. Bret</i>	88
Nataga. Missions données à Rio-Blanco et à Holo, <i>M. A. Castiau</i>	265
Popayan. Souvenirs historiques sur le Séminaire, <i>M. A. Castiau</i>	613

BRÉSIL

Renseignements généraux ; situation religieuse. Les œuvres des Lazaristes au Brésil, <i>A. Milon</i>	591
Bahia. Récit d'une guérison miraculeuse. Sœur <i>Sousa</i>	92

Résultats des Missions au Brésil ; statistique. M. <i>Dehaene</i>	454
Souvenirs de voyage (<i>suite</i>). Les établissements des Filles de la Charité au Brésil. Sœur <i>Pinat</i>	456, 603

PÉROU

Lima. Le sacre de M. Lizon et de M. Ampuero, prêtres de la Mission, promu, le premier à l'évêché de Chachapoyas, le second à l'évêché de Puno. <i>P. de la Gardé</i>	89
Moquégua. Notice sur la ville. Les œuvres des Filles de la Charité à Moquégua. M. <i>Em. Neveu</i>	473

BOLIVIE

Sucre. Le Séminaire ; l'œuvre des catéchismes exercée par les élèves du grand Séminaire. M. <i>D. Choissard</i>	478
---	-----

CHILI

Souvenirs de voyages (<i>suite</i>). Les établissements des Filles de la Charité au Chili. Sœur <i>Pinat</i>	93
--	----

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Souvenirs de voyages (<i>suite</i>). Les Etablissements des Filles de la Charité dans l'Argentine et l'Uruguay. Sœur <i>Pinat</i>	268
---	-----

PARAGUAY

Les établissements des Filles de la Charité au Paraguay. Sœur <i>Pinat</i>	283
--	-----

URUGUAY

Les établissements des Filles de la Charité dans l'Uruguay. Sœur <i>Pinat</i>	280
---	-----

OCÉANIE

ILES PHILIPPINES

L'organisation religieuse aux îles Philippines.	479
---	-----

NOS DÉFUNTS.	III, 286, 480,	622
Notice sur M. Aimé Bodin.		287
Notice sur la sœur Marie Kieffer (Lettre de M. A. Fiat, supérieur général).		486

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS : 79. Correction au texte de l'office du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, 118. — 80. Lettres

apostoliques pour l'établissement de l'Association de la Médaille miraculeuse (8 juillet 1909), 118. — 81. Instructio *circa debita* et obligationes œconomicas religiosis familiis suscipienda (S. C. Religios., 6 août 1909), 120, 487. — 82. Le Séminaire pour la Chine (S. C. Religios., 6 août 1909), 124, 298. — 84. *De quibusdam postulantis non admittendis*. Décret *Ecclesia Christi* (Congr. Religios., 7 sept. 1909), 298. — 85. Médailles et scapulaires, 301. — 86. Le décret *Circa Debita*, traduction des articles, 487. — 87. Déclarations sur l'interprétation du 6^e article du décret *Auctis*. S. C. des Religieux, 7 septembre 1909, 619. — 88. Observations pratiques sur la correspondance d'affaires avec la S. C. de la Propagande. . . . 622

VARIÉTÉS : I. Le grand séminaire de Saint-Flour devant la Constitution civile du clergé en 1791.	125
II. La Congrégation de la Mission et la province d'Irlande, par M. <i>Patrice Boyle</i> , C. M.	136
III. Iconographie de saint Vincent de Paul. Le portrait de saint Vincent chez M. Durant des Aulnois, notaire de la Congrégation de la Mission. <i>Edouard Didron</i>	128
Un autre portrait et un buste.	135
IV. La Galerie de saint Vincent de Paul : 1. les Tableaux des fêtes de la canonisation et les peintres ; 2. les Gravures, leur valeur. <i>A. Milon</i>	628

NOTES HISTORIQUES sur la Congrégation de la Mission. — A l'époque de la Révolution. I. M. Félix Cayla, supérieur général, 302. — II. M. Benoît Fenaja, vicaire apostolique pour la Congrégation, 306. — III. Les Vicaires généraux : M. Florentin Brunet, 310. — IV. M. Claude Placiard, 313. — V. M. Dominique Hanon, 315. — VI. M. Charles Verbert, 319. — VII. M. Charles Boujard, 323. — VIII. M. Dominique Sicardi, 326. — IX. M. François Baccari, 329. — X. Depuis l'époque de la Révolution. Supérieurs généraux : XI. M. Pierre Dewailly, 492. — XII. M. Dominique Salhorgne, 499. — XIII. M. Jean-Baptiste Nozo, 505. — XIV. M. Jean-Baptiste Etienne, 507. — XV. M. Eugène Boré, 513. — XVI. M. Antoine Fiat.	516
--	-----

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : 345. Ruben Olivares, C. M. : <i>Moral practica conforme al programma official</i> , 149. — 346. <i>Histoire et phénomènes du volcan et des îles de Santorin</i> , par Louis Pègues, supérieur de la mission de Santorin, 151. — 347. <i>Explication de las Epistolas de san Pablo a Timoteo</i> , par M. Miguel Perez, C. M., et par M. Gabriel Angel, C. M., 151. — 348. Conférences de saint Vincent de Paul aux Prêtres de la Mission, et extraits des circulaires des Supérieurs généraux. En polonais, 152. — 349. <i>Napoléon et l'abbé Hanon</i> (Revue historique), 153. — 350. <i>L'Histoire de Mar Jabalaa</i> , publiée en syriaque par M. P. Bedjan, C. M., traduite en français par M. Chabot, 153. — 351. <i>Les Martyrs de Gorcum</i> , traduction en hollandais par M. Wils, 155. — 352. <i>Brevis explicatio doc-</i>

<i>trina christiana</i> , de Mgr Bray, C. M., en chinois, 155. —	
353. Monographie de la paroisse de Chouang-chou-tze, en chinois, par M. Planchet, C. M., 155. — 354. P. Bedjan : <i>Nestorius, le Livre d'Héraclide</i> , en syriaque, 332. — 355. Ludwig : <i>Saint Vincent de Paul et le Saint Sacrement</i> , en allemand, traduction en hollandais, 334. — 356. Niagara. <i>History of the seminary of our Lady of Angels</i> , 335. — 357. <i>Louisa de Marillac</i> , par Fr. Kamerbeck, C. M., en hollandais, 335. — 358. Le Manuel de M. Bayet et les Lazaristes, 336. — 359. <i>Isidore Cornu, prêtre de la Mission</i> , par M. l'abbé A.-M. Broutin, 527. — 360. <i>Vers les sommets</i> , lettres de la Sœur Blanche, Fille de la Charité, 528. — 361. <i>Saint Vincent dans les fers</i> , drame par H. Lemaire, 529. — 362. <i>Lo Studio e la Vita</i> , revue, à Sarzane, 530. — 363. <i>Esercizii spirituali</i> , par D. Landi, C. M., 530. — 364. <i>Le Clergé du diocèse de Poitiers depuis le Concordat jusqu'à nos jours</i> , par Bédouchaud, 530. — 365. <i>Notice sur M. Pierre-René Rogue, prêtre de la Congrégation de la Mission</i> , par M. le chanoine Guesdon, 532. — 366. <i>Vertus et doctrines spirituelles de saint Vincent de Paul</i> , par l'abbé Maynard (10 ^e édit.), 532. — 367. <i>Liste des livres imprimés à l'imprimerie des Lazaristes à Pékin</i> , par le Frère Maës (suite), 532, 638. — 368. <i>Catechismi sui sacramenti</i> , par Jean Morino, C. M., 639. — 369. <i>Compendio de la Grammatica latina</i> (en espagnol), par I.-F. Stappers, C. M., 639. — 370. Diocèses et vicariats de Chine d'après Gams, 639. — 371. Les Lazaristes pendant la Révolution, d'après Pisani. . . 643	
<i>Liste des établissements des Filles de la Charité (suite)</i> , 141, 337, 516, 647	
GRAVURES ET CARTES :	
Plan de Madrid.	201
Carte d'Allemagne.	360
— du Tché-li, Chine (1910).	409
— du Tché-li central.	417
— du Tché-Kiang, Chine.	581
— d'Abyssinie.	241
— de l'Amérique centrale.	253
— de Porto-Rico.	255
— du Brésil.	593
— du Chili et de la Bolivie.	57
— de la République argentine.	271
Vue de Beyrouth, maison de la Mission en 1908.	387
— Chala (Chine), résidence.	220
— Chala (Chine), église.	221
— Cologne, maison de la Mission.	363
— Constantinople, Saint-Benoît.	562
— Hildesheim, petit séminaire.	365
— Jérusalem, école apostolique.	566
— Kia-shing (Chine), le canal.	218
— Kia-shing (Chine), le séminaire.	218
— Malmédy, maison de mission.	365
— Munstereifel, petit séminaire.	364

Vue de Neuss, petit séminaire.	364
— Pao-ting-fou (Chine), la cathédrale.	569
— Pékin (Chine), la cathédrale.	578
— Ruyft, maison de la Mission.	378
— Tcheng-ting-fou (Chine), la cathédrale.	579
— Theux, collège.	377
— Young-Ping-fou (Chine), la cathédrale	572
— Young-Ping-fou (Chine), panorama.	575

Portraits de :

MM. Baccari (Antoine).	330
Boré (Eugène).	513
Boujard (Charles).	324
Brunet (François-Florentin).	311
Cayla de la Garde (Félix).	304
Dewailly (Pierre).	493
Etienne (Jean-Baptiste).	507
Feraja (Benoît).	307
Hanon (Dominique).	316
Nozo (Jean-Baptiste).	505
Pierron (Nicolas).	2
Placiard (Claude).	314
Salhorgne (Dominique).	500
Sicardi (Dominique)	327
Verbert (Charles).	320
Vincent de Paul (saint) ; chez M. Durant des Aulnois.	132
— d'après Pitau.	133
— La Galerie; peintures et gravures.	634
Young-Ping-fou (Chine) ; les Séminaristes.	230

Le Gérant : C. SCHMEYER.

